This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

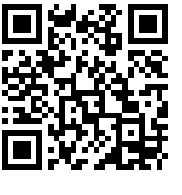

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1035

Per. 23835 d. 17
5, 6

Digitized by Google

Digitized by Google

1035

Per. 23835 d. 17
5, 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Sixième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE,
RUE DE LA MADELAINE, N° 9.

1842

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE VISITE A LOBBES

(HAINAUT).

A quatre lieues au dessus de Charleroy, dans la riche et industrieuse vallée de la Sambre, sur le flanc d'une montagne schisteuse, s'élève un grand et beau village. Ce n'est pas un amas de cabanes malpropres, placées au hasard, avec l'indispensable fumier en travers de la voie publique; les blanches maisons de la commune, disposées en amphithéâtre le long de rues larges et commodes, lui donnent une apparence de ville. Ce bien-être ne doit pas surprendre : sur cette plaine verdoyante aujourd'hui, florissait jadis un monastère des plus riches, et même des plus savants; sous les arceaux gothiques de ses cloîtres erraient ces intelligents enfants de saint Benoît, dont les patients travaux, source inépuisable pour la science historique, font notre admiration à tous, et le désespoir d'un siècle trop pressé de produire.

Ce village est celui de Lobbes; une vieille et modeste église le surmonte. Séparée de l'abbaye, dont l'église était construite avec ce luxe étonnant qui caractérise les derniers monuments de l'architec-

Digitized by Google

ture gothique, vouée à une destination secondaire, elle n'a pas exigé pour son édification le recours au denier de la veuve. Mais aussi, tandis que sa fière voisine subissait les lois de la guerre et de l'incendie, l'obscurité lui procurait à elle la paix et le repos; l'une a disparu, l'autre continue à être le sanctuaire du Dieu vivant.

Quoique l'église paroissiale de Lobbes ne soit pas une œuvre monumentale, son antiquité et la singularité de sa construction valent un pélerinage. Une rue en escaliers conduit au seuil de l'édifice, d'où se déroule à l'œil un magnifique tableau : en face s'étendent les coteaux boisés au dessus desquels apparaît la flèche de la collégiale de Thuin; dans le fond coule la Sambre aux détours sinueux; sur la rive gauche s'élevait l'abbaye, établie au VIIe siècle par saint Landelin, et dont les dernières ruines viennent de disparaître [1].

La porte extérieure de l'église, avec ses cinq degrés, ouvre sur un porche, à l'extrémité duquel se trouvent une deuxième porte et trois nouvelles marches. Une voûte assez basse, et longue d'une trentaine de pas, conduit à la nef, qui est spacieuse et coupée en deux parties, à peu près égales, par six degrés. On ne pénètre dans le chœur qu'après avoir encore gravi neuf marches. Le fond de l'église est ainsi de six à sept mètres plus élevé que l'entrée.

L'intérieur n'offre aucun des détails intéressants qu'on s'attend à trouver dans un édifice dont une partie remonte au successeur de saint Landelin, et qui fut construit pour recevoir les dépouilles mortelles des religieux; il est aisé de voir qu'un maladroit esprit d'embellissement, qui souvent ne recule pas devant la profanation, a passé là. Les pierres tumulaires, enchâssées dans le pavement, sont en petit nombre; nous n'en avons pas remarqué de plus ancienne que celle consacrée, en 1570, à la mémoire de l'abbé Chapron, qui acheva la réédification de l'abbaye, après le terrible incendie de 1546 [2].

[1] Nous renvoyons, pour une description détaillée de l'abbaye de Lobbes, au vol. II des *Délices du pays de Liége*. Voir aussi un article du *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, vol. III, p. 385.

[2] Voici l'inscription qui couvre cette pierre : « D. Dnico. Caputio. Atrebati. qui. « abbatiam. Lobben. per. XX. annos. magna. cum. laude. rexit. et. prœter. cœtera.

Digitized by Google

Qui nous indiquera le lieu où reposent Rathère, Folcuin, Harigère, représentants de la science au xe siècle, caractères imposants que n'a pu rapetisser l'esprit étroit des légendaires? Confondues avec celles de moines obscurs, leurs tombes sont-elles ensevelies sous des dalles qui n'évoquent plus aucun souvenir? ou, comme tant d'autres, ont-elles été livrées à la destruction?

L'autel de gauche est surmonté d'un tableau, qui n'a d'autre mérite que deux à trois siècles d'existence, et qui représente le jugement du sauveur du monde; Jésus comparaît devant des juges habillés en conseillers du grand conseil de Malines. De semblables anachronismes sont fréquents dans les œuvres des peintres du xvie siècle, et le chœur de l'église de Lobbes en offre encore un exemple dans une série de travaux, retraçant les aventures d'Élie; les vêtements du prophète sont ceux d'un bénédictin.

Au centre de l'église, près de la chaire de vérité, se lit l'inscription suivante :

Un grand duc de Saxe à Lobbe faisant prière,
Saint Ursmer lui apparut tout brillant de lumière,
L'assurant du secours qu'il fera ressentir
A tous ceux qui se feront à Lobbe ensevelir,
Dont ce duc sépulture choisit en ce saint lieu,
Espérant de revoir saint Ursmer dans les cieux.

Les chroniques de l'abbaye renferment à ce sujet la légende suivante: Un duc de Saxe, dont on ne dit pas le nom, revenant de France en Allemagne, passa par Lobbes, et vint au monastère, demander pour lui et sa suite une hospitalité qui lui fut accordée avec empressement. C'était un généreux usage que pratiquaient les maisons religieuses au moyen âge; si parfois il leur en revenait quelque chose, jamais néanmoins leurs portes ne restèrent fermées au pauvre voyageur. Après avoir pris sa *réfection corporelle*, le duc interrogea l'abbé sur l'histoire du couvent. Longue fut l'énumération

« templum. novum. a. fundamentis. extruxit. D. Erminus. Fransoys. Atrebas. succ-
« cessor. ejus. gratitudinis. ergo. posuit. MDLXX. »

Digitized by Google

des saints personnages qui l'avaient illustré, des miracles qui témoignaient de la puissance de leur intercession ; ceux qui, comme le duc Hydulphe, payèrent de *tous leurs biens mondains* la faveur d'être enterrés dans l'église de Saint-Ursmer [1], ne furent pas omis. Émerveillé du récit, le voyageur témoigna le désir

« d'aller veoir ladicte esglise, pour saluer les bons saincts et patrons dudict « lieu, et se recommander en leurs prieres et oraysons, ce qu'il feit en grande « réverence et dévotion. Et après avoir faict ung espace son orayson devant « les corps saincts, et après au tombeau ou saint Ursmer avoit preint sa pre- « miere sepulture, il se sentit fort pesant et travaillé de somme, et veuille ou « non, il s'endormeit quelque peu. Et incontinent s'apparut à luy saint Ursmer, « disant qu'il avoit son orayson très aggréable, et qu'il lui seroit vray patron « et intercesseur envers Dieu le createur ; car, dict-il, jamays je n'aye delaissé « en danger ceulx quy m'ont requis chose quy leur fust necessaire, et aye « tousjours mes bons serviteurs en ma garde et protection tant de jour que « de nuict, en leur vie et à la morte, et particulierement à ceulx quy seront « ensepulturés icy ou j'aye preint ma premiere sepulture. Le bon duc, après « ceste vision, s'esveilla, et se trouva fort conforté et très joyeulx, et retour- « nant en son pays, avoit tousjours ceste vision en sa memoire. Et longtemps « après estant venus à ses derniers jours, et cognoissant sa mort approcher, « appelat ses hoires et amys, et feit son testament, et leur raconta ladicte « vision, leur commandant que après sa mort son corps feut ramené audict « Lobbes, et enterré en l'esglise Saint-Ursmer, et delaissat par testament aul- « cuns beaulx joyaulx à la dicte esglise, avecq certaine quantité d'or et d'ar- « gent [2]. »

Dans la nef à droite de l'église se trouve un petit autel, avec un réservoir en fer-blanc, sur lequel on lit : *Eau de sainte Reinilde.* Cette eau est censée provenir d'une source qui coule près du village

[1] C'est l'église paroissiale de Lobbes que fonda saint Ursmer, le successeur de saint Landelin.

[2] Extrait d'un manuscrit provenant de l'abbaye de Lobbes. Ce volume, auquel nous ferons encore quelques emprunts, est du commencement du XVIIe siècle.

Digitized by Google

de Saintes, entre Halle et Braine-le-Comte [1]; elle guérit, dit la légende [2], les blessures et les ulcères. Jadis c'était une mine d'or pour l'abbaye, qui s'était procuré une côte de la sainte, et lui avait élevé une statue qui la représentait donnant l'eau miraculeuse par un sein [3].

La vie de sainte Reinilde se rattache, par des circonstances curieuses, à l'histoire du monastère de Lobbes. Elle nous montre bien cette société informe qui souvent ne connaissait pas de milieu entre la ferveur religieuse et l'oubli de tous les devoirs, et dont les chefs couraient avec la même ardeur à l'apostolat et au crime. La mère de sainte Reinilde fut sainte Amalaberge, nièce sinon sœur du premier Pippin, et qui épousa un comte frank du nom de Witger. De cette union naquirent deux filles, Reinilde et Gudule. Quand Amalaberge les vit parvenues à l'âge où les soins d'une mère ne sont plus indispensables, elle conçut le projet de se retirer du monde. Son mari, à qui elle confia son dessein, l'approuva et suivit son exemple en s'associant aux pieux cénobites que saint Landelin avait réunis à Lobbes, quelques années auparavant. Sa femme prit le voile au monastère de Malbode (Maubeuge), que venait de fonder sainte Aldegonde, la sœur de sainte Waudru, toutes deux issues aussi de haute lignée [4]. Après sa mort, Amalaberge fut transportée à Lobbes, où ses restes reposèrent à côté de ceux de son mari.

[1] La châsse de sainte Reinilde, en argent doré, avec les statues des douze apôtres, que les collaborateurs de Bollandus ont jugée digne des honneurs de la reproduction, reposait autrefois dans l'église de Saintes. La Belgique possède encore un assez bon nombre de ces curieux monuments. Nous citerons entre autres la châsse de saint Maur, aussi d'argent doré, que conserve l'église de Florennes. C'est une œuvre remarquable par son travail et son antiquité; elle est du XIe siècle. S'il est vrai qu'elle est à vendre, il faut espérer que quelque main pieuse ou amie des arts l'empêchera d'être convertie en lingots.

[2] *Acta sanctorum Belgii*, vol. IV, p. 644.

[3] Cette dernière assertion a son fondement dans les dires de témoins oculaires.

[4] Si le Landry, oncle de sainte Aldegonde et de sainte Waudru, est le Landry dont les intrigues criminelles avec Frédegonde amenèrent l'assassinat du roi de Neustrie, Chilperich, c'est un exemple des étranges contrastes que présentait fréquemment une même famille.

Digitized by Google

Dans l'intervalle, ses deux filles avaient grandi : Gudule à Nivelle, sous la direction de sainte Gertrude, sa parente et fille de Pippin de Landen; Reinilde à Saintes, domaine où elle était née et que ses parents lui avaient laissé en héritage. Cette dernière, voulant une vie plus active, se décida à entreprendre un pélerinage en Palestine. A la veille de son départ, elle se rendit à Lobbes en compagnie de sa sœur, pour prier sur le tombeau de sa mère, et faire à l'abbaye donation d'une partie de ses propriétés.

« Or estant arrivées audict Lobbes, descendirent au monastere, et ayant « frappé à la porte, les relligieux respondirent par quelque petite fenestre sans « faire ouverture par la porte, qu'elles n'y pouvoient entrer, à cause que jamais « femme n'y avoit entré depuis la premiere fondation dudict monastere jus- « ques à l'heure presente; parquoy elles se pouvoient bien retirer, veu que ny « pour prieres ny pour argent elles n'y entreroient. Saincte Goule ayant ouy « ceste response, sans dilation retourna seulette à son logis ordinaire dont « elle estoit venue. Mais la glorieuse dame saincte Renelle, considerant que la « perseverance pouvoit mettre en estat son desir..... se jesta à genoulx nuds « sur la terre devant la porte de l'esglise, ainsy continuant par trois jours et « trois nuits continuelles sans gouster boire ny manger. De maniere qu'elle « persista en prieres.... jusque à ce que Dieu voulut demonstrer miraculeu- « sement les signes merveilleux de sa bonté et puissance infinie. A la troi- « sieme journée, environ la minuict que tous les relligieux reposoient, par la « puissance divine les portes et huys du monastere furent ouvertes miracu- « leusement, et la saincte vierge Renelle, espouse de Jesus, introduite et « transportée dedans l'esglise, et alors toutes les cloches du monastere com- « mencerent à sonner, sans que creatures humaines tirassent les cordes. Dont « les relligieux estant esveillés, et se donnants de merveille que ce pouvoit « estre, allerent tous à l'esglise, et trouverent la glorieuse ancelle de Jesus « Christ prosternée en terre, les bras estendus en croix devant l'image du « crucifix. Incontinent luy vindrent à demander qui elle estoit et quelle chose « elle cherchoit, et par quel moyen elle estoit entrée dedans l'esglise. Adonc « la saincte dame leur respondit avecq toute humilité et modestie : Entre vous, « hommes inhumains et sans miséricorde, n'avez eu compassion et pitié de « moy pauvre pecheresse, et ne m'aviez permis d'entrer dans vostre esglise. « Mais celuy, sans la misericorde duquel la fourmys, petit animal ne peut

Digitized by Google

« vivre.... celuy-là par sa bonté et puissance absolue a ouvert les portes de ce « monastere, m'introduisant dans ceste esglise ainsi que m'aves presentement « trouvé. Le prelat ou abbé de ce lieu, ensemble tous les relligieux, entendants les paroles et considérants la vertu et puissance divine, quant et quant « la modestie et la prudence de ceste vierge, cogneurent qu'elle estoit la bien « aymée de Dieu. Parquoy se jesterent incontinent à terre devant elle, la « requerant devostement avecq larmes qu'elle priasse Dieu pour eulx, que « par ses suffrages et intercessions il ne leur feust imputé à rayson qu'ils ne « l'avoyent admys au monastere. Apres ce commencerent incontinent à la « saluer l'ung l'aultre d'une fervente charité et dilection fraternelle. Or la « saincte et humble servante de Jesus-Christ.... derechef se prosterna à genoulx en présence d'ung chacun d'eulx, plorant et les suppliant tres instamment qu'elle feust recommandée en leurs prieres et oraysons... Elle feut « incontinent relevée honorablement par eulx, et avec grande reverence « receue et refectionnée selon les biens de la maison et maniere de vivre. La « refection estant parachevée, elle leur declara l'occasion de sa venue et sa « pieuse intention. Adonc elle offrit en solennelle devotion à sainct Pierre, « premier des apostres et patron du dict monastere de Lobbes, sa terre de « Sainctes avecq aultres cinq villages et appendances d'iceulx, lesquels tous elle « donnoit audict monastere, affin d'entretenir le service de Dieu et sustenter « les relligieux. Ceste donation estant acceptée par les prelat et relligieux du « susdict lieu, et par apres ratifiée et confirmée selon la maniere accoutumée, « la saincte vierge demanda humblement de recevoir la benediction de l'abbé « et de tous les relligieux, puis s'en retourna à Sainctes, ayant faict sainct « Pierre et ledict monastere de Lobbes heritiers de tous ses terres et possessions [1]. »

Reinilde accomplit son pélerinage, revint à Sainctes, après plusieurs années d'absence, et périt de la main des Frisons [2], lors d'une invasion qu'ils firent en Austrasie, vers l'époque où Pippin de Herstal se présenta pour recueillir l'héritage de son aïeul (680).

[1] Ce passage est encore extrait du manuscrit cité précédemment; l'auteur ne fait que paraphraser ce que contient à ce sujet la vie de sainte Reinilde, insérée dans Bollandus. *Acta sanctorum*, juillet, vol. IV, p. 173.

[2] Des Huns, disent les légendaires, qui donnaient ce terrible nom à tous les barbares encore païens.

Digitized by Google

Cet épisode a interrompu notre description de l'église paroissiale de Lobbes. Aux côtés de l'escalier du chœur, sont deux portes, conduisant à une crypte. Sans nul doute, cette partie est la plus ancienne de l'édifice, celle aussi qui a le mieux conservé sa couleur primitive. Huit colonnes de pierre supportent la voûte. Dans le fond s'élève un autel, et le mur opposé renferme un puits, à l'existence duquel se rattachent de curieuses légendes. A terre et sur les murs on remarque plusieurs pierres tumulaires, représentant des moines les mains jointes [1]. L'une d'elles, la plus ancienne, qui est enchâssée dans le mur de gauche, se distingue par le luisant des parties saillantes de la sculpture. Interrogez votre *cicerone,* il vous dira que cette effigie représente saint Dodo, à l'intercession puissante contre les maux de reins; sa vénérable face porte en effet les traces du contact de tous les rhumatisés de la contrée. Cette tombe évidemment ne pouvait être celle de saint Dodo, un disciple de saint Ursmer, à qui fut confiée la direction de l'abbaye de Walers, autre fondation de saint Landelin. L'envie nous ayant pris de lire l'inscription, nous en déchiffrâmes assez pour nous assurer que la figure reproduite sur la pierre était celle de l'abbé Caulier, qui posa la première pierre de la reconstruction du monastère, incendié en 1546, restauration qui fut achevée par son successeur, l'abbé Chapron [2]. Cette pierre est donc postérieure à 1550, date de la mort de Caulier, et les deux crosses qui la distinguent rappellent que le défunt avait été abbé de Saint-Gérard de Brogne, avant d'exercer les mêmes fonctions à Lobbes.

Aux deux côtés de l'autel, toujours dans la crypte, s'élèvent deux

[1] Nous avouons ne pas avoir remarqué dans la crypte de Lobbes ce que Martène et Durand disent y avoir vu : « les tombeaux de six ou sept abbés reconnus pour saints; » et nous sommes tentés de croire que les savants bénédictins en auront cru leurs guides sur parole. *Voyage littéraire de deux bénédictins,* vol. II, p. 210.

[2] Nous ne pûmes, à cause de l'élévation, lire la partie supérieure de l'inscription; les côtés portent : « Tres annos novies pastoris munere functus, vivit apud superos « prœmia digna..... Villelmus Cavlie clauditur hoc lapide. Æternam laudem cui Lob- « bica claustra rependunt..... »

Digitized by Google

sarcophages en bois, avec les figures d'abbés morts et revêtus de leurs habits pontificaux. Sur celui de droite on lit : *Sepulchrum sancti Ermini;* sur celui de gauche : *Sepulchrum sancti Ursmari.* Peut-être ces sculptures, qui sont modernes et d'un assez beau travail, représentent-elles des monuments existant autrefois en marbre dans l'église de l'abbaye, où ces deux saints avaient des mausolées.

Certain curé de Lobbes, dont le nom nous échappe, eut un jour une idée originale : fatigué de gravir tant de marches pour arriver à son autel, il voulut s'en épargner la peine à l'avenir. Son projet était d'une remarquable simplicité : on eût, avec quelques charretées de pierres et de terre, comblé la crypte et abaissé le chœur au niveau de la nef. D'ordinaire les conseils de fabrique ne brillent point par le discernement et par un amour excessif pour les monuments anciens ; celui de Lobbes n'eût probablement pas fait exception. Heureusement le projet du bon curé ne pouvait se réaliser sans une dépense peu proportionnée aux revenus de l'église; et comme l'obstacle était de nature à agir immédiatement sur des intelligences de marguilliers, on n'eût pas à déplorer la destruction d'un édifice religieux, qui se rattache à l'établissement du christianisme dans notre pays.

Il ne faut pas en effet se représenter la Belgique [1] comme ayant fait, au VIIe siècle, de grands progrès dans la civilisation. L'influence romaine en Gaule fut celle d'un foyer dont la chaleur se perd dans l'éloignement. Le midi, plus rapproché, plus anciennement conquis, accueillit complétement le langage et les institutions de la ville éternelle. A mesure que l'on avançait vers le nord, l'assimilation diminuait, et dans la partie la plus reculée il n'en existait plus de traces. Il en fut de même du christianisme, qui triompha dans la Gaule méridionale, plusieurs siècles avant de s'établir à l'extrémité opposée.

[1] Sous cette dénomination, nous n'entendons pas la Belgique de César, comprise entre le Rhin et la Seine, mais la Belgique moderne.

Digitized by Google

Le progrès moral des provinces éloignées importait peu à Rome. En occupant la partie nord-est de la Gaule, elle n'eut qu'une chose en vue : assurer ses communications avec le Rhin, sa frontière naturelle, son boulevard contre les Germains. C'est dans cette intention, et non pour faciliter les relations des habitants entre eux, que furent ouvertes trois grandes voies, ayant Bavay pour centre commun : la première passait par Tournai, aboutissait à Boulogne et correspondait avec la Grande-Bretagne; la deuxième traversait la Hesbaye, la Meuse à Maestricht, et conduisait à Cologne; la troisième coupait en partie la forêt des Ardennes, et se rendait à Trèves. Sur ces voies romaines s'élevèrent les quelques villes qui peuvent reporter leur existence à cette époque. Là seulement le contact entre les indigènes et les vainqueurs du monde obtint un résultat. Et ce fut encore un résultat forcé, qui n'entrait pas dans les prévisions et les calculs de Rome; il lui suffisait à elle que le pays courbât silencieusement la tête sous le joug, et César, en procédant à l'extermination systématique de la population, n'avait été que l'intelligent interprète de cet horrible esprit d'égoïsme qui faisait la base de la politique patricienne.

Comment la civilisation aurait-elle pénétré dans l'intérieur? La forêt des Ardennes remplissait l'espace compris entre les deux routes de Trèves et de Cologne; au nord de cette dernière route et de celle de Boulogne s'étendait la forêt charbonnière, et plus au nord encore, le territoire marécageux des Ménapiens. Plusieurs siècles étaient nécessaires pour forcer la barbarie dans ces redoutables retranchements : honorable mission réservée au christianisme et qui, à la longue, eût été accomplie sous l'administration des empereurs. Mais précisément à l'époque où la conversion de Constantin, en décrétant le triomphe de l'Évangile sur les doctrines surannées du polythéisme, avertit les chrétiens que la lutte intérieure avait cessé et leur ouvrit la carrière d'un apostolat lointain, la Belgique s'apprêtait à secouer un joug odieux. Les Franks, dont l'établissement remonte à cette époque, vinrent renforcer la rudesse de mœurs que n'avaient pas dépouillée les peuples d'origine germanique qui s'y étaient établis avant eux.

Digitized by Google

La barbarie reparut dans la Gaule septentrionale plus puissante que jamais, et le siècle qui précéda l'avénement de Clovis fut une époque d'horrible épreuve pour la partie occidentale de l'empire romain. Au temps des grandes migrations, la chaîne destinée à transmettre aux générations à venir l'expérience des siècles passés faillit se rompre. Insensiblement le torrent se calma, et une ère nouvelle s'ouvrit quand, dans les dernières années du ve siècle, le fondateur de l'empire des Franks courba le front devant saint Remy, et s'assura ainsi, avec les sympathies du clergé gallo-romain, la prépondérance sur les Westgoths et les Burgondes ariens, qui avaient aussi pris leur part des dépouilles impériales.

Les résultats de cette conversion pour la Belgique ne furent néanmoins pas immédiats, et les premiers Mérovingiens se montrèrent les dignes héritiers des barbares qui avaient, à tour de rôle, ravagé l'Occident. Peu soucieux de justifier leur titre de fils aînés de l'Église, ils restèrent fort indifférents à la propagation du christianisme. Leur intervention était inutile dans la partie occidentale de l'empire des Franks, sur le territoire récemment conquis où dominait l'élément romain; mais à l'est de la Meuse et de l'Escaut, pour que l'Évangile pénétrât au sein des tribus germaniques qui formaient la masse de la population, il fallait l'appui d'une influence puissante. L'Austrasie ne pouvait l'attendre des chefs sortis de son sein pour marcher à la conquête de pays plus riches, et qui la négligeaient alors; c'était à une dynastie nationale à le lui procurer.

Au commencement du viie siècle, la famille carlovingienne avait jeté les fondements de son pouvoir et de sa popularité; les Franks germains, comme les qualifient les vieux chroniqueurs pour les distinguer de leurs frères abâtardis, eurent désormais un chef autour duquel ils se rallièrent. Pippin le Vieux ou de Landen, aidé de son ami l'évêque de Metz, Arnulf, encouragea vivement la prédication de l'Évangile. A sa voix, les défrichements commencèrent, et des monastères s'élevèrent sur différents points; Itte, sa veuve, et ses deux filles Begge et Gertrude, en fondèrent deux à Andenne et

Digitized by Google

à Nivelle. Les plus anciens s'éloignèrent peu des grandes voies de communication ouvertes par les Romains, et cela prouve quelle était au VIIe siècle encore l'impénétrabilité de la contrée. Saint Amand et saint Liévin, dont le puissant maire du palais favorisa les pieux efforts, et qui, peu d'années après sa mort [1], se hasardèrent à traverser la forêt charbonnière, furent au nombre des premiers apôtres de la Flandre.

L'impulsion une fois donnée, la conversion de l'Austrasie fit de rapides progrès. On en fut surtout redevable à des missionnaires d'origine germanique, anglo-saxons ou franks; les ecclésiastiques gallo-romains ne connaissaient pas l'idiôme des barbares, et n'avaient pas d'ailleurs en général assez de ferveur pour courir les dangers de l'apostolat.

Le fondateur de l'abbaye de Lobbes, saint Landelin, fut aussi un civilisateur de race barbare. Il naquit sous le règne de Dagobert Ier [2], de parents illustres parmi les Franks établis dans le *pagus* de Cambray. Un évêque de cette ville, saint Aubert, son parrain, se chargea de son éducation, l'instruisit, puis voulut le faire entrer dans les ordres.

« Quelques amis ayant eu connaissance du projet, cherchèrent à le détour-
« ner de l'amour du ciel, lui disant : *Quelle belle jeunesse on veut enlever au*
« *monde! frère, n'y consens pas, si tu tiens encore à être utile à toi et à tes*
« *parents. Il vaut bien mieux, crois-en nos avis, quitter le monastère pour con-*
« *naître les délices du siècle, que vivre ici comme un mort. Viens avec nous;*
« *tu auras tout ce que tu peux désirer, et nous te rassasierons de plaisirs* [3]. »

Landelin ne démentit pas son origine franke qui le poussait à une vie active et désordonnée plutôt qu'à la retraite; il quitta furtivement saint Aubert qui, « accablé de douleur, le pleura comme
« s'il était mort; et réellement il l'était, puisqu'il servait le diable [4]. »

[1] Vers 650.

[2] Ainsi avant 638.

[3] Voir la vie de saint Landelin, dans les *Acta sanctorum*, juin, vol. II, p. 1062.

[4] *Ibid.*

Digitized by Google

Longtemps l'ingrat élève, sous le nom emprunté de Maurosus, vécut de meurtres et de rapines [1]. Enfin la miséricorde divine accéda aux ferventes prières de l'évêque.

« Un jour Maurosus s'apprêtait à piller, avec ses complices, une riche « maison. La nuit survint, et un nouveau crime allait être commis, quand il « plut à Dieu de frapper subitement de mort un des bandits. En proie à une vio- « lente douleur, Maurosus s'endort, et voit les démons conduisant en enfer « l'âme de son camarade. Ce spectacle le remplit d'une épouvante qu'aug- « mente encore l'apparition d'un ange du Seigneur : *Voilà,* lui crie celui-ci « d'une voix terrible, *la récompense de tes travaux. Crois-tu, ô Landelin, « qu'il vaille mieux être ainsi plongé dans le gouffre infernal, que partager « nos joies célestes? Abandonne les œuvres du maudit... Va trouver ton père « spirituel, le respectable Aubert, et suis les conseils que sa bouche te « dictera* [2]. »

Poussé par les cris d'une conscience bourrelée, Landelin court se jeter aux pieds de l'évêque, qui l'accueille en enfant prodigue, l'affermit dans ses bonnes résolutions, et finit par lui conférer la tonsure après l'avoir soumis à une longue épreuve. A son retour de deux voyages à Rome, il est successivement élevé au diaconat et à la prêtrise. Alors commence son apostolat.

Chargé des bénédictions de saint Aubert, Landelin se dirigea vers le *Hainaw,* et s'arrêta dans un lieu désert, sur la Sambre; des bois épais et un ruisseau qui se décharge dans la rivière, firent donner à la localité le nom de Loo-bach [3]. Il y fonda un monastère [4] qu'il dédia aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et y établit plusieurs cénobites. Puis, dans l'ardeur de son zèle pieux, il alla éta-

[1] « Cœdibus et rapinis. » *Ibid.*

[2] *Ibid.*

[3] « *Lo* quidem (Teutones) vocant obumbrationem nemorum; *bach* autem rivum; « quæ duo si componantur faciunt : *obumbraculi rivum.* » *Folcuinus, gesta abbatum Lobbiensium,* cap. 1 *in Spicilegio,* vol. II, p. 730. Lobbes est, en effet, dans les documents les plus anciens, indiqué sous le nom latin de *Laubacum.*

[4] Vers 650, à l'époque où saint Amand arrivait sur l'Escaut.

Digitized by Google

blir encore les abbayes d'Alne [1], de Walers [2] et de Crépin [3]. Ce fut dans cette dernière retraite qu'il mourut, moins accablé d'années que des suites de ses mortifications volontaires [4]. Lobbes obtint la part la plus large dans ses libéralités et dans son patrimoine, que les chroniqueurs nous disent avoir été considérable.

L'histoire des premiers siècles de cette abbaye fourmille d'intéressants épisodes, racontés par les légendaires avec cette naïveté que comportent seuls les temps de ferveur religieuse. Dépouillés du merveilleux qui les entoure, ces récits sont encore une mine féconde de curieux détails de mœurs, la source principale où doit puiser celui qui veut se faire une idée exacte de l'état social de l'Europe au commencement du moyen âge.

Avant de quitter Lobbes, saint Landelin pourvut à son remplacement; celui de ses disciples qu'il désigna pour son successeur fut Ursmer, né d'une famille obscure de la Thiérarche. Quelque temps avant de le mettre au monde, la mère d'Ursmer eut un songe où lui furent révélées les brillantes destinées de son fils.

« Une nuit lui apparut un vieillard qui lui dit, en lui présentant un petit « enfant : *Prends cet enfant et nourris-le.* Comme au pays la famine était « grande, la pauvre femme répondit : *Comment le nourrirai-je, Seigneur ? Il « ne me reste rien.* Le vieillard lui mit alors un pain dans la main, en lui « disant : *Voilà de quoi le nourrir.* La mère d'Ursmer accepta le pain, dont le « volume tout à coup s'augmenta considérablement. Pleine de joie, elle s'écria : « *Que vois-je ? Que signifie cela ? — Tu enfanteras,* lui répliqua le vieillard, *un « fils qui supportera une partie du royaume* [5]. L'enfant grandit en âge et en « sagesse. Il était, dit son biographe, chaste de corps, dévot d'esprit, affable « pour tous, d'un extérieur agréable; possédant la prudence, la tempérance, « la force et la justice; d'une rare longanimité, et large dans ses aumônes; « patient, doux, humble, et d'une charité parfaite. »

[1] Aussi sur la Sambre, à deux lieues en dessous de Lobbes.

[2] Dans la Thiérarche, entre La Capelle et Rocroy.

[3] Près de Valenciennes.

[4] Vers 686.

[5] Voir dans les *Acta sanctorum,* avril, vol. II, p. 560, la vie de saint Ursmer, par Anson, 8e abbé de Lobbes. 776-790.

Digitized by Google

Tel fut l'homme que Pippin de Herstal agréa pour diriger un monastère dont il suivait avec intérêt les progrès, et qu'il enrichissait de ses libéralités. Ursmer lui fut recommandé par un de ses leudes, le duc Hydulphe qui, plus tard, quitta le monde pour se retirer à Lobbes. La comtesse Aye, femme d'Hydulphe [1], appartenait à une de ces puissantes familles austrasiennes qui, suivant l'exemple donné par les Pippins, travaillèrent activement à la civilisation du pays; elle était cousine germaine de sainte Waudru.

Quand la défaite des Neustriens et de leur roi Thierry à Testry [2], eut donné à Pippin de Herstal, avec le titre de duc et prince des Francs [3], la suprême autorité dans tout l'empire, l'œuvre civilisatrice fut reprise avec un redoublement de zèle. Le christianisme continua à marcher à grands pas dans toute l'Austrasie. Et cependant plus d'un demi-siècle après saint Amand, l'idolâtrie couvrait encore une partie de la Flandre; les légendaires nous représentent Ursmer, travaillant à la conversion des descendants des Ménapiens. Après avoir jeté les fondements des monastères d'Afflighem et d'Aldenbourg, il revint, en 713, mourir à sa douce abbaye de Lobbes.

Quinze ans auparavant, il avait fait la consécration solennelle de l'église abbatiale, commencée par son prédécesseur. Il n'y eut point cependant sa sépulture, car elle ne pouvait *être polluée par les cadavres des morts* [4]. Le pape Jean VI, rapportait la tradition, en lui donnant une relique du prince des apôtres, y avait mis pour condition que nul ne fût enterré dans le monastère où elle reposerait [5]. Pour avoir un cimetière convenable, Ursmer fit construire,

[1] Elle fut canonisée ainsi que son mari, et leurs vies se trouvent également dans Bollandus, vol. d'avril, II, p. 579, et de juin, IV, p. 583.

[2] En 687.

[3] Folcuin se sert des expressions remarquables : « Pippino agente in sceptris. » *Gesta abbatum Lobiensium*, ch. V.

[4] Folcuin, *ibid.*, ch. IV.

[5] « La cause fut pour ce que Monsieur sainct Ursmer impetra du pape l'os qui se « joinct avec le gros de la jambe, venant du prince des apôtres, à telle condition que « là où reposeroient tels joyaulx et reliquaires, personne n'y seroit ensepulturé. » Manuscrit déjà cité.

Digitized by Google

sur le sommet de la montagne qui domine l'abbaye, une église qu'il dédia à la vierge Marie, et que ses successeurs augmentèrent jusqu'à ce qu'elle obtint l'étendue qu'elle a aujourd'hui; c'est l'église paroissiale dont nous avons fait la description.

Pressentant sa fin prochaine, le saint abbé choisit pour son successeur, du consentement de la communauté, son disciple favori, Ermin. Celui-ci était encore de race franke, et se voua de bonne heure à la vie religieuse. Un évêque de Laon, Madelgar, entreprit son éducation, et l'élève fit de tels progrès que sa réputation bientôt parvint jusqu'à Lobbes. Saint Ursmer lia connaissance avec lui, mais cela ne suffisait pas.

« Il arriva qu'un seigneur du nom d'Hayledalde, puissant dans le palais de « Pippin, passa sur le territoire de Laon. Madelgar ayant appris la venue « d'un tel personnage dans son diocèse, lui fit préparer un repas splendide « et de nombreux présents. Hayledalde arriva chez l'évêque, et apprenant « qu'il s'apprêtait à lui faire des présents, il l'appela pour lui dire : *Je t'en « prie, ne me donne que ce que je te demanderai.—Demande ce que tu veux,* lui « répondit Madelgar, *je te l'accorderai avec plaisir.* Charmé de cette réponse, « Hayledalde repartit : *Ma demande tend uniquement à ce que tu permettes à « un de tes prêtres, nommé Ermin, d'aller rester au monastère de Lobbes avec « saint Ursmer, pour y conduire à bonne fin l'œuvre commencée.* A cette pro- « position Madelgar conçut un vif chagrin, mais comme il ne voulait ni ne « pouvait refuser, il consentit en disant : Qu'il aille où tu veux [1]. »

Ermin se rendit donc à Lobbes dont il fut le troisième abbé. Vraisemblablement cette mission d'Hayledalde auprès de Madelgar, avait été commandée par Pippin de Herstal, qui mourut à Jupille un an après saint Ursmer [2].

La part importante que le monastère de Lobbes prit à la conversion de l'Austrasie, nous est attestée par le titre d'évêque que portèrent ses premiers abbés, quoiqu'ils ne fussent pas à la tête

[1] Voir dans les *Acta sanctorum* (avril, vol. III, p. 374), la vie de saint Ermin, par l'abbé Anson.

[2] En 714.

Digitized by Google

d'un diocèse [1]. Ce fut encore l'intervention des Pippins qui leur valut de Rome cette glorieuse distinction.

La mort du puissant chef des Franks germains, fut un moment de crise pour l'Austrasie et sa dynastie nationale. Les deux fils de Plectrude avaient précédé leur père dans la tombe, et la descendance légitime des Pippins se trouvait réduite à un enfant mineur. L'occasion était favorable, et les Franks romains, vaincus à Testry, firent une dernière tentative pour ressaisir la prépondérance qui leur échappait. Le Frison Ratbod, l'opiniâtre païen qui avait préféré l'enfer en compagnie de ses ancêtres au paradis où il se fût trouvé seul de sa famille, se joignit à eux, et Théodebald, le petit-fils de Plectrude, ne put empêcher cette formidable jonction [2]. Les guerriers austrasiens se dispersèrent, abandonnant le territoire aux dévastations d'un ennemi féroce. Leur cause semblait désespérée, quand tout à coup se présenta à eux un jeune homme dans les traits duquel semblait revivre Pippin; c'était un fils que ce dernier avait eu d'Alpaïs, sœur d'un de ses fidèles, pour laquelle il répudia la vieille Plectrude unie à lui par la main du prêtre.

Les chroniqueurs ont flétri du nom de concubinage cette nouvelle union; mais la considération dont fut entouré dès l'abord le fils d'Alpaïs, prouve que les usages franks, qui autorisaient la répudiation et même la polygamie, n'avaient pas encore cédé aux prescriptions plus sévères du catholicisme.

Charles, à qui la vigueur de son bras valut plus tard le surnom énergique de Marteau [3], réunit une bande de fidèles peu nombreuse, mais qu'augmentèrent bientôt de légers succès obtenus sur des partis isolés de Neustriens. Insensiblement le courage revint aux Austrasiens, et Charles, deux ans environ après la mort de son père, prit enfin une terrible revanche : les Neustriens avec leur maire Ragenfried furent successivement défaits à Vincy, puis à

[1] Voir dans les *Acta sanctorum*, l'appendice 1 à la vie de saint Ursmer.

[2] En 715.

[3] « Tudetes, Martellus. »

Digitized by Google

Soissons [1], et obligés de subir, pendant plus de deux siècles, les lois d'une famille que leur imposa la conquête.

Le biographe de saint Ermin nous le présente comme ayant prédit ces succès.

« Ragenfried, dit-il, avait déclaré la guerre à Charles. La veille du jour où « ils en vinrent aux mains, l'homme de Dieu s'était, selon son habitude, après « matines, retiré dans son oratoire pour y prier seul. Quand il eut longtemps « chanté, il lui prit une telle envie de dormir, qu'à peine il pouvait se tenir « sur pied. Au milieu des efforts qu'il faisait pour résister au sommeil, il « entendit une voix qui lui cria : *Charles est victorieux.* Les frères étant réu- « nis, il leur conta ce qu'il avait ouï, et ce que vérifia l'événement ; car Ragen- « fried ayant été défait et son armée exterminée, Charles rangea sous ses lois « tout l'empire des Franks. »

Il est permis de croire que le moine austrasien, entraîné par ses sympathies, prit pour une révélation les rêves d'une imagination exaltée par la gravité des circonstances au milieu desquelles il était placé.

Une vision semblable lui apprit la mort du duc Ratbod, à la veille d'une invasion projetée contre l'Austrasie.

« Les Franks, c'est toujours l'abbé Anson qui parle, ayant eu connaissance « des desseins de leur ennemi, furent saisis d'une grande crainte, car ils se « rappelaient que rudement défaits par lui, ils avaient dû jadis prendre la « fuite [2]. Mais Dieu, prenant pitié de ses serviteurs, ne permit pas au païen « d'entrer sur les terres des Franks, et le frappa de mort. Or il arriva que le « même jour, saint Ermin se rendant à cheval du monastère au village de « Fléon [3], dit à ses compagnons : *En vérité je vous le dis, en ce moment tombe « une des grandeurs de la terre.* On tint note de la date, et il se trouva que le « duc Ratbod fut frappé au jour et à l'heure même qu'il avait été révélé à « saint Ermin [4]. »

[1] En 717 et 719.

[2] « Reminiscentes quod olim ab eo graviter vulnerati, terga vertissent. » *Acta sanctorum*, avril, vol. III, p. 374.

[3] Fléon, ou plutôt Floyon, lieu de naissance de saint Ursmer, est un village près d'Avesnes.

[4] *Acta sanctorum, ibid.*

Digitized by Google

Nous trouvons encore dans cette biographie un passage qui renferme un tableau de mœurs, et une preuve des relations amicales qui existaient entre l'abbé de Lobbes et le vainqueur des Arabes. A peu de distance du monastère et à l'entrée de la forêt charbonnière, existait la villa de Leptines [1], séjour favori de Charles qui aimait à y jouir des plaisirs de la chasse.

« Un jour qu'il s'y rendait, se trouvant non loin de Lobbes, il dit à ses « serviteurs : *Allons à l'abbaye.* Aussitôt les cuisiniers et les boulangers, avec « le reste des domestiques, ayant pris cette direction, arrivèrent au monastère « en disant : *Charles nous suit.* Saint Ermin chantait précisément les psaumes « et priait dans son oratoire. Le monastère se remplissant d'une foule de gens « armés, le prévôt, Martin, envoya un moine à l'oratoire pour demander à « l'évêque de conduire la communauté à la rencontre du prince. Ce moine « trouva le saint entonnant le psaume : *Deus judicium tuum regi da, et jus-* « *titiam tuam filio regis,* et s'acquitta respectueusement de sa mission. L'évêque « lui répondit : *Sors d'ici,* et continua à chanter Le prévôt chargea de la même « mission un autre religieux, que l'évêque renvoya également sans discontinuer ses prières. Enfin Martin, dont la bile était émue, entra furieux dans « l'oratoire et dit à l'évêque : *Votre conduite est singulière* [2]. *Pourquoi donc* « *ne venez-vous pas nous dire ce qu'il faut faire? Charles, notre seigneur, est* « *sur le point d'arriver ici.* Le saint ayant achevé sa prière et se sentant plein « de l'esprit de prophétie, lui répondit : *Allez à ceux qui viennent d'arriver;* « *donnez-leur tout ce qu'il faut, et dites-leur qu'ils peuvent retourner près de* « *leur maître; car, en vérité, Charles ne viendra pas au monastère cette année.* « Le prévôt exécuta les ordres de son pieux abbé, et la multitude qui était « entrée partit, après avoir pris ce qui lui était nécessaire; et Charles, en effet, « acheva la route qu'il avait commencée [3]. »

[1] Leptines, aujourd'hui Estines, est célèbre à cause d'un champ de Mars que Carloman, frère de Pippin le Bref, y tint en 743, pour régler l'importante question de la restitution, à titre de « précaires, » des biens dont Charles-Martel avait dépouillé un grand nombre d'églises neustriennes au profit de ses Austrasiens.

[2] « Denique Martinus, jam felle commotus, ingressus ad eum, cum furore dixit : « mirabile est quod agis? »

[3] *Acta sanctorum, ibid.*

Digitized by Google

Saint Ermin mourut en 737. Quinze ans après, le dernier Mérovingien, Childerich III, fut relégué dans le monastère de saint Bertin à Sithiu [1], et Pippin le Bref fut salué roi par les Francs réunis à Soissons. L'apôtre de la Germanie, Winfried [2] le sacra, et fit jurer à ses fidèles *que jamais ils ne prendraient un roi issu des reins d'un autre homme* [3].

Cet événement avait été prédit longtemps auparavant par saint Ermin, et voici dans quelles circonstances :

« Un jour qu'il était né un enfant à Charles, il vint à Lobbes un homme « qui s'entretint longtemps avec Ermin, et qui, tout en causant, lui dit : « *Charles a un fils.* L'abbé s'enquit du nom qu'on lui avait donné : *Il s'appelle* « *Pippin,* lui fut-il répondu. Le visiteur étant parti, Ermin dit à ceux qui « l'entouraient : *Cet enfant obtiendra l'empire des Francs, et le gouvernera « avec une vigueur que nul de sa race encore n'aura montrée.* »

En effet, ajoute le biographe, qui était contemporain de Charlemagne, *nous l'avons vu appelé à régner sur tous les Francs* [4].

Les successeurs de saint Ermin continuèrent l'œuvre de civilisation si glorieusement commencée par leurs devanciers. Au IXe siècle, les écoles de Lobbes étaient célébrées à l'égal de celles de Liége et de Saint-Bertin, et les hommes illustres qui en sortirent portèrent sa renommée au loin.

L'abbaye eut aussi ses jours d'amertume. Peu d'années après la mort de Charlemagne, les Normands se ruèrent sur l'Europe occidentale. Pendant un demi-siècle, la Belgique fut livrée à leurs déprédations. Enhardis par le défaut de résistance, ces audacieux pirates remontaient, sur de légers bateaux, l'Escaut et la Meuse qui

[1] Saint-Omer.

[2] Saint Boniface.

[3] « Ut nunquam de alterius lumbis regem in ævo præsumant eligere. » *Clausula de Pippini consecratione,* à la suite du *Continuateur de Fredegaire,* dans le t. V, p. 9, des *Scriptores rerum franc.*

[4] « Cernimus nos sublimatum eum in universum regnum francorum. » *Acta sanctorum, ibid.*

Digitized by Google

les portaient dans l'intérieur du pays; puis, s'avançant toujours davantage, ils allaient mettant à sac l'une après l'autre les plus riches provinces de la Gaule. Rien ne prouve mieux la profonde et rapide décadence de la dynastie carlovingienne, que cet abandon à quelques bandes de pillards d'un pays vaste et fertile en ressources. C'était à ne plus reconnaître ces Franks au courage aventureux, qui se proclamaient audacieusement *forts sous les armes* [1].

L'histoire doit soigneusement enregistrer les noms des hommes de cœur qui protestèrent, par leur conduite, contre cette lâcheté générale. De ce nombre fut Francon, évêque de Liége en même temps qu'abbé de Lobbes. Les religieux avaient abandonné le monastère pour se retirer avec leurs reliques dans la petite ville de Thuin, un de leurs domaines réputé inexpugnable. Désolé de voir son diocèse et les propriétés de son abbaye livrés à la dévastation, Francon prit la généreuse résolution, lui clerc voué dès sa jeunesse au service de Dieu, de marcher à la tête de ses vassaux. Il s'associa son parent, le comte de Hainaut, Régnier au *long-col,* dont nos annales ont aussi célébré le courage dans cette horrible tourmente. Le succès couronna leurs efforts; *rarement vaincus et souvent vainqueurs* [2], nous dit un chroniqueur du xe siècle, ils luttèrent jusqu'à ce qu'enfin la conversion et la mort d'un chef du nom de Godfried, délivrèrent des pirateries des Normands la partie occidentale de la Belgique.

Quoique cette guerre, comme le fait remarquer le même chroniqueur, fût nécessaire et bien juste aux yeux du peuple, le vertueux abbé crut que des mains teintes de sang ne pouvaient plus vaquer au service des autels. Il provoqua donc la nomination de deux suffragants, et finit ses jours dans la retraite [3]. Les domaines du monastère souffrirent, mais il ne paraît pas que les édifices religieux de Lobbes aient éprouvé de grands dommages; la nouvelle église

[1] Prologue de la loi salique.

[2] « Perraro victi, multoties exstitere victores. » *Folcuinus gesta abbat. Lob.*, cap. XVII.

[3] *Anselmi gesta pontificum Leodiensium, in Chapeauvillo,* vol. I, p. 158.

Digitized by Google

abbatiale dont Francon avait jeté les fondements, fut achevée par son successeur, Étienne.

Aux Normands succédèrent les Hongrois.

Les circonstances qui provoquèrent l'apparition en Belgique de ce peuple féroce, parti du centre de l'Asie, dépeignent bien ces temps malheureux où l'anarchie se montrait partout, le pouvoir modérateur nulle part. Un chef des Franks orientaux, Conrad le Rouge [1], avait obtenu, de l'empereur Othon le Grand, le duché de Lotharingie et la main de sa fille Luidgarde. Quelques années après, mécontent de son beau-père dont il croyait avoir sujet de se plaindre, il se révolta et réclama l'aide des Hongrois qui, depuis près d'un demi-siècle, faisaient peser sur l'Allemagne et l'Italie les calamités que la Gaule avait éprouvées de la main des Normands. Un intervalle de vingt ans avait réparé les pertes éprouvées par eux à Mersebourg, sous le règne de Henri l'Oiseleur [2], et l'armée qu'ils mirent en campagne à la demande du gendre d'Othon était si nombreuse, que dans leur présomption ils se vantaient de faire boire à leurs coursiers tous les fleuves de la Germanie.

Conduits par Conrad lui-même [3], et commandés par un chef du nom de Bolg [4], les Hongrois, après avoir saccagé la Bavière, traversèrent le Rhin à Worms, qu'ils réduisirent en cendres, et se présentèrent pour passer la Meuse à Maestricht. Épouvanté de la férocité de ces hordes asiatiques, des horreurs dont il était la cause et le témoin, le transfuge frank revint à des sentiments meilleurs, quitta ses sauvages alliés, et courut se jeter aux pieds de l'empereur qui lui accorda sa grâce.

Repoussés sous les murs de Maestricht, les barbares tournèrent à gauche, mirent au pillage la partie orientale du *Masgau*, traver-

[1] Folcuin l'appelle Conon.

[2] En 934.

[3] « Conradus dux, dei et imperatoris transfuga, ad Ungaros se conferens, eos in « Lotharingiam usque ad carbonariam sylvam perduxit. » *Sigeberti chron.*, *ad annum* 955.

[4] « Bulgio, » dit Balderic, *Chron. Camer.*, I, 74.

Digitized by Google

sèrent ensuite la Meuse et entrèrent en Hesbaye, dans les derniers jours de mars 954. La terreur les précédait et les dépeignait comme

« une nation de gens idolâtres, n'ayant aulcune cognoissance de Dieu, vivant « de rapines, plus cruels que bestes, mangeant chair crue et beuvant le sang « humain, lequel leur estoit plus doux et savoureux que vin [1].

Cette réputation d'antropophagie, que les annalistes des siècles précédents firent aussi aux Huns d'Attila, doit être attribuée à l'horrible frayeur que ces hideux Tartares inspirèrent. Il n'y eut de résistance que sur certains point fortifiés,

« car la chevalerie des roys de France et d'Allemagne, des ducs et comtes, « mesme la tres noble gendarmerie lotharienne jadis tant prisée et louée, fut « à la venue des Hongrois sy estonnée et esperdue, qu'ung chascun se retiroit « en ses chasteaulx et forteresses, et n'avoit soing que de luy-mesme, et s'en- « fuyoient tous devant eulx. »

Quand on sut à Lobbes que les Hongrois approchaient, « mettant « tout le plat pays au feu et à l'espée, » les religieux ne virent rien de mieux à faire que de leur envoyer un député, chargé d'obtenir

« quelqu'appoinctement pour certaine somme de deniers. Et à ceste legation « comme orateur pour la congregation, fut esleu deputé damp Hubert, homme « tres saige et vertueulx, et prest de mourir sy besoing estoit pour l'amour du « sainct lieu. Tant marcha ledit damp Hubert avecq son serviteur, qu'il arriva « là ou l'armée estoit, et feit tant qu'il eut audience des chefs; et sa legation « faicte, en leur donnant certaine somme d'argent [2], il obtint ce qu'il de

[1] Nous faisons cet emprunt, et ceux qui suivent, au manuscrit déjà cité. Folcuin qui fut témoin de l'événement, en a laissé un récit détaillé (*Gesta abbat. Lob.*, cap. xxv); mais la narration qui nous fournit nos extraits renferme des circonstances omises par le savant abbé, et qui doivent avoir été puisées à des sources perdues aujourd'hui. Nous ajouterons que ce manuscrit, qui est une histoire complète de l'abbaye de Lobbes depuis sa fondation jusqu'à la fin du XIIIe siècle, renferme plusieur documents qui ne font que paraphraser des documents déjà publiés.

[2] Folcuin dit que la somme payée fut de 200 sous.

Digitized by Google

« mandoit, c'est à scavoir, que le monastère et les subjects n'auroient nul mal,
« et quand ils seroient arrivez au monastère, ils debvoient passer oultre. Et
« de ce il receupt ostaige d'eulx, et cest appoinctement faict, s'en retourna. »

Les religieux ne se fiaient pas trop aux promesses des barbares; ils projetèrent de se retirer, comme cela s'était fait du temps des Normands, dans la forteresse de Thuin avec les objets les plus précieux du monastère. Mais la possession de cette petite ville était disputée entre le comte de Hainaut et l'évêque de Liége, qui cumulait encore la dignité d'abbé de Lobbes; le descendant de Régnier *au long-col* s'en empara, y mit des troupes, et refusa un asile aux moines éperdus. Il ne restait plus d'autre ressource que la montagne avec son église où reposaient les pieux successeurs de saint Landelin. Des retranchements en terre furent élevés à la hâte; des chariots, des arbres, des pierres, entassés aux endroit les plus abordables.

« A cest besoigne, ung chacun s'occupoit toute la precieuse semaine de la
« grande Pacque; et quand ce vint à l'octave de ladicte Pacque que nous appe-
« lons Pacque close ou quasimodo, lequel estoit pour ceste année le deuxiesme
« d'avril, à l'aube du jour après matines, ainsy qu'ils estoient tousjours veil-
« lants, ils apperceurent tout Lobbes environné d'une grande flotte de che-
« vaulx enharnachés, et descendirent gentdarmes des montaignes de tout costé
« en sy grand nombre que l'air en retentissoit et sembloit que ce fust grosse
« nuée, et croissoient tousjours de plus en plus comme s'ils sortissent de terre
« tout rangés et serrés. »

Il ne resta à l'abbaye qu'un petit nombre de religieux brisés par l'âge, et qui, semblables aux sénateurs romains du temps de Camille, se résignèrent au martyre; les autres, décidés à vendre chèrement leur vie, se retirèrent, avec les habitants du village, sur la montagne que les Hongrois cernèrent aussitôt.

« Il n'y avoit guere de difference entre ceulx quy estoient prins, et ceulx qui
« estoient assiégés, sinon que la mort attendue est plus grief que celle qui est
« receue, comme on dict communement. Entre tous les relligieux qui furent
« prins au monastère, ils esleurent les deux plus venerables et notables per-

Digitized by Google

« sonnaiges de la congregation, c'est à scavoir damp Theutmare et damp Theo-
« dulphe, auxquels ils tranchierent les testes en la présence de tous les aultres,
« lesquels attendoient aultant; mais ils furent seulement battus tres cruelle-
« ment de verges et flagellés de gros bastons, et apres furent mis en estroicte
« garde, pour par apres en faire à leur maulvaise volonté et damnable plaisir. »

Sur ces entrefaites, la montagne était vivement assiégée et vivement défendue.

« Or, ainsy que les engins, arbalestres et tourments des Hongrois eurent gran-
« dement besoigné, en telle sorte que les cloisons estoient desrompus, le parc
« ouvert et les murs en plusieurs places brisés et abattus, ils commencerent
« à soy serrer pour entrer par les ouvertures. Ce que voyant, ceux de dedans
« estoient comme esperdus, rien estimant la vie presente..... en tel estat
« estant à genoulx parmy l'esglise, veirent tous ensemble deux blanches cou-
« lombes s'eslever de la place où gysoient les vrays confesseurs de Jesus-
« Christ, lesquelles voleirent par l'esglise, vindrent sur l'armée, les environnant
« troys fois. Et ainsy qu'elles achevoient le troisiesme tour, il veint tout su-
« biste ung grand fouldre et une merveilleuse tempeste, et furent couverts
« d'une nuée sy horrible et espouvantable, que de la grosse pluie et de gresle
« les cordes de leurs arcs feurent lasches et amorties, tellement qu'ils ne pou-
« voient employer leurs sagettes et dards. Et tout en lheur, leur vint au cœur
« et à l'esprit une horreur et crainte si merveilleuse, qu'ils trembloient tous,
« et pensoient tomber en abysme et estre confondus. Et ainsi tous meurdrys,
« l'ung devant l'aultre, prenoient la fuytte en telle sorte que les capitaines
« et chefs de l'armée frappoient sur ceulx qui vouloient demeurer, et tous,
« par une fuytte tres honteuse et villaine furent vaincus et punys de leur folle
« et infame entreprise. Toutefois ils emmenerent les relligieux qu'ils avoient
« prins au monastère. Ils bruslèrent aussi l'esglise Sainct-Paul [1], et les quattre
« pans du cloistre, mais le dortoir demeura entier; pareillement, ils feirent
« toute diligence de brusler le monastère, mais par la divine miséricorde il en
« fut préservé. »

On pouvait espérer aussi que les richesses de l'abbaye échapperaient en entier aux mains rapaces des Hongrois : une partie avait été transportée en lieu sûr, et le reste enfoui ;

[1] Une seconde église, qui se trouvait aussi dans l'enceinte de l'abbaye.

Digitized by Google

« mais ung des relligieux quy estoit prins, pusillanime et craindant avoir la « teste tranchée, le manifesta et revela, et incontinent fut défouyt et emporté. »

Cette panique fit une telle impression sur l'esprit superstitieux des barbares, que, pour en être débarrassés, ils mirent en liberté leurs prisonniers; la chronique ne dit pas que la restitution se soit étendue à l'argent volé.

« En memoire de ceste tres excellente et magnificque liberation de la ty- « rannie des Hongrois, ceulx de Lobbes, d'une singuliere devotion et d'ung « commun vœu, delibererent et vouerent de garder la feste tous les ans audict « jour, tant eulx que leurs successeurs. Et jaçoit que par longueur de temps « le miracle aye esté mis en oubly des bourgeois et habitans de Lobbes, et « consequemment la feste negligée, neantmoins au monastère s'est toujours « continuée et l'observent à l'esglise tous les ans. »

Au xe siècle, une délivrance aussi inespérée ne pouvait, on le conçoit, s'expliquer par des raisons naturelles; le peuple voulut y reconnaître le doigt de Dieu, et l'intervention des deux saints dont Lobbes possédait encore les restes mortels [1]. Saint Ursmer, partageant cet honneur avec saint Ermin, vit « la glorieuse et triom- « phante victoire obtenue contre les Hongrois, » ajoutée à la série des cinquante-deux miracles que la légende lui attribuait.

En quittant Lobbes, les Hongrois se dirigèrent sur Cambray où ils arrivèrent le 6 avril [2]. Trois jours entiers la ville fut pressée par eux. Enfin, désespérant de s'en rendre maîtres, ils incendièrent les faubourgs, puis renonçant à traverser l'Escaut, ils allèrent piller la partie sud-est de la France, et revinrent sur le Danube par le nord de l'Italie.

Ce fut leur dernière expédition. L'année suivante, Othon les exterminа à Lechfeld [3], où cent mille d'entre eux, dit-on, perdirent la vie [4].

[1] Ils furent, au xve siècle, avec les corps de six autres saints enterrés à Lobbes, transférés à Binche.

[2] *Baldericus, Chron. Camerac,* I, 74.

[3] Août 955.

[4] Leur historien Keza rapporte que d'un corps de 60,000 hommes, il ne revint au pays que sept essorillés.

Digitized by Google

L'histoire a conservé à ce propos le souvenir du repentir de Conrad qui,

« couvert d'un dur cilice, suppliait, en gémissant, Dieu d'accorder la victoire « à l'empereur, et à lui la mort de la main des impies avec lesquels il avoit eu « le malheur de s'associer, espérant ainsi être séparé d'eux dans l'éternité [1]. »

Son vœu fut exaucé en touts points; la flèche d'un fuyard lui fit au cou une blessure mortelle, au moment où voyant la victoire décidée, il soulevait son casque pour respirer et essuyer la sueur dont son visage était couvert.

Quant au comte Régnier, espèce d'esprit fort qui portait peu de respect aux abbayes et aux choses saintes [2], sa fin est ainsi racontée :

« Il hayoit ung gentilhomme nommé Oduin, lequel il persecutoit sy cruelle- « ment qu'il n'osoit aller par les champs, s'il n'avoit des gentdarmes avec lui « pour sa garde. Or advint une fois que ledict Oduin s'estoit retiré à Lobbes, « et se tenoit en l'esglise Sainct-Ursmer comme en une franchise, pour ung « peu respirer de la guerre. Il avoit delaissé ses gentdarmes en diverses places « pour ung peu se rafraischir, car il leur estoit pénible d'estre tousjours en « armes. Le comte Raginère entendit ces nouvelles, et incontinent appresta « ses gens et monta à cheval, et vint poursuyvre ledict Oduin, estimant qu'il « avoit occasion de parfayre son intention, et que facilement il le trouveroit « sans garde. Et ainsy advint, car ledict Oduin ne se donnoit pas de garde, et « quand il sceut la venue du comte, il se saulva en l'esglise Saint-Ursmer, et de « ce non asseuré entra en la chappelle où les corps saincts avoient esté ensep- « velys, et entra dedans ung tombeau lequel il trouva ouvert. Et le comte « cherchat tant après luy, que par grande fureur il entra dedans l'esglise, et « finalement le trouva caché dedans le tombeau. Et par grand courroux le « tira dehors et luy trancha la teste à l'yssue de l'esglise, sans avoir regard « au sainct lieu et au bon jour, ce qu'il ne debvoit faire; car sy la personne « avoit desservy la mort, encore debvoit-il avoir regard au sainct lieu lequel

[1] *Folcuinus, gesta abbat. Lob.*, cap. XXVI.

[2] Folcuin, *ibid.*, lui reproche d'avoir, une année qu'il était venu avec sa femme célébrer les fêtes de Noël à l'abbaye de Lobbes, couché dans la sacristie, et déposé sur la table de communion sa chaussure et sa coupe.

Digitized by Google

« Dieu avoit delibvré sy manifestement des Hongrois..... Et quant au bon jour,
« il commict ce cas la nuict de tous les saincts, quand on chantoit les vespres
« en ladicte esglise. Aussy il sceut tantost après s'il avoit bien faict. Relation
« fust faicte à l'Empereur... des foulles et insolences qu'il faysoit à ung cha-
« cun. Il fust admonesté de comparoir devant l'Empereur pour se purger des
« crimes que on luy imposoit, mais il ne voulut comparoistre; parquoy il fust
« deçlaré rebelle et contumace et accusé de leze-majesté, et commânda l'Em-
« pereur qu'il fust prins vif ou mort. Et quand il fust prins, il fust mesné à
« Valencennes, et la descendit Brûno, archevesque de Couloigne, frère germain
« de l'Empereur. Il teint son conseil à Sainct-Saulve, pres de Valencennes, et
« la luy fust presenté ledict comte Raginère. Et apres que eult ouy reciter ses
« cas en sa presence, il le bannyt de tout l'Empire, et fust condamné en per-
« petuel exil. Et ainsy finit sa vie quy contempnoit Dieu et ses saincts, et pour
« rien n'estimoit violer les saincts lieux [1]. »

Le IXe et le Xe siècle furent, pour l'abbaye de Lobbes, féconds en épreuves de tout genre; aux déprédations des barbares, se joignirent les intrusions violentes des hommes d'armes dont les richesses du monastère excitaient l'avidité. Pour mettre fin à ces usurpations, l'abbé Francon, devenu évêque de Liége, obtint de l'empereur Arnulf la réunion de l'abbaye à son siége épiscopal [2]. Cette réunion dura près de trois quarts de siècle, et ne cessa que sous l'épiscopat d'Eracle [3].

L'abbaye paya, d'une partie de ses domaines si étendus un siècle auparavant [4], la qualité de vicaire de l'évêché de Liége, accordée à son chef.

Pendant plusieurs siècles encore, l'abbaye de Lobbes resta un foyer de lumières. En 1546, survint un désastreux événement: le feu réduisit en cendres la plus grande partie du couvent, son église du IXe siècle, et sa bibliothèque citée au nombre des plus riches de l'époque; car les religieux, dirigés par des chefs intelligents, em-

[1] Manuscrit déjà cité, qui ne fait encore ici que paraphraser le récit de Folcuin.

[2] En 888. *Miræus, notitia ecclesiarum Belgii*, p. 76.

[3] En 960. *Breve, Chron. Lob. in Thes. Anecdot.*, vol. III, p. 1416.

[4] Elle possédait, disent les chroniques, plus de 150 villages.

Digitized by Google

ployaient surtout leurs heures de loisir à copier des manuscrits. Les bâtiments se relevèrent plus splendides, mais la perte des manuscrits ne put se réparer, et l'état moral de la communauté s'en ressentit d'un manière déplorable.

Au commencement du siècle dernier, deux de ces laborieux bénédictins, dont les amis de la science historique ne prononcent les noms qu'avec respect, Martène et Durand, se mirent en quête de documents inédits qui pussent enrichir leurs précieuses collections. La vieille réputation littéraire de Lobbes les attira; qu'ils furent cruellement désappointés! Les descendants de ces pieux et savants cénobites, dont les travaux avaient jeté sur le monastère un si vif éclat, n'étaient plus que d'insouciants épicuriens, des moines ignares, vivant d'une vie toute matérielle, qui ne trouvèrent à montrer aux savants étrangers que leurs confortables dortoirs et les fraîches allées de leurs jardins [1]. Les pélerins s'en allèrent l'âme navrée, et répétant sans doute ces paroles du prophète : *comment l'or s'est-il obscurci? comment sa couleur a-t-elle perdu son éclat?*

La vieille abbaye, moins d'un siècle après cette visite, fut de nouveau livrée aux flammes, et ne se releva plus. Sa triste fin mérite bien quelques lignes.

En 1794, la révolution française cherchait une seconde fois à s'épancher au dehors. Les armées de la convention, formidables par leur nombre et leur exaltation patriotique, groupées le long des frontières envahies, se préparaient à repousser la coalition. La campagne s'ouvrit, le 26 avril, par un mouvement opéré simultanément sur toute la ligne, de Dunkerque à la Meuse. A la droite des Français, un de leurs corps, commandé par Charbonnier, devait s'attacher à prendre position sur la rive gauche de la Sambre. Quatre fois [2] les républicains traversèrent la rivière, occupèrent Binche et Fontaine-l'Évêque, et investirent Charleroi; quatre fois les impériaux les rejetèrent sur la rive droite. Cette attaque fut réitérée le 18 juin,

[1] *Voyage littéraire de deux bénédictins*, vol. II, p. 211.

[2] Les 11, 20 et 29 mai, et 12 juin.

Digitized by Google

et huit jours après se livra la célèbre bataille de Fleurus qui donna de nouveau la Belgique à la France; le 10 juillet, l'armée du Nord effectuait à Bruxelles sa jonction avec l'armée de Sambre-et-Meuse.

Dans un des combats sanglants qui précédèrent cette mémorable journée, une colonne française, commandée par Charbonnier et poussant devant elle un corps d'Autrichiens, traversa le pont jeté sur la Sambre vis-à-vis de Lobbes. Le village fut envahi, et alors se passa une de ces scènes de vandalisme plus dignes des Hongrois du xe siècle que des Français du XVIIIe.

Une canonnade de quelques heures, engagée pour disputer le passage de la rivière, n'avait pas occasionné grand dommage aux bâtiments claustraux; les boulets que leur adressèrent des mains fanatiques étaient venus s'amortir contre leurs épaisses murailles. L'antique abbaye semblait avoir échappé à cette nouvelle épreuve, quand tout à coup Charbonnier, éclatant en grossières invectives contre les moines, donna l'ordre d'y mettre le feu. Les constructions étaient d'une telle solidité, que les premières tentatives furent vaines; il fallut entasser sous les combles du bois et des matières combustibles, et l'incendie, ainsi alimenté, se développa bientôt avec fureur. Au bout de quelques heures, à l'exception de deux corps de logis nouvellement construits et depuis convertis en ferme, il ne restait plus de l'abbaye de Lobbes et de sa belle basilique, que des murs noircis et calcinés, prêts à couvrir le sol de leurs débris. Tout fut livré au pillage, et les vieillards ont conservé le souvenir des liquides ruisselant dans les caves, des moissons engrangées détruites par d'imprévoyants vainqueurs; ils vous disent comment les *crapauds bleus*[1] cheminaient, portant à leurs chapeaux les fleurs enlevées aux églises, au cou de leurs chevaux les boules d'argent et autres *ex-voto*

[1] Les paysans wallons, sans y attacher une expression désobligeante, donnent le nom de « crapauds » et « crapaudes » aux jeunes gens des deux sexes, et par analogie aux individus de petite taille; tels leur apparurent les Français habillés de bleu, à côté de ces gigantesques grenadiers autrichiens vêtus de blanc.

Digitized by Google

que la piété de nos campagnards suspend sous les effigies de la Vierge et des saints.

La bibliothèque de l'abbaye fut l'objet d'une distinction particulière. Par les ordres du général français, ce qui s'y trouvait de livres et de manuscrits fut entassé sur la place et brûlé sous ses yeux. Le sentiment de minutie qu'il apporta à cette œuvre de destruction est remarquable : des soldats furent disposés autour du bûcher pour distribuer des coups de sabre aux paysans désireux de soustraire des victimes à cet impie auto-da-fé. Quelques jours après, Charbonnier ajouta à la série de ses exploits l'incendie de l'abbaye d'Alne et du château de Marimont.

Pendant les vingt années qui suivirent, les ruines fournirent à maint habitant de Lobbes des matériaux pour sa modeste demeure ; beaucoup en ont profité. Nous avons remarqué entre autres un chapiteau supportant la chaudière d'une étable, des fragments de colonnette soutenant le treillage d'un cabaret, une pierre tumulaire servant à un jeu de quilles.

A l'époque où s'élevèrent en Belgique les forteresses dont la sainte alliance réclama la construction, les murs du monastère et de son temple existaient encore en partie. On trouva bon de les utiliser, comme moëllons, dans les nouveaux remparts de Charleroi. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques caves; les derniers débris qui s'élevaient au dessus du sol ont servi récemment à faire de la chaux, et la charrue a déjà rendu à l'agriculture une partie du terrain.

Ainsi finit la vieille abbaye de Lobbes, que ne sauva pas cette fois l'intervention de ses saints patrons.

Digitized by Google

ENSEIGNEMENT MOYEN.

CONCOURS GÉNÉRAL. ANNÉE SCOLAIRE 1840-1841. — BRUXELLES 1841 [1].

Le gouvernement a fait publier sous ce titre un volume de documents relatifs au grand concours des colléges. Il contient la relation de la dernière distribution des prix, les compositions couronnées, les rapports des jurys, le relevé des points obtenus par tous les concurrents, et le classement des colléges d'après leur force moyenne.

On se rappelle que la distribution des prix du 25 septembre 1841 avait présenté cette différence avec celle de 1840, qu'on n'y avait proclamé que le succès individuel des lauréats; l'année précédente on signala en même temps les colléges qui s'étaient le plus distingués par la force générale de leurs élèves. Le travail de ce dernier classement ne se trouvait probablement pas prêt pour la cérémonie de 1841. Le volume publié paraît avoir pour but de remplir cette lacune. Il est désirable que par la suite les succès des classes soient publiquement proclamés. C'est amoindrir beaucoup

[1] 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

l'importance de cette partie de la lutte, que de la rejeter dans l'ombre et d'en déposer les résultats dans de nombreux tableaux de chiffres dont la publicité ne peut être bien étendue. La tâche d'un bon collége ne se borne pas à fournir un ou deux sujets distingués au concours; la force générale de ses élèves est une mesure plus certaine du mérite de son enseignement, un fait dont la connaissance importe beaucoup plus au public et à l'administration dont le collége dépend.

En 1840, le concours avait été institué comme moyen d'inspection, et pour s'assurer du bon emploi des subsides accordés par le gouvernement. En conséquence on n'était pas sorti du cercle des établissements subventionnés par l'état. En 1841, on a admis tous les collèges ayant un cours complet d'humanités, et on a dispensé du concours ceux qui ne remplissent pas ce cadre. Cinq collèges non subventionnés se sont présentés et ont été admis; aucun ne dépend de l'autorité ecclésiastique. On a dispensé du concours neuf collèges subventionnés; plusieurs de ces derniers sont soumis à la direction du clergé.

En fait, le nombre des établissements qui sont entrés en lice a été de 16, comme l'année précédente; 15 seulement ont pris part au concours de mathématiques, et 5 au concours flamand. Les collèges de Beeringen, de Thuin, de Huy, de Virton et de Stavelot, qui avaient figuré parmi les concurrents en 1840, n'en ont pas fait partie en 1841; ils ont été remplacés par les collèges de Bouillon, Charleroi, Gand, Mons, et l'institution Caroly de Nivelles.

En 1840, les élèves concurrents avaient été au nombre de 101 pour le latin, de 96 pour le grec, de 140 pour la composition française; en 1841, il n'y en a eu que 94 pour le latin, 82 pour le grec, et 126 pour le français.

Le concours de mathématiques, au contraire, a été plus nombreux en 1841. De 96 élèves concurrents, chiffre de 1841, il s'est élevé à 242. Cette augmentation est remarquable; elle n'est pas due uniquement à l'admission au concours de quelques grands collèges qui n'y avaient pas pris part l'année dernière. Elle se reproduit, au contraire, pour la plupart des établissements qui avaient déjà concouru. Ainsi l'athénée de Bruxelles qui, pour les mathématiques, n'avait présenté que 7 concurrents en 1840, en a eu 17 en 1841.

Digitized by Google

L'athénée de Tournai, qui n'en avait eu que 4, en a eu cette fois 33. Pour le collége de Liége, la progression est plus forte encore, car le chiffre s'est élevé de 13 à 99. Le mouvement donc, pour les mathématiques, est en sens inverse de ce qui a lieu pour les études littéraires; mais l'augmentation est beaucoup plus forte en un sens que la diminution dans l'autre.

Quant au mérite comparé des compositions des deux années, voici les résultats que nous déduisons des documents publiés par le gouvernement; nous les donnons avec cette réserve, qu'en faisant ce rapprochement, il ne faut pas perdre de vue que d'une année à l'autre, ni les juges ni les sujets de composition n'ayant été les mêmes, les difficultés du travail et la sévérité de l'appréciation ont pu varier.

En 1840, la moyenne générale des points obtenus par tous les établissements a été de 59 pour la composition française, de 125 pour la composition latine, et de 629 pour la version grecque.

En 1841, cette même moyenne a été pour la composition française de 126, pour la composition latine de 97, et pour la version grecque de 252.

Le concours de mathématiques, en 1840, était divisé en deux parties; la moyenne générale a été de 90 points pour la section supérieure, et de 238 pour la section inférieure.

En 1841, la différence est grande. La moyenne générale est de 487 pour l'algèbre, 418 pour la géométrie, et 523 pour la trigonométrie.

Deux faits assez saillants ressortent de ces chiffres, c'est d'abord la supériorité de l'enseignement des mathématiques sur l'enseignement littéraire. Il est à remarquer de plus que cette supériorité ne s'était pas révélée au même point dans le premier concours. Et ce progrès qui s'est opéré dans les mathématiques de 1840 à 1841, est d'autant plus remarquable, qu'il s'étend indistinctement à presque tous les colléges concurrents; car presque tous ont obtenu une moyenne de points très-supérieure à celle qui leur avait été assignée l'année précédente.

Ce changement heureux, nous n'hésitons pas à l'attribuer en très-grande partie à l'influence de l'institution même du concours, et à l'émulation toute nouvelle qu'elle a inspirée aux élèves et aux

Digitized by Google

professeurs. Mais pourquoi cette influence ne s'est-elle pas fait sentir avec la même énergie dans l'enseignement littéraire, dont les résultats, à en juger d'après les chiffres, sembleraient même plus faibles qu'en 1841? La raison en est assez simple, à notre avis. Remarquons d'abord que dans les compositions françaises un progrès du même genre s'est manifesté; il y a eu une notable amélioration, la moyenne est plus que triplée. D'après les chiffres que nous avons cités, le latin et le grec paraîtraient, il est vrai, avoir rétrogradé. Nous doutons cependant qu'il en soit ainsi; on ne connaît pas de cause générale qui ait pu avoir un effet aussi rapide. En 1840, la version grecque avait été beaucoup plus facile qu'en 1841; cette circonstance explique en partie la différence des résultats pour le grec. Pour le latin, le sujet de la composition (*la peste de Marseille*) n'avait pas été heureusement choisi dans le dernier concours. Purement narratif, il provoquait aux lieux communs et à la déclamation. On l'avait d'ailleurs présenté aux élèves avec des développements qui leur ôtaient tout mérite d'invention, et les engageaient dans une voie d'assez mauvais goût. Le jury lui-même a signalé ces défauts. Il est probable d'autre part que le jury a été pour ces compositions plus sévère dans ses appréciations que celui de l'année précédente. La rudesse avec laquelle plusieurs passages de son rapport traitent les élèves et les professeurs, prouve tout au moins qu'il était peu porté à l'indulgence. En définitive, nous croyons que pour le latin et le grec, il n'y a pas eu décadence d'une année à l'autre; mais aussi il y a absence de ce progrès marqué, qu'attestent les compositions françaises et celles de mathématiques. La cause probable de la différence, selon nous, c'est que les effets de l'influence du concours sont nécessairement plus lents pour l'enseignement des langues anciennes. Depuis 1840, les élèves ont pu, par des exercices de style, améliorer beaucoup leur rédaction française. Il a pu leur suffire d'une année pour étudier ou revoir avec succès les parties de l'algèbre, de la géométrie et de la trigonométrie, sur lesquelles le concours a porté. Mais pour les langues anciennes, on ne répare pas en une année la faiblesse des études antérieures; là il faudra peut-être cinq ou six ans pour atteindre aux mêmes résultats.

Nous reproduisons dans les trois tableaux suivants la moyenne

Digitized by Google

des points obtenus par chacun des huit établissements qui se sont le plus distingués, 1° en mathématiques, 2° dans les compositions littéraires, 3° en histoire et géographie. Le maximum des points qu'un élève peut obtenir est 1,000. Les chiffres des tableaux qui suivent expriment la moyenne des points obtenus par les élèves réunis de chaque collége, et par conséquent la force générale de leur classe.

Mathématiques [1].

	Algèbre.	Géométrie.	Trigonométrie.	Totaux.
1. Collége de Mons	626	679	795	2100
2. École industr. et littér. de Verviers	646	715	603	1964
3. Collége d'Ath	636	850	452	1932
4. Athénée de Tournai	559	545	823	1927
5. Athénée de Bruxelles	543	495	617	1654
6. Athénée de Gand	486	431	567	1484
7. Collége de Liége	527	333	579	1439
8. Athénée de Namur	492	387	330	1209

Compositions littéraires.

	Discours français.	Discours latin.	Version grecque.	Totaux.
1. Athénée de Bruges	403	154	356	913
2. Athénée de Gand	462	152	543	837
3. Athénée de Tournai	275	169	358	802
4. Collége de Liége	124	142	470	736
5. Collége de Mons	153	187	355	695
6. Athénée de Bruxelles	255	122	534	691
7. Collége de Tongres	155	161	150	466
8. Collége de Nivelles	88	16	300	404

Histoire et Géographie.

	Hist. nationale.	Géographie.	Totaux.
1. Athénée de Gand	330	554	884
2. Athénée de Bruges	256	603	859
3. Collége de Rouillon	292	460	752
4. Athénée de Tournai	451	238	689
5. Collége de Tongres	447	168	615
6. Athénée de Namur	114	468	582
7. Collége de Liége	109	453	562
8. École indust. et litt. de Verviers	309	224	533

[1] Le Jury chargé de juger les compositions en mathématiques n'a pas tenu compte

Digitized by Google

Nous n'avons pas compris le flamand dans ces tableaux, parce que cinq établissements ont seuls concouru. Il y a eu double concours en flamand, l'un plus élevé que l'autre. Dans la classe supérieure, le collége de Saint-Trond a eu pour moyenne 466 points; l'athénée de Gand, 548; celui de Bruxelles, 296; celui de Bruges, 269. Dans la classe inférieure, le collége de Saint-Trond a eu 760 points; l'athénée de Bruxelles, 446; l'athénée de Tournai, 366. Les athénées de Gand et de Bruges n'ont figuré que dans la première classe.

Le rapport du jury fait l'éloge des réponses aux questions d'algèbre et de trigonométrie ; « elles prouvent, dit-il, que l'analyse élé-« mentaire est bien enseignée dans le plus grand nombre des colléges « dont les élèves ont pris part au concours. » Pour la géométrie, les réponses n'ont pas été aussi satisfaisantes ; elles ont surtout péché par le défaut d'ordre, de clarté, ou de développement de la rédaction. C'est un avertissement dont les professeurs chargés de l'enseignement de cette science feront bien de profiter. Il ne suffit pas que l'élève sache une démonstration pour lui-même, il faut qu'il puisse l'exposer avec ordre, lucidité et précision. De là, nécessité de surveiller avec soin la manière dont il expose ses idées soit par écrit soit au tableau.

Depuis quelque temps on s'est beaucoup plaint de l'extension donnée à l'enseignement des mathématiques, extension qui a, dit-on, influé défavorablement sur l'étude des langues anciennes. Le concours en ce qui concerne les mathématiques s'est tenu dans des limites fort étroites. Il s'est borné à une partie de l'algèbre, une partie de la géométrie, la trigonométrie rectiligne; il a laissé entièrement en dehors la géométrie analytique que déjà sous le régime impérial on enseignait dans nos premiers colléges. Nous croyons que sans rien exagérer cet enseignement peut aller un peu plus loin que ne semblent l'avoir voulu les auteurs des questions mises au concours. En Prusse aujourd'hui il est plus avancé. Nous sommes loin toutefois d'approuver les établissements où, dès la première

des élèves qui se sont abstenus de composer. Dans les autres parties du concours, on a compté à ces élèves, pour établir la moyenne de leur classe, un nombre de points égal à la moyenne de la classe qui en a obtenu le moins. C'est sur cette dernière base que reposent nos deux autres tableaux. Elle est plus juste.

Digitized by Google

année d'études, on enseigne l'algèbre et la géométrie. Il est possible que la différence du caractère d'esprit des deux peuples permette à nos enfants de commencer l'étude des sciences exactes plus tôt qu'on ne le fait en France. Mais l'algèbre et la géométrie demandent une application d'esprit, une force d'attention qu'on ne peut exiger d'enfants de huit ou neuf ans, sans compromettre l'avenir de leur développement physique et intellectuel. Un auteur anglais assure qu'aux États-Unis il existe des traités d'algèbre à l'usage des enfants de quatre ans; mais il nous apprend aussi que nulle part on ne voit autant de maladies du cerveau, autant d'affections nerveuses, et il n'hésite pas à en rapporter la cause aux écoles américaines, qui forcent la nature des jeunes intelligences par des études prématurées.

Chacun des jurys a joint à son jugement un rapport au ministre. On pourrait désirer que plusieurs de ces documents fussent plus étendus. Jugeant les élèves par leurs œuvres, les jurys auraient pu plus souvent préciser le fort et le faible de l'enseignement, et rechercher les moyens de l'améliorer.

Le jury des mathématiques fait dans son rapport quelques observations critiques sur les questions mises au concours. Il aurait désiré qu'elles fussent plus précises et regrette l'absence d'une question relative à la géométrie solide. Il pense aussi qu'il serait préférable de n'admettre que les élèves qui auraient quelques chances de succès. « La marche suivie jusqu'à présent, dit-il, fournit un grand nombre de réponses médiocres dont l'examen prend beaucoup de temps et de soin, sans qu'il en résulte aucun avantage pour les études et pour les concurrents eux-mêmes. » Nous sommes loin de partager cet avis; ce que le jury propose, c'est tout simplement la suppression du concours par classes; on se bornerait à constater le succès des meilleurs élèves, mais on ne connaîtrait plus la force générale des études de chaque établissement. Nous l'avons dit plus haut, ce qui importe aux administrations municipales, ce qui importe aux parents, c'est moins de savoir s'il y a dans un établissement un petit nombre d'élèves distingués, que de connaître la force générale des études qu'on y fait. Quelques succès individuels peuvent après tout être des exceptions heureuses, on peut les attribuer à l'intelligence privilégiée de l'élève tout aussi bien qu'au talent du maître.

Digitized by Google

Mais la force générale des classes est vraiment l'œuvre des professeurs; elle constate le mérite ou la faiblesse de leur enseignement. Le seul inconvénient que signale le jury (le temps qu'exige l'examen de réponses si nombreuses) ne nous paraît pas pouvoir entrer en comparaison avec l'utilité que présente cette partie du concours.

L'histoire et la géographie, qu'on a introduites dans le concours en 1841, n'en avaient pas fait partie en 1840. La moyenne générale a été de 250 pour la géographie et de 208 pour l'histoire. Le jury chargé de l'examen des compositions latines et grecques voudrait, dans l'intérêt de l'étude des langues anciennes, que le concours portât annuellement sur le latin et le grec et à de plus grands intervalles sur d'autres branches d'études entre lesquelles une espèce de roulement s'établirait. Sans aller aussi loin, nous admettrions cette idée pour quelques branches, entre autres la géographie. C'est une étude qu'il ne faut pas laisser négliger, mais au développement de laquelle il ne faut pas non plus pousser avec excès. L'enseignement s'embarrasserait bientôt dans des détails infinis, dont la mémoire des élèves se chargerait sans profit, pour les oublier quelques mois après. La question posée aux élèves se rapportait à ce qu'on appelle la géographie physique. C'est une des faces les plus intéressantes de cette science, on a eu raison de la rappeler aux professeurs, qui tous ne lui accordent pas assez d'importance. Il faut dire toutefois que ce qu'on en peut apprendre aux élèves est fort court et ne demanderait que quelques mois d'étude.

Une difficulté toute particulière se présente pour le concours en histoire. C'est qu'en cette matière les divers colléges ne suivent aucun plan uniforme, les uns commencent par où les autres finissent. L'enseignement porte généralement sur cinq ou six divisions de l'histoire, l'histoire de la Belgique, l'histoire moderne de l'Europe, l'histoire de l'Europe au moyen âge, l'histoire de Rome et de la Grèce, l'histoire ancienne d'Asie et d'Afrique, l'histoire sainte. Comme on ne peut faire lutter ensemble les plus jeunes élèves d'un établissement avec les plus âgés de l'autre, que d'un autre côté poser des questions se rapportant à une seule des branches que nous venons d'énumérer, c'est donner un grand avantage aux élèves qui viennent de l'étudier, et mettre dans une position défavorable ceux

Digitized by Google

qui s'en sont occupés les années antérieures, ce qui semblerait le plus juste ce serait de faire porter le concours à la fois sur trois ou quatre questions se rapportant à trois ou quatre branches d'histoire différentes. L'avantage qu'un établissement aurait sur l'une des questions, il le perdrait sur d'autres.

Le jury du concours de latin et de grec se plaint de l'extension trop grande donnée à l'enseignement de l'histoire. Il est possible que pour plusieurs colléges ce reproche ait quelque fondement, mais il est loin de pouvoir s'appliquer à tous. Il ne faut pas vouloir ramener cet enseignement à l'extrême insignifiance auquel il était réduit il y a une vingtaine d'années. Ce qui nous ferait soupçonner de quelque exagération l'opinion du jury, c'est la preuve dont il l'appuie, à savoir : que les colléges sous ce rapport empiètent tellement sur l'enseignement supérieur, que *les cours d'histoire sont en quelque sorte devenus inutiles dans les universités*. Les cours d'histoire inutiles dans les universités ! S'il en pouvait être ainsi, au lieu d'en conclure que l'enseignement moyen est trop élevé, nous serions plus disposés à penser que l'enseignement universitaire l'est trop peu.

Est-ce à dix-huit ans qu'on en sait assez en histoire ? Quel est l'élève qui, après avoir achevé ses études universitaires, ne suivrait encore avec utilité pendant plusieurs années des cours historiques ? A l'université de Berlin, il n'y a pas moins de dix ou douze cours d'histoire différents, et cependant aussi en Prusse, au collége, on donne trois leçons d'histoire par semaine comme chez nous. Il est possible que dans quelques colléges on fatigue la mémoire et l'intelligence des élèves en exagérant les proportions de cet enseignement, mais si les leçons universitaires sont ce qu'elles doivent être, nous craignons peu que celles des colléges puissent jamais en tenir lieu et s'élever à leur hauteur. L'intelligence trop jeune des élèves auxquels elles s'adressent, et surtout la difficulté de la tâche pour celui qui les donne, posent à cet égard des bornes qu'il faut peu redouter de voir franchir. Loin que l'enseignement historique dans les universités doive finir par perdre de son importance, la faculté des lettres présente peu de branches d'études qui, si le mérite des professeurs répond aux exigences de leur position, aient autant de chances de voir leur cadre s'étendre et leur utilité être chaque jour

Digitized by Google

mieux comprise. L'histoire est en effet la véritable école des nations qui vivent sous le régime d'institutions aussi libres que les nôtres. Il n'y a que l'histoire qui apprenne comment les sociétés vivent, comment elles avancent, comment elles s'égarent. Le besoin des connaissances historiques s'est étendu aujourd'hui dans la même mesure que s'est élargi le cercle des citoyens appelés à influer sur les destinées de leur pays. Et à quelle classe est réservée une action plus grande sur les affaires nationales qu'à celle qui des universités passe dans toutes les positions les plus influentes de la société? Nous ne savons si toutes les grandes fautes politiques qui ont amené tant de malheurs et de trouble depuis un demi-siècle, ne pourraient être rapportées à l'insuffisance des connaissances historiques. Avec une connaissance plus profonde et plus vraie de l'histoire, la convention aurait-elle oublié que ce n'est ni par la violence ni en quelques mois qu'on refait un peuple et qu'on détruit son passé? Pour comprendre qu'il tuait son pouvoir en l'exagérant, il ne manquait peut-être à Napoléon que d'avoir réfléchi plus profondément dans sa jeunesse sur le sort des grandes dictatures et des grands empires. Charles X et ses courtisans auraient-ils bouleversé la France et ébranlé l'Europe, si l'étude de l'histoire leur avait appris qu'on ne reconstruit pas par ordonnance le passé d'un peuple, pas plus qu'on n'improvise son avenir? Aujourd'hui que manque-t-il à toutes ces têtes qui s'éprennent tantôt d'un système social nouveau, tantôt d'une nouvelle forme de gouvernement, si ce n'est d'avoir soumis leurs idées au contrôle de l'expérience historique, d'avoir appris par elle que les transformations sociales ne sont réelles qu'à la condition d'être lentes, qu'il y a dans la société des influences inévitables que le temps a faites, qu'on ne méconnaît un jour que pour les subir plus tard, que sous toutes les formes sociales et sous tous les gouvernements, il y aura toujours une lutte à soutenir contre les imperfections et les vices de ce qui fait le fond de la société, la nature humaine? Et si l'Europe a quelque espoir aujourd'hui de se préserver à la fois du despotisme et de la licence, n'est-ce pas parce qu'elle a trouvé dans un passé récent des lumières qui ont manqué à nos devanciers, et que les esprits sont pénétrés de deux immenses leçons d'histoire, la révolution française et l'empire de Napoléon?

Digitized by Google

Qu'on nous passe cette digression sur l'importance de l'enseignement historique des universités. Nous qui nous sommes demandé plus d'une fois si la faculté des lettres ne ferait pas bien de nos jours de s'intituler faculté d'histoire, tant est élevée à nos yeux l'utilité des études historiques; nous avons vu avec quelque peine méconnaître l'importance de cette partie de l'instruction supérieure au point de croire qu'il dépendrait de l'enseignement des colléges de la rendre inutile.

Revenons au concours des colléges.

Pour le flamand quatre établissements et 45 élèves ont pris part au concours supérieur; trois établissements et 16 élèves ont formé le second.

On voit que cette partie du concours a un caractère différent de celui des autres; les établissements qui y prennent part étant nécessairement peu nombreux, la lutte a de plus petites proportions. Ajoutons que le hasard, qui amène quelques élèves wallons, français ou anglais de plus dans une classe que dans l'autre, peut exercer une grande influence sur leur force moyenne et balancer jusqu'à certain point celle du mérite de l'enseignement.

Le jury déclare dans son rapport, que les compositions flamandes ont, en général, surpassé de beaucoup son attente, eu égard, dit-il, au peu de soin qu'on a donné jusqu'à présent à l'enseignement de la langue flamande dans les colléges. Nous croyons en effet que l'enseignement du flamand ne s'étend en général pas aux élèves des classes supérieures. Faut-il aller plus loin? A l'enseignement de la langue flamande, faut-il ajouter celui de la littérature flamande? Ne serait-ce pas, vu les limites étroites dans lesquelles la littérature flamande est circonscrite, l'enseignement à peu près exclusif de la littérature hollandaise? Convient-il de propager l'étude du hollandais en Belgique aux dépens d'autres connaissances? Quel rang la langue flamande doit-elle occuper dans les études et dans le développement de notre civilisation? Le moyen le plus efficace et le plus facile de la relever serait-il de passer par la civilisation intellectuelle de la Hollande, civilisation peu riche, peu progressive, devancée de loin par les trois grandes civilisations de l'Europe? Si l'on veut poursuivre ce but, n'y parviendrait-on pas d'une manière

Digitized by Google

plus utile et plus aisée en faisant un détour non par le hollandais, mais par l'allemand qui a des rapports si étroits avec le flamand, et dont l'étude donne accès non-seulement à une grande littérature, mais à une civilisation florissante, à des trésors de science dans toutes les branches des connaissances humaines? Ne serait-il pas plus facile de propager dans les provinces wallonnes l'étude de l'allemand, que celle du flamand et du hollandais, et ne parviendrait-on pas ainsi à rapprocher la civilisation des deux parties du royaume au lieu de les diviser davantage? Ce sont des questions que nous nous bornons à poser; la matière a été envisagée jusqu'aujourd'hui d'une manière trop incomplète pour que nous essayions de la traiter ici en passant.

Le jury qui a jugé les compositions françaises, déclare dans son rapport qu'un progrès notable s'est révélé cette fois dans cette partie de l'instruction. En effet pour les compositions, la moyenne générale n'avait été que de 39 en 1840; elle est de 126 cette année. On voit que, s'il y a amélioration, cette branche des études, que bien des personnes seraient tentées de ranger au nombre de celles où le succès est le plus facile, est encore en réalité une des moins avancées. Il est à regretter que le jury n'ait pas précisé le côté faible de ce concours, et indiqué le caractère des défauts de style qui s'y sont le plus reproduits. On peut faire sur les résultats constatés par le rapport une remarque assez singulière : c'est que les colléges des provinces wallonnes n'ont pas sur ceux des autres provinces, dans cette partie du concours, la supériorité qu'on croirait devoir leur appartenir. C'est plutôt en faveur des colléges des provinces flamandes que la balance semble pencher. En effet, les cinq colléges qui ont obtenu les moyennes les plus élevées, sont ceux de Bruges, Tournai, Bruxelles, Gand et Tongres, dont un seul appartient aux provinces wallonnes. Le collége de Bruges a même eu en cette matière une si grande supériorité, que seul il a obtenu une moyenne dépassant le chiffre de 400; Tournai, qui vient après, n'a eu que 275 points, et des autres colléges wallons, Mons est le seul qui ait atteint le chiffre de 150. Des trois prix décernés, les deux premiers l'ont été à des élèves de Bruxelles et de Bruges; le troisième, à un élève liégeois.

Longtemps dans nos colléges on ne s'est occupé du style français

Digitized by Google

qu'accessoirement et à l'occasion des traductions du latin et du grec. Ce n'était que la dernière année, en rhétorique, qu'on allait un peu plus loin. L'expérience a prouvé l'insuffisance de ce mode d'enseignement. Les élèves, presque sans exception, sortaient du collége incapables d'énoncer leurs idées avec quelque élégance et quelque facilité. Il paraît qu'en Allemagne on s'est plaint du même mal. Aussi en Prusse aujourd'hui, l'allemand forme-t-il une branche spéciale de l'enseignement moyen, qui se poursuit depuis la première année d'étude jusqu'à la dernière. Un petit nombre de nos colléges ont adopté depuis quelques années la même innovation, et le concours aura probablement pour effet de la généraliser. Ce sera, à notre avis, un résultat utile et qui, renfermé dans de justes bornes, peut avoir une heureuse influence sur l'enseignement littéraire tout entier. Dans les cours de latin et de grec, les difficultés de la traduction et la correction grammaticale absorbent une si grande partie de l'attention des élèves, qu'ils ont peine à arriver à une appréciation sentie du mérite des chefs-d'œuvre qu'ils étudient. L'enseignement de la littérature française n'a à vaincre ni ces obstacles, ni cette aridité; dans les trois ou quatre classes supérieures, il peut s'adresser directement à l'imagination, au goût, à la partie la plus élevée de l'intelligence des élèves; il peut les initier plus aisément au sentiment du beau et aux jouissances littéraires, et par cela même communiquer à l'étude des auteurs anciens un genre d'attrait qu'à travers les difficultés dont elle est hérissée, tant de jeunes gens ne parviennent pas à lui découvrir.

Le rapport du jury qui a été chargé de l'examen des versions grecques et des compositions latines, est le plus étendu de tous. Le jury se plaint vivement de l'état de l'enseignement des langues anciennes. L'étude du grec laisse, dit-il, beaucoup à désirer. L'observation, au reste, ne s'applique pas seulement aux colléges qui ont pris part au concours, elle s'étend à tout l'enseignement moyen en Belgique. Car deux des trois membres du jury qui ont fait partie du jury d'examen chargé de conférer les grades universitaires dans la faculté de philosophie et lettres, déclarent que le même fait s'y révèle à chaque session. Le jury n'a pas jugé non plus d'une manière favorable l'état des études latines. Voici comment il termine son rapport : « Les causes du mal sont les mêmes

Digitized by Google

de part et d'autre, le remède doit l'être aussi. Quel sera ce remède? Le jury n'examinera pas davantage cette question pour n'avoir pas à répondre ensuite à cette autre, que les circonstances rendent infiniment plus difficile : Qui l'appliquera?

Il règne dans cette conclusion et dans tout le rapport un ton de mauvaise humeur et de pessimisme qui affecte péniblement le lecteur. Nous concevons qu'on s'afflige de la situation de l'enseignement des langues anciennes. Mais l'avenir de cet enseignement est-il tellement désespéré que ceux qui connaissent les moyens de l'améliorer soient dispensés de les faire connaître? Qui appliquera ces remèdes? demande-t-on. Nous demanderons à notre tour si, même dans l'état actuel de l'enseignement, il est juste, il est raisonnable de croire que de sages conseils sur l'étude des langues anciennes ne puissent porter aucun fruit utile, et que parmi toutes ces administrations municipales ou ecclésiastiques dont les collèges dépendent, aucune n'est capable d'en tirer le moindre profit.

Le jury lui-même en a jugé autrement, car son rapport indique quelques causes du mal et quelques moyens de les faire disparaître.

Les causes qu'il signale sont au nombre de deux : c'est d'abord l'extension donnée à l'enseignement moyen, et surtout à certaines branches qui ont paru d'une utilité plus immédiate et plus pratique. Nos collèges, dit le rapport, sont devenus, les uns une espèce d'école spéciale d'industrie ou de commerce, les autres, presque des universités. Les études des langues anciennes n'y occupent plus qu'une place secondaire.

Comme moyen propre à arrêter cette tendance, le jury voudrait que pendant un certain temps le concours annuel des collèges se bornât aux langues anciennes. Il suffirait que la géographie, l'histoire et les mathématiques eussent leur tour après de plus longues périodes. L'histoire et les mathématiques n'occupent déjà que trop de place dans l'enseignement moyen.

Le second vice de l'enseignement que le rapport s'attache à faire ressortir, c'est l'insuffisance des études grammaticales. Dans les classes inférieures, en sixième et en cinquième, les professeurs et les élèves savent et font à cet égard ce qu'ils doivent savoir et faire. Le mal est dans les classes suivantes. On se contente de traduire avec une certaine élégance, on donne une attention superficielle

Digitized by Google

au texte, on met de côté la grammaire et les observations grammaticales, on ne voit dans un auteur ancien que des pensées à traduire ou à imiter, et nullement un moyen d'apprendre la langue.

Le moyen d'améliorer l'enseignement du grec en particulier serait, suivant le jury, de le faire donner en latin. Cela couperait court, dit-il, à toutes les belles phrases vides d'instruction. Les élèves traduiraient terme pour terme, phrase pour phrase, idiotisme pour idiotisme, en traduisant tantôt du grec en latin, tantôt du latin en grec. Et à ce propos, le jury remarque que le thème est l'exercice le plus utile, puisque c'est le seul qui puisse remplacer pour les langues mortes les avantages que présente la conversation pour les langues vivantes.

Nous n'admettons pas sans réserve cette opinion sur les causes du mal dont on se plaint, et sur les moyens d'y porter remède.

Remarquons d'abord que la faiblesse de notre enseignement classique n'est pas un fait de date récente. Il remonte plus haut que 1850, plus haut que 1815. On peut même dire que si depuis vingt-cinq ans l'enseignement du latin s'est affaibli, la différence est probablement moindre qu'on n'est porté à le croire aujourd'hui. Dans tous les cas, nous croyons hors de doute que l'enseignement du grec loin d'avoir perdu, a fait quelques progrès depuis 1815, époque à laquelle il était à peu près nul.

Le gouvernement des Pays-Bas s'est assez peu occupé de l'avancement des études de collége; elles lui doivent peu de progrès. Pendant les dernières années de ce régime, l'influence des idées industrielles et les reproches adressés à l'ancien système d'enseignement par plusieurs écrivains, surtout par M. Jacotot et ses partisans, ont conduit à abréger l'étude des langues anciennes, et en même temps à donner dans le cadre de l'enseignement plus de place à certaines branches considérées jusque-là comme accessoires, telles que les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire, la géographie, les langues modernes. Cette tendance a continué pendant les premières années du régime actuel.

Est-ce dans l'extension qu'ont reçue quelques branches de l'enseignement, et dans la création de quelques branches nouvelles, que réside aujourd'hui la véritable racine du mal dont on se plaint?

Digitized by Google

Personne ne contestera que dans quelques établissements on n'ait étendu avec exagération le nombre et le cadre des matières enseignées. Mais d'autre part, il est tout aussi vrai de dire que si jadis au sortir du collége, les élèves savaient un peu plus de latin qu'aujourd'hui, sur toute autre chose ils étaient d'une grande ignorance. Le bon sens public veut aujourd'hui qu'à dix-sept ou dix-huit ans, le jeune homme qui a passé sa vie dans les écoles, en rapporte quelque chose de plus que la connaissance d'une ou deux langues mortes. En quelque honneur que nous tenions l'étude des langues anciennes, le bon sens public nous paraît sur ce point avoir raison. Revenir aujourd'hui à l'ancien système n'est, selon nous, ni désirable, ni possible. Et si l'enseignement des langues anciennes ne pouvait plus fleurir qu'à la condition de cette prépondérance exclusive qu'il possédait autrefois, nous craindrions beaucoup que sa décadence ne fût irrémédiable.

Heureusement, la cause du mal n'est peut-être pas tout à fait où on l'a vue; et l'enseignement du latin et du grec peut se relever, sans qu'il faille réduire beaucoup le cadre général des études actuelles. Ce qui nous autorise à croire qu'on se trompe sur l'origine du mal, c'est d'un côté que parmi les colléges qui ont pris part au concours, nous voyons ceux dans lesquels le plan d'études est le plus étendu, loin de se laisser devancer par les autres dans les langues anciennes, se maintenir au contraire à leur tête. Ce qui arrive chaque année au jury d'examen pour les grades en philosophie et lettres, prouve que dans les colléges dirigés par les ecclésiastiques et dont le plan s'est peu écarté de ce qui se faisait autrefois, l'étude des langues anciennes n'atteint pas non plus des résultats très-brillants. D'autre part, il y a des colléges en Allemagne, en Prusse par exemple, où l'enseignement est tout aussi varié que chez nous, où l'histoire, les sciences et les langues modernes occupent autant de place, et dans lesquels cependant les langues anciennes sont étudiées avec succès. En Autriche, au contraire, où le plan adopté est fort rétréci, on se plaint de la faiblesse des études latines et grecques comme chez nous.

A nos yeux, le principal vice de l'organisation de l'enseignement moyen en Belgique, consiste en ce que le temps consacré aux études de collége est trop court. On a développé plusieurs parties de l'en-

Digitized by Google

seignement qui n'avaient autrefois qu'une importance secondaire, d'autres sont entièrement nouvelles; et au lieu d'étendre en même temps la durée du cours d'études, on l'a abrégée, sans qu'aucune différence notable dans les méthodes soit venue compenser cette différence. Là, suivant nous, est la raison principale de la faiblesse des études classiques. Sous le régime français, nos colléges avaient généralement sept classes de latin. Depuis lors, beaucoup d'établissements anciens ou nouveaux n'ont eu que cinq classes, c'est-à-dire, cinq années d'études. Plusieurs, il est vrai, depuis quelque temps ont rétabli une sixième année, mais c'est là en quelque sorte le maximum. Nous pensons que le collége de Brugelette, importé tout entier de France, est le seul en Belgique qui ait une huitième; nous ne connaissons que les athénées de Tournai et de Bruges qui, le premier depuis quelques mois, et le second depuis 1840, soient en possession d'une septième latine.

En France, les colléges ont une huitième classe de latin, et même parfois une neuvième. En Prusse, on étudie le latin pendant dix à douze ans, et le grec pendant six à huit ans. En Bavière, l'enseignement du latin se prolonge pendant dix années, celui du grec en exige sept. Chez nous, on se contente de cinq ou six années de latin, et de quatre ou cinq années de grec; cette différence de temps que rien ne peut compenser expliquerait à elle seule l'état d'infériorité où l'enseignement classique se trouve chez nous.

Qu'on étende donc la durée de l'enseignement moyen à huit années au moins, qu'il y ait désormais dans chaque collége une septième et une huitième classe de latin; c'est le premier conseil à donner aux administrations civiles ou ecclésiastiques qui dirigent ces établissements. Il ne faut surtout pas redouter cette objection à laquelle on a eu trop généralement le tort de céder il y a quelques années, que c'est consacrer trop de temps aux langues mortes. Car c'est précisément parce que le latin et le grec n'occupent plus qu'une partie du cadre de l'enseignement moyen, qu'on peut sans scrupule en prolonger la durée. Dans l'organisation nouvelle, les langues anciennes n'absorbent guère que le tiers du temps des élèves. A des études qui embrassent outre les langues anciennes, la langue et la littérature française, le flamand, l'allemand ou l'anglais, l'instruction religieuse, la géographie, l'histoire ancienne et moderne, les ma-

Digitized by Google

thématiques, les éléments de physique, de chimie, d'astronomie, d'histoire naturelle, un enfant peut consacrer huit années sans crainte de faire de son temps un emploi futile; s'il étudie avec fruit, ce seront peut-être les années les plus remplies et les plus utilement employées de sa vie. L'enfant peut entrer en huitième vers neuf ans, et sortir du collége à dix-sept. Ce n'est certainement pas trop tard. Il est peu de jeunes gens qui puissent avec succès se livrer plus tôt aux études universitaires. Aux colléges mêmes, il est utile que les élèves n'arrivent pas trop jeunes dans les classes supérieures, dans celles où la mémoire ne fait plus tous les frais de l'instruction, où commence à dominer le rôle de l'imagination, du goût et d'autres qualités de l'intelligence qui, à part quelques natures exceptionnelles, ne se développent pas avant un certain âge. Cela est surtout vrai en Belgique, où le développement intellectuel des enfants est peu précoce.

Le jury blâme la méthode que suivent les professeurs dans l'enseignement des langues anciennes. Un peu acerbes dans la forme et peut-être trop généraux dans leur application, ces reproches toutefois ne nous paraissent pas dénués de fondement. Depuis l'époque où les partisans des méthodes nouvelles se sont récriés si haut contre ce qu'il y a de fastidieux dans l'ancien enseignement des langues mortes, il s'est trouvé des professeurs qui ont trop sacrifié au désir de rendre l'instruction facile. De là, quelque chose de relâché et de mou dans les études. De là, par exemple, la proscription du thème, et l'usage exclusif de la version; encore est-il des colléges où pendant plusieurs années les versions sont préparées en classe par le professeur, de telle sorte que le devoir de l'élève se borne à peu près à se rappeler à l'étude ce que quelques heures auparavant il a entendu dire en classe. Nous sommes d'avis avec le jury, que le thème n'ayant été remplacé dans nos colléges par aucun exercice qui en puisse réellement tenir lieu, il faut pour le latin et pour le grec y revenir là où on l'a abandonné. Ce n'est qu'à l'aide du thème que la grammaire s'imprime définitivement dans la mémoire et que les élèves parviennent à la correction. Pourquoi même se borner au thème écrit? Il n'y a aucune raison pour n'en pas faire un exercice oral semblable à celui qui se fait de vive voix en classe sur les auteurs qu'on traduit. Il ne faut pas se dissimuler toutefois

Digitized by Google

que si l'usage du thème est un moyen d'arriver à la correction grammaticale, il est beaucoup moins propre à faire pénétrer dans l'esprit des langues anciennes; le latin des thèmes tend toujours à se rapprocher trop du français. Aussi ferait-on bien de combiner cet exercice avec un autre trop négligé aujourd'hui et dont on n'a jamais tiré assez de parti. Il n'y a réellement que deux moyens de s'initier au génie d'une langue qui ne se parle plus, c'est de lire beaucoup de livres écrits dans cette langue ou d'en apprendre par cœur. Faire apprendre par cœur aux élèves du latin et du grec, est un exercice qui peut leur être très-utile, pourvu qu'on en use avec modération, et qu'on oblige constamment les élèves à mettre à profit ce que leur mémoire a amassé. A cet effet, il faudrait que dans chaque classe les thèmes fussent assez en rapport avec les auteurs expliqués, pour qu'il fût possible à l'élève de faire usage de ce qu'il a appris. Jusqu'ici les auteurs des cours de thèmes imprimés n'ont pas cherché à atteindre ce but. C'est une lacune que quelque professeur intelligent pourrait aisément remplir.

L'idée émise par le jury de faire traduire le grec en latin, nous paraît d'une efficacité douteuse et sujette à d'assez grands inconvénients. Pour les classes auxquelles le latin n'est pas encore familier, c'est doubler la difficulté et rendre le travail rebutant par la nécessité d'une double traduction. Peut-être dans ces classes traduirait-on souvent le grec en latin sans comprendre ni l'un ni l'autre. Cela arriverait surtout quand le texte présenterait quelque difficulté. La langue française n'admet pas d'amphibologie; quand l'élève traduit du grec en français, le professeur sait, à n'en pas douter, s'il a bien ou mal compris. Mais rien ne serait souvent plus facile à l'élève qui ne pénétrerait pas le sens d'une phrase grecque, que de la rendre en latin par une équivoque analogue.

Un des moyens les plus propres à améliorer l'enseignement moyen, consisterait à rendre moins facile qu'il ne l'est aujourd'hui le passage d'une classe à une autre [1]. Les élèves trop faibles d'une classe

[1] Les instructions du ministre, relatives au concours, avaient prescrit cette année qu'on fît sur la liste des élèves de chaque classe, mention des *vétérans*. On aurait tort d'introduire à cet égard aucune distinction. Si le concours a pour effet de multiplier dans les classes le nombre des vétérans, loin de vouloir contrarier ce résultat, il faut s'en féliciter.

Digitized by Google

devraient être impitoyablement astreints à y passer deux années. Cette rigueur est difficile à introduire dans des colléges qui dépendent d'un conseil de régence nombreux; comment mécontenter en humiliant un fils ou un parent, celui dont la voix peut chaque jour dans le sein du conseil compromettre l'existence des professeurs et celle du collége même? Le mieux peut-être serait d'adopter une règle absolue qui empêchât de céder aux considérations de ce genre. On pourrait à cet effet, au lieu de se contenter, dans les diverses compositions de l'année, de désigner l'ordre des places obtenues, assigner à chaque élève un nombre de points représentant le degré de mérite de son travail. Un article du réglement prescrirait que celui qui à la fin de l'année n'aurait pas, dans les branches de l'enseignement qu'on désignerait, obtenu un nombre de points déterminé, serait obligé de doubler sa classe. Dans ce système, il faut rendre les cours de sciences assez indépendants de l'enseignement littéraire, pour que les élèves puissent doubler une classe de sciences sans être astreints à doubler en même temps une classe de latin ou de grec, et réciproquement; cette mesure est très-praticable, plusieurs colléges l'ont déjà adoptée.

Des améliorations assez importantes pourraient être introduites dans les rapports des régences avec les colléges. D'ordinaire c'est le collége des bourgmestre et échevins, ou bien une commission du conseil, qui est chargée de la surveillance de l'instruction moyenne. Ce qui s'est passé depuis onze ans prouve que cette surveillance est en général ou peu active, ou peu éclairée. On ne peut guère espérer de rencontrer toujours soit dans le collége des échevins, soit dans une commission prise dans le sein des conseils communaux, la spécialité d'aptitude nécessaire à la haute direction des études moyennes. Aussi pensons-nous qu'entre les administrations communales et les colléges, un rouage intermédiaire serait indispensable. Ce pourrait être une commission nommée par la régence, mais prise en tout ou en grande partie en dehors de son sein. Cette dernière condition, sur laquelle l'amour-propre de corps passera peut-être difficilement, est le seul moyen d'empêcher le hasard d'être pour beaucoup dans le choix des éléments de la commission, et d'en ouvrir l'entrée à des hommes que la direction de leurs connaissances et de leurs goûts met à même d'exercer utile-

Digitized by Google

ment ces fonctions. Une autre mesure, qui rencontrerait moins de répugnance de la part des régences, aurait des résultats également utiles. Deux ou trois fois par an, l'administration communale pourrait faire inspecter tous les détails de l'enseignement par des hommes instruits qui, étrangers au collége, seraient en position de lui dire la vérité sur ce qui s'y passe, sans ménagement pour personne. On trouverait des professeurs d'université très-aptes à ces missions temporaires, et que l'intérêt de l'instruction porterait sans doute à s'en charger avec empressement. La mesure d'ailleurs entraînerait peu de frais.

D'après l'arrêté qui avait réglé les conditions du dernier concours, on avait d'abord cru que l'intention du gouvernement était de l'établir à la fois entre toutes les classes des colléges, ce qui eût offert de grandes difficultés d'exécution. Le ministre de l'intérieur a depuis écrit aux administrations communales que tel n'avait pas été son dessein, mais qu'il se réservait le choix des classes qui seraient appelées à prendre part à la lutte. En fait, on s'est borné, comme l'année précédente, à la classe la plus élevée. Ce qui importe le plus dans l'enseignement moyen, ce sont les connaissances que possède l'élève au moment où il quitte le collége; c'est là le but de l'instruction. En vain l'instruction est-elle bonne dans les classes inférieures, si elle faiblit plus tard. La rhétorique ou classe supérieure est le résumé et le produit des autres. Si de préférence on appelait au concours une classe inférieure, outre l'inconvénient d'amoindrir l'éclat de la lutte et l'honneur de la victoire, il se trouverait que les élèves de cette classe ne pouvant plus, sans un injuste privilége, faire partie d'un autre concours par la suite, se sentiraient privés désormais de ce grand mobile, et le reste de leurs études de collége en serait probablement fort refroidi.

Nous préférerions de beaucoup le roulement qui s'établirait, non entre les classes de degrés divers, mais entre certaines branches de l'enseignement. Chaque année le concours porterait non-seulement sur les langues anciennes, comme le veut le rapport du jury, mais de plus sur la composition française et les mathématiques. Les autres matières enseignées viendraient chacune à leur tour. On éviterait ainsi de vulgariser le concours, en multipliant trop les prix et les distinctions. Déjà celui de 1841 a eu ce défaut; il a

Digitized by Google

compté 51 prix et 72 accessits et mentions. Il importe que ces distinctions continuent d'être tenues en grand honneur, non-seulement par les élèves, mais aussi par les professeurs et par les administrations dont les colléges dépendent; et pour cela il ne faut pas qu'un grand nombre de ces établissements soient sûrs d'avance d'en obtenir leur part.

Les deux concours de 1840 et 1841 ont eu pour effet de ranimer le zèle des élèves et des professeurs, et en même temps d'attirer l'attention des administrations municipales sur les colléges confiés à leurs soins. Plusieurs des colléges qui y ont pris part ont été réorganisés; il en est peu dans lesquels on n'ait introduit ou projeté quelque réforme. Ce sont là de très-heureux résultats. Toutes ces améliorations ne sont pas complètes, toutes non plus ne peuvent porter leurs fruits en deux années. Mais le plus difficile était d'imprimer le premier mouvement. Sous ce rapport, dans l'état où se trouve la législation de l'instruction publique, on ne pouvait attendre de plus grands effets d'aucune mesure administrative. Le concours des colléges a réellement ouvert une ère nouvelle à l'enseignement moyen en Belgique; l'institution l'emporte sur celle des concours de Paris, non-seulement en ce qu'elle étend son influence à un plus grand nombre de colléges, mais aussi en ce qu'elle a pour but le progrès de tous les élèves forts et faibles. Pour être imitée à l'étranger, il ne lui manque probablement que d'être bien connue.

Digitized by Google

LE

FAUST DE GOETHE.

TRADUCTION COMPLÈTE PAR HENRI BLAZE. PARIS, 1841 [1].

Goethe, né à Francfort sur le Mein, au milieu du siècle dernier, est mort en 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa longue carrière embrasse la grande époque littéraire de l'Allemagne, dont il fut le chef, époque également glorieuse pour les trois grandes nations placées à la tête de la civilisation nouvelle. Quel temps prodigieux que celui-là ! Jamais la flamme du génie n'était descendue sur tant de fronts à la fois. Pendant toute la fin du dix-septième siècle et jusque vers le dernier tiers du suivant, la France seule écrit : sa littérature domine le monde. Chez elle seule, le génie moderne se transforme ; à l'empire de l'art succède l'empire de la pensée ; à l'école littéraire, l'école philosophique : quand la pléïade brillante des Corneille, des Racine et des Molière a disparu de l'horizon, d'autres constellations s'élèvent dans un firmament nouveau : Montesquieu, Rousseau et Voltaire, ce soleil étrange qui ne répandit la lumière qu'en soulevant des vapeurs, hélas, plus d'une

[1] 1 volume in-18.

Digitized by Google

fois funestes. Il semble qu'après un si long et si puissant effort, l'esprit humain doive se reposer. Non, le sol de l'intelligence a reçu de brûlantes semences; d'un bout à l'autre de l'Europe, toutes les nations frémissent, éveillées à une vie nouvelle. Le domaine de l'art et de la pensée s'élargit et s'étend. Les douces lueurs d'une aurore plus belle encore, confondent leur éclat avec les dernières clartés d'un merveilleux crépuscule. Ce n'est plus la France seulement, c'est la vieille Germanie, endormie jusque-là dans ses rêves, c'est l'Angleterre, depuis longtemps veuve de Shakspeare et de Milton, qui s'agitent et qui renaissent. Le vieillard de Ferney, le tendre misanthrope de Genève, ont à peine un pied dans la tombe, que déjà Goethe et Schiller sont nés; Walter Scott approche, Châteaubriand, Staël et Byron s'apprêtent à paraître. Grande et sublime époque, tout enveloppée dans une révolution fameuse, où les nations ressuscitent, où le génie abonde, où la civilisation se ceint les reins pour un suprême effort, toute remplie d'événements et d'hommes sans pareils; siècle sans nom en équilibre sur deux siècles; ère à jamais lumineuse par les doubles prodiges de l'intelligence et de l'action, où tout vient et se case à la fois, où le bras et le cerveau trouvent leur espace, où l'on médite, où l'on chante au bruit des grandes batailles, des principes qui s'entrechoquent, et d'un monde qui s'écroule, où la grandeur d'une nation fait les autres géantes, où la figure presque fabuleuse d'un héros n'écrase point les fronts orgueilleux des penseurs et des poëtes!

Nous ne tenterons point ici d'esquisser même le côté littéraire de cette admirable époque. C'est une tâche que nous ne nous sentons point la force d'aborder, surtout dans un cadre aussi étroit qu'est le nôtre. Qu'il nous suffise d'indiquer, comme un fait tout à fait nouveau, cet avènement d'une littérature non plus française ou allemande, ou anglaise seulement, mais européenne. Les grands écrivains parmi les trois peuples que le Rhin et la Manche séparent, sans cesser d'être nationaux, communient par la sympathie, fraternisent par l'inspiration. On les voit se tendre la main par dessus les barrières et les préjugés qui les séparent; leurs génies se reconnaissent; leurs œuvres se complètent l'une par l'autre, s'interprètent, se déduisent; l'unité de la pensée se retrouve sous la diversité de la langue et de la forme. Staël explique l'Allemagne; Goethe sur la fin de ses jours

Digitized by Google

pleure Byron, tandis que Châteaubriand lui fait une douce querelle de n'avoir point parlé de lui; le malheureux solitaire, volontairement tombé du faîte de la pairie britannique, reconnaît, tout en le reniant, pour son précurseur, le malheureux solitaire, descendu pour jamais de ses Alpes; Schiller, c'est Joseph Chénier, le tribun-Tyrtée de la révolution, plus le génie; Franz Moor, parmi les brigands, c'est encore lord Byron hors la loi morale, hors la société impitoyable de l'Angleterre; René, Werther, Childe Harold, sont un même personnage avec trois patries et trois destins contraires; Manfred et Lara sont issus de Faust.

Ainsi, nous n'embrasserons pas non plus, dans un seul regard, cette Germanie rêveuse et pensive au milieu de laquelle Goethe s'élève de toute sa hauteur. C'est un travail qui exigerait encore de trop profondes études, et mieux vaut ne point commencer une telle entreprise, quand on ne pourrait l'achever. Ce que nous voulons examiner aujourd'hui, ce n'est point Goethe lui-même tout entier, c'est une seule de ses œuvres, à la vérité la plus puissante et la plus complète, le commencement et la fin de son génie, entre laquelle tous ses autres ouvrages ont pour ainsi dire passé; c'est *Faust*, son titre à l'immortalité, comme *Werther* le fut à la popularité; *Faust*, la pensée de toute sa vie, l'enfant chéri de sa vieillesse, dont il semble avoir attendu l'entière croissance pour dire adieu à sa gloire et mourir. D'ailleurs Goethe est un de ces poëtes qui (position étrange dans son siècle si fameux en vicissitudes) se prêtent fort bien à l'isolement où la critique est forcée de les mettre un moment, pour restreindre sa vue. Goethe, célèbre déjà quand l'Allemagne féodale subsistait encore, favori éprouvé d'un petit duc, Virgile plus grand que son Auguste, prince par le génie dans Weimar, comme son souverain l'était par sa naissance, n'a pris qu'une part passive aux événements presque incroyables qui ont bouleversé sa patrie après l'explosion de 89. Tant que le flot de la révolution française n'est point venu jusqu'à ses pieds, il ne s'en est que médiocrement ému; quand il a vu la Prusse terrassée sous les pieds furieux du conquérant de sa patrie, il n'a témoigné, malgré sa haine pour la France et son César, que du dévouement personnel à son protecteur, et ce ne sont pas ses vers que l'Allemagne insurgée a chantés plus tard dans les plaines de Leipsick et de la Champagne. Les victoires

Digitized by Google

de 1814, pour lui, ont remis les choses à leur place; comme ces artistes italiens qui poursuivaient pacifiquement leurs nobles travaux, dans l'embrasement même des discordes guelfes et gibelines, il s'est endormi doucement à Weimar, aussi peu effrayé sans doute de l'orage de 1830 qu'il ne l'avait été des tempêtes bien plus terribles de la république et des gigantesques batailles de l'empire, et peut-être il est le seul de ses glorieux contemporains, dont les écrits offrent à peine le reflet de la prodigieuse histoire dont il fut le spectateur tranquille, disons plus, presque indifférent.

L'indifférence de Goethe pour tout ce qui n'était pas lui et n'aboutissait point à sa pensée, formait le fond de son caractère. M. Henri Blaze, dont la traduction va nous occuper, quoique son admirateur passionné, ne peut se dissimuler l'intolérable personnalité de ce grand homme, et, quoi qu'il en ait, le mot flétrissant d'égoïsme revient plusieurs fois sous sa plume. Il est vrai que, tout en gémissant sur ce vice surtout fatal dans la vie privée de l'amant, du père et de l'ami, il en fait presque une vertu sublime pour le poëte. Nous viderons tout de suite cette question, car elle se rattache directement au jugement que nous avons à porter sur Faust. Nous savons qu'il y a deux hommes dans tout poëte; nous admettons même que les vertus de l'un peuvent nuire parfois aux qualités de l'autre. Il est permis à ces rares mortels, que leur destin a réservés pour la gloire, de s'élever au-dessus des pratiques étroites de la vie vulgaire. Placés dans des conditions d'existence tout à fait singulières, leur exemple ne saurait être contagieux. Mais nous ne disons pas avec M. Blaze que c'est une nécessité du génie d'étouffer en lui les sentiments humains. Plus il a d'humanité, au contraire, plus il attire à lui les masses. On ne sépare pas impunément les deux hommes. Le cœur se dessèche dans le cerveau, s'il s'est flétri dans la poitrine. Nous passons aux grands hommes d'être personnels, immensément personnels : mais égoïstes, non. En vain M. Blaze compare Goethe à Napoléon; nous n'acceptons point ce parallèle injurieux pour le conquérant-législateur. Nous nous souvenons que l'homme qui, dans ses grandes journées, regardait, impassible et serein, les vastes moissons de la Mort, qui montait d'un pas sûr et tranquille sur les hécatombes toujours plus nombreuses des jeunes et bouillantes générations volontairement immolées à sa gloire, que

Digitized by Google

ce même homme pleura Duroc, frappé par un boulet égaré; nous voyons avec une heureuse surprise l'ambitieux fiancé de la fille des Césars, tout hors de lui, comme un simple bourgeois, dans la dernière scène de ménage que lui fit son impératrice répudiée. Goethe n'eut pas même cette sensibilité passagère qu'étouffe l'implacable personnalité du génie. Il se retira au fond de lui-même, et brisa sans nécessité les affections les plus saintes et les plus douces qui attachent l'homme à ses semblables. Si encore il avait été la proie insensée de ces hallucinations misanthropiques qui empoisonnèrent la vie de Rousseau, nous plaindrions en lui la victime d'un cruel système, et nous éprouverions pour lui cette pitié superstitieuse que les anciens montraient pour les malheureux qu'ils croyaient poursuivis par les Furies. Mais la longue existence de Goethe s'écoula transparente, fortunée, paisible; son âme fut toujours calme comme son noble visage; il ne regretta jamais la vaste et lumineuse haleine des montagnes, dans l'atmosphère humide d'un sombre appartement de la rue Plâtrière; il ne se crut point en lutte ouverte avec la malice des hommes; il ne laissa point, comme Rousseau, le vautour de la défiance et du doute dévorer des entrailles que l'amour de tout ce qui était bon, de tout ce qui était beau, faisait autrefois tressaillir, et cependant, après s'être froidement joué d'une pure et poétique passion, comme Rousseau il épousa sa servante. S'il ne mit pas, comme lui, ses enfants à l'hôpital, il vit mourir, presque sans émotion, mourir à vingt ans, le seul fils que lui eût donné cette femme; et quand cette femme, à son tour, expira subitement dans ses bras, il prononça ces paroles affreuses, que nous copions dans une note de son panégyriste : « Quelle frayeur ils vont avoir à la maison, lorsqu'ils verront cette personne morte dans la voiture! » Le duc de Weimar le précéda aussi dans la tombe; il y avait un demi-siècle qu'il vivait dans son intimité, qu'il l'aimait comme il pouvait aimer. Cependant, comment reçut-il cette nouvelle? à table, entouré de nombreux convives : « Ah! c'est affreux, dit-il froidement; parlons d'autre chose. » M. Henri Blaze excuse, par le tempérament du poëte, cette cruelle oraison funèbre; nous, nous la trouvons épouvantable. Enfin Schiller, le tendre Schiller, fut attaché à Goethe, comme le chien l'est à son maître malgré les coups qu'il en reçoit; Goethe ne sentit jamais le prix de cette haute

Digitized by Google

et vive amitié, quoique aucune basse jalousie (c'est une justice à lui rendre) ne la vint cependant traverser du plus petit nuage. L'infortuné poëte ne pouvait pas aimer : hors de lui, l'homme se confondait avec la nature ; c'était, pour lui, un instrument, un livre, un spectacle.

La constitution de son génie exigeait-elle tant d'égoïsme ? Hâtons-nous de répondre que non. Nous savons, comme M. Henri Blaze, qu'il a existé de tout temps deux natures de poëtes : l'une, pour employer ici la classification un peu gourmée de la critique allemande, est *objective*, l'autre *subjective* ; c'est-à-dire, l'une, créatrice par excellence, est comme le centre d'un univers dont elle a dissipé le chaos, où elle possède la précieuse faculté de donner à toute chose la forme et la couleur qui lui conviennent ; l'autre, au contraire, ne s'oubliant jamais, impuissante à se détacher d'elle-même, se transforme, se répand, et s'incarne, pour ainsi dire, dans ses propres créations, au point qu'on reconnaît toujours en celles-ci les mille variétés d'un seul et même type. Les poëtes épiques appartiennent à la première catégorie, les poëtes intimes à la seconde, sans cependant qu'on les puisse séparer d'une manière aussi absolue que nous le faisons pour plus de clarté. Mais les monuments littéraires de l'esprit humain sont ceux où la personnalité du poëte a disparu complètement, où il ne s'est reproduit dans aucun de ses personnages, où il s'est identifié avec eux au lieu de les forcer de s'identifier avec lui. Tels sont les poëmes d'Homère et de Milton ; tels sont les drames de Shakspeare ; telles enfin les comédies de Molière. Goethe vint se placer parmi ces très-rares élus, et M. Blaze nous explique qu'il faut d'autant plus d'individualisme au poëte dans le monde réel, qu'il en répand moins dans le monde imaginaire suscité à la voix de son génie ; que ce n'est enfin qu'au prix de son isolement parmi les hommes qu'il achète cette indépendance si complète de toute impression extérieure, que nous admirons dans toutes les parties de chacune de ses œuvres. Encore une fois, nous ne pouvons partager ce sentiment. L'objectivité est un don originel que l'épreuve de la vie et le contact des hommes ne sauraient altérer ; car c'est l'essence du génie même. Cela est si vrai, les poëtes nés avec cette faculté en perdent si peu la trempe, qu'ils peuvent impunément donner à leurs personnages quelques-unes de leurs pensées et de leurs senti-

Digitized by Google

ments intimes, leur communiquer un peu de leur propre vie, sans cependant se substituer à eux. L'amour de Marguerite pour Faust est un épisode de la jeunesse de Goethe, et cependant Faust est bien Faust, et non Goethe. D'un autre côté, la subjectivité de Schiller, qui ne peut s'empêcher de transformer Don Carlos en un mystique étudiant de Iéna ou de Heidelberg, ne provient pas de ce qu'il avait une âme tendre. Quelle nature aimante et susceptible que celle de Molière! Quel homme plus malheureux que lui de ne pouvoir se détacher de l'épouse indigne à laquelle il avait uni sa destinée, vers la fin de ses jours! Quel dévouement et quelle délicatesse dans ses amitiés! Comme il avait bien toutes les faiblesses humaines, celui qui retrouvait toujours l'homme au fond de nous! Et pourtant, quel génie plus objectif que le sien (pour continuer à emprunter la classification de M. Blaze)! Dans laquelle de ses comédies peut-on dire qu'il se soit peint tout entier? Si quelques douleurs secrètes de son cœur s'échappent par la bouche de son misanthrope Alceste, cependant ce n'est pas lui, pas plus que Célimène n'est la Béjard. Le lendemain, il se moquera de lui-même et de sa maladive jalousie, en crayonnant cette philosophique charge de George Dandin, au fond de laquelle il y a tant de tristesse. Non, non, l'égoïsme n'est pas une des conditions déplorables mais fatales de ces génies créateurs, plastiques, pour employer encore un mot du vocabulaire de la critique moderne. Fut-il un poëte plus personnel que Voltaire, avec cette grâce et cette bienveillance pourtant qui tempèrent l'égoïsme des hommes d'esprit? Est-il nature plus subjective que la sienne, quand il croit chanter, et ne plus ni rire ni maudire? Ne calomnions point la Providence; elle n'a point voulu, en donnant le génie à quelques hommes, les condamner à passer leur triste vie dans le lazaret moral où s'enferment d'eux-mêmes les malheureux que ronge la lèpre de l'égoïsme. On peut être poëte créateur et rester homme. C'est Térence qui l'a dit; c'est Molière qui l'a prouvé. Nous allons plus loin; la personnalité absolue, telle que la pratiquait Goethe, nuit plus encore quelle n'aide au véritable essor du génie; elle a influé défavorablement sur le sien. Cette assertion peut paraître hasardée; nous essaierons pourtant de la justifier.

Tout homme, et à plus forte raison tout poëte, puisque ce n'est

Digitized by Google

qu'un homme plus excellent, plus près de la perfection, doit éprouver une passion et croire à quelque chose, quand il n'aurait, comme Voltaire, que la fureur de l'ironie et la superstition du doute. Celui qui n'a ni croyance ni passion, n'en est point pour cela plus libre de jouer à son gré sur le clavier du cœur humain et d'en tirer des harmonies calculées; il ne pourra faire agir aucun ressort en dehors de lui, si les ressorts de toute action et de toute pensée lui manquent à lui-même; il sera au sein de l'univers qu'il contemple, comme l'idole monstrueuse de Jagghernât au milieu des multitudes qui l'adorent, montrant ses mille bras dans des attitudes diverses et n'en pouvant remuer aucun. Aussi nous ne dirons pas que Goethe n'eut ni foi ni passion; car il ne se serait point fait un nom si célèbre. Mais ce fut là l'infirmité de son génie; il n'était ni croyant ni passionné, dans le sens humain. L'amour du moi fut sa plus grande passion et sa plus vive foi, et, dans cet amour unique, il comprenait la poésie, qui, à ses yeux, devint l'univers, le Dieu, le *Pan,* comme il l'appelait. On a dit qu'il fut le Voltaire de l'Allemagne; mais quoique doué de facultés poétiques bien supérieures à celles de l'auteur de *Mérope,* nous ne pouvons établir un parallèle quelconque entre lui et cette puissante intelligence qui remplit le dix-huitième siècle. L'œuvre capitale de Goethe est une œuvre de négation et de doute; quelle influence eut-elle cependant sur ses contemporains? Ne peut-on pas dire que, sous le rapport moral, cette influence fut presque nulle; on admira l'artiste; on ne se fanatisa point du penseur. Voltaire soulève tout un monde avec quelques pages de sarcasme, comme *Candide;* chacune de ses phrases abat une pierre du vieil édifice social; il est debout comme un farouche génie sur l'abîme ouvert de la révolution; vivant, on le couronne de lauriers; mort, on le porte au Panthéon. Pourquoi cette gloire, ces honneurs, cette place si haute, à qui doutait, à qui niait, à qui riait? C'est que Voltaire a été éminemment l'homme de son siècle, a vécu de la vie de ses contemporains, a partagé avec eux le pain de son intelligence; c'est qu'il renversait un monde mauvais, il croyait à un monde meilleur, c'est qu'il avait toujours les yeux fixés sur l'avenir du genre humain, et qu'avec infiniment plus de puissance, il avait toutes les illusions et toutes les faiblesses de son époque. Goethe au contraire, en doutant, en niant, n'a eu devant les yeux

Digitized by Google

aucun but social; il a exprimé un état de son âme; peu lui importait après tout que son siècle eût d'autres pensées; il ne regardait point où il allait, ce qu'il voulait, et s'inquiétait peu de ce que deviendrait sa pauvre patrie, l'Allemagne, dans cet engloutissement du vieux monde. A quoi bon douter et nier alors, si vous ne parlez point à vos contemporains? Quand des génies plastiques tels qu'Homère, Dante et Milton se prennent à chanter, comme ils sont croyants, la société, la patrie les écoute; elle se sent meilleure, plus inspirée, plus assurée dans ses voies. C'est par là qu'il s'établit un commerce de sympathies fécondes entre eux et leurs semblables. Mais, quand vous n'avez que négation et doute sur les lèvres, quel enthousiasme pouvez-vous exciter, si, comme Voltaire, vous ne montrez pas au moins un édifice à démolir, dans un intérêt de félicité future? Vous vous êtes isolé de l'homme et l'homme s'éloigne de vous. Eh! si, comme Lord Byron, qui est aussi une autre dérivation de Voltaire, on vous voyait malheureux de vos erreurs, blessé par vos propres armes, flétri par l'ironie et le doute; si, victime de vos tristes systèmes, on vous entendait gémir dans l'exil et regretter toutes les joies que l'homme donne à l'homme; si, comme pour racheter tous vos blasphèmes, vous aviez soudain dévoué votre vie et votre fortune de poëte à la délivrance d'un peuple opprimé, et que l'on vous eût vu expirer sous la tente, aux cris de douleur et d'amour de la Grèce nouvelle, oh! alors votre siècle vous eût aimé, parce qu'il aurait bien deviné, qu'à travers toute votre misanthropie, vous l'aimiez plus encore que vous-même. Mais vous empoisonnez toutes les sources du cœur, vous troublez toutes les fontaines de l'âme, et l'on vous sait calme, souriant et tranquille. Non, proclamons-le hautement, le poëte ne peut pas s'isoler au sein de la nature; il est né parmi les hommes; il faut qu'il vive par les hommes et pour les hommes. Le génie est appelé par la Providence à éclairer, à guider, à réjouir le genre humain; c'est la colonne lumineuse qui marche en avant de la famille errante d'Israël dans le désert; ce n'est point la lampe solitaire, allumée seulement pour briller dans le vide éternel du sanctuaire.

Aussi Goethe a été puni de son indifférence complète pour l'homme et pour son siècle. Il s'est moqué de toute science et de toute croyance; il a passé dédaigneusement devant tous les autels;

Digitized by Google

il ne s'est pas enquis une seule fois des douleurs et des nécessités *contemporaines*; l'âme contente, le front serein, il s'est réfugié dans la poésie, par amour de la solitude. Il n'a aimé que sa muse, il n'a cru qu'à son génie, il n'a pu adorer que la nature, parce que c'est une divinité commode et facile qui obéit à ses lois et n'en impose aucune. Eh bien, le châtiment ne s'est pas fait attendre; il avait fait du tout une espèce de néant harmonieux et plein, dont il se croyait le centre; le piédestal n'a pas tardé à se briser sous cette personnalité orgueilleuse; il avait fait le vide, il s'est répandu dans le vide; il s'est dispersé, confondu, éparpillé, évaporé, pour ainsi dire, dans sa route; il a tourbillonné dans la sphère de son panthéisme.

Le panthéisme, voilà la condamnation et la peine de l'égoïsme du grand poëte. L'immensité de Dieu gêne la monstruosité du Moi: dès lors tout devient dieu, c'est à dire Dieu n'est plus rien. Car le panthéisme n'est qu'un athéisme déguisé, riant, coloré, poétique, autant que l'autre, s'il exista jamais à l'état de conviction, est glacial et nu. Le second Faust est curieux à lire, comme étude psycologique d'un des plus beaux génies modernes. Dans sa première partie, dans l'œuvre de sa jeunesse, Goethe avait peint les justes souffrances et les crimes inévitables d'une intelligence sublime que la croyance abandonne. Il avait immortalisé une légende catholique, essentiellement morale comme toutes les fables antiques, comme toutes les légendes du moyen âge. Seulement il n'avait point conclu; le dénouement était resté comme suspendu, et l'imagination du lecteur ne suffisait point à la compléter. Sur la fin de ses jours, Goethe eut le remords d'avoir laissé inachevée une œuvre si grande et devenue si populaire; il ne voulut pas mourir sans avoir dit son dernier mot sur ce type créé dans la vigueur de sa jeunesse, et il fit le second Faust. Dangereuse entreprise, où le poëte ne pouvait espérer d'être égal à lui-même, où le vieillard devait succomber, où le panthéiste endurci dans son système, devait en étaler toutes les misères! Dans le premier Faust, tout est réel, visible, palpable, tout est de chair, hormis quelques apparitions fantastiques autorisées par le sujet, et où la fantaisie germanique s'abandonne un instant à ses dérèglements. Dans l'autre au contraire, plus rien ne touche à la terre; plus rien n'est logique ni possible; c'est un déchaînement bizarre des plus étranges caprices; quand on croit tenir un person-

Digitized by Google

nage, il se transforme ou s'évanouit en fumée; la scène est partout et nulle part; il n'y a plus de temps; il n'y a plus de bornes. La légende catholique se mêle à la fable païenne; *l'entité* de Méphistophélès s'efface; Faust lui-même se dissipe en lumière; Marguerite n'est plus qu'un soupir. Il n'y a pas de conclusion, il n'y a pas de dénouement moral, il n'y a pas même de péripétie, au point de vue étroit de l'art; car la pensée unique, courante, ordinaire du premier drame s'est noyée dans une mer flottante et immobile de fantaisies et de fantômes, où le bon sens effaré du lecteur perd à chaque instant la trace du poëte. Enfin, Faust, arrivé au-delà de l'épisode de Marguerite, devait être condamné, si l'auteur persistait dans le catholicisme, ou sauvé, si franchissant les dogmes du moyen âge, il avait osé déplacer les bases du bien et du mal, telles que ceux-là les avaient fixées. Artiste, il devait marcher d'un pas égal vers l'un des deux dénouements qu'indiquait le sujet; penseur, douteur ou croyant, il avait à conclure. Il ne fit rien de ce qu'on attendait de lui; il plongea Faust et Méphistophélès dans le panthéisme, et là, ce qui était inévitable, il les sentit s'échapper de ses mains. En face de la nature, seule divinité, au fond du catholicisme et du paganisme amalgamés, il n'y avait plus de coupable, il ne restait plus de démon. Que pouvait-il conclure? Faust rejoint l'universalité des êtres; c'est un souffle dans un cauchemar; c'est une créature réelle devenue impalpable et impondérable en passant dans le royaume des rêves.

Comme on voit le Rhin se perdre, avant d'atteindre l'Océan, ainsi la seconde partie de *Faust* est le marais où vient s'élargir et fuir en mille ruisseaux, le courant si profond, si abondant et si rapide de la première partie. On ne devait point s'attendre à ce que Gœthe réussit dans la continuation de *Faust*; c'est le sort de tous les poëtes de n'être grands qu'une fois avec la même pensée; le *Paradis reconquis* est demeuré inconnu. Mais ce qui passe toute croyance, c'est la conception bizarre dont cette suite a été le prétexte. Comme M. Henri Blaze cherche à prouver, dans un *Essai* honoré de l'assentiment tacite de la *Revue des Deux-Mondes*, puisqu'il y a paru d'abord, que jamais le génie de Gœthe ne s'était élevé à cette hauteur, nous croyons utile de présenter ici une analyse impartiale et rapide des deux *Faust*, qui permette au lecteur de résoudre lui-même cette importante question.

Digitized by Google

Bien qu'elle soit universellement connue, il est nécessaire que nous rappelions la marche de la première tragédie de *Faust*. On sait qu'elle commence par un prologue dans le ciel. Goethe, imitant le début du livre de Job, nous montre Méphistophélès, un esprit du mal, en face de l'Éternel. Le Seigneur lui demande s'il connaît Faust, son serviteur; le démon lui répond qu'il est si peu son serviteur, qu'il se fait fort de l'entraîner peu à peu dans sa voie.

« Aussi longtemps qu'il vivra sur la terre, répond le Seigneur, aussi longtemps ce droit te soit accordé. *L'homme s'égare, tant qu'il cherche son but...* Je te l'abandonne. Détourne cet esprit de sa source originelle; entraîne-le, si tu peux le saisir, sur ta pente avec toi, et demeure confus s'il te faut reconnaître qu'un homme bon, dans son angoisse sombre, s'est souvenu du droit sentier. »

Ainsi l'objet du drame sur lequel le rideau va se lever est facile à saisir. C'est, sous une face nouvelle, la lutte éternelle du bien et du mal. Faust le docteur sera traité comme Job le patriarche. La lèpre couvrira son âme. S'il glorifie le Seigneur, il est sauvé; s'il l'oublie, il est perdu. Le poëte semble indiquer son dénouement : l'homme bon, dans son angoisse sombre, retrouvera le droit sentier; après mille égarements, il apercevra son but. Le but, quel est-il? C'était le secret de Goethe; on verra qu'il n'a point soulevé ce voile. A présent, la tragédie commence sur la terre, pour y demeurer jusqu'à la fin de cette première partie.

Nous sommes transportés dans une ville d'Allemagne, laquelle? peu importe à la légende; en quel temps? c'est en plein moyen âge, au plus fort de l'orthodoxie catholique, puisque pas un vers, pas un mot ne fait soupçonner que Luther soit né. D'ailleurs, pour qu'on puisse croire ce type de Faust possible, il faut qu'il soit antérieur à la Réforme. Pour l'époque de l'année, le poëte l'a mieux précisée; l'action commence au milieu de la nuit de Pâques. Le docteur Faust est dans son cabinet gothique, le coude appuyé sur un livre; il est vieux et cassé; il a tout approfondi, philosophie, jurisprudence, médecine et théologie, et il vient de découvrir qu'il ne sait rien. Depuis quelque temps, il s'est jeté dans la magie; c'est le premier pas hors du droit sentier, hors de la loi divine et humaine de son temps. Mais une insatiable curiosité le poursuit; il évoque un esprit, il le voit, se croit égal à lui; l'esprit lui prouve son néant, et

Digitized by Google

disparaît à l'arrivée de Wagner, un sot disciple du docteur qui prend bien son temps pour lui venir faire des questions sur la science. Wagner parti, Faust désespéré de n'être pas égal à l'esprit que son art a pu évoquer, se décide à quitter la vie par le suicide. Il va porter le breuvage empoisonné à ses lèvres, quand le son des cloches annonçant le jour de Pâques, l'arrête tout à coup. Il croit entendre le chœur des anges qui chante : « Christ est ressuscité. » Faust se met à pleurer; il ne songe plus à la mort. Le voilà rentré dans le droit chemin. La scène change; le docteur est venu respirer avec Wagner l'air tiède du printemps, au milieu des campagnes. Des ouvriers et des paysans reconnaissent Faust, proclament sa science, et l'entourent comme un bienfaiteur. Le malheureux sourit, en songeant qu'il ne sait rien, et dans son amertume, il s'accuse même vis-à-vis de Wagner d'avoir empoisonné, par son ignorance, des milliers de malades. Wagner qui est le contraire de Faust, c'est-à-dire, le savant satisfait du peu que contient son intelligence limitée, croit le consoler en lui disant qu'il suffit à l'homme d'avoir fait son devoir. Cependant Méphistophélès, à qui le Seigneur a livré Faust pour un temps, le guette sous la forme d'un barbet. Le soir venu, il se met à décrire dans la campagne des cercles phosphorescents, qui attirent l'attention des deux promeneurs. Faust, intrigué par ce phénomène, en amène l'auteur dans son cabinet d'étude. Ici une scène de sorcellerie tout à fait dans le goût du moyen âge. A la vue du barbet qui gonfle à vue d'œil, Faust devine que c'est un esprit, et le force par ses conjurations à se faire connaître. L'esprit se plaint d'être prisonnier dans la cellule du docteur; il n'a pas vu le signe cabalistique inscrit sur le pas de la porte, et il ne peut sortir. Nous rapportons ces détails à dessein, pour montrer avec quel scrupule Goethe, sans croire assurément à la magie, a groupé tous ces petits effets de mise en scène, qui sentent leur moyen âge, et font de cette première tragédie une œuvre si réelle et si intelligible pour tous. Enfin, Méphistophélès paraît sous les traits d'un étudiant; Faust se plaint à lui de ne trouver aucune jouissance dans la vie; le démon se fait fort de lui faire goûter des plaisirs dont il n'a aucune idée : « Si tu peux me séduire au point que je vienne à me plaire à moi-même, dit le docteur, si tu peux m'endormir au sein des jouissances, que ce soit pour moi le dernier jour! Je t'offre le marché.

Digitized by Google

— Tope, » répond Méphistophélès, et le pacte se signe. Ceci est important à se rappeler, pour la conduite de la fable dramatique. La première tragédie finissant à la mort de Marguerite, il est évident que Faust n'appartient pas encore au démon; car Faust est désespéré; il ne doit mourir qu'endormi au sein des jouissances.

Le pacte conclu, Méphistophélès, sous les habits du docteur, se donne le malin plaisir de mystifier un pauvre écolier, qui vient lui demander des conseils; puis tous deux quittent l'obscure cellule. Faust va entrer dans le vaste monde qu'il n'a presque vu que de sa fenêtre gothique. Tout sera nouveau pour lui; mais auparavant il faut qu'il retrouve sa jeunesse perdue dans ses arides et malfaisantes expériences du laboratoire. Méphistophélès, après avoir passé, on ne sait pourquoi, par un cabaret de Leipsick où il se divertit aux dépens de quelques ivrognes, charge une sorcière de ses amies de ce rajeunissement. Nous passons la cérémonie bizarre à laquelle le poëte nous fait assister; nous avons hâte d'en venir à Marguerite. Marguerite, c'est le drame tout entier. C'est grâce à cet épisode charmant, l'une des plus gracieuses inventions de la Muse moderne, qu'il est devenu si populaire. L'art s'est emparé de ce type tout parfumé de jeunesse et de rêverie allemande, et l'a divinisé encore après Goethe. C'est là un des plus beaux fleurons de sa couronne poétique. Car si la légende lui avait fourni Faust et Méphistophélès, Marguerite lui appartient tout entière. Marguerite, c'est le contraste, indispensable en poésie, celui qu'une œuvre de cette nature appelait, c'est une fraîche et périssable image de la Providence, qui se présente à Faust au moment où il s'est perdu, comme pour le ramener dans le droit sentier; c'est en même temps un remords; le malheureux qui ne sut jamais être jeune, s'il était sorti de sa cellule au temps où il pouvait aimer, il aurait rencontré quelque gracieuse jeune fille comme elle, sans être forcé d'emprunter une factice jeunesse aux charmes d'une hideuse sorcière. On ne saurait exprimer tout ce qu'il y a d'heureux et de bien trouvé dans ce ravissant personnage de Marguerite. Voyez ce Faust qui veut éprouver en une fois toutes les jouissances de la vie humaine, puisque son intelligence n'a pu contenir toute la science divine; il rencontre une jeune fille à la promenade, et le voilà éperdument amoureux, le voilà subjugué. Le poëte pouvait-il mieux répondre aux creuses

Digitized by Google

déclamations qu'il a mises dans la bouche du savant insatiable; ne semble-t-il pas qu'il ait voulu dire : l'amour, c'est la vie; l'amour, c'est la science? Quand Goethe écrivit ce beau drame, il était jeune encore et ne s'était point endurci dans ses doutes. Peut-être eût-il pu sauver Faust, dès cette première partie, par un dénouement heureux, faire triompher le ciel et Marguerite, à la confusion de Méphistophélès. Cependant, nous ne le désapprouvons point d'avoir préféré le côté tragique; la pathétique infortune de Marguerite contribue singulièrement au charme de cette pure création. Puis, il est juste après tout que Faust soit puni d'avoir demandé à de coupables sortiléges un bonheur qui était réservé à sa faiblesse humaine. Homme, il eût pu étreindre dans ses bras cette félicité sans pareille; alchymiste, il la brise. Ainsi conduite, l'œuvre de Goethe est d'une haute moralité.

On sait l'histoire des grâcieuses amours de Faust et de Marguerite. Il la rencontre dans la rue; frappé de sa beauté, il lui offre son bras qu'elle refuse modestement, et comme sa passion ne fait que de naître, il notifie brutalement à Méphistophélès qu'il lui faut la jeune fille. Cependant Marguerite est rentrée dans sa chambre, où elle rêve au beau cavalier si audacieux; dès qu'elle est sortie, Méphistophélès, accompagné de Faust, y vient déposer une riche cassette; car le démon ne connaît d'autre moyen que les présents pour obtenir l'amour d'une femme.

La pauvre Marguerite, en découvrant les bijoux, s'amuse à s'en parer au miroir, avec une coquetterie enfantine. Cependant Faust est sorti tout rêveur de cet asile de paix et d'innocence. Il aime la jeune fille; il ne pense plus à la posséder; il veut en être aimé; il veut lui parler et entendre sa voix. Méphistophélès se prête à tous ses désirs. Une certaine Martha Schwertlein, vieille amie de Marguerite, est sans nouvelles de son mari parti pour des contrées lointaines; le démon se charge de lui en donner; c'est ainsi que la connaissance s'établit. Martha, par sa complaisance fatale, entraîne la pauvre enfant à sa perte. Elle reçoit les étrangers dans son jardin, et c'est là, pendant que Méphistophélès passe son temps à faire grotesquement la cour à la vieille femme, qu'a lieu cette scène naïve comme une idylle antique, où Marguerite, appuyée sur le bras de Faust, consulte les fleurs pour voir si son bel inconnu l'aime. Heures

Digitized by Google

trop rapides d'illusion et de bonheur! Faust, enivré d'abord, néglige bientôt Marguerite; le démon allume dans son sein la fièvre du plaisir, et nul désir satisfait n'apaise ses ardeurs. La triste Marguerite chante de funèbres ballades à son rouet, et lorsque son amant infidèle vient parfois la voir, frissonnant malgré elle en présence de Méphistophélès pour lequel elle éprouve une horreur invincible, elle essaie d'inspirer à Faust des sentiments de piété, comme si elle sentait l'obstacle qui les sépare. La scène du puits, où Marguerite n'ose plus blâmer une jeune fille séduite, ses angoisses au pied d'une image de la *Mater dolorosa*, la mort de son frère Valentin que Faust tue devant sa porte même et qui expire en la maudissant en présence du peuple assemblé, sa lutte intérieure avec l'esprit malin dans l'église, sont autant d'acheminements graduels vers l'épouvantable malheur qui bientôt va fondre sur elle. Faust lui a donné un breuvage (funeste présent de Méphistophélès) pour endormir sa mère; ce breuvage est un poison; la mère de Marguerite meurt; elle-même met au monde un enfant qu'elle tue dans son délire; on la jette dans la prison, pour expier la peine de ce double crime. Et pendant que ces événements cruels se consomment, pendant que l'enfer amasse tant de misères sur la tête de la pauvre créature qu'il a séduite, que fait l'indigne Faust, il passe une nuit d'orgie et de sabbat, sur la montagne du Harz, parmi les sorcières, les apparitions et les esprits d'un autre monde : contraste amer qui rend plus poignante encore la catastrophe dont le spectateur va être témoin. Faust se réveille enfin; aussitôt qu'il apprend le sort de la malheureuse fille, il force le démon d'accourir vers sa prison, emportés tous les deux sur le dos de cavales fantastiques; il y pénètre enfin. Chaque minute est précieuse; les gardes vont venir prendre Marguerite; il faut partir. Hélas! Marguerite ne l'entend pas, Marguerite est folle, et quand elle vient à le reconnaître, tantôt elle oublie son malheur, tantôt elle s'écarte de lui avec un sinistre effroi. Enfin l'heure s'écoule; Faust est forcé de quitter la prison sans elle. Elle est jugée, s'écrie Méphistophélès avec joie. Elle est sauvée, répondent des voix d'en haut. Viens à moi, ajoute impérieusement le démon, qui entraîne Faust. Henri! Henri! crient les voix lointaines. Cette fin est déchirante. L'épisode de Marguerite est terminé; mais l'histoire de Faust ne l'est pas. Est-il nécessaire de faire

Digitized by Google

remarquer au lecteur avec quel art toute cette tragédie est conduite, et combien, dans un sujet où il pouvait se permettre mille écarts d'imagination, Goethe a su mettre d'ordre, de logique et de clarté? Du reste, la juste célébrité de cette œuvre nous dispense de tout autre éloge. Ne nous arrêtons pas en chemin, pour ne point détruire l'impression que nous avons voulu faire naître par cette analyse, et poursuivons l'examen de *Faust*. Nous voici arrivés à la seconde tragédie, composée par le même poëte, sur la fin de ses jours. Quel en doit être le dénouement? la mort de Faust au sein de la jouissance; le but? la punition ou le pardon de ce malheureux homme. Voyons comment Goethe a obéi à ces conditions de son sujet.

Le premier acte de la seconde tragédie nous montre Faust étendu sur des gazons en fleur. Une ronde d'esprits s'agite et flotte autour de lui; ils chantent le lever du soleil. Faust salue la nature et se sent renaître à la vie. Il ne pense plus à Marguerite. Puis, nous voilà brusquement introduits dans le conseil de l'empereur. Quel empereur? Celui de l'Allemagne au moyen âge. Deux pensées le préoccupent : il a perdu son fou et n'a pas d'argent. Méphistophélès s'offre à la place du Triboulet de César, et se charge de remplir les coffres de l'état. En attendant, il ordonne une mascarade pour amuser la cour. L'action ne marche pas dans cet intermède fantastique où l'on voit figurer toutes sortes de personnages allégoriques qui viennent dire chacun leur mot et se retirent. Cependant remarquons ici que déjà Goethe abandonne la légende pour la fable. Un char triomphal amène le dieu Plutus; il est suivi du grand Pan, ce symbole de la divinité de l'univers. La mascarade se termine par un superbe incendie. Puis Faust paraît à la cour de l'empereur; il y ramène l'abondance; grâce aux inspirations de Méphistophélès, il a inventé le papier-monnaie. On ne voit pas trop quelle relation cette cour besogneuse de l'empereur d'Allemagne et la curiosité ardente d'un alchymiste peuvent avoir entr'elles. Goethe veut-il combler Faust d'honneurs? Qu'importe au malheureux docteur! Un désir étrange lui est venu; il veut voir Hélène et Pâris; il veut les montrer à l'empereur et à ses grands-officiers. Méphistophélès se voit forcé de convenir qu'une pareille évocation n'est point de son ressort. Il faut que Faust aille consulter les mères, c'est-à-dire

Digitized by Google

les personnifications abstraites des principes. Ici nous nous égarons de plus en plus, le moyen âge nous échappe, et le poëte nous emporte vers le paganisme par une transition obscure et insaisissable. Pendant que Faust va consulter les mères, l'empereur et sa cour attendent le spectacle qu'on leur a promis. Enfin la toile se lève; Méphistophélès est au trou du souffleur. M. Blaze trouve cette invention admirable : le diable qui *souffle* le mal! Faust a conjuré les mères : Hélène et Pâris se montrent aux yeux de la foule ravie. Mais en voyant Hélène si belle, le malheureux enchanteur en devient amoureux; une jalousie soudaine s'empare de lui, lorsque Pâris se permet d'embrasser la fille de Tyndare, et le voilà brouillant toute la fantasmagorie pour n'être point forcé de contempler ce spectacle cruel. Cette seconde mascarade s'évanouit comme la première. Nous laissons au lecteur à juger s'il reconnaît là la marche si claire et si logique de la première tragédie.

Le second acte (car Goethe a pris la peine de diviser cette œuvre étrange par actes) nous ramène dans la vieille chambre gothique. Faust est profondément endormi; Méphistophélès se donne encore le plaisir de mystifier les gens sous sa pelisse de docteur. Le poëte aura voulu montrer, en se répétant ici lui-même, ce que deviennent pendant l'absence, les hommes et les choses que l'on a laissés au logis. Le vieux serviteur est plus cassé; mais rien n'a changé pour lui. L'écolier timide du premier acte est devenu un gai bachelier; il ne cherche plus la science; il s'en moque lui-même et n'aime que la vie. Pour Wagner, ce disciple borné et obstiné, ce Thomas Diafoirus du moyen âge, il est plus que jamais content de lui-même; il a pris la place de Faust dans son laboratoire; en s'emparant de ses formules et de ses cornues, il croit s'être assimilé sa science, et dans son intrépidité de sot, il passe ses nuits à créer un homme sans le secours de la nature. Pourquoi n'a-t-il point poursuivi cette voie? Nous remettions le pied sur la réalité, et la seconde tragédie allait peut-être égaler la première. Mais il nous rejette bientôt dans l'empire des rêves. L'homme *Homunculus*, est créé; seulement il lui manque plusieurs conditions d'existence, il ne peut vivre que renfermé dans sa cloche de cristal. Cet Homunculus, produit de la science néfaste du moyen âge, aussitôt né, veut conduire Méphistophélès et Faust dans les plaines de la Thessalie, sur les

Digitized by Google

bords du Pénée, où le docteur verra son Hélène, et le démon, quoiqu'il se sente dépaysé dans le paganisme, se laisse conduire par cette petite ébauche d'homme. A la nuit romantique sur le Harz, Goethe a voulu opposer une nuit classique dans les champs de Pharsale. Nous n'y voyons qu'une espèce de défi littéraire qu'il se serait fait à lui-même. M. Henri Blaze veut découvrir dans les sphynx, les griffons et les sirènes qu'il fait apparaître et disparaître, mille symboles profonds dont nous avouons à notre confusion ne saisir aucunement le sens.

Le jour revenu, nous retrouvons Faust errant sur les rives du Pénée, il parle aux nymphes, il prie le centaure Chyron de lui servir de monture et de le conduire vers Hélène, pendant que Méphistophélès en diable penaud du moyen âge, devenu presque un personnage secondaire sans gaîté, sans malice, s'entretient curieusement avec les Lamies, les Dactyles, les Pygmées, les grues d'Ibicus, les rochers, les philosophes grecs, tels que Thalès et Anaxagore, à qui Homunculus demande le moyen de vivre comme les autres hommes, les Dryades et les Phorkyades, les monstres les plus affreux de la mythologie, scènes décousues et bizarres dont le sens nous échappe complètement. Ce n'est pas tout : nous passons sur le rivage de la mer; là, Nérée et les Néréides, les sirènes, les tritons apparaissent; Protée se montre; l'écho parle; les Telchines et les Dorides font à Galathée un brillant cortège, sans que l'incompréhensible Homunculus puisse trouver cette humanité, dont la recherche nous semble se rattacher si peu à la destinée de Faust.

Enfin ce que l'on a nommé l'épisode d'Hélène, quand ce seul fragment de la seconde tragédie était connu, fait l'objet d'un troisième acte. Hélène revenait à Sparte après le sac de Troie; Ménélas a ordonné un sacrifice auquel il veut qu'elle assiste, et comme dans *Iphigénie,* c'est elle qui doit être la victime; ce que Méphistophélès lui annonce sous la figure d'une Phorkyade. Ici Goethe a imité heureusement la démarche austère et solennelle de la tragédie grecque. Faust est le sauveur d'Hélène, il la transporte dans une mystique forteresse, et la fameuse beauté qui arma tant de héros, dont les yeux allumèrent l'incendie d'Ilion, paie par son amour le signalé service du docteur allemand. Mais cette Hélène n'était qu'une illusion; à peine Faust l'a-t-il conduite au lit nuptial, qu'elle

Digitized by Google

devient mère d'Euphorion, le symbole de la poésie moderne, selon M. Blaze, et bientôt château, chœur antique, Phorkyade, apparitions de la Tyndaride et de son fils, tout se dissipe en fumée. L'histoire de Faust se renoue et se brise à chaque instant. Où retrouverons-nous ce malheureux homme et son démon? sur le champ de bataille où l'empereur va combattre un anti-empereur élu après la banqueroute qui a suivi, selon l'usage, l'abus du papier-monnaie. Faust par ses enchantements lui assure la victoire; et pour prix de ce service, le César gothique lui donne en possession absolue tout le rivage qu'il pourra conquérir sur l'empire de l'Océan.

Ici commence une ère de félicité pour Faust. Nous sommes arrivés au cinquième acte. Il a desséché la côte : il est roi, il est riche, il est puissant. Un seul obstacle s'oppose à son bonheur; c'est la cabane de Philémon et Baucis qu'il ne possède pas encore. Méphistophélès la livre aux flammes. Faust nage dans une joie parfaite. Alors, *tout est accompli;* il meurt. Cette scène, prise isolément, a sans doute son côté moral. Ce puissant qui ne s'estime heureux que quand le chaume imperceptible du pauvre ne gêne plus les yeux de sa cupidité! c'est une heureuse application de l'aventure du roi Achab convoitant la vigne de Naboth. Mais Achab est puni sur la terre, et le ciel récompense Faust. Au moment où le démon s'apprête à saisir son âme, les anges lui jouent le mauvais tour de le distraire en éveillant sa concupiscence; ils prennent leur temps et lui escamotent littéralement sa proie. Le Seigneur du prologue, qu'on ne voit plus reparaître que sous les noms mystiques de *Pater extaticus, Pater profundus,* joue au plus fin avec l'enfer, et gagne ainsi son pari. Où va l'âme de Faust? Est-ce dans le ciel de la légende? non; dans l'Olympe? non encore, mais dans un empyrée indéfinissable, que le poëte sans croyance substitue au firmament catholique de sa première tragédie. Pourquoi Faust est-il arraché des griffes de l'enfer? qu'a-t-il fait pour mériter son pardon et son salut, le meurtrier de Marguerite, le sorcier devenu payen, le fantastique mari d'Hélène? Nous l'ignorons en vérité, et la moralité de ce dénouement nous échappe, comme le sens de cette seconde tragédie.

Le lecteur jugera par cette rapide analyse, si Gœthe a rempli,

Digitized by Google

même dans les conditions rigoureuses de l'art, les promesses si magnifiques d'un sujet qu'il avait d'abord si admirablement traité. Que M. Blaze nomme cette seconde tragédie l'Évangile ou la Bible du panthéisme ; nous dirons, nous, que c'en est l'Apocalypse ; car nous ne la comprenons pas, et ses commentaires subtils n'ont fait qu'égarer notre jugement. Nous voulons bien avec lui que le mérite de la forme disparaisse dans la traduction. Goethe était un grand poëte ; il devait demeurer tel jusque dans cette dernière erreur de sa jeunesse. Mais si la pensée en semble introuvable, est-ce tout à fait la faute du texte français? Non ; la raison, nous l'avons déjà fait pressentir, nous semble être ailleurs. Goethe, sur la fin de ses jours, avait fini par ne plus croire à rien ; ou plutôt par ne plus croire qu'à la nature, à la poésie, à lui-même. Il avait fait de Pan son seul dieu, et Pan ne pouvait pas punir Faust. Pour terminer ce beau drame, il fallait avoir conservé au moins la foi du catholicisme, et cette foi lui a manqué au moment de trouver le dénouement d'une tragédie laissée trop longtemps imparfaite. C'est pourquoi il a succombé au bout de sa propre entreprise ; cette chûte s'explique par l'intervalle qu'il a laissé se placer entre les deux parties de Faust, comme son amour du panthéisme s'explique par sa personnalité croissante avec l'âge. Goethe a porté la peine de son égoïsme ; il s'est cru assez fort pour demeurer le centre de l'Infini d'où il avait chassé l'image de Dieu, et il a été précipité, comme Phaëton, comme Icare, dans l'Infini. Ainsi que ce malheureux Faust, comme le Lucifer de Milton, c'est l'orgueil qui l'a perdu ; et pour conclure ici par ce mot mystérieux, le dernier qu'il prononça, qui fut son dernier soupir, ne sentait-il pas lui-même les ténèbres amassées dans son vaste génie, depuis qu'il avait éteint le soleil resplendissant de la divinité unique, lorsqu'il s'écria sur son lit de douleur, en face de l'aurore qui se levait, en face du printemps qui jetait à travers ses fenêtres ses pompes lumineuses : *Plus de lumière ! qu'on fasse entrer plus de lumière !* N'était-ce point faire un aveu déchirant de son erreur, au seuil de l'éternité ? Ce cri ne voulait-il pas dire : Dieu seul est la lumière !

Digitized by Google

ESSAIS POÉTIQUES

PAR QUELQUES ÉLÈVES DE L'UNIVERSITÉ DE GAND. — GAND, 1842 [1].

Quelques mots placés en tête de ce petit recueil nous apprennent que les poésies qu'il renferme sont dues à des exercices littéraires introduits à l'Université de Gand et qu'on a jugé utile de favoriser par quelques leçons spéciales.

L'auteur de la préface remarque qu'on fait trop peu dans l'enseignement moyen, et moins encore dans l'enseignement supérieur, pour exercer les élèves au talent de parler et d'écrire. « Comment « remédier à ce mal? On a cru s'apercevoir que pour provoquer « parmi la jeunesse belge des goûts et des habitudes littéraires, « aucun moyen n'était plus sûr que d'encourager les essais poéti- « ques auxquels le jeune homme est presque toujours porté. Ce « n'est point en faisant de la prose qu'on s'étudiera à choisir ses « expressions avec scrupule et à polir son style, quand on ne con- « naît pas encore bien les ressources de la langue. On s'aperçoit « assez vite qu'on réussit mal, et on s'arrête. Mais les vers même les « plus imparfaits, satisfont ordinairement un auteur inexpérimenté. « Il consent à revenir sur les détails de style et de grammaire pour

[1] Un volume in-32.

Digitized by Google

« améliorer son œuvre, et il s'instruit lui-même sans trouver ce « travail aride ni fatigant. Le poëte médiocre devient ensuite un « prosateur correct. »

Cette publication, malgré la modestie de son origine, de son titre et de son format, nous a causé une trop douce surprise pour que nous n'essayions pas de la faire partager à nos lecteurs. Qui sait si ce tout petit volume, dont les auteurs sortent à peine de l'adolescence, ne recèle pas le germe ou le symptôme précurseur d'un événement littéraire? Lasses d'être devancées de si loin par les beaux-arts, les lettres en Belgique seraient-elles près de se réveiller d'un trop long sommeil? Dans ce développement harmonieux qui complète peu à peu l'existence de la jeune nation, une branche nouvelle s'apprête-t-elle à fleurir?

C'est tout au moins un fait bien imprévu, que sur les bancs de l'école, au sein d'une réunion de jeunes gens flamands, soient subitement éclos, nous ne dirons pas les meilleurs vers français qu'on ait écrits en Belgique (nous ne voulons détrôner personne), mais des poésies assez distinguées pour assurer du premier coup à plus d'un de leurs auteurs un très-honorable rang dans notre littérature poétique.

Il y a donc encore quelque part dans nos universités des jeunes gens qui étudient la science pour la science, la littérature pour la littérature, et dont tous les efforts ne se bornent pas à charger leur mémoire de cette stérile instruction de mots qui se découpe en réponses stéréotypées le jour de l'examen.

L'obstacle de la langue, qui pouvait dans une partie du pays retarder le progrès littéraire est donc aussi décidément vaincu. Et il n'y a plus à redouter que, dans ce mouvement, les provinces flamandes aient quelque désavantage ou soient retenues en arrière des autres.

Plusieurs de ces morceaux ont un genre de mérite auquel dans l'état actuel de notre littérature, on ne peut attacher trop de prix, c'est de n'être pas de pures imitations de la littérature parisienne. L'influence de quelques écrivains français de nos jours s'y fait sentir, mais a un degré où elle n'exclut ni l'indépendance de la pensée ni une certaine originalité de la forme. C'est par le fond des idées surtout, que ces poésies sont belges. On est heureux de voir la jeunesse d'élite s'inspirer ainsi du sentiment national, d'une sympathique

Digitized by Google

confiance dans l'avenir et les progrès du pays. Qu'elle les garde et les propage, ces nobles inspirations ; que notre jeune littérature vienne en aide au culte de la patrie ; qu'elle le préserve du souffle empoisonné de ce scepticisme politique qui va glaçant les âmes et livrant une déplorable guerre à tous les sentiments désintéressés.

Nous allons reproduire deux pièces de ce recueil. L'une intitulée *Anvers* est signée G. H. d'*Anvers*, l'autre a pour titre la *Flandre*, et porte les initiales AM. I. de *Bruges*. La première a plus de grâce, d'harmonie et de souplesse dans le vers. La seconde est d'une poésie plus élevée, d'une touche plus large, plus originale et surtout plus vigoureuse. D'un bout à l'autre le talent de l'auteur se soutient avec bonheur. Nous ne savons s'il s'élèverait à la même hauteur dans un autre genre, s'il y a chez lui cette sensibilité profonde que révèlent quelques vers charmants de simplicité et de mélancolie, tombés de la plume de M. D. K. de *Nieuport*, à la fin d'un morceau intitulé le *Pâtre*. Mais si on ne peut dire encore que ces jeunes auteurs réunissent toutes les qualités du poète, ils en possèdent quelques-unes à un degré très-remarquable ; il est tel recueil de poésies contemporaines haut placé dans l'opinion du monde littéraire, que les deux odes qu'on va lire, ne dépareraient pas.

ANVERS.

I

L'Escaut repose immobile,
C'est l'heure où tout dans la ville
Dort sous l'aile de la nuit :
Mais ma nacelle légère
Fuyant le bord solitaire,
Sur les flots glisse sans bruit.

Le fleuve, que l'ombre azure,
Roule avec un doux murmure,
Comme une voix qui se plaint ;
Et les arbres du rivage
Font frémir leur noir feuillage
Sous la brise qui s'éteint.

Quelque lueur vagabonde
Vient parfois éclairer l'onde

Digitized by Google

D'un reflet mystérieux;
Rayon mourant d'une étoile,
Esprit des eaux qui se voile
Devant la splendeur des cieux.

Puis de l'ombre et du silence
S'élève un concert immense
Qui résonne dans mon sein;
Mon cœur comprend, il admire,
Et tes cordes, ô ma lyre,
Se réveillent sous ma main.

II

Roule, fleuve profond, nourricier du rivage;
Roule, et que nos cités viennent boire à tes eaux;
Celui qui te créa pour féconder la plage
Mit notre force dans tes flots!

Sur ta route longue et riante,
Escaut, tout s'incline vers toi;
Et chaque source obéissante
Accourt par une douce pente
Comme pour saluer son roi.

Souvent, tel qu'une mer immense et redoutable,
Tu bondis en courroux de ton lit de roseaux;
Tu ne fais que passer sur la plaine, et le sable
Ressort fertile de tes flots.

Vers ta couche, puissant monarque,
Tout esquif remonte ou descend;
Vers toi navigue toute barque
Dont la voile blanche se marque
Sur le feuillage verdoyant.

Mais c'est peu du tribut que t'apportent nos ondes;
Du Nord et du Midi rassemblant les vaisseaux,
L'Océan t'enrichit des produits des deux mondes,
Trésor qu'il confie à tes flots.

Des grands navires qu'il t'amène
Tu vois flotter les pavillons,
Mais, ô fleuve, tu sens à peine
Passer leur profonde carène,
Et tu refermes tes sillons.

Éprise de tes bords, l'onde amère remonte
Jusqu'à ce port superbe, amour des matelots,
Où mille et mille nefs, dont toi seul sais le compte,
Flottent au large sur tes flots.

Digitized by Google

Hélas ! plus d'un funeste orage
Souvent leur ferma le chemin :
Souvent l'étranger dans sa rage
Fit succéder un dur servage
A nos beaux jours sans lendemain !

Mais toi, fleuve profond, nourricier du rivage,
Roule, et que nos cités viennent boire à tes eaux ;
Celui qui te créa pour féconder la plage
Mit notre force dans tes flots !

III

Ma lyre résonnait encore,
Et déjà la riante aurore
Colorait la voûte des cieux ;
Sur l'horizon qui s'illumine
Le rivage au loin se dessine,
Anvers surgit devant mes yeux.

Anvers, dont l'enceinte hautaine,
L'orgueil et l'effroi de la plaine,
Se garnit de fer et d'airain ;
Anvers, sans garde et sans défense,
Se penchant sur son fleuve immense,
Lui découvre son large sein.

L'Escaut la contemple avec joie,
Et des palais qu'elle déploie
Ses flots admirent la splendeur ;
Et la cité sur le rivage
Voit se dérouler son image,
Comme une autre cité sa sœur.

Fiers arceaux, nobles pyramides,
Cloîtres sacrés, dômes splendides,
Vastes bassins, remparts sanglants,
Sublime et glorieux mélange
Qui semble en sa grandeur étrange
Embrasser le monde et le temps ;

Toute cette magnificence
Dont l'art dota ton opulence
Et qui jette au loin ses reflets,
Anvers, tout pâlit et s'incline
Devant la flèche qui domine
Tes murs, tes tours et tes palais.

IV

O tour souveraine !
Quelle main humaine

Digitized by Google

Sur la cité reine
Dressa tes arceaux,
Pour que toute voile
Quand le ciel se voile
Vit ta pure étoile
Planer sur les flots !

L'artiste sublime
Voulut que ta cime
Du bord de l'abîme
S'élevât aux cieux,
Ainsi que s'élance
D'un val de souffrance
La sainte espérance
D'un peuple pieux.

En festons de lierre
Il courba la pierre,
A la tour altière
Il dit : monte encor !
Et la flèche aigue,
Défiant la vue,
Alla dans la nue
Baigner sa croix d'or.

Voyez-la qui brille
Sur la haute aiguille,
Tandis que fourmille
La ville à ses pieds ;
Auguste patronne,
Son front qui rayonne
Protége et couronne
Nos bords enviés.

Aussi devant elle
Vient baisser son aile
Le vaisseau qu'appelle
La mer ou le port ;
Et jamais tempête
N'ébranla ce faîte
Dont la cime arrête
Le souffle du nord.

V

Un jour pourtant, un jour, sur ton temple, ô Marie !
La citadelle en feu vomit sa poudre impie ;
L'autel fut ébranlé :
Un long cri de frayeur remplit la ville entière ;
Mais la croix d'or luisait sur sa flèche légère
Qui n'avait pas tremblé.

Digitized by Google

Ce fut toi qui croulas, forteresse puissante,
Sombre et fatal dragon, qui lançais l'épouvante
Et qu'atteignit l'éclair;
Malgré tes grands fossés où le fleuve s'engouffre,
Et tes gueules d'airain et tes volcans de souffre,
Et ton vieux chef de fer!

Trois fois ce vétéran bronzé par les batailles
Leva sa tête blanche au bord de ses murailles,
Regardant la cité;
Car il était suivi par un spectre livide
Qui murmurait vengeance, et dont la main avide
Lui montrait ce côté.

« Frappe! lui criait-il : l'Espagne en sa colère
A consacré ces murs au démon de la guerre,
Pour qu'il fût sans pitié;
Pour que l'orgueil d'Anvers, son or et son courage,
Tout croulât sous le fer, la flamme ou le pillage,
Et périt oublié!

Me connais-tu? C'est moi qui perçai de mes serres
Vos cœurs les plus hardis, vos têtes les plus fières,
Proie échue au vautour!
C'est moi de qui le nom fut sanglant et terrible,
Qui, sans repos la nuit, méditais impassible
Les supplices du jour!

Oh! je fus redouté : mon ombre encor hautaine
Se complaît à ce cri de douleur et de haine
Que chaque âge redit :
La crainte sert de base aux vastes renommées,
La souillure du sang sied à des mains armées,
Et l'horreur nous grandit.

Prends exemple sur moi : tu peux frapper encore
Avant que ce rempart que la flamme dévore
Tombe avec ton drapeau;
Va, dépasse ma gloire et fais que je te cède! »
Le soldat répondit : « Alvarez de Tolède,
C'est assez d'un bourreau! »

VI

Depuis qu'il courba sa tête
Repoussé loin de nos bords,
O ma cité! qui t'arrête?
Qui retarde tes efforts?
Hélas! dans tes bassins vides
Où sont ces voiles rapides

Digitized by Google

Qui devaient fendre les mers?
L'audace de ton génie
S'est-elle donc engourdie
Au jour qui brisa tes fers!

Silence! Attendez encore,
Attendez un seul moment!
Anvers tourne vers l'Aurore
Son regard impatient.
Veilleur qui fais sentinelle,
Vois-tu l'étoile nouvelle
Du côté de l'Orient?
Vois-tu monter la fumée?
Entends-tu la Renommée
Qui prédit et qui pressent?

Je regarde vers la Meuse,
Je regarde vers le Rhin :
Je vois le roc qui se creuse
A l'homme entrouvrir son sein;
Je vois s'applanir les cimes,
Je vois combler les abîmes
Et détourner les torrents,
Et sur le creux des vallées
Les arcades accouplées
Etendre leurs ponts géants.

Que vois-tu vers l'Allemagne,
O veilleur, regarde encor?
Vers les murs de Charlemagne
Cologne prend son essor.
Puis j'aperçois sur la plaine,
Après la cité romaine,
Mille autres filles du Rhin,
Et le vieux fleuve leur père,
Levant son front séculaire,
Et tendant vers nous sa main!

Anvers, Anvers, l'heure approche!
Entends-tu l'airain crier?
Le coup que frappe la ploche
Sera bientôt le dernier.
A l'œuvre, cité vaillante,
Répare ta longue attente,
Couvre tes bords de vaisseaux;
Et désormais rajeunie,
De l'antique Germanie
Reçois les trésors nouveaux!

G. H., *d'Anvers.*

Digitized by Google

LA FLANDRE.

I

O barde, élève, élève encore
Tes chants sincères et pieux ;
Redis-nous d'une voix sonore
Les merveilles de nos aïeux :
Raconte leurs jours de puissance,
De gloire et de magnificence,
Suivis, hélas ! de jours de deuil :
Rends-nous leur image immortelle ;
Nos cœurs à ton récit fidèle
Tressailliront d'un noble orgueil !

Frères, mon âme est triste et sombre ;
Ma voix étrangère aux récits ;
Je ne sais qu'adorer dans l'ombre
Les souvenirs de mon pays.
J'aime à recueillir chaque trace
Que de son pas la foule efface,
Chaque nom que voilent les ans ;
Devant l'autel de la patrie
Mon front s'abaisse et mon cœur prie ;
Pourquoi demandez-vous des chants ?

Ah ! de nos merveilles antiques
Si l'écho vous est cher et doux,
Fils de ces aïeux héroïques,
Jetez les yeux autour de vous :
Regardez leurs hautes murailles,
Comptez les champs de leurs batailles,
Lisez les noms de leurs tombeaux ;
Voyez la terre qui vous porte,
Conquête d'une race forte
Sur les hommes et sur les eaux.

Oui, toi-même, terre de Flandre,
Terre féconde en blonds épis,
Tes champs, que leur main sut défendre,
Sur l'onde ils les avaient repris !
Lutte antique, profonde, obscure,
De ces enfants de la nature
Courbés sous le joug du besoin,
Et dont l'orgueilleuse espérance
Osa dire à la mer immense :
Tu n'avanceras pas plus loin !

Oh ! de cette longue victoire
Qui nous apprendra les efforts ?

Digitized by Google

En conservez-vous la mémoire,
Vous, dunes, qui gardez nos bords ?
Et quand les noirs esprits des nues
Sur vos têtes chauves et nues
Viennent s'abattre dans la nuit,
Leur montrez-vous ce grand ouvrage,
L'homme affranchissant le rivage
Et la mer qui tremble et qui fuit !

Mais non ! la nature est muette :
L'histoire impuissante se tait ;
Dans l'âme seule du poëte
Du passé Dieu mit un reflet.
Eh bien ! je chanterai, mes frères ;
De pareils chants sont des prières,
Déjà mon cœur est rassuré.
Écoutez : la muse m'inspire,
L'hymne résonne sur ma lyre,
A la Flandre il est consacré !

II

Vagues de l'Océan que l'Aquilon soulève,
Comme vous bondissez joyeuses sur la grève
Aux pâles lueurs de l'éclair !
Le rivage est à vous, mais votre heure s'achève,
Un peuple est sorti de la mer !

Oh ! d'où vient-il ce peuple à la haute stature,
Qui ceint de roseaux verts l'or de sa chevelure,
Et dont les yeux sont azurés ?
Sont-ce là ces géants l'effroi de la nature,
Ou d'Odin les fils égarés ?

Voyez-les d'un cœur ferme et d'une main fidèle,
Partager du travail la tâche fraternelle
Pour féconder ces bords déserts !
Le sort permet-il donc à la race mortelle
De tenter des desseins si fiers ?

Eh quoi ! vous enlacez de vos mains téméraires
Les longs rameaux de l'aulne et les pins séculaires
Pour arrêter l'effort des eaux ?
Insensés ! déjà l'onde a brisé vos barrières
Et vos cabanes de roseaux !

Devant vous c'est la mer que l'ouragan déchaîne,
Derrière, c'est l'Escaut qui couvre au loin la plaine,
Entraînant les chênes noyés :
Peuple aux vastes projets, le flot te laisse à peine
Le terme où tu poses tes pieds !

Digitized by Google

Mais le ciel s'éclaircit, et le peuple indomptable
Poursuit sans s'effrayer sa tâche formidable ;
Rien ne peut fatiguer ses bras.
Il raffermit les flancs de ses remparts de sable . .
Escaut, c'est toi qui céderas !

Salut ! terre qui nais où fut le lac immense,
Salut ! champ vierge encor, mais qu'enrichit d'avance
L'onde du fleuve limoneux !
Salut ! Flandre, qui dois jusqu'à ton existence
Au courage de nos aïeux !

Et toi, vaste Océan, ni les vents ni l'orage
Ne te livreront plus l'empire du rivage ;
Abaisse tes flots écumants :
Car le temps te verra reculer d'âge en âge
Devant la bêche des Flamands !

III

O premier chant de victoire
Qui retentit jusqu'aux cieux !
O triomphe sans histoire,
Inscrit pourtant sous nos yeux !
Voyez cette race fière
A genoux sur la poussière
Prosterner son noble front ;
Entendez sa voix qui crie :
Dieu nous donne une patrie,
Nos glaives la garderont !

Oui, le glaive à son tour l'a vaillamment gardée,
Quand de flots d'ennemis elle était inondée,
Cette rive féconde arrachée à la mer ;
Quand de longs hurlements bondissaient sur ses plaines,
Quand les hordes de l'Elbe ou les bandes romaines
Faisaient luire au soleil mille gerbes de fer.

Pourquoi déposer la hache
Qui menaçait nos forêts ?
De l'archer que l'ombre cache
O César, crains-tu les traits ?
Et vous, enfants de l'orage,
Normands, vers quelle autre plage
Nage votre esquif léger ?
N'osez vous donc redescendre
Sur cette terre de Flandre
Qui dévore l'étranger ?

Race des Baudouin, dont les mains héroïques
Armaient nos murs de tours et nos métiers de piques,

Digitized by Google

Quels souvenirs de gloire attachés à ton nom !
Rois de France, parlez : empereurs d'Allemagne,
Dites quels flots de sang rougirent la campagne.
Que d'aigles et de lis courbés sous le Lion !

Sion, tes hautes murailles
Ne les ont pas oubliés
Ces vainqueurs de cent batailles,
Qui s'agenouillaient nu-pieds !
Guerriers aux croix de sinople [1],
Devant qui Constantinople
De son front courba l'orgueil,
Et que d'autres cieux encore
Voyaient des chaînes du Maure
Affranchir le Tage en deuil !

Gloire à ces vieux héros, pères de la patrie !
Leur glaive protégeait la paix et l'industrie,
Leur sceau de fer scella toutes nos libertés ;
Jusqu'au jour où l'on vit descendre dans sa couche
Le dernier des géants de cette antique souche,
Et que ton sceptre, ô Flandre, appartint aux cités.

IV

Pourquoi, fiers châtelains, d'un regard de colère
Mesurer cette tour qui du sein de la terre
Monte lentement vers le ciel ?
Quel sentiment jaloux dans votre âme guerrière
A versé l'envie et le fiel ?

C'est qu'avec ce beffroi, gage de sa fortune,
Grandit de la cité la puissance importune,
Flot qui s'enfle et monte toujours ;
C'est que dans l'avenir la tour de la commune
Dépassera toutes vos tours.

Au bord de l'Océan, au penchant des rivières,
La Flandre a de vieux ports aux lois hospitalières
Où mouillent les nefs par milliers ;
Elle a de larges bourgs, profondes fourmilières,
Qu'habite un monde d'ouvriers.

L'heure vient : chaque toit se relève et se dresse ;
L'enceinte de tilleuls se change en forteresse,
Murs, bassins, canaux, tout s'étend :
Et le peuple enivré de force et de richesse
Dit : A nous un beffroi puissant !

[1] Les Flamands qui suivirent Philippe d'Alsace à la Terre-Sainte portaient la croix verte pour se distinguer des autres peuples.

Digitized by Google

La base en est assise, et l'édifice immense
Sans cesse interrompu sans cesse recommence,
Car l'ouvrier est jeune et fort :
A l'œuvre qu'il poursuit vouant son existence,
Il ne s'arrête qu'à la mort.

Oh ! lorsque terminant sa tâche triomphale
Il dépasse à la fin chaque voûte rivale,
Le palais, le temple divin ;
Lorsque joyeux et fier de sa tour colossale
Il lui donne une voix d'airain ;

C'est lui qui règne alors : son amour ou sa haine
Font parler tour à tour cette voix surhumaine
Dont le pouvoir est souverain ;
Et toute la cité s'ébranle et se déchaîne
Aux mugissements du tocsin !

Son empire est aveugle et cependant sublime.
Ces mouvements du cœur dont la foule s'anime,
Ces transports, ces élans guerriers,
S'ils t'ont poussée, ô Flandre, au penchant de l'abîme,
Ils ont ceint ton front de lauriers.

La commune enfanta dans ces jours de tempête
Ces noms qu'avec orgueil notre bouche répète,
Ces guerriers vengeurs de nos droits ;
Frères, il nous sied bien d'incliner notre tête
En passant sous nos vieux beffrois !

V

L'histoire un jour dans ses pages
Nommera nos défenseurs,
Effaçant les vains outrages
Des tyrans et des flatteurs :
Mais quelque arrêt qu'elle inscrive,
Dans son équité tardive,
Sur ces glorieux tombeaux,
Ne craignons pas qu'elle envie
Aux chefs morts pour la patrie
La couronne des héros !

Oui, la postérité révèrera votre ombre.
Magnanimes bourgeois dont la foule est sans nombre ;
Artevelde d'abord, géant aux mille bras ;
Puis ce sage Ackerman, l'Ulysse de nos villes,
Breydel et de Koninck, nos deux vaillants Achilles,
Et toi, fier Zannekin, mort en Léonidas.

Digitized by Google

Sur ces souvenirs de gloire
Nos fils lèveront leurs yeux,
Pour effacer la mémoire
De nos revers odieux.
Ah! détournons nos pensées
De ces misères passées
Dont l'aspect glace les cœurs!
Va, le Belge te pardonne,
Triste Espagne! Dieu te donne
Moins de souffrance et de pleurs!

Mais après tant de maux, la Flandre est encor belle!
Peuples qui l'entourez, vous vous penchez vers elle;
C'est un séjour de paix et d'hospitalité;
Venez à son foyer où s'assirent vos pères,
Apportez votre hommage aux cités séculaires
Où la main du travail fonda la liberté.

Voyez ces champs si fertiles,
Ces villages, ces hameaux.
Le sein de ces grandes villes
Baigné de larges canaux,
Ces routes entremêlées,
Et ces antiques allées
Montrant de sombres donjons;
Et parmi ces riches plaines,
La verdure des grands chênes
Mêlée à l'or des moissons.

Oh! toi, comblée encor des dons de la nature,
Toi dont la main de l'homme embellit la parure,
Flandre! quitte à jamais tes longs voiles de deuil;
Regarde, un ciel plus pur sur nos têtes rayonne;
Lève-toi, reine auguste, et reprends ta couronne;
Nos aïeux dans leur tombe en frémiront d'orgueil!

Oui, de ta chute profonde
Lève-toi, Flandre au Lion;
De ta gloire aux yeux du monde
Fais renaître le rayon:
Dans ton sein monte sans cesse
Un flot d'ardente jeunesse
Qui voit l'avenir ouvert,
Et le soleil qui se lève
Gonfle de vie et de sève
Le vieux chêne toujours vert!

Am. L., *de Bruges.*

Digitized by Google

LE DIVORCE

DU

ROI LOTHAIRE II ET DE LA REINE THEUTBERGE.

Mœurs belges au neuvième siècle. — Développement de la puissance politique des papes.

La dramatique histoire du divorce de Lothaire II présente plus d'un genre d'intérêt. C'est un des faits du moyen âge qui jettent le plus de jour sur les premiers progrès de la puissance politique des papes, sur les circonstances à la faveur desquelles l'autorité des rois, et celle peut-être déjà plus élevée des évêques, furent soumises à la suprématie pontificale. Ce divorce a donné lieu à des documents précieux qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui révèlent avec naïveté les mœurs de l'époque. Ajoutons que le royaume de Lothaire II, ce territoire d'entre Rhin et Escaut, était en quelque sorte la Belgique du temps, et le germe de cet état intermédiaire entre la France et l'Allemagne tant de fois essayé, soumis à tant de vicissitudes, dont l'idée, se prolongeant à travers les siècles, résiste avec

Digitized by Google

une étonnante ténacité au temps et aux événements, et ne succombe jamais que pour renaître plus tard sous une forme nouvelle [1].

L'immense empire qui, à la mort de Charlemagne, était passé aux mains débiles de son fils, Louis le Débonnaire, ne pouvait survivre longtemps aux grands hommes de la race carlovingienne qui l'avaient fondé. Trois ans après la mort de Louis, il fut démembré et partagé entre ses trois fils (843). Les trois parts étaient le pays d'outre-Rhin d'un côté, la France de l'autre, et en troisième lieu un territoire intermédiaire entre la France et le Rhin, s'étendant depuis la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée, et auquel l'Italie fut adjointe. Louis eut le pays à l'est du Rhin, et en reçut le nom de Louis le Germanique; Charles le Chauve obtint la France jusqu'à l'Escaut, la Meuse et le Rhône. Le territoire long et étroit qui séparait les parts de Louis et de Charles échut à Lothaire, avec l'Italie et la dignité impériale. Toute la Belgique actuelle, à l'exception d'une grande partie de la Flandre, se trouvait ainsi comprise dans le royaume de Lothaire Ier.

Lothaire mourut douze ans après le partage, et du vivant de ses deux frères Charles le Chauve et Louis le Germanique, qui vécurent encore longtemps après lui. Ses états furent subdivisés entre ses trois fils. L'aîné, qu'on appelle Louis II, eut l'Italie et le titre d'empereur; les deux autres, Lothaire II et Charles, se partagèrent à peu près par moitié le reste de l'héritage paternel, c'est-à-dire le territoire compris entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse et le Rhône. Lothaire en obtint toute la partie septentrionale; elle reçut la dénomination de *Lotharingie* ou Lorraine. On voit que ce prince pourrait presque être appelé le premier roi belge.

Ce dernier partage se fit en 855. L'année suivante, Lothaire épousa Theutberge, fille d'un comte bourguignon, du nom de Boson. Theutberge n'obtint pas l'affection de son mari; une autre femme, aussi de naissance illustre, Waldrade, sœur de l'archevêque de Co-

[1] M. Guizot, dans son *Cours d'histoire de la civilisation en France*, 27e leçon, a parlé du divorce de Lothaire avec le talent et la haute impartialité qui caractérisent ses écrits, mais uniquement sous le rapport de l'influence que cet événement exerça sur l'établissement de la suprématie papale.

Digitized by Google

logné, Gunther, avait inspiré à Lothaire une passion dont la constance étonne dans ce temps de mœurs grossières. La persévérance du roi parut si extraordinaire à ses contemporains, qu'ils l'expliquèrent par l'influence de maléfices [1]. Dès sa jeunesse, Lothaire avait connu Waldrade; il paraît même que son père la lui destinait pour femme.

Quelques mois après la célébration du mariage de Lothaire, le bruit se répandit que Theutberge avait été autrefois la victime de l'impudicité de son frère. Le roi, qui, sans se montrer épris, l'avait cependant jusqu'alors traitée avec égard, se sépara d'elle et l'éloigna de la cour (857). Bientôt après, il la mit en jugement. Nulle preuve n'étant produite à l'appui de l'accusation, les juges prirent l'avis des évêques présents, et du consentement du roi ils accordèrent à Theutberge la faculté de se justifier par l'épreuve de l'eau bouillante. Un de ses fidèles la subit pour elle, plongea son bras dans la cuve fumante et l'en retira intact [2]. La reine fut en conséquence déclarée absoute.

Lothaire eut peine à se soumettre [3]; il fallut l'intervention des grands de son royaume pour le forcer à reprendre sa femme (858). Il la tint en charte privée pendant plus d'un an [4], puis un jour (le 9 janvier 860) il appela à son palais d'Aix-la-Chapelle Gunther, archevêque de Cologne, Theutgod, archevêque de Trèves, Adventius, évêque de Metz, Frank, évêque de Liége, et deux abbés, Egil et Odeling. Il leur exposa que Dieu n'ayant pas daigné faire con-

[1] « Hanc (Waldradam), diabolo inflammante, nimio diligebat amore. » *Reginonis chron. ad ann.* 864, dans Pertz, *Monumenta germ. hist.*, v. I, p. 571. « Hlotha- « rius Waldradam, maleficis, ut ferebatur, artibus dementatus... coronat. » *Annales Bertiniani ad an.* 862, dans Pertz, v. I, p. 458. « Quæ (Waldrada), quia præstigia- « trix erat opinatissima, ita maleficiis multigenis regis animum fascinavit, ut... » *Vita sancti Deicoli*, dans Boucquet, *Recueil des historiens des Gaules*, vol. VII, p. 333. C'est aussi à propos de Waldrade que fut posée à Hincmar la question : *S'il est des femmes qui, par maléfices, peuvent faire naître entre époux une haine irréconciliable, aussi bien qu'un amour indicible. De divortio Hlotharii regis, interrogatio XV*, dans les œuvres d'Hincmar, publiées par Sirmond, v. I, 557.

[2] *Incoctus*, dit Hincmar, *l. l. interrog. I.*

[3] « Hlotarius rex, cogentibus suis, uxorem quam abjecerat recepit. » *Ann. bert. ad ann.* 858.

[4] « Nec tamen reginam ad thorum admittit, sed custodiæ tradit. » *Ibid.*

Digitized by Google

naître la vérité [1], il avait dû se soumettre au jugement qui acquittait sa femme ; mais que depuis lors, ayant voyagé dans le pays natal de Theutberge, il s'était assuré de la réalité du fait qui lui avait été imputé. Il ne voulait pas que la question restât plus longtemps indécise, et il désirait que les prélats se rendissent auprès de la reine pour l'interroger ; elle-même, disait-il, se déclarait indigne de partager la couche royale, et demandait instamment la rupture de son mariage, pour prendre le voile et se vouer au service de Dieu [2].

Il nous est parvenu un véritable procès-verbal de l'entrevue des évêques avec Theutberge. Quand on lui apprit leur arrivée, elle s'empressa d'aller au devant d'eux, et se jetant à leurs pieds, elle s'écria : *Donnez-moi, je vous en supplie, un avis salutaire. Que Dieu nous le suggère,* lui répondirent les évêques. Puis ils ajoutèrent : *Dis-nous d'abord le motif qui te fait ainsi solliciter nos conseils, car nous ne pouvons déférer à ta demande, si nous ne connaissons la vérité. Seulement nous te défendons, au nom de Dieu, de t'accuser faussement d'un crime en cédant aux instigations de qui que ce soit, n'importe pour quel motif, fût-ce même pour éviter la mort ; car ce serait nous induire en erreur. Dis-nous donc la vérité entière, et nous te procurerons aide et conseil. J'en prends à témoin Dieu et ma conscience,* dit la reine, *je ne dévierai ni à droite ni à gauche, et n'avouerai que ce qui est. Je reconnais que je ne suis pas digne des embrassements d'un mari, et j'en appelle à l'évêque Gunther, ici présent, qui a reçu ma confession ; il connaît mon indignité.* Alors se tournant vers l'archevêque de Cologne, Gunther, qui était frère de Waldrade : *Je t'en prie,* lui dit-elle, *explique à tes confrères ce que je t'ai déclaré. Il convient,* répondit Gunther, *qu'ils le tiennent de ta bouche même. A quoi bon déclarer encore ce que tu sais déjà ?* repartit Theutberge. *De grâce,* ajouta-t-elle, *fais-le toi-même, et accordez-moi, avec mon Seigneur, de*

[1] « Sed non divina pietas indulgens rei veritatem manifestare voluit. » Hincmar, *l. l. interrog. I.*

[2] Hincmar, *l. l. interrog. I.*

Digitized by Google

faire ce que je désire ; car pour rien au monde je ne veux perdre mon âme. On lui demanda si sa conduite ne cachait pas un piége, et si, plus tard, elle ne comptait pas se faire un grief de ce qu'on aurait accédé à ses désirs. *J'en fais la promesse devant Dieu,* dit-elle, *jamais je n'élèverai de plainte.* L'archevêque de Cologne communiqua donc à ses collègues la confession de Theutberge, puis ils revinrent dire au roi le résultat de leur conférence [1].

L'archevêque Gunther prit le premier la parole : *La reine,* dit-il, *s'est confessée à Dieu et à nous d'un crime honteux qu'elle n'a cependant pas volontairement commis, et pour lequel elle s'estime indigne du lit conjugal ! Elle demande donc de pouvoir quitter le monde, et cela sans nul sentiment de colère contre toi, pour pleurer son péché et en obtenir la remise par la miséricorde de Dieu et les prières des évêques. Jusqu'à ce jour,* ajouta Adventius, *j'ai ignoré le crime. Désormais il ne t'est plus permis de vivre avec la reine comme le font mari et femme. Quand même elle te serait aussi chère qu'autrefois, mon ministère me forcerait à te donner le conseil de ne pas la retenir pour épouse, et d'accéder à sa demande.* L'archevêque de Trèves, Theutgod, adhéra à ce que venait de dire son collègue. L'abbé Egil demanda alors, au nom de Theutberge, qu'il lui fût permis de se retirer dans un cloître, puisque le crime n'avait pas été volontaire de sa part. Sa détermination, répétait-il, n'était pas l'effet de la crainte ou d'un autre sentiment semblable, mais du désir de faire son salut [2].

Un mois après l'entrevue que nous venons de rapporter, pendant une réunion des grands du royaume [3], sept évêques se réunirent en synode à Aix-la-Chapelle; c'étaient Gunther de Cologne, Theutgod de Trèves, Wenilon de Rouen, Frank de Liége, Hatton de Verdun, Hildegar de Meaux, Hildwin d'Avignon. Theutberge comparut et réitéra publiquement ses aveux ; elle remit même au synode sa confession écrite qui se terminait par ces mots : *Je préfère, femme imprudente et trompée, avouer ma faute aux hom-*

[1] Hincmar, *l. l. interrog. I.*

[2] Hincmar, *ibid.*

[3] *In generali conventu optimatum.* Hincmar, *ibid.*

Digitized by Google

mes que de rougir au tribunal de Dieu [1]. Lothaire fut interpellé ; il protesta qu'il n'avait exercé aucune influence, ajoutant que si le fait n'eût été bien connu dans le pays de sa femme, il se fût gardé de l'ébruiter. A plusieurs reprises, les prélats invitèrent Theutberge à ne pas s'accuser faussement, la menaçant des peines éternelles si elle trahissait la vérité ; elle persista dans sa confession, et fatiguée des observations dont on l'obsédait, elle finit par dire d'un ton irrité : *Croyez-vous donc que je veuille me perdre pour quoi que ce soit au monde? Ce que j'ai confessé, je le confesse encore et le confesserai toujours.* Parmi les laïques qui faisaient partie de l'assemblée, se trouvaient quelques-uns de ses amis [2], qui lui adressèrent aussi des représentations ; elle maintint obstinément ses aveux, et *il semblait que les replis de sa conscience fussent visibles pour tous ceux qui étaient présents* [3]. Le synode finit par condamner à la pénitence publique, Theutberge qui fut en effet reléguée dans un cloître.

Le fait imputé à la reine et confessé par elle n'était pas un adultère, mais un acte d'impudicité consommé sur sa personne par Hubert, son propre frère, à l'aide de violence et à une époque où elle était encore enfant, *adolescentula* [4]. Theutberge ne pouvait être coupable que d'avoir célé le fait à l'époque de son mariage.

Les mœurs du temps, et surtout le caractère du frère de Theutberge, pouvaient donner de la vraisemblance à cette imputation. Dès sa jeunesse destiné à l'église, Hubert avait été promu au sous-diaconat. En épousant la sœur, Lothaire fut obligé d'avantager le frère ; Hubert reçut un duché placé sur les confins du royaume, entre le Jura et le Mont-Joux [5]. Beau-frère du roi, il se crut assuré

[1] Hincmar, *l. l. interrog. I.*

[2] « Laïci plurimum eam admonuerunt, maxime ipsius familiares et amici. » Hincmar, *ibid.*

[3] « Ipsa tamen, veluti si ejus conscientiæ secretum intuentium oculis visibiliter « appareret, immobilis in sua confessione perduravit. » Hincmar, *ibid.*

[4] Les *Ann. bert. ad ann.* 860 disent « Sodoniticum seclus. » Le fait est rapporté dans le même sens, et avec des explications très-circonstanciées, dans Hincmar, *ibid.*

[5] « Hlotarius, Hucberto abbati ducatum inter Jurum et montem jovis commisit, eo « quod tunc fidelissimus putaretur, ut pote affinitate conjunctus propter sororem « Tietbiergam. » *Reginonis chron. ad ann.* 859.

Digitized by Google

de l'impunité, et se livra à des désordres tels, que le pape Benoît III en fut informé, et l'appela à Rome pour se justifier. Loin de satisfaire à l'injonction du souverain pontife, Hubert continua à courir les champs, traînant à sa suite des chiens, des faucons et des femmes perdues de mœurs [1], envahissant à leur tête les monastères qu'il dépouillait et remplissait de scandales. L'abbaye de Lobbes fut de ce nombre. Hubert y entra à main armée, chassa l'abbé, dilapida les revenus, et ne laissa aux moines qu'une faible partie de leur patrimoine ; le reste fut départi à ses hommes d'armes et à ses maîtresses. Ces actes de brigandage, ce dévergondage effréné, étonnaient moins encore que ses propos. Glosant sur Dieu lui-même, on l'entendit un jour ridiculiser le texte saint qui promet l'exaltation aux humbles et l'humiliation aux superbes : il n'était pas d'humiliation proportionnée, disait-il, à la fortune dont il jouissait. O langue bonne à couper et à jeter aux chiens ! s'écrie à ce propos le pieux annaliste de l'abbaye [2].

Après quelques mois de réclusion, Theutberge s'échappa du monastère où elle était renfermée, se réfugia auprès d'Hubert, son frère, et prit son recours vers le pape. Ce n'était pas la première fois qu'elle s'adressait à lui. Elle avait imploré l'intervention du saint siége avant son entrevue avec les évêques, et avait écrit au pape qu'elle serait peut-être forcée de s'accuser faussement et de dire ce qu'on exigeait d'elle, afin d'échapper à la mort.

Au doux et pacifique Benoît III avait succédé, depuis deux ans (858), un pape d'un caractère inflexible et de mœurs sévères. Nicolas Ier accueillit les plaintes de la malheureuse Theutberge, et prit aussitôt sa défense avec cette chaleur généreuse, mais rude et hautaine, qui caractérise les actes de son pontificat.

Quand Lothaire sut que Theutberge avait invoqué l'appui du pape, il enjoignit à ses évêques d'envoyer deux d'entre eux en dépu-

[1] « Et hoc multis narrantibus audierunt, quod cum scenicis mulieribus quotidie « degere non dubitat, quæ animas perdunt, et corpora sauciant, ad imaque deducunt. » *Epistola II Benedicti papæ III*, dans les *Sacro sancta concilia*, de Labbe, v. VIII, p. 233. Les *Ann. bert. ad ann.* 864, désignent Hubert sous la dénomination de « cle- « ricus conjugatus. »

[2] « O linguam particulatim concidendam, et canibus aut avibus projiciendam! » *Folcuinus, de gestis abbat. lob., cap. XII*, dans le *Spicilegium*, de Daehery, vol. II,

Digitized by Google

tation à Rome. Theutgod, archevêque de Trèves, et Hatton, évêque de Verdun, furent chargés en conséquence de porter à Nicolas une lettre, qui l'engageait à ne pas prêter l'oreille aux insinuations des ennemis du roi. Les évêques disaient avoir appris qu'on cherchait à dénaturer ce qui s'était fait, et ils mandaient au pape, dont ils réclamaient respectueusement les conseils, que tout se bornait jusqu'alors à une pénitence publique infligée à Theutberge [1].

Ignorant peut-être le caractère du pontife, Lothaire crut avoir assez fait par cette marque de déférence, et bien loin de revenir sur ce qui avait eu lieu, résolut d'aller au delà de la décision du synode d'Aix-la-Chapelle. Sa femme avait subi un jugement canonique, mais le mariage continuait à subsister. Waldrade, trop fière ou trop vertueuse, ne consentait pas à être la concubine du roi [2]. Le 29 avril 862, huit évêques se réunirent de nouveau à Aix-la-Chapelle [3]. Outre Gunther de Cologne et Theutgod de Trèves, on y remarquait Hatton de Verdun, Adventius de Metz, Arnulph de Toul. Frank de Liége, Hungar d'Utrecht, Ratold de Strasboug. Le synode était convoqué pour s'occuper des besoins de l'Église. Lothaire y assistait. Après avoir protesté de son dévouement, et promis d'exécuter les décrets de l'assemblée, il présenta un mémoire où il mettait le pouvoir royal aux pieds de l'autorité ecclésiastique [4]. Il avait, conformément aux exhortations des évêques, renvoyé Theutberge; mais il ne pouvait se passer de la vie conjugale [5], et déjà par fragilité il avait commis plusieurs actes d'incontinence, desquels il était prêt à faire pénitence. « Prenez, disait-il, ma jeunesse en considération,

[1] *Epistola episcoporum regni Lotharii,* dans Labbe, t. I. 697.

[2] Évidemment il faut rejeter une partie des déclamations des chroniqueurs et des légendaires contre Waldrade. Il y a cependant, dans le mémoire d'Hincmar, un passage qui peut faire supposer un commerce intime existant déjà entre Lothaire et Waldrade, c'est celui où il répond que si le mariage de Theutberge est déclaré nul, le roi pourra épouser la femme avec laquelle il aurait commis un adultère. Réponse à la 21e question.

[3] Les actes de ce synode sont dans la collection de Labbe, t. I., p. 739.

[4] « Regalis enim potestas sublimem debet recognoscere sacerdotalis dignitatis auc-« toritatem. » Labbe, t. I. 741.

[5] « Simpliciter loquor fateorque me non omnino posse durare absque aliqua conju-« gali copula. » *Ibid.*, p. 742.

Digitized by Google

et voyez ce que doit faire un homme à qui on ne permet ni femme légitime ni concubine [1]. »

Le synode nomma deux rapporteurs qui passèrent la nuit à compulser les saintes Écritures, les actes des conciles et les écrits des Pères, pour en extraire ce qui touchait à la question. Le rapport, qui fut présenté le lendemain, tendait à démontrer que l'adultère seul était un motif de séparation; le fait reproché à Theutberge était antérieur au mariage, et ne pouvait être invoqué [2]; d'ailleurs, dans le cas où la séparation est juste, le mari n'est pas autorisé à contracter une nouvelle union, et il ne lui reste qu'à se réconcilier avec sa femme ou à s'abstenir [3].

La sévérité des principes de ce rapport ne fut point admise. Le synode prit une décision entièrement opposée, et se fondant sur des textes dont il torturait le sens, il déclara nul le mariage et permit à Lothaire d'en contracter un autre. « Chiens préposés « à la garde du troupeau, dit Baronius en parlant des évêques, « ils n'ont pas aboyé contre le loup; ils ont au contraire favorisé « sa voracité, et sont devenus loups eux-mêmes [4]. »

Tout avait marché au gré de Lothaire. Fort de la décision du dernier synode, il célébra solennellement son mariage avec Waldrade, qui fut aussitôt reconnue comme reine. Deux comtes s'étaient rendus à Rome en son nom, pour informer le pape de ce qui s'était passé, et lui dire que le roi ne voulait pas, sans son consentement, user de l'autorisation que lui accordaient ses évêques [5]. Lothaire comptait, par ce mensonge, endormir la vigilance du pontife, et

[1] « Vos tamen memores juventutis mea videte quid agendum sit, cui nec uxor con- « ceditur, nec concubina permittitur. » *Ibid.*, p. 742.

[2] Pour justifier cette thèse, que tout fait antérieur au mariage doit être rejeté quand il s'agit de répudiation, les rapporteurs allèguent entre autres le motif suivant : « Ut « de mulieribus taceam, rarus aut nullus est vir qui, cum uxore, virgo conveniat. » *Ibid.*, p. 752.

[3] Il semble résulter d'une lettre du pape Nicolas à l'archevêque de Vienne Adon, que le clergé franc autorisait parfois le concubinage en cas de répudiation. Le pontife réprouve cette concession aux vieux usages nationaux. *Ibid.*, p. 456.

[4] « Canes muti effecti omnes, non valentes latrare, imo conspirantes cum lupo, « ejusque voracitati faventes, facti similes et ipsi simul lupi rapaces. » *Annales ecclesiastici ad ann.* 862, n° XXII.

[5] *Epist. Nicol. ad episcopos regni Ludovici,* dans Labbe, l. l., p. 416.

Digitized by Google

paralyser l'effet de l'appel interjeté par Theutberge. Mais un puissant auxiliaire vint bientôt en aide à Nicolas Ier.

Lothaire avait pour voisin son oncle Charles le Chauve, qui, toute sa vie, rêva au moyen d'agrandir un royaume déjà trop étendu pour la capacité de celui qui le gouvernait [1]. Charles était irrité contre son neveu, à raison du refuge accordé à Baudouin, le ravisseur de sa fille Judith. Le mauvais vouloir dont il était animé, éclata peu de temps après. Invité par son frère Louis le Germanique à une conférence à Toul, où devait aussi se trouver Lothaire, il refusa de voir ce dernier, alléguant trois motifs : le renvoi de Theutberge sans l'autorisation du saint siége; l'asile donné à Baudouin; la protection accordée à une excommuniée, Engeltrude, femme d'un comte provençal du nom de Boson [2]. Louis le Germanique prit d'abord le parti de son neveu, mais Charles, personnellement blessé, tint ferme et obtint une promesse de satisfaction [3]. Baudouin, en effet, partit pour aller se jeter aux pieds du pape, qui promit d'intercéder en sa faveur, et Lothaire fut réduit à réclamer l'envoi de légats du saint siége, et la convocation d'un concile national où se déciderait définitivement la question de son divorce. Quoiqu'il eût été convenu que les griefs allégués contre Lothaire resteraient secrets, Charles le Chauve, dans son irritation, oublia sa promesse et les rendit publics.

Les annales contemporaines et les lettres du pape dépeignent Engeltrude comme une femme de naissance illustre, mais de mœurs dissolues, séparée depuis plusieurs années de son mari, et suivant un vassal du nom de Wangar qui l'avait débauchée. Mise de ce chef au ban de l'église, elle promena son existence vagabonde dans les diverses parties de l'empire frank, jusqu'à ce qu'enfin elle trouvât un asile dans les états de Lothaire. L'archevêque de Co-

[1] Baronius représente fort bien Charles le Chauve « inhians universi francorum « regni monarchiæ. » *Annales ecclesiastici, ad ann.* 866, n° *XLII.*

[2] Ce Boson doit être le fondateur du royaume de Bourgogne cisjurane.

[3] *Ann. bert. ad ann.* 862.

[4] Voir les actes de cette conférence dans les capitulaires de Charles le Chauve. Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules,* vol. VII, p. 649 : « Quando Hlotarius « ad osculum receptus est. »

Digitized by Google

logne, Gunther, lui permit de résider dans son diocèse. Favoriser une excommuniée, était une grave infraction aux lois canoniques; le pape devait y être d'autant plus sensible, qu'elle l'exposait aux insolences du comte Boson, qui le menaçait sans cesse d'un nouveau mariage, si le saint siége ne lui faisait rendre sa femme [1].

L'intervention du pape dans l'affaire du divorce de Lotharie était favorisée à la fois par les idées et par les circonstances du temps. La validité d'un mariage était contestée, on ne pouvait lui dénier le droit d'en connaître. La qualité seule des parties formait obstacle; c'était une tête couronnée, l'arrière-petit-fils de Charlemagne, qui se trouvait en cause. Un demi-siècle plus tôt, la question n'eût pas été soulevée; mais depuis lors les temps avaient bien changé. L'empire frank n'existait plus; des souverains incapables se l'étaient partagé. Dépourvus d'énergie pour repousser les barbares, ils n'en trouvaient que pour se déchirer entre eux. Incessamment le pape était initié à leurs misérables débats, convié à décider leurs querelles. Nicolas qui, comme tous les hommes supérieurs, avait le sentiment de sa force, dut concevoir le désir de rendre permanent et régulier le haut arbitrage que si souvent on reconnaissait en fait [2]. La soumission de Lothaire consomma le sacrifice, et facilita encore les voies au pontife.

Nicolas Ier s'empressa de profiter de la démarche du roi; il répondit qu'il enverrait ses légats aussitôt que les circonstances le permettraient, qu'en attendant, rien ne devait se faire sans son

[1] *Nicolai epist.* 53, dans Labbe, l. l., p. 438. Il résulte d'une lettre d'Hincmar à Gunther, qu'Engeltrude déclara qu'elle avait quitté le domicile conjugal pour échapper à la mort. *Hincmari opera*, vol. II, p. 669.

[2] Son mépris pour les descendants de Charlemagne nous est attesté par ces paroles sévères, adressées à un de leurs évêques : « Voyez si ces rois et ces princes auxquels « vous vous dites soumis, sont bien réellement tels. Voyez s'ils gouvernent bien « d'abord eux-mêmes, ensuite leurs peuples; car celui qui ne vaut rien pour lui-même, « comment sera-t-il bon pour un autre? Voyez s'ils règnent selon le droit; sans cela « il faut les regarder comme des tyrans plutôt que comme des rois; et notre devoir « est de leur résister, de nous dresser contre eux au lieu de nous soumettre. Si dans ce « cas nous nous soumettions et ne leur résistions pas, nous favoriserions nécessaire- « ment leurs vices. Soyez donc soumis au roi qui se distingue par ses vertus, non par « ses vices, et cela, comme le dit l'apôtre, à cause de Dieu et non contre Dieu. » *Nicolai epistola ad Adventium episcopum*, dans Labbe, l. l., p. 487.

Digitized by Google

aveu [1]. Désormais il n'était plus possible de contester une juridiction acceptée par les deux parties. Lothaire mettait son espoir dans le concile ; il croyait que le pape s'en rapporterait au jugement de cette assemblée, et comptait sur son influence pour obtenir une décision favorable.

Sept mois après le synode d'Aix-la-Chapelle qui avait prononcé le divorce, deux évêques italiens, Rodoalde et Jean, furent chargés par le pape d'assister en qualité de légats au concile national convoqué à Metz. Un moyen de défense nouveau commençait à se produire en faveur du roi, et tendait à le présenter comme ayant été légitimement uni à Waldrade avant son mariage avec Theutberge. Ses précepteurs et un de ses oncles maternels, Leutfried, attestaient que l'empereur Lothaire avait désigné Waldrade pour femme à son fils encore enfant ; une dot fut même constituée, et la cohabitation eut lieu ; mais précisément à l'époque où son père mourut, le jeune roi, effrayé par les menaces d'Hubert et de ses complices, fut obligé d'épouser Theutberge [2]. Vraies ou fausses, ces allégations ne prouvaient pas qu'il y eût eu mariage contracté entre Lothaire et Waldrade.

Dans les instructions données à ses légats, le pontife posait la question comme elle devait l'être : il fallait s'enquérir si, antérieurement à son mariage avec Theutberge, le roi avait été, régulièrement et dans les formes canoniques, uni à Waldrade ; dans cette supposition il restait à vérifier les motifs qui l'avaient contraint à épouser Theutberge. Mais si ce premier mariage n'a jamais existé, disait le pape, persuadez à Lothaire de reprendre sa femme, et si on objecte la confession de Theutberge, ayez soin de soumettre à un nouvel examen l'accusation portée contre elle, car elle s'est plainte d'avoir été injustement accusée et forcée d'avouer des faits faux [3].

En annonçant à Lothaire l'envoi de ses légats, Nicolas Ier lui re-

[1] *Nicolai epistola ad episcopos in regno Ludovici constitutos*, dans Labbe, l. l., p. 446.

[2] Voir dans Baronius le mémoire de l'évêque Adventius. *Annales ecclesiast. ad ann.* 862, n° *XXIX*.

[3] *Commonitorium Nicolai*, dans Labbe, l. l., p. 481.

Digitized by Google

commanda d'appeler au concile de Metz, outre les évêques de son royaume, deux évêques du royaume de Charles le Chauve et autant de celui de Louis le germanique [1]. Son but était de contrebalancer l'influence de Lothaire sur des prélats placés sous sa main et exposés à sa disgrâce. Charles le Chauve et Louis le Germanique reçurent des lettres dans le même sens [2], et, par surcroît de précaution, le pape crut devoir écrire encore à leurs évêques eux-mêmes : il enjoint de faire comparaître Lothaire, de l'entendre, et de porter ensuite un jugement canonique ; s'il ne comparaît pas, ou s'il ne se soumet pas à ce que les légats lui prescriront au nom du saint siége, l'excommunication le frappera [3].

Cette dernière lettre est conçue dans des termes beaucoup plus sévères que les premières; Nicolas venait d'apprendre que Lothaire, prévenant sa décision, avait célébré son mariage avec Waldrade.

La lettre adressée au concile lui recommande de juger avec impartialité, sans acception de personnes, et de soumettre la décision à l'approbation du pape [4]. Les légats devaient réclamer de Lothaire le renvoi préalable de Waldrade, et le menacer d'excommunication immédiate en cas de refus [5]; mais ils se laissèrent gagner par les libéralités du roi [6], et n'exigèrent pas l'accomplissement de cette partie de leur mission.

Le concile se réunit en juin 863. A l'exception de Hungar d'Utrecht qui s'excusa pour cause de maladie, tous les évêques du royaume de Lothaire y assistèrent. Aucun prélat des royaumes de Charles le Chauve et de Louis le Germanique ne fut présent. Theutberge, à défaut d'un sauf-conduit, n'avait pu comparaître en personne, comme le pape le voulait. Lothaire était assuré du succès, quand il se présenta pour donner des explications à l'assemblée ; sa défense fut courte : les conseils de ses évêques avaient été la règle

[1] *Epistola Nicolai ad Lotharium regem, ibid.*, p. 390.

[2] *Epistola Nicolai ad Carolum calvum, ibid.*, p. 391.

[3] *Epistola Nicolai ad episcopas Galliæ et Germaniæ, ibid.*, p. 394.

[4] *Epistola Nicolai ad episcopos in concilio Metensi residentes, ibid.*

[5] *Baronius, Annales ecclesiast. ad ann.* 862, *n° LV.*

[6] *Epistola Nicolai ad episcopos in regno Ludovici constitutos*, dans Lobbe, l. l., p. 446. Tous les documents sont d'accord sur cette corruption des légats ; c'était chose assez commune alors parmi les hauts dignitaires de l'église romaine.

Digitized by Google

de sa conduite [1]. C'était désormais aux prélats eux-mêmes à se justifier. Les raisons qu'ils alléguèrent de nouveau furent jugées valables, admises comme telles, et consignées dans un mémoire que souscrivirent tous les membres du concile. La décision du dernier synode fut ainsi ratifiée, et le parti était tellement pris de n'avoir point d'égard aux recommandations du pape, qu'un des évêques ayant signé en réservant au saint siége le droit de ratifier ou d'improuver, l'archevêque Gunther saisit un couteau et ratura la clause, ne laissant subsister que la signature [2]. Les légats n'élevèrent aucune objection; ils se contentèrent d'enjoindre à l'archevêque de Cologne Gunther et à l'archevêque de Trèves Theudgod, de se rendre à Rome pour expliquer au pontife comment les choses s'étaient passées. Puis ils s'en retournèrent, emportant d'immenses richesses, et disant qu'ils n'avaient pas rencontré dans le royaume de Lothaire un seul évêque sage et instruit [3].

Cependant Lothaire avait donné à Nicolas Ier un nouveau sujet de plainte. Il avait prêté son appui au frère de Gunther et de Waldrade, un prêtre du nom de Hildwin, qui s'était mis en possession du siége épiscopal de Cambray, au mépris du droit d'investiture réservé au métropolitain. La sévère admonition que cette intervention lui valut, n'annonçait pas un juge favorablement disposé: le pape lui rappelle sa conduite *exécrable*, et le menace du glaive ecclésiastique [4], s'il continue à protéger l'usurpateur de l'église de Cambrai [5].

La lettre que Nicolas Ier écrivit à ce sujet aux évêques belges,

[1] « Quidquid in ista causa feci, horum sanctissimorum episcoporum usus sum consilio. » *Epistola Nicolai ad episcopos in regno Ludovici constitutos*, dans Labbe, p. 446.

[2] *Ibid.*

[3] « Legati, immensis ditati opibus, Romam regressi sunt, nuntiaveruntque præsuli « quæ in Galliis viderant et audierant, adjicientes se nullum sapientem episcopum in « regno Hlotarii invenisse, qui ad liquidum canonicis esset institutus disciplinis. » *Reginonis chron. ad ann.* 865. Ce brevet d'incapacité donné par Reginon aux évêques belges peut être fondé. Nous sommes cependant portés à y voir une boutade de moine contre le clergé séculier; cette phrase a été rejetée par l'annaliste de Metz qui a, comme on sait, pour ces années, littéralement copié Reginon.

[4] *Mucrone ecclesiastico.*

[5] *Epistola Nicolai ad Lotharium regem*, dans Labbe, l. l., p. 464.

Digitized by Google

renferme d'amers reproches : « Nous avons appris avec douleur, « dit-il, que vous languissez dans la torpeur et l'insouciance ; que « vous mettez en oubli les préceptes divins, comme si vous les aviez « recueillis parmi les pavots du Léthé ; que vous favorisez le péché « au lieu de le réprimer ; que loin d'extirper les vices, de les abat- « tre avec le hoyau de la parole sacrée, vous les plantez vous- « mêmes[1]. » Qu'ils se hâtent d'engager Lothaire à retirer son appui à Hildwin, s'ils ne veulent être eux-mêmes retranchés de la communion des fidèles.

Le pontife savait alors ce qui s'était passé à Metz. Convaincu de la prévarication de ses légats, il réunit un synode pour les juger. Rodoalde, qui déjà s'était laissé corrompre dans une mission à Constantinople, circonstance dont on n'avait eu connaissance qu'après son envoi en Gaule, jugea prudent de se dérober à la condamnation qu'il prévoyait. Sur ces entrefaites, Gunther et Theutgod se présentèrent pour remplir leur mission. Le pape les reçut dans le synode, fit donner lecture du mémoire dont ils étaient porteurs, et demanda s'ils en approuvaient le contenu : leur bouche, répondirent-ils, ne pouvait nier ce qu'avait signé leur main. Sur cette réponse, on les congédia sans autre explication[2].

Nicolas était décidé à annuler les actes de l'assemblée de Metz. Les soumettre à un concile œcuménique ne convenait ni à son impatience ni à son ressentiment. Au bout de quelques jours, les deux archevêques furent rappelés, et en présence du synode qui n'était là que pour donner plus de poids à sa parole, le pontife leur intima ses volontés : la décision du concile de Metz était cassée comme usurpant les attributions du saint siége[3], et cette assemblée, com-

[1] « Contristamur cum vos torporis desidia audimus languescere, præcepta cælestia, « tanquam Lethei quibusdam papaveribus perceptis, oblivioni mandare, peccata non « premere sed fovere, non eradicare vitia sed plantare, ea sacri verbi ligone non rece- « dere, sed... » *Epistola Nicolai ad episcopos in regno Lotharii constitutos*, dans Labbe, t. I., p. 463.

[2] « Responderunt inconvenions videri, ut quod propriis manibus roboraverant, « verbis infirmari mallent. » *Reginonis chron. ad ann.* 865.

[3] « Episcopi qui nostram prævenerunt judicium, quique apostolicæ sedis instituta « temere violarunt. » Ce reproche adressé aux évêques ne pouvait porter sur ce qu'ils avaient rendu un jugement, puisqu'ils y avaient été conviés par le pape lui-même,

Digitized by Google

parée au *brigandage d'Éphèse*, était appelée *un mauvais lieu*[1], favorable aux adultères; les archevêques Gunthen et Theutgod, à qui Nicolas reprochait de lui avoir tendu un piége[2], étaient déposés à raison de leur coopération au divorce de Lothaire et de la protection accordée à Engeltrude; l'excommunication les attendait s'ils exerçaient quelque acte de leur ministère; la déposition était également prononcée contre les autres évêques du concile qui ne donneraient pas au saint siége une satisfaction convenable; l'excommunication fulminée contre la *vagabonde* Engeltrude était renouvelée, et toute communauté avec elle défendue sous les peines les plus sévères. « Si quelqu'un, disait en terminant le pontife, méprise les dogmes, les ordres, les défenses, les ordonnances du saint siége, les décrets salutaires portés par lui pour le maintien de la foi catholique et de la discipline ecclésiastique, pour la correction des fidèles, pour le châtiment des criminels, pour la répression de maux présents et futurs, qu'il soit anathème[3]. »

L'entreprise était hardie. Le coup porté à Gunther et à Theutgod, menaçait tous ces fiers métropolitains si jaloux de leur pouvoir: les deux prélats belges avaient été jugés en violation de toutes les formes usitées, sans même avoir été appelés à se défendre. Mais les principes de la décision du concile de Metz étaient évidemment contraires à ceux de l'église, et Nicolas s'appuyait d'ailleurs sur l'autorité des fausses décrétales récemment introduites; ce fut sans doute ce qui lui inspira son énergique détermination. Il se hâta d'en informer les évêques français; le soin avec lequel il rappelle l'assentiment du synode de Rome, fait croire qu'il n'était

mais sans doute sur ce qu'ils avaient décidé sans réserver les droits du saint siége. Il est à regretter qu'il ne nous soit parvenu aucun des actes du concile de Metz.

[1] « Prostibulum. »

[2] « Ils ont été pris, dit-il, dans la souricière qu'ils tendaient à un innocent. » Allusion sans doute à la confirmation qu'ils venaient solliciter pour la décision du concile de Metz.

[3] Cette pièce a été textuellement reproduite par plusieurs annalistes et par la plupart des historiens; on la trouve dans Labbe, l. l., p. 767.

[4] Gunther et Theutgod soutenaient que le pape était leur égal, non leur supérieur: « contendebant in nullo gradum suum inferiorem gradu illius esse. » *Ann. Xantenses, ad ann.* 865, dans Pertz, vol. II.

Digitized by Google

pas sans quelque appréhension sur les suites de sa résolution [1].

Gunthen et Theutgod quittèrent Rome exaspérés contre le pontife. Ils se rendirent à Bénévent auprès du frère de Lothaire, l'empereur Louis II, dont ils excitèrent la colère, en lui représentant que l'affront qu'ils avaient reçu rejaillissait sur lui-même : il les avait pris sous son patronage, comme envoyés de son frère ; la sentence qui les frappait était injuste ; elle portait atteinte aux droits du trône comme à ceux de l'église, car il était inouï qu'on eût déposé un métropolitain sans l'assentiment du prince et le jugement de ses pairs [2].

L'empereur embrassa si vivement leur cause qu'il marcha aussitôt sur Rome à la tête d'une armée, décidé à se saisir de la personne du pape s'il refusait de rapporter sa décision. Celui-ci ne pouvait songer à défendre l'entrée de sa capitale au souverain de l'Italie. Frapper l'imagination du peuple par la pompe des cérémonies religieuses, lui parut le seul moyen de conjurer le danger. Un jeûne général fut prescrit pour obtenir de Dieu qu'il ramenât le monarque à de meilleurs sentiments, et quand Louis pénétra dans le faubourg du Vatican, il rencontra une procession nombreuse. L'attente du pontife fut déçue : les hommes d'armes se ruèrent sur cette multitude pacifique, frappant les clercs, brisant les bannières et les objets sacrés. La procession fut dispersée avec violence, et, dans le tumulte, une croix contenant un reliquaire, don précieux de sainte Hélène, fut renversée dans la boue. Pendant quarante-huit heures, Rome se vit livrée à la merci d'une soldatesque effrénée [3]. Averti du

[1] Nous ne partageons pas l'opinion de Baronius, Fleury et autres historiens qui attribuent au synode la décision notifiée à Gunther et à Theutgod. La manière dont s'exprime Nicolas dans sa lettre aux évêques français a dû le faire croire ; mais on a oublié qu'il n'appartenait pas à un synode de réformer l'œuvre d'un concile national, et il existe d'ailleurs une pièce que nous rappelons plus bas et qui prouve que le pape déposa les deux prélats de sa propre autorité.

[2] « Scriptis acdictis vociferantes se injuste esse depositos, ipsi imperatori et omni « sanctæ ecclesiæ injuriam esse factam, cum nunquam auditum sit vel uspiam lectum, « quod ullus metropolitanus sine conscientia principis vel præsentia aliorum metro- « politanorum fuerit degradatus. » *Reginonis chron. ad ann.* 865.

[3] « Imperator, patratis a comitatu suo multis depredationibus et mansionum des- « tructionibus ac sanctimonialium cæterarumque feminarum constuprationibus atque

Digitized by Google

danger qui le menaçait, Nicolas s'était hâté de quitter son palais de Latran pour traverser le Tibre et se réfugier dans l'église de Saint-Pierre, où il resta deux jours, assiégé et privé de toute nourriture.

En voyant l'empereur prendre leur parti avec tant d'ardeur, Gunthet et Theutgod crurent leur triomphe assuré, et pour prévenir l'effet que devait produire la nouvelle de leur déposition, ils s'empressèrent de rédiger une protestation contre la décision du pape, et d'en envoyer copie à leurs collègues de Lotharingie : « Notre seigneur Nicolas qu'on appelle pape, qui se tient pour un « apôtre parmi les apôtres, et qui veut commander au monde entier, « écrivaient-ils, a voulu nous condamner; mais sa folie a rencontré « de la résistance, et depuis il a eu singulièrement lieu de se re- « pentir[2]. » Ils exhortaient les évêques à visiter souvent le roi, à le soutenir de leurs conseils, et à s'employer pour maintenir le bon accord entre lui et son oncle Louis le Germanique.

Ce document curieux est l'œuvre de l'évêque Haganon de Bergame[3]. Les prétentions de Nicolas avaient rencontré de la résistance même en Italie. Outre Haganon, l'histoire signale, parmi ceux qui s'y opposèrent, Jean, archevêque de Ravenne, et son frère Grégoire. Tous les trois appuyèrent vivement Gunther et Theutgod, et finirent par être déposés comme eux[4]. Voici en quels termes se justifiaient les deux prélats lotharingiens :

« Écoute, pape Nicolas : les évêques, nos frères, nous ont envoyés « vers toi, et nous sommes venus volontairement, pour te consulter

« hominum cœdibus necnon et ecclesiarum infractionibus, Roma exiens... » *Annales bertiniani, ad ann.* 864.

[2] *Ann. bert. ad ann.* 864.

[3] Cette lettre accompagne la protestation.

[4] Hincmar (*Ann. bert. ad ann.* 864) qualifie cette pièce « diabolica et inaudita « capitula. » Le zèle de Baronius (*Ann. ecclesiast. ad ann.* 863, *n° XXXI*) lui dicte une sortie à peu près semblable : « audisti non dico archiepiscopos imo nec homines, « sed ipsum Satanam suorum servorum ore loquentem. » La protestation des deux prélats se trouve aussi dans la plupart des historiens, et notamment dans Labbe (l. l. p. 770), qui la reproduit d'après les *Ann. bert.* Il y a quelque différence entre cette version et celle des *Ann. fuld.*

[5] Voir à ce sujet un passage d'Anastase le bibliothécaire, dans *Baronius, ad ann.* 863, *n° XXXII.*

Digitized by Google

« sur ce que nous avons jugé, te montrant par écrit les autorités « que nous avions suivies, et attendant qu'après examen de sagesse « nous déclarât ton sentiment. Nous te demandions humblement de « nous instruire si ta sainteté le trouvait meilleur, disposés que « nous étions tous à suivre ce que tu nous prescrirais de raison- « nable. Pendant trois semaines que nous avons attendu la réponse, « tu ne nous as rien fait savoir de positif, seulement tu nous as dit « un jour en public que, d'après le contenu de notre mémoire, nous « te paraissions excusables et innocents. Enfin, tu nous as fait ap- « peler et conduire en ta présence; nous ne prévoyions rien de « fâcheux, quand tout à coup faisant fermer les portes, organisant « un guet-apens à la manière des brigands [1] et réunissant une troupe « de clercs et de laïcs, tu t'es attaché à nous opprimer violemment. « Alors, sans synode, sans examen canonique, sans produire ni ac- « cusateur ni témoins, sans nous convaincre par des raisons ou des « autorités, sans avoir nos aveux, en l'absence des autres métropo- « litains et des évêques nos suffragants, tu as voulu, dans ta fureur « tyrannique, nous condamner de ta seule autorité. Mais la sentence « maudite, aussi contraire à la bénignité d'un père qu'à la charité « d'un frère, portée contre nous injustement, déraisonnablement « et au mépris des lois canoniques, nous la rejetons, nous la mépri- « sons comme un vain outrage. Toi-même, fauteur d'excommuniés « et de contempteurs de notre sainte religion, nous te rejetons de « notre communion; nous nous contentons de la société de toute « l'église et de celle de nos frères, que dans ton arrogance tu mé- « prises comme au-dessous de toi, et dont tu te rends indigne par « ton orgueil. Dans ta témérité tu t'es condamné toi-même en di- « sant : *Anathème à qui n'observe pas les préceptes apostoli-* « *ques ;* car tu es connu pour les avoir violés maintes fois, anéan- « tissant autant qu'il est en toi, les lois divines et les sacrés canons, « refusant de marcher sur les traces des pontifes romains, tes pré- « décesseurs. Maintenant que nous avons éprouvé ta fourberie, « animés contre ton iniquité et non par le souvenir de notre injure, « ayant devant les yeux non pas nos humbles personnes, mais tout

[1] « Conspiratione more latrocinali facta. » Il est difficile de traduire exactement cette pièce.

Digitized by Google

« notre ordre que tu veux opprimer, nous exposerons brièvement « le sommaire de notre décision : la loi divine et canonique prouve « très-bien, et les lois du siècle le confirment, qu'il n'est permis à « personne de donner pour concubine une fille née libre, surtout si « elle n'a jamais voulu y consentir ; et quand elle a été unie à un « homme du consentement de ses parents par la foi et l'affection « conjugales, elle doit être réputée épouse et non concubine. »

Quand Gunther revint à Rome avec l'empereur, il chargea son frère Hildwin, l'intrus de Cambrai, de porter cette protestation au pape, lui enjoignant de la déposer sur le tombeau de saint Pierre si on refusait de la recevoir. La lutte que Hildwin lui-même avait eu à soutenir contre le saint siége, le rendait l'ennemi personnel de Nicolas. Repoussé par le pape, il entra à la tête d'une troupe d'hommes armés dans l'église de Saint-Pierre, et se mit en devoir d'accomplir sa mission. Les gardiens tentèrent de s'y opposer, mais ils furent frappés avec une telle violence que l'un d'eux resta mort sur la place. Hildwin jeta donc l'écrit sur le tombeau du prince des apôtres, puis tirant l'épée dont il était armé, il se fraya, avec ses compagnons, un chemin à travers la foule que cette scène de violence avait attirée, et parvint à rejoindre son frère [1].

Dans l'intervalle, le soldat par le fait duquel la profanation de la croix de sainte Hélène avait eu lieu, mourut subitement ; l'empereur lui-même tomba malade de la fièvre. Ce ne pouvaient être, disait-on, que des signes du courroux céleste, et l'impératrice Engelberge, qui avait accompagné son mari à Rome, fut chargée d'inviter le pape à une entrevue. Accédant à la demande, Nicolas se rendit auprès de l'empereur. Nous ignorons ce qui se passa à cette conférence ; mais de ce moment, comme on va le voir, les choses prirent une face toute nouvelle.

L'armée impériale évacua Rome aussitôt, et son chef alla à Ravenne *célébrer la pâque du seigneur avec la grâce qu'il méritait d'obtenir de Dieu et des apôtres* [2].

Les deux prélats, ainsi délaissés, repassèrent les Alpes et ren-

[1] *Ann. bert. ad ann.* 864.

[2] « Ravennam venit, ibique pascha dominicum cum tali sicut meruit Dei et aposto- « lorum gratia celebravit. » *Ibid.*

Digitized by Google

trèrent dans leurs diocèses. Theutgod, anéanti sous le poids de l'anathème, respecta la défense du pape; Gunther, plus résolu, n'en tint compte, et s'acquitta de ses fonctions comme par le passé. Moins de faiblesse chez Lothaire, eût inspiré peut-être à son clergé l'idée de la résistance, et compromis l'œuvre de Nicolas, l'avenir de l'édifice dont il posait les premières assises. Tous ces prélats, déposés par voie d'autorité ou froissés dans leurs prétentions, se concertaient pour résister en commun au saint siége. Photius, le patriarche dissident de Constantinople, avait reçu la protestation des archevêques de Cologne et de Trèves; saisissant avec empressement cette occasion de représailles contre le pape, avec lequel il était en rupture ouverte, il cherchait à réunir un concile œcuménique, pour soustraire, disait-il, l'église d'Occident à la tyrannie qui pesait sur elle. Même après la retraite de l'empereur, la situation ne cessait donc pas d'être grave; mais Nicolas luttait avec une inébranlable énergie, et le succès couronna sa persévérance.

Loin d'encourager le clergé à la résistance, Lothaire écrivit à Nicolas dans les termes de la plus humble soumission; ses légats ont dû lui rapporter l'empressement qu'il a mis à exécuter ses ordres [1]; il était aux frontières, occupé à combattre les Normands, quand lui est parvenue la nouvelle de la déposition des deux archevêques; malgré la douleur qu'il en a ressentie, il s'est soumis dans l'espoir d'obtenir leur restitution de l'indulgence du saint siége; il cherche à défendre Theutgod, homme simple et innocent [2], et déclare avoir refusé toute communication avec Gunther, depuis qu'il a osé, contre la défense du pape, célébrer la messe et conférer le saint chrême [3]. L'évêque Ratold de Strasbourg fut chargé de la remise de cette lettre, et Lothaire lui enjoignit de promettre qu'à l'avenir il réglerait sa conduite sur les conseils du saint siége [4].

Après cette démarche du roi, il n'était plus de résistance possible pour ses évêques, qui s'empressèrent de suivre son exemple. Sur leur avis, le roi déclara vacant le siége archiépiscopal de Cologne,

[1] « Nihil nostræ regiæ dignitati favente, sed quasi unus ex vilioribus personis, « sacerdotalibus monitis parentes. »

[2] « Simplicissimus atque innocentissimus vir. »

[3] *Epistola Lotharii regis ad Nicolaum papam,* dans Labbe, l. l., p. 499.

[4] *Ann. bertin. ad ann.* 864.

Digitized by Google

et en investit un sous-diacre de ses parents qui n'avait, dit Hincmar[1], du prêtre que la tonsure. Des lettres que les évêques adressèrent au pontife pour témoigner de leur soumission, une seule, celle d'Adventius de Metz, nous est parvenue : en se soumettant aux injonctions du saint siége, le prélat proteste *devant Dieu et ses anges*[2] avoir cru à la réalité des faits invoqués en faveur de Lothaire.

Désormais le pape pouvait être rassuré sur les suites du conflit; il crut néanmoins utile de faire approuver sa conduite par un synode qu'il convoqua à Rome pour le mois de novembre 864. Il y appela les évêques de France et d'Allemagne, qui ne purent se rendre à son invitation; Charles le Chauve et Louis le Germanique commençaient à s'alarmer des prétentions de Nicolas. Gunther et Theutgod se décidèrent à faire aussi acte de soumission. Ils traversèrent de nouveau les Alpes et transmirent au synode une demande de restitution. Gunther avait emporté le trésor de son église, et était parti bien décidé, dit-on[3], à dévoiler le nœud de l'intrigue dans laquelle il avait été impliqué.

Des actes de ce synode de Rome nous ne possédons qu'un seul document, le discours d'un évêque défenseur des prérogatives du pape[4]. Il peut se résumer ainsi : Une sentence de déposition a été prononcée par le pape; il n'appartient pas à un synode de la réformer, car elle émane d'une autorité dont il n'est pas permis d'appeler[5], et le sauveur, qui a tout prévu, a supposé que jamais le siége de saint Pierre ne serait occupé par un pontife assez inique pour

[1] « Tonsura clerico et ordinatione tantum subdiacono, moribus autem et vita a « fideli laïco discrepanti. *Ann bert., ibid.*

[2] « Ego igitur, teste Deo cum angelis et archangelis, arbitratus sum pariter vera « manere, quæ plurimorum consulum adstipulatione effabantur. » *Epistola Adventii episc. Metensis ad Nicolaum papam,* dans Labbe, l. l., p. 482.

[3] C'est le récit d'Hincmar (*Ann. bert. ad ann.* 864), ordinairement bien informé. Mais si Gunther fit des révélations, pourquoi n'en existe-t-il nulle trace dans la volumineuse correspondance de Nicolas?

[4] *Oratio anonymi cujuspiam episcopi,* dans *Muratori, rerum Italicarum scriptores,* vol. II, part. II, p. 136.

[5] « Per sedem apostolicam ubi totius judicii summa potestas et auctoritas, de his « exstat deliberatum a quo nemo est appellare permissus; de cujus judicio retractari « non licet; cujus sententia debet fine tenus insolubilis permanere, si christianitatis « vigorem et opus quis non cœperit conculcare. »

Digitized by Google

déposer un prélat sans motifs [1]; un condamné peut recourir à un juge supérieur, non à un inférieur; le synode n'a donc pas à s'occuper de la demande de restitution; un concile œcuménique serait tout au plus compétent pour en connaître.

Cette opinion prévalut; il semble cependant résulter de quelques passages du même discours, que Gunther et Theutgod trouvèrent des défenseurs dans l'assemblée.

L'année suivante, le pape envoya de nouveau un légat en Gaule; ce fut l'évêque d'Orta, Arsène. La mission avait plusieurs objets : Arsène devait particulièrement s'attacher à raffermir la paix toujours sur le point de se rompre entre les monarques Franks [2]; à rendre Theutberge à son mari; à séparer ce dernier de Waldrade qui était appelée à Rome; à conduire Engeltrude aux pieds du saint siége.

Le légat vint d'abord trouver Louis le Germanique à Francfort [3], puis il se rendit à Gondreville, où Lothaire l'attendait. En présence d'une nombreuse réunion d'évêques, Arsène notifia au roi l'ultimatum du pape : il lui était enjoint, sous peine d'excommunication immédiate, d'abandonner Waldrade pour reprendre Theutberge [4]. Lothaire ne répondit que par des paroles de soumission, et le légat se rendit à Attigni, où Charles le Chauve le reçut avec de profondes démonstrations de respect, et lui remit Theutberge que plusieurs évêques français furent chargés d'escorter.

L'infortunée, on le sait, avait cherché un refuge auprès de son frère qui prit aussitôt les armes contre son suzerain. Charles le Chauve, mécontent de son neveu Lothaire, leur avait accordé sa protection à tous les deux, et avait aceueilli Theutberge à sa cour. L'abbaye d'Avenai lui avait été donnée pour subvenir à son entretien, et l'avide Hubert obtint aussi du monarque le riche monas-

[1] « Quia Christus, futurorum præscius, optime quidem præscivit minime in sede « Petri apostoli sui fore sessurum pontificem qui injuste judicaret aut deponeret « quemquam, quem opporteret juste postmodum restaurare. »

[2] « Pacem sequimini, non eam qua etiam corvi potiuntur in invicem, sed quam « simplex et a laniatu prorsus extorris columbarum possidet miranda concordia. » *Epistola Nicolai ad episcopos in regno Caroli constitutos*, dans Labbe, t. I., p. 401.

[3] En juillet 865.

[4] *Ann. bertin. ad ann.* 865.

Digitized by Google

tère de Saint-Martin de Tours. Après avoir pourvu à la sûreté de sa sœur, le turbulent abbé était retourné guerroyer dans les défilés du Jura, et s'y maintint plusieurs années malgré les efforts que fit Lothaire pour l'en chasser. A la fin, il s'était attiré la colère de l'empereur en envahissant le couvent de Saint-Maurice en Valais[1], et était tombé (en 864) sous les coups d'un comte du nom de Conrad, dont le fils Rodolphe fonda, vingt ans après, des débris du fief de Hubert, le royaume de Bourgogne transjurane.

A Venderesse, bourg du diocèse de Reims, Arsène rencontra plusieurs évêques lotharingiens qui venaient recevoir la reine des mains de leurs confrères de France. Avec eux se trouvaient six comtes : *Milon, Rather, Erland, Theutmar, Werembold, Roculf*, et six vassaux : *Erlebold, Rulfried, Eidulf, Bertmund, Nithard, Arnost;* ils venaient comme garants de Lothaire, et prêtèrent le serment suivant : « Par ces quatre saints évangiles que je « touche de la main et par ces reliques sacrées, je jure et promets « que mon seigneur, le roi Lothaire, désormais reconnaîtra Theut- « berge pour sa femme légitime, et qu'il la traitera en tout comme il « convient qu'un roi traite une reine.... à condition que de son côté « elle maintiendra, comme il convient à une épouse, l'honneur de « son seigneur[2]. »

Le même jour, à Douzy, Lothaire reçut Theutberge des mains du légat; il dut aussi jurer de remplir, sous peine d'excommunication, ce que lui prescrivait le pape. Quelques jours après, à la fête de l'Assomption, Arsène célébra une messe solennelle où Theutberge se fit voir, revêtue des ornements royaux, à côté de son mari, puis il reprit le chemin de l'Italie, emmenant Waldrade qui avait consenti à le suivre. A Worms se présenta Engeltrude, contre qui il avait, au nom du saint siége, renouvelé l'excommunication; elle promit sous serment de l'accompagner à Rome, et de se soumettre à la pénitence qu'on jugerait devoir lui infliger : « Je jure, avait- « elle dit, par le père, le fils et le saint esprit, et par ces quatre « évangiles que je baise et touche de mes mains, de déposer contre

[1] *Reginonis chron. ad ann.* 866.

[2] Le 3 août 865.

[3] *Ann. bert. ad ann.* 865.

Digitized by Google

« mon mari toute malice ; de retourner, comme une brebis égarée, « au sein de l'église apostolique ; de me soumettre à ce que me pres- « crira mon seigneur Nicolas, suprême pontife et pape universel ; de « me rendre en Italie avec vous son légat, ou de vous y précéder si « vous le jugez meilleur ; d'accomplir tout ce qui me sera ordonné « par le saint siége [1]. » Arrivée au Danube, Engeltrude prétexta la nécessité de se procurer des chevaux frais chez un de ses parents, et quitta Arsène après s'être engagée à le rejoindre à Augsbourg. Mais elle ne tint pas sa parole, et retourna en Gaule. Le légat adressa aussitôt, à tous les évêques de l'empire frank, une circulaire qui les informait du parjure d'Engeltrude, défendait de l'accueillir, et la déclarait anathématisée comme *impie et scélérate* [2]. La fin d'Engeltrude nous est connue par cette phrase laconique des annales de Fulde : « en 878, le comte Boson enleva la fille de l'empereur Louis, « après avoir *empoisonné* sa femme [3]. »

Waldrade montra la même désobéissance. Soit que Lothaire lui eût écrit de revenir [4], soit qu'elle redoutât la décision du pape, à son arrivée à Pavie, elle refusa d'aller plus avant et repassa les Alpes. Le pontife irrité l'excommunia [5]. Elle ne reparut pas à la cour de son royal amant, et ce fut d'abord en secret que Lothaire se rendit au château qu'elle se choisit pour résidence. Insensiblement ces visites devinrent plus fréquentes, et finirent par ne plus être cachées. Le roi cependant admettait Theutberge à sa table, se montrait avec elle aux offices, disait même en riant à ses intimes qu'il remplissait le devoir conjugal [6]. Il n'en devint pas moins évident pour tous, que la véritable reine n'était pas celle qui en portait le

[1] *Reginonis chron. ad ann.* 866.

[2] *Ibid.*

[3] *Ann. fuld. ad ann.* 878, dans Pertz, vol. I.

[4] « Hlotharius... juramentum optimatum suorum flocci pendens, iterum Waldradæ « ab Italia revocatæ se clanculo sociavit. » *Ann. fuld. ad ann.* 867. Le pape Nicolas, dans sa lettre à Louis le Germanique, est encore plus formel. Labbe, l. l., p. 441.

[5] En février 866.

[6] « Theutbergam reginam noster senior ad præsens ita tractare cernitur, sicut rex « conjunctam sibi debet tractare reginam, videlicet ad divinum officium pariter hono- « rifice comitantem, et in mensa regia simul convenientem, atque, ut relatio innuit, « conjugalis habitus debitum solvere hilariter prætendit. » Lettre de l'évêque Adventius, dans Baronius, *Ann. ecclesiast. ad ann.* 866, n° *XXXIII*.

Digitized by Google

titre. Tandis que Theutberge, exposée aux mauvais traitements d'un mari [1] à qui sa présence rappelait de si poignantes humiliations, délaissée dans les appartements déserts du palais, trouvait à peine des domestiques pour la servir [2], Waldrade voyait accourir à elle les courtisans, et dispensait à sa guise les faveurs et les dignités [3].

Nicolas ne fut pas longtemps à apprendre ce qui se passait. Aux premières plaintes du pape sur son manque de foi, Lothaire répondit par de mensongères protestations, par de vagues récriminations contre les intrigues de ses ennemis; il crut sans doute fléchir la rigueur de Nicolas en lui offrant son assistance contre les Arabes établis sur plusieurs points de l'Italie. Mais le pape couvrit de mépris ces misérables défaites : il défendit à Lothaire de venir à Rome sans lui avoir donné une entière satisfaction en traitant Theutberge comme il l'avait solennellement promis, en donnant des chefs convenables aux archevêchés de Cologne et de Trèves, en faisant exécuter rigoureusement les sentences d'excommunication contre Waldrade et Engeltrude.

Un an s'était écoulé depuis la mission d'Arsène, quand le pontife reçut de Theutberge une lettre dans laquelle il était difficile de méconnaître la perfidie du roi : l'infortunée reconnaissait que sa rivale avait été, avant elle, légitimement unie à Lothaire; elle se disait stérile, et demandait l'annulation de son mariage, pour passer le reste de sa vie dans la solitude d'un cloître. La réponse de Nicolas ne se fit pas attendre : la démarche de la reine était l'effet de la violence [4], et sa stérilité était le fait de Lothaire, non le sien; s'il accédait à sa prière, tous les maris fatigués de leurs femmes les forceraient de même à se dire illégitimes; le saint siége, pour porter son jugement sur la prétendue nullité de son mariage, n'avait pas besoin

[1] Un légendaire assure qu'un jour, la vue de quelques vêtements qui avaient paré Waldrade, occasionna à Lothaire un accès de fureur dont Theutberge faillit être victime. *Vita sancti Deicoli*, dans Bouquet, tome VII, p. 354.

[2] *Epistola Nicolai ad episcopos regni Ludovici*, dans Labbe, l. l., p. 446.

[3] « Neme apud regium apicem est adjutus nisi per illam. » *Epist. Nicolai ad Ludovicum regem Germaniæ*, dans Labbe, l. l., p. 441.

[4] « Omnes enim te irremotam afflictionem, intolerabilem oppressionem, nimiamque « violentiam pati testantur. » *Epist. Nicol. ad Theutbergam reg.*, dans Labbe, l. l., p. 425.

Digitized by Google

de la déclaration de Theutberge ; le roi ne devait pas se faire illusion, sa femme fût-elle morte, il ne lui serait pas permis de s'unir à Waldrade [1].

Nicolas tenait toutes les promesses d'assistance qu'il avait faites à Theutberge. La correspondance des deux dernières années de son pontificat se compose en grande partie de lettres relatives à cette affaire. Dédaignant d'écrire à Lothaire, qu'il regarde comme déjà retranché de fait de la société des fidèles, il s'adresse au frère, aux oncles, aux évêques du monarque, stimulant leur zèle, gourmandant leur apathie. Souvent ses paroles sont acerbes, et témoignent d'une irritation extrême. Il s'étonne qu'on ne lui envoie pas Waldrade et Engeltrude : elles sont libres, répond-on ; mais la liberté appartient-elle donc à qui s'est fait l'esclave du péché ?

Malgré l'extrême humilité de son langage envers Nicolas, Lothaire continuait à se donner par ses actes de nouveaux torts aux yeux du pape. Il accorda au frère de Gunther, à Hildwin, l'ennemi personnel de Nicolas, la possession provisoire de l'archevêché de Cologne. Il croyait, il est vrai, à cette époque s'être assuré désormais l'appui de Charles le Chauve et celui de l'empereur. Pour gagner Charles le Chauve, il lui avait fait don de la célèbre abbaye de St-Vaast. L'appui de l'empereur avait été payé plus cher encore ; Lothaire lui abandonna la presque totalité de la succession de leur frère commun, Charles de Provence, mort en 863.

Le pontife attachait une grande importance à l'exécution de la sentence d'excommunication portée contre Waldrade ; il voulait qu'elle fût obligée de venir à Rome faire solennellement acte de soumission. Il s'était empressé d'informer de l'anathème tous les évêques de l'empire frank. A trois reprises il en écrivit à ceux de Lotharingie. La dernière lettre est conçue dans les termes les plus sévères : le pape déplore leur coupable silence ; malgré le grand nombre de pasteurs, le troupeau reste exposé sans défense aux coups des loups ravisseurs et des lions dévorants [3] ; depuis longtemps l'a-

[1] *Ibid.* On peut supposer que Nicolas se montrait rigoureux à ce point, pour empêcher Lothaire de se porter aux dernières extrémités contre Theutberge.

[2] « Noverint non esse liberam, quæ a peccato superata, ipsius et ancilla addicta « est. » *Epist. Nic. ad episcopos Ludovici*, dans Labbe, t. I., p. 446.

[3] « Quis enim non lugeat tantam linguæ desidiam? tam remissas negligentiæ manus?

Digitized by Google

dultère serait venue à résipiscence, si les évêques, mieux pénétrés de leurs devoirs, n'avaient pas craint de compromettre leurs intérêts temporels [1]; il veut que chacun d'eux donne la plus grande publicité à sa lettre et à l'excommunication de Waldrade, et lui fasse savoir d'une manière positive si le roi remplit fidèlement la promesse faite à son légat; celui qui désobéira, sera réputé fauteur du crime et puni en conséquence [2].

Pour contenter le pape, Charles le Chauve et Louis le Germanique avaient adressé des représentations à leur neveu, et obtenu de vagues promesses de soumission. Fatigué d'en attendre la réalisation, et voyant qu'après plusieurs mois les choses restaient dans le même état, Nicolas résolut d'en finir : si à la fête de la purification [3], le roi n'avait pas cessé toute relation avec Waldrade, il devait être mis au ban de l'église [4].

L'archevêque de Sens, Égil, qui avait figuré en qualité d'abbé de Prume à l'entrevue des évêques avec Theutberge [5], et qui était allé à Rome recevoir le pallium, fut chargé de notifier cet avertissement. Charles le Chauve était choisi pour veiller à l'exécution. Le pontife lui écrivit à ce sujet : il s'étonne de lui voir subitement déserter la cause de Theutberge, lui qui s'en est montré le zélé défenseur, qui a même sollicité en sa faveur; il ne peut croire qu'un si grand prince se soit laissé gagner par le don d'un monastère, comme l'affirme la voix publique, et il l'engage à prendre de nouveau la reine sous sa protection; il sait que, par crainte ou par faveur, plusieurs des évêques de Lotharingie ont refusé sa dernière lettre, que d'autres l'ont accueillie mais en ont tenu le contenu secret; quoique tous soient également coupables au moins de faiblesse, il en est qui doivent être punis plus sévèrement; il demande donc que le roi, à qui il transmet copie de cette missive, envoie un mes-

« quando inter tot pastorum custodias, nec lupi gregi non parcentis insidiæ præca-
« ventur, nec leonis aditus quærentis quem devoret excluduntur. »

[1] Quidam sibi peritura seu toxicata beneficia subtrahi metuunt. »

[2] *Epist. Nic. ad episcop. Lotharii,* dans Labbe, l. l., p. 428.

[3] Le 2 février 867.

[4] Lettre d'Adventius à l'évêque Hatton, dans Baronius, *Annales ecclesiast. ad ann.* 867, *n° CVIII.*

[5] En janvier 860.

Digitized by Google

sager pour la remettre à ceux qui diront ne pas l'avoir encore reçue, et qu'on lui fasse connaître le résultat.[1]

Le messager devait être chargé en même temps d'une lettre de Nicolas adressée à Lothaire : le pape applique aux princes nos paroles de l'apocalypse : *le chien est retourné à son vomissement, le pourceau à son bourbier*[2]; il répète ce qu'il a déjà répondu à Theutberge, et se refuse à ce qu'elle vienne à Rome comme elle le demande, à moins que Waldrade ne l'y précède; celle-ci n'attend que le départ de Theutberge pour en prendre la place; il somme de nouveau le roi de cesser toute relation avec elle; l'excommunication l'a frappée, et pourrait bien l'atteindre lui-même. Tu accuses ta femme de stérilité, lui dit-il; souviens-toi de Sara nonagénaire. Cette stérilité est plutôt le résultat de l'iniquité que de l'infécondité[3]. Nicolas rappelle à Lothaire qu'il a reconnu sa juridiction : « Quiconque, lui « écrit-il, agit contre Theutberge, offense gravement l'église et s'at- « tire l'animadversion du saint siége, qui a été saisi par les deux « parties, par toi aussi bien que par ta femme[4]. Nous espé- « rons donc que tu ne provoqueras pas ta perte en agissant contre « notre décision, ou contre la femme qui a pris son recours à « saint Pierre; un crime aussi horrible serait moins préjudiciable à « Theutberge qu'à toi et à ton royaume[5]. »

En chargeant Charles le Chauve de faire parvenir cette lettre à son neveu, Nicolas lui recommandait de la tenir secrète, si Lothaire se soumettait sérieusement; dans le cas contraire, de la faire connaître à tous.

[1] *Epist. Nic. ad Carolum regem,* dans Labbe, l. l., p. 431.

[2] « Canis reversus ad suum vomitum, et sus lota in volutabro luti. »

[3] « Si sterilitas accusatur, cogita Saram nonagenariam, Annam quoque simul et « Elisabeth; quam tamen sterilitatem fortasse non facit infœcunditas, sed iniquitas. »

[4] « Quisquis contra Theutbergam agit, non solum ecclesiam Dei graviter lædit, « verum etiam sedem apostolicam cujus judicium non licet retractare, vehementer « adversus se commovere convincitur, quoniam illa ex utraque parte provocata, id est « tam a te quam a Theutberga, cujus vestri negotii executrix, et interemptrix effecta « est. »

[5] « Qua de re non putamus te in tantam tui perniciem devolvendum, ut contra « nostras diffinitiones, vel adversus dictam feminam, beati Petri confugio prorsus « innixam agere quocumque modo consentias; cum tibi potius et regno tuo quam « Theutbergæ, si ad hoc tam immane piaculum dilapsus fueris, acquiras omnino dis- « pendium. » *Epist. Nicol. ad Loth. regem,* dans Labbe, l. l., p. 434.

Digitized by Google

Le langage de Lothaire dans sa réponse, est si humble et si servile, qu'on serait tenté de le prendre pour de l'ironie : il sait que les blessures faites de la main d'un ami valent mieux que les baisers d'un ennemi [1], les remontrances du pontife ont été pour lui plus douces que le miel, plus précieuses que tous les trésors ; il en a savouré la douceur et les tient renfermées dans son cœur comme en une arche sainte [2] ; ce qu'on débite contre lui est pure calomnie [3] ; depuis la mission d'Arsène, il a cessé toute relation avec Waldrade, et le prouvera si on veut le mettre en présence de ses accusateurs ; qu'on lui permette donc d'aller à Rome, à lui qui s'est montré, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, l'enfant soumis du saint siége.

Le dernier appui de Lothaire vint à lui manquer. Louis le Germanique, qui jusqu'alors avait ménagé son neveu, qui récemment avait encore fait en faveur de Gunther et de Theutgod une démarche à laquelle s'associa [3] son clergé, et que Nicolas repoussa impitoyablement, ne résista pas plus longtemps aux instances du pontife, et consentit à se joindre à Charles le Chauve. Infidèle à ses engagements, l'avide roi des Francs occidentaux excitait ses partisans [4], et il était aisé de prévoir que l'excommunication viendrait en aide à ses plans de conquête. A de nouvelles représentations de ses deux oncles, plus sérieuses que les précédentes, Lothaire allait répondre par une soumission complète, quand lui parvint la nouvelle du décès de son inexorable adversaire. Le pape Nicolas mourut à la veille du moment où il allait se décider à lancer l'anathème [5].

[1] « Revere quia meliora sunt vulnera diligentis quam oscula inimici, quidquid « nobis a vestra pia paternitate dirigitur, ultra quam credi potest omni melle dulcius, « omni thesauro carius in palato nostræ mentis dulciter saporatur, et in arca nostri « pectoris revereuter amplexamur. »

[2] « Præterea quicumque vobis hoc dixit, quod ego, postquam Arsenius a nobis sepa- « ratus est, cum Waldrada in aliquo loco conversatus fuerim, aut postquam ab Italia « reversa est, ullum mutuum accessum, tactum vel visum inter nos habuerimus, pe- « nitus mendacium est. » Cette lettre de Lothaire se trouve dans les *Ann. ecclesiast. ad ann.* 866, *n° XXXVII*. Baronius seulement s'est trompé en la mettant à cette date. Evidemment c'est bien la réponse à la dernière lettre du pape.

[3] *Epistol. Nicol. ad Lud. Germ. reg. et ad episcopos*, dans Labbe, l. l., pp. 444 et 446.

[4] Voir une lettre des évêques de Lotharingie à ceux de France, dans Baronius, *Ann. eccles. ad ann.* 866, *n° XLIV*.

[5] Le 13 novembre 867. Fleury (*Hist. ecclesl.*, liv. 50, ch. 7) prétend que l'excommu-

Digitized by Google

Lothaire respira. Le successeur du défunt n'avait pas la même sévérité, et il en attendait une décision moins rigoureuse. A Rome aussi, on crut remarquer, dans les premiers actes du nouveau pontife, l'intention de dévier de la ligne de conduite de son prédécesseur ; pour mettre fin à l'incertitude, il fallut une déclaration solennelle [1].

La lettre que Lothaire écrivit à Adrien II peu de temps après son avénement, commence par un éloge magnifique de son prédécesseur : il se plaint que les intrigues de ses ennemis l'aient emporté, et que jusqu'à ce jour on n'ait eu aucun égard à ses marques de soumission [2] ; on lui a interdit l'accès au saint siége, qu'on accorde aux Bulgares [3] ; qu'on lui permette donc enfin de se justifier en personne [4]. Dans sa réponse, Adrien fait connaître à Lothaire son intention de réunir prochainement un synode auquel il soumettra la question de son divorce ; Theutberge est venue lui demander l'autorisation de s'ensevelir dans la retraite, alléguant *une infirmité corporelle* et l'illégitimité de son mariage [5] ; loin d'accéder à sa demande, il lui a enjoint de retourner auprès de son mari, celui-ci doit donc l'accueillir et la traiter convenablement [6]. Le pontife toutefois semble autoriser une séparation provisoire, dans cette phrase où il suppose que Theutberge ne puisse, à cause de maladie ou des

nication était lancée. La lettre qu'il invoque dit seulement que le pape tenait Lothaire pour excommunié, « excommunicatum habemus. » Quel motif Nicolas eût-il eu de tenir sa sentence secrète, après s'être décidé à la porter?

[1] Voir la vie d'Adrien, par Anastase, dans Labbe, l. l., p. 882.

[2] « Patienter atque æquanimiter, ultra sufferentiam omnium prædecessorum nostrorum, nostram regiam dignitatem, ac divinitus attributam potestatem reverentiæ illius, immo potius apostolorum principis, humiliter submisimus, et ultra quam credi possit suis paternis monitis fidenter paruimus, ac missorum suorum varia ac multiplicia hortamenta sectando propter amorem Dei et reverentiam sanctorum, in aliquibus a nostro regio themate, secus quam oporteret, in parte exhorbitavimus. »

[3] Allusion à des conférences qui eurent lieu entre le pape Nicolas et des députés de ces barbares dont commençait la conversion.

[4] Cette lettre de Lothaire se trouve dans Baronius, *Ann. eccl. ad ann.* 867, *n° CL.*

[5] « Propter quamdam corporis sui infirmitatem. »

[6] *Epist. Hadriani ad Lotharium regem,* dans Labbe, l. l., p. 911. On admet généralement, sur la foi de Reginon, une autre réponse du pape, contenant la permission à Lothaire de venir à Rome. Nous ne pouvons concilier cette allégation avec le mécontentement que manifesta l'empereur à la nouvelle de l'arrivée de son frère en Italie, et avec les difficultés que fit Adrien pour recevoir ce dernier. Nous avons donc cru devoir

Digitized by Google

difficultés du chemin, parvenir jusqu'à Lothaire ; on doit veiller, en ce cas, à ce qu'elle ait la libre disposition des revenus des abbayes qui lui ont été assignées pour son entretien.

Adrien fit bientôt au monarque une concession plus expresse, en levant l'excommunication prononcée contre Waldrade; il allégua son repentir dont elle ne lui avait guère donné de marques, et les pressantes sollicitations de l'empereur qui étaient un motif plus plausible. Le pontife rendait cette pécheresse obstinée à la communion des fidèles; un seul, Lothaire, était excepté, et cela à *cause des ruses du vieil ennemi de l'homme*[1].

Encouragé par cette concession du nouveau pontife, Lothaire se prépara à partir pour l'Italie. Trois enfants étaient nés de son union avec Waldrade : un fils, Hugues; deux filles, Berthe et Gisèle. Inquiet sur leur avenir et sur celui de son trône, il voulut obtenir, avant son départ, quelques sûretés de la part de ses deux oncles. Louis le Germanique promit de ne lui susciter aucun embarras pendant son absence, et de protéger même son fils Hugues à qui venait d'être donné un apanage en Alsace. Charles le Chauve ne voulut s'engager à rien, comptant bien mettre à profit la première occasion favorable d'étendre son royaume au détriment de son neveu.

Lothaire partit, et traversa les Alpes à la tête d'une armée qui devait aider à expulser les Arabes de l'Italie[2]. Ce voyage eut lieu sous de sinistres auspices. Le peuple avait remarqué avec terreur l'apparition, en mars, d'une comète à la crinière ensanglantée; des tempêtes et des inondations avaient signalé le printemps; la récolte manqua complétement, et la disette fut telle en Gaule que l'on vit des malheureux dévorer des cadavres humains[3].

admettre comme la seule réponse du pontife, celle qui se trouve au nombre de ses lettres. C'est aussi l'opinion de Baronius, *Ann. eccl. ad ann.* 863, *no* CIV. Nous ajouterons que la chronique de Reginon, à côté de quelques faits curieux, renferme une foule d'inexactitudes, et que Hincmar, l'auteur des *Annal. bert.*, à dater de 861, est un guide beaucoup plus sûr pour cette affaire.

[1] « Propter antiqui hostis versutias. » *Epist. Hadriani ad Waldradam*, dans Labbe, l. l., p. 913.

[2] Plusieurs chroniqueurs, Reginon entre autres, mentionnent à tort deux expéditions de Lothaire en Italie.

[3] *Ann. fuld. ad ann.* 868. *Ann. Xant. ad ann.* 869. *Chron. S. Petri vivi senonensis*, dans Dachery, *Spicilegium*, t. II, p. 711.

Digitized by Google

En juin 869, Lothaire arriva à Ravenne, et y rencontra des envoyés de son frère Louis II. L'empereur se montrait mécontent de la démarche de Lothaire et lui enjoignait de retourner dans ses états. Plus tard, lui mandait-il, et en temps opportun, ils auraient une entrevue pour convenir de ce qu'il y aurait à faire. Le roi ne tint aucun compte des avertissements de l'empereur qu'il alla trouver à Bénévent, et dont il fut assez rudement accueilli. Cependant à force de sollicitations et de présents, il obtint que l'impératrice Engelberge l'accompagnerait au monastère du Mont-Cassin. Adrien vint les y trouver. Cédant aux instances de l'impératrice, il consentit à admettre Lothaire à la communion, après que celui-ci lui eût attesté n'avoir eu avec Waldrade, depuis l'anathème fulminé contre elle par Nicolas, aucune espèce de relation personnelle [1]. Plusieurs fidèles qui accompagnaient le roi, confirmèrent sa déclaration. Adrien célébra donc la messe, et quand elle fut terminée, il s'avança vers le roi, tenant en main l'hostie qu'il lui destinait, et lui dit : « Si tu te reconnais innocent du crime d'adultère que t'a repro-« ché le pape Nicolas, et si tu es fermement résolu à ne plus avoir « de relations criminelles avec Waldrade ta concubine, approche « avec confiance, et que ce sacrement te serve pour la rémission de « tes péchés; mais si ta conscience t'accuse, ou si tu projettes de « rentrer dans le bourbier, retire-toi, car ce que la divine Provi-« dence a donné comme remède aux fidèles, deviendrait pour toi « un jugement de condamnation [2]. » Pécheur endurci et obstiné, dit le chroniqueur qui nous transmet ces détails, Lothaire communia, oubliant qu'il était horrible de tomber dans les mains du Dieu vivant.

Adrien présenta ensuite la communion aux compagnons du roi, en faisant à chacun cette courte allocution : « Si tu n'as pas favorisé « dans son adultère, Lothaire ton seigneur et roi, si tu n'as pas « communiqué avec Waldrade ni avec aucun de ceux qu'a frappés « l'anathème du saint siége, que le corps et le sang de notre sei-« gneur Jésus-Christ te servent pour la vie éternelle. » Inquiets des suites d'un parjure et d'un sacrilège, plusieurs se retirèrent à temps [3].

[1] *Ann. bert. ad ann.* 869.

[2] *Reginonis chron. ad ann.* 869.

[3] *Ibid.*

Digitized by Google

L'ex-archevêque Gunther fut du nombre de ceux qui reçurent, à cette occasion, la communion des mains du pape. Pour l'obtenir, il avait été forcé de reconnaître la légalité de la sentence portée contre lui par Nicolas, et de s'engager solennellement à ne plus faire aucun acte du ministère sacré sans y être appelé par le saint siége. « Je te donne la communion laïque, lui avait dit le pontife, à condi-« tion que tant que tu vivras, tu observes ta promesse [1]. » Gunther ne tarda pas à se parjurer. Il revint à Cologne, disant qu'il était rendu à ses fonctions archiépiscopales, et se fit recevoir en grande cérémonie par son clergé [2]. Quelques mois après, Louis le Germanique l'expulsa pour satisfaire la cour pontificale, et fit élire un autre métropolitain. L'obstiné Gunther se rendit une troisième fois à Rome et menaça le pape, qui l'excommunia de nouveau. Abandonné de tous, il fut réduit à errer sans asile, et mourut dans un complet dénuement [3].

Son collègue Theutgod l'avait précédé dans la tombe. Sa fin montre bien quelle était alors la déplorable condition de ceux que frappaient les foudres de l'église. Theutgod était parvenu à recevoir la communion des mains d'Adrien, en se glissant dans la foule qui encombrait le temple à la première messe qu'il célébra après son avènement [4]. Le malheureux n'était pas au terme de ses épreuves. Résigné à son sort, il choisit pour refuge le monastère fondé par saint Grégoire sur le mont Scaurus. Un jour qu'il reposait paisiblement le saint lui apparut « et lui enjoignit d'un ton irrité de quitter « le monastère. Theutgod crut à un jeu de son imagination, dit une « prière et se rendormit. Le saint lui apparut de nouveau et lui dit : « *Ne t'ai-je pas enjoint de quitter le monastère que j'ai con-« sacré à saint André l'apôtre, et qui n'est pas fait pour « devenir une auberge? — J'ai obtenu du pape,* répondit « Theutgod, *la permission d'y séjourner. — Celui qui l'a « accordée,* répliqua le saint, *a péché aussi bien que toi qui l'as « demandée, et tous deux vous éprouverez la colère de Dieu.*

[1] *Ann. bert. ad ann.* 869.

[2] « Ipse tamen, cum magna elatione, clangentibus signis, occurenti clero cum « evangeliis et turribulis, ecclesias adiit. » *Ann. Xant. ad ann.* 867.

[3] *Ann. Xant. ad ann.* 871.

[4] *Hadriani papæ II vita,* dans Labbe, t. 1., p. 885.

Digitized by Google

« Theutgod s'éveilla tremblant, et s'apprêta à se rendormir de « nouveau après avoir dit une prière. Tout à coup il entendit venir « à lui, et dans son effroi il feignit le sommeil. Celui qui s'approchait « était saint Grégoire conduisant par la main saint André l'apôtre; « il dit en montrant Theutgod au sous-diacre qui le précédait avec « une lumière : *saisis-le*. Puis quand Theutgod se fut mis sur son « séant, il ajouta : *regarde-nous*. Theutgod obéit en tremblant, et « entendit alors le saint lui dire d'un ton menaçant : *puisque tu « n'as pas voulu ajouter foi à mes deux avertissements, et « que ta désobéissance m'a forcé à importuner l'apôtre de « Dieu, sache que si tu n'as pas, aujourd'hui même, quitté « mon monastère, tu mourras la semaine prochaine. Si tu « m'obéis, cette sentence ne s'exécutera pas. Cependant ni « toi, ni aucun de ceux qui t'ont suivi dans cet asile, vous ne « reverrez votre patrie.* Theutgod à ces derniers mots se jeta « hors du lit, et révéla ce songe. Puis comme il ne put assez tôt « obtenir du pape un autre asile, il se retira dans le pays des « Sabins, et y mourut avec tous les siens dans l'année même. »

Après l'entrevue du mont Cassin, Engelberge retourna à Bénévent et Adrien à Rome. Lothaire prit cette dernière direction; il alla attendre les ordres du pontife dans le faubourg du Vatican, réservé aux pèlerins et aux étrangers, et qui, depuis peu d'années, portait le nom de cité Léonine[2]. A son arrivée, il se rendit à l'église de saint Pierre, où nul clerc ne vint à sa rencontre. Il fit ses dévotions sur le tombeau du prince des apôtres, et se dirigea ensuite vers une maison voisine qui lui avait été assignée pour logement. Lothaire s'attendait à ce que le lendemain, qui était un dimanche, Adrien célébrerait pour lui une messe solennelle, mais il n'en fut rien. Le roi dut même attendre, vingt-quatre heures encore, l'autorisation d'entrer dans Rome. Le lundi enfin il fut admis au palais de Latran; il dîna avec le pape à qui il fit don de vases d'or et d'argent. En échange il reçut un manteau[3], une palme et une férule, présents symboliques dont Lothaire et ses partisans cherchèrent à interpré-

[1] Voir un passage de Jean Diacre, dans Baronius, *Ann. eccles. ad ann.* 868, *nº LI.*

[2] Du pape Léon IV qui le fit entourer de murs.

[3] *Læna.*

Digitized by Google

ter le sens. Dans cette entrevue, le pontife promit au roi d'envoyer deux légats pour examiner de nouveau, avec ses évêques, la question de son divorce, et lui faire rapport à un synode fixé au mois de mars suivant.

Lothaire partit satisfait. Mais à peine eut-il quitté Rome, que la contagion se mit parmi les siens. Lui-même tomba malade à Lucques. Cependant il continua sa route jusqu'à Plaisance. Il y arriva le 6 août, et mourut le surlendemain matin, après une agonie de quelques heures. Ses restes furent enterrés dans un monastère de peu d'apparence, hors des murs de la ville. La mort avait fait de tels ravages parmi ceux qui l'avaient suivi au delà des Alpes, que l'on eut peine à trouver le nombre d'hommes suffisant pour procéder à ses funérailles[3]. Il semblait, dit Reginon, que ce fût le glaive des ennemis et non la peste qui avait détruit cette noblesse lotharingienne si nombreuse qu'elle pouvait se comparer à une épaisse moisson, et à un essaim placé aux frontières de l'empire[3].

Tous les chroniqueurs contemporains regardent la mort de Lothaire comme un châtiment de Dieu. Un écrivain moderne, dont l'autorité est souvent d'un grand poids[4], insinue que le poison vint en aide au jugement du ciel. L'histoire présente assez de crimes constatés, sans qu'il faille en augmenter le nombre par des hypothèses. Lothaire et ses compagnons tombèrent victimes d'une de ces maladies contagieuses qui sévirent si souvent contre les armées du

[1] *Ann. bert. ad ann.* 869. Nous avons ici littéralement suivi Hincmar, et nous ignorons pourquoi Fleury (*Hist. eccles.*, liv. 51, ch. 23 et 24), dont le récit a été copié par la plupart des historiens, a tronqué ce passage bien clair des *Ann. bert.*, et supposé que la scène dramatique de la communion de Lothaire se passa à Rome et non à Mont-Cassin.

[2] « De Rome (Lothaire) se parti haux et liez, et vint jusques à la cité de Luque. Là « fu malades d'une fievre; et là meismes sourprist une maladie toute sa gent si grant et si erneuse, que il les veoit morir devant lui a grant monciaus. » *Chroniques de saint Denis*, dans Bouquet, vol. VII, p. 128. « Grassante clade in suos, quos coacervatim mori conspiciebat. » *Ann. bert. ad ann.* 869.

[3] « Tanta autem strages in regis populo facta est ut non peste periisse, sed hostili « gladio corruisse virtus ac nobilitas totius regni videretur, quæ eo tempore tanta « fœcundidatis erat, ut in modum densarum segetum pullulans, veluti quoddam « examen, imperii fines repleverit. » *Reginonis chron. ad ann.* 869.

[4] M. Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*, part. II, ch. 9.

Digitized by Google

Nord en Italie; les chroniqueurs l'appellent dyssenterie. Ils ajoutent une autre cause que nous livrons à l'appréciation des naturalistes : les morsures d'araignée [1].

Dès que Charles le Chauve apprit la mort de son neveu, il songea aux moyens de recueillir sa succession. Malgré la défense d'Adrien il se mit en campagne, et fut admis sans résistance à Metz, où les évêques de son parti le couronnèrent le 9 septembre. Son triomphe fut de courte durée. Bientôt Louis le Germanique se présenta, réclamant une part de la dépouille, et le roi des Franks occidentaux la lui abandonna sans combattre. Le 8 août 870, jour anniversaire de la mort de Lothaire, fut conclu, entre Mersen et Herstal [2], le traité qui partageait en deux son royaume. Pendant tout le siècle suivant, la Lotharingie resta une pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, puis elle obtint de nouveau un roi qui finit aussi misérablement que Lothaire.

Les deux femmes dont Lothaire fit le malheur, eurent un sort à peu près semblable. Le monde n'avait plus de joies pour elles, un cloître les recueillit l'une et l'autre; Theutberge se retira dans le monastère de sainte Glodesinde à Metz, Waldrade, dans celui de Remiremont. L'une mourut abbesse, chérie et vénérée de ses sœurs [3]. L'autre avait été maudite par l'église et l'absolution lui profita peu; elle resta, pour les pieuses filles au milieu desquelles elle vint se réfugier, une *louve* et une *sorcière* [4], et se vit disputer les revenus des abbayes que Lothaire lui avait jadis constituées en dot.

Frappés à leur naissance, les enfants de Waldrade semblaient voués à l'infortune. Berthe seule continua la postérité de Lothaire,

[1] « Exercitus Hlotharii gravi peste fatigatur; ex insueto quippe calore et intemperie aeris « dissolutus, dyssenteriæ vel lienteriæ morbo corripitur, ex qua plaga innumerabilis « multitudo extincta est; plurimi etiam aranearum morsibus perierunt. » *Reginonis chron. ad ann.* 867. Sigebert de Gembloux *ad ann.* 867, et Godefroid de Viterbe (dans les *Germanic. Script.*, de Pistorius), évêque italien de la fin du XIIe siècle, parlent aussi des morsures d'araignée. S'agirait-il de cette tarentule sur laquelle on a tant écrit?

[2] « In procaspide ad Mosam, » lieu inconnu qui a beaucoup occupé les critiques.

[3] Voir un extrait de la translation de sainte Glodesinde, dans Bouquet, vol. VII, p. 332.

[4] « Meretrix, lupa, moga, prestigiatrix. » Voir un passage de la vie de sainte Diey, dans Bouquet, vol. VII, p. 333.

Digitized by Google

et donna plusieurs dominateurs à l'Italie; Gisèle, sa sœur, fut en 882 livrée au Normand Gotfried, établi dans la Frise, et mourut peu d'années après. Hugues, leur frère, poursuivi par la haine de ceux qui s'étaient approprié son héritage, fut relégué dans le monastère de Lobbes dont sa mère avait été la bienfaitrice [1]; il y revêtit forcément la robe de saint Benoit. Le mariage de sa sœur Gisèle lui parut une occasion favorable pour faire revivre ses prétentions, et il noua, à cet effet, des intelligences avec son beau-frère Gotfried. Charles le Gros, le plus nul des descendants de Charlemagne dont il venait de recueillir l'héritage, ne lui opposa d'autre arme que la trahison. Gotfried fut attiré à une conférence, et massacré par les ordres de l'empereur. Peu de jours après, Hugues ayant donné dans un piége semblable, tomba aux mains de ses ennemis, qui lui crevèrent les yeux et le renfermèrent dans l'abbaye de saint Gall. Il finit ses jours dans le monastère de Prume, où son aïeul aussi était mort [2].

[1] Folcuin, *Gesta abbat. Lobbi*, ch. XIII, dans le *Spicilegium*, vol. II.

[2] « Manu mea attonsus est, » dit Reginon, *ad ann.* 885.

Digitized by Google

HISTOIRE
FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE,

PAR J.-J. AMPÈRE. — PARIS, 1841 [1].

On ne peut se livrer à l'étude des ressources matérielles d'une langue, à celle de ses formes caractéristiques, du génie qui lui est propre, sans éprouver le besoin de remonter à ses origines. Et ce n'est pas assurément une histoire sans intérêt que celle de ces instruments merveilleux qui servent à la manifestation de la pensée; elle a droit à un rang élevé dans l'histoire générale de l'esprit humain.

Une des premières difficultés des travaux de ce genre, c'est que les monuments écrits ne nous offrent qu'une moitié de langue, qu'une imparfaite représentation de la vraie langue, de la langue parlée. La substance sensible de la parole, le son, est un élément délicat et fugace que la tradition orale et immédiate peut à peine conserver sans altération. Ce qui constitue la prononciation d'une langue, la vocalisation, l'articulation, l'accentuation, varie d'une époque à une autre époque, d'un lieu à un autre lieu. Les savants ont emprunté aux dimensions de la terre l'unité de comparaison dont ils avaient

[1] 1 vol. in-8o, formant l'introduction d'une *Histoire de la littérature française au moyen âge comparée aux littératures étrangères*.

Digitized by Google

besoin pour mesurer l'étendue; on essaierait en vain de fixer la prononciation d'une langue quelconque en cherchant à en rapporter les sons à des types invariables.

La parole ne se borne pas à manifester l'idée, elle la rend sympathique. Cette partie de sa puissance périt presque complètement sous le signe graphique. N'y a-t-il pas pour nous impossibilité absolue de restituer aux vers d'Homère et de Virgile leur élément sonore et musical? Sans remonter aussi loin, réussirions-nous à reproduire un sermon de saint Bernard, en langue vulgaire, avec la prononciation de l'époque? C'est une illusion produite par les habitudes de notre éducation littéraire, qui nous fait oublier quelquefois que nos classiques grecs et latins, ne nous donnent que des langues écrites, auxquelles nous rendons une apparence de vie en leur appliquant une prononciation qui nous appartient tout entière. Ce que nous disons des langues mortes, on peut le dire, dans une certaine mesure, des langues vivantes, quand on les compare à elles-mêmes dans les différentes périodes de leur formation.

La langue écrite est, il est vrai, la langue savante, la langue des idées, celle qui en précise le mieux les rapports; mais à quelle époque peut-on l'étudier avec quelque confiance, avec la certitude de la trouver gouvernée par des règles uniformes, généralement reconnues et observées? Une langue parlée subit dans les limites du territoire qui lui appartient toutes les influences des lieux et des hommes. Que sera-ce si, pour en déterminer les lois, on la prend à l'état rudimentaire ou au milieu même du travail de sa formation? Imagine-t-on les inextricables difficultés d'une pareille entreprise?

C'est pourtant ce qu'a tenté, avec un bonheur incroyable, l'auteur de la tragédie des *Templiers*, le savant et laborieux Raynouard, après de longues et patientes études sur la langue des troubadours. A force de rapprochements ingénieux, de déductions habiles, il a mis en lumière, expliqué, régularisé une grammaire dont on soupçonnait à peine l'existence avant lui. Chose singulière, il serait fort possible que les poëtes qui ont écrit et chanté dans l'idiôme provençal connussent moins bien que lui les règles de leur langue, et si quelque chose fait suspecter les résultats définitifs auxquels est arrivé le savant philologue, c'est leur perfection.

Dans ses travaux de grammaire comparée, Raynouard a toujours pour objet la langue romane; c'est à elle qu'il rapporte toutes ses investigations. M. Ampère s'est placé à un autre point de vue, en remuant comme lui les débris d'où sont sorties les langues néo-latines. C'est de la formation de la langue française qu'il fait l'histoire, son point de départ est le latin. Il manquait un ouvrage qui répandît les lumières de la science actuelle sur les origines de

Digitized by Google

cette langue d'oïl devenue la langue de Racine et de Corneille, de Pascal et de Bossuet. C'est la lacune que M. Ampère a entrepris de combler dans son *Histoire de la formation de la langue française*, qui forme le premier volume d'une *Histoire de la littérature française au moyen âge, comparée aux littératures étrangères*.

Au début du livre, l'auteur s'attache à exposer les lois générales qu'ont suivies dans leurs transformations tous les idiomes appartenant à cette grande famille des langues indo-germaniques ou indo-européennes, qui comprend le sanscrit et ses dérivés, le persan ancien et moderne, le grec, le latin et les idiomes qu'il a produits, tels que l'italien, l'espagnol, le français, et enfin les idiomes germaniques, slaves et celtiques.

A proprement parler la formation d'une langue n'est que la transformation d'une langue préexistante. La langue qui se transforme s'altère, soit dans la structure intérieure de ses mots, soit dans l'intégrité de ses formes grammaticales. En vieillissant, les mots perdent leur sonorité, leurs flexions disparaissent. « Les langues en général, dit M. Ampère, commencent par être une « musique et finissent par être une algèbre. » Le peuple, le peuple ignorant surtout, celui qui n'a point le sentiment de l'art, ne parle que pour parler et fausse sans scrupule l'instrument dont il se sert. Ordinairement c'est par suppressions et par contractions qu'il procède. Si ces principes sont vrais, et ils doivent l'être, car ils sont tirés de la nature même de l'homme, on conçoit comment l'ignorance et la barbarie appauvrissent et tuent les langues : elles laissent se perdre à la fois les idées et le goût.

En se décomposant, la langue latine a donné naissance à cinq langues principales, dont le développement a produit une littérature; ce sont : l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal et le français. Il faut y joindre deux dialectes importants à étudier comme points de comparaison, le valaque et la langue parlée dans une partie du pays des Grisons, le roumanche.

La décomposition de la langue-mère n'a pas été instantanée, le temps a été nécessaire à la formation des idiomes qui en sont sortis. Mais, même dans ses plus beaux jours, la langue latine subissait les outrages de l'ignorance populaire. Dans toutes les classes et de tout temps la langue familière, la langue de la conversation devait aussi permettre des contractions et des négligences grammaticales que l'on évitait en écrivant. Supposez maintenant des invasions de Barbares, la guerre avec ses désordres, le triomphe de la force brutale, enfin la désorganisation d'une société qui se meurt, et vous verrez bien autre chose que cette insouciance de la règle, qui souvent même trouve l'élégance en évitant le purisme, ce sera le bouleversement complet et le mépris le plus profond de toutes les lois de la correction et de la régularité. Il a fallu

Digitized by Google

une dégénération bien avancée pour qu'on pût dire : *episcopi de regno nostro*, les évêques de nos royaumes : *dedit ad ipso nepote*, il a donné à son neveu. Après avoir été employées au hasard, les terminaisons variables des mots furent presque totalement supprimées. Dans le français du moins la terminaison latine a péri complètement. Les rapports que les cas étaient destinés à exprimer furent rendus par des prépositions. Les verbes, moins appauvris dans leurs temps que dans leurs désinences, se chargèrent du pesant attirail des auxiliaires. Enfin dans les pays conquis où, pendant quatre siècles, on avait parlé l'idiome des vainqueurs, qui avaient même fourni à Rome des écrivains distingués, le latin fut remplacé par des langues nouvelles, barbares, si l'on veut, relativement à celle que les échos du forum avaient si longtemps fait entendre au monde, mais jeunes, pleines d'avenir comme les sociétés nouvelles qui sortaient des ruines de l'empire écroulé.

Après l'invasion des Visigoths, des Hérules et des Lombards en Italie, des Goths et des Vandales dans la Péninsule ibérique, des Francs et des Bourguignons dans la Gaule, la langue latine a-t-elle subi dans toutes ces provinces envahies des altérations identiques? La marche de sa décomposition a-t-elle été la même partout? et s'est-elle, à de si grandes distances et sous des influences si différentes, transformée si uniformément qu'il en soit résulté une langue unique, généralement parlée avant le xe siècle en Italie, en France, en Espagne et en Portugal? M. Raynouard le croit, et il appelle romane primitive, cette langue intermédiaire entre le latin et les langues ses filles, et qui ne serait autre que l'ancien provençal.

L'hypothèse de M. Raynouard a déjà été plus d'une fois combattue, M. Ampère la rejette à son tour. Dérivés d'une même source, est-il étonnant que les idiomes néo-latins offrent entre eux de très-nombreuses ressemblances? Et parce qu'ils se ressemblent, faut-il les confondre et en conclure leur identité? Sans doute ils divergeaient moins à leur point de départ : longtemps ils ont dû se ressembler par une égale barbarie; mais si l'on compare leurs plus vieux monuments écrits, on verra déjà se dessiner des caractères divers, des tendances particulières qui les différencient. Enfin quand le provençal mérite véritablement le nom de langue, quand il a son vocabulaire, sa grammaire, une littérature, on le distingue déjà parfaitement des idiomes voisins. M. Ampère s'attache à réfuter les arguments philologiques rassemblés par M. Raynouard à l'appui de son opinion; à elles seules, les raisons historiques suffisent pour repousser l'hypothèse de ce type unique issu de la décomposition du latin. « Il est contre toute vraisemblance et toute possibilité, dit M. Ampère, que « dans l'état de morcellement où se trouvait l'Europe aux époques où se sont « formées les langues néo-latines, il ait pu exister une langue unique, modèle

Digitized by Google

« commun, type universel. Qui aurait propagé cette langue parmi des nations « séparées et souvent ennemies? Quelle autorité la leur aurait imposée? Y « avait-il donc une académie dont elles pussent respecter les arrêts? Y avait-il « une littérature qui leur servit de règle? Rien de pareil n'existait et ne pou- « vait exister. »

De ce qui précède, l'auteur conclut que la langue française, comme les autres langues ses sœurs, est sortie immédiatement du latin par une voie à elle : c'est ce que M. Ampère va démontrer en la suivant dans le développement de ses formes grammaticales.

L'auteur examine successivement chacune des parties du discours; il fait voir qu'il n'est aucun des aspects sous lesquels elles se montrent dans la langue, qui ne trouve une forme qui lui corresponde dans la langue latine. En parcourant les nombreuses citations d'anciens textes français dont il appuie ses raisonnements, nous nous sommes dit que le meilleur moyen de se faire une idée de la langue ancienne serait peut-être d'étudier nos patois d'aujourd'hui. Ainsi M. Ampère fait remarquer l'analogie qui existe dans un grand nombre de langues, entre l'article et le pronom démonstratif, et nous trouvons dans le Hainaut *ches* (ces) employé pour l'article *les*. Le wallon possède encore les anciens articles *il, el, al*.

En parlant du substantif, l'auteur ne pouvait oublier la fameuse règle de l'*s*, découverte par M. Raynouard dans la déclinaison de l'ancien français. Voici comment ce dernier a énoncé cette loi importante :

« Au singulier, l'*s* final attaché à tous les substantifs masculins et à la plu- « part des substantifs féminins qui ne se terminent point en *e* muet, avertit « qu'ils sont employés comme sujets, et l'absence de l'*s* désigne le régime « direct ou indirect.

« Au pluriel, les sujets ne reçoivent pas l'*s* que prennent les régimes directs « ou indirects. »

Cette règle est curieuse parce qu'elle indique une espèce de déclinaison à deux cas, le subjectif et l'objectif, comme dans le bas breton. Malgré des exceptions plus ou moins nombreuses, on ne peut la nier; mais l'*s* modificatif n'était-il qu'un signe oculaire? Ne faut-il y voir qu'une lointaine réminiscence de la déclinaison latine, une satisfaction accordée à l'esprit plutôt qu'une variation de la désinence destinée à frapper l'oreille? La règle n'existe-t-elle que pour le clerc qui écrit? Se fait-elle sentir dans la prononciation populaire? Ici, il y a doute complet. Quelques substantifs ont les deux cas bien plus distincts encore. On trouve au subjectif : niès, empereres, bers, Quens, Eve, Marthe, et à l'objectif : neveu, empereour, baron, comte, Evain, Marthon. Mais, encore une fois, on hésite devant les caprices des textes et l'arbitraire

Digitized by Google

de l'orthographe : une seule chose apparaît à l'évidence dans les ouvrages qui datent des xe, xie et xiie siècles, c'est une tendance générale à fixer la langue vulgaire par l'écriture, en calquant autant que possible ses formes grammaticales sur ce que l'on sait encore de la grammaire latine.

Quelquefois on rencontre dans des textes où la langue nouvelle vit déjà de sa vie propre, des restes intacts de celle qui disparaît.

Si feimes nus, senes fumus,
En votre chambre ù *sumus*.
TRISTAN, tom. II.

Ainsi fîmes-nous, nous fûmes sages, dans votre chambre où nous sommes.

Dans cet exemple *sumus* est intact; *fumus* n'a perdu qu'un i.

Dont es-tu? d'Albeville sui,
A Oisemont au marché *fui*.
BARBAZAN. *Fabliaux et contes.*

D'où es-tu? Je suis d'Albeville, j'ai été au marché à Oisemont.

Des deux exemples qui précèdent, on peut encore conclure que les formes du verbe *sum* ont longtemps persisté.

Le chapitre où M. Ampère traite du verbe est, sans contredit, un des plus importants de son livre. Il montre les formes de la conjugaison française dérivant des formes correspondantes du latin. Ici encore, si quelques savants philologues ne sont pas d'accord sur un point quelconque, la langue du peuple, qui a conservé les plus anciennes traditions du passé, fournit des moyens décisifs pour trancher la question controversée. On doute, par exemple, que *j'eus* vienne de *habui;* mais la manière populaire de prononcer *évu* pour *eu* fait reparaître la labiale et donne la solution cherchée. Le peuple remplace la douce par l'aspirée : voilà tout.

M. Ampère examine successivement chaque temps, dans les trois conjugaisons de l'ancien français; et, dans chaque temps, chaque personne.

En voyant se produire l'une après l'autre ces formes plus que barbares dans lesquelles s'éteignent les désinences sonores, régulières, analogiques des conjugaisons latines, on se demande comment elles se régulariseront à leur tour, comment elles formeront elles-mêmes les éléments d'une grammaire savante, comment les idées et les sentiments d'un peuple civilisé, les ennobliront en s'y incorporant. Ce sera l'œuvre lente du temps et des intelligences. En atten-

Digitized by Google

dant, beaucoup de formes restent douteuses : on trouve *consentu, vesqui, finer, arrestue*, pour *consenti, vécu, finer, arrêtée*.

L'œil et l'oreille tromperaient celui qui lirait les anciens textes sans connaître les formes primitives de certaines personnes dans les verbes. Il *aimet*, signifie il aime, *amat* ; le *t* final était sans doute muet comme aujourd'hui l'*s*, à la fin de la seconde personne, tu aimes, *amas*. *Combatterunt* et *furunt* veulent dire, ils combattirent et tuèrent.

Fesons remarquer en passant que le liégeois a conservé l'ancienne forme de l'imparfait en *ève : i folève*, il fallait.

Après avoir exposé l'origine des désinences dans le mot le plus essentiellement variable, dans le verbe, M. Ampère s'occupe de la formation du vocabulaire. Bien qu'elle se soit singulièrement déconsidérée, en se mettant au service des plus absurdes paradoxes, l'étude des étymologies n'en est pas moins encore une des plus intéressantes parties de la linguistique.

« Chercher l'origine d'un mot, dit M. Ampère, sans connaître les variations « de sens et de formes qu'il a pu subir, sans tenir compte de son état antérieur, sans poser d'abord les lois générales qui régissent les vicissitudes du « langage, et les lois particulières auxquelles obéit la langue dont on s'occupe, conclure d'une ressemblance de sons, qui peut être fortuite, à une « parenté imaginaire, c'est ce qu'on a fait trop souvent, et c'est ainsi qu'on a « déconsidéré l'étymologie, en faisant un jeu de ce qui devait être une « science. »

Dans le passage du latin au français, certains mots perdent presque tous leurs éléments constitutifs, et cependant leur origine n'en est pas moins certaine. *Yeux* vient d'*oculi*, *oie* d'*auca*, *ouïe* d'*audire*. Il y a des mots latins dont la terminaison seule a formé le mot français ; comme *av-unculus* qui a donné *oncle*. Dans beaucoup de cas, c'est du diminutif latin que la langue nouvelle tire le dérivé.

Avicellus. — Oisel et oiseau.
Auricula. — Oreille.
Unguiculus. — Ongle.

Quelquefois le substantif français vient de l'adjectif latin : *Hibernum, hiver ; infernum, enfer* ; ou bien l'abstrait produit le concret, *testimonium, témoin*. Tantôt, le sens restreint a remplacé le sens général : *Necare, tuer*, a produit *noyer*, anciennement *neyer*. Tantôt, le sens général a remplacé le sens restreint : de *battuere, s'escrimer*, on a fait *battre*.

Les modifications que l'usage familier permettait de faire subir aux mots latins, ont souvent produit des formes qui sont passées dans le français primi-

Digitized by Google

tif. *Volt* pour *vult* se retrouve dans ce cri des croisés : *Diex el volt!* Dieu le veut! Enfin, la langue naissante a largement puisé dans le vocabulaire de la basse latinité : *chêne* vient de *casnus*, *fontaine* de *fontana*, *troupeau* de *tropellus*, etc. Au IXe et au Xe siècle, le bon latin n'était compris qu'à l'aide de gloses en latin vulgaire, que l'on voit se rapprocher de plus en plus du français.

Quand une forme ancienne périt en laissant après elle une forme plus jeune, l'origine de cette dernière s'en obscurcit : pour la retrouver, il faut retrouver celle qui l'a produite, et qui, comme intermédiaire, la rattache à la racine primitive. Il est prouvé que *âme* vient de *anima*, *choir* de *cadere*, *craindre* de *tremere*, *faible* de *flebilis*, parce qu'on trouve dans les anciens textes *aneme*, *cader*, *cremer*, *flèbe*. Beaucoup de mots en usage au moyen âge ont disparu sans laisser de traces. Ils reparaissent dans les langues étrangères, dans l'anglais surtout, qui s'est enrichi du normand. Le vieux verbe *pelfrer*, voler; anglais, *to pilfer*, n'existe plus. On disait autrefois : *attirer une affaire* pour arranger une affaire; en anglais, *to attire* s'emploie encore avec cette signification, perdue aujourd'hui pour nous, et dont on retrouve à peine un dernier vestige dans cette locution familière : *femme tirée à quatre épingles*.

Comment pourrait-on se rendre compte de cette autre locution : *les êtres d'une maison*, si l'on n'avait rencontré dans le vieux français les *aîtres*, *atria*.

Enfuerrunt en actres de musters.

CH. DE ROLAND.

Ils nous ensevelirent (*enfouirent*) dans un monastère.

Connaître les *aîtres* d'une maison, c'est donc en connaître les appartements, *atria*.

Ce n'est pas seulement le mot latin qui perd sa signification en passant en français; c'est quelquefois aussi le mot français primitif qui s'éloigne, en vieillissant, de sa première acception. *Étonné*, a d'abord signifié *étourdi par le bruit du tonnerre*.

Grans fut li colps; li duc en *estonat*.

CH. DE ROLAND.

Le coup fut grand; le duc en fut abasourdi.

Vertu était pris autrefois dans le sens de *force*; *rêve* signifiait *délire*; *valet*, qui rappelle aujourd'hui une idée d'infériorité, vient du diminutif de *vassal* (*vassaletus*) *vaslet*, et *vassal* veut dire *vaillant*.

Li quens Rolland el champ est repairet,
Tient Durandal et cum vassal y fiert.

CH. DE ROLAND.

Digitized by Google

Le comte Roland est retourné sur le champ, et Durandal
à la main, il frappe vaillamment.

Pour ne pas s'égarer dans l'étude des étymologies, on doit tenir compte des circonstances qui influent sur la formation des mots; il faut savoir découvrir les rapports des mots avec les idées, et se défier de l'homonymie : le mot *personne* vient de deux mots latins *per* et *sonare*, sonner à travers, parce qu'il vient de *persona, masque* que portaient les acteurs sur la scène, qui lui-même a ces deux mots pour racines. *Personæ*, les masques, désignèrent d'abord les personnages d'un drame; puis, par extension, les autres *personnes*. *Penser* vient de *pensare*, peser; enfin, le mot *niche*, selon le sens qu'on lui donne, a des racines différentes. *Niche*, enfoncement, vient de *niduculus*, petit nid. *Niche*, espièglerie, vient de l'allemand *nicken*. Ce dernier mot rappelle certaines idées superstitieuses qui ont cours parmi les paysans de la Flandre, et qui, du reste, leur sont communes avec la plupart des peuples germaniques. Ils croient à l'existence de lutins, qui font leur séjour dans les eaux, et que l'on appelle vulgairement *waternecken*.

Par une confusion singulière, plusieurs mots ont reçu deux articles, dont l'un est absorbé dans le mot lui-même. Nous disons aujourd'hui *le lierre;* on trouve dans Ronsard *l'hierre* (hedera). D'un autre côté, *l'accolade* a remplacé *la colade*, qui signifiait jadis un coup du plat de l'épée, donné sur la partie postérieure du cou au récipiendaire, dans le cérémonial de la création d'un chevalier.

Si maintenant l'origine d'un mot étant trouvée, on examine attentivement les rapports de similitude et de dissimilitude qui subsistent entre le mot-racine et le dérivé, on ne tarde pas à découvrir une série de lois, extrêmement curieuses, qui régissent les transformations des langues. M. Grimm les a reconnues spécialement dans les idiomes germaniques; M. Bopp, dans presque tous ceux de la famille indo-européenne; enfin, M. Dietz, dans les langues néo-latines. Une fois ces lois admises, toute étymologie qui s'accordera avec elles aura une grande présomption en sa faveur. Ainsi, par exemple, l'étymologie de *rossignol*, tiré de *luscinia*, ne surprendra plus quand on aura remarqué la fréquence de la permutation de *l* en *r*, dans le passage du latin au français. *Apostre* vient d'*apostolus*, *chapitre* de *capitulum*.

Les voyelles, dans leurs permutations, sont soumises à des règles moins fixes que les consonnes. On peut en donner la raison. « La voyelle, dit Ch. Nodier, est l'émission du son, émission modifiable par l'accent, par l'inflexion, « par le circuit de l'aigu au grave et du grave à l'aigu, mais émission inarti- « culée. Elle n'a nul besoin de mettre en jeu les touches de la parole; dans le

Digitized by Google

« langage, elle ne sert qu'à vocaliser la lettre consonnante, en faisant pour elle « l'office du soufflet dans l'orgue, et de l'âme dans le violon. Elle n'est essen- « tiellement ni radicale ni étymologique. Frédéric Schlegel a émis la même « idée en d'autres termes. Les consonnes pures et propres sont, dit-il, ce qu'il « y a de caractéristique dans une langue. Elles en sont le corps. Les voyelles « contiennent la partie musicale, et répondent au principe de l'âme. »

On trouve : *mater, mère, mitir, mother, mutter,* et c'est toujours le même mot.

Le fond sonore des langues varie sans doute selon les dispositions musicales des peuples qui les parlent, et il y a, sous ce rapport, une incommensurable distance entre la mélodie de l'italien, l'éclat du castillan, la netteté du français et le misérable gloussement de certains insulaires de l'Océanie.

Fidèle à sa consciencieuse méthode, M. Ampère suit lettre par lettre, la destinée des voyelles et des consonnes dans la transformation du latin en français. Les règles qui concernent les voyelles sont, comme nous venons de le dire, variables et indécises. Quant aux consonnes, elles se remplacent réciproquement dans leurs trois degrés de puissance, de la douce à l'aspirée, en passant par la forte : rarement la permutation a lieu entre des consonnes de nature différente. Le *v*, par exemple, peut remplacer le *b* et le *p; faba* devient *fève* et *sapor, saveur*. Dans *vadum, gué, vagina, gaîne, vulpes, goulpil* (d'où *goupillon*), la labiale a fait place à la gutturale.

Les liquides *l* et *r* passent volontiers de l'une à l'autre. Mais comment expliquer le changement de *l* dans les syllabes *al, el, ol,* qui deviennent *au, eu, ou?* Il est difficile de s'en rendre compte, dit M. Ampère.

Ne serait-il pas permis de croire qu'il n'y a pas changement de *l* en *u*, mais suppression totale de la consonne? C'est ce que l'on verrait d'une manière certaine, si l'on pouvait rendre aux mots leur véritable prononciation. C'est ce que l'on voit encore dans les mots anglais *alms, palm, walk* (*to*).

Une langue ne meurt pas sans laisser quelques débris sur le sol où elle expire. On doit donc s'attendre à trouver dans la langue française, outre les mots, en immense majorité, dérivés du latin, des traces du celtique parlé dans les Gaules avant l'invasion romaine, du grec implanté sur les bords de la Méditerranée par les Phocéens, et des langues germaniques importées par la conquête. Comme on le voit, par toutes ses racines, le français touche au sanscrit, c'est-à-dire, à la souche commune des langues indo-européennes.

De cette affinité primordiale, il résulte des similitudes en présence desquelles l'étymologiste hésite, ne sachant s'il doit adopter le radical latin, le grec, le celtique ou le germanique.

Quelques mots de l'ancienne langue gauloise nous ont été conservés par les

Digitized by Google

auteurs latins. *Boulge, bougette*, d'où les Anglais ont fait *budget*, et que le français emploie aujourd'hui sous ces deux formes, se trouve dans Festus[1], grammairien célèbre au ve siècle. *Bec* est dans Suétone[2]; *aripenni*[3], dans Columelle.

Les mots grecs transportés directement dans la langue française, sans l'intermédiaire du latin, sont extrêmement rares. On les doit aux communications de la France avec l'empire grec, au temps des croisades. De ce nombre paraissait être μαγγανον, *mangonneau*, espèce de baliste, et μύσταξ, *moustache*.

M. Diez porte à mille environ, le nombre des mots français qui correspondent à un mot germanique, sans compter les dérivés et les composés. De ce nombre sont incontestablement : *esquif, riche, mauvais, meurtre, heaume, hache, dague, espion, guerre, écurie, bretèche, bannir, honnir, grimace, échanson*, etc.

Nous ne parlons pas de quelques emprunts faits à l'ancienne langue des Ibères, à l'arabe, et, plus tard, à l'anglais, à l'espagnol, à l'italien.

La langue à la formation de laquelle M. Ampère nous fait assister, n'est certainement pas encore celle du xviie siècle. L'idiome nouveau devra être poli et repoli par de patients et ingénieux artistes, pour devenir ce qu'il peut être. Ce n'en est pas moins un intéressant spectacle de voir la barbarie, après avoir détruit l'instrument d'une civilisation usée, se remettre aussitôt à l'œuvre pour en refaire un à son usage; premier travail de reconstitution après une de bouleversements.

En définitive, que s'est-il produit? Une langue, sans doute, mais une langue peu différente de nos patois actuels, bien dignes d'être étudiés, précisément parce qu'ils sont incultes, parce qu'ils n'ont point passé au crible des académies, et qu'ils nous rendent comme un écho de la langue du xvie, du xviie et du xive siècle. Il y a là une source de découvertes philologiques qui n'est pas épuisée.

Parmi les plus anciens dialectes du français, le liégeois nous paraîtrait mériter une attention spéciale. Sa conjugaison offre des traces nombreuses des formes primitives; ses aspirations, ses nasales fortement accusées, indiquent l'ancien usage de la langue celtique.

Un jeune homme plein de mérite, mort à vingt-neuf ans, M. Fallot, avait entrepris une étude approfondie des patois français. Il est à regretter qu'il n'ait laissé qu'une œuvre incomplète, que ses amis ont cependant publiée. Nous

[1] *Bulgas*, Galli sacculos scorteos appellant. Festus. Ed. scalig. 1576, p. xxvi.

[2] *Becco*, id valet gallinacei rostrum. Suet. Vitellii vita xviii-1.

[3] Et Galli... semi jugerum quoque *aripennem* vocant.

Digitized by Google

conseillerons à ceux qui seraient tentés d'entrer dans la voie qu'il n'a pu parcourir jusqu'au bout, d'étudier les patois vivants plus encore que les anciens textes. La réalité éloignera les illusions auxquelles on s'expose en n'interrogeant que les monuments écrits. Jusqu'à présent, on a trop négligé une étude qui promet de belles compensations à un travail intelligent et consciencieux.

N'est-ce pas aux patois qu'il faut aller demander quelques souvenirs de l'ancienne prononciation? « En général, dit M. Ampère, la prononciation du « moyen âge était plus pleine, moins contractée que la prononciation ac- « tuelle. » Pour notre part, nous en sommes convaincus. Nous connaissons des localités en France où l'on prononce encore franchement *j'avos* pour *j'avois*, nous *avomes* pour nous *avions*.

Parmi les monuments écrits, les poésies méritent d'être distinguées, comme pouvant fournir sur la prononciation, des indications moins vagues que les œuvres en prose. Dans ces vers :

Li leus disait por amor fine
Au gorpil, vers qui n'ot haïne.

ROMAN DU RENARD, v. 167.

Le loup disait par bonne amour, au renard contre lequel il n'avait pas de haine.

On voit qu'il fallait prononcer *ha-ine*. Mais jusqu'à quel point fallait-il détacher l'*a* de l'*i*? nous ne le savons pas.

Eu et *seu* (*su*) étaient dissyllabiques.

Li quens rendra raison de ço qu'en ad eu.

VIE DE SAINT TH. DE CANTORBÉRY.

Le comte rendra raison de ce qu'il en a eu.

Par tel qui *seust* la manière.

ROMAN DE ROU.

Par tel qui saurait la manière.

Dans le livre des Rois on trouve : *frai, fras, frad, frum*, pour *ferai, feras, fera, ferons*.

Nous avons dit que l'on écrivait *il aimet* pour *il aime*, et que probablement le *t* final ne se prononçait pas. La chose est presque certaine quand on voit ce vers :

Et ollivier en qui il tant se *fis*.

CH. DE ROLAND.

Et olivier en qui il se fie tant.

Dans les tirades monorimes, les mots en *in* riment avec les mots en *i*; la plupart des consonnes finales s'oblitèrent ou ne se prononcent que très-légèrement, *chief* et *viens* riment en *ie*. En rencontrant de pareilles licences

Digitized by Google

ne devons-nous pas reconnaître la double impossibilité de fixer la prononciation par l'écriture, et de la retrouver sous les signes graphiques, surtout quand ces signes sont surchargés d'éléments étymologiques?

Nous possédons, sur la prononciation du XVIIe siècle, deux ouvrages précieux de Meigret [1] et de Peletier [2] qui tous deux, devançant M. Marle, voulurent établir l'usage d'écrire les mots comme on les prononce. Nous voyons qu'à leur époque la prononciation avait affaibli beaucoup de sons qui ont repris leur énergie dans le langage moderne.

Au lieu de *lesquels* on prononçait *léquez*,

Tels	*tez*,
Grecs	*grès*,
Dignité	*dinité*,
Adjoindre	*ajoindre*.

Advenir, advocat, advis, advantage, se prononçaient déjà *avenir, avocat, avis, avantage*.

Le chapitre de la prononciation est le dernier du livre de M. Ampère. En s'arrêtant l'auteur donne à entendre qu'après avoir écrit l'histoire de la formation de la langue française, il s'occupera un jour d'en retracer les vicissitudes. C'est que sans doute il la croit bien réellement formée au moment où il l'abandonne. Il s'est fait pourtant, au XVIIe siècle, un travail d'épuration et de perfectionnement qui, s'il n'est pas la véritable création de la langue, n'en appartient pas moins à la longue période de sa formation. Une langue est-elle formée avant que sa grammaire et son orthographe soit fixées définitivement?

M. Ampère a eu tant de faits à discuter, tant de questions à éclaircir, tant de minutieux détails à coordonner, que nous lui pardonnons sans peine d'avoir été quelquefois un peu confus. Nous regrettons qu'au point de vue où il s'est placé, il n'ait pu apercevoir la syntaxe. Son ouvrage n'en est pas moins un des travaux philologiques les plus remarquables qui aient été publiés en France, où ce genre d'étude est peu en vogue. Le lecteur le suit dans ses investigations avec l'intérêt qu'excitent ces fouilles laborieuses qui vont recueillir au fond du sol les souvenirs d'une société sur les cendres de laquelle les siècles ont passé.

[1] Le tretté de la grammere francoèse, fet par Louis Meigret, Lionoes, in-4°, Paris, 1550.

[2] Dialogue de l'ortografe e prononciation francoèse, départi en deus livres, par Jacques Peletier du Mans. Poitiers, 1550.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

MARGUERITE D'AUTRICHE,

DUCHESSE DE PARME,

AVEC PHILIPPE II.

Bruxelles, 1842 [1].

Marguerite, duchesse de Parme, la fille naturelle de Charles-Quint et de Mlle Van Geest d'Audenaerde, gouverna les Pays-Bas pendant ces huit intéressantes années qui s'écoulèrent entre le départ de Philippe II et l'arrivée du duc d'Albe.

Ses dépêches au roi, qui viennent d'être publiées, se rapportent presque toutes à la seule année 1566. C'est celle où le mouvement prit son véritable caractère; 1566 tient une place presque aussi importante dans l'histoire de la révolution des Pays-Bas que 1789 dans celle de la révolution française. L'orage s'était amassé depuis quelque temps. Déjà en 1561, il avait fallu céder aux plaintes qu'excitaient les désordres des troupes espagnoles, et ordonner leur embarquement. En 1563, Granvelle avait dû se retirer devant le mécontentement du pays. Les réclamations contre l'établissement des nouveaux évêchés et contre l'introduction de l'inquisition espagnole datent de cette époque. Mais c'est en 1565 que Philippe II, voyant le grand progrès que le mouve-

[1] Publication de la société des *Bibliophiles* de Bruxelles. Un vol. in-8o, très-belle édition de luxe. La correspondance de Marguerite est suivie des interrogatoires du comte d'Egmont.

Digitized by Google

ment protestant venait de faire dans nos villes, prescrivit à Marguerite de le combattre par la stricte exécution de ces édits de Charles-Quint que leur sévérité avait déjà fait tomber en désuétude. Dès lors les événements marchent avec rapidité. C'est en 1566 que fut signé le compromis des nobles, qu'eut lieu bientôt après une seconde réunion des confédérés à St-Trond, que les prêches se multiplièrent partout, que la réforme et l'insurrection marchèrent tête levée, et qu'enfin se répandirent partout le pays ces pillages et ces profanations qui décidèrent Philippe II à sortir de l'inaction et à envoyer dans les Pays-Bas une armée commandée par le duc d'Albe.

Sans jeter des lumières bien nouvelles sur ces événements, la correspondance de Marguerite de Parme fait surtout ressortir les lenteurs et les indécisions de Philippe II. On se prend de pitié pour cette pauvre femme qui au milieu d'une si terrible tourmente ne trouve d'appui nulle part, ouvertement ou en secret les grands sont hostiles, les villes méconnaissent son autorité, des étrangers, des Français surtout, instiguent les troubles à l'intérieur, et menacent du dehors de les appuyer par les armes; elle n'a ni finances, ni armée, ses places fortes des frontières ne sont pas même en état de défense. Réduite à écrire de vaines dépêches, à envoyer partout des ordres ou des prières qui restent sans effet, elle appelle à son secours Philippe II, qui lui promet sans cesse de se mettre en route et ne vient pas, elle lui demande des résolutions toujours ajournées, et qui arrivent enfin lorsque les délais leur ont ôté leur plus grande utilité.

Dès le mois de mars 1564, Marguerite avait écrit à Philippe qu'il fallait ou armer, ou renoncer à l'inquisition, modérer la sévérité des placarts, en ce qui concernait les sectaires, et proclamer une amnistie générale. En 1566, elle lui adresse de nouveau dépêche sur dépêche, pour obtenir une décision sur ces trois points importants; constamment elle remontre au roi combien importe de ne pas perdre de temps, que ses lenteurs perdent tout; mais Philippe ne peut se résoudre à rien. Les prétentions des mécontents croissent, c'est désormais la convocation des états-généraux qu'ils réclament, il ne leur suffit plus d'un pardon pur et simple, ils demandent des garanties. Marguerite ne parvient enfin à arracher une réponse à Philippe qu'après s'être engagée elle-même envers les mécontents à leur communiquer la volonté du roi dans un délai de vingt-cinq jours. A sa lettre du 19 juillet, Philippe répond le 31. Il était trop tard pour prévenir de grandes calamités. Les désordres éclatent avec fureur, l'anarchie couvre le pays. On signifie à Marguerite qu'elle n'a d'autres moyens d'arrêter les excès et de prévenir le bouleversement de l'état tout entier que d'accorder la liberté des prêches. La malheureuse est en proie aux angoisses, elle déclare en plein conseil qu'elle se laissera tuer plutôt que

Digitized by Google

de consentir. La fièvre l'abat. Elle veut se réfugier à Mons. Mais l'émeute la tient prisonnière à Bruxelles. Elle est réduite à accorder ce qu'on lui demande, en protestant qu'elle obéit à la violence et à la nécessité.

La dépêche suivante rend compte au roi de l'extrémité où elle s'est trouvée réduite.

Lettre de la duchesse au roi.

« Monseigneur,

« Par mes deux précédentes, du 19 et 22 de ce mois, que j'ay aulcunement retardé de respondre à V. M., pensant d'heure à aultre l'advertir au certain de la résolution que se prendroit en l'assemblée des chevaliers de l'ordre, je luy représente comment ce mal, non seulement d'hérésie, presches, assemblées illicites, ports d'armes, mais aussy le saccagement et destruction de temples, monastères, églises, croissent journellement en ce païs, de sorte, qu'il y a plusieurs quartiers où il n'y a aulcuns prestres, moisnes, ny autels, calices, ornemens, ni livres d'église, par quoy tout le service cesse; tellement que les sectaires n'ont seulement temples pour eulx, mais aussy occupent toutes les églises des catholicques : ce que déjà est advenu, par la pluspart, par tout le païs de Flandres, Tournay et Tournesis, et allenviron de Lille, Bois-le-Ducq et aultres lieux spécifiés par mes précédentes; mesmes à Anvers ont-ils commenché à blanchir l'église, pour y exercer leurs presches et religion calviniste, y aïans presché par quelquesfois; et craings qu'ils ne facent le semblable des aultres, aïant de plus en plus advertissemens qu'ils veuillent faire la mesme chose en ceste ville, voires en la chapelle propre de la cour de V. M. Et me disoient les princes d'Orange, de Gavres, comtes de Horne et Hogchstraten, que les sectaires vouloient venir tuer, en ma présence, tous les prestres, gens d'église et catholicques et officiers de V. M., sans en laisser ung en vie, aïans jà saccagé plusieurs cloistres et monastères de Malines, pour approcher ceste ville, où se faict continuellement de jour et de nuict grand guet et garde; aïant ordonné, pour aulcuns jours, capitaine le comte de Mansfelt, qui a prins grand travail; mais l'on me dit que cela ne prouffitera de rien, car le mal est icy fort grand, et l'on ne sçait de qui l'on se doibt garder, joinct que les sectaires des aultres villes ne cesseront jamais, tant qu'ils aïent icy exécuté le mesme que ès aultres villes, car ceulx qui font ce massacre et saccagement sont gens louez et envoïez à ce faire. Tellement que, pour doubte de ce souffrir et estre contrainete de voir cecy avec mes yeux, je me délibéray partir d'un grand matin et me sauver à Mons; et, comme j'ay com-

Digitized by Google

muniqué sur ce avec ces sieurs et ceulx du conseil de V. M., ils me démonstrèrent le désespoir et confusion que ce seroit, non seulement en ceste ville, mais partout ailleurs, qui donneroit audace à ces meschans et osteroit tout le cueur aux bons, estimans estre abandonnés. Et durant ceste consultation, tous ceulx de laditte ville me vindrent prier de demourer, promectant de faire leur debvoir de garder la ville, par quoy je suis demourée, principalement que ores j'eusse voullu partir, je ne l'eusse peu faire, car ils serroient les portes, et y mirent gardes, pour ne me laisser sortir, ny nuls de mes gens, de sorte que je demoure comme prisonnière. Par où se voit comment je suis constituée en extresme nécessité, sans voir quelque bon remède; et tout ce que je fais pour empescher, qui est avec grande peine et travail, et d'esprit et de corps, je ne prouffite riens, ne voïant les moïens de les exécuter, me disans toujours la pluspart qu'il faut assembler les Estats généraulx, ainsy que je l'ay dict par mes aultres lettres cy-joinctes. »

« ...Une chose y a-t-il, monseigneur, qui m'a dépleu extresmement que aultant que chose qui me soit toutte ma vie advenue, à quoy toutesfois j'ay esté, pour éviter plus grand mal, forcée, nécessitée et violentée, comme cy-après je diray à V. M.; à sçavoir que, par plusieurs jours, tant en conseil que aultrement, et durant que se traictoit par les princes d'Orange et de Gavres, comtes de Horne et de Hooghstraten, aïans plus d'authorité vers les confédérez, qu'il n'y avoit aulcun moïen de faire cesser le port des armes du peuple, jà eslevé et esmeu par bendes et trouppes, en tant des villes, lieux et païs, que l'on me disoit qu'il excédoit deux cent mil personnes, ny refréner ceste furie de ces meschans, discourans çà et là gaster et so perdre tant de choses et tant d'églises, servans à l'honneur de Dieu, ny aussy pacifier lesdicts confédérez, et, conséquemment, n'y avoit moïen de se servir de la pluspart des bendes d'ordonnances de V. M., si ce n'estoit pour asseurer le peuple que l'on ne courroit sur eulx, s'il se voulloit abstenir d'armes, scandale et désordre, oyant seulement et paisiblement les presches où de faict présentement se faisoient; me déclairans ouvertement qu'il n'y avoit aultre remède aux maulx que dessubs, aultrement que le païs en peu de jours, en général, estoit entièrement et infailliblement destruit et perdu, non seulement la religion, comme jà estoit advenu en plusieurs et principales villes de par deçà, où il n'y a déjà nul exercice de religion catholicque, ny baptesme, ny sacrifice, ny extresme-onction, ny sépultures, ny mesme prestres, religieux ou moisnes, mais aussy s'ensuyvra le sacq et pillage des villes et tous aultres catholicques, lesquels en quelques lieux sont estés forcés par les sectaires venir aux presches et estre héréticques; et, conséquemment, destruction et éversion du tout et une révolte générale, par quoy me prioient ne le souffrir, veu que je le pouvois remé-

Digitized by Google

dier par ce que dessubs, qui estoit beaucoup moindre mal. Car par là ne conservois seulement les catholicques de destruction, et les temples, églises, et cloistres et monastères en leur entier, mais auss y seroit à espérer que les villes jà séparées de l'Église catholicque et les temples pillez seroient restituez et le service divin y remis, promectant que l'on n'useroit de force et violence sur le peuple, allant sans armes ès lieux où jà de faict se faisoient les presches.

« Nonobstant touttes ces raisons et remonstrances, par plusieurs et divers jours, je n'y ay voullu entendre, donnant par plusieurs fois soupirs et signe de douleur et angoisse de cœur, jusques à là que, par aulcuns jours, la fiebvre m'a détenue, et ay passé plusieurs nuicts sans repos, et dis ouvertement en plein conseil que je me laisserois plustost tuer que à y consentir, car je sçavois que cela seroit la vraye ruine de la religion, laquelle, selon le commandement de V. M., et affection que j'ay toujours porté à laditte religion, je voulois plustost conserver, mieulx aimant tout perdre, que d'offenser Dieu si griefvement, que par dissimulation telle chose seroit incontinent interprétée pour consentement, du moins permission, et comme ung édict émané en fraude.

« Et aussy ce sont, passé plusieurs jours, tousjours nouvelles que les églises d'une telle ville estoient touttes pillées et saccagées, que monastères estoient bruslez ou destruits, toutte la religion profanée; la ville de Gand, où il y a tant de beaux temples et églises, avoit enduré le mesme mal. Ces canailles et saccageurs venoient d'Alost, en intention de venir icy, et après en aultres villes de Brabant, comme le semblable a esté faict à Bois-le-Ducq; les plats païs d'Artois et de Haynault estoient menacés et en dangier prochain de souffrir le mesme, voires qu'ils avoient commenché en aulcuns desdicts païs, et que finalement tout seroit destruit, et toutte la religion changée tout à ung coup, et tout ce païs sans exercice de service divin, mesme sans prestres, religieux, autels et sacremens; à pourveoir à touttes les quelles choses cesdicts confédérez se offroient se mectre en chemin, et aller au devant ces trouppes dispersées çà et là. Et combien que ces raisons me mouvoient grandement à croire qu'elles étoient véritables, touttesfois, pour ne faire chose si répugnante à ma conscience et contraire à l'honneur de Dieu et voulloir de V. M., nonobstant encoires que j'avois certains advertissemens que le lendemain se debvoient faire, par touttes les églises de ceste ville, voires en la chapelle propre de la cour de V. M. le semblable, pour ne le voir accorder ce que dessubs, je me délibéray partir pour Mons, ce que n'ay peu effectuer, au soir ayant advertissement que ce que dessubs se debvoit exécuter, et que jà ceste ville estoit pleine de tant d'estrangiers et gens incognus, que c'estoit merveille voires entendre que le peuple estoit si fort corrompu, et ce mesme jour le massacre s'estoit commenché ès cloistres de Malines. J'appellay tous les chevaliers de

Digitized by Google

l'ordre et conseil, leur disant que je m'en voullois partir de nuict, et qu'ils m'aidassent à sortir et aller audict Mons, comme ils m'avoient promis, ce qu'ils me dissuadèrent, alléguans que notoirement, par mon partement, mectrois ceste ville en proye et destruction aux meschans, et que cela fortifieroit tous les maulvais par le païs, et descourageroit tous les bons. Nonobstant toutes lesquelles remonstances, je fusse partie à l'assistance desdicts seigneurs qui me debvoient accompaigner, si ce ne fust esté que j'eusse treuvé moïen de pouvoir sortir ceste ville, chose qui m'estoit fort difficile, pour estre jà tard en la nuict, et qu'il y avoit garde par toutte la ville et aux portes, aussy que le peuple, intimidé de mon partement, observoit ce que je voullois faire; pour touttes lesquelles choses, après avoir longuement débattu et examiné l'affaire que dessubs, et à la grande prière et instance de tous lesdicts seigneurs, que je le debvois faire, sy je ne voullois perdre le tout, mesmement qu'ils ne doubtoient pas que sy V. M. fust esté icy en personne, non plus accompaignée que moy, ny aïant eu aultre moïen de résister à ceste destruction générale de touttes les églises, de la religion et estat publicq, qu'elle ne se fust condescendue. Finalement, après avoir protesté que cecy estoit contre la volonté de V. M., que icelle ny moy ne demandions ny entendions aulcunement changement de religion, comme aussy mesmes disoient lesdicts seigneurs, et que j'étois forcée par la nécessité irremédiable. Mesmes me voïant prisonnière, pour n'avoir moïen de sortir de ceste ville à ma volunté, je fus contente que les trois seigneurs, traictans accord avec ces confédérez, leur disent que, moïennant les choses contenues ès lettres d'asseurance, et considéré la force et nécessité inévitable présentement régnant, je serois contente que, en mectant suz les armes, par le peuple, ès lieux où de faict se font les presches, et se contentans sans faire scandale ou désordre, que l'on n'use de force ny de voye de faict contre eux èsdicts lieux ny en allant, tant que, par V. M. et advis des Estats généraulx sera aultrement ordonné, et par telle condition qu'ils n'empeschent aulcunement, en manière quelconque que ce soit, la religion catholicque ny l'exercice d'icelle, ny feront contre l'église ou ministres d'icelle, ains laisseront librement user les catholicques de leurs églises, en la forme et manière que du passé.

.....Tant y a qu'il m'a fallu venir en ceste extresmité pour ne perdre tout en ung coup et sans remède voir ce meurdre universel, jaçoit que je ne sois si ignorante que je n'entende bien combien il importe que ces presches se feront pendant la convocation des Estats généraulx, et que journellement se corrompront les subjects de V. M. de plus en plus, par quoy il est, monseigneur, nonobstant touttes considérations et doubtes que V. M. a justement des inconvéniens à advenir en ces temps, par laditte convocation

Digitized by Google

des Estats généraulx, encoires en l'absence de V. M., que, si elle veult bien retenir quelque forme de religion en ces païs, et retenir iceulx dans son obeïssance, il est forcé de y venir, et ne fault penser que par armes se puist présentement empescher, car devant cela adviengne le tout sera perdu, et se hasteront d'autant plus qu'ils entendront que V. M. les vouldra à ce forcer, mesmes pourront faire venir leurs gens de guerre, apperceus en Allemaigne, premier que ceulx de V. M.; avecq ce que j'ay divers advertissemens de l'amas faict en France, tous à intention de butiner ce païs, à quoy faire ne leur manquera étoffe de par deçà, attendu la pauvreté qui s'augmente entre les artisans. Il est vray que incontinent j'ay faict convoquer touttes les bendes d'ordonnances pour répartir ès lieux des garnisons que leur sera ordonné, et ces confédérez ont promis le contenu en leur obligation; mais je m'y fie point tant et jusques à ce que ladite convocation soit accordée, voires qu'il en soit résolu : ainsy sont touttes choses changées, et, durant cette dilation, par les menées et praticques de ceulx qui ont troublé les affaires, désespérées et, à vray dire, irremédiables; et, à tout le moings, fault épreuver par la voye desdicts Estats, qui est le but à quoy, doiz le commenchement, ils ont taché de parvenir. A ceste cause je supplie très-humblement V. M. encoires ceste fois se résouldre sur lesdicts Estats, et, pendant la convocation d'iceulx, haster sadite venue; quoy faict, elle pourra facilement arriver par deçà, accompaignée de ses forces, avant la fin et résolution desdicts Estats; et possible que, pour le respect de sa présence et son authorité, les choses se pourront méliorer et amender. »

De Bruxelles, le 30 d'aoust 1566.

Digitized by Google

DES

ANCIENS JUGES MILITAIRES

EN BELGIQUE.

L'institution des juges militaires n'est point une création des temps modernes : on la trouve déjà établie et réglée dans la législation des Romains, où l'on peut suivre la trace des vicissitudes qu'elle a subies. Une constitution de l'empereur Constance, promulguée l'an 355 de l'ère vulgaire [1], et qui parait être la confirma-

[1] Nous ne parlons de cette juridiction que dans ses rapports avec les lois qui en ont réglé l'exercice ; elle est d'ailleurs bien antérieure au règne de Constance. Juvénal, qui vivait deux siècles et demi auparavant, la cite comme un usage qui remonte au temps de Camille, c'est-à-dire au quatrième siècle de la république. On lit dans sa seizième satyre :

Legibus antiquis castrorum et more Camilli
Servato, miles ne vallum litiget extra
Et procul à signis. Justissima Centurionum
Cognitio est igitur de milite.

L'antique loi des camps, la règle de Camille
Veut que loin de l'enceinte où son étendard brille,
Nul soldat en procès se laissant engager
N'ôte au centurion le droit de le juger.

Digitized by Google

tion d'un système préexistant, en conservant à l'autorité militaire le droit de juger les délits des soldats, lui avait interdit la connaissance des procès civils où ils seraient intéressés, et même des causes criminelles où l'accusation serait poursuivie par eux [1]. Arcadius qui renouvela en 397 cette défense dans l'empire d'Orient, y ajouta une sanction pénale dont la sévérité atteste à combien d'atteintes la loi était exposée, et qui cependant ne put la préserver d'une désuétude rapide [2]. Déjà en 413, Honorius empereur d'Occident avait attribué expressément aux juges militaires la décision des contestations civiles entre soldats ou dans lesquelles un soldat serait défendeur contre un citoyen privé, sans qu'il fût permis au magistrat civil de s'y immiscer [3]. Une autre loi du même empereur et une constitution d'Anastase, mort en 518, font voir qu'en Orient, ces juges n'avaient pas tardé à ressaisir la juridiction civile sur l'armée [4]; enfin Justinien, dans son code, confirma ce dernier état de la législation [5].

Ce système est aussi celui qui avait prévalu dans nos anciennes lois nationales; elles avaient admis, pour les gens de guerre, une juridiction spéciale chargée de leur administrer la justice au civil comme au criminel, mais dans les cas seulement où l'action serait dirigée contre eux; elles ne leur ont point accordé ce privilége exorbitant que dans la pratique coutumière on nommait *jus tractûs*, droit de trait ou d'attraire : à l'exemple des lois romaines, elles ont respecté le principe fondamental de l'ordre des juridictions que *le poursuivant suit le for du défendeur*. Car quelque faveur que les légions eussent obtenue de la politique des empereurs, jamais on n'avait autorisé les soldats à distraire de ses juges naturels une personne étrangère aux armées, pour la contraindre à répondre dans les camps à une action publique ou privée intentée contre elle; non-seulement la loi de 413 citée plus haut n'avait pas

[1] Loi 2, mal à propos attribuée à Constantin, *de jurisd.*, cod. Théodos., livre II, titre 1.

[2] Loi 9, *ibid.*

[3] Loi 6, *de jurisd. omnium jud.*, cod. Justin., III, 13.

[4] L. 2, *de off. mag. milit.*, *ibid.*, I, 29; l. 18, *de re militari*, *ibid.*, XII, 36.

[5] L. 17, *de judiciis*, *ibid.*, III, 1.

Digitized by Google

donné cette extension à la compétence militaire, mais d'autres textes exprès la lui avaient littéralement déniée [1].

Ce n'est que dans les édits de nos princes et dans la législation romaine qui en formait le complément en cette matière, que l'on peut trouver des notions sur le droit militaire et sur les juges spéciaux chargés d'en faire l'application. On chercherait vainement quelques données dans les coutumes si nombreuses qui régissaient autrefois les subdivisions du territoire belge; celles de Philippeville et de Maestricht, homologuées la première en 1620, la seconde en 1664, sont les seules à notre connaissance qui aient dit quelques mots des gens de guerre [2]. Ce silence presque absolu des coutumes s'explique aisément; c'est qu'elles formaient, chacune dans son ressort, la règle commune qui devait lier les militaires comme les autres habitants, et leur être appliquée dans la même forme; que le droit et la justice militaires n'étaient donc que des exceptions créées au détriment de leur autorité et de la généralité de la règle.

Jusqu'au gouvernement du prince de Parme Alexandre Farnèse, l'organisation des tribunaux militaires et leurs attributions n'avaient jamais été déterminées chez nous avec précision ni surtout d'une manière générale pour toute l'armée, composée alors de troupes de nations diverses [3]. Lorsque Charles-Quint créa, pour la garde des frontières des Pays-Bas, un corps de cavalerie d'élite qu'il nomma *bandes d'ordonnances,* il se contenta de le placer, dans les instructions qu'il donna successivement à la régente en 1517, 1520 et 1521, sous la surveillance du prévôt des maréchaux, chargé de suivre la troupe, et de faire respecter les personnes et les pro-

[1] L. 1 et 2, *de off. milit. judi.*, *ibid.*, I, 46; l. 5, § 1, *de jurisd. omnium jud.*, *ibid.*, III, 13.

[2] Philippeville, chap. I, art. 1; Maestricht, chap. II, art. 15.

[3] Le conseiller de Malines Ayala, auditeur général des Pays-Bas, *Exercitûs regii apud Belgas supremus juridicus,* a publié en 1581, sur le droit militaire, un traité de 433 pages, dédié au prince de Parme. Il parle des Romains en commençant, et finit en parlant de Solon et des Grecs; il traite les différentes branches de la matière d'après le droit des gens, les usages de la guerre, les lois et les exemples de l'antiquité; mais il ne dit pas un mot qui fasse supposer l'existence de lois ou d'institutions propres à l'armée à laquelle il était attaché, ou qui soit relatif aux fonctions qu'il exerçait près d'elle.

Digitized by Google

priétés des habitants, par le châtiment exemplaire des coupables : plus tard, l'augmentation du nombre des compagnies et leur dispersion ayant fait sentir le besoin d'une autorité judiciaire plus rapprochée de chaque corps, l'empereur y pourvut par une ordonnance du 12 octobre 1547. Il y distingue les matières criminelles des matières civiles, et dans celles-ci, les affaires réelles des affaires personnelles ; il fait la part des juges civils ordinaires et celle des capitaines qu'il établit, avec certaines réserves, juges dans leurs compagnies, des actions personnelles dirigées contre leurs subordonnés, ainsi que des accusations qui n'entraîneraient pas la peine capitale ; il déclare que « au regard des hypothèques créées par les « dits gens de guerre soit durant leur service ou auparavant, en- « semble toutes autres actions réelles ou de succession, chacun « pourra poursuivre son droit selon les coutumes des lieux » ; enfin sans astreindre les capitaines à prendre telles ou telles lois pour bases de leurs jugements, il les autorise à requérir, quand ils en auront besoin, l'avis du conseil provincial de justice, sur les procès instruits devant eux.

Cet édit ébauchait une forme régulière pour l'administration de la justice et posait quelques principes importants, mais il ne faisait loi que pour les bandes d'ordonnances : les autres corps belges, les régiments allemands, les *tercios* espagnols, avaient leurs usages particuliers.

Le duc d'Albe, dans l'ordonnance criminelle du 5 juillet 1570, en fixant la juridiction pénale de ces différentes troupes, aux règles tracées dans l'édit de 1547, en ajouta quelques-unes sur les lois à appliquer en matière de répression, sur les cas mixtes où des militaires et des bourgeois seraient complices des mêmes crimes, sur la participation des serviteurs au for de leurs maîtres. Il veut que les gens de guerre nationaux soient punis, pour tous *délits militaires* indistinctement, par leur colonel ou le prévôt des maréchaux, tenus d'en faire justice conformément aux lois militaires et au droit commun, et que pour tous *délits communs* capitaux, ils soient traduits devant les tribunaux ordinaires (art. 68). Les *délits militaires* étaient ceux qui blessaient les règles du service ou de la discipline ; on appelait *délits communs* ou *publics* ceux qui n'étaient pas caractérisés par la qualité de soldat chez le

Digitized by Google

coupable [1]. Suivant la même ordonnance, les soldats étrangers et leurs serviteurs ressortissaient à l'alcade ou au prévôt aulique ou au juge délégué par le gouverneur général, s'ils étaient attachés à la cour, sinon ils étaient justiciables de l'*auditeur* ou autre juge militaire (art. 69, 70, 71) [2]. Dans les cas mixtes, le juge civil et le juge militaire instruisaient le procès conjointement, mais prononçaient chacun un jugement séparé. Quant aux crimes antérieurs à l'enrôlement, le magistrat ordinaire était seul compétent pour en connaître (ibid). Cette ordonnance, appuyée de toute la sévérité du duc d'Albe, ne réussit pas à restaurer la discipline ni à rappeler à l'exécution de leurs devoirs, les juges chargés dans l'armée de punir les violations de l'ordre.

C'est à la léthargie profonde où la justice militaire était plongée dans ces temps calamiteux, qu'un jurisconsulte contemporain attribue les excès de toute nature qu'on reprochait aux gens de guerre. Damhoudere, qui écrivait en 1577, prétend que dans les dix années antérieures, ils avaient accumulé plus de crimes qu'il ne s'en était commis depuis Adam jusqu'en 1566 [3]. Les règlements qui se multiplièrent depuis lors, pendant le cours et à la suite des guerres que l'insurrection du XVIe siècle entretint longtemps dans les Pays-Bas, n'eurent d'autres résultats que de constater l'opiniâtreté des abus, l'impuissance de l'autorité, et de conserver la mémoire des mœurs militaires de l'époque. J'en citerai en passant ces traits empruntés à l'édit de l'archiduc Albert du 27 mai 1596, qui statue, art. 15, que nul ne pourra entrer dans un logement que par la porte, à peine de la hart ; art. 23, que dans le sac des villes prises on ne pourra tuer ni les enfants au-dessous de l'âge de douze ans, ni les femmes, ou leur faire violence ; et, art. 30, qu'on ne souffrira, dans les garnisons que trois femmes publiques par compagnie, et deux quand l'armée sera en campagne.

Cependant, au milieu du désordre, l'organisation et l'action des

[1] L. 2, *de re militari*, ff. XLIX, 16.

[2] Les fonctions de l'auditeur n'étaient pas restreintes autrefois, comme elles le sont dans nos tribunaux militaires modernes, à celles de commissaire instructeur et d'officier du ministère public ; il avait en outre le caractère de juge, concourant avec voix délibérative, au jugement des affaires mêmes qu'il avait instruites.

[3] *Praxis rer. crimin.*, cap. 83, n°s 120 et 121.

Digitized by Google

tribunaux militaires s'étaient régularisées par l'établissement de règles générales sur leurs attributions, la forme de procéder devant eux, les lois qu'ils devaient appliquer et le mode d'exécution de leurs jugements. Ce résultat fut l'ouvrage du prince de Parme dans son édit du 15 mai 1587, l'une des bases de notre droit militaire. Cet édit substitue en qualité de juges les auditeurs au prévôt des maréchaux et aux colonels, sauf dans les régiments allemands; il étend aux intérêts civils des gens de guerre l'empire exclusif des lois militaires et du droit commun; il maintient dans les cas mixtes l'instruction et le jugement simultanés des deux justices; à l'exemple de ce qui s'observait déjà pour les crimes commis avant l'enrôlement, il conserve au juge ordinaire la connaissance des obligations civiles dont le débiteur avait voulu le dessaisir en changeant d'état; toutefois il exige que le renvoi soit préalablement ordonné par l'autorité militaire; enfin il ne distingue plus les délits militaires des délits communs, distinction qui continua cependant à être observée jusqu'à l'édit de 1732, qui l'a expressément abolie, et dont il sera parlé plus loin.

Le prince de Parme proclame l'*auditeur-général* premier officier de justice avec juridiction sur toute l'armée. Ce juge suprême représentait le prince dans les affaires judiciaires, et à ce titre il jugeait souverainement, au civil comme au criminel, toutes les causes portées devant lui pour déni de justice par d'autres juges, celles qu'il devait poursuivre d'office en exécution de l'édit, celles dont il était saisi par la voie de l'appel, enfin toutes les affaires capitales; la révision était le seul recours admis contre ses arrêts. En campagne, il jugeait aussi du butin qui n'était de bonne prise que lorsqu'il l'avait déclaré tel; il en retenait alors la 20e partie, et le double s'il y avait procès qu'il dût instruire et vider. Avec le temps, l'*audience* ou *auditoriat général* fut transformé en siége de justice dans toutes les formes et à résidence fixe : il eut son avocat fiscal, son barreau familier, ses greffiers, ses nombreux procureurs, ses agents solliciteurs, ses alguazils ou huissiers, son style ou règlement de procédure, et son tarif des épices et des frais [1].

C'est ainsi que, infidèle à son origine, une juridiction exception-

[1] Règlem. des 3 déc. 1695, 28 mars 1703, 20 mars 1739.

Digitized by Google

nelle établie parce qu'à la portée des justiciables et dégagée des subtilités de la tribune, elle était simple dans ses formes, rapide dans sa marche, sûre dans son action, abdiqua les avantages qui la distinguaient des tribunaux ordinaires et qui avaient servi de prétexte à ses empiétements sur leurs attributions civiles [1].

A l'auditeur général étaient subordonnés les auditeurs particuliers. Ceux-ci instruisaient dans leur régiment ou dans leur garnison, les causes civiles et criminelles, mais ils ne pouvaient les juger que conjointement avec le chef du corps ou le gouverneur de la place, dont ils n'étaient que les assesseurs, et à charge d'appel à l'auditeur général quand la valeur de la chose litigieuse excédait dix écus. L'autorité de l'auditeur s'étendait sur les officiers, les soldats, les vivandiers et la suite du *tercio* ou régiment, et même sur leur succession mobilière et sur leur testament dans ses rapports avec celle-ci. Les formalités à remplir pour la conservation des biens mobiliers délaissés par les gens de guerre, et pour l'accomplissement de leurs obligations et de leurs dernières volontés, ont été tracées postérieurement d'une manière spéciale, d'abord dans l'édit par lequel l'archiduc Albert institua, le 28 octobre 1596, l'office de *dépositaire général* militaire, ensuite dans l'instruction que Charles II donna pour cette charge, le 28 février 1695. C'est à la garde de ce dépositaire que devaient être remis, jusqu'à la réclamation des ayants-droit, les objets conservés en nature et le produit de la vente des effets sujets à dépérissement : c'est aussi entre ses mains que l'on versait le montant de toutes les condamnations pécuniaires prononcées par les juges de l'armée.

Il était indubitablement loisible au militaire, d'après le droit commun et la doctrine des lois romaines [2], de renoncer à la faveur de son for exceptionnel, et de défendre devant les tribunaux ordinaires ses intérêts privés dont la qualité de soldat ne lui enlevait pas la disposition. Néanmoins les auditeurs contestaient aux juges civils toute compétence, même à l'égard de celui qui avait accepté volontairement leur juridiction [3]; au moins, il est certain que le

[1] *Quia castrensis jurisdictio secura et obtusior, ac plura manu agens, calliditatem fori non exerceat.* Tacite, vie d'Agricola.

[2] L. 29, *de pactis*, cod. II, 3.

[3] Cod. militaire des Pays-Bas, pp. 26 à 30 et 222.

Digitized by Google

militaire n'aurait pu être contraint malgré lui à cette renonciation en matière mobilière et personnelle, car l'édit pose en principe à l'article 3 :

« Un soldat ne peut être appelé en justice pour aucun délit, dette « ou autre chose, que par-devant les auditeurs et juges militaires « et nuls autres, hormis dans les causes ou actions réelles, hypo- « thécaires et de succession de biens immeubles et patrimoniaux, « auquel cas chacun pourra le poursuivre en justice par-devant les « juges des lieux où les biens sont situés [1]. »

La jurisprudence militaire, favorisée de quelques interprétations législatives, élargit encore le ressort tracé par cette disposition; elle y fit entrer les femmes des militaires, leurs enfants, leurs serviteurs, sans distinguer s'ils suivaient l'armée ou s'ils avaient une résidence fixe sous les juges naturels du pays : la veuve même et les enfants mineurs du militaire mort furent admis à la jouissance du for privilégié du défunt. Enfin les officiers retirés ou réformés et les militaires au service d'états étrangers réclamèrent aussi la faveur de l'exception ; mais elle fut restreinte, par décret du 15 mars 1769 pour les premiers, à ceux qui par grâce spéciale conserveraient le caractère militaire et la faculté de porter l'uniforme, et elle fut refusée aux militaires étrangers par décret du 27 août 1772, conforme à la jurisprudence que le conseil de Brabant avait adoptée sur ce point en 1709, et à laquelle le conseil d'état avait adhéré [2]. Il est douteux que l'analogie eût permis d'appliquer cette dernière décision aux prisonniers de guerre, surtout avant leur dépôt dans les lieux où ils étaient retenus, car on pouvait les considérer comme une suite, une dépendance de l'armée, même comme une sorte de propriété appréciable pour elle à prix d'argent [3], c'était en effet à

[1] L'édit de 1587 et la déclaration de 1601, citée plus loin, sont du petit nombre d'actes législatifs qui aient paru dans nos contrées en langue espagnole, qui était celle d'une partie de l'armée [1]. Nous nous servons de la traduction qu'en donne le *Code militaire des Pays-Bas,* ouvrage imprimé à Maestricht, en 1721, et attribué à l'auditeur général Clerin.

[2] Cod. milit. des Pays-Bas, pp. 31 à 54 ; Wynants, decis. Brab. 53.

[3] Voyez les tarifs internationaux des rançons, arrêtés en 1675 et 1689, où un mestre

[1] Voyez, sur la composition de l'armée à cette époque, Strada, DE BELLO BELGICO, dec. II, lib. IX, anno 1588.

Digitized by Google

l'auditeur général qu'appartenait la connaissance des questions relatives aux rançons [1].

Un autre principe, et le plus important que l'édit de 1587 ait consacré, est celui qui oblige les juges militaires à se conformer dans leurs jugements « aux lois et droits communs et aux ordonnances, « bans, coutumes, priviléges et constitutions de guerre, sans s'ar- « rêter aux lois municipales, coutumes ou constitutions particu- « lières d'aucune province ou lieu, auxquelles les soldats ne sont « assujétis ni tenus. » Disposition féconde en conséquences, qui réagissant sur la plupart des matières du droit, plaçait le militaire dans une condition exceptionnelle pour un grand nombre d'actes de la vie civile. L'article 24 qui contient cette règle ajoute, pour la justifier, que « les soldats qui sont sous leurs enseignes doivent « toujours avoir les mêmes lois, coutumes et priviléges ; qu'il n'y a « pas de raison que pour passer d'une province ou d'un territoire « à un autre, ils changent chaque fois de lois et de coutumes ; qu'il « ne convient pas non plus à l'autorité de la discipline militaire, « que les soldats soient sujets aux lois et coutumes de la province où « ils font la guerre. »

La force obligatoire de cet édit a été révoquée en doute pour défaut de publication légale : il y a des arguments et des autorités pour et contre [2]. Il faut au surplus n'admettre qu'avec examen les décisions judiciaires qui se seraient prononcées dans le dernier sens, car les tribunaux ordinaires souffraient impatiemment l'extension que prenait la juridiction militaire au préjudice des attributions qu'ils croyaient leur appartenir en propre [3].

Quoi qu'il en soit, deux faits sont hors de contestation, d'abord l'organisation des tribunaux militaires sur les bases indiquées dans

de camp général est évalué à 50,000 florins, autant que 6,666 soldats et une fraction, à raison de 7 florins 10 sous par tête.

[1] En vertu d'un arrêté du 6 février 1800 (17 pluv. an VIII), publié pendant l'union de la Belgique à la France, les prisonniers de guerre étrangers étaient justiciables des conseils de guerre.

[2] Pollet, arr. du parl. de Flan., pp. 197 et 205; Desjaunaux, t. IV, arr. 107; Waymel-Duparcq, consult. 103; Coloma, t. I, p. 277, et t. II, p. 25; De Ghewiet, part. I, tit. II, § 7, art. 1.

[3] Wynants, *de publicis judiciis*, tit. XIII, n° 13; Wynants sur Legrand, rem. 696.

Digitized by Google

l'édit, en second lieu la non application aux gens de guerre de toute législation autre que le droit commun et les lois de leur profession [1].

L'auditeur général ne conserva pas longtemps la position éminente que le prince de Parme lui avait assignée. Il descendit au seconde degré de la hiérarchie, par la supériorité donnée au *surintendant de la justice militaire*. Les fonctions de ce haut justicier sont expliquées dans une déclaration ou règlement d'attributions porté entre l'auditeur général et lui, par l'archiduc Albert, au camp devant Ostende, le 7 novembre 1601. Cette ordonnance qu'il faut combiner avec celle qui parut le 18 mai 1613, règle de nouveau la distribution des pouvoirs entre l'auditeur général et les auditeurs particuliers. Les derniers sont juges, en première instance, des terces et des garnisons, le premier est juge de tous les autres militaires. On appelait de ceux-là à l'auditeur général quand la valeur de l'objet en litige passait dix écus ; on appelait de l'auditeur général au surintendant quand le jugement était en premier ressort, ou l'on se pourvoyait près de celui-ci en réformation, si le jugement, non sujet à l'appel, excédait 50 florins de principal ou 100 florins de dépens. Dans les causes capitales ou d'un intérêt majeur, l'auditeur de terce ou de garnison ne pouvait prononcer sans en avoir référé au surintendant qui consultait le prince ou conférait avec l'auditeur général, et mandait ensuite au juge ce qu'il devait décider. Le surintendant avait la prérogative de connaître, sans intermédiaire, des affaires attribuées en première instance aux autres juges ; il pouvait même, mais avec l'autorisation du prince, les évoquer lorsque ceux-ci en étaient déjà saisis.

Les choses se maintinrent à peu près sur ce pied pendant un siècle. En 1701, Philippe V qui occupait les Pays-Bas comme successeur de Charles II, institua les conseils de guerre composés, dans chaque corps, du colonel et des capitaines : il leur conféra le pouvoir de juger en matière pénale les sous-officiers et soldats qu'il rendit justiciables en matière civile purement personnelle du surintendant de la justice militaire ; il plaça relativement aux deux genres d'affaires, les officiers sous la juridiction immédiate de celui-ci, et

[1] Stockmans, decis. 38, n° 4.

Digitized by Google

réserva aux juges ordinaires compétents la connaissance de toutes les actions réelles indistinctement, ainsi que des obligations personnelles contractées et des crimes capitaux commis avant l'entrée au service.

Peu d'années après que le duc d'Anjou, héritier de la monarchie espagnole sous le nom de Philippe V, eut fait paraître à Bruxelles cet édit sur la discipline militaire, l'archiduc Charles d'Autriche, depuis empereur, publia à Barcelone, en qualité de roi d'Espagne, un édit sur le même sujet. Il établit pour toutes ses armées et *chez toutes les nations soumises,* dit-il, *à sa couronne* le jugement par *guemines* ou conseils de guerre qu'il forma, suivant l'usage germanique, d'officiers, de sous-officiers et de soldats, mais seulement avec juridiction criminelle, les procès d'intérêt privé étant dévolus à l'auditeur général. Cet édit érigea en loi ce qui était déjà passé en jurisprudence pour les femmes, enfants et domestiques des soldats, il déclara qu'ils jouiraient du privilége militaire, soit qu'ils suivissent le régiment, soit qu'ils en demeurassent éloignés. Nul doute que dans le vœu de l'archiduc, cette ordonnance ne fût destinée à régir aussi les Pays-Bas compris dans la cession qui lui avait été faite de la succession de Charles II ; mais on peut douter avec beaucoup plus de fondement que pour l'édit du prince de Parme, qu'elle y ait été légalement exécutoire ; non-seulement elle n'y a pas été publiée dans les formes ordinaires, mais à sa date, le 20 mars 1706, par conséquent avant la bataille de Ramillies, l'archiduc n'était pas encore en possession effective des Pays-Bas, ou plutôt la conférence anglo-batave n'avait pas encore commencé à gouverner sous son nom. Au surplus, ces dernières innovations dans la forme de la justice militaire furent introduites spécialement en Belgique par l'auteur même de l'édit de 1706.

Parvenu à l'empire, Charles VI par sa pragmatique du 29 mars 1718, supprima l'office de surintendant, et quelque temps après, pour mettre, comme il le dit lui-même, *les régiments nationaux des Pays-Bas* sur le même pied que les régiments impériaux allemands, il abolit aussi toutes les autres judicatures militaires. Les régiments belges se trouvèrent par là, comme ceux de l'empire, dotés de la guemine.

Digitized by Google

Aux termes du règlement militaire impérial décrété en 1737 pour régler d'une manière commune à toute l'infanterie, le maniement des armes, les feux, les marches, les évolutions, les campements, le service de garnison, la discipline, les jugements et leur exécution, en règle générale, la guemine était composée de 14 membres pour juger depuis le soldat jusqu'au capitaine inclusivement, savoir : 1 major président, 2 capitaines, 2 lieutenants, 2 sergents, 2 caporaux, 2 appointés, 2 simples soldats et l'auditeur. Au-dessus du capitaine, la guemine était présidée par un officier du grade immédiatement supérieur à celui du prévenu, les assesseurs étaient pris tant parmi les égaux de celui-ci que dans tous les degrés inférieurs de la hiérarchie militaire, et le nombre des juges s'élevant ainsi graduellement, pouvait aller jusqu'à 32, s'il s'agissait de juger un *général de bataille*.

L'instruction avait lieu en présence de l'accusé, à qui les noms des juges avaient été notifiés d'avance pour aviser aux récusations s'il y avait matière ; il pouvait se défendre lui-même ou se faire assister d'un défenseur : l'auditeur, après avoir reçu le serment solennel des juges, exposait l'affaire, lisait les actes, résumait les preuves, faisait ressortir les circonstances aggravantes ou atténuantes, les raisons de douter ou de décider, citait les lois militaires applicables à la cause, les ordonnances pénales de Charles-Quint [1], et si le cas n'y était pas prévu, il avait recours au droit commun des empereurs.

Les peines disciplinaires jusqu'à celle de 99 coups de bâton étaient à la discrétion des colonels à qui, suivant les expressions du règlement de 1737, l'empereur a *très-gracieusement conféré la puissance du glaive et le droit de pardon :* mais la première de ces prérogatives ne pouvait s'exercer qu'avec le concours de la guemine, si le délit était de nature à entraîner la peine de 100 coups de bâton ou celle de passer par les baguettes, *parce que,* ajoute le règlement, *les gens en ont été souvent estropiés, et même la mort en est suivie.*

[1] Ces ordonnances sont la constitution criminelle, publiée par Charles-Quint, pour l'empire en 1532, et désignée vulgairement sous le nom de *Caroline*. Elle a été traduite en français, et imprimée sous ce titre à Maestricht en 1779.

Digitized by Google

Le jugement par guemine était propre aux régiments. L'empereur avait fait une seconde classe de justiciables qui embrassait certaine catégorie d'officiers généraux, les gouverneurs et états-majors des places, les canonniers, les invalides, et en général tous les militaires qui n'étaient pas attachés aux régiments ; il avait réglé le système judiciaire, en ce qui les concerne, au moyen d'un édit du 15 novembre 1732, publié et déclaré exécutoire par un autre du 3 mars 1736, et complété par un troisième sous la date du 20 mars 1739.

L'édit de 1732 contient plutôt le développement des principes consignés dans les ordonnances antérieures que des éléments nouveaux de législation militaire : il offre, dans sa rédaction diffuse et indigeste, des dispositions que l'on peut considérer comme communes aux militaires des deux classes, et d'autres qui sont propres à ceux de la seconde. Les premières paraissent se réduire aux règles suivantes. L'armée est régie exclusivement par les lois militaires, les ordonnances criminelles de Charles-Quint, et à leur défaut par le droit romain (art. 5 et 7). Le privilége militaire commence le jour où le soldat est immatriculé par le commissaire de guerre, ou à la date de son brevet ; il cesse un an après le jour de son congé (art. 19) ; il ne profite pas à celui qui est entré au service pour soustraire à la justice ordinaire la connaissance d'obligations ou de délits antérieurs à son enrôlement ; est réputé fait dans ce dessein frauduleux l'engagement qui a lieu après une mise en demeure de payer, ou dans les quinze jours du délit, ou après que le magistrat ordinaire a commencé l'information (art. 17 et 18) [1]. Les femmes des soldats et les veuves, tant qu'elles ne changent pas d'état par un nouveau mariage ou autrement, jouissent du même privilége, sauf pour le commerce qu'elles feraient séparément (art. 13) : il n'y a pas de communauté mobilière entre le militaire et sa femme, mais celle-ci est tenue aux dettes de ménage (art. 14) ; cependant on doit respecter les contrats de mariage qui contiennent d'autres stipulations, pourvu qu'ils n'aient ni pour but ni pour résultat de frustrer les tiers de leurs droits (art. 15).

[1] L. 4, § 8, l. 16, *de re militari*, ff. XLIX, 16 ; l. 1, § 1, *qui militare possunt vel non*, cod. XII, 34 ; l. 7 et l. 50, *de judiciis*, ff. V, 1 ; l. 4, § 1, *de in jus vocando*, C. II, 2.

Digitized by Google

Quant aux militaires de la seconde classe en particulier, l'édit leur assigne pour juge civil un lieutenant-auditeur général qui, indépendamment de sa juridiction contentieuse, connaissait de leurs successions mobilières déférées *ab intestat* ou par testament, faisait apposer les scellés, transmettait les inventaires à la junte dont il sera question tout à l'heure, et proposait des tuteurs pour les enfants mineurs (art. 4, 9, 10, 11, 12). La défense de s'immiscer dans le jugement des actions *purement réelles* est renouvelée par l'édit qui, pour obvier aux conflits, fait des actions de cette nature une énumération qui comprend aussi les *actions mixtes* (art. 16).

En matière pénale, ces militaires étaient jugés par un conseil de guerre spécial (art. 20), délégué pour l'affaire par le gouverneur général [1]. La distinction faite jusqu'alors entre les délits militaires et les délits communs est effacée par l'édit, néanmoins il réserve à la connaissance des magistrats civils, certains cas qui leur étaient spécialement attribués par des dispositions antérieures, comme le crime de fausse monnaie, l'injure grave envers les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions, les contraventions aux lois sur les tonlieux, les impôts publics, la chasse et quelques autres matières; l'édit de 1732 maintient les conseils de justice et autres tribunaux en possession d'y faire droit, et les autorise à faire exécuter leurs jugements moyennant lettres d'attache du juge militaire qui ne pouvait les refuser; il leur permet en outre de faire arrêter les militaires de la première classe, pris en flagrant délit, mais sous l'obligation de les renvoyer à leur supérieur (art. 8).

Voilà donc dans le même pays, pour la même armée, trois espèces différentes de tribunaux jugeant en premier ressort, les guemines pour les régiments, les conseils de guerre spéciaux et l'auditoriat général pour les autres militaires. Il faut y ajouter maintenant les juges d'appel ou de révision, qui étaient de deux sortes. Le conseil aulique de guerre à Vienne en faisait les fonctions à l'égard des guemines régimentaires; c'est aussi au conseil aulique que devaient être transmis les jugements des conseils de guerre spéciaux, quand ils avaient statué sur des délits militaires proprement dits; leurs jugements relatifs à d'autres infractions étaient soumis à l'examen

[1] Édit du 20 mars 1739. art. 14.

Digitized by Google

d'une junte composée d'un militaire président et de deux assesseurs de robe longue, c'est-à-dire gradués en droit; c'est également devant cette junte triumvirale qu'il échéait révision des jugements du lieutenant-auditeur général, dans les causes dont le principal excédait 50 florins (art. 6, 25, 26, 29).

En 1774, un édit du 9 février supprima la junte et substitua au recours ouvert près d'elle, l'appel ou la révision devant le conseil aulique de guerre, *ainsi que cela se pratique,* porte l'article Ier, *à l'égard des jugements rendus par les juges des régiments et autres corps militaires.* Par ce retour partiel à l'uniformité, le conseil aulique devint le juge commun en dernier ressort de tous les militaires indistinctement.

Telles sont en substance les dernières dispositions importantes relatives à l'administration de la justice militaire dans les Pays-Bas; sauf quelques modifications en ce qui concerne la composition des tribunaux, elles y ont conservé leur empire jusqu'à la cessation de la domination autrichienne à la fin du siècle dernier.

Dans le pays de Liége, la législation sur cette matière se résumait en cet article 7 du règlement militaire du 5 août 1715 : « Ils (les « gens de guerre) seront de plus sujets aux lois et judicatures du « pays tant au civil qu'au criminel, à la réserve des cas purement « militaires qui se jugeront par guemine ou conseil de guerre, com- « posé des officiers du corps, selon les lois militaires de l'empire. » Il paraît qu'avant cette ordonnance émanée des états et du prince-évêque, on n'observait pas la distinction entre les délits militaires et les délits publics, car un règlement fait par le prince seul en 1632, défendait absolument à toutes les justices ordinaires de prendre connaissance des contraventions des militaires, autres que pour fait de chasse.

Le système établi par le règlement de 1715 était de facile introduction dans un pays de peu d'étendue et dont *la conservation,* suivant le langage des états dans la paix de 1640, *dépendait uniquement d'une vraie et parfaite neutralité,* où l'armée, par conséquent, ne devait pas être nombreuse et ne consistait en effet qu'en douze compagnies de cinquante hommes chacune; d'ailleurs cette innovation, ou plutôt ce rétablissement de l'état normal des juridictions, n'avait pas à lutter contre d'autres institutions qu'un

Digitized by Google

long état de guerre avait consolidées et dont il avait accru l'importance et l'autorité. Dans les Pays-Bas, où l'on fit en 1785 l'essai de cette législation, en rendant les délits communs des militaires justiciables des tribunaux ordinaires suivant les lois du pays, on crut y reconnaître des inconvénients qui la firent abandonner trois mois après [1].

Les lois régulatrices de la juridiction militaire ne pouvaient, sous le prétexte de l'analogie, s'étendre aux citoyens qu'aucun lien n'attachait à l'armée; ainsi elles ne s'appliquaient pas aux gardes bourgeoises qui autrefois, indépendamment des serments ou corps de métiers armés, étaient organisées dans les villes principales. Les infractions aux règlements de cette antique et nationale institution [2], étaient réprimées soit par les chefs de la garde, sauf l'appel au magistrat [3], soit directement par sentence du magistrat [4], soit enfin par un conseil ou une chambre (*wachtkamer*) mi-partie d'officiers et de membres du magistrat [5].

La connexité n'autorisait pas davantage la prorogation de la juridiction militaire. Dans les cas mixtes, où étaient impliqués des individus soumis à cette juridiction, et d'autres qui en étaient exempts, les prévenus étaient remis respectivement à leurs juges, et le procès s'instruisait conjointement, à l'intervention des deux justices, mais l'édit de 1587 exceptait de cette règle les cas urgents et graves; l'autorité militaire procédait alors elle-même au jugement des coupables, à moins qu'elle ne fût requise, par les juges ordinaires du lieu, de leur délivrer les accusés soumis à la loi civile pour en faire justice. Dans les autres circonstances cette réquisition n'était pas nécessaire pour dessaisir l'auditeur; le renvoi était obligatoire de plein droit et à charge de réciprocité : le juge militaire qui avait appréhendé des délinquants de l'ordre civil, comme le magistrat

[1] Édits des 29 déc. 1783 et 31 mars 1784.

[2] Plus d'une vieille charte de commune consacre l'obligation des bourgeois de prendre les armes à l'appel des échevins, pour la défense de la cité et de ses franchises. V. Van Espen, *Jus ecclesiast. univ.*, part. II, tit. 37, cap. 6, n° 5.

[3] *Bruxelles*, coutume, art. 43.

[4] *Gand*, règlem. du 5 déc. 1624; *Namur*, édit polit. de 1687, ch. 27.

[5] *Liége*, règlem. de 1601, 1654, 1696; *Anvers*, ordonn. roy. du 27 mars et ordonn. échev. du 19 avril 1623.

Digitized by Google

ordinaire qui avait saisi des soldats en méfait, était tenu de les renvoyer avec les informations faites sur le délit, au tribunal compétent pour les juger [1].

Les changements qui, pendant près de trois siècles, modifièrent successivement l'administration de la justice militaire dans les Pays-Bas, sont moins nombreux peut-être que les transformations que la législation française, qui fut aussi la nôtre, lui fit subir coup sur coup en moins de quinze années. Il s'en fallait cependant que cette mobilité eût son principe dans un besoin de garanties nouvelles pour les accusés ou pour la société, car, au contraire, le passage de chaque système fut marqué par le retranchement de quelque forme protectrice, en sorte, qu'après une loi dont la sollicitude pour les accusés avait établi le jury pour le jugement des militaires, on vit paraître un simple arrêté qui créa des commissions extraordinaires et prodigua la peine de mort à pleines mains. L'aperçu chronologique des principales dispositions organiques, va montrer comment on passa par degrés d'un extrême à l'autre, à mesure, d'une part, que les théories philanthropiques de l'assemblée constituante étaient abandonnées, et que d'autre part, le régime militaire devenu pour la France une nécessité, exigeait des mesures de jour en jour plus expéditives partant plus simples, plus énergiques partant plus rigoureuses.

Après l'abolition des institutions anciennes, une loi du 22 septembre 1790 avait établi les *Cours martiales*, qui jugeaient avec l'assistance d'un jury composé de neuf militaires choisis par l'accusé dans une liste de trente-six.

Aux cours martiales la loi du 12 mai 1793 substitua les *Tribunaux criminels militaires*, qui retinrent les neuf jurés, mais pris seulement dans une liste double.

L'organisation de ces tribunaux militaires fut changée par la loi du 22 janvier 1794 (3 pluv. an II) qui créa, en outre, deux juridictions militaires inférieures sous les titres de *Tribunaux de police correctionnelle* et de *Conseils de discipline*.

Ces trois espèces de tribunaux furent supprimées avec le jury,

[1] Ordonn. du 27 mars 1548; édit du 15 nov. 1732, art. 20; l. 1, *de exhibendis et transmitt. reis*, C. IX, 3.

Digitized by Google

par la loi du 18 septembre 1795 (2e complém. an III), qui les remplaça par les *Conseils militaires* formés de trois officiers, de trois sous-officiers et de trois soldats.

A cette loi succéda celle du 3 novembre 1796 (13 brum. an V). Celle-ci établit des *Conseils de guerre permanents*, composés de sept juges, parmi lesquels on ne comptait plus qu'un seul sous-officier et point de simple soldat.

Un recours contre les jugements de ces conseils de guerre fut organisé par la loi du 9 octobre 1797 (18 vendém. an VI), devant les *Conseils de révision* qui ne connaissaient pas du fond des affaires, mais simplement de la compétence, de la forme, et de l'application de la peine.

Ces deux dernières lois sont demeurées en vigueur dans nos provinces jusqu'à l'époque où s'écroula l'empire de Napoléon, mais les attributions des conseils de guerre permanents avaient été restreintes d'abord par la création des *Conseils de guerre spéciaux* qu'institua l'arrêté du 12 octobre 1803 (19 vendém. an XII) pour juger les conscrits réfractaires et les déserteurs, ensuite par le décret du 6 août 1804 (17 mess. an XII) qui transporta à des *commissions militaires spéciales*, le jugement des espions et des embaucheurs.

L'influence du régime qui amena ces transmutations multipliées des juges militaires, s'étendit et pesa aussi sur les tribunaux de l'ordre civil. La force militaire s'était associée d'une manière permanente à l'exercice de l'une des branches de leur autorité, et quelquefois elle absorbait cette autorité tout entière. On pressent qu'il est question des cours spéciales et de l'état de siége.

Les *Cours spéciales* avaient été créées sous le nom de *Tribunaux spéciaux*, par la loi du 7 février 1801 (18 pluv. an IX), due à des circonstances extraordinaires où les institutions régulières paraissaient insuffisantes : trois militaires et deux autres individus, tous délégués par le gouvernement, y siégeaient avec trois juges.

Ce rappel de l'ancienne juridiction prévôtale était annoncé comme une mesure exceptionnelle et temporaire, mais le Code d'instruction criminelle de 1808 en fit un des rouages fixes du système judiciaire, et l'on vit ainsi, au sein même de la paix, trois commissaires du pouvoir, armés du sabre, prendre séance avec la cour d'assises

Digitized by Google

pour prononcer sans jurés et sans recours, sur des accusations civiles par leur objet comme par la qualité des prévenus [1].

L'*état de siége*, fait caractérisé et défini pour les places de guerre et les postes militaires par la loi du 8 juillet 1791 (tit. I, art. 11), avait été déclaré, par celle du 27 août 1791 (10 fruct. an v), applicable aux communes de l'intérieur, ouvertes ou fermées, investies par l'ennemi, ou même par des rebelles. Un décret impérial du 24 décembre 1811, fit de cette mesure un instrument politique, un moyen de gouvernement; ajoutant aux cas prévus par les lois antérieures d'autres cas où l'état de siége pourrait être déclaré, il transforma le fait en une fiction légale d'une extensibilité pour ainsi dire indéfinie, puis outrant et dénaturant les conséquences légitimes de cette situation, il y attacha le monstrueux effet de faire remplacer de plein droit les tribunaux ordinaires par les tribunaux militaires (art. 103).

Nous nous hâtons toutefois d'ajouter que le déplacement de juridiction opéré par la mise en état de siége n'atteignait que les tribunaux répressifs. La justice civile fut toujours respectée par le gouvernement militaire de la France; jamais ses lois ne permirent aux juges des armées de s'immiscer dans la connaissance des contestations relatives aux intérêts civils des gens de guerre.

Elles s'étaient contentées de pourvoir avec soin, notamment par les lois des 1er février 1794 (11 ventôse an II) et 26 octobre 1797 (5 brumaire an VI), à la conservation des droits des militaires depuis le moment où ils quittaient leur domicile, jusqu'après leur congé ou la paix générale [2]. Hors le cas extraordinaire d'état de siége, elles avaient même restreint beaucoup moins que nos anciens

[1] Art. 553 et suiv. du code d'inst. crim.

[2] Ces lois ont conservé leur empire en Belgique jusqu'à la pacification générale de 1814. Notre ancien droit avait déjà consacré des mesures équivalentes : l'adoption de la législation romaine pour les soldats les plaçait sous la sauvegarde des dispositions établies au code de Justinien, liv. II, tit. 51, *de restit. milit.*, tit. 52, *de uxor. milit.*, et livre VII, titre 35, loi 1, *quibus non objic. longi temp. præscr.* L'édit du 7 mars 1640, dans lequel Philippe IV énumère les exemptions et franchises des bandes et compagnies d'ordonnances, y comprend aussi la surséance à toutes poursuites, procédures et exécutions « pendant que les dits de nos ordonnances seront en « service actuel ou expédition militaire sous leurs enseignes ou guidons, soit en cam- « pagne ou en garnison. »

Digitized by Google

édits l'action des tribunaux ordinaires sur les soldats. Elles leur laissent en effet la connaissance des délits communs commis par les militaires en congé ou en disponibilité, ou même en activité de service, mais hors de leur corps [1], et elles veulent aussi que dans les cas mixtes ce soit la juridiction ordinaire qui prévale : la loi du 10 juillet 1796 (22 messidor an IV) déclare « que si parmi deux ou « plusieurs individus prévenus du même délit, il y a un ou plusieurs « militaires et un ou plusieurs individus non militaires, la connais- « sance en appartient aux juges ordinaires. »

Certes ce ne fut pas un des moindres avantages importés dans nos provinces par la législation française, que d'avoir réintégré les tribunaux ordinaires dans la plénitude de leurs attributions civiles, que d'avoir fait rentrer les militaires, pour leurs intérêts privés, dans la condition commune des citoyens, que d'avoir réalisé, sous ce point de vue, le principe de l'égalité devant la loi. Par là fut extirpé le germe de cette division qui avait mis si souvent aux prises, dans les Pays-Bas, les juges civils et les juges militaires. Non-seulement la limite presque toujours mal tracée et incertaine entre deux pouvoirs parallèles et indépendants l'un de l'autre fut le sujet de conflits nombreux, mais la justice militaire fut attaquée jusque dans son existence et dans son principe. L'autorité administrative s'unit même quelquefois à l'autorité judiciaire pour la combattre, et vers la fin du XVIIe siècle, les états de la Flandre adressèrent au gouverneur général un long mémoire pour en démontrer l'illégalité et en provoquer la suppression.

Ne croyons pas, cependant, que les tribunaux ordinaires se fussent engagés dans cette lutte sous l'impulsion d'une rivalité mesquine et tracassière. Peut-être bien ne se voyaient-ils pas, sans quelque ressentiment, dépossédés d'une partie de leur antique juridiction au profit d'une magistrature nouvelle dont la nécessité n'était pas évidente pour tout le monde, mais leur conduite après tout était bien moins une agression qu'une résistance à l'usurpation : en effet ce pouvoir nouveau, qui se ressentait de son origine guerrière, agissait un peu en conquérant, et non content de la part qui lui

[1] Avis du conseiller d'état du 19 juillet 1804 (30 messid. an XII), approuvé le 25 août (7 fruct.) suivant; décret du 12 janvier 1811.

Digitized by Google

était faite, ne perdait aucune occasion, aucun prétexte d'entreprendre sur celle dont il était même formellement exclu. C'est ainsi, pour en citer un exemple remarquable, qu'au mépris de la prohibition expresse des édits, des juges militaires à l'aide des paradoxes les plus téméraires prétendaient soumettre à leur décision des questions immobilières, allant jusqu'à soutenir que l'action en revendication d'un immeuble n'était pas une action réelle [1]. Enfin une considération d'un ordre plus relevé, justifierait encore l'opposition défensive des tribunaux civils. Dans nos provinces, le prince à son avénement s'engageait par un serment solennel à ne faire juger un chacun que par droit et sentence, et devant les juges établis. Toute création de tribunaux d'exception, toute extension des attributions de ces tribunaux, étaient donc de véritables atteintes aux droits de la nation ; dès lors les états et les tribunaux, qui alors étaient aussi des corps politiques, en résistant à ces empiétements, se constituaient en réalité les défenseurs légitimes des libertés publiques.

[1] Cod. milit. des Pays-Bas, p. 21, n° 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTORY OF ENGLAND *from the peace of Utrecht to the peace of Aix-la-Chapelle*, by lord Mahon.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, *depuis le traité d'Utrecht jusqu'à celui d'Aix-la-Chapelle* (1713—1748), par lord Mahon (en anglais) [1].

Si l'on excepte les célèbres productions de Hallam et de Lingard, les ouvrages historiques publiés depuis quelques années en Angleterre sont fort peu connus à l'étranger. La patrie de Gibbon, de Robertson, de Hume est-elle devenue si stérile en écrivains sérieux qu'il ne s'y imprime plus aucun livre d'histoire digne de fixer l'attention des lecteurs du continent? Là où chacun prend une part si active à la politique du jour, où la voix de l'artisan se mêle à celle de l'homme d'état pour discuter les affaires générales du pays, les esprits sont-ils à tel point absorbés par le présent que nul n'y songe plus à jeter un regard sur le passé? A ces questions, on peut répondre que dans ces derniers temps la littérature historique en Angleterre ne s'est pas en effet maintenue à la hauteur où elle s'est élevée chez quelques autres nations. Dans la masse des biographies et autres

[1] 2 volumes in-8°, 1841, réimpression de Paris.

Digitized by Google

productions historiques publiées pendant les vingt dernières années, on chercherait vainement un ouvrage de premier ordre; l'Angleterre n'a eu ni un Niebuhr, ni un Thierry. L'histoire de la guerre de la Péninsule par le colonel Napier, et quelques biographies détachées offrent, sans doute, des pages remarquables; mais ces écrits, qui ne traitent que des sujets spéciaux et d'un intérêt restreint, n'envisagent qu'un côté de l'histoire.

Toutefois on peut dire que l'art historique commence à sortir en Angleterre de l'état de léthargie où il était plongé, et plusieurs symptômes montrent que ce pays n'est plus étranger à la grande impulsion que l'étude de l'histoire a reçue en Allemagne et en France.

L'ouvrage dont nous nous proposons d'entretenir aujourd'hui nos lecteurs, est dû à la plume de lord Mahon, membre de la chambre des communes, appartenant au parti tory. Lord Mahon s'est déjà fait connaître par une histoire de la guerre de la succession d'Espagne, ouvrage favorablement accueilli en Angleterre, et dont celui-ci forme en quelque sorte la suite, bien qu'il retrace plus particulièrement les événements de l'histoire d'Angleterre.

L'époque traitée par lord Mahon est peut-être une de celles qu'on connaît le moins. Existe-t-il une seule histoire complète, non pas de l'Europe, mais même de la France pendant le dix-huitième siècle? Le moyen âge a de nos jours été étudié sous toutes ses faces; que d'archives consultées, que de chroniques livrées au jour, que de chartes expliquées! Quelle masse d'ouvrages sur l'invasion des barbares, sur l'affranchissement des communes, sur la féodalité! La réforme, la ligue, le siècle de Louis XIV, ont également été l'objet de nombreux travaux. Que n'a-t-on écrit sur la révolution française et sur l'empire! Mais le règne de Louis XV attend encore une histoire vraiment digne de ce nom.

En Angleterre, la période qui fait l'objet de l'ouvrage de lord Mahon n'avait été traitée en entier jusqu'à présent que par Smollett, dont le travail se trouve presque toujours imprimé à la suite de l'histoire de Hume. Smollett était un écrivain très-remarquable; aucun

Digitized by Google

de ses ouvrages n'est dépourvu de talent, on peut dire cependant que les nombreuses éditions qu'on a faites de sa continuation de Hume sont dues en grande partie à l'absence de toute production vivant quelque peu estimée. L'ouvrage de Smollett présente une narration assez complète des événements, mais il ressemble à une compilation de journaux. Si l'auteur s'anime, c'est parce que l'esprit de parti l'emporte. Il exalte outre mesure certains personnages, il en traite d'autres avec une sévérité souvent injuste. D'ailleurs il écrit à une époque trop voisine des événements qu'il raconte, et au milieu de circonstances dont son esprit ne parvient pas à surmonter la défavorable influence.

S'il n'existait aucun ouvrage capital sur cette époque, les documents cependant ne manquaient pas. Lord Mahon a pu puiser aux sources les plus variées, depuis les lourdes histoires parlementaires et diplomatiques de l'époque, le travail remarquable de Coxe sur l'administration de Walpole, les brillants pamphlets politiques de Swift, d'Addison et de Bolingbroke jusqu'à la piquante correspondance d'Horace Walpole. Les historiens du dix-huitième siècle (à quelques honorables exceptions près) pèchent trop souvent par la paresse intellectuelle; ils avaient peur de fouiller dans les archives poudreuses des bibliothèques; ils aimaient mieux, comme Hume, se contenter des travaux des historiens intermédiaires que feuilleter laborieusement les procès-verbaux de la chambre des communes. L'amour de la vérité historique ne les portait guère à consulter les documents primitifs: de là, tant de faits mal expliqués, tant de caractères méconnus, tant d'erreurs accréditées jusqu'à nos jours. Lord Mahon n'est pas tombé dans ce défaut de ses devanciers; il s'est donné la peine de remonter aux sources, et a pu ainsi jeter sur les faits des lumières nouvelles. Le point de départ de son livre est le traité d'Utrecht, la grande œuvre diplomatique du fameux lord Bolingbroke, dont le caractère offre un si bizarre mélange des qualités les plus brillantes et des vices les plus méprisables. Dans le portrait qu'il trace de cet homme d'état, lord Mahon flétrit le ministre déloyal, l'écrivain sceptique ou licen-

Digitized by Google

cieux, mais n'a que des paroles d'éloge pour le grand orateur, pour le brillant publiciste.

A cette époque la question de la succession au trône occupait tous les esprits en Angleterre. Le pays était dans la crise la plus vive. La reine Anne, fille de Jacques II, qui avait succédé en 1702 à Guillaume, d'heureuse mémoire, voulait assurer à son frère exilé l'héritage du royaume dont Jacques II avait été dépouillé. Ses ministres Bolingbroke et Oxford favorisaient ouvertement ces vues : c'était l'entreprise la plus hardie qu'on pût former au milieu des passions profondes et des intérêts nombreux qui repoussaient les Stuarts. Les dissensions entre les chefs des Jacobites ne tardèrent pas à ruiner le parti. Anne mourut le 1er août 1714. Bolingbroke, Oxford, l'évêque Atterbury et le duc d'Ormond ne purent résister aux habiles combinaisons de leurs adversaires. Toutes les mesures avaient été prises par ceux-ci pour assurer la succession à l'électeur de Hanovre. George Ier monta sur le trône sans rencontrer aucun obstacle, et se livra entièrement au parti à qui il devait la couronne. Les chefs des Jacobites, proscrits, fugitifs, combinèrent une insurrection en Écosse, qui éclata en septembre 1715; elle fut faiblement conduite et rigoureusement combattue : elle eut peine à s'étendre en Angleterre, en Écosse même, dans ces antiques patrimoine des Stuarts, malgré la présence du fils de Jacques II, tout cela à l'ascendant de la maison de Hanovre. La politique perfide du régent de France qui s'était engagé à soutenir l'expédition, et dont le cabinet tenait l'ambassadeur anglais, lord Stair, au courant de tous les mouvements des Jacobites, fut funeste à la cause des Stuarts. Le gouvernement anglais se montra impitoyable : les échafauds se dressèrent à Londres pour les seigneurs écossais qui avaient pris le parti du prétendant. Le lecteur sympathise peu avec les efforts de lord Mahon pour justifier cette politique sanguinaire. Car ce furent de nobles têtes que celles que Londres vit tomber en 1716 : jamais sang plus généreux ne coula sous la hache du bourreau.

George Ier choisit pour premier ministre le comte de Stanhope, homme d'état dont les écrivains contemporains ont tracé le portrait

Digitized by Google

le plus favorable. Stanhope est du petit nombre des hommes célèbres qui ont réuni les talents militaires à l'habileté administrative. Toute sa vie fut mêlée de batailles et de politique. Dès sa jeunesse, il se distingua par sa valeur en combattant à côté de Guillaume III, et par son éloquence à la chambre. Pendant la guerre que termina le traité d'Utrecht, il fut nommé commandant en chef des troupes alliées en Espagne, y remporta les victoires d'Almenara et de Saragosse, la fatale journée de Brihuega, où il eut Vendôme pour adversaire, et termina sa carrière militaire. Arrivé au pouvoir, Stanhope montra une haute intelligence des affaires. La grande pensée de son administration fut l'alliance française, système qu'embrassaient le régent duc d'Orléans et l'abbé Dubois. On sait quels furent les résultats de cette politique, dirigée contre l'Espagne, qu'Alberoni voulait relever de l'état d'abaissement où elle était tombée. La hardie et ambitieuse ambition de ce ministre échoua contre la formidable alliance de l'Angleterre, de la France, de la Hollande et de l'Empire. Ce fut le principal acte de la politique extérieure de Stanhope. A l'intérieur son administration s'est rendue mémorable par la fameuse loi qui fixa à sept années la durée des parlements. C'est celle qui régit encore le parlement de nos jours, quoiqu'il soit rare que la dissolution ne vienne renouveler la chambre avant le terme de la période septennale.

La dernière année du ministère de Stanhope fut signalée par les vastes projets de spéculations commerciales et financières imaginés par les directeurs de la compagnie de la mer du Sud. Ce fut le véritable pendant du système de Law : l'Angleterre offrit le même spectacle que la France. Dans l'un et l'autre pays on eut la même ardeur pour les entreprises chimériques, les mêmes espérances, les mêmes déceptions. Au milieu du délire général, l'honneur de Stanhope resta sans tache. Noble modèle d'intégrité et de candeur, il apporta à la tribune la franchise qui l'avait caractérisé dans les camps. Le 4 février 1721, le jeune duc de Wharton ayant prononcé un discours violent contre les mesures du cabinet, Stanhope se leva dans un transport de colère et d'indignation, et réfuta les

Digitized by Google

accusations du duc, mais ce mouvement lui fut fatal; il tomba foudroyé par le sang qui lui monta à la tête. On le transporta chez lui; le lendemain il avait cessé de vivre. Ainsi mourut, à l'âge de quarante-sept ans, Jacques, comte de Stanhope, un des plus beaux caractères de l'histoire britannique. L'Espagne humiliée, Alberoni chassé du pouvoir, l'alliance française assurée, la Suède protégée contre la coalition des états du Nord qui voulurent l'anéantir après la mort de Charles XII, le parti des Stuarts presque détruit, tels furent les actes de son administration. Ministre plein de talent, général distingué dans une guerre où les armées étaient commandées par Marlborough, Villars, Vendôme et Eugène, Stanhope possédait une instruction profonde, il fut l'homme politique le plus érudit de son siècle : on lui doit des observations sur le sénat romain d'une science remarquable, et dont l'abbé Vertot a tiré parti dans ses *Révolutions romaines*.

Le successeur de Stanhope, et l'un des personnages les plus remarquables de cette époque, fut le célèbre sir Robert Walpole, qui exerça l'ascendant le plus complet sur les deux premiers monarques de la maison de Hanovre, et fut pendant plus de vingt ans chargé de la direction des affaires de la Grande-Bretagne.

Peu de caractères historiques ont été aussi diversement jugés. Décrié pendant sa vie avec un acharnement inouï, Walpole a trouvé depuis des panégyristes presqu'aussi ardents que ses adversaires. Toutefois, le jugement de la postérité lui a été en général défavorable : son nom est devenu presque synonyme de celui de corrupteur politique, mais ce que personne ne conteste, c'est sa capacité politique, son habileté parlementaire, sa science administrative.

« Walpole, dit lord Mahon, possédait à un degré éminent les talents nécessaires à la conduite des grandes affaires. Plein de résolution et de fermeté, il savait parfaitement diriger la politique du moment, et il possédait des connaissances profondes en matière de finance. Il ne se laissa jamais guider par des principes abstraits ou des théories générales : les circonstances les plus difficiles ne pa-

Digitized by Google

troubler le calme de son caractère, toujours de sang-froid, il savait admirablement exploiter les passions d'autrui. Il avait tellement étudié les points faibles de la nature humaine, et savait si bien y adapter sa conduite et son langage, qu'il ne manqua presque jamais, en public ou en particulier, d'entraîner ses auditeurs. Il y a eu sans doute des orateurs plus éloquents que Walpole; mais jamais personne n'eut plus de tactique parlementaire. Abordait-il un sujet, il en examinait les détails les plus minutieux. Il savait que les esprits faibles se laissent rarement convaincre par un seul raisonnement, si puissant qu'il soit, mais qu'ils sont facilement accablés par des arguments multipliés, fussent-ils des plus faibles. A force d'adresse à saisir les dispositions de son auditoire, à avancer ou reculer à propos, à éclaircir les détails les plus compliqués, ou à revêtir des apparences les plus plausibles de grossiers sophismes, il sut l'emporter à la longue sur des hommes dont le caractère avait bien plus de portée et d'élévation que le sien.

On reproche à Walpole de n'avoir pas dû uniquement à ses talents parlementaires l'ascendant qu'il exerça sur la chambre des communes. Les clameurs de ses contemporains, la voix éloquente d'un Wyndham, la plume brillante d'un Bolingbroke, l'ont proclamé le père de la corruption politique. Au milieu des déclamations inspirées par les haines de parti, il y a sans doute un fond de vérité. Mais pour excuser la conduite de Walpole, le tribunal plus équitable de la postérité peut invoquer et la turpitude politique de plusieurs de ceux qui se montrèrent les plus sévères envers lui, et la corruption générale du temps; car il est notoire qu'un grand nombre des représentants de la nation étaient prêts à vendre leurs voix aux Jacobites, si Walpole ne les eût achetées. Plus on examine la correspondance des hommes de l'époque, plus cette vérité est évidente. Que dire, par exemple, de cet arrière-petit-fils de Hampden, qui déclare par écrit « qu'il entrera au service d'une autre famille (celle du prétendant), » si la maison régnante ne lui accorde pas de pension? Est-il permis après cela de raisonner comme si tous les hommes politiques du temps de Walpole eussent été sans lui ver-

Digitized by Google

tueux et incorruptibles, et que lui seul les eût détournés du sentier de l'honneur?

« D'ailleurs toutes ces accusations dirigées contre Walpole portent, de l'aveu même de ses ennemis, le cachet de la plus étrange exagération. Après la chute du ministre, on nomma une commission chargée d'examiner sa conduite pendant un espace de dix ans; et parmi les 21 membres qui composaient cette commission, il se trouvait 19 de ses plus implacables ennemis. Il était isolé et sans protection; la faveur de la cour lui avait été retirée; sa condamnation ne présentait aucun danger à ses adversaires, elle leur promettait au contraire une grande popularité. Cependant, au milieu de tant de circonstances si défavorables, que produisirent ces investigations? Quels faits révéla le rapport d'une commission si hostile? Une tentative contre l'intégrité du maire d'une petite ville! la promesse d'un modeste emploi à la personne chargée du dépouillement d'un scrutin! l'expulsion de quelques officiers de la douane qui avaient voté contre un candidat du gouvernement! Si Walpole avait été réellement le corrupteur de son siècle; s'il avait fait servir à la cause de la corruption les dignités et les récompenses publiques; en un mot, si la dixième partie des clameurs élevées contre lui avaient été fondée, comment ses ennemis les plus puissants et les plus acharnés n'auraient-ils découvert que des preuves si peu nombreuses, si imparfaites, si mesquines? Cette défaite de ses adversaires n'est-elle pas un argument plus puissant que tous ceux que pourraient invoquer ses défenseurs? »

Si lord Mahon est assez disposé, comme on le voit, à juger la conduite de Walpole avec indulgence, il ne va pas cependant jusqu'à une réhabilitation complète. S'il refuse d'ajouter foi à toutes les accusations dont ce ministre fut l'objet, il reconnaît qu'aucune haute pensée ne présida à sa politique; que ses mesures furent plutôt empreintes d'un caractère d'habileté que de véritable grandeur. En admettant que Walpole n'érigea pas la corruption en système, il n'en est pas moins avéré qu'à ses yeux l'honneur, le patriotisme, la vertu, étaient des mots vides de sens; triste théorie que la cor-

Digitized by Google

ruption des hommes politiques du temps ne tendait que trop à justifier.

Dans sa longue carrière ministérielle, Walpole eut à combattre des adversaires d'une éloquence bien supérieure à la sienne : les principaux furent lord Carteret, le comte de Chesterfield, le chevalier Wyndham, et surtout Pulteney. L'opposition se composait des restes de l'ancien parti de Bolingbroke et d'Oxford, de ceux qui, bien qu'attachés à la succession protestante, voyaient avec peine un prince allemand sur le trône, et même d'un noyau de Jacobites. Réunie sous le nom assez commode de patriotes, appuyée par le prince de Galles, fils aîné de George II, et par la plume brillante de Bolingbroke, qui, proscrit et relégué loin de la chambre, se vengeait du parti hanovrien en publiant les pamphlets les plus violents, la phalange anti-ministérielle fit à Walpole une des guerres les plus longues et les plus persévérantes que présentent les annales parlementaires. Des discours prononcés pendant cette lutte, il n'est resté que peu de monuments authentiques. A cette époque les discussions parlementaires ne recevaient pas encore de publicité : quelques pairs, quelques membres de la chambre des communes faisaient imprimer leurs discours ; c'est à ces documents détachés, à quelques comptes-rendus imparfaits, et aux pamphlets politiques, que l'on doit aujourd'hui tout ce qu'on sait de ces débats. La discussion portait le plus souvent sur des sujets spéciaux, et qui en eux-mêmes n'ont plus un intérêt très-vif aujourd'hui, les finances, les impôts, les douanes, le maintien de l'armée, les subsides alloués aux états de l'Allemagne, la censure théâtrale. Mais c'est surtout comme stratégie parlementaire que ces débats sont curieux à étudier : les formes des assemblées législatives de l'Angleterre ont si peu changé, qu'en lisant une discussion sous le ministère de Walpole, on a de la peine à croire qu'un siècle nous sépare du temps où elle eut lieu.

Les démêlés de l'Angleterre avec l'Espagne donnèrent à cette lutte un aliment nouveau. Depuis longtemps les Anglais avaient fait tous leurs efforts pour établir dans l'Amérique méridionale un commerce qui pût leur livrer les trésors du nouveau monde en

Digitized by Google

échange des productions de la Grande-Bretagne. Dans leur zèle pour envahir les marchés de l'isthme de Panama, ils commirent plusieurs actes de contrebande. Les vaisseaux chargés de garder les côtes des colonies espagnoles attaquèrent quelques navires anglais, les saisirent, et en traitèrent les équipages avec une extrême inhumanité.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre l'Angleterre en feu. Walpole, prêt à faire tous les sacrifices pour maintenir la paix, se hâta de conclure une convention avec l'Espagne. Cette puissance s'engagea à payer 95,000 livres sterling pour indemnité des prises faites par ses vaisseaux. La convention excita les plus vives réclamations en Angleterre. Walpole fut assailli dans le parlement par toutes les forces de l'opposition. Sa politique pacifique fut taxée de lâcheté, on ne lui épargna pas même les imputations de trahison. Aux adversaires du ministre était venu se joindre un jeune orateur, William Pitt, destiné à acquérir une si grande célébrité dans la suite sous le nom de lord Chatham. Jamais l'opposition ne déploya autant d'énergie et de talent. C'est des discours prononcés à cette occasion que Voltaire a écrit : « Je ne sais si les harangues méditées qu'on prononçait autrefois dans Athènes et à Rome l'emportent sur les discours non préparés du chevalier Wyndham, de lord Carteret, etc. »

En même temps, les récits exagérés des cruautés commises sur les Anglais par les Espagnols, soulevaient l'animosité du peuple tout entier. La politique de Walpole ne put résister à cet élan, il déclara la guerre à l'Espagne le 19 octobre 1739. Après avoir proclamé que le système pacifique était la base de son gouvernement, il ne rougit pas, pour rester aux affaires, de l'abandonner complétement. Et cependant sa présence au pouvoir était elle-même en grande partie la cause de la guerre. Car telle était la moralité de ses adversaires, que la plupart, comme ils en firent eux-mêmes l'aveu dans la suite, ne cherchèrent à précipiter leur patrie dans une guerre aussi coûteuse qu'injuste, que par haine contre Walpole.

Deux expéditions navales furent dirigées contre les colonies espagnoles : la première, sous le commandement de l'amiral Vernon

alla s'emparer de Porto-Bello dans l'isthme de Panama. Ce succès fut exagéré outre mesure par le parti belliqueux en Angleterre, et ne servit qu'à rendre plus inattendus et plus déplorables les malheurs essuyés l'année suivante dans les mêmes parages. L'autre armement partit sous les ordres du commodore Anson, nom illustre dans les fastes de la marine anglaise, comme l'est également celui de Vernon. Cette célèbre expédition est racontée avec beaucoup de détails par lord Mahon; elle forme en effet un épisode plein d'intérêt. Voltaire y a consacré un chapitre spécial de son Précis du siècle de Louis XV. La lointaine et périlleuse entreprise du commodore Anson était digne d'une plume illustre. On se passionne pour ces hardis marins, on s'associe à leurs dangers, on traverse en imagination avec eux l'immense Océan pacifique sur *le Centurion*, vaisseau du commodore, seul épargné par l'affreuse tempête du détroit de Magellan; on assiste à l'incendie de Paita, on gémit sur les misères et les privations sans nombre qu'éprouvent les équipages ravagés par les maladies; on se repose avec eux dans les délicieuses îles de Juan Fernandez et de Tinian. Puis arrive le lourd galion espagnol, *Nuestra Senora de Covadonga*, chargé des trésors du nouveau monde; après un sanglant combat, cette riche proie tombe au pouvoir des marins anglais et les console des rudes travaux qu'ils ont endurés. Enfin ils reviennent dans leur patrie, après avoir fait le tour du globe. Tout le voyage d'Anson a quelque chose de merveilleux qu'on croirait imaginé à plaisir. En lisant ce récit, on ne pense plus à Walpole, à la convention du Prado, aux motifs de la guerre, et on ne s'étonne pas que l'auteur de la Nouvelle Héloïse ait fait partager à son héros les dangers de cette mémorable expédition.

La flotte qui partit sous les ordres de l'amiral Vernon, le vainqueur de Porto-Bello, et qui était destinée à faire la conquête des possessions espagnoles dans le nouveau monde, rappela par l'importance des forces qui la composaient, l'invincible Armada de Philippe II; les rôles étaient seulement intervertis entre les deux puissances belligérantes. Cent vingt vaisseaux, dont trente de haut

Digitized by Google

bord, portant quinze mille matelots et deux mille soldats, firent voile en 1740 des ports de l'Angleterre. Ces formidables préparatifs n'aboutirent qu'à un des désastres les plus terribles qu'ait essuyés la Grande-Bretagne. Les tempêtes, la résistance opiniâtre de la garnison de Carthagène commandée par le brave don Sébastien d'Eslava, les dissensions qui éclatèrent entre les chefs de l'expédition, et surtout le climat meurtrier des Antilles, détruisirent la puissante armée au moyen de laquelle le cabinet anglais s'était flatté de s'emparer des riches contrées que la monarchie espagnole possédait depuis deux siècles.

L'année 1741, qui vit la destruction de la flotte de l'amiral Vernon, fut témoin du renouvellement de la guerre parlementaire qui avait sommeillé depuis le commencement des hostilités avec l'Espagne. L'opposition laquérait chaque jour de nouvelles forces; elle avait perdu Walpole, mais elle avait reçu, comme nous l'avons dit, un auxiliaire puissant dans la personne du jeune Pitt. Jamais Walpole n'avait eu à combattre un adversaire aussi ardent, aussi impitoyable. Voici un échantillon du langage violent de Pitt, à qui Walpole reprochait sa jeunesse: « Quant au reproche d'être jeune, que l'honorable ministre m'a fait avec tant de chaleur et de bon goût, je n'essaierai pas de l'affaiblir ou de le nier; je me borne à souhaiter d'être au nombre de ceux dont les folies cessent avec la jeunesse, et non de ceux qui restent ignorants, malgré l'expérience. Je ne me charge pas de défendre si la jeunesse peut être objectée à quelqu'un comme un tort; mais la vieillesse, j'en suis sûr, peut devenir méprisable au plus haut degré, si elle n'a apporté avec elle aucune amélioration dans les mœurs, et si le vice paraît encore où les passions ont disparu. Le misérable qui, après avoir vu les suites de ses fautes nombreuses, continue à s'aveugler, et joint l'obstination à la sottise, est certainement l'objet de la haine ou du mépris, et ne mérite pas que ses cheveux blancs le mettent à couvert de l'insulte. Plus haissable encore est celui qui, à mesure qu'il s'est avancé dans la vie, s'est éloigné de la vertu, et qui, devenant plus méchant avec moins de tentations, se prostitue pour des trésors dont il ne peut

jouir, et usé les restes de son existence à accomplir la ruine de son pays.

Les discours de Pulteney, de lord Carteret et de Chesterfield, n'étaient conçus dans le même esprit. Dans leurs longues déclamations ces orateurs passèrent en revue tous les actes de Walpole depuis son entrée aux affaires : mesures financières, administration, politique extérieure, acquisition de la Lorraine par la France, convention conclue avec l'Espagne, opérations militaires, rien fut oublié. Aux invectives passionnées, Walpole opposait le plus inaltérable sang-froid : au milieu d'un débat animé de la chambre des communes, on le vit assez calme pour discuter avec un des chefs de l'opposition l'exactitude d'une citation latine.

Tous les efforts de ses adversaires, en 1741, ne purent amener sa chute; mais l'année suivante, les élections ayant considérablement grossi les rangs de l'opposition, force fut enfin à Walpole de donner sa démission. George II l'accepta, et éleva le ministre déchu à la pairie, avec le titre de comte d'Orford.

Après la chute de Walpole, on vit clairement que la haine qui l'inspirait avait seule formé le lien de ses adversaires. Le grand déclamateur Pulteney se laissa séduire par l'offre d'un titre, et se retira de la vie politique, tandis que plusieurs des anciens collègues de Walpole se réunirent aux principaux orateurs de l'opposition, et formèrent un ministère de conciliation dont le chef fut lord Carteret. Le premier acte du nouveau cabinet fut d'abandonner le système pacifique de Walpole, et de prendre part à la guerre de la succession d'Autriche. George II y parut en qualité d'auxiliaire de Marie-Thérèse, attaquée par la France et la Prusse; et, à la tête d'une armée anglo-hanovrienne, il vainquit en personne le maréchal de Noailles à Dettingen, le 27 juin 1743. Cette bataille força les Français à évacuer l'Allemagne; la Belgique devint le théâtre de la guerre. Ce fut là que le maréchal de Saxe vengea la défaite de Dettingen. Le 11 mai 1745, l'armée des alliés, inférieure en nombre à celle du maréchal de Saxe, et commandée par le jeune et impétueux duc de Cumberland, attaqua l'armée française pour la

Digitized by Google

forcer à lever le siége de Tournay; alors se donna la bataille de Fontenoy. Lorsqu'on parcourt aujourd'hui les environs de Tournay, à l'aspect du village de Fontenoy et des débris du bois de Barri, l'esprit se reporte vers les souvenirs de ce fait d'armes qui eut tant d'éclat et de retentissement au siècle dernier : on se représente d'un côté les brillants régiments français, les gendarmes, les Suisses, les gardes françaises à l'éclatant uniforme; de l'autre, la belle infanterie anglaise, les montagnards écossais dont le costume original et pittoresque attirait les regards, et surtout cette fameuse colonne anglo-hanovrienne, qui pour nous servir de l'énergique expression de Voltaire, marchait à pas comptés à travers l'armée de Louis XV. A sa tête, le jeune duc de Cumberland, qui voulait, nouveau Prince Noir, gagner sa bataille de Poitiers, lui qui avait assisté à la victoire de Dettingen sous les yeux de son père. En face du prince anglais, Louis XV et son fils, entourés de la noblesse française. Et au milieu de tout cela, l'imposante figure du maréchal de Saxe, accablé d'infirmités, et porté dans une litière, mais plus heureux que le brave comte de Fontaines, ce commandant octogénaire des vieilles bandes espagnoles détruites par Condé.

C'est cette même année 1745 qu'eut lieu le débarquement du jeune Charles-Édouard Stuart en Écosse, aventureuse et héroïque entreprise dans laquelle on vit une poignée de montagnards détruire deux armées envoyées contre eux, et s'avancer à trois journées de marche de Londres. Les combats de Prestonspans et de Falkirk, le grand désastre de Culloden, la fuite et les aventures presque incroyables de Charles-Édouard, toutes les circonstances de cet épisode de l'histoire d'Angleterre, ont concouru à lui donner un intérêt dramatique et populaire. Le souvenir de ces événements, qui a inspiré de nos jours le grand romancier de la Calédonie, durera dans ce pays aussi longtemps que les lacs et les montagnes qui en furent les témoins. La mémoire du peuple y conserve avec la même fidélité l'histoire du noble dévouement des vaincus et celle de la vengeance cruelle des vainqueurs; car en 1746 comme en 1716, ce fut la hache sanglante et l'odieux gibet qui terminèrent les ex-

ploita des braves Écossais restés fidèles à la bannière de leurs anciens monarques nationaux.

Lord Mahon raconte l'insurrection jacobite avec des détails très-circonstanciés; il passe beaucoup plus rapidement sur les événements de la guerre générale. Après des flots de sang versés dans les deux hémisphères, les puissances européennes épuisées, se virent heureuses de conclure, en 1748, la paix d'Aix-la-Chapelle, qui laissa les partis belligérants à peu près dans l'état où ils se trouvaient au commencement de la guerre.

La paix d'Aix-la-Chapelle termine l'époque si féconde en événements à laquelle l'ouvrage de lord Mahon est consacré. On peut dire que, sans s'élever à une très-grande hauteur, l'écrivain s'est honorablement acquitté de la tâche qu'il a entreprise. Il ne faut chercher dans son histoire ni des vues bien larges, ni des pensées bien profondes; sous ce rapport, l'auteur reste fort au-dessous des meilleurs historiens de nos jours. Son style, toujours irréprochable, a parfois de l'éclat, surtout dans les portraits politiques. A la fin du second volume, se trouve un recueil de lettres qui révèlent des détails très-curieux sur les intrigues des Stuarts pendant leur exil, aussi bien que sur les négociations de Stanhope et du cardinal Dubois. L'ouvrage contient un grand nombre de notes, dont quelques-unes sont très-piquantes. Plus d'une fois dans les opinions de l'auteur se trahissent les préjugés du tory et de l'anglican. On peut lui reprocher aussi de ne pas faire connaître assez les mœurs et la physionomie générale de la nation anglaise, à l'époque dont il écrit l'histoire. Un chapitre est toutefois consacré à l'histoire de la secte des méthodistes, phénomène religieux qu'avaient négligé les écrivains antérieurs; un autre chapitre traite de la littérature de l'époque. Malgré quelques détails intéressants et des rapprochements qui ne sont pas sans justesse, les pages consacrées à l'histoire littéraire laissent à désirer sous plus d'un rapport. L'auteur eût pu se dispenser de discuter la question des unités dramatiques, à propos des écrivains corrects et châtiés du temps de la reine Anne; cette dissertation est du ressort du professeur de littérature plutôt

que de celui de l'historien. Le tableau de la littérature anglaise au XVIIIe siècle pouvait être peint à traits plus larges, et présenter un tout autre intérêt. Nous aurions voulu y voir les *libres penseurs* de cette époque, les Bolingbroke, les Collins, les Toland, les Woolston, aux prises avec les défenseurs de la religion, les Warburton, les Lardner et les Clarke. Ne pouvions-nous retrouver à Londres Voltaire, qui était allé s'inspirer au contact des sociétés sceptiques et moqueuses de l'Angleterre, et Montesquieu, qui avait traversé la mer pour aller recueillir sur le gouvernement intérieur de la Grande-Bretagne, ces lumières nouvelles que son immortel ouvrage devait répandre dans l'Europe entière? L'auteur ne pouvait-il nous faire assister aux funérailles de Newton, [illegible] par les premiers nobles du royaume, magnifique hommage rendu au génie par la puissance? Lord Mahon nous entretient des premiers travaux de Johnson, des malheurs du poëte Savage; ces détails font regretter davantage ce qui manque à l'ensemble du tableau, et présentent des lacunes dont on ne se rend pas facilement compte. Daniel de Foe méritait d'être nommé à côté d'Addison et de Swift. Enfin le peintre Hogarth, ce génie original, Young, le poëte des tombeaux, et Richardson, bien qu'il n'eût pas encore publié Clarisse, avaient certainement droit à n'être pas oubliés.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. ALFRED DE MUSSET.

Nous nous sommes demandé souvent pourquoi certains poëtes, d'un mérite singulier, n'arrivent jamais à obtenir cette popularité que la faveur capricieuse du public prodigue à des écrivains qui sont loin de les valoir. Il n'est peut-être pas d'époque où l'on ait vu apparaître plus d'intelligences réellement douées du sens de la poésie que dans la nôtre. Assurément, pour ne parler que de la France, le dix-huitième siècle n'était pas d'un tempérament bien poétique; le dix-neuvième a sur lui, sous ce rapport, une incontestable supériorité. Cependant, il suffisait autrefois d'avoir rimé agréablement un fade madrigal, pour prendre rang parmi les Dorat, les Bernis et les Boufflers, tandis que de nos jours, quatre poëtes à peine sont parvenus jusqu'à trouver des lecteurs : Béranger, Lamartine, Victor Hugo, et M. Casimir Delavigne peut-être. Ce ne sont

Digitized by Google

pourtant point là les seuls poètes dont la littérature nouvelle ait le droit d'être fière. Que de noms elle peut citer encore, noms plus connus, à la vérité, de ce public choisi qui indique les réputations à faire, mais ne les fait pas : d'abord M. Alfred de Vigny, qui sollicite en ce moment le fauteuil académique et auquel il manque peut-être, pour l'emporter sur le premier diplomate venu, une culture plus *disparate* de la littérature, selon la délicieuse définition du *Journal des Débats*; MM. Alfred de Musset, charmante nature de poète, dont nous parlerons tout à l'heure; Sainte-Beuve, dont les premiers essais, sous le pseudonyme de Joseph Delorme, firent un bruit qui n'est comparable qu'à l'oubli où ils sont retombés ensuite; Barbier, connu par quelques satires vigoureuses composées dans la chaleur des événements de 1830, qu'il n'a pu dépasser depuis; Théophile Gautier, qui, après avoir écrit de très-beaux vers, semble abandonner la poésie, peut-être, hélas, parce que la poésie l'abandonne; Brizeux, auteur de *Marie*; Arsène Houssaye, jeune homme tout récemment entré dans la carrière, qui a eu la bonne fortune de publier quelques ballades naïves; sans parler de la pléiade des femmes-poètes, à la tête desquelles marche Madame Desbordes-Valmore. Les Français ont, de tout temps, montré un penchant particulier pour les vers, nous ne disons pas pour la poésie. Ce peuple, qui chansonna toujours ses rois, et leurs ministres, et ses propres ridicules, et ses plus tristes misères, est rimeur de naissance. Voltaire a dit quelque part :

Toute française, à ce que j'imagine,
Sait, bien ou mal, faire un peu de cuisine.

On pourrait ajouter : Tout Français, tant bien que mal, sait tourner un couplet. Aussi, nous dirions, si nous étions humoriste, que cette indifférence apparente pour la poésie provient de ce que, tout le monde faisant des vers, il ne se trouve personne qui ait assez

Digitized by Google

peu d'amour-propre pour en lire. N'est-ce pas une chose incroyable que ces myriades de versificateurs, confondus dans les derniers rangs de la classe ouvrière et qu'une critique intéressée met tous les jours en lumière? Tant de jeunes gens qui n'ont pas poussé leurs études au delà de la sixième, ni plus ni moins que Sganarelle, écrivent aujourd'hui, dans les courts loisirs de l'atelier, non pas de simples chansons pour les goguettes populaires, mais de grands alexandrins, où on les voit remuer parfois les plus ardus problèmes de l'avenir.

Sans parler ici de M. Jean Reboul, le boulanger de Nîmes, hier encore c'était l'imprimeur Hégésippe Moreau, qui chantait à la porte de l'hôpital. Une nouvelle revue parisienne, organe avoué de l'opinion démocratique, est en train de découvrir une multitude de poètes méconnus parmi les simples artisans. M. Olinde Rodrigues a réuni leurs chants en un volume de dimension honnête; M. Arago vient de rencontrer à Toulon un jeune maçon dont toute la bibliothèque se compose, à l'en croire, de deux tragédies de Racine, des fables de Lafontaine et d'un volume dépareillé du *Magasin pittoresque*. Ce littérateur de la nature, tout en maniant la truelle, aligne des vers tels que ceux-ci :

Ainsi tout ce que j'ai de bouillonnant au cœur
En des rêves de feu consume sa chaleur;
Ainsi, capricieuse, ardente souveraine,
La pensée, en son vol, me saisque et m'entraîne.

Et un menuisier de Fontainebleau lui répond, comme pour donner gain de cause à l'auteur du *Compagnon du tour de France*, collaborateur actif de cette revue, par les hexamètres que voici :

Enfants de la nature,
Tous deux nous en suivons la règle sainte et pure.

Mais le voir à l'aspect d'un million d'étoiles,
Au tableau ravissant de l'univers sans voiles,
Prompte à se dégager des vêtements humains,
Elle part, elle vole aux célestes chemins !

Certes, voilà de beaux vers, et qui font un étrange contraste avec l'humble profession de ceux qui les ont écrits. Malheureusement, l'élégance littéraire y prend trop la place de la naïveté poétique, pour qu'ils ne nous inspirent pas une sorte d'incrédulité à l'endroit de leur origine, et jusqu'à ce que l'évidence ne nous permette plus d'exprimer un doute que justifie notre connaissance des innocentes fourberies permises en politique, quand on tient à prouver quelque chose, nous nous abstiendrons d'y chercher un argument dans la question qui nous occupe. Il n'en est pas moins incontestable que jamais on n'a écrit plus de vers en France, et que jamais on n'en a moins lu. Comme la Belgique, depuis qu'il s'y publie des volumes de poésie, est dans le même cas, nous tâcherons de nous rendre compte de cette tiédeur du public à l'égard des vers, de décider qui, de lui ou des écrivains, est dans son tort, dans l'espoir que cette recherche ne sera pas sans influence sur les progrès de notre jeune littérature.

Notre opinion est que, dans toutes les questions de cette nature, il faut faire la part des temps. La littérature d'une nation, quand elle se perpétue de siècle en siècle, est soumise à ces lois suprêmes d'altération et de transformation qui règlent tout ici-bas. Chacune de ses phases a son caractère, parce que toutes ont leur rôle particulier à remplir. On en peut distinguer trois dans la vie intellectuelle de la France; la première, la plus belle, parce qu'elle est la plus complète, est essentiellement littéraire. C'est, du reste, là l'histoire de toutes les littératures modernes, à un moindre degré pourtant. On aime d'abord l'art pour l'art; on écrit pour écrire, parce qu'on cherche la forme, et quand la forme est trouvée, toute pensée

s'en empare, et toute pensée intéresse, pourvu qu'elle en ait fait un ingénieux emploi. Nous ne voulons pas dire que le public dispense les écrivains de montrer du génie. L'exemple du grand siècle serait là pour nous démentir. Mais avant que le génie ait paru, il s'amuse d'un rondeau, il s'éprend d'un beau feu pour ou contre un sonnet; pour lui, une épître est un événement. C'est le temps des poétiques et des épopées, les épopées renfermassent-elles *de méchants vers douze fois douze cents*. Le public prend parti dans les plus minces querelles, parce que toutes les disputes du bel-esprit sur une stance, sur une rime même, tournent en définitive au profit de la langue et de l'art. Puis, quand les grands hommes sont venus, la littérature étant encore sa passion dominante, il s'émeut pour des fictions qui n'ont cependant aucune attache avec sa vie présente. Chrétien, il croit au paganisme; il frémit de la fatalité qui poursuit les Atrides; il pleure avec Iphigénie, dont le sang doit apaiser des dieux prêtés, et ne doute point du pouvoir de Calchas. Monarchique, il écoute, sans tressaillir, les fières paroles que les citoyens libres de Rome viennent lui réciter sur la scène tragique. Toutes ses émotions enfin viennent de l'art, et la perfection poétique est sa suprême loi. Aussi, ce temps là est-il l'âge d'or des grands écrivains. Malheureusement il dure peu : lorsque Boileau écrivit *qu'un sonnet sans défaut vaut seul un long poème*, il passait déjà. La preuve, c'est qu'on n'a point fait de sonnet depuis. Plus tard, ce même public pourra retrouver, à cent cinquante ans d'intervalle, son ancienne ardeur pour la littérature et pour l'art. Mais ce ne sera que la fièvre d'un moment, et ç'a été l'erreur la plus funeste de M. Victor Hugo, de croire qu'on pouvait avoir l'ambition, au dix-neuvième siècle, de fonder une école purement littéraire, et d'en demeurer là. Remarquez cependant que si, dans cette première phase que nous venons de décrire, un tragique, tel que Racine, peut suspendre l'âme de ses admirateurs, au spectacle d'infortunes imaginaires, par la seule puissance du goût dominant de l'époque, à l'aide de la

pitié universelle des hommes pour les souffrances de leurs semblables, tous ses rivaux n'imitent pas son mépris du présent. Corneille a beau être Romain, comme Racine est païen; il sait donner sous le masque de ses personnages, surnaturels à force d'être grands, des leçons de politique aux rois et aux hommes d'État; dans les énergiques peintures du désordre qu'enfantent les factions, ses contemporains reconnaissent un reflet lointain de la Ligue et de la Fronde, et si tout Paris se prononce pour ou contre le *Cid*, si l'on décide dans les ruelles que Chimène est une fille dénaturée, le tiers état, qui n'est encore que la canaille du parterre, applaudit ce vers échappé à l'instinct plutôt qu'à la passion républicaine du vieux tragique :

Enfin nous voulons dire que même dans un temps où le génie littéraire suffit, tous les grands hommes ne se contentent pas d'intéresser leurs contemporains aux beautés pures de l'art, soit que les uns, comme nous venons de le montrer, leur jettent des mots imprévus qui seront commentés plus tard, soit que, comme Molière, ils n'aient ambitionné la perfection dans le genre pour lequel ils se sentent nés, que pour corriger les hommes et les rendre meilleurs.

Cette première phase écoulée, le public attend autre chose de la littérature; il est devenu le peuple, il ne va plus au théâtre, et n'ouvre plus un livre pour entendre seulement de beaux vers ou les lire; il faut que l'art se plie à ses intérêts et à ses passions. La littérature, en entrant dans le dix-huitième siècle, se fait raisonneuse et philosophique. Ce n'est pas que nous voulions dire qu'elle ne pouvait manquer d'en venir là; mais l'état de la société française, vers le déclin du grand siècle, détermina cette transformation. Les époques littéraires ne sauraient durer, et plus leur éclat fut vif, plus l'obscurité qui les suit est profonde. L'esprit, incapable de lutter avec le

génie dont la perfection l'écrase, se jette dans le mauvais goût, et c'est ainsi que s'en vont les langues et les littératures. Après Virgile, arrive Lucain ; après Cicéron, Sénèque ; puis le néant de l'idée et l'abondance stérile de la forme. La splendeur littéraire de l'Italie s'éclipse après le Tasse ; le jour des Lope et des Cervantes en Espagne, n'a pas eu de lendemain. Après tant de grands hommes que la France avait produits coup sur coup, sa littérature devait décroître dans l'estime de l'Europe, si elle n'avait pas été une nation appelée à changer la face politique du monde. Alors les penseurs trouvèrent un instrument admirable qui était compris de toutes les intelligences, depuis Madrid jusqu'à Saint-Pétersbourg. Et ils s'en servirent, non plus pour divertir l'imagination, mais pour propager des principes et des idées nouvelles. Cependant la métamorphose ne s'opère pas immédiatement : il y a un moment d'hésitation et d'incertitude, qu'on peut étudier chez Voltaire lui-même, chez cet esprit encyclopédique du dix-huitième siècle, qui devait faire un si terrible usage de la littérature. Quand il débute par le poème de la *Ligue*, dont il changea plus tard le titre, on voit qu'il a encore un pied dans le siècle littéraire. Son ambition est de donner une épopée à la France, et il ne s'aperçoit point d'abord, ce qu'il est presque superflu de répéter, que le sujet de la *Henriade* n'est pas épique, et qu'il a passé le bon temps des épopées, le temps où l'art est si respecté que le public prend la peine de discuter même le mérite de ces méchants poèmes qui n'en ont que le nom, tels que la *Pucelle* de Chapelain et de tant d'autres amas indigestes de vers, dont nous ignorerions aujourd'hui les titres sans les satires de Boileau. Les poèmes épiques, en un mot, appartiennent aux siècles purement littéraires, à moins que les passions contemporaines ne les aient inspirés, comme la *Comédie* du Dante, comme le *Paradis perdu*, qui est bien d'un sombre révolutionnaire, exalté par le double fanatisme de la religion et de la liberté. Cette prétention à l'épopée a été une des plus curieuses manies des poètes français, et elle dure

Digitized by Google

encore. Ils se sont dit à toutes les époques : il faut que la France ait son poème épique, comme si c'était la marque indispensable du génie littéraire d'une nation. Tout récemment, M. Alexandre Soumet s'est immolé à cet étrange préjugé ; il a publié une *Divine épopée*, qui n'a point fait de bruit. Quelques journaux ont bien annoncé : Enfin, la France a son poème épique ; mais, jusqu'aux critiques complaisants qui ont dit cela, personne ne l'a lu.

Voltaire se devinait bien mieux, quand il écrivit *Œdipe*, cette première œuvre de sa jeunesse. Là vous trouverez, dans quelques vers qui sortent tout à fait des habitudes de la tragédie racinienne, comme un pressentiment de la destinée prochaine de l'art. Comparez *Œdipe* à *Iphigénie*. Dans l'une comme dans l'autre de ces deux pièces, un grand prêtre demande au nom des dieux irrités le sacrifice d'une vie humaine. La victime, ici, jeune fille, *triomphante, adorée*, est bien plus belle et bien plus touchante, la colère de la divinité semble inexplicable ; cependant ni Achille, que l'amour, l'indignation et la fierté emportent, ni Clytemnestre, la tigresse maternelle, ne blasphèment contre le ciel ; c'est sur le malheureux Agamemnon que tous deux épuisent leur fureur. Le fils de Pélée dit bien :

Les dieux auront en vain ordonné son trépas,
Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Mais il ne va pas plus loin. De son côté, Clytemnestre, dans la tirade d'injures qu'elle adresse à l'insensible bourreau de son enfant, loin de mettre en doute la science de Calchas, essaie d'expliquer ses paroles mystérieuses. Un oracle, s'écrie-t-elle :

Un oracle fatal ordonne qu'elle expire !
Un oracle dit-il tout ce qu'il semble dire !

Dans *Œdipe* au contraire, tous les personnages sont sceptiques,

Digitized by Google

depuis Philoctète qui a vu monter son ami Hercule au rang des demi-dieux jusqu'à Jocaste, à qui il siérait bien d'être superstitieuse. Chacun raisonne sur le degré de croyance qu'il faut accorder aux prêtres. Le compagnon d'Alcide trouve qu'ils sont d'autant plus redoutables, qu'ils vous percent d'un trait respectable, et Jocaste prononce ces vers fameux, qui serviront de mot de ralliement à toute l'école philosophique :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Ce seul exemple suffit pour montrer combien dès 1718 (car la première représentation d'*Œdipe* date de cette année-là) nous sommes loin du siècle littéraire. Presque tout le théâtre de Voltaire aura désormais ce caractère actuel, qui intéresse les contemporains au succès d'un ouvrage, mais qui donne si vite un air de vieillesse une fois que la cause de cette préoccupation a disparu. C'est là l'immense supériorité de la phase purement littéraire de l'art sur les autres, que de génie, s'élevant au-dessus des passions du moment, et se dégageant, pour ainsi dire, de son époque, parle une langue universelle qui est de tous les temps et de tous les pays. Le vers tragique de Voltaire est déjà suranné, pour nous, non dans l'expression, mais par les idées; celui de Racine, au contraire, quoique d'une date antérieure, retrouve sa jeunesse, dès qu'il paraît un grand comédien assez maître de son art pour l'interpréter dignement.

Si nous venons à notre siècle, si nous franchissons la limite qui sépare le temps des théories philosophiques de celui de leur réalisation, nous trouverons que la littérature française, fidèle image du peuple dont elle perpétue l'influence, s'est transformée une seconde fois. Sans cesser complétement d'être philosophique, de même que, dans l'autre période, elle n'avait pas renoncé tout à fait à être littéraire, elle exprime aujourd'hui d'autres besoins et d'autres intérêts. Les passions dominantes des masses ont pris une direction nouvelle

Digitized by Google

à la suite des événements immenses qui ont changé la face de la société européenne, elle s'est modifiée avec elles et souvent avant elles. M. de Chateaubriand a ouvert le nouveau siècle littéraire, l'horizon de la pensée s'est élargi, et l'art s'est étendu avec elle. La littérature française aujourd'hui, dans ce qu'elle a de plus élevé, répond aux besoins religieux, sociaux et politiques de notre temps. Nul écrivain n'a pu se faire un grand nom, qu'à la condition d'exprimer un sentiment populaire, ou plutôt de le devancer. C'est sous ce rapport qu'on pourrait dire qu'elle se distingue des périodes précédentes par son caractère démocratique, en ôtant à ce mot la signification restreinte qu'on y attache. Ainsi, madame de Staël proteste, par ses écrits où respire une mâle liberté, contre le despotisme de Napoléon, qui veut éteindre l'esprit public et fermer la bouche à ces interprètes de la société qu'il qualifie dédaigneusement d'idéologues. M. de Chateaubriand ranime le sentiment religieux comprimé par la terreur. M. de Lamartine poétise ce besoin impérieux des âmes, après les grandes secousses de la révolution. Dans une sphère plus humble et plus limitée, M. de Béranger chante la grandeur éclipsée de la patrie et lui rappelle ses jours de puissance, au milieu des soldats étrangers qui l'ont vaincue et l'humilient encore. M. Casimir Delavigne était entré, par ses premières *Messéniennes*, dans cette noble carrière que peut-être il délaissa trop tôt. Enfin, un poète, presqu'enfant alors, célèbre les douceurs de la monarchie pure, et chante les jours d'épreuve de cette foi qui eut aussi ses martyrs. Plus tard, ébloui de sa personnalité trop vite acclamée peut-être pour sa gloire, il essaie de fonder une école littéraire; il put croire un moment que sa tentative avait réussi. Mais M. Victor Hugo, car c'est de lui que nous voulons parler, s'était mépris sur son siècle, et c'est pour s'être obstiné dans cette erreur qu'il a été entraîné, avec le flot de la réaction, loin du but où l'appelait son admirable talent. Le romantisme ne fut qu'un épisode littéraire dans une littérature toute sociale et toute politique, comme nous croyons

Digitized by Google

l'avoir désenchanté. Cette fièvre ne pouvait durer, parce que le public de nos jours n'est plus d'un tempérament à se passionner longtemps, pour des formes, des rimes et des mots, comme au temps des Ronsard, des Balzac et des Voiture. L'édifice romantique s'est écroulé presqu'aussitôt qu'élevé, dès que l'engouement de la foule a cessé de le soutenir. Un grand peuple a bien autre chose à faire qu'à se disputer sur la grammaire et sur la poétique, lorsqu'il possède déjà la langue de ses passions, et qu'avec cette langue on peut toujours se faire écouter de lui, pourvu qu'on sache l'émouvoir. Et remarquez cependant que l'instinct révolutionnaire de l'époque est au fond de cette faveur qui accueillit d'abord les hardiesses du romantisme. En prenant parti pour lui contre la vieille école classique, pour les réformateurs contre les conservateurs, c'était moins les hommes nouveaux qu'on applaudissait, que de despotiques idoles qu'on se donnait le plaisir de démolir. On continuait, sous une autre face, la lutte de la Restauration. On taquinait la monarchie politique qui tenait pour les monarques de l'art, et la rancune républicaine, ingénieuse à se produire sous le frein qu'un pouvoir jaloux imposait même à la pensée, respirait la révolte dans cette insurrection d'une nouvelle espèce. Aussi le triomphe de 1830 devait porter un coup mortel à l'école littéraire; elle s'imagina que la censure arrêtait son essor, et dès que le déchaînement de toutes les libertés l'eut affranchie de ce joug, elle perdit toute mesure. Insensée qui ne vit pas que sa résistance n'était que la complice aveugle de toutes les résistances de son temps, et qu'une fois tous les obstacles abattus, le public, occupé d'intérêts bien plus graves, ne perdrait plus son temps à la suivre dans ses inutiles hardiesses!

Ainsi, même l'épisode littéraire de l'art moderne ne l'est pas absolument, au fond, et nous avons eu raison de dire qu'une littérature qui a vécu autant que la littérature française, ne peut perpétuer sa gloire qu'à la condition, non pas de se métamorphoser

Digitized by Google

toujours dans la forme, mais d'exprimer sans cesse des besoins, de répondre sans cesse à des passions nouvelles. Certes, nous regrettons plus que tout autre que la phase littéraire soit à jamais loin de nous ; il est douloureux de se dire que le temps où le génie peut enfanter des œuvres universelles en dehors des choses de l'époque, passe vite et ne revient plus. Mais c'est une destinée contre laquelle on essaierait de lutter en vain. Quand des écrivains tels que ceux du siècle de Louis XIV, ont occupé toutes les avenues de l'esprit humain, quand leurs ouvrages dominent la postérité de toute la hauteur de leur perfection, il faut se contenter de jouir des beautés sans pareilles qu'ils ont su y répandre, envier l'heureuse étoile qui les fit naître dans un temps si favorable pour l'art, et sans s'efforcer inutilement de lutter sur leur terrain, consentir à descendre dans une arène qui s'est ouverte après eux, et dire ce qu'ils n'auraient jamais pu dire. Enfin, il faut être de son temps ; c'est là le double secret de ces renommées, peu solides peut-être, que la faveur populaire salue, et de cette obscurité où se traînent, au contraire, des intelligences peut-être plus nobles et plus belles.

Dans une littérature donc qui a passé la période si courte où l'art règne en maître, ne soyez point purement littéraire, ne faites point des vers pour la simple satisfaction de l'harmonie et de la rime ; ne ciselez pas des coupes où personne ne soit tenté de boire ; versez plutôt à la foule dans un calice tout uni le vin dont elle a soif. Ce conseil, nous l'adressons à tous les jeunes poëtes, pour qui l'art est un culte, heureux de leur commerce mystérieux avec la Muse, dût le vulgaire n'en rien savoir ; et pour leur montrer ce qu'on peut perdre de trésors de poésie dans cette passion solitaire, nous mettrons sous leurs yeux l'exemple de M. Alfred de Musset, qui est assurément une des imaginations les plus heureusement douées parmi les écrivains modernes à qui la popularité a manqué. Lui est un écrivain essentiellement littéraire, un artiste par tempérament, dans une époque

Digitized by Google

qui l'est si peu. Ou il n'est pas venu en son temps, ou il n'a pas compris son siècle; ce qui revient au même; il a jeté le bon grain au vent de sa fantaisie, sans se retourner pour le regarder germer, et nous le croyons trop insouciant, en vérité, pour regretter d'avoir prodigué, sans profit pour la foule, sa jeunesse et sa poésie.

M. Alfred de Musset est né poëte; cela est incontestable. Il a reçu en partage tout ce qui distingue cette rare espèce de mortels d'entre les autres hommes : enthousiasme pour l'art, imagination vive et féconde, fraîcheur et richesse des vers, une originalité qui se répand sur tout, cette grâce imprévue que le travail ne donne point, et la nonchalance charmante d'un poëte organisé à la façon de La Fontaine, que l'inspiration conduit et qui se laisse faire. Que lui a-t-il manqué? Une direction, un but! Aujourd'hui le public n'est point de force à s'intéresser aux caprices d'un poëte; il attend pour l'accompagner qu'il sache où il va. Aussi le regarde-t-on passer, mais on ne le suit pas. Et cependant quel talent naturel et franc! Combien, lorsqu'on lit ses ouvrages sans objet comme sans portée, l'on regrette qu'ils ne servent à rien, si ce n'est à retremper l'esprit dans la fraîcheur de ses vers, comme on recherche la musique pour détendre les ressorts de sa pensée!

M. Alfred de Musset est issu directement de l'école romantique; réputation hâtivement née dans les querelles de cette école, la seule pourtant qui ait survécu à sa chute, tant c'est une franche nature de poëte. La première pièce de vers qu'on ait de lui, n'annonçait guère ce qu'il serait : c'est cette grotesque *Ballade à la lune*, qui, si elle est sérieuse, est le sublime de l'osé, à moins qu'elle n'ait été une gageure, comme l'auteur s'en est laissé soupçonner plus tard. Elle commence ainsi :

C'était dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune,
Comme un point sur un i.

Il y a trente-quatre stances de cette force. Mais heureusement l'auteur prouva bientôt qu'il savait faire des vers sérieux quand il voulait. M. Alfred de Musset avait lu lord Byron; il en fit son modèle. Peut-être d'influence du grand poëte anglais l'a-t-elle trop dominé jusqu'à ce jour. Cependant M. Alfred de Musset n'est pas un imitateur servile. S'il s'est donné un maître, il s'est fait son élève, mais non pas son esclave. En s'emparant du tour original de la pensée et de l'excentricité de l'esprit de lord Byron, il n'a fait que suivre la pente de son imagination, elle-même capricieuse, indépendante et portée surtout vers le bizarre. M. de Musset a voulu se donner le droit de tout dire, et l'on peut ajouter qu'il en a usé considérablement. D'où vient cependant que ce ne sont point les hardiesses de sa pensée qui ont tiré M. Alfred de Musset de la foule des poëtes, tandis que lord Byron, pour sa première satire des mœurs et des conventions de la société britannique, a soulevé toute l'Angleterre contre lui? C'est qu'en France, de nos jours, il est impossible d'être hardi : à moins, comme a fait récemment l'auteur d'un roman intitulé *le Nom de Famille*, de forcer le procureur du roi à s'occuper de vous, il n'est sujet si monstrueux et si malsonnant, qu'on ne puisse écrire et faire lire, pourvu qu'on possède le secret de divertir et de plaire. En Angleterre, où la société n'a point été bouleversée par une révolution morale, il est certaines choses qu'on peut bien penser, mais qu'il n'est pas convenable d'écrire. Lord Byron s'est révolté contre cette réserve qu'il flétrissait du nom de *cant* (hypocrisie), et c'est quand il a vu l'orage des préjugés fondre sur ses fiers et brillants poëmes, qu'il a dit pour jamais adieu à son ingrate patrie. En Angleterre donc, lord Byron, par sa critique constante des vices et des entraves d'une organisation sociale dans laquelle il ne peut vivre, appartient à cette phase des littératures, qui n'est plus exclusivement littéraire, et dont nous avons parlé au début de cet article. M. Alfred de Musset, se faisant l'élève de Byron, méconnaît son époque en ne voyant

Digitized by Google

pas qu'il n'y a plus en France de préjugé social à détruire ou à soulever contre soi, depuis que Voltaire nous a appris, par ses hardiesses, à ne nous étonner de rien.

Nous ne nous sommes donc pas trompé quand nous avons montré dans M. Alfred de Musset, un poète exclusivement épris de l'art, et sans aucune valeur philosophique au milieu d'une littérature politique et raisonneuse comme est la nôtre.

Il le sent bien lui-même. Car il regrette de n'être pas venu dans un de ces siècles fortunés, où l'art était une religion. Grèce, s'écrie-t-il quelque part,

Grèce, ô mère des arts, terre d'idolâtrie,
De mes vœux insensés éternelle patrie,
J'étais né pour ces temps où les fleurs de ton front
Couronnaient dans les mers l'azur de l'Hellespont.
Je suis un citoyen de tes siècles antiques,
Mon âme avec l'abeille erre sous tes portiques.

Et toi, vieille Italie, ajoute-t-il, comme ils sont loin de toi ces jours tranquilles où brillaient Michel-Ange, le Giorgione, Corrége, où l'on voyait Barthélemi pensif

Interrogé tout bas sur l'art par Raphaël
Et donnant sa réponse à lui montrer le ciel.
Temps heureux, temps aimés! Mes mains alors peut-être,
Mes lâches mains pour vous auraient pu s'occuper;
Mais aujourd'hui pour qui? dans quel but? sous quel maître?
L'artiste est un marchand et l'art un vil métier.

S'il est impossible de mieux dire la cause de son impuissance, ce n'est point avec de tels regrets qu'on est un poète populaire; mais ce qui distingue aussi son talent, et ce qui le préserve d'un oubli complet, c'est que de tous les hommes qui se résignent à chanter dans le désert, il est celui qui a pris le thème le plus séduisant et le plus

Digitized by Google

Le livre est toute ma jeunesse.

Les premiers vers sont d'un enfant.

Les seconds d'un violent.

Les derniers à peine d'un homme.

Digitized by Google

littéraire. Il ne voit pas seulement, dans la jeunesse et dans l'amour, ces paresseuses jouissances qui amollissent la pensée et la tiennent plongée sous leurs caresses dans une délicieuse somnolence. Sa manière à lui, est bien plus chaste et bien plus énergique. La jeunesse, dans ses vers, est une épopée splendide d'amour, un drame sérieux et charmant à la fois, qui finit et recommence sans cesse. Sa Muse n'a pas que des sens ; elle est rêveuse, inquiète, pleine de contradictions ; tantôt plongée dans un morne désespoir, elle s'assied sur le bord des abîmes et les contemple tristement ; mais qu'un oiseau passe et chante dans l'air, elle se lève et voudra le suivre ; qu'une fleur attire ses regards, la voilà qui court à ses couleurs joyeuses et se penche sur le roc escarpé pour l'atteindre. Enfin, au lieu de chanter ce refrain monotone : Jouissons de la vie ! au lieu d'arriver à la satiété par la possession constante du bonheur, elle est la mobilité, l'action, la fantaisie même ; nous voyons en elle l'image splendide et superbe de la vie à son aurore, au lieu que l'autre Muse nous apparaît sous la forme d'une statue de la Volupté au repos. En un mot, elle est sentimentale, tandis que l'autre est sensuelle.

Ouvrons le volume de ses poésies ; nous y trouverons des exemples nombreux de cette tendance particulière de son esprit. Les *Contes d'Espagne et d'Italie* attirent d'abord notre attention ; ce sont là ses premiers essais. Ils sont un peu cavaliers, et, comme il le dit, presque d'un enfant ; mais d'un enfant qui ne respecte rien, et qui ne connaît pas encore tout le charme de la pudeur. Il serait de l'école de Boccace et de La Fontaine, sans ce fond de tristesse rêveuse qui est le caractère de toute poésie dans notre siècle, et qui étend son voile jusque sur les vers les plus jeunes et les plus colorés. Le style de ces premiers essais est très-incorrect. Mais Alfred de Musset était venu dans un temps de licence pour l'art, et ce n'est pas lui, capricieux et indépendant par nature, qui se serait fait scrupule d'abuser des libertés littéraires que justifiait la mode. Il

Digitized by Google

Le meilleur éloge que nous puissions faire de ces premiers essais, c'est que douze ans après leur première publication, ils sont encore intéressants à lire. Combien d'ouvrages de ce temps-là qu'on est forcé de laisser aujourd'hui à la seconde page! C'est dans ce recueil que sont ces vers charmants qu'admirait à bon droit M. Sainte-Beuve, et qui, tout incorrects qu'ils sont, cumulent tant de naturel, de grâce et de jeunesse :

Heureux un amoureux ! — Il ne s'inquiète pas
Si c'est pluie ou gravier dont s'attarde son pas.
On en rit ; c'est hasard s'il n'a heurté personne.
Mais sa folie au front lui met une couronne,
A l'épaule une pourpre, et devant son chemin
La flûte et les flambeaux, comme un jeune Romain !

Une des œuvres les plus considérables de M. Alfred de Musset, et qu'il publia bientôt après les *Contes d'Espagne et d'Italie*, c'est le *Spectacle dans un fauteuil*. Sous ce titre, le poète a réuni un poème dramatique, *la Coupe et les Lèvres*, et un charmant

Digitized by Google

proverbe : *A quoi rêvent les jeunes filles*, dont nous parlerons tout à l'heure. *La Coupe et les Lèvres* est un tribut qu'il devait payer à l'imitation byronienne ; c'est un de ces drames injouables qui se passent, pour ainsi dire, entre le ciel et la terre, et dont *Manfred*, renchérissant sur le *Faust* de Goethe, est devenu le type. Franck, le héros un peu nébuleux de cette fable poétique, simple chasseur du Tyrol, qui interroge la nature en sceptique et médite sur les mystères de l'âme, n'a pas une personnalité assez tranchée pour que cet ouvrage ait pu échapper à l'indifférence que le public a montrée pour tous les calques de cette nature. Nous croyons qu'il faut mettre les jeunes poëtes en garde contre ce genre, le plus séduisant de tous, parce qu'il n'astreint à aucune règle et présente à tout venant son cadre commode où l'on peut dire tout ce que l'on veut. L'exemple de M. Alfred de Musset prouve bien que le talent ne suffit pas, qu'il faut un grand génie pour prendre sur soi de s'y contenir dans de justes mesures. Insouciant comme il l'est, ce charmant poëte n'a pas cherché à prouver grand'chose dans cet étrange drame, si ce n'est que le bonheur s'éloigne des lèvres de l'homme au moment même où il en tient la coupe, et que ni les jouissances de la gloire, ni celles de la richesse, ne valent les pures joies de l'amour. Car c'est là, comme nous l'avons dit, son thème, sa croyance, et sur ce sujet, il ne varie jamais.

Doutez, si vous voulez, de l'être qui vous aime,
D'une femme ou d'un chien, mais non de l'amour même.
L'amour est tout, l'amour, et la vie au soleil !

M. Alfred de Musset réussit mieux dans les petites comédies qui ne sont point destinées au théatre. C'est un genre qu'il a pour ainsi dire, créé, où personne n'a encore atteint la finesse de sa touche, et n'a fait preuve d'une imagination à la fois aussi vive, aussi gaie et aussi imprévue que lui. Il excelle dans l'analyse des idées

Digitized by Google

fugitives qui passent dans l'esprit des femmes, à peindre leurs passions, leur mobilité, leurs caprices. C'est un sujet où la plume se complaît, et qu'il a esquissé en cent façons diverses, sans qu'il semble l'avoir épuisé. La petite comédie intitulée : *A quoi rêvent les jeunes filles*, est piquante et remplie de grâce. Un vieux duc a deux filles également belles, également ignorantes de la vie, et, par conséquent, toutes deux romanesques. Il destine pour époux à l'une d'elles, il ne sait encore laquelle, un jeune homme trop timide et trop sensible pour réaliser le rêve de ces folles têtes, et de peur que l'une et l'autre ne s'entendent à refuser son hommage, il imagine une de ces aventures mystérieuses qui intriguent les jeunes filles et les font rêver. A la fin, le jeune homme fait son choix, et le malin vieillard se donne le plaisir de retarder par une feinte colère un bonheur qu'il avait si bien préparé d'avance. Il y a beaucoup de sens au fond de cette légère comédie, dont un jeune fat, ridicule, qui change d'habits toutes les heures, ne contribue pas peu à augmenter la gaîté. Dans *Namouna*, espèce de cadre complaisant, où le poète s'abandonne à toutes les fantaisies de son imagination, M. Alfred de Musset a de trop près imité son maître Byron. Mais en lui prenant sa forme, au moins il ne lui emprunte pas ses idées. Ce conte, qui n'a pas de but, et qui finit brusquement, comme si l'auteur n'avait pas le courage de chercher un dénouement raisonnable, renferme des stances admirables. Ce sont celles où le poète décrit la vie de don Juan, telle qu'il la conçoit. C'est un morceau écrit avec une verve incroyable, et qui mérite d'être conservé au milieu du déluge de vers dont ce type trop vulgaire aujourd'hui est devenu l'occasion. Mais un portrait plus énergique, plus complet encore, c'est celui que, vieux, et réfléchissant cette fois, le poète a tracé dans le conte intitulé *Rolla*. Rolla, c'est le débauché qui a épuisé la vie avant d'avoir vingt ans, et qui, ruiné, incapable de vouloir, sentant toutes les fibres de son âme, arrive fatalement au suicide. Nous ferons surtout remarquer la chaleur de cette apostrophe à Voltaire : elle est

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire;
Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés.

La mort devait l'attendre avec impatience
Pendant quatre-vingts ans que tu lui fis ta cour.
Vous devez vous aimer d'un infernal amour.

Lorsque Rolla le débauché a épuisé jusqu'à sa dernière ressource, il apprête tranquillement sa mort. Car il ne croit à rien, et n'a point d'espérance dans l'autre vie.

Car aujourd'hui que l'édifice de la foi est tombé sous les coups de la philosophie,

Quand on est pauvre et fier, quand on est riche et triste,
On n'est plus assez fou pour se faire trapiste;
Mais on fait comme Ecossais, on affronte un rechaud.

Ainsi fait Rolla, le malheureux se tue aux premières lueurs du matin, en face du jour qui renaît, et de l'aurore à peine commencée de sa vie; il se tue avec le regret de n'avoir jamais aimé. Il est malheureux que M. Alfred de Musset n'ait pas souvent écrit des pages de cette force. C'est par là qu'il aurait touché à notre époque, au lieu de s'isoler, comme il le fait, dans les rêves de sa poésie. C'est, dans ces rares morceaux où l'inspiration l'entraîne et lui soumet une langue nouvelle, qu'il n'est pas seulement poète, mais aussi penseur, comme

Digitized by Google

il convient à un écrivain de ce siècle-ci. Mais de tels accès de méditation durent peu; bientôt il se presse de secouer toute cette philosophie chagrine qui ferait vieillir son vers si jeune et si insouciant, et il se remet à tailler ces frêles fleurs de l'art, que nous admirons en passant, mais que nous n'avons plus le temps de contempler à loisir. M. Alfred de Musset est un charmant conteur. Qui n'a lu le récit d'*Une bonne Fortune* aux eaux de Bade? C'est sous ce titre qu'il raconte une aventure bien simple, dont il fut le héros. Un jour, il avait perdu tout son argent au jeu, sauf deux écus qui lui restaient dans sa bourse. Un enfant passe en pleurant auprès de lui; il lui demande ce qui cause son chagrin. C'est que sa bonne lui refuse de quoi donner aux mendiants. Le poète lui remet ses deux écus, et l'enfant, tout joyeux, va les distribuer aux pauvres. A quelque temps de là, la jeune mère de ce bel enfant, le voyant au jeu, lui donne en riant des conseils, et lui porte bonheur. Il gagne plus qu'il n'avait perdu, et, le lendemain, il quitte Bade. C'est bien peu de chose que cette bonne fortune; mais on ne saurait dire avec quelle grâce et quel enjouement M. Alfred de Musset la raconte. Les stances suivantes sur les paysans de la Forêt Noire, qui viennent jeter sur l'avide tapis vert le fruit d'une année de travail, nous semblent fort belles :

Dirai-je qu'ils perdaient? Hélas! ce n'était guères,
C'était bien vite fait de leur vider les mains.
Ils regardaient alors toutes ces étrangères,
Cet or, ces voluptés, ces belles passagères,
Tout ce monde enchanté de la saison des bains,
Qui s'en va sans poser le pied sur les chemins.

Ils couraient, ils partaient, tout ivres de lumière,
Et la nuit sur leurs yeux posait son bon bandeau.
Ces mains vides, ces mains qui labourent la terre,
Il fallait les étendre en rentrant au hameau,
Pour trouver à tâtons les murs de la chaumière,
L'aïeule au coin du feu, les enfants au berceau.

Digitized by Google

Voulez-vous un portrait de femme, dans le goût de Lawrence? lisez celui de la jeune mère, qui revait de Rome et de Florence,

A sa froide patrie
Rapportant dans son cœur un rayon de soleil.

Enfin ce morceau est achevé d'un bout à l'autre, et l'on se donne une idée plus complète de l'originalité poétique de M. Alfred de Musset. Mais quelle bizarre destinée que celle des rois et des poètes! Ce charmant écrivain n'était guère connu jusqu'à ce jour que parmi les hommes de goût, qui excusent ses négligences en faveur de tant de qualités si franches et si peu communes, et pour quelques couplets qu'il a faits sans y songer l'année dernière, il a eu presque son quart d'heure de popularité. On se rappelle la chanson de Bekker, sur le Rhin, qui n'a d'égal à sa médiocrité que son immense réputation. M. Alfred de Musset, las de l'entendre toujours vanter, fâché peut-être des réponses humanitaires que de grands écrivains lui avaient fait l'honneur de lui faire, se mit à chansonner à son tour et M. Bekker et les Allemands et le Rhin. Tout le monde connaît ce morceau, dont il est impossible de ne pas trouver la satire gaie, malicieuse, étourdie et de bon goût. Ces quelques rimes ont fait en France à son auteur plus de réputation que tout le volume que nous venons de parcourir. Pourquoi? c'est, comme nous l'avons dit en commençant, qu'il ne suffit pas d'être poète pour prendre place parmi les élus du royaume de l'art, il faut avoir à dire aux hommes de son temps de ces choses qui les captivent et qui les intéressent. La poésie n'est pas comme la musique; elle ne peut se contenter de divertir, il faut qu'elle fasse penser, et ce n'est qu'à ce prix qu'on sauve ses chants de l'oubli où l'indifférence ou plutôt la distraction du public les fait bientôt retomber.

Nous n'avons pas encore examiné tout le bagage littéraire de M. Alfred de Musset. Il se compose encore, en outre, de trois

Digitized by Google

volumes, dont un de contes, un autre de comédies, le troisième d'un roman, tous également en prose. Parmi les comédies, il en est que nous ne nous lassons point de relire, tant elles ont de caractère de franchise et de laisser-aller original qui distingue la manière du poëte. Les *Caprices de Marianne*, *On ne badine pas avec l'amour*, *Le Chandelier*, sont de petits chefs-d'œuvre de délicatesse, d'analyse amoureuse et de style; de même parmi ses contes, il faut citer *Croisilles*, *Margot*, petite bergerie moderne, d'une naïveté sans apprêt, et surtout *Frédéric et Bernerette*, chaste récit d'une de ces premières et faciles amours de jeune homme, avec un dénoûment mélancolique, à qui peut-être nuit le souvenir de *Manon Lescaut*. Mais nous ne voulons pas nous étendre davantage sur les titres littéraires de M. Alfred de Musset; il nous suffit d'avoir prouvé que de tous les poëtes contemporains de la littérature française, après les grandes réputations, il est peut-être le plus lui-même. Et c'est pour cela que nous l'avons pris comme texte de nos idées sur la mission actuelle des poëtes. Les jeunes esprits animés d'une passion véritable pour l'art, ne manquent pas en Belgique. C'est à eux, avons-nous dit en commençant, que nous adressons ceci. Est-il possible de choisir un exemple plus expressif des nécessités imposées à la poésie dans notre siècle? L'art ne nous intéresse plus par lui-même; il faut qu'il s'intéresse à nous. On ne chante plus pour chanter; il faut que les chants nous parlent de ce qui nous touche. C'est peut-être un mal; mais les choses sont ainsi. Nous en avons expliqué la raison ailleurs. Ainsi, que les jeunes poëtes, qui ne peuvent parvenir en Belgique à se faire lire, ne s'en prennent pas seulement à l'indifférence de leurs compatriotes pour la langue des vers. Nous croyons plutôt que c'est que leurs vers à eux, ne prennent point assez souvent la peine de chercher l'attache sympathique qui doit unir le poëte à ses lecteurs. Les cordes de l'art doivent être tendues sur nos cœurs, pour qu'elles retentissent en nous, et ce n'est qu'alors qu'elles nous forcent de

Digitized by Google

tressaillir à leurs retentissements. Pourquoi le dernier recueil de vers publié en Belgique, et dont nous avons donné des fragments, se distingue-t-il des autres, et a-t-il mérité d'attirer notre attention particulière? C'est que si les élèves de l'université de Gand qui en sont les auteurs, ont imité les formes lyriques adoptées par MM. de Lamartine et Victor Hugo, du moins ne leur ont-ils pas emprunté leurs idées; du moins ont-ils chanté des souvenirs et des espérances faites pour aller au cœur de tout lecteur national. Ce n'est pas que la poésie doive être toujours patriotique; nous ne prétendons pas rétrécir à ce point le rôle de l'art. Mais, dans le cas dont nous parlons, ces jeunes gens ont bien mieux fait de célébrer la gloire des vieilles cités flamandes que d'aller nous entretenir, comme ont fait tant d'autres, de l'état de leur âme et de la perte de toutes leurs illusions.

Et pour finir, ne croyez jamais, jeunes gens, ce qu'on vous raconte des grands poètes ignorés du vulgaire. Il n'est pas possible, de notre temps, au point où en est venue la publicité, que le véritable génie demeure inconnu. Toujours la patience a su écarter les montagnes qui lui font obstacle, et le génie est patient. C'est une des manies de M. Sainte-Beuve, critique si distingué d'ailleurs, mais poète malheureux lui-même, de découvrir tous les jours de grands écrivains que le siècle méconnaît ou ne comprend pas. Le siècle n'est pas si coupable qu'on veut bien le dire. S'il y a deux orateurs qui parlent à la fois sur une place publique, la foule écoutera celui qui la captive; elle tournera le dos à celui qui ne lui dit rien, selon le mot de Cherubini à l'un de ses élèves. Méfiez-vous du génie des poètes à qui leurs contemporains tournent le dos, et soyez toujours bien assurés que la faute en revient à eux seuls. Dans l'âge de nos littératures, il est plus aisé de se faire lire, qu'à ces époques fortunées où l'art dominait en despote. Alors on n'était grand que par la perfection; aujourd'hui on peut le paraître par l'*actualité*, s'il est permis d'employer ici une expres-

sion que le bon siècle eût repoussée sans doute. Voyez M. Alfred de Musset ; est-ce le sentiment poétique, est-ce, malgré des négligences parfois condamnables, le style qui lui fait défaut? Non, c'est la conscience de sa mission d'écrivain. Il se sacrifie généreusement à l'art, comme si l'art suprême n'était pas de forcer le public à vous lire. C'est enfin un poëte inutile ; le mot est dur ; mais nous croyons qu'il est juste.

LA

POLOGNE ILLUSTRÉE,

PAR LÉONARD CHODZKO [1].

L'histoire de la Pologne, pendant la dernière moitié du dix-septième siècle et toute la durée du dix-huitième, est celle d'une longue décadence. Telle est la période qu'embrasse le nouvel ouvrage de M. Léonard Chodzko; c'est un récit douloureux à lire; mais il explique à la fois et la destinée fatale de l'empire des Jagellons, et la vitalité de la nation impérissable.

S'il était en Europe un État qui ne pouvait subsister dans le travail d'aggrégation, nous dirions presque de crystallisation politique d'où sont sorties les puissances modernes, de 1648 à 1789, entre la Réforme affaiblie et la Révolution naissante, c'était bien la Pologne. Deux causes de dissolution, l'une active, l'autre inerte, étaient en elle : sa constitution féodale, sa situation géographique. On ne voyait que l'une d'abord; l'autre parut bien à tous les yeux, et de-

[1] Paris, 1842, 1 vol. grand in-8°.

Digitized by Google

vint le plus grand péril, quand la Prusse et la Russie se formèrent, c'est-à-dire lorsqu'il n'était plus temps. Nous avons sous les yeux une carte des possessions de la république polonaise au commencement du dix-huitième siècle; elles sont vastes encore. Elles s'étendent de la mer Baltique jusqu'à la mer Noire, qu'elles touchent presque, non loin de Bender; de la Courlande elles regardent Stockholm; elles font un arc autour de Moscou et de Saint-Pétersbourg, cité sortie à peine des marais et géante déjà comme l'empire dont elle sera la métropole; elles longent l'État faible encore de l'électeur de Brandebourg, et coloient enfin les domaines de la maison d'Autriche depuis la Silésie jusqu'aux monts Carpathes. Mais si la Pologne s'est fait restituer Kaminiec par les Turcs, la Suède a pris pied chez elle, dans la Livonie qu'elle a su garder en 1660; la Prusse s'est affranchie de son vasselage, et une enclave de cette puissance qu'elle ne redoute pas encore l'échancre, sur les côtes de la Baltique, entre Kœnigsberg et Memel; la Russie, quand elle n'était que la Moscovie, a retenu Smolensk et plusieurs autres villes, et c'est Sobieski le roi victorieux qui a été forcé de consommer cet abandon. La Pologne a des limites, mais n'a point de frontières; quatre États pressent ses flancs ouverts à l'invasion; au nord la Suède, toujours prête à se jeter sur ses côtes, la Suède qui, depuis Gustave-Adolphe, n'a compté que des monarques guerriers, et qui vient de passer sous le sceptre de Charles XII; à sa droite, la Russie, dont Pierre le Grand sera le législateur, puis l'Autriche, patiemment ambitieuse, et l'électorat de Brandebourg, où germe un royaume; nous ne parlons point de la Turquie, que sa défaite dans les murs de Vienne a découragée. Aucune puissance ne s'est trouvée dans une situation géographique plus défavorable. La Prusse, de nos jours, a bien une forme aussi mauvaise, au premier aspect; mais il faut ne pas oublier que d'un côté elle s'appuie à la mer; de l'autre, cet étranglement qui lui serait fatal, si elle n'avait que des ennemis en face, n'offre plus de dangers aussi longtemps qu'elle saura s'assurer

Digitized by Google

comme elle le fait avec une politique si persévérante, les sympathies et la solidarité de la patrie germanique. Son extrême frontière est à Luxembourg, à Mayence, sur toute la forte ligne stratégique du Rhin. Il faut passer sur le corps de l'Allemagne pour arriver jusqu'à elle, dans les plaines de Iéna. La configuration physique de la Pologne était une véritable faiblesse, parce que l'isolement venait s'y joindre; de quelque côté qu'elle se tournât, elle avait un ennemi en face. Un État ainsi pelotonné en boule, presque au centre d'un continent, ne saurait conserver son intégrité au milieu des voisins qui l'enlacent, qu'autant que ceux-ci seront faibles et incapables de nuire, ou que s'il possède un ressort intérieur assez énergique pour résister toujours à la constante pression du dehors. Ce ressort, ce n'est pas seulement l'esprit national, c'est une solide constitution qui place la force de tous dans une ou quelques mains capables de la diriger. Mais si la constitution de cet État l'affaiblit incessamment, au lieu de le fortifier, si elle provoque constamment dans son sein les intrigues de l'étranger, ne faut-il pas qu'il succombe sous le poids qui l'accable, et que ses limites cèdent de toutes parts? C'est ainsi, pour prendre un exemple fameux, que la barbarie inonda l'empire romain, dès que l'esprit militaire, reste brillant de cet esprit de conquête qui avait su dompter l'univers, eut, en s'affaiblissant, fait chanceler les digues qui l'avaient contenue jusqu'alors.

On sait ce qu'était la constitution polonaise: l'égalité de 93, entée sur le servage féodal. Les nobles étaient égaux; les paysans esclaves. Il n'y avait pas de bourgeoisie, à tel point que les juifs (car il faut bien qu'une classe quelconque fasse le commerce d'un pays) y ont pullulé plus que partout ailleurs. La royauté, sans pouvoir, était une magistrature à vie; tous les électeurs étaient éligibles; on admettait les étrangers à concourir pour la couronne, comme si les intrigues intérieures ne suffisaient pas pour énerver l'empire, et qu'il fallut y ajouter le choc des influences extérieures. Ce n'était

Digitized by Google

pas l'anarchie d'un moment : c'était l'anarchie permanente, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, régulièrement organisée. La constitution même avait déterminé la durée des interrègnes, ce qui revient à dire, du temps où le désordre devait être au comble. De toutes les altérations du principe féodal, celle-ci fut assurément la plus étrange et la plus contraire à l'objet de tout gouvernement, qui est la conservation et la stabilité. La Pologne présentait le spectacle d'une nation composée de plusieurs millions d'hommes qui ne comptaient pour rien dans la nation ; plus quelques milliers de citoyens par excellence qui étaient tout dans l'État, le gouvernement, le pouvoir, la patrie, et qui cependant ne formaient pas une société, puisqu'ils étaient indépendants les uns des autres, et n'obéissaient à certains usages que parce qu'ils leur offraient l'occasion de quelque leur compétence personnelle. On ne doit s'étonner que d'une chose, non point que la Pologne ait péri politiquement, mais qu'elle ait vécu aussi longtemps avec une pareille constitution, des frontières si mal faites, et un si mauvais voisinage.

Dès longtemps, les esprits les plus clairvoyants, dans la nation même, en avaient pressenti la chute. M. Léonard Chodzko a recueilli les paroles sinistres de ceux que leur affection patriotique semblait avoir doués du don cruel de prophétie. Callimaque Bonacoorsi, instituteur du roi Jean-Albert Jagellon, avait dit en 1490 : « Avec votre prétendue liberté de caste, vous n'échapperez jamais aux griffes de vos ennemis. Le roi sera votre esclave, parce que vous lui ôtez les moyens de faire le bien ; mais à votre tour, vous deviendrez les esclaves de vos ennemis. » La prédiction de Pierre Skarga, prédicateur du roi Sigismond III, est plus significative encore. En voici quelques extraits : « Votre langue nationale, votre république, qui plane au-dessus de la grande famille slave, vous la perdrez, elle qui compte des siècles d'existence. Vous serez sous le joug de ceux qui vous haïssent. Vous serez sans rois, sans patrie, proscrits, méprisés par ceux qui autrefois vous craignaient ou vous respectaient.

Digitized by Google

La Pologne n'existe que par le désordre, mais elle s'écroulera, et vous serez ensevelis sous ses décombres. » Il fallait que la ruine de la Pologne fût bien dans la nature même de ses institutions, pour qu'un prêtre pût, dès 1606, voir ainsi, dans un avenir encore si obscur, un événement que nous et nos pères, nous avons vu s'accomplir depuis qu'il l'avait annoncé! A mesure que le temps s'écoule, les prophéties deviennent plus claires et plus positives. Voici ce que le roi Jean-Casimir, le même dont le tombeau se voit dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, disait à la diète, le 4 juin 1661 :

« Dieu veuille que je sois un faux prophète; mais je vous dis que si vous ne remédiez pas au mal, si vous ne réformez pas vos élections prétendues libres, si vous ne renoncez pas à vos privilèges personnels, la république deviendra la proie des nations étrangères. Les Moscovites s'efforceront de détacher les terres russiennes et le grand-duché de Lithuanie jusqu'au Bug, au Narew, et peut-être jusqu'à la Vistule. L'*expectante* maison de Brandebourg voudra s'emparer de la grande Pologne et de la Prusse polonaise. L'Autriche, voyant les autres se partager ses dépouilles, se jettera sur Cracovie et les palatinats voisins. Chacune de ces puissances prétendra envahir une portion de la république, que de la possédera tout entière avec vos libertés d'aujourd'hui. »

Le grand Sobieski n'épargna pas non plus les avertissements à sa patrie, qu'il voyait avec effroi se dissoudre, et il mourut désespéré. Enfin, Stanislas Leckzynski écrivait ceci en 1733, dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne* : « L'édifice de notre république s'affaisse sous son propre poids, et rien peut-être ne sera comparable un jour à ses malheurs! Quelles forces avons-nous pour résister à nos voisins, et sur quoi fondons-nous cette extrême confiance qui nous tient enchaînés et comme endormis dans un lâche repos? Nous croyons que nos voisins, par leur propre jalousie, s'intéressent à notre conservation : vain préjugé qui nous trompe; ridicule entêtement qui autrefois a fait perdre la liberté

Digitized by Google

aux Hongrois et aux Bohèmes, et qui nous l'enlèvera sûrement si, nous appuyant sur une espérance aussi frivole, nous continuons à être désarmés. »

La chute de la république politique était donc prévue depuis longtemps par les plus dévoués de ses enfants, qui la regardaient se déchirer le sein, et pleuraient de ne pouvoir la sauver. Aussi, nous ne ferions pas un crime à la Prusse, à la Russie et à l'Autriche d'avoir démembré cette république et de s'en être partagé les restes, s'ils n'avaient fait qu'accroître leur territoire aux dépens d'une puissance finie. L'ambition, l'intérêt, leur conseillaient cette conquête, et si la Pologne était morte tout entière comme Venise, le cœur de l'Europe civilisée n'en aurait pas tressailli. Mais, en supprimant un État, on n'a pas voulu voir qu'on essayait de supprimer un peuple. Voilà ce qui fut impie et inhumain, parce que cela est anti-social. Voilà où est le crime, où est la *faute*, pour suivre la gradation adoptée par un diplomate célèbre.

Parcourons rapidement les phases successives du dépérissement de la Pologne, après la mort du roi Jean Sobieski, arrivée en 1696. C'est à compter de ce moment que la décadence de cette malheureuse nation devient visible et qu'on peut prévoir sa chute prochaine. Les élections des rois étaient tumultueuses ; il suffit, pour le comprendre, de se figurer qu'elles avaient lieu dans une plaine consacrée à cette cérémonie, et que les palatinats s'y trouvaient tous représentés par leurs nobles, dont le nombre, à la diète de 1697, dépassa *cent mille!* Il s'y passait des scènes d'une violence inouïe. Dans cette diète de 1697, les deux partis, dont l'un tenait pour le prince de Conti, neveu de Louis XIV, l'autre pour Auguste, électeur de Saxe, se tirèrent des coups de pistolet. Tel était le désordre autorisé pour ainsi dire par la constitution, que les deux concurrents furent élus à la fois, et que ce fut la minorité factieuse qui finit par l'emporter. C'est vers ce temps que deux grands hommes apparaissent dans le Nord, Charles XII et Pierre le Grand. Dès ce moment, la Pologne s'en-

Digitized by Google

face de la scène politique ; son territoire est le théâtre d'une lutte qu'elle n'aurait pu empêcher, quand bien même elle ne s'y serait pas imprudemment jetée; plus tard, il sera la proie des vainqueurs. Presque dans le même temps, l'électeur de Brandebourg érige son électorat en royaume, Frédéric II est proche; voilà donc le cercle des ennemis qui se resserre autour de la Pologne, et cependant elle n'a ni armée, ni forteresses, ni esprit public, ni forte constitution. Auguste fit alliance avec Pierre pour dépouiller le jeune roi de Suède. C'est alors que Charles XII se précipita comme un torrent sur la Pologne et la Moscovie ; vainqueur à Narva, vaincu à Pultava, il laissa dans le pays qui l'avait si injustement attaqué, des germes de discordes que la politique russe développa sans peine. Jusqu'à l'abdication de Stanislas en 1736, la Pologne passa successivement sous son sceptre et sous celui de son compétiteur. Ce fut enfin la créature de la Russie qui l'emporta. Dès-lors, il n'y eut plus d'indépendance possible pour la Pologne. Il demeura prouvé qu'une puissance aussi intéressée que la France à la conservation de l'équilibre européen, ne pouvait rien pour un peuple qu'elle ne pouvait, sans allumer la guerre générale, aller sauver sous la serre de l'aigle moscovite. L'élection du dernier roi de Pologne se fit en 1764, après l'interrègne d'usage. Le choix des nobles tomba sur Stanislas-Auguste Poniatowski; il avait été le favori de Catherine II; c'est tout dire. M. Chodzko cite une déclaration fort curieuse de cette impératrice, à l'occasion des bruits répandus sur les desseins ambitieux de son cabinet. En voici le début :

« Si jamais l'esprit de mensonge a pu inventer une fausseté complète, c'est lorsqu'on a audacieusement répandu que, dans le dessein que nous avons de soutenir l'élection d'un prince, nous n'avions pour but que de nous faciliter les moyens d'envahir par son secours ou par son concours quelque morceau du territoire de la couronne de Pologne ou du grand duché de Lithuanie, pour le démembrer du royaume et le mettre sous notre domination par usurpation. Ce

Digitized by Google

bruit, si peu fondé et inventé aussi mal à propos, tombe par lui-même, comme dénué de toute vraisemblance. Notre système et notre sentiment sont de rendre nos peuples heureux sans faire de conquête sur les étrangers. »

Cette pièce date de 1763. En 1773, sous le règne et à la honte de ce même Poniatowski, Catherine signait le premier traité de partage. Faut-il s'étonner après cela qu'un diplomate célèbre, qui savait trop bien ce que valent ces protestations de chancellerie, ait dit que la *parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée?* L'élection de Poniatowski fixa désormais le principe de la domination russe, et Catherine attendit le moment où elle pourrait s'emparer, sans trop de danger, des dépouilles de la république mourante. Ce moment ne vint point assez tôt pour son impatience. Il lui fallut compter avec la Prusse et l'Autriche, et, décidé dans le plus grand mystère, le premier partage s'opéra. Ce partage est une tache de plus dans l'histoire du règne dégradant de Louis XV; nous ne demanderons pas si ce jugement de la postérité n'est point trop sévère.

Sans doute, le cabinet de Versailles, qui avait infructueusement épuisé tant d'années le trésor pour disputer à Marie-Thérèse la couronne impériale, aurait dû protester par les armes contre un événement qui changeait à ce point l'équilibre de l'Europe. Il ne le fit point, et c'est cette lâche indifférence pour ses propres intérêts qu'on lui reproche à bon droit. Cependant, il est certain que la France n'aurait pu sauver la Pologne des mains de trois puissances également fortes, également intéressées à maintenir leur inique partage. Elle aurait pu obtenir tout au plus des compensations; mais elle aurait été contrainte d'abandonner la Pologne; car la Pologne s'abandonnait elle-même. Il faut dire les choses comme elles sont, même quand on écrit l'histoire d'un peuple malheureux, et c'est en cela que M. Léonard Chodzko a fait preuve d'une louable impartialité. Il y eut, dès le commencement du XVIIIe siècle, un parti

Digitized by Google

russe en Pologne, qui consomma, sans pitié, la ruine de la patrie. Le partage s'opéra selon les règles constitutionnelles. Un corps politique approuva l'aliénation d'une partie de son territoire national, à titre d'indemnité pour les frais occasionnés par les troubles de l'État aux trois puissances co-partageantes! La prise de possession donna lieu à de curieux abus. La grande carte de la Pologne était très-fautive; il se trouva qu'une rivière marquée comme limite à l'Autriche, coulait à quarante lieues du point où on croyait la trouver; l'Autriche avança jusqu'à ce qu'elle l'eut rencontrée. Frédéric prétendit que le cours d'une autre rivière lui appartenait, y compris le terrain qu'elle pouvait inonder, et il s'empara de trente lieues de pays, laissant aux savants à décider si ce cours d'eau pouvait franchir les collines au-delà desquelles il ne se faisait pas scrupule de pousser son brigandage de roi! Bref, sur dix-sept millions d'habitants qu'elle possédait encore, la Pologne en perdit six par ce premier partage. C'est vingt ans après que le second eut lieu. Poniatowski régnait toujours : la révolution de Kosciusko, qui tenta vainement de secouer le joug de l'étranger, suivit cette nouvelle spoliation, à laquelle l'Autriche ne prit point part. Le troisième ne se fit pas attendre : Souwarof, vainqueur à Praga, donna le coup de grâce à la Pologne expirante. Poniatowski abdiqua le 25 novembre 1795, et au mois de janvier 1797, les trois cours notifièrent le partage définitif à la diète germanique, en lui communiquant les actes passés à ce sujet. Dès-lors, la république cessa d'exister. Disons, en terminant ce récit, un rapprochement douloureux, consigné dans l'ouvrage de M. Chodzko. Le voici :

« Les patriotes polonais n'avaient cessé de conjurer Stanislas-Auguste de s'opposer, les armes à la main, au partage de la Pologne, lui représentant l'infamie qui le couvrirait à jamais, s'il consentait à se détrôner ainsi lui-même. Mais le roi s'était toujours borné à répondre que « ne lui restât-il de territoire qu'autant que son chapeau à trois cornes en pouvait couvrir, il n'en serait pas moins roi de

Digitized by Google

sort de la Pologne, puisque son rétablissement, comme son anéantissement, est également impossible? C'est le secret de l'avenir. Que l'Autriche, la Prusse et la Russie doivent être punies un jour pour cette inique suppression d'une patrie, c'est ce qui, dans notre conviction, n'est point douteux. Mais comment la punition s'accomplira-t-elle? Nous ne pouvons le prévoir. Quoi qu'il en soit, ce mot fameux qu'on a dit à une tribune constitutionnelle, restera toujours vrai, malgré le triomphe des Russes : la nationalité polonaise ne périra point. Dispersée par le monde, gémissante sous trois maîtres, la Pologne espère, elle a raison d'espérer. Un jour les Juifs revinrent des fleuves de Babylone, après soixante-dix ans de captivité. Ce furent les fils des fils de ceux qu'on avait chassés de Jérusalem, qui rentrèrent dans les foyers de leurs ancêtres. Qui sait? peut-être est-il réservé de même aux générations futures, nées dans l'amertume de l'esclavage et de l'exil, de saluer un jour le soleil nouveau de l'éternelle Pologne.

Digitized by Google

POLITIQUE INTÉRIEURE.

SUR LA SITUATION.

La situation se développe et s'éclaircit en se prolongeant. Puisqu'elle était née, peut-être était-il utile qu'elle durât. Pour qu'elle ne pût renaître un jour, ne fallait-il pas qu'elle ne cessât qu'après avoir été bien épuisée, après avoir été claire pour tous? Un nuage passe sur le pays. Ce sont des jours de dégoût et d'amertume. Ne fallait-il pas que le pays eût le temps d'en retirer ce bien qui est au fond de tous les événements malheureux que la société subit, un enseignement utile pour l'avenir?

La situation actuelle, toute transitoire qu'elle soit, peut résoudre une des plus graves questions de la politique belge, celle du caractère même de notre gouvernement. Nos institutions condamnent-elles les opinions à une attitude franche, à une lutte régulière, avouée, honorable? Ou bien notre régime politique veut-il

Digitized by Google

qu'elles se masquent, se corrompent, s'étouffent en faignant de s'embrasser? Le commandement est-il aux plus dignes, aux plus capables, ou bien nos institutions et nos mœurs sont-elles conciliables avec la déconsidération du pouvoir? les chefs doivent-ils être choisis dans les premiers rangs ou dans les derniers? gouverner, est-ce diriger ou suivre? fonder ou détruire? élever ou abaisser? vouloir ou se soumettre? En un mot le pouvoir doit-il prendre sa force dans les bons ou les mauvais sentiments de l'homme? Faut-il qu'il inscrive sur sa bannière : dignité morale, élévation de l'intelligence; ou bien ruse, dissimulation, abaissement des esprits et des caractères?

Ceux qui ont foi dans le pays, dans les institutions, dans la moralité du cœur humain, peuvent attendre sans inquiétude la solution du problème. Puisqu'il a fallu s'adresser aux faits pour le résoudre, ils doivent désirer seulement que l'expérience soit décisive; qu'à jamais chez nous, la société, les partis, le pouvoir, soient délivrés d'un doute impie : que plus jamais le dévouement, la sincérité, les intérêts nobles et élevés de la société n'en soient réduits à se demander si peut-être leur rôle n'est pas de se cacher, de dissimuler leur bannière derrière le drapeau triomphant de l'hypocrisie politique, des petits calculs personnels, des intérêts les plus étroits ou les plus ignobles.

Au point où elle en est parvenue, la situation a déjà été instructive. Combien depuis quelques mois n'a-t-elle pas déjà dissipé d'illusions? Que sont devenus ces édifiants appels à la conciliation qui étaient sur tant de lèvres et dans si peu de cœurs? Il reste cent fois plus de passion dans les rangs des vainqueurs que dans ceux des vaincus; on dirait que la victoire les aigrit, tant elle les humilie ou leur semble précaire. Qui aujourd'hui rêve encore un gouvernement représentatif sans partis? qui se flatte encore, alors que

Digitized by Google

chaque jour les opinions s'organisent avec plus d'énergie pour la lutte, qu'il suffira de rouer avec elles ou de mettre leurs divisions pour les détruire? qui croit encore que le triste rôle auquel le pouvoir est descendu puisse être pour lui une position durable, une position normale? qui ne se sent humilié de l'avouer pour chef ou pour adversaire? qui ne se sent à la gêne dans cette situation, si ce n'est peut-être quelques hommes qui ont arrangé leur vie pour être, comme Sosie, l'ami de tout le monde et que l'idée d'une situation plus franche importune, parce qu'elle dérange leurs calculs ou trouble leur quiétude? Et ceux-là mêmes ont besoin de s'abriter derrière des prétextes que chaque jour fait évanouir.

Déjà le sénat lui-même semble supporter avec impatience l'existence du ministère qui lui doit le jour. On conçoit que la solidarité lui pèse. Était-ce la peine de forcer son rôle, de soulever des orages, de risquer l'avenir de son autorité, pour arriver au résultat qu'il peut maintenant apprécier? En prenant un instant la haute main dans nos affaires, a-t-il pu vouloir tout ce qu'il voit aujourd'hui, et dont le pays reporte sur lui la première responsabilité? Comprend-il au moins maintenant, qu'à un ministère digne et estimé d'une opinion, ne pouvait succéder qu'un ministère franc et considéré aussi d'une autre opinion? Il n'a pas voulu le comprendre, il y a un an; c'était là du gouvernement représentatif trop net, trop vif, trop sincère. Il a pensé qu'à un cabinet principe pouvait être substitué impunément un cabinet expédient. Devant un artifice percé à jour dès le lendemain, on s'est figuré que le pays allait croire que dans son sein toutes les opinions étaient désormais confondues, on a compté que toutes les passions électorales allaient s'éteindre. On y a bien réussi vraiment en 1841, et déjà 1845 se prépare de manière à confirmer encore le succès. On ne s'est pas aperçu qu'on faisait au gouvernement une position tellement mise

Digitized by Google

rable, que la première condition à laquelle il fallût se soumettre pour l'accepter, était le défaut de caractère ou d'intelligence.

Aussi voyez comme l'arbre a porté ses fruits; comme les effets sont naturellement sortis de leur cause; comme les hommes du pouvoir s'affaissent d'eux-mêmes sous son poids. Aucun n'a grandi dans cette position, tous, jusqu'à ceux dont les antécédents étaient les moins favorables, s'y sont amoindris et s'amoindrissent encore chaque jour. Le ministère après avoir nié les partis, avait nié la politique elle-même, tant sur ce terrain sa position l'accablait. Il avait la prétention d'isoler les intérêts administratifs des intérêts politiques; c'était là qu'il voulait prendre sa force, il s'y croyait à l'aise. Qu'est-il arrivé? Que dans les affaires administratives, sa position politique l'enchaîne et l'anéantit. Il n'y peut faire un pas sans se mettre au service des passions politiques dont il est issu, ou sans se sentir paralysé par l'absence de toute confiance réelle, de tout appui sympathique. Dans l'affaire de la *British Queen*, commencée avant lui, mais librement conclue par lui, on l'a vu n'oser ni repousser ni accepter l'idée du cabinet précédent, et donner pour toute raison d'une grande mais coûteuse mesure, qu'il s'y était cru moralement contraint, c'est-à-dire, qu'il la croyait mauvaise. Quand le gouvernement prend une telle attitude, les affronts ne se font pas attendre; les humiliations ne lui ont pas manqué. Dans l'affaire des indemnités, il s'est senti si impuissant, si incapable de donner une impulsion ou une direction quelconque, qu'au lieu de présenter son opinion à la législature, il a rédigé un projet de loi en questions, et, pendant huit à quinze jours, il s'est humblement borné à interroger la Chambre sur ses volontés, se contentant de les subir et d'en soigner la rédaction. Dans les nouvelles mesures relatives au chemin de fer, la question administrative, les intérêts d'affaire n'ont-ils pas été immolés aux passions politiques avec une

Digitized by Google

légèreté, une absence de conviction, une incapacité qui fait descendre l'administration au burlesque d'une parodie? Ces petitesses de caractère ou d'esprit, qui là ont éclaté aux yeux de tous, se révèlent chaque jour à ceux qui voient le gouvernement de près dans les grandes choses comme dans les moindres. Aux Chambres, on laisse arriver le moins de questions importantes qu'on peut, les rapports sont retardés, on multiplie les vacances, on fait délibérer en comité secret, on sonde ceux qu'on redoute, afin de se conformer d'avance à leur opinion, et malgré toutes ces précautions, la considération du pouvoir y diminue chaque jour d'un degré. Le moindre débat, le plus mince incident suffit pour mettre à nu ce qui lui manque de dignité de caractère ou de capacité. On ne se donne pas même la peine de le combattre, il semble qu'il descende par son propre mouvement et par la seule influence de la fatale étoile sous laquelle il est né.

Il était beau cependant le rôle qui, depuis quelques années, attendait le gouvernement en Belgique. La première lutte qu'il a eu à soutenir contre l'effervescence que le mouvement révolutionnaire avait laissée après lui est épuisée, de ce côté les prétentions sont détruites, les passions éteintes. La cause de l'ordre, celle des exigences pratiques du gouvernement est gagnée dans tous les esprits. L'anarchie ne rugit pas au fond de la société comme en France. La société en Belgique est aujourd'hui bien rassise, le sol ne tremble plus sous les pas du pouvoir, sa voie est dégagée des obstacles périlleux qui l'obstruaient dans les premiers temps. Maintenant donc, il va marcher, il va grandir; il va dévouer de glorieux efforts à l'œuvre nationale, à l'œuvre sociale. Il va affermir son autorité dans les esprits, la prémunir contre les dangers futurs. Cette nation naissante qui fait effort dans tous les sens pour se développer, il va lui servir de guide et

Digitized by Google

de lien, il va la rehausser jusqu'à lui, lui inspirer à la fois et l'intelligence de son avenir, et cette confiance dans ses destinées, ce patriotique élan, ces sentiments forts ou élevés qui fondent, grandissent ou retrempent les peuples.

Hélas! non. Le pouvoir a autrement compris sa mission. Délivré des périls d'autrefois, il n'a pas une pensée d'avenir, c'est le présent qui l'absorbe. Les intérêts qui déclinent lui sont plus sympathiques que ceux qui s'élèvent. Le progrès des sentiments nationaux le laisse indifférent ou sceptique. Vous voulez qu'il songe à se lier par de nobles racines aux entrailles mêmes du pays; on dirait au contraire qu'il ne songe qu'à s'isoler de tout ce qui a force et vie. La société s'est lassée, c'est lui maintenant qui va répandre sur elle les germes de dissolution.

Ah! quelque instruction utile que nous en devions recueillir, c'est un douloureux spectacle qu'un gouvernement luttant contre sa mission sociale, en hostilité sourde ou ouverte contre les progrès de sa propre force, contre les sentiments qui seuls peuvent lui servir de base durable dans la société.

De nos jours, l'abaissement du pouvoir afflige, humilie, inquiète la société. Chacun sent qu'elle doit tôt ou tard vaciller sur sa base quand la dignité, la fermeté, l'indépendance, se retirent du pouvoir. Il y a action et réaction continuelle de lui à la société, et de la société à lui.

Quand le gouvernement se fait petit et se met à vivre d'humbles concessions, d'expédients, de petites passions, il donne une fatale impulsion à tous les mauvais instincts de l'humanité. Le mot d'ordre de ses prôneurs devient alors anathème à tout sentiment noble et désintéressé. Nationalité, institutions, principes, foi à ses opinions, tout devient texte à d'indignes moqueries. Il le faut bien, car la moralité du peuple est alors le plus dangereux ennemi du pou-

Digitized by Google

voir, le scepticisme, le culte exclusif de l'intérêt matériel, non au point de vue national, mais au point de vue individuel, son plus puissant auxiliaire.

On se plaint en Europe du relâchement des liens sociaux, de l'affaiblissement des principes d'ordre; on dit que le sentiment du respect et l'habitude de l'obéissance ont disparu de la société. Vous voulez de la moralité dans les populations, des habitudes d'ordre et de subordination. Vous avez raison en cela. Mais cette sollicitude qui vous anime pour la moralité du peuple, vous anime-t-elle également lorsqu'il s'agit de la moralité du gouvernement? Est-ce assez qu'il serve vos vues, vos passions? Les moyens sont-ils indifférents dès que le but du moment vous paraît salutaire?

Cette démoralisation populaire qui vous effraie chez nos voisins, n'est-ce pas d'en haut qu'elle est venue? Pendant presque tout le XVIIIe siècle, les gouvernements ne se sont-ils pas plu à la semer?

Nous n'en sommes pas là, nous le savons bien; nous n'en sommes ni à la régence, ni au règne de Louis XV, ni aux saturnales révolutionnaires. Mais aussi la Belgique n'est pas une vieille nation. Née d'hier, sans traditions d'unité nationale, elle a plus qu'un vieux peuple, besoin d'un pouvoir considéré. Pour s'élever au sentiment national, elle a besoin de guide, de direction, de ces inspirations élevées que le gouvernement seul peut donner. Il est le lien, le symbole de la nationalité. C'est en lui que la nation se mire en quelque sorte. Ce jeune drapeau qui doit la réunir autour de lui, dont il faut qu'elle s'enorgueillisse, qui doit s'attacher les cœurs et émouvoir les imaginations, c'est la main du pouvoir qui le tient, c'est lui qui peut le ternir ou le glorifier. Quand chez nous le gouvernement se déconsidère, ce n'est pas seulement une réaction contre le pouvoir qui se fait; c'est le progrès du sentiment national qui s'arrête pour

Digitized by Google

faire place au scepticisme, à l'indifférence ou au dénigrement.

« Nous savons que ce n'est pas en un jour que se forment dans un jeune pays les mœurs politiques. L'apprentissage du régime représentatif a ses difficultés pour le pouvoir comme pour tout le monde. Il serait peu raisonnable d'exiger dès aujourd'hui en Belgique cet esprit public si ferme, ces opinions fortement dessinées, cette discipline des partis, cette régularité parfaite du mécanisme représentatif, dont une nation voisine nous donne l'exemple de l'autre côté de la mer. Le pouvoir chez nous ne peut encore apporter dans l'exercice de ses fonctions politiques ni la susceptibilité ni la fierté presque chevaleresque du gouvernement britannique. Il faut se résigner à user des éléments qu'on a sous la main, et faire des concessions au temps.

Mais tous les hommes qui ont foi à nos institutions, à notre existence nationale, doivent désirer que le gouvernement cherche à avancer, non à retarder nos progrès politiques; qu'il pousse au développement, non à l'avortement de l'esprit public; qu'au lieu de faire vilipender nos institutions par ses défenseurs les plus sympathiques, il fasse comprendre et aimer le système représentatif, dernière sauve-garde de la monarchie ici, et, plus tôt ou plus tard, partout ailleurs.

Ce que tout ce qui porte un cœur belge a le droit d'exiger du pouvoir, c'est qu'il fasse appel aux bons sentiments du pays, non aux plus mauvaises passions de l'homme; c'est qu'en tenant compte d'erreurs invétérées, de l'inexpérience, des préjugés de localité, des fausses traditions d'économie sociale, il ne les caresse pas dans un mesquin intérêt de position; c'est qu'il ne fasse pas consister toute la science gouvernementale dans la recherche des intérêts les plus restreints ou les moins avouables et dans les plus ingénieux moyens de les satisfaire, développant ainsi sans cesse ce qu'il y a de

Digitized by Google

mauvais dans le cœur humain, aux dépens de ce qu'il contient d'honnête et d'élevé. Une telle tentative dans un vieux pays, à institutions enracinées dans le sol, à esprit public fortement trempé, serait déjà un crime. Comment la qualifier si elle était faite sur une jeune nation, sur des institutions naissantes? N'y aurait-il pas là l'odieuse et aggravante circonstance du tuteur qui corrompt sa pupille?

Digitized by Google

PREUSSEN, seine Verfassung, seine Verwaltung, seine Verhältniss zu Deutschland. — LA PRUSSE, sa Constitution, son Administration, ses Rapports avec l'Allemagne; par Bülow-Cummerow (en allemand). Berlin, 1842 [1].

L'ouvrage qui vient de paraître sous ce titre à Berlin, occupe vivement les esprits en Allemagne. A part l'intérêt des matières qui y sont traitées, une telle publication en Prusse est en elle-même un événement, et suffirait à elle seule pour montrer quels changements se sont opérés dans ce pays depuis l'avénement de Frédéric-Guillaume IV. On conçoit combien l'attention publique y doit être excitée par l'apparition d'un livre, dans lequel le mérite des institutions de la Prusse, les lacunes qu'elles offrent, et les améliorations qu'elles attendent, sont librement discutés; où sont clairement exposées aussi, sur les rouages et la marche de l'administration, une foule de notions, dont la connaissance jusqu'ici ne pouvait s'étendre au delà du cercle officiel de quelques initiés. Ce qui, aux yeux de l'étranger, relève encore l'intérêt de l'ouvrage de M. Bülow-Cummerow, c'est l'intention dans laquelle il est écrit. Son but, qu'il ne dissimule pas, est l'extension de l'influence prussienne en Allemagne.

[1] 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

L'auteur part de cette idée, qu'un conflit européen est possible, probable même, et que pour résister aux dangers qu'il entraînera, l'Allemagne doit former un tout compact et réunir ses forces en faisceau. C'est la France qui l'inquiète; c'est de ce côté qu'il voit les symptômes d'un orage futur. On reconnaît dans ses paroles la profonde impression qu'ont produite, de l'autre côté du Rhin, les événements du dernier ministère de M. Thiers.

Après avoir tracé un tableau rembruni de l'état de la France, il en conclut qu'une telle situation ne peut durer.

« Rien de régulier n'en sortira, dit-il, car toute liaison manque. « Il est certain que pour y rétablir l'ordre, il faut une révolution « violente, et que celle-ci cherchera de nouveau à s'épancher au « dehors.

« On peut prévoir le moment de la catastrophe. Selon toute « apparence, le jour où mourra le roi des Français sera le dernier « jour de paix. Le successeur du monarque n'aura probablement « ni le talent, ni le désir de continuer le système de bascule de son « père; il en appellera donc aux dispositions guerrières de sa nation, « pour arriver à la domination par la puissance militaire, et en sup- « posant que telle ne soit pas son intention, les circonstances l'y « pousseront malgré lui. »

L'Allemagne doit donc se tenir prête à tout événement, et pour cela l'union lui est indispensable; ses divisions ont été, à toutes les époques, le secret de son infériorité dans ses collisions avec la France. Pour lui donner cette homogénéité qui lui manque, il faut qu'un grand état la couvre de son égide. Deux puissances, l'Autriche et la Prusse, se présentent naturellement pour exercer ce haut protectorat. L'Autriche a des possessions et conséquemment des intérêts qui ne sont pas allemands; sa position géographique même la rend peu propre à défendre convenablement les frontières de l'Allemagne. La Prusse, au contraire, ne peut avoir des intérêts qui ne soient ceux de la patrie allemande; ses provinces, s'étendant à travers l'Allemagne entière, deviennent pour celle-ci un boulevard contre l'Est aussi bien que contre l'Ouest. La monarchie prussienne se montra conquérante autrefois; ce fut pour elle le résultat de la nécessité. Aujourd'hui elle a acquis une puissance territoriale suffisante pour faire respecter son indépendance, et plus qu'aucun autre

Digitized by Google

des grands états à côté desquels elle est parvenue à se placer, elle est intéressée à maintenir le *statu quo* politique; elle est devenue l'allié naturel de tous les pays menacés. L'Allemagne, en prenant à son égard une position hostile, pourrait seule la forcer à chercher son salut dans de nouveaux agrandissements. L'union donc, l'union intime de l'Allemagne à la Prusse, l'union des intérêts intellectuels et matériels, tel est le but que doit poursuivre tout patriote allemand.

C'est cette pensée qui a conduit l'auteur à exposer la situation réelle de la monarchie prussienne, à faire connaître le mérite des institutions qui la régissent, et le développement qu'elles doivent recevoir.

Les dix premières années de l'administration de Frédéric-Guillaume III furent des années de rude épreuve. La paix de Tilsitt ne lui rendit que les anciennes provinces de la monarchie, épuisées par la guerre, affaiblies par le système administratif qui les régissait.

La situation était des plus critiques : d'un côté les classes inférieures de la population ravalées à une condition qui différait peu du servage; de l'autre, une bourgeoisie mécontente, animée d'un esprit ultra-libéral, irritée de la position que lui faisaient les institutions; d'autre part encore, une noblesse appauvrie par les dépenses excessives de cette longue guerre, à laquelle elle avait pris une part active. Avec cela une administration défectueuse, animée d'un étroit esprit de fiscalité, et pesant lourdement sur le pays; des monopoles désastreux; des entraves de toute espèce au développement du bien-être; un système financier calqué sur le modèle de celui qui légua une révolution à la France.

Il fallait une rénovation complète, et une main énergique pour l'effectuer. Frédéric-Guillaume III l'essaya, et si ses réformes furent incomplètes, le pays doit au moins lui savoir gré d'avoir frayé la voie. Deux grands hommes d'état qu'il appela successivement à diriger son ministère, lui prêtèrent le concours de leurs talents, et il se mit à l'œuvre aussitôt avec une fermeté rare. Ce fut une révolution véritable, sous le patronage du souverain. Elle était accomplie quand l'occasion se présenta pour le roi d'appeler à secouer le joug odieux de l'étranger ce peuple régénéré par

Digitized by Google

lui, ce peuple dont il avait généreusement brisé les chaînes.

Cet appel fut entendu, et le monde sait avec quelle ardeur la Prusse entière, à la voix de son prince, se précipita sur les champs de bataille.

L'Allemagne avait prodigué le sang de ses enfants; elle recouvra son indépendance. Mais bientôt après commença le mouvement réactionnaire, auquel la Prusse finit par s'associer. Hardenberg, dont la voix, au congrès de Vienne, se rendit l'interprète des idées libérales, avait succédé à Stein. Tous deux avaient projeté l'établissement d'états nationaux (Reichsstande). Mais Hardenberg n'entendait pas réduire les états à un rôle consultatif; il voulait aussi doter les campagnes d'institutions analogues à celles que son prédécesseur avait données aux villes; son plan, en un mot, consistait à introduire en Prusse le système représentatif tel à peu près qu'il existe en France.

A cet égard le ministre se trouva en plein désaccord avec le roi, et un revirement se manifesta alors que tout était déjà préparé pour l'avènement de la monarchie constitutionnelle, qu'une représentation nationale avait été promise, et un fidéicommis royal érigé pour soustraire le souverain à la nécessité d'obtenir une liste civile.

Frédéric-Guillaume III s'arrêta donc, et se prépara à donner aux réformes une autre direction. L'ancienne constitution était anéantie; il projeta de la remettre en vigueur, et le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV, fut préposé à l'exécution. Le ministre Voss succéda à Hardenberg dans la confiance du monarque, et l'organisation des états provinciaux suivit de près son arrivée aux affaires. Mais bientôt sa mort et celle de Hardenberg laissèrent le roi sans un seul conseiller qui possédât assez sa confiance pour en faire un premier ministre, et il y eut dès lors une interruption forcée au système dont on commençait la restauration. Il était réservé au roi actuel de mettre la dernière main à l'édifice.

La seconde division de l'ouvrage de M. Bülow, consacrée à la constitution, comprend deux parties distinctes : la théorie et la pratique, le droit et le fait.

Dans la comparaison qu'il fait des diverses formes de gouvernement, l'auteur range au-dessus de toutes les autres, la constitution

Digitized by Google

monarchique avec des assemblées d'états qui ne s'immiscent pas dans l'exercice de la souveraineté.

Il examine quelles seraient, dans cette forme de gouvernement, les garanties à stipuler. Celles qu'on réclame ordinairement sont les suivantes : consentement des états pour toute modification à la constitution, pour les lois nouvelles, pour les dettes publiques à contracter, pour les mesures qui entraveraient l'industrie ou le commerce; le vote annuel des impôts; la responsabilité ministérielle; la liberté de la presse.

Il n'est pas douteux que les états ne dussent être appelés à se prononcer sur un changement aux institutions fondamentales de l'état : il est de l'essence de tout contrat synallagmatique de ne pouvoir être modifié par la volonté d'une seule des parties.

Les états devraient être aussi entendus avant la publication d'une loi ; il resterait à spécifier les cas où le souverain pourrait, contre leur avis, promulguer cette loi.

Quant aux dettes publiques et aux mesures entravant l'industrie, il est évident qu'il faut identité de vues entre les états et le gouvernement.

L'auteur regarde le vote annuel des impôts comme entraînant de grands inconvénients politiques. Un moyen plus simple d'obvier aux abus, serait de déterminer à l'avance, et de commun accord, les sommes nécessaires à l'administration régulière de l'état, les objets imposables et les bases de l'impôt. Si pour les impôts ordinaires le vote des états devient inutile d'après cet arrangement, il en est autrement des impôts extraordinaires pour l'établissement desquels le consentement des représentants de la nation doit être réclamé.

La responsabilité ministérielle est, suivant M. Bülow, une véritable chimère, même dans les pays où la souveraineté du peuple est la base de la constitution; l'administration de M. Thiers en France en est la preuve.

En ce qui concerne la liberté de la presse [1], un gouvernement bien inspiré ne doit songer à lui imposer d'autres entraves aujourd'hui, que celles qui sont nécessaires pour l'empêcher de dégénérer

[1] Les idées de l'auteur à ce sujet sont développées dans la partie de son ouvrage consacrée au ministère de l'intérieur.

Digitized by Google

en licence. Il ne faut pas craindre les récriminations; si les abus dénoncés par la presse sont exacts, qu'on les fasse cesser; s'ils ne le sont pas, qu'on réponde. Au lieu de s'opposer à la discussion des intérêts publics, le gouvernement doit prendre l'initiative, fonder un journal assez bien rédigé pour mériter d'être lu à l'étranger et y faire connaître la Prusse du point de vue prussien. Avec la liberté de la presse, il est possible de rectifier ces fausses idées qui fréquemment acquièrent par la persécution une importance qu'elles n'obtiendraient point d'elles-mêmes. La manière dont la censure était exercée dans les dernières années du feu roi, a déplorablement influé sur l'opinion publique. Forcés de recourir aux journaux étrangers pour avoir des nouvelles de leur pays, les Prussiens y ont puisé plus d'une notion inexacte. Si la censure doit être maintenue, qu'on en restreigne insensiblement l'action, pour éviter le désavantage d'une transition brusque; surtout que l'autorité chargée de décider en dernier ressort une question de propriété littéraire, soit indépendante, respectée, comme l'était le collége supérieur de censure institué dans le principe de la loi de 1819, de cette loi dont le monarque vient de décréter le rétablissement.

De cet exposé doctrinal, M. Bülow passe à l'application, et on trouve, dans cette partie de son livre, de précieux renseignements sur la constitution prussienne si peu connue au dehors.

Nulle part, dit-il, même dans les états constitutionnels, il n'existe plus de libertés communales. Les villes sont de véritables républiques où chaque bourgeois a sa voix. L'administration des affaires de la commune est entièrement indépendante, le bourgmestre et les autres fonctionnaires communaux sont nommés par les bourgeois eux-mêmes. Les villages ont aussi un maire (Schulze) choisi dans leur sein, et deux justiciers (Gerichtsmanner).

L'égalité des droits est complète. Tout Prussien est soldat, et comme le remplacement n'est pas admis, il n'existe, sous ce rapport, nulle différence entre le fils d'un prince et celui d'un ouvrier. La noblesse ne possède plus de priviléges, et les droits qu'exercent les possesseurs de biens nobles (Rittergutsbesitzer) sont attachés à la possession, non à l'état; ces droits sont les mêmes, que le possesseur du bien soit noble ou roturier [1].

[1] Nous avons déjà signalé ce fait dans un précédent article (vol. v, p. 50), et on a

Digitized by Google

La population entière se partage en trois états : la noblesse, ou plutôt les grands propriétaires fonciers (puisque les Rittergutsbesitzer peuvent être des roturiers); les villes; les campagnes, ou les petits propriétaires fonciers.

Ces trois états se réunissent d'abord en assemblées de cercle (Kreistagen). Les possesseurs de biens nobles y comparaissent en personne, et les villes y envoyent un député nommé par les bourgeois. Dans chaque village, les petits propriétaires fonciers nomment aussi un député qui se réunit aux députés d'autres villages, et tous choisissent alors parmi eux un représentant des campagnes à l'assemblée du cercle. Le conseiller (Landrath) qui préside l'assemblée du cercle, est élu par les possesseurs de biens nobles, et doit être agréé par le roi.

Chaque année se réunit, au chef-lieu de la province, une assemblée communale (Communal-Landtag) qui délibère sur toutes les affaires intéressant les communes de la province, examine leurs comptes, s'occupe des réparations à faire aux routes et de la surveillance des établissements de pauvres et d'aliénés, etc. A ces assemblées communales, les possesseurs de biens nobles sont représentés par un certain nombre de députés qu'ils choisissent dans leur sein. Les grandes villes y ont *voix virile* (Viril-Stimme), et les petites se réunissent à plusieurs, pour s'entendre sur le choix d'un député. Le député des campagnes est nommé par les représentants de cet état aux assemblées de cercle.

Les élections aux états provinciaux (Provincial-Landtagen) se font de la même manière.

Deux lois (1er juin 1823 et 27 mars 1824) ont organisé ces états provinciaux; elles sont empreintes d'un caractère prononcé de méfiance, et ne satisfont point à tous les besoins du pays. On leur a fait plusieurs reproches graves, et le seul remède aux yeux de beaucoup de personnes était dans l'établissement d'une représentation générale, d'états nationaux (Reichsstande). Les réclamations à ce sujet furent repoussées, heureusement pour la Prusse, suivant l'auteur, car il est difficile, à son avis, de prévoir les résultats fu-

pu remarquer, entre autres, que sur les 49 *Rittergutsbesitzer* qui assistèrent à la dernière session des états de la province de Prusse, il y avait 12 roturiers.

Digitized by Google

nestes qu'une institution semblable aurait entraînés à cette époque.

Les choses restèrent en cet état pendant les dernières années du règne précédent. Le nouveau roi, peu de temps après son avènement, prit la généreuse détermination d'achever l'œuvre laissée incomplète par son père; l'idée que la mission du gouvernement consistait, non pas à avancer dans la voie ouverte, mais à rétrograder jusqu'à une certaine limite qu'on n'aurait pas dépassée, cette idée soutenue par quelques hommes intéressés, ne prévalut donc pas. Les promesses de Frédéric-Guillaume IV constituent un progrès notable, font droit aux principaux griefs allégués contre l'organisation des états provinciaux telle qu'elle avait été décrétée par son prédécesseur. Désormais, les états provinciaux se réuniront tous les deux ans; leurs délibérations seront publiées; des commissions permanentes, choisies dans leur sein, maintiendront des rapports entre le souverain et la nation; ces commissions seront, le cas échéant, réunies pour délibérer en commun sur des objets d'intérêt général.

Pour que l'institution soit complète, il ne manque plus, dans l'opinion de l'auteur, que l'accomplissement des deux conditions suivantes: réunion périodique de ces commissions permanentes pour délibérer en commun; extension de leurs attributions au contrôle des revenus et des dépenses de l'État.

Il désire aussi que les états aient voix délibérative toutes les fois qu'il s'agira d'apporter des changements soit à la constitution, soit aux lois concernant la liberté religieuse et le droit de propriété, soit aux impôts existants fixés par l'état normal.

Le chapitre consacré à l'administration est celui qui renferme les données les plus intéressantes sur la situation actuelle de la Prusse.

Le parti rétrograde, en Prusse, a pour représentant dans le ministère, M. de Rochow. Les journaux annonçaient dernièrement que le roi avait agréé la démission de cet homme d'état, et l'avait choisi pour son représentant auprès de la confédération germanique.

Nous renvoyons à deux articles antérieurs de la *Revue nationale* (vol. V, pp. 50 et 251). Nous ajouterons ici qu'un ordre de cabinet, publié récemment, convoque à Berlin, pour le mois d'août prochain, les membres de ces commissions. Le ministère a reçu l'ordre de préparer les projets de loi qui seront soumis à leur avis.

Digitized by Google

L'auteur fait deux reproches généraux à l'organisation de l'administration supérieure. Elle manque de système et conséquemment d'unité; c'est ainsi, par exemple, que le ministre des cultes a sous sa surveillance l'exercice de l'art de guérir. Certains ministres étendent outre mesure le cercle de leurs attributions; ils administrent par eux-mêmes, au lieu de surveiller l'administration. A cet égard l'auteur pose en principe que les fonctionnaires dirigeants ne doivent pas plus administrer, que les fonctionnaires administrants diriger. Il passe ensuite à l'examen spécial de chaque ministère [1], en commençant par le ministère de l'intérieur et de la police.

Au degré le moins élevé du pouvoir administratif figurent : dans les villes, les magistrats communaux; dans les campagnes, les possesseurs de biens nobles, les employés des domaines royaux et les maires (Schulzen). Vient ensuite le conseiller du cercle (Landrath) qui peut être envisagé comme un véritable commissaire du gouvernement. Il y a économie pour le trésor public, à recruter ainsi les administrateurs parmi les administrés; en outre on y trouve le moyen d'imprimer à l'administration une telle célérité, qu'en huit jours la Prusse peut mettre sur pied une armée de 240,000 hommes, et fournir dans un délai semblable 60,000 chevaux, pour le service de la cavalerie et de l'artillerie. La réunion de plusieurs cercles forme un département administré par une régence (Regierung) ainsi divisée : police et commerce, culte et écoles, domaines et forêts. Les impositions indirectes ont une administration particulière avec un directeur provincial. A la tête de toutes les régences d'une province est placé le président supérieur (Ober-prasident), qui est en même temps chef-président de la régence de sa résidence. Le conseil des ministres forme le dernier échelon. Ce sont autant d'instances que peut parcourir celui qui se prétend lésé. D'une décision ministérielle

[1] Voici le tableau des ministères et des administrations supérieures en Prusse : 1° Ministère du culte, avec l'instruction publique et les affaires médicales; 2° Ministère de la maison royale; 3° Direction du grand-livre; 4° Ministère de la justice; 5° Ministère de l'intérieur et de la police; 6° Ministère des finances; 7° Ministère des affaires étrangères; 8° Ministère de la guerre; 9° Département des haras; 10° Département des postes; 11° Direction de la dette publique; 12° Commerce maritime; 13° Banque supérieure de Berlin; 14° Institut royal de crédit pour la Silésie; 15° Hospice des orphelins militaires de Potsdam; 16° Chambre des comptes.

Digitized by Google

on peut appeler au cabinet du roi, et on est libre encore d'exercer un dernier recours aux états provinciaux, qui peuvent prendre fait et cause (Bevorwortung), mais qui ne le font que lorsque tous les degrés d'instance ont été parcourus.

C'est sur le ministère des finances que l'auteur s'étend le plus [1]; nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans tous ses développements.

M. Bülow regarde la situation financière de son pays, comme plus prospère que celle des autres puissances de l'Europe; il croit toutefois qu'elle est susceptible d'améliorations et de réformes, et que ces réformes sont indispensables, si la Prusse veut maintenir la haute position qu'elle a conquise. A ceux qui allèguent une diminution de 67,777,912 thalers dans le chiffre de la dette publique, il répond que cette réduction n'est pas réelle.

On sait que lors de la dernière session des états provinciaux, le monarque adressa, avec le message d'ouverture, un tableau de la dette publique, où cette réduction de la dette était mentionnée; voici comment M. Bülow démontre que l'actif de la monarchie a, en définitive, diminué au lieu de s'être accru.

La loi du 17 janvier 1820, dit-il, a fixé le chiffre de la dette publique à. . . . . 191,334,067 thalers.

D'après une autre loi du 26 novembre 1822, et deux rapports de l'administration supérieure de la dette publique, on ajouta successivement à cette première somme, les suivantes : 25,914,694

596,796

129,999

Ce qui donne un total de. . . . . 217,975,517 [2].

S'il faut s'en rapporter aux dires de l'administration, on aurait allégé ce total de. 62,777,912

[1] Un conseiller des finances, M. Lüdken, a envoyé à la *Gazette universelle* de Leipzig un article dirigé contre cette partie du travail de M. Bülow. Il a aussi paru une brochure intitulée: *Ueber Bülow-Cummerow, Preussen, seine Verfassung, etc., vom Dr Meyen, in Berlin. Lelpzig. Binder.* 1842.

[2] Nous donnons les chiffres tels que nous les trouvons dans le livre de M. Bülow; il y a quelquefois, comme on peut le voir dans ce total, de légères inexactitudes de calcul.

Digitized by Google

La dette aujourd'hui ne s'élèverait donc plus qu'à 155,107,605

Mais l'actif de l'état s'est-il réellement accru de ces 62,777,912

Pour l'amortissement de cette somme, on a pris, sur le produit de la vente des domaines 55,678,953

Mais en faisant cette opération, on n'a pas remarqué que si on diminuait le passif de l'état, on diminuait aussi son actif, que partant il n'y avait pas amélioration; en toute justice il faut donc déduire cette somme, et il ne resterait plus alors de réellement amorti que 27,008,959

Mais si on tenait à faire connaître la situation véritable du trésor public, il fallait dire que l'on avait contracté un emprunt par primes de. 10,748,902

Il fallait dire encore que l'état s'était emparé de numéraire qui combalent la caisse des veuves et autres caisses semblables, et avait pris le paiement à son compte. Le budget de 1841 fixant à 684,000 thalers la somme nécessaire pour le service des intérêts, on doit donc, en la capitalisant, ajouter de ce chef au passif de l'état. 17,100,000

Ce sont donc des dettes nouvelles qui donnent un total de 27,849,902

Et il résulte de ces calculs, qu'au lieu d'avoir diminué la dette publique de 62,777,912, on l'a augmentée de 730,943

S'il faut ajouter foi aux renseignements de M. Bülow, cette vente des domaines de l'état en Prusse, aurait été une opération passablement désastreuse. Voici, entre autres, un fait assez piquant qui s'y rattache.

Certains domaines ont été vendus avec des droits de servitude. Plus tard est survenue une loi qui a prescrit le rachat de ces servitudes, et l'état dans mainte occasion a dû payer pour ce rachat, à son acquéreur, *plus* que celui-ci n'avait déboursé pour l'acquisition du domaine.

C'est d'abus de ce genre que l'auteur s'appuye, pour montrer combien il serait utile que le contrôle des opérations financières fût déféré aux états.

On a vendu en Prusse des domaines pour 55,000,000 de th. 20,000,000 avant 1820, 35,000,000 depuis lors.

Digitized by Google

lui, ce peuple dont il avait généreusement brisé les chaînes.

Cet appel fut entendu, et le monde sait avec quelle ardeur la Prusse entière, à la voix de son prince, se précipita sur les champs de bataille.

L'Allemagne avait prodigué le sang de ses enfants; elle recouvra son indépendance. Mais bientôt après commença le mouvement réactionnaire, auquel la Prusse finit par s'associer. Hardenberg, dont la voix, au congrès de Vienne, se rendit l'interprète des idées libérales, avait succédé à Stein. Tous deux avaient projeté l'établissement d'états nationaux (Reichsstande). Mais Hardenberg n'entendait pas réduire les états à un rôle consultatif; il voulait aussi doter les campagnes d'institutions analogues à celles que son prédécesseur avait données aux villes; son plan, en un mot, consistait à introduire en Prusse le système représentatif tel à peu près qu'il existe en France.

A cet égard le ministre se trouva en plein désaccord avec le roi, et un revirement se manifesta alors que tout était déjà préparé pour l'avènement de la monarchie constitutionnelle, qu'une représentation nationale avait été promise, et un fidéicommis royal érigé pour soustraire le souverain à la nécessité d'obtenir une liste civile.

Frédéric-Guillaume III s'arrêta donc, et se prépara à donner aux réformes une autre direction. L'ancienne constitution était anéantie; il projeta de la remettre en vigueur, et le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV, fut préposé à l'exécution. Le ministre Voss succéda à Hardenberg dans la confiance du monarque, et l'organisation des états provinciaux suivit de près son arrivée aux affaires. Mais bientôt sa mort et celle de Hardenberg laissèrent le roi sans un se[illegible]eiller qui possédât assez sa confiance pour en faire un [illegible]re, et il y eut dès lors une interruption forcée [illegible]n commençait la restauration. Il était réservé au [illegible]ître la dernière main à l'édifice.

[illegible]e division de l'ouvrage de M. Bülow, consacrée à la [illegible]ation, comprend deux parties distinctes : la théorie et la [illegible]ique, le droit et le fait.

[illegible] fait des diverses formes de gouverne[illegible]sus de toutes les autres, la constitution

Digitized by Google

monarchique avec des assemblées d'états qui ne s'immiscent pas dans l'exercice de la souveraineté.

Il examine quelles seraient, dans cette forme de gouvernement, les garanties à stipuler. Celles qu'on réclame ordinairement sont les suivantes : consentement des états pour toute modification à la constitution, pour les lois nouvelles, pour les dettes publiques à contracter, pour les mesures qui entraveraient l'industrie ou le commerce; le vote annuel des impôts; la responsabilité ministérielle; la liberté de la presse.

Il n'est pas douteux que les états ne dussent être appelés à se prononcer sur un changement aux institutions fondamentales de l'état : il est de l'essence de tout contrat synallagmatique de ne pouvoir être modifié par la volonté d'une seule des parties.

Les états devraient être aussi entendus avant la publication d'une loi ; il resterait à spécifier les cas où le souverain pourrait, contre leur avis, promulguer cette loi.

Quant aux dettes publiques et aux mesures entravant l'industrie, il est évident qu'il faut identité de vues entre les états et le gouvernement.

L'auteur regarde le vote annuel des impôts comme entraînant de grands inconvénients politiques. Un moyen plus simple d'obvier aux abus, serait de déterminer à l'avance, et de commun accord, les sommes nécessaires à l'administration régulière de l'état, les objets imposables et les bases de l'impôt. Si pour les impôts ordinaires le vote des états devient inutile d'après cet arrangement, il en est autrement des impôts extraordinaires pour l'établissement desquels le consentement des représentants de la nation doit être réclamé.

La responsabilité ministérielle est, suivant M. Bülow, une véritable chimère, même dans les pays où la souveraineté du peuple est la base de la constitution; l'administration de M. Thiers en France en est la preuve.

En ce qui concerne la liberté de la presse [1], un gouvernement bien inspiré ne doit songer à lui imposer d'autres entraves aujourd'hui, que celles qui sont nécessaires pour l'empêcher de dégénérer

[1] Les idées de l'auteur à ce sujet sont développées dans la partie de son ouvrage consacrée au ministère de l'intérieur.

Digitized by Google

Dans un autre passage de son livre, M. Bülow donne la progression qu'ont suivie les recettes publiques : en 1821, 50,000,000 th. ; en 1823, 50,796,000 ; en 1828, 51,287,000 ; en 1836, 51,740,000 ; en 1838, 52,681,000 ; en 1841, 55,867,000. Il résulte de là, dit-il, qu'en 1841, les revenus de l'état ont dépassé ceux de 1821 de 5,867,000 th., et si on ajoute à cette somme une autre somme de 1,584,000 th. représentant le revenu des domaines aliénés, on trouvera que, dans ce laps de temps, les charges qui pèsent sur le pays ont augmenté de 7,451,000 th. Néanmoins, se hâte-t-il d'ajouter, la situation financière de la Prusse est bien moins défavorable que celle de la plupart des autres pays, et il lui reste chaque année une somme de près de 10,000,000 th. à employer en améliorations de toute espèce. Bien plus, ajoute-t-il, la Prusse seule parmi les puissances européennes pourrait, si elle le voulait, éteindre sa dette publique en entier, au moyen de ses domaines et du sacrifice de ses fonds disponibles.

Le ministère du culte fournit à M. Bülow l'occasion de s'expliquer sur les rapports du pouvoir avec les différents cultes. On croit généralement, dit-il, que le gouvernement prussien, placé à la tête des états du culte évangélique, doit être dans une position difficile à l'égard des catholiques qui forment les deux cinquièmes de la population de ses provinces. La difficulté est moins grave qu'on ne le suppose, et une sage impartialité doit l'atténuer encore. Il faut veiller à ce que les catholiques ne soient pas entravés dans le libre exercice de leur culte, à ce qu'il ne s'élève pas de conflit entre eux et les protestants ; il faut réprimer aussi bien les attaques dont ils seraient l'objet, que leurs tentatives de prosélytisme. Quant aux protestants, il faut leur laisser une pleine liberté de discussion ; c'est le meilleur moyen de résister à Strauss et à son école. A ce sujet, plus d'une méprise a été commise ; il faut bien se garder d'y en ajouter de nouvelles.

Dans les affaires religieuses, la règle générale pour le gouvernement est de se tenir passif, et de n'intervenir activement qu'à l'extrémité. Qu'il se garde bien surtout de montrer plus de prédilection pour un système religieux que pour un autre, lorsqu'il s'agit de l'administration des affaires temporelles ; la capacité doit être son unique motif de préférence. Toute faveur préjudicie à la

Digitized by Google

« religion et au service : à la religion, en exagérant les dissentiments, en faisant naître les partis, en produisant l'hypocrisie, au service, en restreignant le cercle dans lequel doivent être pris les serviteurs de l'état. »

Au chapitre du ministère de la justice, M. Bülow, après avoir rappelé que les juges sont inamovibles en Prusse, émet le vœu que l'on détermine les cas où, soit pour délit, soit pour incapacité, le gouvernement peut destituer ou pensionner les magistrats. Il mentionne aussi la nécessité vivement sentie d'une refonte législative, à cause du nombre considérable des lois.

Un tableau présente le nombre des procès en Prusse pendant les années 1836 et 1839 ; en voici le résumé.

Procès civils.	1836.	1839.
1. Causes ordinaires.	616,614	705,453
2. Faillites, ordres.	8,473	7,273
3. Expropriations forcées. . . .	18,948	17,344
Totaux. . .	644,035	730,050

Procès criminels.	1836.	1839.
1. Procédures criminelles. . .	38,675	43,451
2. Id. de police. . .	14,619	17,067
3. Id. fiscales. . .	22,945	24,752
4. Vols de bois. . .	128,008	174,160
5. Délits forestiers, etc. . .	40,578	35,857
Totaux. . .	244,823	295,287

Au sujet de cette augmentation des affaires judiciaires dans un laps de trois ans, l'auteur fait remarquer que la progression n'a pas suivi celle de la population.

Le ministère de la guerre absorbe naturellement une partie considérable du livre de M. Bülow.

Dans cette catégorie se trouvent les procès de peu d'importance, *Bagatellsachen*; leur nombre a été de 123,026 pour 1836, et de 192,098 pour 1839.

La constitution militaire de la Prusse, dit-il, a résolu cette grave question : organiser la défense d'un pays avec une armée la plus forte possible, toujours prête, bien pourvue et bien exercée, et cela sans imposer au peuple des charges extraordinaires. A la différence de ce qui a lieu ailleurs, cette organisation si forte n'a pas été dirigée dans un but agressif. Tout Prussien est soldat, sans distinction d'état ou de rang. Le baron et le fils de son ouvrier combattent côte à côte, et il n'existe plus de différence de condition quand il s'agit de la défense de la patrie. La conviction de cette communauté d'idées donne à l'armée une force morale considérable.

A vingt ans, les jeunes gens sont incorporés dans l'armée active, où ils servent trois ans. Ce terme est restreint à une année pour ceux qui s'équipent et s'entretiennent à leurs frais. De l'armée active, on passe dans la réserve pour deux autres années, et ensuite dans le premier ban de la Landwehr.

Le service, dans le premier ban de la Landwehr, est fixé à sept ans. Ce terme écoulé, on entre dans le deuxième ban. A trente-neuf ans, on passe dans la Landsturm, et à cinquante ans seulement, le Prussien est déchargé de tout service militaire.

Le premier ban de la Landwehr est encore astreint aux exercices annuels, et des militaires ont fréquemment remarqué que, sous le rapport de la précision des manœuvres, les hommes qui en font partie sont aussi bien exercés et ont le même aplomb que les soldats de l'armée active. Dans le système prussien, l'armée active n'est réellement qu'une école de soldat, et la Landwehr est le noyau qui doit la compléter, le cas échéant.

Les choses sont organisées de telle sorte, qu'un délai de quinze jours suffit pour mettre en campagne une armée de 350,000 hommes, pourvus de tout ce qui est nécessaire à la guerre. En 1840, le budget de l'armée a été fixé à 23,721,000 thalers, et il faut remarquer que dans ce chiffre est compris tout ce qui se rattache à la défense du pays, entretien des forteresses, achat de matériel, etc. Quoique l'armée active ne dépasse pas 100,000 hommes, les magasins sont toujours remplis des objets nécessaires à l'habillement et à l'équipement de 500,000.

Ce système a quelques désavantages qu'on ne peut dissimuler.

Digitized by Google

L'armée active se recrute toujours de jeunes soldats peu propres à supporter les fatigues d'une campagne, surtout au début. La Landwehr se compose d'hommes qui, après avoir fait leur service dans l'armée active, sont rentrés dans la vie civile, se sont mariés pour la plupart, et n'ont plus conservé ainsi toute leur aptitude à la guerre. Mais ces inconvénients sont compensés par d'immenses avantages. Si le gouvernement prussien devait tenir sur pied une armée proportionnée au rang que la Prusse occupe parmi les puissances européennes, ses besoins financiers épuiseraient le pays, et le travail, source de la richesse nationale, perdrait un nombre immense de bras que l'organisation actuelle lui conserve.

L'auteur suppose une guerre avec la France, et calcule les chances réciproques de succès. La France aurait, dans le premier moment surtout, une infanterie supérieure à celle de la Prusse; mais celle-ci l'emporterait sur la France par l'artillerie et la cavalerie. L'artillerie se compose de 864 pièces de campagne; sous le rapport de la qualité des pièces et de leur attelage, ainsi que de l'adresse des tireurs, elle rivalise avec l'artillerie anglaise. La cavalerie compte 38,400 hommes parfaitement montés et équipés; elle est organisée de façon à pouvoir être réunie par divisions. L'expérience, on le voit, a profité. Dans le cours des guerres de l'empire, on avait remarqué que Napoléon savait compenser l'infériorité de sa cavalerie, en la faisant agir par grandes masses, et en choisissant habilement l'instant où un mouvement semblable devait décider de la victoire. Le chef de l'armée prussienne devrait donc se garder, au début de la campagne, de livrer une bataille décisive où il ne pourrait user de ses avantages, où l'infanterie aurait mission de déterminer le succès.

Dans la mobilisation d'une grande armée, la fourniture des chevaux offre de graves difficultés. Le nombre de chevaux nécessaire à l'artillerie et à la cavalerie en Prusse, est évalué de 60 à 70,000. Un relevé, fait en 1837, a donné, pour la monarchie entière, un chiffre de 1,472,901 chevaux, et on calcule que le nombre des poulains s'élève chaque année à 100,000. Or une répartition est faite de telle façon, qu'en huit jours les chevaux nécessaires à la mobilisation peuvent être fournis. Il suffit d'enjoindre au Landrath et aux employés militaires de faire leurs choix. La France est loin d'être

Digitized by Google

dans une position aussi favorable ; les événements de 1841 en ont donné la preuve.

« Les écrivains français répètent avec complaisance que la population de la Prusse ne suffit pas au recrutement, et que son gouvernement ne pourrait tenir longtemps sur pied une armée nombreuse. La défense de la Prusse est organisée, il est vrai, de manière à absorber pour l'armée le 80e de la population, tandis que la France pourrait, en appelant le 40e, mettre en campagne 800,000 hommes. Mais l'auteur remarque qu'en France il y a de nombreuses exemptions, qu'en Prusse il n'y en a presque pas, en Prusse la nourriture étant plus saine, les fabriques n'occupant pas beaucoup d'enfants, etc., le peuple a une constitution beaucoup plus vigoureuse qu'en France. Il prend pour exemple l'année 1828. La population de la France donnait un chiffre de 32,500,000 habitants, et le nombre d'hommes ayant atteint l'âge de la conscription était de 283,767. Le sort en libéra 129,385, et sur les 154,382 restants, 97,678 furent exemptés pour faiblesse de complexion, petitesse de taille ou autre cause. En définitive il ne resta donc pour recruter l'armée que 56,704 conscrits. En Prusse, il y a chaque année 130,000 hommes environ qui atteignent leurs vingt ans. Quoique les conditions d'aptitude au service militaire, pour la taille en particulier, soient plus rigoureuses qu'en France, le déchet n'est pas évalué à plus de 20 pour cent. Il reste donc 100,000 hommes environ, dont seulement 25 à 30,000 sont incorporés dans l'armée active, tandis que le reste entre dans le premier ban de la Landwehr. Quant à la supériorité numérique de l'armée française, il ne faut pas perdre de vue qu'une partie notable doit être employée à défendre l'Algérie, à garnir les places fortes, à maintenir la tranquillité de plusieurs grandes villes de l'intérieur, tandis que les 500,000 hommes de la Prusse peuvent immédiatement entrer en campagne.

« En définitive, la Prusse est assez forte pour repousser vigoureusement tout ennemi, et la France elle-même. M. Victor Hugo, « en faisant accroire à ses compatriotes que la conquête de la rive « gauche du Rhin ne serait pour eux qu'un déjeuner, les induit « dans une grave erreur et pourrait leur occasionner par la suite « une cruelle indigestion. D'autant plus qu'on ne doit pas supposer

« la Prusse seule en guerre avec la France. Comme nos bons voi-
« sins d'occident ne possèdent pas, sur les pays qui les entourent,
« des renseignements statistiques bien précis, nous allons leur faire
« connaître les forces de la confédération germanique, et nous
« nous flattons que les journaux leur communiqueront ce ré-
« sultat. »

M. Bülow fait suivre ces réflexions d'un tableau comparatif des forces militaires de l'Autriche, de la Prusse, de la confédération germanique et de la France, duquel il résulte que cette dernière puissance a de moins que ses trois alliés réunis 1,091,987 soldats[1]. Il ajoute ensuite : « D'après ce calcul, la supériorité numé-
« rique de l'Allemagne est incontestable, et l'équilibre ne peut être
« jusqu'à un certain point établi que par les fanfaronnades qui nous
« arrivent chaque jour de *la grande nation* et de *la capitale de*
« *l'univers* ».

Cette partie de l'ouvrage renferme plusieurs tableaux intéressants relatifs à l'armée prussienne. En voici un résumé. L'armée prussienne sur le pied de paix se compose de 257 bataillons d'infanterie, dont 122 bataillons d'infanterie légère (chasseurs et tirailleurs), 256 escadrons de cavalerie, 151 compagnies d'artillerie, dont 27 compagnies d'artillerie à cheval, 18 compagnies de pionniers, 10 sections de demi-invalides, 24 compagnies d'invalides. Chacune de ces divisions comprend le nombre d'hommes suivant :

Quatre régiments d'infanterie de la garde.	8,000 hommes.
Un régiment de la réserve id.	1,980
Trente-deux régiments d'infanterie de ligne.	48,320
Huit régiments de la réserve id.	8,000
Un bataillon comb. de la réserve de la garde.	600
Huit bataillons id. de la ligne. . . .	3,200
Deux bataillons de chasseurs et tirailleurs de la garde.	800
A reporter.	70,270 hommes.

[1] En voici le détail : à l'Autriche, 768,400 hommes ; à la confédération germanique, 127,982 ; à la Prusse, 500,000 ; à la France, 391,400.

[2] Ces mots sont en français dans le texte.

Report. . .	70,270 hommes.
Quatre divisions de chasseurs et quatre de tirailleurs.	1,600
Neuf brigades d'artillerie.	15,250
Neuf divisions de pionniers.	2,250
Dix sections de demi-invalides.	1,670
Vingt-quatre compagnies d'invalides.	5,000
Cadres des régiments de la Landwehr.	2,280
Six régiments de cavalerie de la garde.	3,600
Trente-deux régiments de cavalerie de la ligne. . . .	18,240
Une division d'artificiers.	100
Total :	120,260 hommes.

En retranchant les 5,000 invalides, il reste pour total à l'armée prussienne sur pied de paix, un chiffre de. . . . . 115,260 hommes.

En cas de guerre, il faut ajouter :

1° La réserve et le 1er ban de la Landwehr.	250,000
2° Le 2e ban de la Landwehr.	180,000
Ce qui donne un total de.	545,260 hommes.

L'organisation est telle, et les magasins militaires si bien remplis, que six semaines suffisent pour porter 200,000 hommes aux frontières; en deux mois 500,000 hommes peuvent entrer en campagne.

Dans la première partie de son livre, M. Bülow s'est attaché à démontrer la nécessité de l'union de l'Allemagne avec la Prusse. Dans la quatrième et dernière partie, il revient sur l'importance de ce but, sur les moyens de l'atteindre et d'organiser solidement la défense de la patrie germanique.

Dans ce dessein, dit-il, il faut que chaque état de la confédération s'attache, sinon à modeler sa constitution sur celle de la Prusse, au moins à s'en rapprocher le plus que possible, surtout sous le rapport militaire. La Bavière rhénane, Darmstadt, Bade et le Wurtemberg sont les points vulnérables de l'Allemagne à l'égard de la France. Construire des forteresses ne suffit pas. Elles peuvent, en cas d'invasion, faciliter la reprise du pays; mais c'est l'invasion même qu'il faut empêcher. Augmenter la réserve, avoir, comme la Prusse, un grand nombre de soldats à sa disposition et peu sous

Digitized by Google

les armes, c'est se donner le moyen de résister, le cas échéant, jusqu'à ce que les forces fédérales puissent venir prêter leur secours.

La guerre nécessite des dépenses. Dieu sait qui serait aujourd'hui maître en Europe si, dans leur lutte contre Napoléon, les alliés n'avaient pas eu les subsides de l'Angleterre! Attendre son salut de l'étranger est folie, surtout quand on possède par soi-même des ressources suffisantes. Un moyen fort simple serait d'organiser une banque fédérale.

La population de la confédération germanique, en y comprenant la Prusse, dépasse 50,000,000. En évaluant à raison de cinq thalers par tête, le papier monnaie qu'on peut convenablement mettre en circulation, on créerait ainsi du papier fédéral pour une valeur de 150 millions de thalers. Chaque état de la confédération fournirait sa garantie pour une part proportionnelle, et obtiendrait en retour qu'on rachetât à ses créanciers des obligations pour une somme égale à celle qui aurait été garantie. Les intérêts des capitaux ainsi amortis, au lieu d'être payés aux créanciers le seraient à une caisse centrale, et de la sorte, sans exiger le plus léger sacrifice des puissances fédérales, on se procurerait un trésor considérable qui suffirait aux dépenses extraordinaires.

Entre autres avantages, l'institution aurait celui de fournir aux capitalistes allemands un moyen d'utiliser leurs capitaux, sans les exposer dans les bourses étrangères.

Pour devenir puissante et forte, pour remplir le rôle que sa position géographique lui assigne, pour servir de barrière entre l'Orient et l'Occident et se poser en arbitre suprême du commerce européen, il suffit à l'Allemagne de le vouloir sérieusement. Son morcellement seul y est un obstacle. Et encore importerait-il peu qu'elle fût partagée en trente-neuf états différents, s'il n'y avait qu'un sentiment, une patrie allemande. Quoique sous ce rapport des progrès aient été faits depuis un demi-siècle, on ne peut dire que le but soit encore atteint.

L'union douanière doit exercer à cet égard une salutaire influence; elle n'en aura pas une moindre sur les intérêts matériels. Par elle, le commerce et l'industrie de l'Allemagne seront bien plus efficacement protégés vis-à-vis des nations étrangères. Quelle force

Digitized by Google

obtiendraient ses réclamations si tous les états de la confédération y avaient accédé? Malheureusement ceux qui jusqu'à ce jour se tiennent encore en dehors, sont précisément ceux qui possèdent les ports de la mer du Nord[1], c'est-à-dire les points par lesquels l'union douanière pourrait utilement décréter des représailles et obtenir des conditions plus équitables.

Quels sont dans tous les cas les moyens d'étendre les débouchés de l'industrie allemande?

La puissance qui se présente la première à cet examen, est la Hollande avec qui l'Allemagne continue à se trouver dans des rapports fort désagréables. « La Hollande est en possession de l'embouchure du fleuve le plus considérable de l'Allemagne, d'un « fleuve dont les rives fertiles habitées par une population indus- « trieuse forment une des plus belles parties de la patrie germa- « nique. Les traités de paix qui ont décrété le rétablissement de la « Hollande, ont aussi décrété la libre navigation du Rhin. Néan- « moins la Hollande replacée au nombre des puissances euro- « péennes au moyen du sang et des trésors de l'Allemagne, lui a « fermé le Rhin. Longtemps celle-ci a souffert avec une longani- « mité qui tient de la faiblesse, et la Hollande, après avoir, durant « peu de temps, paru souffrir cette liberté, recommence son an- « cienne tactique. Si l'Allemagne ne veut pas perdre sa propre « estime et celle des autres puissances européennes, elle doit enfin « savoir user de ses droits avec force et dignité. »

Au moyen d'odieuses précautions, la Hollande est parvenue à empêcher ses colonies des Indes orientales de produire en denrées coloniales au-delà de ce qu'exigent ses intérêts; elle se procure ces denrées à un prix de beaucoup inférieur à celui que coûtent les mêmes produits dans les Indes occidentales. Il n'est plus de concurrence possible, et cependant si l'Amérique cessait de venir, au moyen d'échanges, acheter en Allemagne les objets manufacturés qui lui sont nécessaires, l'industrie allemande perdrait un débouché considérable. Afin d'écarter ce danger il convient d'imposer le café, le sucre et l'indigo de Java, de façon à compenser la différence de prix entre ces produits et ceux des Indes occidentales.

[1] Hanovre, Mecklenbourg, Oldenbourg, Holstein et les trois villes anséatiques.

Digitized by Google

A la différence de la Hollande, l'Angleterre est un pays qui consomme beaucoup, et où, par conséquent, il y a beaucoup à placer. Les relations commerciales, déjà considérables avec ce pays, sont susceptibles d'augmentation ; il suffit pour cela de quelques concessions réciproques.

Les États-Unis d'Amérique sont aussi un marché qui offre un vaste champ à l'industrie allemande, et qui grandira avec l'accroissement de population si rapide dans ce pays. On n'a encore porté sur ce point que des vues étroites, et il est temps de se pénétrer de l'axiome : Qui veut vendre, doit vouloir acheter.

L'absence de ports sur la mer du Nord a été, jusqu'à ce jour, un grave obstacle au développement industriel des pays de l'union douanière allemande. Tout porte à croire que cet obstacle ne tardera pas à disparaître, et que les états dissidents, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts, se décideront à l'accession.

En tout cas, les chemins de fer, cette institution nouvelle dont il est impossible encore de calculer les conséquences, sont destinés à faire de l'Allemagne le centre du commerce européen. Bientôt, par ce moyen, la mer Baltique et la mer du Nord seront mises en communication avec le golfe de Venise. La route projetée de Stettin sur Berlin, Vienne et Trieste, est particulièrement destinée à opérer une révolution dans le commerce maritime. La plus grande partie de l'Europe préférera cette route à la voie plus longue par mer.

On a objecté l'entretien dispendieux des chemins de fer, et, par conséquent, la cherté du transport. En supposant, ce qui n'est pas probable, que l'expérience n'amène pas la découverte de procédés plus économiques, les chemins de fer auront toujours un avantage précieux aux yeux du marchand : la célérité. Les relations entre la mer Baltique et la Méditerranée sont maintenant peu suivies. Le trajet ne se fait pas en moins de quatre mois, et souvent, en hiver, il dure une année. De sorte que, malgré le haut prix du transport par terre, qui est trois ou quatre fois plus élevé que le transport par mer, les marchandises sont, même aujourd'hui, expédiées par voiture de Trieste sur Stettin. La prospérité des chemins de fer n'est donc pas douteuse.

Si, comme il est probable, le Hanovre et le duché d'Oldenbourg accèdent à l'union douanière, l'Allemagne devra songer aux me-

Digitized by Google

sures à prendre pour protéger efficacement ses marchands. Devenir une puissance maritime, elle ne le peut. Son intérêt lui conseille de chercher un allié, et cet allié est l'Angleterre. Unie à la Prusse et à l'Autriche, l'Allemagne obtiendra voix prépondérante dans les affaires du continent. L'Angleterre devra lui tendre la main, si elle veut aussi y exercer de l'influence, et elle le voudra toujours. En outre, l'Allemagne n'ayant pas de colonies, il n'existe pas entre elle et la Grande-Bretagne de causes possibles de conflit. La puissance maritime prépondérante en Europe, serait ainsi la protectrice du commerce maritime de l'Allemagne.

Un autre moyen de parvenir au même résultat, serait une alliance avec les états de deuxième rang. Leur indépendance n'a rien à redouter de l'Allemagne, qui ne veut que maintenir la paix.

De ces états, les deux plus rapprochés sont le Danemarck et la Hollande. Une seule obligation leur serait imposée : en cas de guerre, réunir leurs forces navales pour protéger le commerce allemand. L'inutilité d'entretenir une armée de terre leur procurerait une économie notable.

« Quant à la Belgique, il semble être d'un grand intérêt pour « elle, resserrée comme elle l'est entre la France et l'Allemagne, « de sortir d'une position périlleuse. Elle doit se dire à elle-même « que son existence n'est pas suffisamment assurée par la vague « garantie des grandes puissances ; sa qualité d'alliée d'une confé- « dération qui peut, sans grands efforts, mettre en campagne un « million de soldats, lui vaudrait une protection bien autrement « efficace. Elle trouverait une garantie plus solide encore dans le « caractère allemand, qui jamais ne conçoit la pensée d'être infi- « dèle à un allié. Il faut ajouter qu'en Allemagne le peuple est « heureux et le pays tranquille, que les gouvernements y sont forts, « que partout règnent l'ordre et les lois, que sous ce rapport « encore une alliance a toutes les chances possibles de durée. Le « peuple belge s'est toujours distingué par son industrie, et occupe « une haute position. S'il consulte ses intérêts et non son caractère « quelque peu remuant, il se dira donc que les plus grands biens « sont l'affermissement de son indépendance et de la paix, et que « toute catastrophe politique chez ses voisins menace sa propre « existence, s'il ne se place sous une puissante protection. L'Alle-

Digitized by Google

« magne elle-même à grand intérêt à conclure une semblable « alliance avec la Belgique.

« L'Europe entière sait combien le gouvernement français est « faible et son existence incertaine. L'Allemagne a donc à craindre « que le moindre mouvement dans ce pays n'emporte la Belgique « et n'amène une guerre. Cette crainte est d'autant plus fondée, « que le gouvernement belge est trop jeune encore pour être déjà « solidement affermi, et que le pays est divisé par des partis qui « s'attaqueraient avec une nouvelle vivacité, si un mouvement « sérieux éclatait en France. »

Ces paroles de l'auteur sont un nouveau symptôme du changement favorable qui s'est opéré à notre égard, depuis peu d'années, dans l'esprit de nos voisins d'outre-Rhin. Effrayés qu'ils ont été par le mouvement révolutionnaire, il leur a fallu beaucoup de temps pour se rendre compte de la position nouvelle de la Belgique. Aujourd'hui encore, et le passage que nous venons de citer en fait foi, l'inexpérience du gouvernement représentatif et l'éloignement qui grossit pour eux le bruit de nos partis, les empêchent d'apprécier bien exactement notre situation intérieure. Le temps régularisera de plus en plus la lutte des partis en Belgique, et loin de voir dans leur existence une cause d'affaiblissement, c'est dans la vitalité politique qu'ils sont destinés à entretenir, que la nationalité belge trouvera dans l'avenir un de ses plus puissants éléments de force. Nous voyons avec une vive satisfaction se modifier les sentiments de l'Allemagne envers la Belgique. Bien des fois déjà nous avons exposé nos désirs et nos vues à cet égard. Nous ne voudrions pas cependant que d'un excès on passât à un autre, et qu'après s'être si longtemps obstiné à regarder la Belgique comme inféodée à l'esprit français, on crût qu'elle est sur le point de se faire allemande. La Belgique est belge, elle est neutre entre ses voisins et amie de tous ceux qui respectent sa neutralité. Il faut que tout autour d'elle, et par delà toutes ses frontières, on soit bien convaincu que cette neutralité qu'on lui a faite, elle l'a sincèrement acceptée comme sa loi. C'est son intérêt, c'est aussi le véritable intérêt de tous ses voisins sans exception. Sans doute elle ne doit pas pousser l'imprévoyance jusqu'à croire que cette neutralité ne puisse jamais être menacée par de plus forts qu'elle. Mais aussi pour se pré-

Digitized by Google

munir contre le danger, elle ne doit ni le grossir, ni le provoquer.

En terminant ici cette analyse un peu étendue de l'ouvrage de M. Bülow-Cummerow, nous n'ajouterons qu'un mot sur les deux idées principales du livre, le développement des institutions de la Prusse et l'extension de son influence en Allemagne. Le monarque prussien accomplit en ce moment la plus honorable tâche. Au lieu de lutter inutilement contre le mouvement des idées politiques, il essaie de le diriger. La Prusse, sans être mise brusquement en possession de libertés pour lesquelles elle n'est pas mûre, s'élève peu à peu à la vie politique. Par cette prévoyante sagesse, le roi de Prusse donne à son trône un nouvel appui dans l'affection de son peuple, et accroît puissamment son influence morale en Allemagne. Mais en elle-même cette politique est-elle plus qu'une transition habilement ménagée? Ce progrès qu'on essaie de guider, sera-t-on maître de l'interrompre au moment où on le voudra? Quand on a conduit une nation au bord du gouvernement représentatif, peut-on l'arrêter tout court et lui dire: Tu n'iras pas plus loin? L'auteur du livre que nous venons d'analyser semble le croire. A nos yeux, nous l'avouerons, c'est une illusion heureuse, mais ce n'est qu'une illusion. Pour qu'elle se réalisât, il faudrait que des institutions nouvelles n'eussent pas la puissance de modifier les idées du peuple, que les esprits en politique pussent en rester à une demi-émancipation; il faudrait surtout qu'il fût possible à un gouvernement de ne commettre de fautes en aucun temps, de s'attirer toujours les bénédictions populaires, et de ne se trouver jamais envers ceux qu'il régit dans une position fâcheuse ou difficile.

Nous comprenons avec M. Bülow combien l'union de l'Allemagne importe à la stabilité de l'Europe. Peut-être la Belgique y est-elle plus intéressée encore que l'Allemagne même. Mais nous nous demandons si, pour que cette association des forces de tant de souverainetés différentes soit durable, il ne faut pas qu'aucune d'elle n'aspire à une prépondérance trop exclusive. L'auteur assure que la Prusse ne peut avoir désormais des intérêts autres que ceux de la patrie allemande; c'est dire qu'éclairée par l'expérience, elle a renoncé à la politique qui, pendant les guerres de la révolution, fut si fatale à l'Allemagne. La Prusse alors voulait étendre

Digitized by Google

son territoire à l'Est et à l'Ouest. M. Bülow affirme qu'aujourd'hui son territoire lui suffit. Elle aurait abandonné ainsi les traditions de cette politique conquérante qu'elle a suivie si longtemps, et qui, malgré les vicissitudes de l'époque impériale, lui a, en définitive, si bien réussi.

Il est à désirer que l'avenir confirme l'assertion de l'auteur. Parmi les cinq grandes puissances qui dominent aujourd'hui l'Europe, on croyait n'en pouvoir compter que deux, qui fussent profondément et sincèrement attachées au *statu quo* territorial. Désormais, il y en aurait trois. Ce serait un fait d'une portée immense non-seulement pour l'Allemagne, mais pour la paix générale, pour l'indépendance des états d'un ordre inférieur, et avant tout pour le plus jeune de ces états, pour notre Belgique.

Nous n'avons pas appris encore que l'ouvrage de M. Bülow, malgré le retentissement qu'il a eu en Allemagne, ait été traduit en France. Il faut espérer cependant qu'il y sera lu. La France y verra les fruits qu'ont portés au delà de ses frontières les passions guerrières qui se sont manifestées chez elle il y a peu de temps. Elle reconnaîtra que l'Allemagne, dûment avertie, se préoccupe gravement de ses moyens de défense, et que si quelque jour le drapeau tricolore venait menacer l'indépendance des autres peuples, il ne trouverait plus à se déployer au delà de ses frontières la même facilité qu'autrefois.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ANDRÉ VÉSALE,

Par Ad. Burggraeve, professeur d'anatomie à l'Université de Gand.

GAND, 1841.

Qu'on se reporte à trente ans, ou seulement à quinze ans en arrière; à cette époque, hors du cercle étroit des médecins éclairés et de quelques érudits, combien de Belges connaissaient Vésale? Combien savaient de lui autre chose que son nom? Et cependant Vésale est une des plus imposantes figures que présente l'histoire des sciences médicales. Est-il possible qu'un pays oublie ainsi ses propres illustrations? N'est-ce pas une des preuves les plus frappantes de la fatale influence des dominations étrangères sur la vie morale d'un peuple, que cet engourdissement qui le rend insensible aux plus belles gloires de son passé et ne lui en laisse pas même le souvenir?

Des jours meilleurs luisent heureusement pour la Belgique. Rentrée en possession d'elle-même, un de ses premiers soins, au sortir de sa longue léthargie, est de réveiller ses souvenirs perdus, de reconstruire son passé, de revendiquer les faits et les hommes dont elle a droit de s'enorgueillir. Il y a peu de temps la crainte a été exprimée dans une de nos chambres qu'on ne se livrât avec une ardeur exagérée à cette restauration d'anciennes gloires méconnues ou oubliées. Dût cette disposition des esprits présenter le danger d'un peu d'entraînement, gardons-nous de la glacer par des épigrammes. Ce mouvement est beau et consolant, respectons-le. Ne nous étonnons pas de voir revivre des

[1] Un volume grand in-8° de 400 pages.

Digitized by Google

noms qu'un long oubli avait presqu'effacés. La mémoire du peuple belge a dormi pendant des siècles. Aujourd'hui il retrouve ses souvenirs, après s'être retrouvé lui-même. Heureuses les nations qui, après des siècles de torpeur et d'indifférence, se sentent à leur réveil assez de vie au cœur pour entreprendre à la fois de restaurer l'honneur du passé et de fonder celui de l'avenir.

C'est pour la troisième fois depuis peu de temps que nous entretenons nos lecteurs d'ouvrages sortis de l'université de Gand, et chaque fois, nous nous plaisons à en faire la remarque, nous avons eu à y signaler les traces de cet heureux esprit de renaissance, et l'empreinte d'un sentiment profondément belge. Le livre de M. Burggraeve est un monument élevé au génie par le patriotisme et l'amour de la science. Relever le piédestal de Vésale au milieu de sa patrie, était une noble entreprise. Personne en Belgique n'avait plus de droits à cette mission que le savant professeur d'anatomie de Gand, l'un des esprits les plus distingués de notre enseignement supérieur. Son consciencieux travail accomplit dignement le devoir pieux qu'il s'est imposé. Aucun Belge ne le lira sans un sentiment de vive admiration pour celui qui l'a inspiré, et de reconnaissance pour celui qui l'a écrit.

Le livre de M. Burggraeve s'attache principalement à faire connaître les deux grands ouvrages de Vésale, son anatomie et sa chirurgie, en les rapprochant de l'état de la science avant et après leur publication. Nous ne pouvons analyser ici cette importante partie du livre, qui, quoique d'une remarquable lucidité, est destinée à des lecteurs spéciaux. Mais la notice sur Vésale qui lui sert d'introduction nous a offert tant d'intérêt que nous allons essayer d'en reproduire les traits principaux en les réduisant aux proportions de notre cadre.

Avant Vésale, il n'existait pas à proprement parler d'anatomie humaine. Un préjugé, d'autant plus opiniâtre qu'il prenait sa source dans le sentiment de la dignité de l'homme, y avait longtemps mis obstacle. La loi, d'accord avec la religion, prescrivait un saint respect pour la dépouille humaine, et quiconque eût osé y porter la main eût été déclaré sacrilège.

Chez les Grecs et les Romains, les médecins et les philosophes furent obligés de chercher hors de l'homme des notions approximatives sur sa structure. Hippocrate n'ouvrit jamais de cadavre humain, et s'il parvint à acquérir quelques notions en anatomie, ce fut par des dissections d'animaux ou sur des os rejetés de la terre. Aristote dit que *les parties intérieures du corps de l'homme sont inconnues, et qu'on ne peut en juger que par la ressemblance qu'elles doivent avoir avec les organes des animaux.*

Vers le commencement du 3e siècle avant l'ère chrétienne, une école fameuse se fonda à Alexandrie sous les auspices des premiers Ptolémées. Pour la

première fois des cadavres humains furent abandonnés au scalpel des anatomistes. Cette école eut pour chefs Hérophile et Érasistrate. A leur mort, la science qu'ils avaient créée recula, et leurs découvertes restèrent stériles parce qu'on cessa d'étudier l'anatomie sur l'homme.

Vers l'an 131 de l'ère chrétienne naquit à Pergame l'homme qui avec Aristote devait partager pendant de longues années l'empire des écoles. Galien, génie d'une vaste portée, mais auquel le préjugé ne permit pas de fonder une science, à laquelle, quatorze siècles plus tard, Vésale devait attacher son nom. De tous les ouvrages anciens ce sont ceux du médecin de Pergame qui offrent les observations les plus précises, les plus nombreuses et le mieux coordonnées. Galien fut sous ce rapport un génie précurseur, puisqu'il devina la structure de l'homme dans celle des animaux, et cela avec une justesse telle, qu'il trompa les hommes les plus éminents dans la science, en leur laissant croire que le cadavre humain avait servi de type à ses démonstrations.

Après Galien, la science retomba dans une véritable décadence jusqu'à l'époque du renouvellement des lettres. Ce furent les Arabes qui conservèrent le dépôt de la science antique dans leurs commentaires sur Galien, où l'amour du merveilleux propre aux peuples de l'Orient, l'emporte le plus souvent sur des connaissances positives. Charlemagne fonda les premières écoles où les sciences purent être enseignées. Mais les prêtres seuls possédaient l'instruction nécessaire pour consulter les ouvrages des anciens, tout enseignement leur était exclusivement dévolu. Or, l'Église leur défendait sévèrement les opérations sanglantes, et cette défense s'étendit aux dissections.

Du XIe au XIIIe siècle la médecine des Arabes régna exclusivement dans les écoles. L'enseignement de l'anatomie se borna à des commentaires sur Galien, et de temps en temps, des dissections faites sur des animaux servirent à entretenir dans l'esprit des élèves les erreurs du maître. Toutefois en 1215 Frédéric II défendit de se livrer à la chirurgie sans avoir été préalablement examiné sur l'anatomie. A cet effet, il prescrivit aux écoles de Sicile et de Naples l'obligation d'anatomiser publiquement un cadavre humain au moins tous les cinq ans.

En 1306, Mundino, professeur d'anatomie à l'université de Bologne, disséqua publiquement le cadavre d'une femme. Dix ans après, il en anatomisa deux autres, mais ce scandale ne se renouvela pas. Boniface IV lança un édit contre ceux qui osaient attenter à la dignité de l'homme, et la science fut privée de nouveau des dissections qui devaient être si favorables à ses progrès.

Pendant tout le cours du XIVe et du XVe siècle les progrès de l'anatomie furent lents ou plutôt nuls. L'ouverture d'un cadavre était considérée comme un événement tellement extraordinaire, que les auteurs contemporains l'enre-

Digitized by Google

gistrèrent dans leurs écrits comme un fait digne de passer à la postérité. Un dit, dans un traité de chirurgie publié en 1546, qu'en 1429, le 9 du mois de février, fut faite l'anatomie d'un individu de Bergame, et qu'en 1450, on fit à Venise la dissection de la matrice d'une femme.

Cependant quelques découvertes faites à cette époque prouvent que l'étude de la science n'était pas entièrement abandonnée. Une circonstance qui ne contribua pas peu à la restauration de l'anatomie, ce fut l'extension donnée à l'art du dessin et de la peinture vers le milieu du XVe siècle. Léonard de Vinci a publié un traité d'anatomie pittoresque qui est perdu. Mais on sait qu'il avait des notions très-précises d'anatomie. Dans son traité de peinture, en parlant de l'équilibre dans les divers mouvements du corps, il fait une foule d'observations d'une justesse remarquable. On n'en trouve d'analogues que dans le bel ouvrage d'Aristote sur le mouvement et la marche des animaux.

Le goût de l'anatomie commença ainsi à se répandre et, peu à peu, le public se familiarisa avec l'idée des dissections humaines. Les papes Sixte IV et Léon X permirent même aux artistes de se servir pour leurs études de préparations fraîches.

Le XVIe siècle venait de s'ouvrir et avec lui l'esprit d'examen avait commencé à émanciper la raison, en la dégageant des liens des nombreux préjugés qui jusque-là avaient embarrassé sa marche. Parmi toutes les sciences, l'anatomie fut une des premières à entrer dans la voie d'observation qui s'ouvrait devant elle. Elle s'empara de l'objet de ses études avec d'autant plus d'ardeur qu'on le lui avait défendu plus sévèrement. Jusqu'alors, des amphithéâtres furent ouverts au public et pouvaient à peine suffire à la foule des élèves qui s'y rendaient, avides de jouir d'un spectacle si nouveau pour eux. Alexandre Benedetti, qui professait l'anatomie à l'université de Padoue à cette époque, se plaint de la gêne que lui occasionnait la *multitude populaire* qui encombrait son amphithéâtre, pourtant fort spacieux. Un autre professeur également célèbre, Berengario de Carpi, nous apprend que de 1502 à 1527, temps pendant lequel il professa l'anatomie aux universités de Pavie et de Boulogne, il ouvrit plus de cent cadavres. Cependant personne jusque-là n'avait osé toucher au système de Galien ; on admettait tout ce qu'il avait enseigné, erreurs ou vérités, avec le même respect religieux. Lorsqu'on voyait que ses descriptions ne s'accordaient point avec les résultats des dissections, convaincus de son infaillibilité, les plus hardis supposaient que le texte de ses ouvrages avait été corrompu ; d'autres, plus fanatiques, affirmaient que c'était la nature qui avait changé et que le corps de l'homme n'était plus conformé comme au temps du médecin de Pergame. Loin d'aider aux progrès de la science, les dissections ne faisaient donc que les retarder,

en présentant à chaque pas des difficultés qu'il était impossible de lever. Qui osera se déclarer contre un système admis depuis 1400 ans? Quel homme sera assez puissant pour déposséder des dogmes couverts par la prescription des siècles? Ce sera André Vésale, un jeune homme de 23 ans, auquel, selon l'expression de Senac, il sera donné de découvrir un nouveau monde.

André Vésale naquit à Bruxelles vers le commencement du XVIe siècle, selon quelques auteurs le 30 avril 1513, selon d'autres le 31 décembre 1514. C'est cette dernière version qu'ont adoptée les auteurs de la bibliographie universelle, en la copiant de Manget qui affirme que Vésale naquit le 31 décembre, à 5 heures 6 minutes du matin.

Comme Hippocrate dans les temps anciens et, les Meckel de nos jours, Vésale appartenait à une famille où l'enseignement et la pratique de l'art de guérir étaient héréditaires. Elle était originaire de Wesel, dans le duché de Clèves, d'où elle prit le nom de *Wesela* ou de *Wesala*, quoique son nom véritable fût *Wittinga*.

Le père de Vésale, qui portait également le nom d'André, était pharmacien de la princesse Marguerite, tante de Charles-Quint, et gouvernante des Pays-Bas. Son grand-père, Évvrard Vésale, mathématicien très-habile et auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine qu'il pratiquait, s'était fait remarquer par des commentaires sur Rhazès, ainsi que sur les quatre premières sections des aphorismes d'Hippocrate. Le père d'Évvrard, le bisaïeul d'André, Jean de Wesele, avait été médecin de l'empereur Maximilien, et successivement professeur et recteur magnifique de l'université de Louvain.

André fut envoyé très-jeune à Louvain pour y faire ses humanités. On ne saurait douter des progrès qu'il y fit, puisqu'à l'âge de 16 à 17 ans, outre le latin qu'il écrivait habituellement avec une grande pureté et le grec qu'il possédait assez bien pour que plus tard il fût chargé par l'imprimeur vénitien *Junta* de corriger les épreuves du texte de Galien, il connaissait encore la langue arabe.

Il ne s'appliqua pas avec moins d'ardeur aux études physiques et mathématiques; aussi le voyons-nous chercher avec empressement le commerce de ceux qui les cultivaient, et se lia-t-il d'une étroite amitié avec son condisciple Gemma de Groeningue, qui devint plus tard le mathématicien le plus distingué de son époque.

Après avoir terminé son cours de philosophie et de sciences, Vésale dut songer à commencer ses études de médecine. Parmi les écoles où les sciences médicales étaient alors enseignées, se présentaient au premier rang celles de Montpellier et de Paris. La première était principalement célèbre comme dépositaire des doctrines des Arabes; l'anatomie de l'homme y était égale-

Digitized by Google

ment l'objet d'un soin particulier. Déjà à une époque où, hors d'Italie, on ne disséquait nulle part en Europe (1376), les docteurs de Montpellier avaient demandé et obtenu de Louis d'Anjou, frère de Charles V et gouverneur du Languedoc, la permission de prendre chaque année le cadavre d'un criminel supplicié. Cette permission leur fut successivement continuée par Charles le Mauvais, roi de Navarre (1377), par Charles VI, roi de France (1396), et enfin par Charles VIII qui permit, par lettres patentes de 1496, *de prendre un cadavre, tous les ans, de ceux qui seront exécutés à Montpellier.*

L'école de Paris était d'une création plus récente. François Ier venait de la fonder (1530) et y avait appelé pour y enseigner la médecine, un professeur célèbre d'Italie, Guidi Guido, plus généralement connu sous le nom de Vidus-Vidius. Gonthier d'Andernach, médecin allemand, profondément versé dans les littératures grecque et latine, et qui déjà avait enseigné ces langues à Louvain où il compta Vésale au nombre de ses élèves, y commentait les livres d'Hippocrate et de Galien. Enfin Jacques Dubois (Sylvius) y occupa la chaire d'anatomie lorsque Guido eut été rappelé dans sa patrie.

Vésale quitta l'université de Louvain, sans doute parce que l'enseignement médical n'y était pas assez complet pour lui assurer des succès solides. Il se rendit d'abord à Montpellier, et de là à Paris pour s'y livrer d'une manière spéciale à l'anatomie et à la chirurgie. C'était vers 1532, de manière qu'il ne pouvait avoir plus de dix-huit ans.

Il ne faut pas croire que l'enseignement anatomique présentât alors les mêmes facilités et les mêmes avantages qu'aujourd'hui : quoique les dissections fussent tolérées, on ne s'y livrait qu'avec la plus grande réserve; le préjugé n'avait pas perdu tous ses droits, et la conscience de l'anatomiste n'était pas entièrement en repos sur l'espèce de profanation à laquelle son état le forçait à se livrer.

Les leçons se bornaient à des commentaires sur Galien, à l'ouverture de quelques animaux, et de temps en temps à celle d'un cadavre humain, faite en présence du professeur, par des aides désignés pour ces démonstrations qui ne se prolongeaient jamais au delà de trois jours. Vésale ne tarda pas à se faire remarquer parmi ses condisciples par son esprit hardi et entreprenant. Souvent on le vit dans le cimetière des Innocents ou à la butte de Montfaucon disputer à des chiens affamés une proie déjà en putréfaction. Souvent aussi après la démonstration il revenait à l'amphithéâtre, et la nuit pour son compte et celui de ses amis de la supériorité qu'il avait acquise, il recommençait la leçon et rectifiait bien souvent les erreurs du maître. Plus d'une fois, Sylvius rentrant à l'improviste, trouva le jeune auditoire occupé à repasser les démonstrations sous la direction de leur condisciple.

Digitized by Google

Parmi ses professeurs, Gonthier d'Andernach sut deviner la gloire future de son élève. Il le prit en affection, l'associa à ses travaux, et lorsque dans la suite il publia ses ouvrages, ce fut Vésale qu'il chargea de les revoir, ne craignant pas d'avouer un collaborateur aussi utile. Ainsi dès son début dans la carrière, Vésale se montre le fils de ses œuvres ; malgré la haute réputation de ses maîtres, il se pose à côté d'eux plutôt comme leur égal que comme leur élève ; il les aide dans leurs travaux et entrevoit les erreurs là où ces premiers suivent encore une aveugle routine.

La guerre entre Charles-Quint et François Ier ayant éclaté, Vésale retourna à Louvain où il obtint la permission de faire publiquement des démonstrations anatomiques. C'était alors un spectacle nouveau pour l'université, car l'enseignement de l'anatomie y était purement nominal. Cependant, il faut être juste, son séjour à Louvain ne fut pas perdu pour ses études : il se loue de l'appui qu'il y trouva surtout auprès des jeunes professeurs de la faculté qui, dit-il, comprenaient mieux les avantages de l'anatomie sur les lieux communs d'une vaine scholastique. Il parvint également à s'y procurer un squelette complet, préparation tout à fait rare à cette époque et dont la possession lui fut d'un si grand secours pour ses études et ses leçons.

La manière dont il fit cette conquête mérite d'être rapportée ici, parce qu'elle peint bien l'esprit du temps et le caractère décidé de notre anatomiste.

Un jour qu'il parcourait avec son ami Gemma le champ destiné aux exécutions (car c'est vers ces lieux ou vers les cimetières qu'il dirigeait de préférence ses promenades), il vit flotter au haut d'un gibet le corps d'un pendu, que les oiseaux de proie avaient dépouillé de ses chairs et converti en squelette naturel. La vue de ces os resplendissants de blancheur lui fit concevoir l'idée de s'en rendre maître. A l'aide de son compagnon, il se hisse sur la potence et se met en devoir de détacher le squelette ; les extrémités sont facilement enlevées, mais le tronc fixé par une chaîne solide résiste à ses efforts. L'audacieux jeune homme ne peut cependant se résoudre à abandonner sa proie. A la nuit tombante il sort de la ville, et seul au milieu de ces morts qui effrayaient alors si vivement les imaginations, il escalade de nouveau le gibet et ne l'abandonne que lorsqu'il est nanti de l'objet de ses vœux. La besogne faite, il enterra soigneusement les pièces du squelette, pour les introduire ensuite clandestinement en ville. A ceux qui lui demandaient comment il se l'était procuré, il répondait qu'il l'avait rapporté de Paris : tant était grande sa crainte de la police.

Vers 1535, les événements de la guerre ramenèrent Vésale en France. Il était alors attaché aux armées de Charles-Quint comme médecin-chirurgien,

Digitized by Google

et ne comptait que vingt ans. Ce fut à cette époque qu'il eut pour la première fois l'occasion d'ouvrir un cadavre humain, car il n'avait assisté que deux fois à des opérations de ce genre, pendant qu'il étudiait à Paris. De la France il passa en Italie, où se débattaient les intérêts des deux géants politiques qui aspiraient à l'empire du monde. Cette circonstance fut heureuse pour la science et pour Vésale. L'Italie était alors le foyer des sciences; ses riches universités, à cause de la concurrence qu'elles exerçaient à l'égard l'une de l'autre, présentaient des sources d'instruction qu'on eût vainement cherchées ailleurs.

Mais si l'occasion fut grande et belle, elle le fut moins que l'ardeur que Vésale mit à en profiter. Il ne s'accorda aucun repos, ne recula devant aucun sacrifice pour arriver à ses fins. Plus zélé que les professeurs eux-mêmes, il allait obséder les magistrats afin qu'ils abandonnassent aux amphithéâtres les corps des suppliciés. Comme à Paris et à Louvain, les cimetières devinrent le théâtre de ses excursions nocturnes, et plus d'une fois il recela dans sa chambrette d'étudiant des parties de cadavre sur lesquelles il s'exerçait pendant des semaines entières, au péril de sa vie.

Il faut croire que tant d'ardeur et de persévérance acquirent à Vésale une haute réputation, puisque le sénat de Venise lui confia, malgré sa qualité d'étranger et son jeune âge, la chaire d'anatomie de l'université de Padoue (1537). Comprend-on la joie et l'enivrement d'un jeune homme qui, après s'être frayé sa route à travers mille obstacles, se voit placé tout d'un coup sur un vaste théâtre, en face d'un auditoire qui a foi en lui et auquel il pourra inspirer l'ardeur qui l'anime? Maître dorénavant de ses travaux, disposant des ressources d'un établissement ancien, surtout de ses riches collections de zoologie et d'anatomie comparée, il pourra enfin commencer l'œuvre révolutionnaire qu'il a méditée depuis longtemps.

Déjà il s'était aperçu que les descriptions de Galien ne s'accordaient pas avec les résultats des dissections; mais n'osant d'abord en croire le témoignage de ses yeux, il craignit d'être lui-même en butte à quelque erreur d'observation. C'est ainsi qu'il nous apprend que déjà il avait commenté trois fois, dans ses cours, l'ouvrage du médecin grec sans qu'il eût osé s'expliquer sur les nombreuses inexactitudes qu'on y rencontre, tant était robuste sa foi dans l'homme qu'il considérait comme le plus grand et le plus infaillible des médecins après Hippocrate. Mais quand les occasions de disséquer furent devenues plus fréquentes, quand il put comparer le cadavre humain à celui des animaux, il lui fut impossible de se refuser à l'évidence des faits, et de ne pas reconnaître que l'anatomie de Galien ne se rapportait en aucune manière à l'homme, mais à celui des mammifères qui s'en rapproche le plus par sa structure, le singe.

Digitized by Google

Dès lors il perdit toute confiance dans une autorité qui lui avait servi si longtemps de guide, et il dut songer à refaire l'anatomie entière. Chaque partie du corps fut revue avec un soin extrême; aucune fibre, en quelque sorte, n'échappa à son scalpel investigateur, et chaque fois qu'il rencontrait une disposition qui ne s'accordait point avec le texte de Galien, il avait soin de la noter en marge du volume. Ainsi fut composée sa Grande Anatomie, production d'un jeune homme de vingt-huit ans, qui devait changer subitement la face de la science et lui donner l'impulsion à laquelle elle obéit encore de nos jours.

Vésale passa sept années en Italie. Dans cet intervalle, indépendamment des cours qu'il fit à Padoue, il professa également à Bologne et à Pise, où Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, l'avait attiré moins par l'appât de gros appointements que par les facilités qu'il lui avait fait donner pour ses dissections. De cette manière il ne fut attaché d'une manière exclusive à aucun de ces établissements, mais il se rendait de l'un à l'autre, pour y faire des cours, qui d'ordinaire duraient sept semaines. Le temps qui n'était point absorbé par l'enseignement, il l'employait à la composition de son ouvrage. Bien que celui-ci fut commencé dès les premières années de son professorat à Padoue, il ne put le livrer au public qu'en 1543, à cause du soin minutieux qu'il apporta à la confection des planches. Cependant Charles-Quint lui avait fait offrir un poste avantageux à sa cour et dans ses armées : quand sa présence ne fut plus nécessaire ni à Padoue ni à Bâle, où se faisait l'impression de son livre, il se rendit aux vœux de l'empereur et revint dans sa patrie. A peine lui eut-il été présenté, qu'il fut envoyé en qualité de chirurgien à l'armée qui opérait dans la Gueldre (1543). A cette époque il fit un assez long séjour à Nimègue, pour y soigner le légat de Venise qui y était tombé dangereusement malade. Après avoir été assez heureux pour le rendre à la santé, il se rendit à Ratisbonne auprès de l'empereur, très-souffrant alors de la goutte. C'est là qu'il publia sa dissertation sur les vertus et les usages de la squine (Radix Chinæ).

Sur ces entrefaites l'impression de sa grande anatomie avait été terminée. Jamais ouvrage n'avait été attendu avec plus d'anxiété et d'impatience; on connaissait déjà les vues et les tendances de l'auteur par ses leçons publiques, et l'on savait qu'elles étaient de nature à compromettre bien des réputations; aussi son apparition fut-elle le signal des attaques les plus violentes. Vésale ne s'était point caché à lui-même toute la gravité de son entreprise : avant de livrer son livre à l'impression, il l'avait soumis à l'avis de plusieurs savants distingués; mais presque tous, par respect pour Galien, l'avaient engagé à y renoncer. Cependant il s'en trouva d'assez éclairés et d'assez courageux pour

Digitized by Google

l'encourager dans son noble projet. L'histoire doit enregistrer leurs noms : ce furent Marc Antonio Génua, son collègue à l'université de Padoue, et Wolfang Herwort, noble citoyen d'Augsbourg.

Il voulut également préparer le public par un travail préliminaire; à cet effet, il fit imprimer et présenta au prince Philippe, fils de Charles-Quint, un Manuel d'anatomie, espèce de prospectus ou de table raisonnée de son grand ouvrage, dans lequel il introduisit un certain nombre de planches gravées sur bois, représentant les grandes dispositions du corps. Enfin le livre tant désiré et tant redouté à la fois parut. Vésale le publia sous les auspices de Charles-Quint, comme s'il eût voulu opposer la majesté du nom de l'empereur à la fureur de ses ennemis. Dans son épître dédicatoire, chef-d'œuvre de franchise et de raison, il explique à l'empereur la nécessité d'un nouveau traité d'anatomie et le droit qu'il se croit à le composer. « Fils, petit-fils et arrière-petit-fils de médecins distingués, je devais, lui dit-il, satisfaire à ce besoin, sous peine de rester étranger au mouvement scientifique qui a commencé avec votre règne, et de me rendre indigne de mes nobles ancêtres. » Il rappelle à Charles-Quint ses veilles, ses efforts et les laborieuses recherches auxquelles il n'a cessé de se livrer depuis sa plus tendre jeunesse. « Jamais, lui dit-il, je ne serais devenu anatomiste si, pendant que j'étais à Paris pour y étudier la médecine, je ne m'étais adonné aux dissections, et si je m'étais contenté des manipulations grossières faites par d'ignorants chirurgiens. »

Il énumère ensuite ses travaux à l'université de Louvain, son professorat à Padoue, à Bologne et à Pise, et insiste avec un noble orgueil sur les applaudissements qu'il y a reçus. « Là encore, dit-il, secouant le joug des maîtres et des écoles, je me suis attaché à démontrer l'homme sur l'homme lui-même. En effet, à quoi m'eût servi de chercher ces connaissances dans les livres? De ce qu'ont écrit Hérophile, Érasistrate, Marinus et tant d'autres illustres auteurs, il nous reste à peine quelques fragments; et quant à ceux qui ont suivi Galien, Oribase, Théophile, les Arabes et nos modernes (si tant est qu'ils aient laissé quelque chose digne d'être lu), tous se sont attachés à le compiler, à le commenter et, le plus souvent, à le défigurer de la manière la plus ridicule. Est-ce là le respect que l'on doit à un grand écrivain? est-ce en perpétuant ses erreurs qu'on prétend conserver sa mémoire intacte? Qu'ai-je fait, moi qu'on accuse de l'avoir calomnié? je lui ai rendu constamment justice; mais au lieu d'imiter le commun de nos médecins qui n'y trouvent pas la moindre faute à reprendre, tandis que Galien se corrige souvent lui-même, et relève dans un endroit des négligences ou des inexactitudes qu'il a commises dans d'autres; au lieu de suivre en aveugle ce déplorable exemple, j'ai contrôlé ses opinions et j'ai prouvé, les pièces à la main, que le médecin de Pergame a fait ses dis-

Digitized by Google

sections, non sur l'homme, mais sur des animaux, particulièrement sur des singes. En cela Galien n'a pas été coupable; puisqu'il a été arrêté par un préjugé plus fort que sa bonne volonté et son génie: les coupables sont ceux qui, ayant les organes de l'homme sous les yeux, s'obstinent à copier servilement les erreurs de leur idole. »

Jetant ensuite un coup d'œil sur l'enseignement de l'anatomie, il s'écrie: « Que dire de ces professeurs qui, du haut de leurs chaires, répètent complaisamment, comme des perroquets, ce qu'ils trouvent dans les livres, sans avoir jamais fait par eux-mêmes la moindre observation, ou qui font leurs leçons d'après des pièces si monstrueusement préparées que les spectateurs en apprendraient beaucoup plus d'un boucher au milieu des halles!

« Du reste, dit-il en terminant, je ne me cache pas qu'ayant à peine accompli ma vingt-huitième année, on me trouvera bien hardi d'avoir osé attaquer le médecin de Pergame. Je sens que je serai en butte aux morsures de ceux qui n'ont pas, comme moi, étudié l'anatomie avec conscience, et qui, quoique déjà vieux et courbés par l'âge, conservent encore au fond du cœur assez de fiel pour ne point pardonner à un jeune homme d'avoir découvert et démontré ce qu'ils n'ont pas vu, eux qui se disent les maîtres de la science. »

Ce qu'ils ne lui pardonnèrent pas surtout, ce ne fut point d'avoir manqué de respect à Galien, mais d'avoir démontré publiquement leur ignorance. Parmi ses adversaires les plus acharnés on vit se ranger son ancien maître, Jacques Dubois, qui, malgré un savoir réel, se laissa entraîner par le culte fanatique qu'il avait voué à Galien. Peut-être aussi Dubois, trop avancé en âge pour recommencer ses études, ne put-il voir sans en être vivement affecté une tentative qui renversait les idées de toute sa carrière. Et puis, l'homme qui osait porter atteinte à l'infaillibilité de Galien était ce petit Vésale qui, il y avait peu de temps encore, était venu s'asseoir sur les bancs de son école. C'en était assez pour exciter la colère du vieillard. Dans l'excès de son dépit il composa un pamphlet dans lequel, prenant en main la défense de Galien, il traite son ancien élève d'orgueilleux, de calomniateur, d'impie, de transfuge, et le signale comme un monstre dont l'haleine impure empoisonne l'Europe.

Fort de son droit, Vésale ne cessa pas un seul instant de montrer du respect pour le vieux professeur dont il appréciait les talents, et auquel il conservait une sincère reconnaissance. Il ne répondit par aucun écrit, laissant à l'opinion publique le soin de le venger des diatribes dont il était l'objet.

Cependant Vésale avait trouvé en Italie un adversaire plus dangereux: Eustachi, professeur d'anatomie à l'université de Rome, s'était également constitué le défenseur de Galien, et avait cherché à combattre son antagoniste.

Digitized by Google

non comme Dubois, avec les armes de la colère ou du ridicule, mais par des raisons puisées dans la science. Des attaques de la part d'un homme qui était considéré à juste titre comme un des premiers anatomistes de l'époque, ne pouvaient être laissées sans réponse.

Vésale se rendit donc de nouveau en Italie, afin d'obtenir publiquement raison de son adversaire. L'université de Padoue revit avec joie son ancien professeur, et mit à sa disposition les cadavres nécessaires pour les démonstrations. Vésale y convia ses contradicteurs, les engageant à lui exposer leurs motifs et étant prêt lui-même à y répondre. Est-il besoin de dire que son triomphe fut complet, et qu'il ne fut plus permis à personne de se refuser à l'évidence des faits qu'il exposait au grand jour? Il se rendit de même à Pise et à Bologne, et y fut également l'objet des attentions les plus honorables. Partout il excita l'enthousiasme le plus sincère, et son apparition dans ces différentes villes universitaires fut l'occasion d'un véritable triomphe. Les élèves se précipitaient sur ses pas, avides de l'entendre; les professeurs eux-mêmes abandonnaient leurs chaires, les médecins leur clientèle pour aller grossir la foule de ses auditeurs.

Cependant les clameurs de Dubois, ses accusations de tous les jours, finirent par se répandre dans toute l'Europe. On s'étonna d'une querelle qui avait le cadavre de l'homme pour objet, et les choses en vinrent au point que Charles-Quint ordonna une enquête et au besoin la censure du livre incriminé. Les théologiens de l'université de Salamanque furent appelés à décider la question de savoir s'il était permis à des catholiques d'ouvrir des corps humains (la consultation est de 1556). Heureusement pour Vésale et pour la science, les moines espagnols répondirent *que cela était utile, et par conséquent licite.*

Quand Vésale apprit cet ordre de l'empereur, quand il vit que ses ennemis étaient parvenus à faire croire que ses découvertes n'étaient que mensonge, et un moyen de parvenir à la renommée, il résolut de quitter l'Italie et de venir, par sa présence, imposer silence à ses ennemis. Étrange et terrible destinée des hommes qui sont appelés à révéler au monde une vérité nouvelle, et qui doivent passer à combattre un temps qu'ils pourraient employer au développement de leurs sublimes conceptions. Trop heureux lorsque, comme Vésale, ils ne succombent point dans cette lutte d'un seul contre la masse d'ennemis intéressés au maintien de l'erreur.

Le coup qu'on venait de porter au grand anatomiste l'avait profondément blessé. Lui qui s'était montré si fort et si plein d'énergie tant qu'il s'était agi des droits de la science, fut abattu quand il fallut défendre son honneur. La chose se conçoit : opposer à un auteur des arguments puisés dans la science, c'est l'appeler à un combat loyal où la raison seule doit être juge suprême;

Digitized by Google

mais l'attaquer lâchement par des personnalités et des calomnies, c'est le placer dans la nécessité de baisser la tête, ou d'employer contre ses ennemis les armes ignobles dont ils font usage eux-mêmes. Entre ces deux extrêmes l'alternative ne saurait être douteuse, il faut se résigner et se taire. C'est ce que Vésale comprit : dans l'excès de son dépit il jeta au feu ses livres et ses manuscrits, causes innocentes de ses déboires. En un instant le travail de plusieurs années fut dévoré par les flammes, perte à jamais déplorable, puisque la science fut privée des richesses que la position nouvelle dans laquelle Vésale allait se trouver ne lui permit plus de recouvrer.

Depuis son retour d'Italie, il sembla vouloir s'effacer et vint résider à Bruxelles. Chose étonnante ! il n'y a laissé aucune trace de son séjour : rien, pas même une marque matérielle de son existence, pas un buste, pas un portrait n'y rappelle son image. C'est à peine si l'on sait quelle rue, quel quartier Vésale a habité. Ainsi, tandis que dans Anvers, la ville aux souvenirs artistiques, tout rappelle les grands noms de Rubens et de Van Dyck, de longues années se sont écoulées sans que la renommée de Vésale ait trouvé un écho dans sa ville natale.

En 1546, Vésale fit un voyage à Bâle et y séjourna assez longtemps pour soigner la réimpression de son anatomie. Il y consacra quelques heures à des démonstrations publiques, et en reconnaissance de l'accueil qu'il y avait reçu, il fit présent à l'école de médecine de cette ville, d'un squelette qu'on y conserve encore avec un soin religieux.

Après l'abdication de Charles-Quint, il suivit Philippe II en Espagne en sa qualité de médecin de la cour. Ici finit la carrière scientifique de notre anatomiste ; jeté au milieu d'une cour triste et remplie de préjugés, il fut loin d'y vivre heureux et tranquille, malgré la considération dont il était entouré. S'il faut en croire quelques historiens, de basses jalousies de métier, des luttes d'amour-propre, dont la vie du médecin présente malheureusement trop d'exemples, empoisonnèrent et finirent par interrompre violemment une carrière que, loin des cours, Vésale aurait pu consacrer à la science. On raconte que le fils du roi Philippe II, l'infortuné Don Carlos, mort plus tard victime de la jalousie de son père, ayant été affecté d'une compression cérébrale à la suite d'une chute sur la tête, Vésale proposa la trépa-

A Vésale demeurait dans la Haute rue (aujourd'hui rue Haute). Lors de l'érection du couvent des Capucins, l'habitation du célèbre réformateur de l'anatomie fut démolie. Pendant longtemps les religieux voulant conserver sa mémoire, datèrent tous leurs actes *Ex ædibus Vesalianis* (GOETHALS, *Lecl. relat. à l'hist. des Sc. en Belg.* etc. Brux., 1837).

Digitized by Google

nation, et que l'opération, faite contre l'avis des médecins consultants, fut suivie de succès. Certes, c'en était assez pour exciter la haine des docteurs espagnols contre un homme que leur orgueil national leur faisait regarder, en sa qualité d'étranger, comme un usurpateur de leurs droits. Une occasion se serait présentée bientôt d'assouvir leur vengeance ; Vésale aurait eu le malheur d'ouvrir, dans une autopsie, une personne encore vivante, et accusé par les parents du mort tout à la fois d'homicide devant les juges et d'impiété devant le tribunal de l'inquisition, il aurait été condamné à la peine des homicides, condamnation que Philippe II aurait commuée en un voyage expiatoire à la terre sainte.

Ici M. Burggraeve examine sur quels fondements repose l'assertion de ceux qui ont parlé de cette condamnation et du fait qui y aurait donné lieu. Il existe d'abord à cet égard deux versions. D'après l'une, la victime était un Espagnol de haute qualité, on ignorait la cause de sa mort, le cœur mis à nu se serait mis à palpiter. Le professeur Richerand, dans sa biographie de Vésale, remarque qu'avant de mettre le cœur à découvert, il aurait fallu des incisions longues et profondes, bien suffisantes pour réveiller la vie. Suivant la seconde version, il s'agissait d'une femme de haute naissance en proie à une suffocation de matrice. Vésale, dit M. Burggraeve, connaissait trop bien les précautions qu'il faut prendre dans cette circonstance, pour qu'il lui fût arrivé d'ouvrir la personne qui en était affectée pendant la durée de l'accès. L'auteur publie à ce sujet un extrait d'un ouvrage inédit sur l'histoire de la médecine espagnole, par Hernandez Morejon, en son vivant professeur de clinique à l'école de Madrid, homme d'une vaste érudition, et qui s'est appliqué à recueillir tous les détails du séjour de Vésale à Madrid. Le docteur Morejon s'attache à prouver que don Carlos ne fut pas trépané ; l'avis de Vésale ne fut pas suivi ; dans le traitement qui dura trois mois, rien ne fut fait par Vésale. Quant à l'événement de l'autopsie, comment se nommait la victime ? quels furent les témoins qui attestèrent le fait devant l'inquisition ? devant quel tribunal de ceux qui existaient en Espagne le procès fut-il porté ? pourquoi Lorente dans son histoire de l'inquisition, où il parle de Vésale, ne fait-il pas mention de ce procès ? pourquoi les écrivains contemporains, quelques-uns même qui furent ses collègues à la cour, n'en parlent-ils pas ? L'historien Sprengel croit le fait entièrement controuvé. L'écrivain espagnol Lampillas a démontré la même chose. M. Burggraeve nous apprend que le célèbre botaniste Clusius était arrivé à Madrid le jour même où Vésale quitta cette ville pour se rendre en Palestine ; il aurait dû avoir appris la vraie cause de son départ. Or, Clusius ayant reçu le volume de l'histoire de De Thou où

Digitized by Google

il est parlé de la mort de Vésale, écrivit à De Thou pour lui signaler quelques erreurs relatives au départ de Vésale; il lui dit que Vésale, restant malgré lui en Espagne, était tombé malade, s'était rétabli difficilement, et à la suite de sa maladie avait, après de vives instances, obtenu la permission de se retirer pour accomplir le vœu d'un pèlerinage à la terre sainte. Clusius tenait, disait-il, ces détails de Tisnacq, chef du conseil des Pays-Bas à Madrid. Nous ajouterons que dans un temps où les dissections étaient rares et excitaient une espèce d'horreur dans le peuple, de pareils bruits devaient s'accréditer facilement. C'est ainsi qu'Hérophile, un des chefs de l'école anatomique d'Alexandrie, dont il est parlé plus haut, fut accusé d'avoir disséqué vivants des criminels condamnés à mort.

M. Burggraeve recherche ensuite les motifs qui ont pu faire entreprendre à Vésale le voyage périlleux de la terre sainte. Le fait de l'autopsie écarté, admettra-t-on avec Swertius, qu'il voulut se soustraire par son départ aux chagrins que lui causait l'humeur tracassière de sa femme, ou avec Jean Mentel, qu'il fut poussé par l'espoir de s'enrichir? Le plus grand nombre des historiens se bornent à dire qu'il quitta l'Espagne pour accomplir un vœu religieux. Si on y réfléchit bien, on trouvera que selon toute vraisemblance, ce ne fut là qu'un prétexte invoqué pour s'éloigner de Madrid. Clusius parle d'une espèce de maladie de langueur dans laquelle Vésale était tombé. Or, en lisant attentivement ses derniers écrits, on verra que cette maladie n'était autre chose que le découragement et la tristesse qui l'avaient saisi au milieu de la cour de Philippe II. Depuis son arrivée en Espagne, l'impulsion qu'il avait donnée à l'anatomie en Italie s'était considérablement accrue. G. Fallopia, son élève, venait de publier ses *Observations anatomiques*, espèce de répertoire ou d'examen critique de tout ce qui avait été fait jusque-là en anatomie. Tout en exposant ses propres découvertes, Fallopia y signalait avec le plus grand respect les erreurs et les omissions qu'on pouvait reprocher à son illustre maître.

Cet ouvrage rappela à Vésale des souvenirs à la fois doux et pénibles. Il le reporta à cette époque pleine de gloire, où il ne connaissait d'autre maître que la science, d'autre ambition que ses progrès, à cette époque où l'Italie entière venait applaudir à ses succès. *Jam itaque ad tuarum observationum calcem, non sine voluptate aliqua, et suavissimæ vitæ illius quæ mihi anatomen in Italia ingeniorum vera altrice tractanti obtigit, jucunda lætaque memoria perveni.*

Quelle différence maintenant! une cour triste et sombre; des tracasseries suscitées par l'envie, et, ce qui devait être le pire des tourments, aucun moyen

Digitized by Google

de le tenir au courant de la science qu'il avait créée, et le chagrin de se voir dépasser par ses élèves, sans qu'il fût là pour les diriger dans leurs travaux et pour applaudir à leurs progrès. Et cependant combien il eût désiré pouvoir reprendre ses études favorites! « J'espère, dit-il en terminant son examen des observations critiques de son élève adressé à Fallopia lui-même, si quelque jour je trouve l'occasion de faire des dissections, occasion qui me manque entièrement ici où je n'ai même pas pu me procurer une tête osseuse; j'espère repasser la structure de l'homme en entier, et revoir tout mon livre. »

Vésale attachait à cette apologie de son anatomie une grande importance. Il en confia le manuscrit à Paul Tiepolo, alors ambassadeur de la république de Venise auprès du roi d'Espagne, pour que ce personnage le remît à G. Fallopia en passant par Padoue. Mais retenu par la guerre, Tiepolo ne put quitter l'Espagne que l'année suivante, en 1562, et à son arrivée à Venise, ayant appris la mort de Fallopia, il garda le manuscrit sans le faire connaître.

Cet incident jeta de la tristesse dans l'esprit de Vésale, et dès ce moment se réveilla plus fort que jamais son désir de retourner en Italie, ce foyer actif du génie comme il l'appelle, *sagaciorum vera altrix*, afin d'y défendre sa réputation compromise par les écrits de Fallopia. Un seul moyen lui restait de quitter l'Espagne, c'était de prétexter un vœu religieux. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle Philippe II, qui tenait cependant à ses services, le laissa partir pour son dangereux voyage.

Il n'est donc pas nécessaire de recourir à la fable de la condamnation de Vésale, que le fameux publiciste Hubert Languet répandit le premier en Europe en haine des Espagnols et de l'inquisition, et à laquelle Boerhaave et Albinus, qui l'admirent dans la préface placée en tête de la réimpression des œuvres de l'anatomiste belge, ont donné tant de crédit.

Toutes ses dispositions étant faites, Vésale quitta Madrid et se rendit à Venise, où, profitant d'une occasion que lui offrit J. Malatesta de Rimini, général de la république, il s'embarqua pour l'île de Chypre afin de se rendre de là à Jérusalem. Arrivé au terme de son voyage, il reçut du sénat vénitien l'offre de la chaire d'anatomie devenue vacante par la mort de Fallopia. On comprend qu'il accepta cette place avec empressement. Il allait donc retourner en Italie, où, plus favorablement placé qu'en Espagne, et âgé de 50 ans seulement, il aurait pu de nouveau se livrer à la science. Il quitte Jérusalem et s'embarque pour Venise; mais poussé par les vents contraires, le vaisseau qui le portait fit naufrage, au milieu d'une horrible tempête, sur les côtes de l'île de Zante. Cette catastrophe arriva le 2 octobre 1564. Dénué de tout secours, en proie à la maladie, Vésale y mourut misérablement. Un orfèvre qui le reconnut lui

Digitized by Google

fit donner la sépulture dans une chapelle dédiée à la Vierge, en y plaçant cette inscription :

ANDREÆ VESALII BRUXELLENSIS TUMULUS.
QUI OBIIT IDIBUS OCTOBRIS
ANNO 1564.
ÆTATIS VERO SUÆ QUINQUAGESIMO
QUUM HIEROSOLIMIS REDIISSET.

Après cette intéressante biographie, M. Burggraeve procède à une analyse lucide et détaillée du grand ouvrage anatomique de Vésale. Il parcourt successivement avec lui toutes les parties du corps humain, et énumère ainsi dans un travail patient et étendu toutes les erreurs que le savant anatomiste belge a rectifiées, toutes les découvertes qu'il a fait entrer dans le domaine de la science. En lisant cette analyse, on reste étonné, comme le dit M. Burggraeve, du nombre immense de faits qu'embrasse l'ouvrage de Vésale, plus étonné encore qu'il soit l'œuvre d'un homme qui avait à peine atteint sa 28e année.

Qu'on ne demande pas maintenant, dit M. Burggraeve en terminant cette partie de son livre qui en est la plus importante, qu'on ne demande pas quelles parties Vésale a découvertes en anatomie : il la créa tout entière. Après avoir démoli l'édifice auquel Galien avait attaché son nom, il sut retirer du corps de l'homme les matériaux d'un monument que le temps a consolidé, et qui aujourd'hui encore nous apparaît comme une de ces constructions gothiques, élevées par la foi de nos pères, et dont la masse imposante semble être un défi continuel à la faiblesse et à l'impuissance de notre époque. Par une vicissitude qu'on ne saurait trop déplorer, notre compatriote mourut sans avoir pu mettre la dernière main à son œuvre. C'est à cette circonstance sans doute qu'il faut attribuer les imperfections qu'on y rencontre çà et là, et qu'il en aurait fait disparaître s'il avait eu le temps de vivre. Tel qu'il nous l'a laissé, l'ouvrage de Vésale doit nous paraître merveilleux, et involontairement nous sommes portés à nous incliner devant lui, et à professer que jamais plus noble génie n'a reçu la mission d'étendre la sphère de nos connaissances.

Après avoir constaté ainsi la place immense qui revient à Vésale dans l'histoire de l'anatomie, M. Burggraeve recherche ce qu'à son tour la chirurgie lui doit, et à cet effet il procède à l'analyse de l'ouvrage intitulé : *La grande chirurgie d'André Vésale.* A cette époque, la chirurgie était pour ainsi dire encore dans la barbarie. Après la chûte de l'empire romain, la pratique de la médecine devint l'apanage des clercs, auxquels l'église défendit rigoureusement de répandre le sang. Dès ce moment les opérations furent abandonnées

Digitized by Google

à des laïques presque tous illettrés. Laissons parler Vésale lui-même :

« Après les dévastations des Goths, lorsque toutes les sciences, jusque-là si florissantes et si dignement cultivées, furent tombées en décadence, il parut, d'abord en Italie, des médecins élégants et délicats (*lautiores medici*) qui, à l'imitation des anciens Romains, méprisant tout travail manuel, firent pratiquer par des esclaves les opérations et les pansements que réclamait l'état des malades, comme les architectes font exécuter les travaux grossiers par des maçons. Il arriva alors que comme ceux qui exerçaient encore l'art de guérir dans toutes ses attributions, en retiraient peu d'honneur et de profit, ils abandonnèrent bientôt les bonnes traditions de l'antiquité, et laissèrent à des infirmiers, des apothicaires et des barbiers le soin de prescrire le régime, de médicamenter et d'opérer les malades. L'art tomba bientôt si bas qu'on ne vit plus que des charlatans se donnant le nom de médecins, et ne sachant opposer que des amulettes aux maladies dont ils ignoraient les causes.

« La chirurgie, cet art divin que les Asclépiades nous ont légué, qu'aujourd'hui encore les rois de l'Inde et de la Perse ne dédaignent pas d'exercer de leurs propres mains, et qu'ils transmettent à leurs enfants comme un noble héritage, la chirurgie passa aux mains d'obscurs praticiens, ayant à peine rang parmi les valets.

« Il importe enfin de faire cesser un état de choses au maintien duquel les charlatans seuls sont intéressés; car, qu'on le sache bien, avec lui se perdent tous les jours les connaissances médicales et anatomiques que nos ancêtres se sont donné tant de peine à amasser, et que notre siècle ne retrouvera qu'avec plus de peine encore. En se contentant d'une connaissance superficielle des viscères, et en laissant aux barbiers le soin des opérations et des préparations anatomiques, l'art qui se fonde sur ces dernières se perdra complétement, car les mains de ces praticiens sont trop inhabiles pour manier le scalpel, et leur esprit trop grossier pour comprendre les écrits des maîtres. »

Sprengel, dit M. Burggraeve, nous apprend, dans son Histoire de la médecine, qu'en Allemagne, dans le cours du XIVe et du XVe siècle, aucun artisan ne prenait un jeune homme en apprentissage sans une attestation constatant qu'il était né de parents honnêtes, unis en légitime mariage, et d'une famille où il ne se trouvait ni baigneurs ni écorcheurs.

Mais il faut bien en convenir, l'abrutissement de ces praticiens légitimait l'espèce de proscription qu'on faisait peser sur eux. Dénués de toute espèce d'instruction et réduits aux seules ressources de l'apprentissage, ils n'avaient même pas le désir de connaître au delà de ce qu'ils avaient vu faire à leurs maîtres. Ignorants de toute anatomie, ou du moins ne la connaissant que pour avoir vu une fois éventrer un veau ou un porc, ils ne craignaient pas de

Digitized by Google

porter le fer et le feu dans les chairs de leurs malheureux malades. « J'ai vu de mes yeux, dit un auteur de cette époque, un chirurgien verser dans une blessure de l'onguent populéum, chauffé dans une poêle et tout bouillant, et comme je lui demandai la raison d'une pareille méthode, il répondit qu'il *fallait souffrir pour guérir*. A quoi le patient s'écria tout en pleurs : *Certes ce n'est pas de la souffrance que tu me fais endurer, c'est de la torture.* Deux jours après, j'étais obligé de lui amputer le membre. »

La même barbarie régnait dans le traitement des luxations et des fractures. D'ailleurs, ce n'était pas là le côté brillant de la chirurgie des Arabes et des arabistes. Ne sait-on pas qu'Avicenne meurtrissait impitoyablement sous son pied des pieds luxés, dans l'intention de les réduire? Lanfranc ne faisait-il pas faire des mouvements violents à ses malades pour remettre en place les fragments d'une côte brisée? Que dire des plaies d'armes à feu qu'on cautérisait de la manière la plus atroce? de celles des articulations qu'on bourrait d'étoupe et de crin? des plaies et des fractures du crâne, auxquelles on ne savait opposer que d'innocents emplâtres? Que dire enfin de ces pratiques superstitieuses par lesquelles on exploitait la crédulité du peuple? de cette eau et de ces huiles bénites, appliquées sur des lésions qui exigeaient des secours plus efficaces? Certes on ne saurait trop bénir un homme qui s'efforça de substituer à ce débordement d'ignorance et de barbarie, le savoir et les vues d'une saine pratique; un homme qui osa rompre en visière à ses contemporains et reprocher aux uns leur fourberie, aux autres leur coupable ignorance; un homme, enfin, qui, tandis qu'il pouvait vivre tranquille et honoré, sacrifia les avantages de sa position aux droits sacrés de la science et qui, pour prix de ses efforts, vit peser sur lui, pendant plusieurs siècles, la calomnie la plus atroce qui puisse atteindre un chirurgien, celle d'avoir porté son scalpel dans le cœur palpitant d'un de ses malades.

Nous ne craignons pas, continue l'auteur, que l'on attribue à un sentiment exagéré de nationalité notre opinion sur le mérite chirurgical de Vésale : cette opinion nous l'avons puisée dans ses écrits, et nous avons tâché de la faire passer dans la conviction du lecteur. Ce qui caractérise le génie de la chirurgie moderne, ce sont ses pratiques simples et en rapport avec les vœux de la nature; c'est l'abandon de tous ces moyens violents dont l'humanité n'a souffert que trop longtemps. Or, nous le demandons, n'est-ce pas là aussi le caractère dominant de la chirurgie de notre compatriote? N'est-ce pas lui qui recommande la prudence dans la réduction des luxations, une grande simplicité d'appareils dans le traitement des fractures, la réunion immédiate des plaies, la ligature des vaisseaux dans les hémorrhagies, et les caustiques ou le feu dans les cas seulement où la première n'est pas applicable?

Digitized by Google

A notre avis, deux causes ont empêché jusqu'ici que l'on n'appréciât convenablement la part que Vésale a prise à ces heureuses innovations : d'abord, son grand nom d'anatomiste, dans lequel se sont fondues toutes ses autres gloires, ensuite sa contemporanéité avec un homme qui semble avoir résumé en lui toute renommée chirurgicale, comme notre compatriote toute renommée anatomique : nous voulons parler d'Ambroise Paré. On a perdu de vue qu'à l'époque où ce dernier se fit remarquer comme chirurgien, Vésale avait déjà publié ses immortels écrits, et que c'est dans leur méditation qu'il a puisé cet esprit d'observation et les notions d'anatomie qui l'ont guidé dans toute sa carrière. Au surplus, il y a dans la coexistence de ces deux gloires une preuve des rapports qui rattachent la chirurgie à l'anatomie. Du moment où le grand anatomiste est trouvé, le grand chirurgien ne tarde pas à naître. Voici comment M. Malgaigne s'exprime sur cette heureuse coïncidence :

« Environ trois années avant la naissance de Paré, un autre enfant avait vu le jour à Bruxelles, qui devait également relever son pays de sa longue infériorité dans les sciences médicales; mais, plus heureux que Paré, il avait reçu le bienfait d'une éducation complète ; il avait appris le grec, le latin et la philosophie, avant de venir étudier la médecine à Paris. Il y eut pour maître Sylvius, qui fut aussi celui de Paré; mais trop de distance séparait le garçon barbier du bachelier en médecine, pour qu'ils pussent se rapprocher. La guerre les enleva tous deux à leurs études, et l'un se trouvait dans les armées impériales dès 1535, l'autre dans l'armée française en 1536, peut-être en face l'un de l'autre. Mais, toujours plus favorisé par le sort, le docteur de vingt-trois ans quittait les camps, en 1537, pour aller occuper une chaire d'anatomie à l'université de Padoue, et à trente-et-un ans il était premier médecin de l'empereur, tandis que le chirurgien devait attendre encore de longues années avant de s'appeler le premier chirurgien du roi de France.

« D'ailleurs, nobles rivaux de gloire et de génie, ils n'avaient pas attendu plus longtemps l'un que l'autre pour se révéler au monde : à vingt-huit ans, Paré publiait sa doctrine nouvelle sur les plaies d'armes à feu; à vingt-huit ans, l'autre avait également produit un chef-d'œuvre, et commencé une ère nouvelle pour l'anatomie. Est-il besoin de dire son nom? il s'appelait André Vésale.

« De nombreuses éditions latines avaient répandu partout les ouvrages et les planches de Vésale, triste avantage pour qui ne savait pas le latin! Enfin, en 1559, il en parut à Paris une édition française. Dès lors Paré se mit ardemment à l'œuvre; il fit copier quelques planches, consulta le texte, mit en ordre ses propres recherches, et composa la partie anatomique de sa chirurgie..... »

Digitized by Google

RÉVOLUTIONS DES PEUPLES DU NORD,

PAR M. CHOPIN ; PARIS, 1842 [1].

L'auteur de cet ouvrage dit dans son introduction :

« Soit qu'on embrasse toute la succession des temps, en prenant le monde pour théâtre, soit qu'on suive un seul peuple dans ses développements successifs, ou enfin que l'on envisage un fait isolé, l'intérêt historique varie comme ces données elles-mêmes. Les grandes synthèses conviennent aux esprits philosophiques qui cherchent à saisir dans les effets les lois qui président aux causes générales ; les compositions partielles présentent, d'une manière plus sensible, la corrélation intime des faits extérieurs ; tandis que le développement d'un événement majeur qui change ou modifie profondément l'état d'une société, intéresse comme le drame, en raison de son unité et de sa grandeur.

« Le sujet que nous nous sommes proposé de tracer, l'histoire des révolutions des peuples du Nord, tient de ces genres divers ; ce n'est point une histoire complète et suivie des états scandinaves et

[1] 4 volumes in-8°.

Digitized by Google

de la Russie, mais seulement le tableau de leurs époques principales depuis les siècles païens jusqu'à nos jours; enfin comme thème philosophique, c'est l'influence que l'Occident a exercée sur le Nord, et la réaction du Nord sur la civilisation de l'Europe occidentale. »

Comme on le voit par les phrases qui précèdent, l'entreprise de M. Chopin est belle et largement conçue; mais elle présentait des difficultés d'exécution qu'il n'a pas toujours surmontées. L'histoire d'un peuple ne nous intéresse qu'autant qu'il a été, ou qu'il est destiné à être un instrument de civilisation; il faut que dans la succession des âges, nous dérivions un peu de lui, ou qu'il soit issu de nous, pour qu'une sympathie soutenue nous attache au récit de ses vicissitudes. Il n'y a que les érudits purs ou les intelligences universelles qui soient capables de parcourir sans fatigue les annales des peuples ignorés, ou excentriques par rapport à l'orbite européen. Or les Scandinaves, pendant leur période héroïque, ne se mêlent à la civilisation que pour la troubler; comme des comètes furieuses qui bouleverseraient l'équilibre d'un monde, ces derniers Barbares ne marquent leur irruption dans notre sphère que par la désolation et la mort, et quand ces peuples cruels, jusqu'alors errants, adoucis enfin par le christianisme, se fixent dans leurs conquêtes, ils ne sont plus eux-mêmes, ils s'effacent en tant que Scandinaves, ils prennent part au mouvement régulier de l'univers nouveau dans lequel désormais ils gravitent; et dès ce moment, l'historien les abandonne; car ils s'éloignent trop de l'unité dans laquelle il a voulu se renfermer, pour qu'il essaie de les suivre, sous les climats divers où ils se sont répandus, où poussés par un reste d'inquiétude, ils se répandent quelque temps encore. Il se voit donc toujours forcé de rentrer dans un sujet ingrat, parce que tout y reste obscur, malgré ses savantes recherches et sa patiente analyse, parce que rien n'y pique la curiosité, rien n'y arrête la mémoire. Qui de nous n'a éprouvé l'ennui que produit infailliblement sur l'attention déroutée, une suite d'aventures, toutes hérissées de noms inconnus, tournant dans un invariable cercle de meurtres, de guerres et de vicissitudes vulgaires, qui ne se rattachent à rien pourtant que nous connaissions : dédale sans issue où nous perdons à tout instant le fil que l'auteur s'est donné la peine de dé-

Digitized by Google

vider pour nous guider dans notre route? Entre l'histoire d'un peuple pirate et celles des boucaniers, il n'y a aucune différence, si ce n'est peut-être l'attrait du roman que celle-là n'a pas toujours. Les temps héroïques de la Scandinavie sont une source féconde pour les poëtes; ils n'offrent à l'historien que d'ingrates et pénibles recherches dont il n'a pas même l'espoir d'être récompensé par la curiosité excitée du lecteur.

C'est bien pis quand on en vient à l'histoire des Slaves, de ce peuple, ou plutôt de cette race dont on ne saurait fixer l'origine à une date précise, et qui tarde jusqu'au commencement du seizième siècle, à prendre place dans l'avenir sous la forme politique d'empire de Russie! L'ouvrage de M. Chopin produit donc deux impressions bien diverses; chaque fois que son sujet lui permet de toucher à ces grandes questions dont il a parlé dans son introduction, il intéresse vivement; mais dès qu'il lui faut débrouiller des événements dont l'influence sur le reste de l'Europe n'est que lointaine, quand elle ne disparaît pas tout à fait, franchement il fatigue, et l'on sent que lui-même se fatigue aussi.

Cependant cette critique ne porte en aucune façon sur le talent de M. Chopin; c'est son sujet qui est coupable, et non lui. Ce livre était à faire, et il faut lui savoir gré de l'avoir entrepris. Si nous avons débuté par cette observation, c'est afin qu'on sache bien que son histoire des *Révolutions des peuples du Nord* s'adresse à cette sorte de lecteurs dotés d'une curiosité assez grave et d'un tempérament assez robuste, pour sentir qu'on ne connaît pas bien le cours d'un fleuve, si on ne l'a remonté jusque dans les conduits souterrains où il peut avoir caché sa source, dût-on s'égarer et perdre courage parfois dans les entrailles des ténèbres.

Sous cette dénomination un peu vague de peuples du Nord, M. Chopin a compris seulement les Scandinaves, c'est-à-dire les peuplades répandues autrefois sur l'immense territoire septentrional qui s'étend de l'extrémité du Danemarck jusqu'au fond de la Suède et de la Norwège, et les Slaves, ou plus particulièrement les Russes (car il ne touche qu'incidemment à la Pologne); il en a exclu les Finois, les Lapons, et les autres peuples hyperboréens qui n'ont jamais exercé aucune influence même indirecte sur le mouvement de la civilisation européenne.

Digitized by Google

Les Scandinaves, sous le nom de Normands, sont les derniers Barbares qui aient infesté l'occident de l'Europe. L'empire de Charlemagne, formé des éléments mêmes de la Barbarie, semblait avoir clos la longue et douloureuse ère de désolation, remplie par la migration des peuples; mais la mort du grand homme qui avait reconstitué le monde, n'eut pas plutôt ébranlé son gigantesque édifice, que les Normands apparurent, et, pendant toute la durée du neuvième siècle, semblèrent mettre en péril l'avenir de la civilisation. Qu'on nous permette de reprendre, à son origine, le cataclysme social qui embrasse toute l'immense période du déplacement des peuples. Nous en voulons dessiner, à grands traits, les principaux événements, pour bien faire comprendre les causes de l'arrivée tardive des Scandinaves sur la scène du monde. Ce panorama historique est un prélude nécessaire à l'examen du livre de M. Chopin.

On a souvent cherché les causes de ce mouvement étrange de dislocation, qui semble avoir ébranlé, à une certaine époque, toute la famille dispersée du genre humain, et dont l'action destructive d'abord, en renversant le formidable empire romain, a changé la face du monde. Sans vouloir démontrer ici le caractère providentiel de cet immense événement, et pour mesurer les considérations qu'il nous suggère à l'étroitesse de notre cadre, nous dirons pourquoi la Barbarie a pu détruire la civilisation païenne, et pourquoi la nôtre n'est point exposée à un danger semblable du côté de la puissance qui pourrait déchaîner sur l'Europe les hordes innombrables soumises à ses lois. Le siége de la civilisation antique, comprise à la fin tout entière dans l'unité romaine, était admirable et unique sur la surface du globe. Il s'étendait sur trois continents à la fois, autour d'une mer, dont Rome avait fait son lac intérieur: merveilleux chemin qui mettait en communication constante ces provinces d'un même empire qu'on appelait l'Espagne, la Sicile, l'Afrique, l'Égypte, la Grèce et l'Asie mineure; qui, du Bosphore aux colonnes d'Hercule, avait transformé la navigation de Carthage, de Tyr et d'Athènes en ce que nous appellerions aujourd'hui un simple cabotage. La Méditerranée était devenue pour l'empire ce que le lac des Quatre-Cantons est pour la Suisse: situation admirable, qu'une puissance politique a possédée et qu'il serait impossible à aucun peuple de reprendre aujourd'hui. Car c'est aux dépens

Digitized by Google

de tout ce qui est placé en dehors de la circonférence qu'en peut occuper un tel centre. L'empire romain, une fois constitué et se fixant des limites pour ne les point dépasser, faisait partout obstacle aux peuples entre lesquels se plaçait sa masse colossale. Il avait la clé des trois continents, Alexandrie, Byzance et Cadix. Le golfe Arabique, le golfe Persique, n'étaient que ses canaux. Par le *Fretum gallicum*, aujourd'hui le Pas-de-Calais, il pouvait fermer à volonté le chemin des mers septentrionales. Pas un peuple qui pût exister en dehors de lui, sans sa permission; car il tenait toutes les issues, au centre de l'univers ancien, et ce qu'il ne possédait pas était à lui en réalité, puisque les autres peuples l'auraient trouvé partout sur le passage naturel du commerce des hommes, des idées et des choses.

Ainsi, pour montrer combien la constitution physique de cet empire lui donnait d'avantages sur ceux qui se sont élevés depuis, nous citerons un exemple. L'Angleterre possède l'Inde; mais Rome, si elle l'eût voulu, sans porter même ses armes jusqu'au fleuve où Alexandre crut devoir arrêter ses conquêtes, quand elle n'en eût relevé l'art de la navigation qu'au point où il était lors de la découverte de l'Amérique, eût dominé aisément cette riche presqu'île que l'Angleterre ne conserve qu'à force de sacrifices et de merveilles, rien que par ses positions avancées sur l'Euphrate, et les deux golfes dont nous avons parlé déjà, au lieu que nous voyons la reine de la mer mettre en jeu tous les ressorts de la plus habile politique pour se frayer seulement sa route par la Méditerranée, tant il faut qu'elle ménage d'intérêts à la fois, tant chacun de ses pas dans la voie de ses destinées porte ombrage à ses jalouses rivales, la Russie et la France. Cette division, ou plutôt cet équilibre des forces de notre civilisation, est ce qui assure ses progrès et sa durée.

L'empire romain, au contraire, ne pouvait subsister qu'à la condition d'absorber sans cesse dans son unité avide, les peuples qu'un besoin comprimé d'expansion devait tôt ou tard jeter sur lui, ou bien il lui restait encore un moyen épouvantable et sauvage. C'était de se dire : Comme je suis le monde, je suis le genre humain, et de faire des solitudes autour de ses frontières, en suivant un plan systématique d'extermination. Ce second moyen, tout impie qu'il eût été, aurait peut-être seul sauvé l'empire pour un temps. Du côté de

Digitized by Google

l'Afrique, le désert existait; là, c'était la nature qui s'était chargée de rassurer Rome, et cette défense se prolongeait même au delà de la mer Rouge, jusqu'aux bouches de l'Euphrate, le long de la grande péninsule de l'Arabie, où n'avait pas encore germé son peuple. La frontière de l'Est fortement appuyée sur la mer Caspienne, était seule exposée aux incursions des Parthes, qu'à la rigueur on pouvait tenir en respect. Vers l'Occident, l'Océan atlantique avec ses mystérieuses profondeurs formait le plus sûr de tous les remparts. Il n'y avait qu'en Europe, sur la longue ligne du Nord, que des peuplades réellement formidables existaient, et c'est là, les plus grands hommes l'avaient senti, c'est là qu'était le péril, et c'est de là qu'il vint. Rome avait reculé sa frontière septentrionale au delà même de son développement naturel. Elle était allée jusqu'à cet étranglement de deux côtés de la Bretagne où une muraille pouvait la défendre contre les Pictes. Entre elles et les Barbares, elle avait mis le plus d'obstacles qu'elle avait pu : les monts Carpathes, le Danube, les Alpes, les montagnes de l'Illyrie et de la Thrace, mais elle savait par expérience que les peuples envahisseurs seraient de ces magnifiques barrières, puisqu'elles s'étaient abaissées sous les pas des Cimbres, puisqu'Annibal n'avait pas craint de faire un immense détour par l'Espagne et la Gaule pour les venir traverser. Sa limite du Rhin était la plus exposée de toutes, parce que c'est par là précisément que la Germanie entrait, faisait coin, pour ainsi dire, dans l'empire; aussi s'étudia-t-elle à y multiplier tous les travaux que pouvait conseiller la science stratégique d'alors, et son génie militaire trouva pour la défendre de si grandes ressources que, tels qu'ils sont encore, nous en admirons des débris. Rome avait incorporé peu à peu dans sa puissance, ceux des peuples septentrionaux dont elle redoutait le voisinage; mais il était venu un moment où elle s'était vue contrainte de s'arrêter, sous peine d'introduire chez elle un ennemi indomptable et surtout rebelle à l'influence de sa civilisation. Comme par l'effet de sa situation géographique, ainsi que nous l'avons dit plus haut, aucun peuple renfermât en lui des éléments de progrès, ne pouvait se policer en dehors d'elle, comme du côté de la Germanie le danger était constant, elle n'avait qu'un moyen de salut : c'était, nous le répétons, de couper le mal dans sa racine, c'était de faire au delà du Rhin ce que César avait fait dans les Gaules, d'exterminer

Digitized by Google

ou de transporter les populations, et surtout de brûler les forêts, repaires impénétrables de tant de peuplades sauvages. Tout épouvantable qu'eût été cette œuvre de conservation, Rome l'aurait conçue et accomplie sans doute; car elle ne se laissait guère toucher par de vains scrupules d'humanité, quand il s'agissait de son salut (il ne faut que se rappeler comment Titus traita les Juifs après la prise de Jérusalem); mais ses troubles intérieurs ne lui permirent pas de suivre un plan aussi méthodique. Elle ne fit que des expéditions en Germanie, refoula souvent les Barbares, mais y laissa les ossements blanchis des légions de Varus, comme pour témoigner sans cesse à ses farouches ennemis qu'ils pouvaient la vaincre. Admettez que la stabilité du gouvernement impérial eût permis de détruire sur les frontières septentrionales et les peuples et les forêts, les hommes et leurs impénétrables retraites, est-ce que Rome aurait été sauvée pour cela? non; car Rome ne pouvait être sauvée. La civilisation antique avait fait son temps; l'unité païenne se dissolvait de toutes parts, depuis que la vie s'était retirée d'elle. Si la Barbarie, tenue au loin par l'espace des solitudes et la force toute puissante de la terreur, ne fût venue que plus tard, nous aurions assisté au spectacle d'une société naissante, germant dans la corruption même d'une société morte; nous aurions vu le plus grand et le mieux constitué de tous les empires, s'affaissant peu à peu sous son propre poids, comme un géant accablé de vieillesse, et des rapports nouveaux, établis par le christianisme, créer des nations nouvelles dans le sein de cette unité politique rompue. L'éloignement de la Barbarie enfin n'eût pas évité au monde policé les secousses violentes qui accompagnent toujours ces crises ou plutôt ces maladies pendant lesquelles le genre humain se transforme.

Mais une loi inflexible semble avoir refusé aux empires qui ont su s'élever, la science de leur conservation. Le destin de Rome voulut que, déchirée par les factions intérieures, elle n'eut que la force de tenir la Barbarie en respect, et le jour vint où la Barbarie déborda sur elle. Cependant l'hostilité des peuplades placées aux frontières n'explique pas la migration de tant de nations diverses. Si elles s'étaient toutes avancées régulièrement, obéissant à un premier mouvement donné, se succédant les unes aux autres, et poussant toujours devant elles, à mesure que Rome reculait, l'ex-

Digitized by Google

plication de ce phénomène historique serait facile. Mais il n'en est pas ainsi. On voit des peuples plus aventureux partir du fond de l'univers connu, entraîner les hordes qu'ils rencontrent, passer sur le corps à celles qui résistent, et grossis en marchant, toucher enfin aux frontières romaines vers lesquelles une force irrésistible semble les porter. Des causes supérieures ont déterminé ce mystérieux mouvement, et ce sont celles-là que nous voulons exposer.

De même que dans l'ordre physique, des forces s'attirent ou se repoussent, mais ne peuvent dès qu'elles sont en présence conserver leur indépendance d'action ; ainsi, dans l'ordre humain, deux sociétés établies sur des principes contraires, ne sauraient se trouver en contact sans être hostiles l'une à l'autre. Rome, quand elle avait fini par être toute la civilisation païenne, vivait en vertu du principe du paganisme fortifié de son principe propre, vis-à-vis d'une société barbare, dont toutes les institutions diverses, si l'on peut donner ce nom à son organisation grossière, étaient contraires aux siennes, et qui n'avait de croyance commune avec elle que la foi absolue dans la force. Le Barbare était l'ennemi-né du Romain, d'autant plus qu'ignorant tous les deux le dogme de la fraternité humaine qui se cachait encore dans les catacombes avec les premiers néophytes, ils n'étaient pas même l'un pour l'autre des hommes de la même origine. Aucun pacte, aucune trêve n'était possible entre eux ; sur quels rapports les aurait-on établis ? Le Barbare haïssait le Romain et ne convoitait que ses jouissances dont la vue irritait ses désirs ; le Romain méprisait le Barbare, et ne songeait qu'à s'en défaire comme d'une bête féroce. Tôt ou tard, l'un devait se ruer sur l'autre, l'absorber ou l'anéantir. Dans l'intérieur de la civilisation, il y avait des luttes de partis pour l'élection des Césars, des révoltes de légions, des réactions sanglantes dont on se ressentait à peine aux extrémités de l'empire. Il en était de même dans le sein de la Barbarie ; des discordes ensanglantaient les tribus ; des querelles de voisinage provoquaient de peuplades à peuplades des guerres cruelles où de sauvages combattants s'essayaient à la conquête du monde, mais dont le souvenir est mort avec la mémoire de générations qui ne savaient pas écrire. N'ayant point de villes, c'est-à-dire de demeures fixes, les familles, réunies sous un chef commun, se déplaçaient aisément et suivaient sa tente,

Digitized by Google

qui pour eux était la patrie. Quand une peuplade était vaincue, si elle habitait un canton plus riche, le vainqueur la réduisait en esclavage, ou la chassait de ses domaines et prenait sa place. Il arrivait dans ces migrations intérieures, que de proche en proche, le mouvement de pression allait donner contre les frontières de l'empire; mais, comme le ressort de la résistance avait au moins remplacé chez les maîtres du monde celui de la conquête, la civilisation refoulait ses ennemis, et tout rentrait dans l'ordre pour un temps. Les déplacements des peuples barbares n'ont donc pas commencé à un moment donné; ils avaient lieu constamment sur une moindre échelle; à un moment donné, ils ne se sont pas dit, Ruons-nous sur Rome? mais, comme l'univers païen contenu en elle avait des bornes fixes, ils appuyaient sur elle sans cesse, et ils se sont précipités, pareils à l'eau qui brise les vannes de l'écluse, quand Rome a cessé de contenir leur masse. Outre l'inimitié des principes en vertu desquels deux sociétés se partageaient l'Europe, une cause constante agissait sur les peuplades du Nord et déterminait leur déplacement. Le Midi les attirait sans cesse; ils marchaient devant eux, et sans connaître les obstacles qu'ils rencontreraient, ils savaient qu'ils trouveraient un climat plus doux, des moyens plus abondants de subsistance, et de plus gras pâturages pour leurs nombreux troupeaux. Cette cause était si déterminante que, bien avant les temps marqués pour la chute de la civilisation païenne, lorsque Rome grandissait en force et s'apprêtait à finir la conquête du monde, des peuples inconnus s'étaient jetés sur l'Italie; sa vigoureuse organisation militaire, aidée de l'énergie qu'elle possédait alors, les avait aisément domptés, comme la science de l'homme repousse un fléau, et la nouvelle de ces éclatantes défaites avait dû retentir jusqu'au fond des régions polaires où les peuples qu'on avait vus partir n'étaient pas revenus.

Ainsi, la migration des peuples barbares n'a pas commencé; elle était constante. Une voix secrète à un certain moment ne leur a pas crié: Levez-vous; courez détruire l'édifice romain. Ils étaient devant; mais l'édifice les contenait; ils se brisaient contre ses murailles, et n'y entrèrent que quand il s'entr'ouvrit de lui-même. Nous insistons vivement sur ce fait, parce que les mots ont consacré plus d'idées fausses que les idées elles-mêmes. Quand

Digitized by Google

on dit l'invasion des Barbares, on voit aussitôt le spectacle de tous les fléaux que peut enfanter l'absence de l'ordre dans l'état sauvage, se soulevant d'eux-mêmes, excités par le génie du mal, au renversement de toute chose. On en conclut dès lors que la civilisation est toujours à la merci de la force extérieure, et que la violence stupide peut, quand elle le voudra, noyer dans le sang les plus belles œuvres de l'homme; l'intervention de la Providence dès lors ne se montre plus que dans un miracle, tel que la conversion au christianisme de tant de païens altérés de ruines. Pour nous, nous voyons les choses autrement. Nous ne pouvons admettre que dans toute société, les dernières classes, les barbares d'en bas, aient le pouvoir de renverser, par la seule puissance de leur masse, un ordre justement établi, et qu'elles viennent à dominer, sans que le vice des institutions ait rompu cet ordre; de même, à notre sens, la civilisation n'a d'ennemi à craindre qu'elle-même : on ne la détruit pas; elle se détruit. C'est Rome seule qui a déterminé l'invasion des Barbares. Tant que la civilisation antique est dans la vigueur de la jeunesse, croyez-vous que les Barbares puissent la mettre en péril ? Les Gaulois prennent la ville éternelle, et se retirent; d'autres Gaulois égarés, vont se perdre jusque sur les côtes de l'Asie mineure où ils s'établissent, sous le nom de Galates. Même au temps de Marius, quand la république subsistait encore, les Cimbres et les Teutons ont essayé en vain de rompre les légions romaines, qui étaient alors la patrie mobilisée. Pourquoi les Tartares ont-ils soumis toute l'Asie, et se sont-ils arrêtés devant notre petite Europe? Pourquoi les Turcs n'ont-ils pu prendre Vienne? C'est que notre civilisation est jeune et puissante, et tous les Barbares de la terre ne l'entameront pas, tant qu'elle conservera sa vertu et la conscience de sa force. Le châtiment, comme le mal de la civilisation antique, était en elle seule. La Barbarie n'en a été que l'instrument, déjà prêt à frapper bien longtemps avant que le jour de la punition ne fût arrivé. Le monde civilisé renfermait le principe de sa perte, comme le principe de son salut. Voilà où la justice et la sagesse de la Providence éclatent. Rome aurait succombé sans la Barbarie; Rome morte, le christianisme ne pouvant plus rien pour elle, policia les Barbares et fonda la civilisation nouvelle. Faire à la

Digitized by Google

force brutale l'honneur d'avoir détruit l'univers ancien, c'est, à notre sens, presque calomnier Dieu.

La Barbarie (ce mot emportant l'idée de l'existence parallèle d'une société contraire à la civilisation), la Barbarie n'existe plus de nos jours; c'est le christianisme qui l'a détruite, et c'est à lui que nous devons cette organisation politique des peuples, moins admirable en apparence que celle de l'empire romain, mais qui fait que notre civilisation est si bien chez elle. Elle ne sait pas ce que c'est qu'un fleuve, une montagne qui sépare l'homme policé du sauvage, borne la lumière à côté des ténèbres. Tout, dans ses limites naturelles, obéit au même principe, et son seul ennemi immédiat, le Turc, recule depuis longtemps devant elle; elle ne touche point à trois continents; mais elle en possède un tout entier; et c'est de cette forte position qu'elle domine tous les autres et qu'elle finira par faire de tous, comme elle a fait de l'Amérique, le prolongement de l'Europe, et si son principe s'affaiblit, si elle est destinée à périr ou plutôt à se transformer un jour, nous avons au moins cette certitude, que cette crise nouvelle s'accomplira en elle et par elle. Un second cataclysme comme la Barbarie, ne reparaîtra plus dans les annales humaines.

Si donc il est vrai que les migrations des Barbares aient été un fait continu, que leurs invasions mêmes n'avaient pas commencé, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à leurs premières irruptions, pour tracer l'historique de leurs déplacements. Après les Gaulois, venus en Italie dans les premiers temps de Rome, ce sont les Cimbres aidés des Teutons qui envahirent la Gaule devenue romaine et descendirent des Alpes. Vengeur des revers éprouvés par d'inhabiles consuls, Marius bat les seconds près d'Aquæ-Sextiæ (Aix en Provence), et remporte ensuite une victoire non moins décisive sur leurs alliés, dans l'Italie supérieure. M. Chopin croit avec Tacite que les Cimbres venaient du Jutland; les Teutons ne sont autres que les Germains, mot qui est une dénomination qualificative (*Wehrmannen,* hommes de guerre), et non pas un nom de peuple; c'est ainsi que celui de Slave, chez les Sarmates, signifie *glorieux,* comme celui de Cimbre enfin qui vient de *kampfer,* lutteur. M. Chopin admet la migration très-ancienne des peuples asiatiques

Digitized by Google

dans la Germanie, qui sont venus de l'empire des Perses et de l'Inde même. Odin est un dieu asiatique, dont la connaissance a modifié la religion des peuples, parmi lesquels les envahisseurs sont venus se mêler. Les preuves linguistiques que l'auteur fournit à l'appui de cette opinion nous paraissent assez vraisemblables ; nous ne le suivrons pourtant point jusqu'au fond de ces ténébreuses origines. Après ce triomphe éclatant de la civilisation sur la barbarie, voici comment étaient distribués les peuples qui devaient attendre, pour prendre leur revanche, que Rome fût parvenue au faîte de ses destinées.

Les Scandinaves, comme nous l'avons dit, occupaient le nord de l'Europe. Parmi les tribus qui habitaient la Germanie proprement dite, on distinguait les Suèves (Souabes), les Saxes ou Sasses (Saxons), les Boïes ou Bajoires (Bavarois), et les Francs en Westphalie, association militaire plutôt que ce n'était un peuple. Une immense forêt, la forêt Hercynienne, qui s'étendait depuis les sources du Rhin jusqu'aux rives de la Baltique, les séparait des possessions romaines. Les Alemans étaient des Gaulois qui, au temps des conquêtes de César, avaient émigré dans l'Allemagne supérieure ; à la même époque, les Marcomans descendaient en Bohême [1]. Il y avait d'autres tribus ; nous n'énumérons ici que les noms de celles que nous verrons apparaître plus tard. Les Bourguignons occupaient le pays entre l'Oder et la Vistule ; les Vandales étaient plus bas. La position primitive de ces différentes peuplades est au reste très-difficile à fixer, parce qu'elle change, à des époques qu'on peut appeler anté-historiques, par l'effet de ces invasions intérieures dont nous avons déjà parlé. Ainsi, l'on présume que les Vandales occupaient d'abord les bords de la Baltique ; mais lorsque les Goths descendent de la Scandinavie, les Vandales se déplacent appuyant à l'occident et vont habiter le pays au nord de celui des Marcomans. Les Goths poursuivent leurs conquêtes à l'Est, et dans le troisième siècle, ils occupent ou subjuguent tout l'immense espace situé entre la Livonie et la mer Noire, séparant ainsi la Germanie des Sarmates, peuple d'une origine asiatique évidemment plus récente, parmi lesquels la tribu des Slaves appa-

[1] Voir Muller. *Histoire universelle.*

Digitized by Google

raitra plus tard. Les Lombards détachés des Goths se fixent dans le pays de Brunswick. Cette invasion des Goths, à l'Est, détermina un mouvement général vers le Rhin et vers les frontières méridionales de l'empire ; les Bourguignons quittèrent la Vistule, et se dirigèrent sur le haut Rhin, les Francs se jetèrent sur la Gaule et les Alemans sur la Rhétie ; ceux-ci pénétrèrent au troisième siècle par le Tyrol jusqu'à Ravenne ; ceux-là s'avancèrent aventureusement jusqu'à Saragosse en Espagne ; enfin les Hérules s'acheminèrent vers la Norique (Autriche).

Jusqu'à l'époque où Constantin transporte le siége de l'empire à Constantinople (l'an 330), la puissance romaine a tant d'unité et de prestige encore, qu'elle résiste au choc de tant de peuples, malgré les éléments de dissolution qui s'agitent dans son sein. Les Alemans sont successivement vaincus par Marc-Aurèle, en 162, par Maximin, en 235 ; maîtres de la grande Séquanie, de la première Germanie, de la Rhétie même, ils sont repoussés par Probus jusqu'au delà du Necker. Si l'empereur Décius ne peut empêcher les Goths de pénétrer dans la Dacie, il traite avec eux, leur assigne le Danube pour limite, et les charge de couvrir cette frontière. Sans doute l'empire est entamé ; les Barbares ont pris pied déjà en deçà des bornes que les maîtres du monde avaient fixées à leur ambition ; mais ils sont contenus encore ; la licence des légions n'a point affaibli leur courage, et les empereurs, quand les troubles leur en laissent le temps, n'ont d'autre tâche que de repousser le fléau. Rome est toujours dans Rome, et l'Occident n'a pas été sacrifié à Byzance. Cependant, c'est au règne de l'empereur Décius (an de J.-C. 249-251) que M. de Chateaubriand, dans ses *Études historiques*, ouvre la véritable histoire des Barbares. « Aux courses rapides, dit cet écrivain célèbre, aux incursions passagères que les Calédoniens faisaient dans la Grande-Bretagne, les Germains et les Franks dans les Gaules, les Quades et les Marcomans sur le Danube, les Perses et les Sarrasins en Orient, les Maures en Afrique, succèderont des invasions formidables : les Goths paraîtront ; les autres Barbares campés sur la frontière, les pousseront, les suivront. Il semble déjà que le bruit des pas et les cris de cette multitude font trembler le Capitole. »

Cependant Aurélien, Probus, Dioclétien, qui vinrent après lui.

Digitized by Google

furent des empereurs victorieux. Ce dernier surtout, en s'adjoignant Maximien Hercule pour collègue, avait compris la nécessité que réclamaient les malheurs des temps. Mais lorsque Constantin a dépouillé Rome au profit de Byzance, sous prétexte de mieux défendre l'Orient menacé, il a beau triompher des Goths qui remuent, les Gaules, l'Espagne et l'Italie seront désormais la proie assurée des Barbares. En vain Julien retient par ses victoires cet empire désormais mal équilibré; en vain Valentinien triomphe des Saxons, des Alemans et des Sarmates : avant que les deux tiers du IVe siècle ne soient écoulés, un ébranlement général se manifeste dans la Barbarie; elle a senti que Rome a cédé, et que ses conquêtes seront désormais ouvertes à ses incursions. Alors on voit apparaître des nuées de Quades, de Vandales, de Sarmates, d'Alains, de Saxons, de Gépides, d'Alemans, d'Hérules et de Bourguignons, qui se précipitent par toutes les crevasses de l'empire. Les Goths passent le Danube, ravagent l'Orient, et se donnent Alaric pour roi, pendant que des Tartares, les terribles Huns, arrivés à la mer Caspienne, pressent déjà les Goths et vont les forcer de se jeter à l'Occident. C'est ici qu'il faut réellement fermer l'histoire du monde antique. Un monde nouveau commence, mais sous quels funèbres auspices! Il semble que tout va se dissoudre à la fois, tant c'était, pour retourner le mot d'un poëte, un œuvre immense de détruire la puissance romaine.

Poursuivons ce précis. Les Goths se divisent en Ostrogoths et en Visigoths. Ceux-ci, poussés par les Huns, comme nous l'avons dit, se mettent en marche, sous la conduite d'Alaric, ils passent le Pô et s'emparent de Rome, l'an de J.-C. 409. Alaric meurt à Cosenza; ses peuples n'en poursuivent pas moins leurs conquêtes. Ils entrent dans les Gaules; bientôt tout le pays entre la Loire et la Méditerranée obéit à leurs lois; ils chassent d'Espagne les Vandales et les Suèves qui y étaient entrés deux ans auparavant, et y fondent un royaume. Les Vandales vont s'établir en Afrique; Genseric est leur roi. Cependant les Franks occupent la Gaule Belgique; les Lombards sont en Pannonie (Hongrie), les Ostrogoths en Thrace, aux portes de Constantinople.

C'est dans ce moment qu'apparaît Attila, justement surnommé

Digitized by Google

le fléau du monde. Tous les autres Barbares envahissaient pour fonder des États. Lui arrive, détruit et passe, selon la coutume des Mongols. Sous ses ordres, les Huns traversent le Rhin, défont les Bourguignons, pillent les Gaules ; leur défaite, auprès de Châlons-sur-Marne (l'an 451), les arrête d'abord ; mais bientôt ils entrent en Italie par Aquilée, et la ravagent. Mais Attila meurt, et ces peuples féroces disparaissent de la scène du monde.

Puis c'est le tour des Vandales ; ils accourent d'Afrique ; leur roi Genseric, qui a provoqué l'invasion d'Attila, s'empare de Rome et la met au pillage. Aux Vandales succèdent les Hérules. Odoacre, qui les commande, met fin à l'empire d'Occident, l'an 476, en déposant le dernier successeur des Césars, dont le nom de Romulus semble une ironie funèbre jetée par le hasard au fondateur de la ville éternelle. La malheureuse Italie voit bientôt venir à elle de nouveaux maîtres ; les Ostrogoths chassent les Hérules. Théodoric, leur roi, règne à la place d'Odoacre (l'an 490). La domination de ces peuples dure soixante ans. Vaincus par Narcès, en 552, ils ne perdent l'Italie que pour la livrer aux Lombards, accourus de la Pannonie ; ceux-ci choisissent leur dernière demeure dans le pays qui porte encore leur nom, et fondent un royaume dont Pavie est la capitale.

A cette époque, l'invasion des Barbares est enfin terminée. Elle a duré trois siècles, si on la prend au règne de l'empereur Décius. De l'immense empire romain, il ne reste plus à l'Occident que le pays de Ravenne, gouverné par un exarque. Voici comment l'Europe était constituée dans la première moitié du VIe siècle. Le royaume des Francs commençait au delà du Rhin et se terminait à la Loire. La monarchie des Visigoths, qui s'étendait de la Loire jusqu'à Cadix, avait remplacé en Espagne celle des Suèves et des Vandales, dont les uns occupaient encore un petit territoire en Galice ; les derniers étaient passés en Afrique. Nous avons dit en quoi consistait le royaume de Bourgogne, auquel les Francs mirent fin en 534, et l'empire des Ostrogoths, qui fit place aux Lombards en 568. Les Anglo-Saxons avaient formé dans la Grande-Bretagne sept royaumes fédérés, réunis sous le nom d'Heptarchie. Pour la Germanie, elle était vide de peuples ; ce qui permit aux Slaves de

Digitized by Google

faire un pas vers l'Occident. La Scandinavie n'avait pas encore pris part à la migration universelle.

Un ordre nouveau naissait. Deux puissances se consolidaient, celles des Francs et des Lombards, les derniers arrivés. La première surtout, grâce à l'ambition des maires du palais, croissait incessamment en force. Il était évident que le jour où une de ces nations émues encore par le souvenir de leurs conquêtes, aurait le loisir de se répandre au dehors, elle se jetterait sur ses voisins et essaierait de reconstituer la domination universelle, selon les traditions de l'univers antique. Car c'était un de ces temps de transition où la société, faute de démêler encore son avenir, est réduite à copier le passé. La formation d'un empire barbare qui s'intitulerait fastueusement l'empire romain, était réservée aux Francs. Un siècle et demi après l'époque où nous nous sommes arrêtés, Charlemagne, digne descendant d'un heureux usurpateur, étendait, l'épée d'une main et l'Évangile de l'autre, la domination des Francs jusqu'aux confins de la Germanie, effaçait le royaume des Lombards, et couronné dans Rome par le pape, constituait à la fois l'empire et l'Église, le royaume terrestre et le royaume des cieux, et pour la première fois assurait le triomphe politique du spiritualisme moderne sur le matérialisme ancien. C'était une chose tout à fait nouvelle, et c'est pourquoi ce grand empereur ouvre les âges catholiques.

De son temps, le monde était partagé entre lui et les Arabes qui, sortis d'un désert à la voix de leur prophète, avaient porté leurs armes victorieuses des bords du Gange aux rives de la Loire, lorsque Charles-Martel, en les repoussant près de Poitiers, mit fin à leurs conquêtes du côté de l'Occident, et préserva le christianisme de la tyrannie musulmane. Haroûn-al-Raschid est contemporain de Charlemagne; l'Espagne, d'où la monarchie des Visigoths a disparu, est une de ses provinces. Le monde ainsi partagé entre deux croyances goûte enfin le repos, et cette aurore magnifique du IXe siècle était loin d'annoncer les désastres qui en résultèrent. La mort de ces deux grands hommes porta un coup funeste à une œuvre trop hâtivement formée. Leurs successeurs se la partagèrent, comme on avait fait autrefois de l'héritage d'Alexandre.

Digitized by Google

L'Europe, pour sa part, retomba dans la confusion et l'anarchie, et comme rien ne finit tout d'un coup dans le monde, l'invasion des Barbares recommença, et l'apparition des Normands fut comme le dénouement d'un épouvantable drame qui avait duré tant de siècles.

Ici nous touchons à l'histoire de M. Chopin. Nous avons vu le dépeuplement de la Germanie faire avancer les Slaves à l'Occident; les Scandinaves, qui n'avaient pris qu'une part secondaire au mouvement général des peuples du Nord, ne trouvèrent plus de résistance dans des voisins de même courage et de même croyance. Ceux-ci avaient sur eux quatre siècles d'avance ; demeurés païens, les Scandinaves avaient conservé les mœurs guerrières et l'esprit d'aventure des anciens Germains. Pour eux, l'empire démembré de Charlemagne fut ce que Rome affaiblie avait été pour leurs devanciers, une proie riche et facile. Poussés par leur inquiétude, chassés quelquefois par des révolutions intérieures de tribus à tribus, que M. Chopin a recherchées, ils se mirent en marche, et l'Europe, à l'approche de ces hommes du Nord (Normands), fut remplie d'une consternation plus lâche encore qu'au temps où le monde était gouverné par des Césars. L'invasion des Scandinaves n'est donc pas un fait nouveau ; c'est la suite d'un événement qui ne pouvait finir que quand les derniers réservoirs de la Barbarie seraient épuisés. Deux sociétés dont le principe est hostile, avons-nous dit, ne peuvent vivre en paix l'une vis-à-vis de l'autre. Si la Scandinavie n'avait pas été si hors de la portée de son bras puissant, Charlemagne l'eût subjuguée et y eût détruit le dernier foyer du paganisme. Demeurée intacte, elle devait tôt ou tard se jeter sur un monde qui lui était étranger, aussitôt qu'une occasion favorable se présenterait. C'est ainsi que les Germains s'étaient rués sur Rome ; c'est ainsi que des conquérants bien plus civilisés avaient fait trembler la chrétienté jusque sur les rives de la Loire; c'est ainsi que les Visigoths, devenus Espagnols dans les cavernes où se cachait Pélage, se préparaient à faire repasser plus tard aux Mahométans le détroit de Gibraltar ; c'est ainsi enfin que notre société moderne, malgré les principes d'humanité qui l'inspirent, malgré les jalousies qui la retiennent, désespérant de réformer les Turcs, a prononcé leur arrêt, et qu'elle devra souffrir un jour qu'un empire chrétien relève la croix sur les

Digitized by Google

rivages du Bosphore, tant les civilisations ont besoin de posséder leur milieu pour être sûres de leur durée.

On ne saurait attribuer la migration des Barbares à un trop-plein de population, forcé de s'écouler au dehors. Sur ce point, le doute n'est plus permis. L'ancienne Scandinavie ne fournissait pas plus de moyens de subsistance à ses habitants que la Suède et la Norwège de nos jours, alors surtout que le commerce ne pouvait suppléer les aliments que refusait le climat. Les Scandinaves étaient une race belliqueuse, et la même ardeur guerrière qui avait déterminé le départ des Cimbres et des Goths, aidée des causes extérieures que nous avons énumérées, détermina une troisième migration. Les Scandinaves habitant un pays dont les côtes étaient étendues et découpées en ports naturels, aimaient les hasards de la mer; ils se glorifièrent d'être pirates, et ce nouveau mode d'invasion, dont les Francs et les Saxons avaient seuls usé, donna un caractère tout nouveau à cette recrudescence de la Barbarie. Venus par terre, ils eussent été sans doute vaincus; l'Europe, toute troublée de discordes, était cependant assez forte pour les repousser; mais ils se jetaient sur des côtes sans défense, remontaient les fleuves sur les mêmes embarcations qui avaient bravé l'Océan; la terreur se répandait au loin dans les campagnes; et lorsque des secours tardifs s'apprêtaient à les repousser, ils remontaient sur leurs barques, chargées de butin, et regagnaient la haute mer.

Les Scandinaves sont de tous les peuples d'origine teutonique, celui dont l'histoire s'est le plus ressentie de l'influence de la religion. Aussi M. Chopin consacre-t-il de curieuses recherches à leur brillante et sauvage mythologie. Nous sommes loin de nier la valeur de l'élément religieux considéré comme l'une des causes puissantes qui ont déterminé les migrations dont nous avons déroulé le tableau. C'est même ce que nous avons entendu par l'inévitable hostilité de deux sociétés formées en vertu de principes contraires. Les farouches croyances du Scandinave qui faisaient de la guerre la seule occupation digne de l'homme, qui sanctifiaient le pillage et la piraterie, et lui promettaient du sang pour nectar, étaient un danger constant pour la chrétienté à peine affermie. Il fallait ou les

Digitized by Google

vaincu de les convertir. C'est pourquoi nous avons dit que le christianisme a rendu la Barbarie impossible. Les peuples qui l'embrassaient croyaient conserver leur nationalité et leurs mœurs cruelles, et bientôt le dogme de la fraternité établissait entre eux et le reste du monde, ces rapports de sympathie et d'idées qui émoussaient leur épée, en adoucissant leur âme.

Nous avons déjà fait la part des Scandinaves dans les premières migrations des peuples du Nord ; suivons-les jusqu'au moment où ils seront la terreur du reste de ceux dont ils étaient autrefois les frères. « Dès le IIe siècle (nous copions le livre de M. Chopin), ils font des excursions dans la Grande-Bretagne et dans les Gaules ; vers le milieu du VIe, ils s'emparent des îles qui commandent l'embouchure de la Loire ; à cette époque, les Romains entretenaient, pour repousser leurs attaques, un *comte du rivage saxon* (*comes littoris saxonici*). Vers l'an 449, le roi breton Vortiger implore le secours des Saxons contre les Pictes et les Écossais : ils se rendirent à cet appel, accompagnés d'Angles et de Jutes, battirent les montagnards, et s'éloignèrent ; mais bientôt ils revinrent en plus grand nombre, et s'établirent dans l'île après avoir fait prisonnier le prince dépossédé. Les Frisons et les Scandinaves ne tardèrent pas à se jeter sur l'île comme sur une proie. Les îles situées au nord-ouest de l'Écosse leur servaient de refuge ; c'était là, au milieu des écueils, qu'ils cachaient leurs bourses, et qu'ils venaient mettre en sûreté leurs navires chargés de prisonniers et de butin. »

Depuis cette époque, les Scandinaves rencontrent quelquefois les Francs, dans les querelles de ceux-ci avec les Saxons du continent. Quelques troupes d'aventuriers poussent jusqu'en Italie, à la suite des Lombards auxquels ils se sont associés. Les îles britanniques sont toujours le but de leurs excursions, la fermeté de Charles Martel, et les conquêtes de Charlemagne ne leur permettant pas de désoler impunément un peuple sur ses gardes. Le IXe siècle leur réservait de plus brillants succès. Ils découvrent d'abord l'Islande et la peuplent. M. Chopin attribue à une cause plus immédiate la fréquence de leurs expéditions après la mort de Charlemagne : « Le paganisme dompté à l'Est, dit cet historien, s'était retiré vers le Septentrion, mais le christianisme l'y avait poursuivi, en

même temps que les idées se modifiaient par l'influence de l'Église, le pouvoir monarchique s'étendait en Scandinavie, et gênait la liberté antique. Les pirates païens cherchèrent donc à s'établir ailleurs : les Suédois paraissent avoir dirigé leur attention sur les côtes de la Baltique orientale où nous allons les voir jeter les fondements d'un vaste empire ; les Saxons ne trouvaient plus rien à piller dans la Grande-Bretagne ; ils avaient eu quelque succès dans les Gaules, sous le règne de Louis le Pieux ; mais la mémoire de Charlemagne leur inspirait encore une sorte de terreur. » Mais après la paix de Verdun (qui consacra le démembrement de l'empire franc) « on voit leurs expéditions devenir plus fréquentes et plus formidables. Après avoir brûlé Rouen, ils désolèrent les bords de la Loire, mais ils échouèrent devant Tours..... Dans leurs expéditions en Espagne, ils eurent moins de succès, parce que les habitants des côtes s'étaient aguerris contre de semblables attaques de la part des Sarrazins..... En 845, le chef de bande Régnier osa pénétrer jusqu'à Paris... Le roi de France, Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, fut obligé de recevoir à Saint-Denis le chef de pirates, Régnier, avec tous ses lieutenants. Il fut convenu que les Normands évacueraient le royaume, moyennant sept mille livres pesant d'argent, et qu'ils ne rentreraient jamais dans les états de ce prince, à moins d'y être appelés comme auxiliaires. »

Quelque temps après, un autre parti de Normands se jeta sur la Bretagne, dont le duc avait eu l'imprudence de les rappeler, et ne se retira qu'après avoir pillé les monastères et mis le duc lui-même à rançon. « Le récit de toutes ces déprédations, dit M. Chopin, remplit les annales du IXe siècle ; comme les pirates étaient partout, et que leurs chefs guerroyaient chacun pour leur compte, les capitulations ne servaient à rien, parce qu'elles n'étaient obligatoires que pour une bande : quand ils étaient vaincus sur la Seine, on les voyait aussitôt se répandre dans la Frise, sur la Loire, sur la Garonne ; il n'y eut guère que les provinces de l'Est qu'épargna le fléau des invasions. L'esprit remuant des Aquitains et des Bretons, toujours en lutte contre Charles le Chauve, contribua puissamment au succès des Normands. Hasting, après avoir pénétré jusqu'à Paris, dont les faubourgs furent ravagés, conçut le projet de s'emparer de

Digitized by Google

Rome; il côtoya l'Espagne, visita la Mauritanie, désola les îles Baléares, et se porta vers l'Italie occidentale. La tradition rapporte que le Scandinave tomba dans une méprise singulière. Il entra dans le port de Luna, petite ville d'Étrurie, et se crut dans la capitale du monde chrétien. » Après le pillage, les Normands se retirèrent. Sous le même règne de Charles le Chauve, Hasting pilla encore le pays que baigne le Rhône; sa conversion au christianisme arrêta seule le cours de ses déprédations.

Tels sont les désordres dont l'invasion maritime des Normands remplit le continent au neuvième siècle, lorsque Rollon parut. L'apparition de ce chef célèbre marque dans l'histoire une époque importante. « Son génie sut donner une forme et un corps à des expéditions jusqu'alors mal conçues, et dont le résultat se bornait au pillage des églises, aux sommes que l'on tirait des capitulations, et au produit de la vente des esclaves. » Rollon, banni de la Norwège pour des causes qu'il serait trop long de détailler ici, fut forcé de se jeter dans les aventures périlleuses et lointaines; la gloire et la fortune l'attendaient loin de sa patrie. C'est en 876 qu'il commence ses expéditions; il s'allie avec Alfred le Grand, qui régnait alors en Angleterre. Une tempête le jette sur les côtes de la Frise; il y échappe comme par miracle, et va de là piller les rives de la Seine. Puis il vole au secours d'Alfred, forcé de fuir ses propres sujets. Vers la même époque, une autre bande assiégeait Paris, dont les murs défendus par Eudes furent seuls à l'abri des horribles dévastations qui désolèrent tout l'ouest de la France. Rollon vint recueillir le fruit de leurs tristes victoires. Le premier de tous, il fonda peu à peu des établissements durables; enfin après plusieurs années de combats, dans lesquels il n'eut pas toujours le dessus, il obtint de Charles le Simple la cession de la Neustrie, qui prit dès lors le nom de Normandie. Cet événement est le plus important que le dixième siècle présente à son début; il termine la grande invasion des Normands, et clot la Barbarie. L'expédition de Guillaume, qui fonda une dynastie en Angleterre, en est l'épilogue. Rollon était un législateur; il était venu avec une horde de pirates; il créa un peuple de guerriers qui, loin d'user, dans le repos, son énergie belliqueuse et sa soif de conquêtes, s'empara plus tard de l'Angleterre, de la Sicile

Digitized by Google

et du midi de l'Italie, et introduit, comme le fait observer M. Chopin, un nouvel élément dans les mœurs chevaleresques du système féodal.

Dès ce moment, l'Europe catholique se trouva constituée. L'Évangile, en pénétrant jusqu'aux extrémités de la presqu'île Scandinave, où il substitua des mœurs et des croyances nouvelles à celles qu'avaient enfantées un polythéisme aveugle, rendit désormais impossibles ces irruptions soudaines, qui remettaient à chaque instant la cause du progrès en question. Le paganisme fut réduit aux rives méridionales de la Baltique.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DE QUELQUES ERREURS DE L'OPINION CATHOLIQUE.

Les adversaires de l'opinion libérale en Belgique lui reprochent de vouloir la ruine des croyances et des institutions catholiques; la seule différence, disent-ils, qu'il y ait entre les hommes de ce parti, c'est que les uns marchent vers leur but avec précipitation et maladresse, que les autres y tendent avec plus de prudence et de circonspection.

Qu'en est-il de la vérité de ce reproche? Nous qui croyons que, dans les questions de cette nature, on gagne peu à dissimuler l'état réel des choses, nous voudrions bien porter celle-ci comme d'autres sur le terrain d'une entière sincérité.

Oui, en Belgique comme dans le reste de l'Europe, la ferveur religieuse s'est depuis un siècle beaucoup refroidie. Oui, malgré des apparences contraires qui se manifestent quelquefois à la surface, en réalité cette disposition des esprits s'étend au lieu de se restreindre. L'âge mûr la ressent plus que la vieillesse, la jeunesse plus que l'âge mûr. Les moyens par lesquels on veut y soustraire une partie de la jeune génération sont impuissants. Au sortir des écoles de

Digitized by Google

jésuites et de l'université catholique, les jeunes gens, pris en masse, sont tièdes comme les autres. Et parmi ceux qui échappent d'abord à cette influence, combien en est-il qui puissent, sans la subir, supporter pendant quelques années le contact du monde?

Cette situation de la société européenne en général, et de la société belge en particulier, nous croyons qu'il ne sert de rien de la méconnaître ou de la dissimuler.

« Il n'est point, dit M. de Gerlache, de doctrine soit politique, « soit morale, soit religieuse, qui de nos jours n'ait été remuée « dans tous les sens par la presse. L'on a si bien discuté le pour et « le contre sur toute chose, que l'on n'a plus foi à rien : c'est la « maladie du siècle ; tout le monde en est d'accord [1]. »

[1] *Hist. du royaume des Pays-Bas*, tome I.

Voici comment le *Journal historique* de Liége envisage, sous le rapport des croyances, l'état actuel de la société en Belgique :

« ... Ce peuple religieux est généralement éloigné du centre des affaires ; il ne s'en mêle pas, et à peine les connaît-il par ouï-dire. C'est le peuple des communes rurales, c'est le peuple qui, par ses occupations, par sa position physique, est plus ou moins à l'abri de la contagion. Là où la corruption ne pénètre pas, où la presse quotidienne ne répand pas ses poisons, où le scandale ne marche pas tête levée, l'esprit public est bon et religieux. Les villes, surtout les grandes villes, sont un tout autre monde. Ici vous trouvez deux populations absolument différentes ; et quoique, sous le rapport du nombre, il y ait encore de l'avantage pour les catholiques, il faut convenir que cet avantage ne fait pas leur force. Dans les villes de premier ordre, un bon nombre de familles ont su, il est vrai, résister à toutes les séductions ; isolées au milieu d'un monde corrompu qui leur tend mille piéges, elles sont d'autant plus vertueuses, d'autant plus chrétiennes et catholiques, qu'elles connaissent les vices de la société et qu'elles ont passé par diverses épreuves. Dans une partie de ces familles, tout est bon, tout est vertueux ; hommes, femmes, enfants, domestiques. Dans d'autres il y a partage ; les parents et les enfants ne sont plus les mêmes ; la jeunesse a puisé le libéralisme aux écoles publiques, dans les livres, dans les journaux, dans la société ; elle pratique encore des devoirs religieux, elle ne veut pas contrister un père, une mère ; mais intérieurement, elle rit de leur simplicité ; dans peu d'années ces familles seront libérales sans restriction. D'autres familles sont partagées également, mais elles le sont par les sexes ; ici les femmes seules, par leur éloignement et leur ignorance du vice, par leur modestie naturelle, ont su conserver leurs croyances et leurs vertus ; elles sont catholiques et leurs maris libéraux ; elles remplissent tous leurs devoirs religieux, leurs maris les accompagnent quelquefois à l'église pour la forme. De là vient qu'aux offices ordinaires, le gros de l'assemblée des fidèles se compose de femmes, d'enfants et de vieillards ; les hommes en forment peut-être un dixième, un vingtième.

Digitized by Google

Quoique sous la plume des écrivains de l'opinion catholique les tableaux de ce genre offrent quelquefois des teintes trop rembrunies, pour le fond des choses et en ce qui concerne l'affaiblissement des croyances religieuses, nous les tenons pour vraies.

Mais leur erreur, leur erreur profonde, c'est de penser que là où a pénétré la tiédeur, l'indifférence ou le doute, résident nécessairement la haine et l'hostilité; que qui n'est pas avec eux est contre eux.

C'est là s'aveugler sur l'esprit du temps. C'est une erreur d'une immense portée; car c'est peut-être l'origine des fautes politiques les plus graves qui se commettent au nom de l'intérêt religieux.

Les hommes qui de nos jours sentent se relâcher les liens qui les attachent au culte où ils sont nés, ne brisent pas ces liens avec colère; ce ne sont pas des esclaves qui la rage au cœur foulent aux pieds leurs chaînes et jurent la perte de leurs anciens maîtres.

La génération contemporaine tend à l'indifférence, ou plutôt peut-être au vague des croyances, mais non à l'intolérance philosophique. S'il est au contraire un principe auquel elle soit sincèrement dévouée, c'est la liberté de conscience, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus opposé à tous les genres d'intolérance.

Cette liberté lui suffit; ne l'alarmez jamais, et vous qui avez conservé à votre foi sa force et sa naïveté, vous aurez pour amis la plupart de ceux que vous comptez aujourd'hui parmi vos adversaires.

Car ce respect pour la liberté de conscience assure aux opinions religieuses une bienveillance sincère, une équitable protection, de la part de ceux mêmes en qui la foi a faibli; mais aussi il rend ceux-ci extrêmement susceptibles à l'égard de tout ce qui a l'apparence d'une intervention religieuse dans le domaine politique; car alors ce même principe qui protége à la fois la liberté de croire et celle de ne pas croire, semble menacé, et avec lui la liberté individuelle dans ce qu'elle a de plus intime et de plus ombrageux.

« Le peuple proprement dit dans les grandes villes, religieux au fond, a pourtant sucé mille préjugés contre le clergé, et par une conséquence presque nécessaire, contre la religion elle-même. »

(*Journal historique*, livraison de juin 1844.)

Digitized by Google

Le catholicisme a longtemps gouverné le monde sans partage, mais dès qu'à des schismes, restés à l'état d'émeutes, a succédé la révolution religieuse du seizième siècle, il y a eu dans l'ordre spirituel deux principes au lieu d'un seul. A côté du principe d'autorité avait paru, à diverses reprises, le principe de liberté. Toujours vaincu jusqu'à cette époque, il a fini par se faire sanctionner. Comme il est dans la nature des principes nouveaux de viser au prosélytisme, à la conquête des intelligences, et comme il y a dans les idées nouvelles plus d'énergie pour conquérir qu'il n'y a dans les idées anciennes de vigueur pour se défendre, le principe de liberté a toujours été grandissant, et le principe d'autorité toujours s'amoindrissant.

Aussi malgré l'énergique et souvent implacable défense du catholicisme, c'est-à-dire du principe d'autorité en matière spirituelle, l'a-t-on vu perdre sans cesse du terrain et le céder, soit aux doctrines de Luther et de Calvin, soit au principe plus large de la liberté du culte et des opinions.

Le principe organique du catholicisme a subi ainsi la nécessité de transiger avec les faits nouveaux, avec le nouvel esprit qui animait le monde. Quand la société était profondément religieuse, quiconque eût prononcé le mot de tolérance eût excité un grand scandale. La dissidence, le doute même, s'appelaient alors hérésie, et l'hérésie était un crime aux yeux de la loi. Il n'a fallu rien moins que de longues et sanglantes guerres pour que l'hérésie cessât d'être un crime et devînt le droit commun d'une partie de l'Europe.

Ce fut là un acheminement vers la liberté de conscience, mais ce n'était pas encore la liberté de conscience tout entière, ce n'était pas encore la séparation absolue du spirituel et du temporel. Les persécutions pour opinion religieuse, l'intervention du pouvoir civil dans le domaine spirituel, continuèrent encore. Les dragonnades, la révocation de l'édit de Nantes, prouvent quel chemin il y avait encore à faire pour arriver à la complète séparation des deux pouvoirs.

Admise généralement en fait aujourd'hui, promulguée en quelque sorte au nom de l'opinion publique, introduite dans les mœurs, les lois en Europe ne lui ont cependant pas encore donné une sanction complète.

Digitized by Google

En Angleterre, toutes les conséquences du principe ne sont pas encore admises. Les catholiques n'ont accès au Parlement que depuis quelques années. Les juifs en sont encore exclus. Le clergé anglican est traité avec une faveur, une partialité révoltante pour les prêtres et les fidèles de la catholique Irlande. Un reste de proscription ou au moins d'incapacité politique frappe les israëlites dans diverses parties de l'Europe. La France, qui ne fait dériver de la croyance religieuse aucune exclusion civique, a conservé dans son droit public une assez large intervention du pouvoir temporel dans le domaine spirituel, par exemple le *placet*, la nomination des évêques, etc. La Belgique seule, après la révolution de 1830, a consacré avec largeur et dans toutes ses conséquences les plus graves le principe de la séparation du spirituel et du temporel, et, chose rare, chose heureuse, elle l'a fait alors aux acclamations simultanées de la philosophie et de la religion.

La constitution belge a placé ainsi les croyances religieuses dans la position la plus favorable qui pût leur être faite de nos jours. Tout ce que l'église a réclamé au nom de la liberté des croyances, elle l'a obtenu.

Au fond de cette situation si belle, il y avait toutefois un grand péril, c'était la tentation d'en abuser. Dans l'ivresse du succès, on pouvait oublier qu'à notre époque, toute opinion religieuse, puissante quand elle peut invoquer un intérêt de liberté, s'affaiblit dès qu'elle laisse soupçonner un désir de contrainte ou de domination; on pouvait s'imaginer que toute la force qu'on avait empruntée à l'esprit de liberté, on la devait à l'esprit religieux; cette tolérance qu'on avait professée dans les mauvais jours, on pouvait, après le triomphe, en venir à la rejeter comme une arme temporaire, comme un moyen épuisé. Ce n'aurait pas été la première fois que l'Église catholique eût franchi ainsi l'espace qui sépare le besoin de l'indépendance du désir de la suprématie.

« Pour se défendre contre la violence des Barbares, dit M. Guizot, « l'Église proclama un principe déjà posé sous l'Empire, quoique « plus vaguement, la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir « temporel, et leur indépendance réciproque. C'est à l'aide de ce « principe que l'Église a vécu libre à côté des Barbares; elle a main- « tenu que la force n'avait aucune action sur le système des croyances,

Digitized by Google

« des espérances, des promesses religieuses; que le monde spirituel « et le monde temporel étaient complétement distincts.

« Vous voyez tout de suite, continue M. Guizot, quelles salu- « taires conséquences ont découlé de ce principe. Indépendamment « de l'utilité temporaire dont il a été pour l'Église, il a eu cet inesti- « mable effet de fonder en droit la séparation des pouvoirs, de les « contrôler l'un par l'autre. De plus, en soutenant l'indépendance « du monde intellectuel en général, dans son ensemble, l'Église a « préparé l'indépendance du monde intellectuel individuel, l'indé- « pendance de la pensée. L'Église disait que le système des croyances « religieuses ne pouvait tomber sous le joug de la force; chaque « individu a été amené à tenir pour son propre compte le langage « de l'Église. Le principe du libre examen, de la liberté de la pensée « individuelle, est exactement le même que celui de l'indépendance « de l'autorité spirituelle en général, à l'égard du pouvoir tem- « porel.

« Malheureusement, poursuit toujours le même écrivain, il est « aisé de passer du besoin de la liberté à l'envie de la domination. « C'est ce qui est arrivé dans le sein de l'Église; par le dévelop- « pement naturel de l'ambition, de l'orgueil humain, l'Église a tenté « non-seulement l'indépendance, mais la domination du pouvoir « spirituel sur le pouvoir temporel. »

Comme si cette situation nouvelle n'eût pas présenté à l'Église belge un assez grand danger d'entraînement, comme s'il importait de ne laisser s'affermir ni s'étendre le principe de la séparation du spirituel et du temporel dont le catholicisme belge venait d'obtenir la consécration dans le nouveau pacte fondamental, à peine quelques mois se furent-ils écoulés qu'un document solennel émané du chef de l'Église répudia hautement et ce principe lui-même et ses conséquences les plus directes.

Au mois de septembre 1832, fut publiée en Belgique la lettre encyclique du saint Père, en date du 15 août.

Nous en citerons quelques passages.

« De cette source infecte de *l'indifférentisme* découle cette « maxime absurde et erronée ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer

Histoire générale de la civilisation en Europe, 5e leçon.

Digitized by Google

« à tous, *la liberté de conscience*. On prépare la voie à cette per-
« nicieuse erreur par *la liberté d'opinions pleine et sans bornes*
« qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et
« civile.

« Là se rapporte cette liberté funeste et dont on ne peut avoir
« assez d'horreur, *la liberté de la presse*, pour publier quelqu'écrit
« que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter avec tant de
« bruit et d'ardeur.

« Nous ajouterons que nous n'aurions rien à présager que de
« malheureux pour la religion et pour les gouvernements, en sui-
« vant les vœux de ceux qui veulent *que l'église soit séparée de*
« *l'état*, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce
« soit rompue. »

Ces extraits montrent quel est le caractère de l'encyclique. Ce n'est point, comme on l'a dit, une instruction purement dogmatique ou de discipline adressée au clergé et aux fidèles, c'est un manifeste politique qui condamne la part prise par le clergé catholique à la révolution belge et à la fondation d'un régime qui consacre la liberté de conscience, la liberté de la presse et la séparation la plus absolue du spirituel et du temporel.

« Cette pièce, dit M. de Gerlache, fit grande sensation parmi les catholiques, et opéra une sorte de revirement dans beaucoup d'esprits. »

La publication de ce document eût à bon droit, dès cette époque, ébranlé la confiance des libéraux dans la solidité des liens qui rattachaient l'opinion catholique aux principes de la constitution nouvelle. Mais ses efforts pour les faire triompher étaient si récents, la lutte de sa part avait été si ardente, toutes ses notabilités étaient si formellement engagées, qu'on eut peine à croire dans le pays à la possibilité et à l'étendue de ce revirement immédiat que M. de Gerlache nous révèle. Ce ne fut que quelques années plus tard, et à mesure qu'on s'éloigna de l'époque des états-généraux et de celle du congrès, que les symptômes en devinrent de plus en plus évidents.

Si toute la conduite récente du parti catholique, les aveux des plus sincères de ses écrivains périodiques n'attestaient aujourd'hui ce changement, il se trouverait suffisamment établi par les paroles

Digitized by Google

d'un homme aussi grave et aussi considéré que M. de Gerlache. Voici en quels termes l'ancien président du congrès se rallie lui-même aujourd'hui à la condamnation des principes que sa voix éloquente a si chaleureusement défendus sous le royaume des Pays-Bas et qu'il a si puissamment aidé à introduire dans la constitution belge :

« Quant à la *séparation de l'ordre civil et de l'ordre religieux*, telle que la désireraient *les indifférentistes*, c'est encore une dangeureuse et impraticable théorie. La religion tombe si elle n'est placée à son rang; elle tombe si elle n'est la première de toutes les lois; celle qui donne la sanction aux autres; celle qui les consacre, qui les fait observer, qui leur sert de bouclier. Évidemment le pouvoir civil séparé, c'est-à-dire destitué du pouvoir religieux, est un édifice sans fondements. Le christianisme et quelques grands hommes, animés de son esprit et armés d'un grand pouvoir, ont tout organisé en Europe, même la liberté. La société, ébranlée par des doctrines irréligieuses et anarchiques, ne peut être raffermie que par les mêmes moyens qui l'ont fondée, quand il plaira à Dieu de susciter des hommes capables de bien comprendre sa cause et assez puissants pour la défendre [1]. »

Ainsi ces principes de notre constitution nouvelle, dont on avait poursuivi la conquête avec une ardeur qui semblait exclure toute arrière-pensée, on les abandonne aussitôt qu'on espère les enfreindre au profit de son propre parti. Une opinion qui se croit le seul soutien de la morale sociale, donne deux fois en vingt-cinq ans le spectacle de la répudiation éclatante de ses principes. En 1815, on proteste contre la liberté religieuse, on refuse son vote au pacte fondamental pour ne pas la consacrer. Quelques années s'écoulent; on s'aperçoit que ces principes si hautement repoussés peuvent être une arme utile. Aussitôt on les adopte, on les sanctifie, on leur donne une extension que jamais peut-être ils n'avaient reçue. C'est en leur nom qu'on combat un gouvernement jusqu'à ce qu'il soit à terre. C'est en leur nom qu'on fonde un autre gouvernement, qu'on écrit une constitution nouvelle. Et à peine l'heure a-t-elle

[1] *Histoire du royaume des Pays-Bas*, t. II, p. 259.

Digitized by Google

sonné où la sincérité des partis est mise à l'épreuve, à peine de minorité se croit-on devenu majorité, d'opposition pouvoir, que ces principes avec lesquels on avait si complétement identifié sa cause, on les rejette de nouveau, on les déclare funestes, impraticables. La base du régime nouveau, on la condamne, on ne la tolère plus que par amour du repos, et son abolition n'est plus ainsi qu'une question de prudence et d'opportunité. On retourne, par une pente rapide, aux principes de 1815 comme si on ne les avait jamais quittés. On se borne à gémir sur l'époque intermédiaire comme sur un péché de jeunesse et d'inexpérience. Et on ne songe pas même qu'après ces deux retours si édifiants, on se condamne d'avance à une troisième conversion; qu'avant dix ans, avant cinq ans peut-être, c'est dans ces principes quittés, repris et désavoués de nouveau qu'on se réfugiera comme dans un port de salut, heureux alors si on les retrouve debout après les avoir soi-même ébranlés et flétris. Ne dirait-on pas que la chûte des partis a ses vertiges avant-coureurs comme celle des rois?

Le malheur de l'opinion catholique c'est qu'elle vit dans un monde à part. Se renfermant dans l'atmosphère des idées anciennes, elle n'a pas l'intelligence des idées nouvelles. La société nouvelle a beau la cerner et la presser de toute part, elle ne la comprend pas, elle ne la voit qu'à travers un voile. Elle ne sait discerner ni ce qu'elle en peut espérer, ni ce qu'elle en doit craindre. Comme les âmes faibles qui n'ont pas la fermeté de se rendre compte de leur propre position, tantôt elle s'effraie outre mesure, tantôt elle se laisse aller à de chimériques illusions; ou plutôt c'est simultanément qu'elle exagère et ses craintes et ses espérances.

En même temps qu'elle grossit à ses propres yeux le danger d'une hostilité anti-religieuse qu'elle croit la force et le lien de ses adversaires, en même temps qu'elle semble voir dans la lutte un abîme toujours prêt à engloutir ses croyances, elle rêve vaguement le retour d'un passé impossible. Elle ne parvient pas à reconnaître qu'elle a aujourd'hui dans la société belge sa part d'influence assurée, à l'abri de tout autre péril actuel que ses propres fautes, et cependant elle aspire à la direction de la société tout entière, comme si l'autorité religieuse, aussi bien que le pouvoir temporel lui-même, ne devait pas compter avec les influences et les obsta-

Digitized by Google

cles que les siècles ont créés ; comme si l'effort du temps ne pesait pas en Europe sur toutes les institutions, sur tous les pouvoirs, sur toutes les religions ; comme si l'obstacle le plus redoutable pour le catholicisme ne résidait pas dans les souvenirs de sa puissance politique qu'on a l'imprudence de ressusciter.

Depuis que la puissance politique du clergé s'est affaissée dans la plus grande partie de l'Europe, que les esprits ont pu dégager la religion de la politique, la passion s'est peu à peu éloignée des questions religieuses. En présence de ces grands problèmes, les intelligences ont pu déposer les préventions irritantes, et retrouver leur sang-froid. Suivant leur pente et leur nature, les âmes ont pu librement se reporter les unes vers des espérances plus vives, des croyances plus précises, les autres vers un sentiment plus vague de la destinée de l'homme. Ce mouvement, dont l'opinion catholique semble ignorer la cause, elle en méconnaît aussi la portée tantôt en l'exagérant, tantôt en couvrant de mépris ceux de ses effets dont elle devrait se féliciter.

C'est ainsi, par exemple, qu'on la voit souvent flétrir du nom de *religiosité*, une disposition des esprits qu'elle devrait accueillir comme une source de tolérance et de sympathie pour toutes les croyances sincères, comme la preuve certaine que la réaction philosophique est épuisée.

D'un autre côté ce retour des esprits vers les sentiments religieux lui inspire une telle confiance, que déjà elle croit en voir surgir le passé tout entier, oubliant que lorsque des institutions et des idées nouvelles ont eu la puissance de régner sur la société pendant un demi-siècle, on peut les modifier mais non les détruire ; après elles, le passé peut reparaître, mais il ne renaît pas pour vivre et pour durer, s'il ne s'est transformé sous leur influence.

Aux yeux de tout homme capable de pénétrer l'esprit de la société contemporaine, il n'y a pas de fait plus évident que la connexité qui existe entre l'influence politique du clergé et la répulsion qu'elle soulève et qu'on croit faussement dirigée contre les dogmes.

Dégagez l'élément religieux de l'élément politique, et aussitôt les haines, les préventions, les craintes excitées par le catholicisme

Digitized by Google

disparaissent ou se restreignent dans le cercle de quelques esprits absolus, sans influence sur le mouvement général de la société.

C'est ainsi que les pays protestants où le clergé est sans puissance et sans richesses, sont ceux où règnent le moins de passions anti-religieuses. L'affreuse persécution de 1793 elle-même n'a pas atteint le clergé protestant, parce qu'il avait vécu loin du pouvoir politique.

Si la révolution de juillet 1830 a été à la fois une réaction politique et une réaction contre le clergé, c'est parce qu'il y avait eu alliance du clergé avec la branche aînée des Bourbons contre les institutions de Louis XVIII.

Aussitôt que cette alliance a été notoirement rompue, l'hostilité contre le catholicisme a été décroissant, le clergé a reconquis de la considération et même de la popularité. En se ralliant dès 1830 au gouvernement de la branche cadette, ou du moins, en ne s'y montrant pas hostile, il eût obtenu ce résultat beaucoup plus tôt encore. Il y a eu en France depuis dix ans de violents efforts d'opposition, on y a vu la république chercher à renverser la monarchie, mais l'établissement religieux, les premiers moments de réaction passés, est resté complétement en dehors des attaques dirigées contre le gouvernement. On a vu les chambres accueillir avec empressement les mesures favorables aux intérêts et à l'influence du clergé. Une véritable réaction a éclaté en faveur de ces mêmes institutions religieuses contre lesquelles il y a douze ans à peine s'était levée la France en colère.

Malheureusement, en France comme en Belgique, le haut clergé se trompe sur la nature de cette réaction; il vient de sortir de cette réserve, de cette prudence qui était le fruit de la leçon du malheur, et de ses propres mains, il est venu peut-être arrêter le mouvement qui se prononçait en sa faveur. Il n'a pas vu qu'il n'y avait pas de moyen plus sûr de se faire refuser la liberté de l'enseignement, que de livrer une guerre passionnée aux écoles de l'état et de révéler ainsi sous des appels à la liberté des appétits de monopole et de domination.

En présence de la situation actuelle des esprits, on conçoit que des âmes ardentes se dévouent à la mission de délivrer la société de l'état de froideur et d'incertitude qui pèse sur elle. L'œuvre est

Digitized by Google

belle à tenter. Châteaubriand, De Maître et Lamennais y ont consacré de nos jours des efforts glorieux, quoique peu décisifs. Marchez sur leurs traces, vous qui espérez être plus heureux, et à qui une voix intérieure crie d'aller en avant. Mais quelque noble que soit votre but, choisissez avec prudence la voie qui peut vous y conduire; en croyant le poursuivre, craignez de vous en éloigner. Si c'est l'intérêt des croyances qui vous touche, isolez-le au-dessus de tout autre, de peur qu'on ne s'y trompe. N'espérez rien du pouvoir; de nos jours, il peut nuire beaucoup aux croyances en voulant les servir; il ne peut rien de sérieux, rien de profond pour elles. Dédaignez cette influence en quelque sorte matérielle, c'est au fond des âmes que la vôtre doit pénétrer, c'est sur les intelligences qu'elle doit agir. La libre persuasion, la libre controverse, les livres, la chaire, l'exemple de beaux sentiments et de belles vies, voilà vos armes. La plume d'un homme de génie, le dévouement d'une sœur de charité, peuvent vous être plus utiles que tous les rois de la terre. Fuyez jusqu'au contact du pouvoir, de peur qu'on ne vous soupçonne de vous servir de lui. Maintenez la région des idées religieuses au-dessus de celle de la politique. Là, si le travail est lent, si vos efforts ne sont toujours couronnés de succès, la bienveillance, le respect, les entourent; vous n'avez pas à abaisser votre caractère, à compromettre votre autorité dans une lutte indigne d'elle. Si de cette hauteur vous vous précipitez dans les mêlées de la politique, vous verrez à l'instant se dresser contre vous toutes les passions du monde, elles s'empareront de vous-mêmes; dans la vivacité de leurs luttes, elles vous feront à tout instant sacrifier l'intérêt sacré de votre but, à la conquête de quelque avantage passager et secondaire. Vos livres religieux deviendront des programmes de parti, vos chaires se transformeront en hustings, vos mandements en manifestes politiques. Vous subirez toutes les vicissitudes des partis; vous pourrez vous élever un instant avec eux, mais pour descendre avec eux aussi quand l'heure de leur décadence sera venue.

Si l'opinion catholique savait se rendre compte du véritable esprit de la société actuelle et de la nature réelle des obstacles qu'elle y rencontre, si elle savait élever l'intérêt des croyances au-dessus des passions et des intérêts mondains des partis, si elle reconnaissait

Digitized by Google

combien, pour atteindre un tel but, les vulgaires moyens de la politique sont secondaires, impuissants et dangereux, au lieu de combattre aujourd'hui le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs temporel et religieux, elle le dépasserait dans la pratique, et, loin de vouloir exagérer ses moyens d'influence politique, elle renoncerait à l'exercice d'une partie des droits que ce principe lui assure.

Ce n'est pas nous qui contesterons aux membres du clergé la plénitude de leurs droits de citoyens. Si ces droits leur étaient déniés, nous nous joindrions à eux pour les défendre. Mais nous croyons qu'il est des droits politiques que la prudence, l'intérêt religieux leur commande de n'exercer qu'avec une grande réserve, quand ils ne peuvent les mettre en pratique qu'en se jetant dans la lutte ardente des partis.

Organe de la religion qui a la haute et belle prétention de planer sur les partis, qui doit chercher à exercer ce qu'elle a d'influence bienfaisante et conciliatrice sur tous, le clergé peut-il dans leurs conflits épouser les passions de l'un d'eux sans perdre de son influence dans les rangs opposés, sans attirer à son autorité spirituelle une partie des sentiments hostiles que la lutte y a développés?

En dehors des devoirs religieux du sacerdoce, la seule mission politique que le clergé puisse remplir utilement dans la situation actuelle des esprits, n'est-ce pas d'enseigner aux différentes opinions les principes qui leur importent à toutes, l'amour de la patrie, l'amour de l'ordre et du travail, le respect des lois et des autorités légales, la modération, la bienveillance, la bonne foi, le désintéressement? Qu'il propage dans tous les rangs ces principes de morale éternelle devant lesquels la controverse se tait et les partis s'inclinent. Qu'il s'associe aux joies ou au deuil de la patrie, alors que la patrie entière se réjouit ou s'afflige, et que l'allégresse des uns ne fait pas la douleur des autres. Quelles que soient les alternatives de succès et de défaite des partis, leurs revers de fortune ne pourront l'atteindre. Prostituer de nos jours la chaire ou le confessionnal aux passions politiques, c'est semer l'incrédulité, c'est frapper le sentiment religieux de ses propres mains. Partout où il y a division politique et lutte de partis, le rôle le plus utile du

Digitized by Google

clergé est de s'effacer. Aux jours de l'agitation électorale, loin de se faire courtier de suffrages ou convoyeur des votants d'un parti, il devrait peut-être se demander si la soutane du prêtre a jamais paru au milieu des passions d'une assemblée électorale sans y laisser du prestige qui l'entourait. La loi peut distinguer le prêtre du citoyen, mais le peuple ne fait pas toujours ces distinctions. En réalité d'ailleurs chez nous, quand le prêtre écrit dans les journaux, quand il prend part aux élections, ce n'est pas comme simple citoyen qu'il agit, mais par suite d'une impulsion commune à tous les membres du clergé, et en conformité d'instructions émanées du chef diocésain. Le prêtre n'use pas même ainsi de toute la plénitude de son libre arbitre comme citoyen. On a donc raison de le dire, ce n'est pas un homme isolé qui intervient, c'est le clergé lui-même qui s'introduit par lui dans l'arène politique, et qui, en s'exposant aux coups, aux meurtrissures d'une telle lutte, compromet et abaisse son autorité spirituelle.

Ce sont d'admirables paroles que celles adressées par un prélat français (l'évêque du Puy-de-Dôme) à son clergé :

« Des élections générales vont avoir lieu dans le royaume ; des « luttes d'opinion vont s'engager, et la surface si tranquille de « notre France va être un moment agitée par le souffle des passions « politiques. Dans cet ébranlement passager des partis, le clergé « sera-t-il condamné à l'inaction? quand chacun se prononcera et « se rangera sous une bannière, le prêtre ne répondra-t-il à aucun « appel? ne reconnaîtra-t-il aucune couleur et disparaîtra-t-il de la « scène, lorsque tant d'autres se croiront appelés à jouer un rôle et « à manifester hautement leur pensée? Détrompez-vous, N. T. C. F.; « dans la circonstance où notre patrie va se trouver, vous aussi « vous avez une position à prendre, une attitude à garder, un « caractère à déployer. Prêtres pendant le calme, vous le serez au « milieu de l'agitation; c'est alors que le sceau imprimé sur votre « front doit jeter un plus vif éclat.

« Comment remplirez-vous votre mission pendant l'effervescence « dont vous serez entourés? En élevant entre les partis et vous « un barrière insurmontable, en vous retirant dans le lieu le plus « secret du sanctuaire, pour ne vous occuper que de vos saintes « fonctions, pour ne prêter l'oreille qu'à la voix de l'indigent et du

Digitized by Google

« malade. *Hommes de Dieu*, vous n'êtes pas les hommes d'un parti ; « consolateurs des infortunés, vous n'êtes pas les agents d'affaires « des aspirants aux honneurs de ce monde.

« Confidents des misères profondes du cœur, vous n'avez que « faire d'écouter les espérances ou les craintes de celui qui veut « parvenir.

« On fera sans doute un appel à votre influence, on cherchera à « arriver à votre cœur en feignant de partager votre intérêt pour « votre troupeau. On tentera de séduire par des promesses votre « zèle pour la maison de Dieu. Vous refuserez toute participation « à des menées indignes de votre vocation, de votre caractère, de « votre habit.

« Il vous est permis, sans doute, de supplier la Providence d'en- « voyer l'homme qui comprend le mieux les intérêts de la religion, « l'honneur de la patrie et les besoins du peuple; mais vous laisserez « à la Providence le soin de concilier à cet homme la faveur pu- « blique, d'appeler sur lui les suffrages des électeurs. Vous n'avez « pas reçu l'imposition des mains pour quêter les suffrages et mendier « cette popularité dont il a besoin. »

Supposez qu'à la veille de nos élections un pareil document émane de nos autorités religieuses et que tous les symptômes d'une parfaite sincérité l'accompagnent, un mouvement de rapprochement vers le clergé, n'éclaterait-il pas de toutes parts? ne serait-ce pas désarmer ses adversaires? De quelle bienveillance nouvelle la mission sacerdotale ne serait-elle pas entourée? Comparez cet immense résultat moral avec le triomphe matériel d'une élection, comparez ce revirement des esprits avec l'avantage de porter à la chambre ou au conseil provincial trois ou quatre candidats insignifiants. Que le clergé agisse sur les âmes, sur le fond de la société, c'est là qu'il doit vaincre, c'est là qu'il doit s'affermir; sans ce succès les autres ne sont rien, et quand il l'aura conquis, il n'aura pas besoin de se mêler aux élections; la cause obtenue, les effets suivront d'eux-mêmes. Ce n'est pas dans le parlement, ce n'est pas dans les lois qu'il lui importe d'être fort, mais dans les consciences. Que lui fait une voix de plus dans les chambres, si pour l'acquérir il perd des milliers de voix dans la nation!

En écrivant ces pages, nous ne les adressons pas aux esprits que

Digitized by Google

la prévention aveugle. Nous savons que les partis une fois emportés par la passion ne reviennent sur leurs pas qu'après de longues et pénibles leçons. Il existe d'ailleurs à nos yeux, comme nous l'avons dit, une raison qui empêchera longtemps l'opinion catholique de reconnaître ses fautes, c'est qu'il y a tout une partie de la société qu'elle ignore, dont elle méconnaît les sentiments et les idées. C'est la cause de ses deux plus grandes erreurs politiques : elle s'effraie de passions anti-religieuses, qui en réalité sont sans force, et elle ne reconnaît pas l'énergie des répugnances que soulèvent ses prétentions politiques. Ainsi elle redoute ce qui n'est pas à craindre et espère ce qui ne peut se réaliser. Elle caresse de chimériques projets dont l'existence est une des principales causes de son affaiblissement, et elle repousse les seuls principes politiques qui puissent lui être utiles, ceux que la constitution a mis entre ses mains, mais auxquels elle n'ose se fier.

Digitized by Google

LA

MUSIQUE RELIGIEUSE

DEPUIS

S. GRÉGOIRE JUSQU'A NOS JOURS.

Il y aurait un volumineux mémoire à écrire sur la musique employée par les premiers chrétiens dans la célébration des cérémonies de l'église, et même, si l'on voulait remonter plus haut, sur l'interprétation des passages de l'écriture dans lesquels il est parlé des prodiges opérés par cet art. Mais, à quelques recherches qu'on se livrât, et de quelque érudition que l'on fît preuve, on ne parviendrait pas à se placer en dehors du terrain des hypothèses. Que les psaumes de David aient été chantés par Jésus-Christ et ses apôtres, dans leurs exercices de piété ; que sur la croix, le sauveur ait exprimé ses souffrances avec les paroles du royal psalmiste ; que ces mêmes psaumes aient fait la consolation de saint Pierre et de saint Paul dans leur prison, nous nous empressons de le croire, puisque des écrivains d'une science renommée ont pris la peine d'accumuler les assertions, pour nous le démontrer; mais ce ne sont là pour nous que des articles de foi, car il n'est pas possible de donner de ces faits des preuves palpables. Nous prendrons notre point de départ à une époque où il est plus facile de distinguer la réalité de la fiction,

Digitized by Google

et où les moindres circonstances peuvent être accompagnées de témoignages authentiques.

La musique des offices religieux ne reposait sur aucune règle certaine à l'époque où saint Ambroise (IVe siècle) entreprit de lui donner une constitution fixe. Les changements introduits par ce prélat dans le chant ecclésiastique ne s'établirent pas sans opposition. On accusa leur auteur d'avoir voulu induire le peuple en erreur. Saint Ambroise avoua que l'un des moyens auxquels il avait eu recours pour consoler les fidèles dans leur persécution, avait été le chant des hymnes composés par lui ; mais il lui fut impossible de comprendre, et nous ne nous l'expliquons pas davantage, en quoi ce pouvait être une cause d'erreur. Il est certain que ce fut à Milan que l'on commença dès lors à chanter, suivant l'usage des églises d'Orient, des hymnes et des psaumes pendant les veilles de la nuit, ainsi qu'aux autres heures des prières publiques. De Milan cette coutume se répandit dans toutes les églises d'Occident, et les hymnes composés par saint Ambroise devinrent si célèbres, que plusieurs siècles après lui, pour désigner un de ces chants, on disait *Ambrosianum.*

Le chant ambroisien demeura le seul en usage jusqu'à la fin du sixième siècle, époque où saint Grégoire s'occupa d'une nouvelle réforme de l'antiphonaire. L'un des premiers soins de ce pontife fut de rassembler ce qui restait des anciennes mélodies grecques, ainsi que les fragments des hymnes et des psaumes approuvés par les premiers pères de l'église. Saint Ambroise n'avait admis que cinq modes différents ; il en porta le nombre à huit, qu'il nomma *authentiques* et *plagaux*. Pour conserver les traditions du chant qu'il venait d'instituer, il forma à Rome une école, qui subsistait encore du temps de Jean Diacre, c'est-à-dire environ 300 ans après lui. Il ne dédaigna pas d'y donner lui-même les premières leçons, et longtemps on conserva à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, l'original de son antiphonaire, le siége sur lequel il s'asseyait pour chanter avec ses élèves, ainsi que le fouet dont il menaçait les enfants de chœur.

Du vivant de saint Grégoire, Augustin, depuis lors évêque de Cantorbery, fut envoyé en Angleterre, avec mission d'y prendre connaissance de l'état des choses de l'église. Il emmena avec lui

Digitized by Google

quelques chantres de l'école romaine, qui donnèrent des leçons de leur art dans toutes les provinces de l'Occident où ils passèrent. Ce fut en Angleterre qu'ils parvinrent le plus facilement à faire adopter le chant grégorien. Wilfrid, évêque d'Yorck, eut soin que ces premières leçons ne fussent pas perdues, en n'autorisant, par tout son diocèse, l'usage d'aucune autre mélodie que celles contenues dans l'antiphonaire de Rome. Plus tard, sous le pontificat d'Agathon, Jean, abbé de Saint-Martin de Rome, et préchantre de l'église Saint-Pierre, parcourut aussi la Grande-Bretagne, ouvrit des écoles publiques de chant ecclésiastique, où les moines venaient de tous les monastères recevoir ses leçons.

Le chant grégorien se conservait en Angleterre, à cause du soin qu'on y prenait de remplacer les chantres romains lorsqu'ils mouraient, ou lorsqu'ils retournaient en Italie; mais la musique religieuse fut pendant longtemps loin d'être dans une situation satisfaisante en France. L'occasion d'opérer une utile réforme se présenta lors du voyage d'Augustin en Angleterre, car les chantres qui l'accompagnaient enseignèrent aux Gaulois les bonnes traditions; mais à peine ces chantres se furent-ils éloignés, que leurs élèves oublièrent les leçons qu'ils en avaient reçues, et revinrent à leurs anciennes habitudes. Ce fut seulement vers le milieu du huitième siècle que l'on prit goût en France au chant romain. Le roi Pépin s'était efforcé d'en établir l'usage dans ses états, et s'était servi pour cela des chantres du pape Étienne, à l'époque où ce pontife vint le supplier de prendre la défense du saint siége contre les Lombards. Valafrid Strabon assure positivement que ce fut depuis ce temps que les Français commencèrent à mieux chanter dans l'église. Le pape Étienne avait *prêté* à Pépin un des chantres les plus habiles de sa chapelle; Paul Ier ayant été élevé au pontificat, en 757, fit revenir ce musicien, et s'en excusa auprès du roi Pépin par une lettre ainsi conçue : « Soyez assuré que sans la mort de Georges, qui gouvernait nos chantres, nous n'aurions jamais songé à retirer Siméon de votre service. Nous lui avons recommandé d'instruire soigneusement les moines que vous avez envoyés à Rome, donnant l'ordre qu'ils demeurent ici jusqu'à ce qu'ils sachent parfaitement le chant ecclésiastique. »

Charlemagne n'attacha pas moins d'importance que son père à

Digitized by Google

ce que la réforme de la musique religieuse se complétât en France. Le seul moyen efficace, et celui auquel on avait recours en pareil cas, était de faire venir des chantres de Rome. Richard de Vassebourg, archidiacre de l'église de Verdun, dit dans ses *Antiquités de la Gaule Belgique,* que le fils de Pépin vit avec peine que dans les églises de France et de Germanie, les heures canonicales et les autres offices étaient chantés sans ordre, sans goût, sans rhythme prosodique, sans mélodie, d'une façon tout à fait barbare enfin. Les historiens ne sont pas d'accord sur les circonstances qui accompagnèrent la cession faite par le pape à Charlemagne, d'un certain nombre de musiciens capables de le seconder dans ses vues. Voici d'abord la version du moine de Saint-Gal :

Le pape Adrien avait envoyé à Charlemagne douze chantres des mieux instruits, pour enseigner leur art aux Français, afin que le chant grégorien devînt en usage dans tout le royaume ; ces chantres, jaloux de conserver à leur nation la gloire d'être plus habile en musique que les peuples de l'Occident, résolurent de diversifier leurs leçons de telle sorte, qu'il ne pût y avoir entre les provinces de France où ils seraient répartis, d'unité dans le chant ecclésiastique. Ils exécutèrent leur projet; mais la ruse fut découverte. Charlemagne ayant passé les fêtes de Noël et de l'Épiphanie à Trèves et à Metz, prit beaucoup de plaisir à y entendre les offices en chant romain; mais se trouvant l'année suivante à Paris, pendant les mêmes fêtes, il ne put s'expliquer comment il se faisait que le chant y fût tout différent. Il soupçonna quelque fraude, et adressa des plaintes au pape, qui punit sévèrement ses chantres, après les avoir rappelés. Adrien fit alors partir pour la France deux ecclésiastiques, au courant des meilleures traditions du chant romain. Charlemagne en conserva un auprès de sa personne, et envoya l'autre à Metz. De cette dernière école, le chant romain s'étendit dans tout le royaume, et longtemps il ne fut connu que sous le nom de *chant de Metz.*

Voici maintenant une deuxième version :

En 787, à l'occasion des fêtes de Pâques, il s'éleva entre les chantres romains et les chantres gaulois de la chapelle de Charlemagne une dispute violente. Les derniers affirmaient que leur chant était le plus pur et le plus agréable à Dieu; les ultramontains préten-

Digitized by Google

daient de leur côté qu'ils avaient conservé les mélodies de saint Grégoire telles que ce pontife les avait enseignées. Le bruit de la dispute arriva jusqu'à Charlemagne, qui fit comparaître devant lui les chefs des deux partis. Les chantres gaulois, se croyant assurés de sa protection, maltraitèrent fort leurs adversaires; mais le monarque leur ayant demandé ce qui était le plus pur, de la source ou des ruisseaux, ils furent obligés de convenir que c'était la source. « Retournez donc à la source de saint Grégoire, leur dit-il alors, car il est évident que vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » L'empereur s'adressa alors au pape pour avoir des chantres romains qui pussent faire l'éducation de ceux de son église, et les remettre dans la bonne voie. Adrien lui envoya les nommés Théodore et Benoît, porteurs d'antiphonaires de saint Grégoire, qu'il avait notés lui-même. L'un de ces chantres fut placé à Metz, pour l'Austrasie; l'autre à Soissons, pour la Neustrie; et l'ordre fut donné que des maîtres de chant fussent envoyés de tous les points de la France, afin de corriger les antiphonaires que chaque église avait altérés suivant sa fantaisie. « Ainsi, ajoute Fleury, qui confirme ce fait dans son *Histoire ecclésiastique,* tous les chantres français apprirent la note romaine, que l'on nomma depuis note française; mais la rudesse de leur gosier et leur prononciation barbare ne leur permettaient pas de bien exprimer les tremblements et les finesses du chant. » L'école de Metz fut la plus célèbre, et supérieure aux autres, autant que celle de Rome était au-dessus d'elle.

Dans des instructions qu'il donna au clergé, en 789, le pape Adrien eut soin encore de régler différentes dispositions relatives au chant ecclésiastique. Il exhorta les évêques « à ne pas remplir leurs maîtrises d'enfants de condition servile, mais à en recruter, au contraire, qui fussent issus de familles libres, ainsi qu'à fonder près des cathédrales et des monastères, des écoles où l'on apprît les psaumes, *les notes, le chant,* l'arithmétique et la grammaire. »

Quoi qu'il en soit, l'église ne fut pas longtemps, en France, fidèle observatrice des instructions données par les papes, au sujet du chant ecclésiastique. Il s'introduisit dans la célébration des offices en musique des abus contre lesquels la cour de Rome s'éleva vainement à différentes reprises. Vers le douzième siècle, on fit des paraphrases en français du texte latin d'un certain nombre d'épîtres,

Digitized by Google

ce que la réforme de la musique religieuse se complétât en France. Le seul moyen efficace, et celui auquel on avait recours en pareil cas, était de faire venir des chantres de Rome. Richard de Vassebourg, archidiacre de l'église de Verdun, dit dans ses *Antiquités de la Gaule Belgique,* que le fils de Pépin vit avec peine que dans les églises de France et de Germanie, les heures canonicales et les autres offices étaient chantés sans ordre, sans goût, sans rhythme prosodique, sans mélodie, d'une façon tout à fait barbare enfin. Les historiens ne sont pas d'accord sur les circonstances qui accompagnèrent la cession faite par le pape à Charlemagne, d'un certain nombre de musiciens capables de le seconder dans ses vues. Voici d'abord la version du moine de Saint-Gal :

Le pape Adrien avait envoyé à Charlemagne douze chantres des mieux instruits, pour enseigner leur art aux Français, afin que le chant grégorien devînt en usage dans tout le royaume; ces chantres, jaloux de conserver à leur nation la gloire d'être plus habile en musique que les peuples de l'Occident, résolurent de diversifier leurs leçons de telle sorte, qu'il ne pût y avoir entre les provinces de France où ils seraient répartis, d'unité dans le chant ecclésiastique. Ils exécutèrent leur projet; mais la ruse fut découv
Charlemagne ayant passé les fêtes de Noël et de l'Épiph
Trèves et à Metz, prit beaucoup de plaisir à y entendre
en chant romain; mais se trouvant l'année suivante à
dant les mêmes fêtes, il ne put s'expliquer comment i
le chant y fût tout différent. Il soupçonna que
adressa des plaintes au pape, qui punit sévère
après les avoir rapp Adrien fit alors p
deux ecclésiastique rant des meille
romain. Charlem nserva un
envoya l'autre ette dern
s'étendit dan me, et
sous le nom *Metz.*

Voici n deuxiè

En 7 es fête
tres r ntres
une Les
le

Digitized by Google

daient de leur côté qu'ils avaient conservé les mélodies de saint Grégoire telles que ce pontife les avait enseignées. Le bruit de la dispute arriva jusqu'à Charlemagne, qui fit comparaître devant lui les chefs des deux partis. Les chantres gaulois, se croyant assurés de sa protection, maltraitèrent fort leurs adversaires; mais le monarque leur ayant demandé ce qui était le plus pur, de la source ou des ruisseaux, ils furent obligés de convenir que c'était la source. « Retournez donc à la source de saint Grégoire, leur dit-il alors, car il est évident que vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » L'empereur s'adressa alors au pape pour avoir des chantres romains qui pussent faire l'éducation de ceux de son église, et les remettre dans la bonne voie. Adrien lui envoya les nommés Théodore et Benoît, porteurs d'antiphonaires de saint Grégoire, qu'il avait notés lui-même. L'un de ces chantres fut placé à Metz, pour l'Austrasie; l'autre à Soissons, pour la Neustrie; et l'ordre fut donné que des maîtres de chant fussent envoyés de tous les points de la France, afin de corriger les antiphonaires que chaque église avait altérés suivant sa fantaisie. « Ainsi, ajoute Fleury, qui confirme ce fait dans son *Histoire ecclésiastique*, tous les chantres français apprirent la note romaine, que l'on nomma depuis note française; mais la rudesse de leur gosier et leur prononciation barbare ne leur permettaient pas de bien exprimer les tremblements et les finesses du chant. » L'école de Metz fut la plus célèbre, et supérieure aux autres, autant que celle de Rome était au-dessus d'elle.

Dans des instructions qu'il donna au clergé, en l'an [illegible], Adrien eut soin encore de régler différentes dispositions [illegible] au chant ecclésiastique. Il exhorta les évêques [illegible] leurs maîtris[illegible] au contrair[illegible] près des [illegible] les psa[illegible]

Qu[illegible] obse[illegible] cha[illegible] e[illegible]

Il est
ement
et plu-
bitude
ndirent

duction
ution de
de cette
à Pépin,
, et qu'on
on ne s'en
mais il était
urs sons à la
au chant un
a le nom de
. Les moines
premiers, parlé
l'on eut de l'har-
iphonie ou *tétra-*
compositions écrites
e ce temps, donnent
les gauloises des sujets
grand charme dans cette
re des messes en musique
nantres *six deniers* pour le
x deniers qui étaient dus pour
barbare s'appelait aussi en France
itus). Un homme qui se respectait,
r qu'une messe à chant et à déchant
es. Philippe le Bon, duc de Bourgogne,
tre de l'an 1431 : « Fondons et établissons
t desdits doyen et chapitre en icelle notre
collége dudit ordre (de la Toison d'or), une
t perpétuelle pour chaque jour dès lors en avant
haute voix, à chant et à deschant, excepté celle

Digitized by Google

pour l'usage du peuple qui n'entendait plus que la langue vulgaire. Plusieurs manuscrits nous ont conservé un certain nombre de ces pièces singulières; nous citerons seulement le commencement de l'épître paraphrasée de saint Étienne, qui débutait ainsi :

« Entendez tous à ce sermon
« Et cler et lai tout environ
« Conter vous veil la passion
« De saint Estienne le baron. »

Ce qui dans notre langue actuelle signifierait : « Écoutez tous ce discours, prêtres et peuple qui m'environnez; je vais vous conter le martyre de saint Étienne le baron. » Ces épîtres paraphrasées s'appelaient *épîtres farcies*. Dans quelques églises on chantait d'abord le texte latin, puis on récitait ensuite la traduction. Au commencement du dix-huitième siècle, on chantait encore des *épîtres farcies* à Reims, à Aix, et dans quelques autres villes.

Cette singularité n'est pas la seule qu'offre l'histoire du chant ecclésiastique. Un usage plus étrange encore, et dont l'origine ne s'explique point, s'était établi d'abord à Dijon, et s'était ensuite assez généralement répandu en France : nous voulons parler de la *Fête des fous,* qu'on vit célébrer pour la première fois au dixième siècle.

Le jour de Noël, dans de certaines églises, le premier janvier, dans d'autres, mais plus communément le 28 décembre, à l'occasion de la fête des *Innocents,* on élisait, avec accompagnement de cérémonies burlesques, un évêque ou archevêque des fous, auquel on donnait la mitre, la crosse et même la croix archiépiscopale. Les prêtres n'assistaient à la messe ce jour-là qu'en habits de mascarade et le visage barbouillé. Nous n'entrerons pas dans le détail des folies qui se commettaient dans le sanctuaire, et dont on peut lire une curieuse relation dans le glossaire de Ducange; nous n'avons à parler que de la part qu'on donnait à la musique, dans la célébration de ces grotesques offices. On amenait à l'entrée du chœur un âne, auquel on chantait en chœur un cantique composé sur un arrangement de mots bizarres. Il existait avant la révolution française, dans l'église de Sens, un manuscrit où était noté tout l'office des fous; on y voyait une antienne qui, suivant la tradition, devait

Digitized by Google

être chantée faux (*falso*), par cinq chantres à grosses voix. Il est inutile de dire que l'autorité ecclésiastique blâma énergiquement ces profanations des cérémonies du culte; il y eut à ce sujet plusieurs arrêts des papes et des conciles; mais la force de l'habitude et l'obstination des membres inférieurs du clergé les rendirent longtemps inutiles.

Une opinion généralement accréditée attribue à l'introduction de l'orgue en France une influence sensible sur l'amélioration de l'état de la musique religieuse. Le premier instrument de cette espèce dont il soit fait mention est celui qui fut envoyé à Pépin, en 757, par l'empereur d'Orient, Constantin Copronyme, et qu'on plaça dans l'église de Saint-Corneille, à Compiègne. On ne s'en servit d'abord que pour soutenir le chant à l'unisson; mais il était difficile qu'on n'imaginât pas de faire entendre plusieurs sons à la fois au moyen du clavier. Bientôt, en effet, on joignit au chant un accompagnement à deux parties, auquel on donna le nom de *diaphonie* ou indifféremment celui d'*organum*. Les moines Hucbald de Saint-Amand et Odon de Cluny ont, les premiers, parlé de cette nouveauté. On s'enhardit peu à peu, et l'on eut de l'harmonie à trois et quatre parties, qu'on appela *triphonie* ou *tétraphonie*. Nous sommes obligé d'avouer que les compositions écrites d'après les règles de la poétique musicale de ce temps, donnent une médiocre idée de la délicatesse des oreilles gauloises des sujets du roi Pépin. On trouvait cependant un si grand charme dans cette cacophonie, que ceux qui faisaient dire des messes en musique consentaient volontiers à payer aux chantres *six deniers* pour le plaisir de l'entendre, au lieu de *deux deniers* qui étaient dus pour le chant simple. Cette harmonie barbare s'appelait aussi en France et en Belgique *déchant* (discantus). Un homme qui se respectait, ne mourait pas sans ordonner qu'une messe à chant et à déchant fût exécutée à ses funérailles. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'exprime ainsi dans un titre de l'an 1431 : « Fondons et établissons du gré et consentement desdits doyen et chapitre en icelle notre chapelle (de Dijon) et collége dudit ordre (de la Toison d'or), une messe quotidienne et perpétuelle pour chaque jour dès lors en avant solennellement à haute voix, à chant et à deschant, excepté celle de Requiem. »

Digitized by Google

Jean Régnier, bailli d'Auxerre, étant détenu dans les prisons de Beauvais à cause de son attachement pour les ducs de Bourgogne, y fit son testament en vers français; on y lisait ce qui suit :

Il me suffira d'une messe
De *Requiem* haute chantée,
Au cœur me seroit grande liesse
Si pouvoit être déchantée.

Au sacre du roi de France, Charles V, on chanta une messe du même genre qu'avait composée Guillaume de Machault, poëte et musicien du quatorzième siècle. Ce monument curieux se trouve en manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris.

Tandis que le déchant faisait pâmer d'aise les amateurs de musique du temps dont nous parlons, plusieurs évêques furent scandalisés de la profusion d'ornements harmoniques introduits dans le chant ecclésiastique, et en adressèrent des plaintes au pape Jean XVII, qui crut devoir donner en 1322, contre ce genre de musique, une bulle datée d'Avignon : « Cependant, ajoute-t-il, notre intention n'est pas d'empêcher que de temps en temps, et surtout aux grandes fêtes, on emploie sur le chant ecclésiastique, dans les offices divins, des consonnances ou accords, pourvu que le chant d'église ou le plain-chant conserve son intégrité. »

Nous croyons maintenant que la mélodie doit être la base de toute composition musicale, et qu'un beau chant est ce qu'il y a de plus digne d'estime dans un morceau religieux, comme dans un air d'opéra. Ce n'était pas l'avis des musiciens du quatorzième et du quinzième siècle. Le charme de l'harmonie était le seul qu'ils reconnaissaient, et tel fut l'enthousiasme dont ils s'éprirent pour les combinaisons d'accords, qu'ils semblèrent croire que l'art ne pouvait pas avoir un autre objet. Afin de ne pas perdre leur temps à chercher la mélodie de leurs messes et de leurs motets, ils prirent des airs de chansons populaires dont ils firent les thèmes de leurs compositions. Il est bon de remarquer qu'ils ne conservaient pas même à ces triviales mélodies le mérite de leur rhythme, car ils n'en tiraient que les notes qui passaient tour à tour du ténor au soprano, puis à la basse, pendant que les autres voix brodaient sur ce thème un travail fastidieux d'accords plus ou moins compliqués. Ce qu'il

Digitized by Google

y avait de plus étrange dans cette musique, c'est que les exécutants auxquels était confiée la partie du chant principal, répétaient sans cesse les paroles souvent très-libres de la chanson populaire, pendant que les autres suivaient le texte des prières : *Agnus Dei, Kyrie eleison,* etc. C'est ainsi qu'on eut les messes : *Amour me bat,* de Jasquin Du Près ; *A l'ombre d'un buissonnet,* de Brumel ; *Dites-moi toutes vos pensées,* de Jean Mouton ; *Baisez-moi,* de Pipelare, et un grand nombres d'autres du même genre. Un air célèbre connu dès le quatorzième siècle sous le titre de la *Chanson de l'homme armé,* a fourni le thème de plus de deux cents messes à des musiciens italiens, belges et français. Quelques compositeurs ne daignaient même pas s'occuper de l'arrangement des paroles ; ils écrivaient la musique de leurs messes de manière à réunir le plus d'*énigmes,* de *nœuds,* de *canons* que leur imagination en pouvait fournir, puis le texte sacré s'adaptait comme il pouvait sous leurs gentillesses musicales.

Au commencement du seizième siècle, les instruments commencèrent à prendre dans les églises une part active à l'exécution des offices en musique ; on écrivit dès lors des messes pour deux ou trois chœurs avec accompagnement d'instruments à volonté. Comme la plupart des chanteurs de cette époque étaient compositeurs en même temps, l'usage s'établit d'improviser sur le plain-chant ainsi que sur la musique figurée, tandis que les instrumentistes brodaient également sur leur partie des ornements de leur façon. Mainte fois l'autorité ecclésiastique avait blâmé le scandale causé dans le sanctuaire par ce mauvais emploi de la musique ; mainte fois elle avait réclamé contre le bruit confus que faisaient retentir de toutes parts les voix et les instruments : « *Quando magna vocum ac instrumentorum confusione omnia personabant.* » Dans la vingt-deuxième session du concile de Trente, au décret sur ce que l'on doit observer et éviter dans la célébration de la messe, il est dit que « pour que la maison de Dieu puisse paraître un lieu de prières, les évêques doivent en bannir toute musique vocale ou instrumentale qui offrirait quelque chose de lascif ou d'impur. En dépit de ces remontrances, les compositeurs n'en persévéraient pas moins dans leur mauvais goût. Le pape Marcel, qui gouvernait l'église en 1555, prit enfin la résolution de ne conserver que le

Digitized by Google

plain-chant dans la célébration de l'office divin, et prépara une bulle par laquelle toute autre musique devait être exclue des églises, lorsqu'une circonstance que nous allons expliquer vint empêcher l'exécution de cette mesure si fatale pour l'art.

Dans la première moitié du seizième siècle, la plupart des artistes qui remplissaient en Italie les fonctions de maîtres de chapelle auprès des grandes cathédrales, étaient belges, français ou espagnols. Le pape Jules II voulut cesser de payer tribut aux musiciens étrangers, et fonda une école de musique à Rome. Il voulut que douze chanteurs fussent attachés à sa chapelle, la chapelle *Giulia*, ainsi que douze enfants que l'on employait au service divin, et qui, devenus plus habiles, pouvaient être par la suite agrégés à ladite chapelle. En l'absence de musiciens italiens d'un mérite suffisant, Jules II fut encore obligé d'admettre dans cet établissement des artistes étrangers; mais il espérait voir sortir quelque jour de l'école des enfants de chœur un compositeur qui doterait enfin l'Italie d'une musique nationale. Ses prévisions se réalisèrent; un jeune homme, élevé dans le sein de cette institution, fit preuve de talents précoces, devint successivement maître de la chapelle Giulia, chanteur de la chapelle pontificale, et publia des recueils de psaumes qui le placèrent de prime abord à la tête des compositeurs de musique religieuse. Ce jeune homme s'appelait Palestrina.

Dès qu'il apprit que l'on préparait la bulle en vertu de laquelle la musique allait être bannie des églises, Palestrina supplia le pape de suspendre les effets de cette décision, jusqu'à ce qu'il lui eût fait entendre une messe qu'il venait d'écrire. Le pontife y ayant consenti, le jeune compositeur fit exécuter devant lui cette messe, qui parut si belle et si noble, que la bulle fut supprimée et que Palestrina fut chargé de composer d'autres ouvrages du même genre, pour le service de la chapelle pontificale.

De Palestrina date la réforme de la musique ecclésiastique proprement dite; avec ce grand artiste commence en Italie une école de composition dont les grandes traditions se sont transmises jusqu'au temps où nous vivons. Ce ne fut pas sans peine cependant qu'il parvint à faire adopter ses idées par les musiciens de l'époque. Les sessions du concile de Trente étant closes, le pape Pie IV nomma, pour faire exécuter les résolutions de cette assemblée, en

Digitized by Google

ce qui concernait la musique ecclésiastique, les cardinaux Vitellozzi et Borromée ; ceux-ci s'adjoignirent une commission de huit membres désignés par le chapitre des chapelains chanteurs. Plusieurs points principaux furent d'abord décidés unanimement par eux : 1° Que l'on ne chanterait plus à l'avenir des pièces où étaient confondues diverses paroles ; 2° que les messes composées sur des thèmes de chansons populaires seraient à jamais bannies ; 3° que l'on ne composerait désormais que sur les textes adoptés par l'église. Les cardinaux désirèrent en outre que les paroles fussent toujours clairement entendues, au lieu d'être noyées, ainsi que cela se pratiquait trop communément, sous un déluge d'ornements superflus. Les chanteurs alléguèrent la *nécessité* de conserver les fugues et les imitations, qui formaient, disaient-ils, le principal caractère de la musique, et dont on ne pouvait les dépouiller sans la dénaturer. Quand on leur opposa les ouvrages de Palestrina qui se passait fort bien de ces accessoires indispensables, ils répondirent que ce maître n'avait encore produit que des pièces de peu d'étendue, et que dans des morceaux de longue haleine, il serait impossible d'introduire cette clarté de la disposition des paroles. Palestrina, pour faire justice de cette dernière allégation, composa trois messes à six voix conformément aux intentions manifestées par le comité. Ces morceaux furent exécutés chez le cardinal Vitellozzi et dépassèrent ce que l'on avait cru être en droit d'attendre du génie de l'artiste. Il fut résolu qu'on ne prendrait aucune mesure contraire à la musique religieuse, pourvu que les compositions destinées au lieu saint fussent semblables à celles dont le chef de l'école romaine venait d'offrir le modèle.

La gloire de Palestrina se répandit avec ses compositions. Un cardinal espagnol fut chargé de faire savoir à l'illustre artiste que Philippe II acceptait avec plaisir la dédicace d'un de ses ouvrages, et particulièrement de la messe qui avait sauvé la musique d'église. Palestrina se rendit à cette invitation et dédia au souverain qui l'en faisait prier, un œuvre de six messes pour diverses combinaisons de voix. Cependant la fortune ne marchait point de pair avec la renommée pour le maître de chapelle du Vatican. Ce qui lui causait de constants regrets, c'était de n'avoir pas de quoi faire imprimer celles de ses compositions qu'il croyait dignes d'être con-

Digitized by Google

servées. En dédiant à Sixte V son premier livre de *Lamentations*, il adressa à ce pontife une épître qui, ainsi que le fait observer un de ses biographes, est elle-même une véritable lamentation : « Très-saint Père, dit-il, les chagrins quels qu'ils soient, mais particulièrement ceux qui naissent des embarras domestiques, sont contraires à l'étude des arts. Quand on a le nécessaire (et c'est être immodéré et intempérant que d'en demander davantage), on prend aisément son parti sur les autres tourments; mais ceux-là seuls qui l'ont éprouvé, savent combien il est dur de travailler pour maintenir convenablement soi et les siens, et combien la perspective d'un tel but, éloigne l'esprit de l'étude des sciences et des arts libéraux. Je me suis toujours trouvé dans cette situation, et maintenant plus que jamais. Cependant, je rends grâce à la bonté divine de ce que, dans la carrière que j'ai parcourue, et du terme de laquelle je suis proche, je n'ai jamais interrompu l'étude de la musique. Plusieurs de mes ouvrages sont prêts à paraître; mais la misère m'arrête; c'est là une grande dépense, car il faut de grands caractères pour les notes et les lettres, afin que l'usage en soit commode aux églises. »

Palestrina avait en quelque sorte posé les règles d'un art nouveau; il avait trouvé le véritable style de la musique religieuse. Tous les compositeurs qui écrivirent pour l'église, un siècle encore après lui, furent contraints de l'imiter, et l'on se demande maintenant s'il a été fait un progrès quelconque dans le genre qu'il a traité, depuis ses immortels ouvrages. Il jouit à Rome, de son vivant, d'une haute considération auprès des membres les plus élevés du clergé. Saint Philippe de Néri, qui ne quitta pas son chevet dans sa dernière maladie, lui administra les sacrements, et le pape donna l'ordre qu'il fût enterré dans la basilique du Vatican. On grava sur son tombeau l'inscription suivante : *Joannes Petrus Aloysius Prenestinus, musice princeps.* Le désir que ses productions fussent imprimées et répandues par toute l'Europe l'avait préoccupé jusqu'au dernier moment, car sentant sa fin approcher, il fit venir son fils et lui parla ainsi : « Mon fils, je vous laisse un grand nombre d'ouvrages inédits; grâce au père abbé de Baume, au cardinal Aldobrandini et au grand-duc de Toscane, je vous laisse aussi de quoi les faire imprimer. Je vous recommande que cela se fasse

Digitized by Google

le plus tôt possible, pour la gloire du Très-Haut et pour la célébration de son culte dans les saints temples. »

Nous avons parlé longuement de Palestrina à cause de l'influence que ce grand compositeur exerça non-seulement sur la musique de son temps, mais aussi sur celle des siècles à venir. Dans l'histoire de la spécialité de l'art dont nous nous occupons ici, il n'est pas d'événement plus important que la réforme opérée par Palestrina, comme il n'est pas d'homme plus considérable que ce maître.

Cependant la musique religieuse avait, à peu près à la même époque, subi des changements fort graves d'un autre genre. Tandis que Palestrina lui donnait une forme simple, solennelle, telle enfin qu'il convenait qu'elle fût pour remplir sa destination, Luther créait en Allemagne le chant choral. Les motifs qui décidèrent Luther à modifier le chant d'église se rattachaient à l'ensemble de ses idées sur la réforme religieuse. Suivant ses apologistes, il connaissait trop bien le véritable esprit de la religion et du christianisme pour attribuer une valeur intrinsèque, une force active aux cérémonies extérieures du culte. Dans sa pensée, cette valeur dépendait des opinions qui les faisait naître; leur force, de l'influence qu'elles pouvaient avoir sur la croyance des chrétiens. Il regardait comme le vrai culte celui qui n'admettait ni chants, ni orgue, ni cloches, ni ornements, ni vêtements pompeux. En vertu de ces principes, Luther entreprit de simplifier la musique d'église, qui était d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit plus haut, surchargée d'ornements de mauvais goût, au commencement du seizième siècle. Dans sa liturgie, il retrancha les cantiques à la Vierge, l'offertoire, les chants de vigile et la messe des morts. Sa *Formula missæ et communionis pro Ecclesia,* imprimée à Wittemberg en 1523, contient l'indication des morceaux qui devaient être chantés pendant la célébration de l'office divin. Il invita tous ceux de sa croyance à écrire des cantiques allemands; il en fit paraître une collection en 1525, et le jour de Noël de la même année, le service se fit pour la première fois dans la langue vulgaire.

Luther eut recours à Conrad Rupf et à Walther, maître de chapelle du prince de Saxe, lorsqu'il voulut avoir la musique de ses premiers cantiques, mais il ne tarda point à en composer lui-

Digitized by Google

même. Encore enfant, il avait pris des leçons de musique au collége de Mansfeld, puis à Magdebourg ; enfin à Eisenach, on l'avait admis au nombre des choristes de la cathédrale. Plus tard, ni l'étude des sciences, ni les soins et les soucis auxquels l'exposa son rôle de réformateur, ne purent affaiblir son goût pour la musique. Il n'était pas étranger à la partie scientifique de cet art; ses connaissances en harmonie étaient suffisantes pour qu'il fût en état d'écrire purement des hymnes et des cantates à plusieurs parties. On remarque en général dans les airs composés par Luther sur des traductions en prose de la Bible, une mélodie simple et facile à comprendre; ceux des cantiques versifiés ont des modulations plus variées, plus expressives et plus caractérisées. On a dit avec justesse que plusieurs de ses morceaux contenaient des réminiscences d'anciens cantiques catholiques qu'il avait chantés dans sa jeunesse; il est de fait qu'il se borna quelquefois à en changer la forme par une autre disposition des parties. Luther consultait habituellement Walther sur ses innovations musicales ; ce dernier en parlant des relations qu'il eut à ce sujet avec l'apôtre de la réforme, s'exprime ainsi : « Il me retint pendant près de trois semaines à Wittemberg, occupé à copier la musique de ses évangiles et de ses épîtres, jusqu'à ce que la première messe allemande eût été célébrée dans les paroisses. Je fus obligé de les écouter attentivement, d'en emporter une description à Torgau, et de la présenter au prince. Il entreprit de composer des vêpres pour la jeunesse, et il écrivit à cet effet de beaux cantiques allemands qu'il entremêla pourtant d'anciens cantiques latins. Il n'approuva nullement les écoles qui supprimèrent ces derniers, persuadé que si les uns sont les plus utiles pour la messe, les autres sont excellents pour les savants et pour exercer la jeunesse. » Plusieurs des morceaux composés par Luther sont encore en usage dans les parties de l'Allemagne où l'on chante pendant l'office divin et principalement pendant la communion.

La division de l'Allemagne en états catholiques et luthériens a donné, dans ce pays, à la musique religieuse une double direction; l'une conforme aux rites de l'église romaine, l'autre fondée sur l'usage de faire participer le peuple au chant du service divin. Dans la première catégorie se trouvent les messes, les vêpres et les motets; dans la seconde, les cantiques et les psaumes qu'on désigne

Digitized by Google

sous le nom de *chorals*. La mélodie des morceaux de cette dernière espèce est la même pour toutes les églises protestantes; mais en leur donnant une nouvelle harmonie, on en change l'aspect. Beaucoup d'habiles compositeurs n'ont pas dédaigné d'employer leurs talents à ce travail. Chaque état, chaque province, chaque ville a son livre choral particulier; les éditions s'en multiplient et sont entre les mains de tout le monde. Jean Sébastien Bach en a composé un grand nombre qui portent le cachet de son génie. L'usage de ces psaumes et de ces cantiques à quatre voix que le peuple chante dans les temples et que les maîtres d'école enseignent aux enfants dès leur plus tendre jeunesse, a conservé à la musique allemande une physionomie particulière. Quant à la musique d'église à grand orchestre, en admettant son développement comme un progrès, elle a été dans un état de grande prospérité en Allemagne au dix-huitième siècle. Bach, Handel, Haydn, Graun, Nauman, Mozart, ont écrit des messes, des vêpres, des motets où leur génie des combinaisons instrumentales s'est déployé avec éclat; mais c'est dans l'*Oratorio* surtout qu'a brillé la verve germanique. La supériorité des compositeurs allemands dans ce genre vient de ce qu'il comporte jusqu'à un certain point les formes dramatiques, tandis que la musique d'église proprement dite, celle qui est employée dans les cérémonies du culte, les exclut formellement. L'*Oratorio* est un drame lyrique dont le sujet est tiré de l'Ecriture sainte et qui, le plus souvent, est écrit en langue vulgaire. Bien que nous lui donnions le nom de drame lyrique, il ne comporte ni intrigues, ni mouvements passionnés; il consiste en une action fort simple, ou plutôt en une conversation à laquelle prennent part quelques personnages pieux. Si l'on voulait trouver à ce genre de pièces un juste terme de comparaison, c'est peut-être parmi les anciens mystères qu'il faudrait l'aller chercher; mais pour ne pas remonter aussi haut, nous dirons que l'*Oratorio* paraît avoir reçu de saint Philippe de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, la forme qu'il a conservée de nos jours. Le *Messie,* les *Machabées, Samson, Athalie,* de Handel; l'*Ascension* et *les Israélites dans le désert,* de C.-P.-E. Bach; la *Mort de Jésus,* de Graun; *David pénitent,* de Mozart; la *Création* et les *Sept paroles de Jésus-Christ,* de Haydn, peuvent être cités

Digitized by Google

comme des modèles dans lesquels toutes les qualités constitutives du genre se trouvent réunies, et que leurs auteurs ont porté au dernier degré de la perfection.

L'*Oratorio* n'appartient pas plus à l'église catholique qu'au culte protestant, puisque ce n'est point une prière composée sur un texte sacré, ainsi que nous venons de l'expliquer. Les compositeurs de la religion réformée, obligés de conserver le texte des psaumes, n'ont donc eu d'autre mérite spécial que d'arranger, sur des mélodies connues, des combinaisons harmoniques plus ou moins heureuses. Beaucoup ont fait preuve d'une science profonde dans ce genre de travail ; mais nul n'a pu y montrer une véritable faculté de conception.

Il ne paraît pas qu'on ait fait aucune traduction des psaumes en vers français avant celle de Clément Marot, qui terminée par Théodore de Bèze, est devenue la seule dont les protestants de France firent usage, soit dans leurs temples, soit dans leurs exercices particuliers. Ce fut à son retour de Ferrare que Marot fut engagé par Vatable à mettre en vers les psaumes de David, et qu'il en dédia la première suite à François Ier. Ces psaumes furent d'abord chantés sur des airs connus, et chaque personne de la cour choisit le sien. Henri II prit celui : *Ainsi qu'on oyt le cerf bruire,* qu'il chantait à la chasse ; madame de Valentinois, celui : *Du fond de ma pensée;* la reine, celui : *Ne veuillez pas, ô sire!* qu'elle avait placé sous un air de vaudeville. On adoptait un psaume comme une devise. Henri II était musicien assez habile ; il composa pour quelques-uns des psaumes de Marot des airs nouveaux avec accompagnement de luth, de viole, d'épinette et de flûte.

Quant à l'usage qui s'introduisit d'abord de chanter les psaumes de Marot sur des airs connus, usage qui coïncidait avec celui d'écrire toute sorte de musique sur des thèmes populaires ou sur des fragments du chant ecclésiastique, il est certain qu'il ne fut pas seulement traditionnel et qu'il y eut des psaumes, même en d'autres langues que la langue française, qui furent imprimés avec la musique de ces airs de vaudeville. Il existe une traduction des psaumes en vers flamands, imprimée à Anvers, par Simon Cock, en vertu d'un privilége impérial donné à Bruxelles en 1539, avec

Digitized by Google

la musique de certains airs français du temps, et l'indication de ces airs, en langue wallonne, au commencement de chaque psaume. On ne remarque point d'abord l'intention que Marot et Théodore de Bèze avaient eue de substituer la langue vulgaire au latin dans les prières, personne ne doute que leur version des psaumes fut un moyen de propager la religion réformée, en sorte que les catholiques chantaient ces prières sans scrupule. L'usage, qui en a été depuis lors sévèrement interdit, était considéré comme si peu opposé à la foi de l'église, que Charles IX accorda un privilége, le 17 octobre 1561, pour l'édition qui en fut donnée, avec la musique, par Antoine Vincent, imprimeur à Lyon, et que trois ans après Plantin les publia à Anvers avec privilége de Philippe II, roi d'Espagne.

Claude Goudimel, musicien célèbre qui avait fondé à Rome une école d'où sont sortis plusieurs compositeurs remarquables, et qui avait écrit pour l'Église un assez grand nombre de morceaux estimés, publia, à son retour en France, une collection de psaumes à quatre parties. Son intention n'avait point été d'abandonner la religion catholique en faisant ce travail; il le déclare lui-même dans la préface de sa première édition, et il est de fait que jamais ses psaumes n'ont été chantés dans les temples protestants; mais les réformés de France s'efforcèrent d'attirer à eux un artiste de si grand renom; Goudimel fut engagé presque sans le savoir dans la nouvelle religion et fut victime de sa faiblesse, car, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, il fut précipité dans le Rhône.

L'influence de la réforme sur la musique religieuse ne s'étendit pas plus loin; elle substitua les psaumes, petites pièces sans développements, aux grandes compositions admises dans l'église catholique, et obligea le génie des artistes qu'elle employa à se réduire à des proportions mesquines. Elle fut aussi stérile en musique qu'en poésie, qu'en peinture, qu'en architecture; elle ne donna pas plus naissance à une belle partition, qu'elle n'inspira des poëmes, des tableaux, des monuments dignes de vivre dans les siècles. L'Allemagne protestante a eu d'habiles musiciens dont l'imagination, qui se fût agrandie sous une autre influence, a été forcément maintenue dans des limites étroites. Adam Gumpelzhaimer, Jean-Léon Hasler et Chrétien Erbach étaient heureusement organisés; placés

Digitized by Google

dans d'autres conditions, ils eussent peut-être acquis une réputation égale à celle des plus grands artistes de leur temps; ils sont aujourd'hui presqu'oubliés.

Jusque vers le milieu du XVIe siècle, il n'y eut en Europe qu'un seul style pour la musique d'église. Ce style qu'enseignaient Josquin, Desprez et les autres contrepointistes de l'école gallo-belge, était également cultivé par les compositeurs italiens, allemands, et même anglais. Il est très-difficile de distinguer quelque différence dans la manière d'écrire des maîtres de cette époque. En 1560, on aperçoit une tendance vers la séparation des styles, et cinquante ans après, la physionomie des écoles italienne, française et allemande est déjà assez prononcée pour qu'il ne soit plus guère possible de les confondre.

Un musicien belge, Adrien Willaert, né à Bruges, en 1490, paraît avoir été l'inventeur de la musique d'église disposée en plusieurs chœurs. Ses compositions en ce genre, qui doivent se trouver à Saint-Marc de Venise, où il exerçait les fonctions de maître de chapelle, n'ont point été publiées. Il est probable qu'on ne comprit pas dans le principe le parti qu'il serait possible de tirer de cette forme inusitée, car ce ne fut que près d'un siècle plus tard, que Benevoli, compositeur italien d'un rare mérite, l'appliqua de nouveau dans des messes pour seize, vingt, vingt-quatre et même trente-six voix, divisées en cinq, six ou neuf chœurs. L'immense étendue des églises d'Italie, et l'usage assez commun d'y établir plusieurs orgues, ont permis d'exécuter cette musique très-compliquée. Les facteurs d'orgues italiens avaient trouvé le moyen de faire jouer par le même exécutant, soit séparément, soit ensemble, des instruments placés aux diverses extrémités de l'église; mais, malgré cette ingénieuse découverte, il était difficile que des chœurs ainsi séparés eussent l'unité de sentiment indispensable pour une bonne exécution, et l'on ne put guère éviter qu'il résultât quelque confusion du croisement d'un si grand nombre de parties.

C'est à Rome qu'il fallait entendre les grandes compositions religieuses des maîtres du XVIe et du XVIIe siècle, de même que c'est à Rome qu'il faut admirer les plus merveilleuses créations de la peinture, de la statuaire et de l'architecture modernes. Mais Rome est bien déchue en musique comme en toute chose, et à part quelques

Digitized by Google

morceaux dont les chantres de la chapell pontificale ont en partie conservé la tradition, ce qu'on y entend aujourd'hui donnerait une bien faible idée de la splendeur où Palestrina, Benevoli, Scarlatti, Jomelli, et tant d'autres artistes éminents avaient porté cette école. Il existe à Rome deux institutions que l'on a souvent confondues, bien qu'elles aient toujours été distinctes, et que l'on peut considérer comme les conservatoires de la musique religieuse. Nous voulons parler de la Chapelle pontificale et de la Chapelle sixtine. Mabillon fait remonter l'existence de la première au temps du pape Gélase Ier, dans le Ve siècle, ou, au plus tard, au pontificat de Grégoire le Grand. La prospérité de cette école suivit une progression ascendante, jusqu'à ce que le saint siége ayant été transporté à Avignon par Clément V, elle fut négligée, et s'effaça presque complétement. Grégoire XI ayant ramené de nouveau le siége apostolique à Rome en 1377, conduisit avec lui ses chanteurs avignonais. On vit à cette occasion s'établir un double système de chant dans la Chapelle pontificale; les chantres italiens conservèrent le plain-chant pur de la tradition romaine, tandis que les musiciens d'Avignon demeuraient fidèles au barbare *faux-bourdon*. Il fallut deux chefs de musique, jusqu'à ce que les chantres français ayant successivement disparu, l'unité rentra dans le sein de la Chapelle pontificale. Jusqu'en 1574, la maîtrise de ce collége fut exercée par des prêtres constitués en dignités ecclésiastiques; à dater de cette époque, elle fut toujours confiée à l'un des chapelains chanteurs. Palestrina fut le premier musicien qu'on vit investi de cette dignité.

Plusieurs compositeurs célèbres des trois derniers siècles ont été chanteurs de la Chapelle pontificale. Il fallait être célibataire pour être admis à faire partie de cette institution, et d'assez grands priviléges étaient attribués à ceux qui s'y faisaient recevoir, mais il leur était défendu de chanter sur la scène. La musique qu'on exécute dans la Chapelle pontificale est prise dans les œuvres des maîtres de l'ancienne école romaine, la plus pure et la plus correcte de toutes; l'orgue ni les autres instruments n'ayant jamais été admis dans la chapelle, elle se chante sans accompagnement.

La Chapelle sixtine a toujours eu des musiciens moins nombreux et moins habiles que la Chapelle pontificale; les compositions qu'on y exécute sont aussi, en général, d'un ordre moins élevé. L'emploi

Digitized by Google

des instruments y est également interdit; mais l'orgue n'en est point exclu et sert à l'accompagnement de toute la musique qui s'y exécute. Le premier maître de chapelle de ce collége fut Jacques Arkadelt, musicien belge, qui entra en fonctions au mois de janvier 1539, aux appointements de quatre écus par mois.

La Chapelle pontificale ou chapelle du pape, proprement dite, exécute au Quirinal; la Chapelle sixtine, au Vatican.

Il n'y eut point, durant un demi siècle, de changement dans la forme de la musique religieuse. Carissimi, qui fut l'auteur de la première modification introduite ensuite dans ce style qu'on croyait fixé, composa des messes avec accompagnement d'orchestre. Cette nouveauté eut du succès, et beaucoup de musiciens se jetèrent dans la route que leur ouvrait cette innovation. Carissimi fut loué d'avoir trouvé le moyen de doter la musique d'église d'une variété d'effets dont elle était dépourvue. On pourrait dire avec plus de justesse, peut-être, qu'il contribua à lui faire perdre son véritable caractère. A la vérité, il eut soin de ne pas faire jouer continuellement ses instruments et de les opposer seulement à l'orgue dans de certains passages, mais ceux qui l'imitèrent n'eurent point cette sobriété. Alexandre Scarlatti, élève de Carissimi, modifia le style de son maître, en évitant de faire suivre les voix par les instruments, et en donnant à ceux-ci un dessin particulier. C'était un progrès dans le système qu'on avait adopté; mais il est des gens, et nous sommes du nombre, qui croient qu'on eût mieux fait de laisser à la musique religieuse, la simplicité à laquelle tous les hommes qui ont été vraiment pénétrés de leur mission, se sont efforcés de la ramener. Il est un fait certain, c'est qu'en lui créant des ressources nouvelles, on préparait la période décroissante de sa prospérité; on donnait naissance à la musique religieuse dramatique. Or, qu'est-ce qu'un pareil genre? un contre-sens, une aberration de goût.

Comment, en effet, n'a-t-on pas compris en associant pour la première fois ces deux mots si peu faits pour se rencontrer, que l'on créait une chose inadmissible au point de vue de la raison, comme à celui de l'esprit religieux? Quel est le but de quiconque entre dans une église sous l'impression d'une foi sincère? celui de se détacher momentanément des passions comme des vanités de la

Digitized by Google

terre, et de trouver dans le saint temple un calme qui contraste avec les agitations du dehors. Quel est, d'un autre côté, l'effet de la musique dramatique? d'exciter les passions et de créer pour ceux qui l'écoutent des sensations liées aux intérêts les plus mondains. Y eut-il jamais un résultat moins d'accord avec le but proposé? à celui qui cherche le calme et la méditation, la musique dramatique offre le trouble de l'âme et le réveil des sens. Voilà ce qu'ont fait la plupart des compositeurs qui ont écrit pour l'église depuis Carissimi jusqu'à Beethoven et Cherubini. Nous avons entendu des morceaux de ces deux derniers maîtres, exécutés dans des concerts à côté de fragments d'opéra, et obtenant un succès entièrement semblable. Ce succès était, si nous jugeons bien, la critique la plus formelle qu'on pût faire de leur style; non que nous méconnaissions le grand mérite musical de quelques-uns de ces ouvrages, abstraction faite de leur destination, mais parce que chaque chose doit demeurer dans les conditions propres de son existence.

Certes, si l'on avait toujours employé les instruments pour l'accompagnement de la musique d'église avec le discernement dont Carissimi et Scarlatti firent preuve, il n'y aurait pas lieu de regretter que ce système se fût établi, bien qu'à notre sens l'orgue soit l'instrument religieux par excellence; mais on a tant abusé des ressources de l'orchestre et du bruit, qu'on ne peut s'empêcher de faire un retour vers le temps où l'une des formes de l'art admettait du moins la simplicité. La musique religieuse, qui depuis Palestrina, avait été dans une situation si brillante en Italie, était déjà fort déchue en 1770, époque où Burney fit son voyage dans différents pays de l'Europe, avec l'intention de recueillir des matériaux pour servir à une histoire générale de la musique; car lorsqu'il voulut entendre un service à la Chapelle sixtine, à Rome, on le prévint qu'il ne trouverait plus dans cette institution jadis si renommée que l'ombre de ce qu'elle avait été. Dans le fait, il reconnut qu'on ne l'avait point trompé. Maintenant, on peut dire que la musique d'église n'existe plus en Italie. On chante encore les compositions de Palestrina dans la chapelle du pape; mais toutes les bonnes traditions d'exécution se sont perdues. Partout ailleurs, à Rome comme dans le reste de l'Italie, les organistes jouent des airs d'opéra, et les compositeurs font exécuter des morceaux qui se-

Digitized by Google

raient beaucoup mieux placés sur la scène que dans le sanctuaire. Un Italien s'écriait il y a quelques années en gémissant sur cette dégradation de l'art : « Il y a déjà longtemps que la gravité de la musique sacrée commence à s'altérer par le mélange du style dramatique. Paisiello, Zingarelli, Brizzi et Mattei, tout en accordant, dans leurs messes et dans leurs psaumes, quelques concessions au goût moderne, relativement à la partie instrumentale, ont su conserver la simplicité majestueuse qui convient au chant de l'église; mais peu à peu le torrent a renversé toutes les digues. Ces impures cantilènes, ces airs de ballet qu'on entend répéter tous les jours sur les théâtres, ont osé s'introduire dans l'église; et comme si ce n'était pas encore assez, on a été jusqu'à y transporter les accompagnements de la *bande turque*, ainsi que de toute espèce d'instruments militaires. Lorsqu'en entrant dans le temple on entend un pareil fracas, on croirait qu'au lieu de prier, les exécutants font une déclaration de guerre au Tout-Puissant. »

Ce n'est pas seulement la musique religieuse écrite par les compositeurs des différentes écoles depuis deux siècles qui s'est insensiblement éloignée de son vrai caractère, le plain-chant a également subi dans beaucoup d'églises de notables variations. On est assez généralement porté à croire que le plain-chant est une chose barbare qui ne s'est conservée que par la force de l'habitude, et qu'il n'y aurait pas grand mal à voir remplacer par une musique conçue dans des formes plus modernes. C'est une erreur. Le plain-chant répond parfaitement à sa destination, et nul autre ensemble de mélodies ne pourrait lui être avantageusement substitué. J.-J. Rousseau, que l'on n'accusera certes pas de partialité en faveur de l'église, reconnaît cette vérité lorsqu'il dit : « Le chant ecclésiastique, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, est un reste bien défiguré mais bien précieux de l'ancienne musique grecque, laquelle, après avoir passé par les mains des Barbares, n'a pu perdre encore toutes ses premières beautés. Il lui en reste assez pour être beaucoup préférable, même dans l'état où elle est actuellement et pour l'usage auquel elle est destinée, à ces musiques efféminées et théâtrales, ou maussades et plates qu'on y substitue en quelques églises, sans gravité, sans goût, sans convenance et sans respect pour le lieu qu'on ose ainsi profaner. » En effet, on doit reconnaître que

Digitized by Google

le chant de l'église de Rome a toutes les qualités d'une bonne composition mélodique, et qu'il se distingue à la fois par une expression vraie, par un ordre naturel de modulations, ainsi que par une juste application aux textes sacrés. Malgré l'absence de rhythme déterminé, la plupart des pièces dont il se compose ont quelque chose de saisissant.

Le graduel et l'antiphonaire, c'est-à-dire les recueils des offices du matin et du soir pour toute l'année, n'ont pas été composés d'un seul jet et par un seul auteur; beaucoup de prêtres et de chantres y ont travaillé; il reste même aujourd'hui peu de pièces des premiers siècles de l'église : la plupart ont été modifiées, corrigées ou tout à fait abandonnées, et d'autres leur ont été substituées. Dans le nombre de celles qui existent, la prose des morts, *Dies iræ,* paraît être la plus antique. Le *Te Deum* est sans contredit un des plus beaux chants de l'église catholique; on a cru longtemps qu'il était de saint Ambroise, à cause d'un passage d'une chronique attribuée à saint Dace, évêque de Milan, où il est dit qu'aussitôt après le baptême de saint Augustin, saint Ambroise et lui, par une inspiration subite du Saint-Esprit, entonnèrent ce cantique qu'ils chantèrent ensemble à la grande surprise des assistants. Mais ni le prêtre Paulin, historien si bien instruit de toutes les circonstances de la vie de saint Ambroise, ni saint Augustin qui, dans ses Confessions, raconte lui-même avec tant de simplicité et de candeur les moindres détails de sa conversion et de son baptême, ne font mention de ce fait. Le *Te Deum* a aussi été attribué, sans plus de fondement, suivant toute apparence, à saint Abundius, évêque de Côme au ve siècle, et à saint Nicet, évêque de Trèves à la même époque. Enfin Abbon, abbé de Fleury, célèbre en son temps par sa vaste érudition, nomme saint Hilaire comme l'auteur bien connu du *Te Deum;* il en parle ainsi que d'une chose constante et qui ne souffrait aucun doute. Le saint évêque aurait composé ce chant lorsqu'il revint de combattre l'erreur dans les conciles d'Orient, et qu'il reparut pour la première fois dans sa cathédrale de Poitiers.

La manière d'exécuter le plain-chant est encore, en Italie, à peu près semblable à ce qu'elle était au temps de saint Grégoire, car on le chante à l'unisson; mais il y a dans les traditions d'exécution de divers pays des différences dues soit à l'usage de l'orgue, soit à l'introduction de certains instruments dans l'église. En Italie, dans

Digitized by Google

l'Allemagne catholique, en Belgique et dans le nord de la France, l'orgue accompagne les chantres, et le plain-chant s'exécute par la main droite de l'organiste avec les jeux doux appelés *jeux de fonds,* sur une harmonie simple et pure, tandis qu'à Paris et dans plusieurs provinces de France, le chœur chante seul le plain-chant d'une manière repoussante dont l'effet désagréable est encore augmenté par le serpent, instrument barbare qui offense toute oreille délicate. Le chant romain, établi dans tout l'empire d'Occident, subsista près de dix siècles en France sans y éprouver d'altération sensible; au dix-huitième siècle, époque fertile en révolutions de tout genre, il subit une réforme à peu près complète. Un grand nombre de chapitres et de prélats français, voulant faire disparaître les défauts reprochés à la liturgie romaine, firent composer de nouveaux missels et de nouveaux bréviaires dans lesquels le chant et l'harmonie de la plupart des offices avaient été modifiés. Le plain-chant de Paris fut arrangé de cette manière par l'abbé Lebœuf, chanoine d'Auxerre, homme grave, fort érudit, fort laborieux surtout, mais dépourvu de goût, d'imagination et de tact. Tout ce qu'il a écrit, même pour les cérémonies des principales fêtes, est d'une tristesse accablante; ce qui, joint à la longueur interminable de ses pièces, les rend également insupportables à ceux qui sont obligés de les écouter et de les exécuter. Des réformes du même genre et aussi malheureuses ont été opérées dans le chant ecclésiastique d'autres pays.

Ainsi, plus on s'est engagé dans ce qu'on appelait la voie du progrès, plus on s'est éloigné du meilleur style de la musique religieuse. Les compositions modernes qu'on exécute à l'église, loin de remplir leur destination, qui est d'élever l'esprit des fidèles vers des idées calmes et solennelles, troublent au contraire les assistants par une exagération de bruit que le goût réprouve; les organistes jouent pendant l'office des walses ou des airs d'opéra; enfin, le plain-chant, dont on aurait dû respecter la pureté comme on respecte les monuments que nous ont laissés les temps anciens, a été mutilé sous prétexte de correction. Que faut-il faire pour rendre à la musique religieuse son véritable caractère et sa prospérité? Il faut rétrograder.

L'examen de l'histoire de la musique démontre que cet art n'a eu d'existence solide que par l'église. Les théâtres mêmes ne peu-

Digitized by Google

vent prospérer sans le secours qu'ils empruntent des chapelles. Prenons pour exemple l'Italie. Vers le commencement du dix-huitième siècle, on y trouvait dans chaque grande ville dix ou douze églises où l'office se célébrait en musique; il était nécessaire que ces églises eussent un maître de chapelle, des chanteurs et des symphonistes. Les artistes, obligés de disputer ces emplois dans des concours, devaient avoir du talent; les maîtres de chapelle étaient savants, et les chanteurs mettaient le temps nécessaire à se perfectionner dans leur art. Ces derniers, qui avaient l'assurance d'une retraite pour leur vieillesse, ne rançonnaient pas les entrepreneurs, et ne les contraignaient pas à sacrifier un ensemble satisfaisant au besoin de posséder un ou deux artistes renommés. Enfin, les choristes de cathédrale rendaient de bien meilleurs services que de pitoyables figurants auxquels il faut seriner le matin la musique qu'ils défigurent le soir. Ajoutons que l'habitude d'entendre dans les églises de bonnes compositions bien exécutées formait le goût des exécutants et du public. Nous le demandons, ce qui se fait dans nos cathédrales peut-il produire un semblable résultat?

Que les compositeurs qui écrivent pour l'église étudient le style des belles productions de Palestrina et de l'école de ce maître; qu'au lieu de lutter pour la force avec la musique de symphonie, et pour les développements dramatiques avec des finales d'opéra, ils fassent un retour vers la simplicité et la majesté des formes; qu'un homme de science et de goût, comparant entre elles les nombreuses éditions de l'antiphonaire romain, rétablisse le plain-chant dans sa pureté primitive; que les organistes renoncent à faire entendre, comme c'est leur habitude même en Italie, des mélodies mondaines aussi peu d'accord avec la nature de l'instrument auquel ils les adaptent, qu'avec la sainteté du lieu où ils les introduisent, et qu'ils jouent plus souvent des pièces des compositeurs du seizième siècle; que les chanteurs recourent à d'autres traditions d'exécution; qu'ils mettent quelque différence dans la manière de rendre un *salve regina* et celle dont ils vocalisent une cavatine. C'est à ces conditions que la musique religieuse pourra reconquérir le rang qu'elle a perdu.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE,

RENFERMANT UNE HISTOIRE DE LA PEINTURE ALLEMANDE,

PAR ALFRED MICHIELS.

Ce livre, publié en France, par un jeune écrivain, Belge d'origine, contient, à la suite de réflexions souvent neuves, presque toujours profondes, sur l'art et la littérature germaniques, une histoire très-complète des différentes écoles qui se sont succédé en Allemagne. C'est un sujet d'autant plus intéressant qu'il n'avait encore été traité que par les nationaux.

Nos lecteurs voudront sans doute connaître cet exposé du développement de l'art septentrional, et seront curieux d'apprendre par quels points la peinture allemande touche les deux grandes écoles de Bruges et d'Anvers, dont Jean Van Eyck, au moyen âge, et Rubens, au dix-septième siècle, furent les chefs. C'est ce qui nous engage à examiner cette partie détachée de l'ouvrage de M. Michiels. L'auteur nous prévient qu'il a mis à contribution les écrivains allemands les plus compétents sur la matière, et qu'il a consulté, dans ses jugements, Kugler, Fiorillo, Radzynsky. Ses considérations sur cette matière, et les nôtres embrasseront donc un ensemble de re-

Digitized by Google

cherches, dont l'exactitude reconnue et comparée ne permet guère la discussion.

L'histoire de la peinture allemande ne s'ouvre qu'avec le neuvième siècle. C'est le règne de Charlemagne qui remue, le premier peut-être, le génie germanique, et l'appelle à chercher l'expression de sentiments nouveaux. Tel était ce grand homme, tel devait être son siècle, si barbare encore, que tout son éclat personnel n'y put répandre qu'une lueur crépusculaire. Charlemagne avait eu l'ambition de reconstituer l'empire romain. Il tenta de rétablir, de l'autre côté des Alpes, le monde d'un autre âge. Chrétienne au fond, et c'est par là qu'elle était nouvelle, son œuvre était antique par la forme. L'art, à son époque, suivit ce mouvement, et ne fut qu'une imitation lointaine, et pour ainsi dire traditionnelle, des merveilles que l'antiquité avait su produire, dans des conditions toutes différentes de mœurs, d'éducation et de sentiments. Le temps de Charlemagne est celui de l'architecture romane. La peinture adopte le même style. C'est la première période, que l'on peut appeler la période romane ou carlovingienne.

Il ne reste aucun grand ouvrage de ce temps-là; les peintures murales historiques dont Charlemagne avait fait orner son palais d'Aix-la-Chapelle ont disparu depuis longtemps. Tout ce qui a pu parvenir jusqu'à nous, ce sont quelques manuscrits, enluminés par des moines, que le temps et les troubles religieux ont épargnés. Le plus ancien est de 814 ou 815. « Ce sont, dit M. Michiels, des dessins à la plume très-grossiers, exécutés d'une main peu sûre, et enluminés çà et là, sans art, d'un petit nombre de couleurs, qui se sont en outre altérées. Toutefois on y observe encore un certain sentiment de la forme, ainsi qu'une apparence de dignité dans l'agencement des plis. » L'Allemagne possède encore quelques autres manuscrits du neuvième siècle : un manuscrit, tiré du couvent de Scheftlarn, et qui se trouve dans la bibliothèque de la cour, à Munich; un autre manuscrit des évangiles, qu'on voit dans l'église collégiale de Quedlinbourg, etc. C'est au onzième siècle qu'une modification se fait remarquer dans ces premières tentatives de la

Digitized by Google

peinture allemande. Le mariage de l'empereur Othon II avec la princesse grecque Théophanie introduit en Allemagne l'art byzantin, qui n'est plus l'art athénien sans doute, mais qui, dans sa décadence, cultive encore les restes mourants du sentiment et de la science antique. Le moment n'était pas venu pour une Renaissance, et les Allemands surtout n'étaient pas le peuple destiné à relier de la sorte la chaîne interrompue des temps. Le onzième siècle demeure dans l'imitation byzantine; l'architecture suit le même mouvement; la copie dénature le modèle. On conserve de très-beaux manuscrits de ce temps-là. Les plus importants, qui se trouvent maintenant à la bibliothèque de la cour, à Munich, viennent du trésor de la cathédrale de Bamberg, pour laquelle de grands seigneurs les firent exécuter, et peut-être sont-ils en grande partie des dons de l'empereur Henri II. Les critiques s'accordent à regarder cette période byzantine comme un temps de décadence, par rapport à la période romane.

Ce n'est que vers les dernières années du douzième siècle et au commencement du treizième que l'art allemand déploie pour la première fois une grande originalité. Au lieu de continuer à copier des modèles de convention, qui avaient fini par se traduire en formes capricieuses, où l'œil ne reconnaît plus qu'une imitation lointaine de la nature, l'artiste se met à étudier la réalité, et son crayon se ranime en reproduisant la vie. Ses moyens sont imparfaits encore; mais il sent ce qu'il exprime. Ce n'est plus le crépuscule d'une décadence, ce sont là les signes d'une nouvelle aurore. Cette période de développement apparaît tout entière dans le magnifique ouvrage intitulé *Hortus deliciorum*, recueil de passages tirés des pères de l'Église, des écrivains ecclésiastiques et d'autres livres. Il fut exécuté vers la fin du douzième siècle et se trouve maintenant à la bibliothèque de Strasbourg. Il reste aussi peu de peintures de cette époque que des deux premières. L'usage, dans les églises byzantines, était de décorer les murailles de vastes sujets empruntés à l'évangile ou à la vie des saints. Plus tard, quand les peintures commencèrent à s'altérer et que la découverte d'un autre

Digitized by Google

style fit tomber l'ancien en oubli, on les couvrit d'épaisses couches de badigeon ou de plâtre, sous lesquelles parfois on en retrouve encore les restes. Souvent les auréoles creusées dans la pierre indiquent seules qu'il a existé à cet endroit des peintures entièrement disparues. On en voit encore dans la cathédrale de Worms ; elles sont fort dégradées. La plus remarquable est une gigantesque madone, qui orne une des ailes du transept, et s'élève jusqu'à la moitié de la hauteur des voûtes. Une chapelle latérale du chœur de Notre-Dame, à Halberstadt, présente sur la voûte qui domine l'autel, des figures de saints, exécutées d'une manière sèche et grossière. D'anciennes peintures apparaissent encore faiblement, à Quedlinbourg, le long des arceaux badigeonnés qui couronnent la crypte de l'église collégiale, au-dessus du tombeau de Henri Ier. On a découvert dernièrement des peintures fort remarquables dans les niches du mur transversal, situé près du chœur de Saint-Pierre, en restaurant le magnifique dôme de Bamberg, lorsqu'on l'eut délivré d'une couche gypseuse de quatre siècles. Quant aux peintures de chevalet, elles sont encore en plus petit nombre. On cite, comme spécimen, un tableau qui vient du cloître de Saint-Walbourg, à Soest, et qui se trouve actuellement dans le Muséum provincial de Munster. Des vitraux, des tapis, en petit nombre, complètent la liste des seuls débris de cette première école, qu'ait épargnés le temps.

Le style byzantin domine donc du XIe au XIIIe siècle l'art allemand, encore ignorant et grossier. Alors il disparaît, ou va se réfugier dans quelques couvents où les agitations et les progrès de la vie sociale ne pénètrent qu'avec peine, et fait place à un style plus original et plus fécond, au style gothique enfin.

Que la peinture, dans les siècles religieux, dérive immédiatement de l'architecture, c'est un fait incontestable. Un même esprit anime les deux arts, concourant à exprimer une pensée commune. Mais comme on bâtit avant d'orner, l'architecture précède la peinture, et lui ouvre le chemin. M. Michiels a développé, dans une autre partie de son livre, une hypothèse très-soutenable, savoir, que l'archi-

Digitized by Google

tecture ogivale aurait pris naissance dans le nord de la France, ou, pour mieux dire, dans les provinces de l'ancienne Gaule, bornées au midi par la Loire. L'Allemagne l'aurait reçue ensuite, et il en donne pour preuve la persistance du style roman sur le sol germanique, quand, depuis longtemps, il a disparu de la France septentrionale, et la construction tardive des grandes cathédrales gothiques qu'on y admire aujourd'hui. Il en conclut que c'est aussi autour de son berceau que le style gothique modifia d'abord la peinture, et que l'Allemagne, en abandonnant le style byzantin, obéit à la même impulsion étrangère. Cette hypothèse, en ce qui concerne la peinture, aurait besoin d'être appuyée par des preuves qu'il n'a pas eu le loisir, sans doute, de rechercher; mais il y a de fortes présomptions pour croire qu'elle n'est pas sans fondement. D'abord, on ne peut s'empêcher de reconnaître que sa thèse, en ce qui regarde l'architecture, est très-ingénieusement déduite, et corroborée par des dates incontestables. Or, la présomption est grande, d'après ce que nous avons établi plus haut, que là où l'architecture ogivale a commencé à fleurir, là aussi la peinture gothique a dû naître. Puis remarquons, en outre, que, pour que celle-ci ait pu arriver, en Flandre, à son plus haut degré de perfection au commencement du XVe siècle, il faut qu'elle y ait commencé de très-bonne heure. Or, comme on le verra plus bas, l'école de Jean Van Eyck pénètre ensuite en Allemagne, et c'est elle qui produit Albert Dürer, le plus grand nom de la période gothique allemande. Il est probable que cette influence des peintres flamands n'était pas nouvelle. Cologne, plus rapprochée de la Flandre, semble être la porte par où elle pénètre, et les vers suivants du *Parcival de Wolfram*, d'Eschenbach, écrits au commencement du XIVe siècle, paraîtraient indiquer la route par où le courant de l'art septentrional pénétra en Allemagne. En voici le texte, et la traduction donnée par M. Michiels :

Es hætte Kein Maler zu Kœln oder Mastricht,
(So giebt die Aventure Bericht),
Ein Kriegergestalt gemalt so schœn,
Als der Knap zu Ross war anzusehn.

Digitized by Google

« Aucun peintre de Cologne ou de Maestricht (si l'on en croit la relation) n'aurait pu peindre un aussi beau soldat que cet écuyer à cheval. »

Cologne est le but; Maestricht est une étape.

Quoi qu'il en soit, la transformation gothique du style de la peinture allemande, jusque-là byzantine, date du XIIIe siècle; elle n'offre encore « qu'un aspect chétif et presque voisin de la caricature. » C'est dans les manuscrits qu'il faut d'abord en chercher la trace. « On peut mettre, dit M. Michiels, au nombre des plus anciens monuments du style gothique, les images qui ornent le Trisstan de Gottfried de Strasbourg, manuscrit qui se trouve maintenant à la bibliothèque de la cour, à Munich. Il vient, selon toute apparence, de la Suisse, et fut écrit dans la première moitié du XIIIe siècle. » Les manuscrits des Minnesœnger sont très-importants à consulter. Celui de la collection Mannesse, qui se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, est un des plus remarquables. De plus, l'église de Sainte-Ursule, à Cologne, renferme, en peinture, les plus anciens monuments de ce style dont l'époque soit constatée. Ce sont les images des apôtres, peintes sur des tables d'argent; l'une d'elles porte la date de 1224. Citons encore les tapis de l'église de Sainte-Élisabeth, à Marbourg; des tableaux sur bois conservés au musée de Berlin; d'autres qu'on voit à Nuremberg, dans les églises Saint-Laurent et Saint-Sébald.

Deux écoles représentent l'art allemand au XIVe siècle : celles de Cologne et de Bohême. Celle-ci semble n'être qu'accidentelle; elle embrasse une période de trente-deux ans seulement, de 1346 à 1378, sous le règne de l'empereur Charles IV, et disparaît dans la confusion produite par la révolte des Hussites. On cite plus particulièrement pour ses chefs Nicolas Wurmser de Strasbourg, Kundze et Théodoric de Prague, auxquels il faut ajouter l'Italien Thomas de Mutina. Leurs figures, qui offrent, dans leur aspect général, le fini et la simple dignité du gothique, sont invariablement dessinées sur un fond d'or qui durcit les contours et s'oppose à toute perspective. L'école de Cologne est plus savante; elle atteint vers la fin de

Digitized by Google

ce XIVe siècle, son plus haut degré de perfection. « Les nombreux produits de cette école, dit M. Michiels, sont, relativement à l'époque, empreints d'un sentiment si pur et si exquis de la beauté; l'idéal se mêle d'une façon si heureuse avec l'imitation et le réel, que depuis on n'a rien vu de semblable en Allemagne. Une douceur, une grâce toute particulière, une sérénité naïve et un sentiment exquis, embellissent toutes leurs formes; les nuances les plus chaudes et les plus brillantes les mettent en relief, et le mouvement des couleurs, la suavité de l'ensemble, atteignent alors une perfection dont on n'avait pas d'exemple avant la découverte de la peinture à l'huile. »

Deux maîtres célèbres dirigent cette école. L'un est *meister Wilchelm;* il florissait vers 1380. Ses principaux ouvrages sont à Cologne et à Coblentz; les musées de Berlin et de Munich en possèdent. Le second maître est son disciple; il s'appelait *meister Stephan;* encore n'en est-on pas bien sûr, tant les artistes à cette époque étaient peu soucieux de leur gloire. C'est lui qui a exécuté les fameuses peintures du dôme de Cologne. Ces deux maîtres eurent beaucoup d'élèves, dont quelques-uns ont laissé des œuvres remarquables. Une branche particulière de l'école du premier se montre en Westphalie au XVe siècle. L'art westphalien produisit alors plusieurs ouvrages qu'il serait trop long de citer ici. Il y eut aussi dans le même temps une école saxonne dérivée de la grande école rhénane. Ce fut là l'époque la plus belle de la peinture gothique allemande. Il est probable qu'elle égalait, si elle ne surpassait pas l'école contemporaine de la Flandre. Mais Jean Van Eyck paraît bientôt à Bruges; la puissante maison de Bourgogne a suscité, par ses richesses et l'emploi libéral qu'elle en fait, un homme de génie qui fera révolution dans la peinture septentrionale, et l'Allemagne s'apprête à subir l'influence souveraine de l'art flamand. Cette influence n'est pas seulement visible dans les transformations qui altèrent dès lors la manière primitive des maîtres allemands; elle est constatée par un document très-curieux, le Censier de la ville de Nordlingen, pour l'année 1467, qui parle en termes précis de

Digitized by Google

l'habileté de Frédérick Herlin dans *l'art flamand*. Les autres imitateurs de Van Eyck sont Israël de Mecheln, orfèvre et graveur de Cologne, Martin Schœn, de Colmar, également graveur, le même qui dispute au florentin Maso Finiguerra l'honneur d'avoir inventé la taille-douce : tous les deux ont manié le pinceau aussi bien que le burin ; enfin Jean Holbein le père, qui appartient à la dernière moitié du xve siècle. L'influence flamande, ajoute M. Michiels, paraît aussi dominer en Westphalie, vers la même époque. On la discerne d'autant mieux qu'elle contraste fortement avec l'école primitive. Un seul peintre nommé Jarénus déploya une grande originalité ; le musée de Berlin possède plusieurs de ses œuvres. L'imitation de Van Eyck devient plus rigoureuse en Westphalie au commencement du xvie siècle, et l'on trouve des tableaux de cette époque qui peuvent soutenir la comparaison avec les œuvres les plus excellentes de l'école flamande. Les peintres de Nuremberg surent mieux s'affranchir de cette imitation ; parmi eux, l'on distingue surtout Michel Wolgemuth, né en 1434, mort en 1519. Son chef-d'œuvre, une page d'autel, est à Vienne, dans la galerie du Belvédère. C'est lui qui fut le maître d'Albert Dürer.

Avant d'ouvrir avec ce fameux artiste l'histoire de l'art allemand au xvie siècle, disons quel fut le sort de l'imitation flamande, selon M. Michiels. Il croit qu'elle allait produire les plus beaux résultats. Les peintres de Cologne et de Westphalie avaient montré une grande disposition à concevoir l'idéal ; après Van Eyck, ils se distinguèrent par l'expression des sentiments affectueux du cœur ; la réunion de ces deux éléments aurait fixé sans doute le caractère de l'art allemand, si une autre cause n'était venue le détourner de ce travail et lui imprimer une direction que notre auteur considère comme pernicieuse. Cette cause, c'est l'amour du *fantastique*. Il serait superflu de rechercher l'origine de cette tendance étrange des natures septentrionales. Le fantastique, comme source d'inspiration artistique, a pris naissance sur les parois des cathédrales où le ciseau des architectes catholiques s'est si souvent laissé emporter par le déréglement de leur imagination. Le fantastique est l'exagération

Digitized by Google

de l'idéal. Tout peuple, comme tout homme, a les défauts de ses qualités. Les Allemands ne pouvaient manquer de tomber dans l'excès du fantastique, et Albert Dürer n'est si bien de son époque et de sa nation que parce qu'il n'a pu échapper à cette faiblesse. Albert Dürer est le plus grand artiste qu'ait produit l'Allemagne gothique. Lorsque l'art partout se dégage du moyen âge, lui seul il y demeure, il se replie sur le passé ; il se défend contre l'imitation italienne qui a pénétré dans la Flandre après que les Van Eyck et Memling ont disparu, et qui prépare la venue de Rubens. C'est peut-être parce qu'il suspend ainsi sur l'horizon des siècles, un art prêt à rentrer pour jamais dans la nuit, qu'on le regarde communément comme le représentant de la peinture gothique. Cet attachement au passé fut-il utile à l'art allemand aussi bien qu'à sa gloire? Le vide qui se fit après lui nous semble être une réponse sans réplique. Van Eyck était venu assez tôt pour laisser à l'art flamand le temps de créer un Rubens. Albert Dürer, peintre gothique contemporain de Raphaël, n'eut pas de successeur dans l'ordre de successibilité du génie. L'époque vint trop vite où la peinture devait partout entrer, avec l'affaiblissement du sentiment religieux, dans sa période de décadence. Copions maintenant les détails biographiques donnés par M. Michiels sur ce grand artiste.

« Albert Dürer naquit à Nuremberg en 1471, et mourut dans la même ville en 1528. Son père était un orfèvre estimé; il reçut de lui ses premières leçons de dessin. Mais bientôt ses progrès rapides et le sentiment de sa vocation l'engagèrent à choisir pour maître le célèbre Wolgemuth. Il est faux qu'il ait appris de Martin Schœn l'art de graver sur acier et sur bois; cet artiste mourut en 1486, au moment où Dürer se préparait à fréquenter son école. Après trois années d'étude sous la direction de Wolgemuth, celui-ci quitta Nuremberg et visita une portion de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Italie. Il revint en 1494; des lettres mettent ce voyage hors de doute. Il traversa de nouveau les Alpes pour se rendre à Venise, en 1495 et en 1506. A l'âge de vingt-quatre ans, il se maria avec la fille d'un habile mécanicien. C'était une très-belle femme, si le

Digitized by Google

portrait gravé par Dürer nous en offre une image fidèle. Mais une lettre qu'il écrivit plus tard de Venise à son ami Pirkheimer, nous apprend qu'il avait épousé contre son gré cette personne revêche, seulement par obéissance pour ses parents. Son excursion dans les Pays-Bas en 1520, ne lui procura pas même une tranquillité fortive; car elle l'y suivit constamment. Dürer a lui-même écrit une relation fort détaillée de la manière dont les Belges l'accueillirent. Il rencontra chez eux l'empereur Maximilien Ier, qui lui témoigna une grande admiration. Ce monarque l'appela ensuite à sa cour, où il occupa alternativement son burin et son pinceau. Voulant lui montrer sa satisfaction, il l'anoblit, et lui donna pour armoiries trois écussons sur un champ d'azur, deux en chef et un en pointe. Par suite, toutes les communautés de peintre les adoptèrent. »

« L'empereur lui fit en outre une rente annuelle. Charles-Quint aimait sa figure douce, ses nobles manières, sa conversation spirituelle. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, se plaisait à l'entretenir familièrement. Ami d'Erasme, de Melanchton, de Raphaël, de Lucas de Leyde, il dessina leurs portraits ou leur donna le sien. Il échangea fréquemment avec le grand peintre des Loges, des gravures et des esquisses. .... Il fut enterré en grande pompe dans le cimetière de Saint-Jean. On lit sur son tombeau les paroles suivantes : *Quidquid Alberti Dureri mortale fuit, sub hoc conditur tumulo*... La plus ancienne peinture de Dürer, d'une authenticité irrécusable, est son propre portrait, de l'année 1498, qui enrichit la collection florentine des portraits de peintres, exécutés par eux-mêmes. » L'énumération seule des œuvres de cet infatigable artiste, tiendrait trop de place pour que nous la consignions ici. Il gravait sur cuivre et sur bois avec la même supériorité. Son dernier tableau représente les apôtres Jean, Pierre, Marc et Paul. M. Michiels le considère comme l'expression la plus complète de son génie. Il mourut après l'avoir achevé.

Albert Dürer avait fait époque dans la peinture allemande; il ne pouvait manquer de laisser de nombreux élèves. On cite, au nombre de ses imitateurs heureux, Jean de Kulmbach (proprement

Digitized by Google

Hans Wagner), Henri Aldegrever, Jean Scheuffelin, Barthelomé Beham, Albert Altdorfer, le plus considérable et le plus original de tous, George Pens, Mathias Grunewald, etc. Outre l'école de Nuremberg, il y avait en Saxe une autre école dont Lucas Cranach était le chef. Cet artiste, né en 1472, à Cranach, près de Bamberg, et mort à Wittemberg, en 1553, a une foule de rapports avec Albert Dürer, s'il n'a pas son énergie grandiose, s'il se distingue de lui par une sérénité naïve aussi bien que par une grâce suave et presque timide. La tendance fantastique a produit sous son pinceau les fleurs les plus charmantes et les plus merveilleuses.

Une autre école que M. Michiels appelle école de la haute Allemagne, est contemporaine d'Albert Dürer. Elle se développe dans la ville d'Ulm, au commencement du xvie siècle, et compte parmi ses illustrations, Bartholomé Zeitbloom et Martin Schaffner, qui florissaient entre 1520 et 1530. Enfin, aux peintres déjà cités il faut joindre Jean Holsbein, le plus grand nom après Dürer. On connaît suffisamment la carrière de cet artiste célèbre, né en 1498 et mort en 1554, et ses nombreux ouvrages dont les principaux sont en Angleterre et à Bâle, sa ville d'adoption et non point sa patrie; car il avait vu le jour à Augsbourg. Quelle belle époque pour l'Allemagne que le commencement du xvie siècle; comme son génie grandit tout à coup! Elle ne se contente pas de produire la Réforme, Martin Luther et Melanchton; elle enfante aussi Albert Dürer, Cranach et Holbein : dernier effort qui sera suivi d'une longue prostration. Car la Réforme fut funeste pour l'art, aussi bien que pour la religion d'où il était sorti.

Aussi, vers la fin du seizième siècle, arrive la décadence de la peinture allemande. Le dix-septième et le dix-huitième ne produisent plus que des peintres estimables qui méritent à peine une place dans l'histoire de l'art. Ce sont Joachim de Sandrast, né à Francfort, en 1606; Charles Screta, de Prague, mort en 1674; Jean Kupetski, de Hongrie, qui atteint presque jusqu'à la moitié du siècle suivant; Cornelius Poelenburg, paysagiste renommé. Les seuls artistes considérables du dix-huitième siècle, sont Dietrich et Raphaël Mengs.

Digitized by Google

Comme on le voit, l'Allemagne n'eut, à proprement parler, qu'une splendide école gothique. Chose remarquable! tant que l'art moderne fait des progrès dans la direction imprimée par la renaissance de l'art antique, l'Allemagne se tient éloignée de la scène où arrivent tour à tour les grands hommes de l'Italie, de la Flandre, de l'Espagne et de la France; mais, lorsque dans notre siècle, la réaction vers les idées religieuses après deux puissants mouvements de l'esprit humain, la Réforme et la Révolution, rend aux esprits alarmés, aux âmes mécontentes, un peu de ces sentiments d'amour et de croyance qui animaient l'ancienne catholicité, la vieille Germanie se réveille; le souffle de l'art qui la vivifiait quand elle bâtissait ses cathédrales sublimes, semble avoir passé de nouveau sur elle; plus prompte et plus sérieuse dans ses reculements que les autres peuples, elle rebrousse franchement vers le moyen âge, non pas extérieur, mais idéal, et l'école de Munich s'élève, qui invente le style néo-gothique.

Nous ne suivrons pas l'histoire de l'art germanique dans cette dernière transformation. Les efforts de Cornelius et d'Overbeck sont encore à juger; les éléments nous manquent, et les eussions-nous, nous attendrions que ces hommes distingués aient dit leur dernier mot. M. Michiels lui-même paraît craindre de les juger. Nous imiterons sa réserve, et nous contenterons d'avoir montré par les renseignements puisés dans son livre, combien cette histoire de la peinture allemande, si généralement ignorée, a de points de contact avec celle de l'école gothique flamande, qui se glorifie de posséder Jean Van Eyck, l'inventeur de la peinture à l'huile, son frère Hubert et le suave Memling.

Digitized by Google

HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS XVI,

Pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française,

PAR J. DROZ ; TOME IIIe, APPENDICE. PARIS, 1842.

Mirabeau. — Ses projets. — Ses relations avec la cour et les ministres. — Sa mort.

M. Droz vient d'ajouter un dernier volume à son histoire de la première époque de la révolution française.

Dans les deux premiers, l'auteur s'était attaché à prouver que si Louis XVI avait été plus éclairé ou s'il avait eu des ministres plus habiles, il eût dirigé le mouvement des esprits en prenant l'initiative à l'ouverture des états généraux, pour transformer en lois les vœux exprimés par les cahiers. Lorsque les ordres ne parvenaient pas à s'entendre, la royauté eût dû se porter médiatrice avec éclat; on n'imagina rien de mieux que des pourparlers inutiles. Quand le tiers état voulut une seule assemblée, tout dépendait, dit M. Droz, de la manière de la former. Les députés les plus éclairés pensaient que, pour avoir une assemblée nationale, il suffisait d'attendre quelques jours la majorité du clergé et la minorité de la noblesse, qui étaient résolues à se réunir au tiers état; l'amour-propre et la fougue préférèrent tout hasarder par la violence. La fameuse séance royale qui eut lieu à cette occasion, devait réussir telle que Necker l'avait conçue; mais la cour changea le plan du ministre. La paix commençait à se rétablir, quand les courtisans, en appelant des troupes,

Digitized by Google

provoquèrent une explosion populaire. Une constitution sous laquelle la France eût respiré et que le temps eût perfectionnée, est présentée et défendue par des hommes de bien : on les repousse comme des traîtres.

Après cette première période de l'assemblée nationale, M. Droz reproche surtout au gouvernement de n'avoir pas su tirer parti des nouvelles dispositions d'esprit de Mirabeau. La vie passée de Mirabeau, sa fatale réputation pesait sur lui. On ne saurait blâmer ceux de ses collègues qui, en arrivant aux états généraux, refusèrent de s'entendre avec lui. On sent qu'on aurait éprouvé la même répugnance. Mais dans la position où ils se trouvaient, Necker et Montmorin sont inexcusables d'avoir méconnu son génie et son influence, et de n'avoir pas aperçu quel secours il pouvait apporter au gouvernement. Le troisième volume de M. Droz, qui sert d'appendice à son histoire, est consacré presque tout entier à la période de la vie de Mirabeau, qui s'étend depuis le 20 septembre 1789 jusqu'à sa mort, 2 avril 1791. Bien que tout ne soit pas nouveau dans les faits rapportés par M. Droz, l'ensemble jette beaucoup de lumière sur la dernière phase de l'existence du grand orateur. Tout ce qui concerne ses projets nouveaux et ses relations secrètes avec la cour et les ministres, présente surtout un vif intérêt.

En octobre 1789, La Fayette, sur la demande de Mirabeau dont les avances devaient flatter son amour-propre, le conduisit chez le comte de Montmorin. Le tribun exprima au ministre le vœu qu'il formait de raffermir la monarchie par des institutions qui garantissent l'ordre et la liberté. Sans s'expliquer encore sur les moyens de succès qu'il avait conçus, il affirma qu'on sortirait de péril, si l'on ne perdait pas un moment pour suivre une marche raisonnable et ferme. Il déplora les écarts de l'assemblée; *et cependant*, ajouta-t-il, *c'est un âne rétif qu'on ne peut monter qu'avec beaucoup de ménagements.* Montmorin le voyait avec défiance et, loin de songer à le prendre pour collègue, aurait voulu le faire voyager hors de France. Après un juste hommage rendu à ses talents : « Lorsque j'observais, lui dit-il, le contraste de vos idées vraiment monarchiques, avec les idées folles de beaucoup d'hommes, qui n'appartiennent pas tous au même parti, j'ai plusieurs fois songé à prier le roi de vous donner une haute marque de confiance, de vous offrir une grande ambassade, telle que celle de Constantinople; » et il attendit l'effet que produiraient ces paroles. « Dans ma position, répondit froidement Mirabeau, je ne pourrais accepter que celle d'Angleterre; » et il revint aussitôt sur la nécessité de gouverner, de comprimer l'anarchie à Paris et dans les provinces, d'éteindre les passions divergentes qui rendaient vaines les bonnes dispositions d'une grande partie de l'assemblée, etc. L'entretien se prolongea, Mirabeau était très-séduisant; et Montmorin, en le voyant sortir,

Digitized by Google

éprouvait des sentiments différents de ceux qu'il avait à son arrivée. Ces sentiments n'allaient pas cependant jusqu'à la confiance : il fit connaître au roi les dispositions qu'il avait trouvées dans un homme que ses rares talents devaient rendre si dangereux ou si utile, et représenta l'avantage qu'il y aurait à le confirmer dans ses dispositions pacifiques. L'orateur avait parlé des torts de sa jeunesse, des préventions qui en résultaient contre son âge mûr, des dettes qu'il avait contractées, et qu'il regrettait de ne pouvoir encore acquitter. Montmorin, de la part du roi, lui envoya une somme destinée à payer une partie de ses dettes.

Le bruit se répandit que Mirabeau allait entrer au ministère. Il voulait que les ministres pussent prendre part aux discussions de l'assemblée, comme en Angleterre. Un jour (novembre 1789) il proposa d'inviter les ministres à venir prendre voix consultative dans l'assemblé nationale, jusqu'à ce que la constitution eût définitivement fixé les règles qui seraient suivies à leur égard. Cette proposition souleva pendant deux jours une violente discussion, dans laquelle l'envie des adversaires de Mirabeau qui craignaient de le voir au pouvoir se déguisa peu. On proposa de décréter que tous les membres de l'assemblée étaient exclus du ministère. En vain Mirabeau employa-t-il l'arme de la plus mordante ironie; en vain s'écria-t-il qu'il proposait de borner l'exclusion demandée à M. de Mirabeau, député des communes de la sénéchaussée d'Aix, il fut décrété que pendant les sessions de l'assemblée actuelle, aucun de ses membres ne pourrait obtenir de place dans le ministère; Mirabeau en sortant de la séance ne dissimula pas son indignation. Il disait à ses amis que le décret était absurde, et serait rapporté; mais, désespérant d'obtenir assez tôt ce succès, il écrivit à La Fayette (1er décembre) une lettre où, en exprimant son indignation et ses dégoûts, il lui déclarait qu'il accepterait l'ambassade de Constantinople. Je ne sais, dit M. Droz, si Montmorin aurait pu la lui donner; mais ce ministre, ami du bien public, appréciait de plus en plus les intentions de Mirabeau, et regrettait de ne l'avoir pas accueilli, lorsque Malouet s'était rendu son intermédiaire : « Nous lui aurions, dit-il un jour, épargné bien des fautes, et il nous en aurait fait éviter beaucoup aussi. »

L'idée de s'éloigner de son pays, de quitter la tribune, ne pouvait être pour Mirabeau que l'effet passager d'un accès d'humeur. Aussi, dès le surlendemain, écrivit-il à Mauvillon qu'il ne voulait point d'un honorable exil : « C'est ici, ajoutait-il, que je suis nécessaire, si je suis nécessaire à quelque chose. »

Deux mois auparavant Mirabeau avait fait parvenir un mémoire à Monsieur (Louis XVIII), par l'intermédiaire du comte de Lamarck (le prince Auguste d'Aremberg) avec qui il était lié. Voici les principales idées contenues dans ce rapport :

Digitized by Google

« L'unique moyen de salut, dit l'auteur, est dans une coalition immédiate du roi avec ses peuples. Mais cette coalition ne peut se lier à Paris qui engloutit tout, à Paris qui veut être tout le royaume, à Paris que les provinces considèrent comme dominant l'assemblée, à Paris qui se perd et perd tout, à Paris qu'il faut ramener à l'ordre, à la modération, qu'il faut arracher à sa propre anarchie.

« Donner une autre direction à l'opinion publique, éclairer les peuples, préparer dans les commettants le meilleur esprit d'une seconde législature, voilà ce qu'il faut pour donner à la nation la garantie des droits qu'elle a conquis, et que l'anarchie compromettrait bientôt, voilà ce qu'il faut pour rendre à l'état la paix, à l'armée sa force, au pouvoir exécutif son action, au monarque ses véritables droits.

« Que doit-il faire? D'abord et surtout, point de retraite à la frontière; ce serait déclarer la guerre à la nation, abdiquer le trône. Point de fuite à l'intérieur et d'appel à la noblesse; celle-ci n'existe plus : ce ne serait qu'évoquer la guerre civile, à forces excessivement inégales.

« Il faut que le roi recouvre sa liberté, sans dénoncer l'assemblée, sans se retirer d'elle, sans divorcer avec elle; parce que sans elle, il n'y a rien d'utile à faire, rien de légal, rien qui puisse satisfaire la France qui tient à l'assemblée et à ses légitimes conquêtes. Ce serait, par une autre voie, tout exposer et déchaîner la guerre civile.

« Il reste un moyen qui n'est certainement pas sans danger; mais il ne faut faut pas croire sortir du péril sans péril.

« Ce serait un déplacement temporaire du roi, précédé de mille précautions prudentes, entouré du plus profond secret pour les préparatifs, de la plus grande publicité dans le fait du départ....

« On disposerait systématiquement ses gardes. On formerait un corps de vingt mille hommes, tous nationaux (pas d'étrangers! plus d'étrangers!), qu'on porterait en quelques jours entre Rouen et Paris...

« Le roi partirait en plein jour du château, et se replierait sur Rouen, ville vraiment française, loyale, patriote, éloignée de toute frontière, une des sources nourricières de Paris, dont les approvisionnements seraient de la part du roi l'objet d'une surveillance active et bien ostensible.

« Dès lors, peu de résistance, bientôt convertie en bénédictions unanimes, quand la position nouvelle du roi, ses efforts, ses sacrifices personnels, changeraient la disette en abondance. Nulle province, d'ailleurs, plus maniable que la Normandie, très-peuplée, très-riche, très-commerçante, très-lasse de la torpeur des affaires, très-voisine de la Bretagne et de l'Anjou; trois provinces faciles à coaliser pour former la tête de la grande coalition de la nation et du roi.

Digitized by Google

« Proclamation du roi aux départements. On lui a fait violence à Versailles; il était sans liberté à Paris. De là, prétexte aux mécontents pour refuser l'obéissance aux décrets. Révolution compromise. Il veut être inséparable de son peuple, dont il a toujours désiré améliorer le sort. Il s'est efforcé de lui procurer la restitution, l'accroissement, l'organisation constitutionnelle de ses droits politiques. Il a adopté sans réserve tels et tels décrets, il renouvelle sa sanction; d'autres ne sont pas assez favorables au peuple, ne sont pas exécutables dans la pratique, n'ont pas été assez réfléchis; c'est une œuvre à refaire de concert entre le roi et la nation.

« Il va appeler près de lui l'assemblée, pour continuer ses travaux et pour les finir hors des influences anarchiques qui la dominent.

« Bientôt il convoquera une nouvelle convention, pour juger, confirmer, modifier, ratifier les opérations de la première assemblée.

« Les principes déjà posés seront étendus, consolidés, consacrés. Les parlements seront abolis. Aucun sacrifice personnel ne coûtera au roi; un million suffira à sa dépense d'homme et de père de famille. La dette publique sera solennellement garantie, des gages seront donnés aux créanciers de l'état, ils seront syndiqués pour gérer leurs propres intérêts.

« Il prend à témoin sa conduite personnelle de tous les temps; il confie son honneur et sa sûreté à la loyauté française...

« Autre proclamation du roi. Il appellerait auprès de lui l'assemblée: elle irait, si elle était libre; si elle ne l'était pas, la session serait par là même terminée de droit.

« Si l'assemblée délibérait après constatation de son défaut de liberté, les délibérations ultérieures porteraient l'empreinte de la même violence, et seraient légalement nulles. Dès lors, il y aurait lieu à la convocation d'une seconde législature.

« Les proclamations du roi se succéderaient; et on aurait soin de les rédiger, de les graduer, de manière à instruire les peuples de leurs intérêts véritables.

« L'esprit actuel de l'assemblée se trouverait très-modifié dans une législature nouvelle, par suite du changement nécessaire de l'opinion publique dans les provinces.

« Si quelques cantons résistaient, le pouvoir exécutif autorisé par l'assemblée et plus encore par l'assentiment national, déploierait toutes ses forces. Partout les bons citoyens se coaliseraient avec le roi franchement réuni à eux, et le salut de tous serait l'œuvre de tous.

« Quel moment choisir pour opérer ainsi?... Tous, et aucun d'une manière précise. Faire lentement les apprêts. Le défaut de liberté du roi, le défaut de

Digitized by Google

pouvoir dans l'assemblée nationale pour garantir au roi sa liberté, doivent être mieux constatés; il faut mieux faire connaître les dispositions anarchiques de la population de Paris... Voilà les vrais préparatifs. »

Vers la fin de décembre 1789, le comte de Lamarck étant parti pour le Brabant, Mirabeau se servit de l'intermédiaire d'un intendant de province, Sénac de Meilhan, pour faire parvenir un nouveau mémoire à Monsieur.

Il y divisait les Français en quatre partis. Il y a « ceux qui veulent la révolution, sans borne et sans mesure, faute d'instruction et de principes;

« Ceux qui, sans bonne foi comme sans esprit, croient ou feignent de croire au rétablissement de l'ancien système;

« Ceux qui ne voulaient pas de révolution, mais qui aujourd'hui comprennent qu'elle est faite, et veulent de bonne foi la circonscrire et la consolider;

« Ceux enfin qui ont toujours voulu la révolution, mais sans être envieux du temps, et en désirant de la mesure, des gradations et une hiérarchie, pour l'intérêt même de la liberté.

« Cette dernière classe gouvernera à la fin les opinions et les affaires; du moins si la décomposition générale ne range pas ses vœux et ses projets parmi les nombreux rêves des gens de bien. Cette classe peut aisément se coaliser avec la précédente; mais il n'existe pas de point central.

« Tous les liens de l'opinion sont dissous; elle ne sait plus où se rallier. Les excès des ministres ont travaillé si longtemps à démonarchiser les Français, qu'ils y sont parvenus. Pour pallier tous les manques de respect, toutes les indécences de l'indiscipline, toutes les orgies de la licence, on isole de la cause de l'autorité royale, l'individu du monarque; et, au moyen de cette fiction, l'autorité royale et la monarchie avec elle sont en péril, et le roi lui-même n'est pas en sûreté; du moins en tant que les complots des factieux ou de leurs amis d'une part, l'emportement puéril et l'ignorance du parti aristocratique de l'autre, et enfin l'inexpérience indocile de l'assemblée, peuvent compromettre cette précieuse sûreté dans des circonstances si difficiles, et au sein d'une capitale oisive, misérable et enivrée d'une sorte de fanatisme.

« Mais, dans toute société où il y a des restes d'organisation, on trouve toujours une grande ressource; c'est que les gens qui ont quelque chose à perdre ou à conserver, sont de beaucoup les plus nombreux. Cette ressource a chez nous un puissant auxiliaire; c'est notre mobilité prodigieuse, mère de cette impatience corrosive qui fait que jusqu'ici il n'y a eu en France ni mal ni bien durable; disposition toute particulière à notre nation, qui ne changera que par la lente influence de l'instruction et d'un bon système d'éducation publique.

Digitized by Google

« Profitons de l'inquiétude des honnêtes gens, et de l'amour des nouveautés. On se sépare du roi, parce que l'on voit qu'il s'abandonne lui-même, que ses ministres ne pensent qu'à eux, et à échapper comme ils pourront à l'agonie générale sans mort violente; et que l'autorité royale, trop faible pour lutter contre l'anarchie, paraît la favoriser pour se ressaisir d'une plénitude de prétentions et de prérogatives, qu'on sent très-bien qu'elle ne recouvrera jamais.

« Que le roi s'annonce de bonne foi pour adhérer à la révolution, à la seule condition d'en être le chef et le modérateur; qu'il oppose à l'égoïsme de ses ministres, un représentant de sa famille dispersée, qui ne soit pas lui, parce que son métier de roi est et doit être exclusif de l'esprit de famille; mais qui soit tout à la fois la caution de cette famille et en quelque sorte son otage, et l'organe non ministériel du chef de la nation : aussitôt on verra la confiance ou du moins l'espoir renaître, le goût de la monarchie reparaître; et les partis qui veulent de bonne foi que l'empire français ne se décompose pas ou ne devienne pas, pour un demi-siècle, l'arène des jeux sanglants de quelques ambitieux subalternes ou de quelques démagogues insensés, se rallier autour d'un Bourbon devenu le conseil du roi; et le chef des amis de l'autorité royale régler et subjuguer l'opinion, et dompter les factieux. Le choix de ce Bourbon est indiqué, non-seulement par la nature, mais par la nécessité des choses, puisque tous les princes du sang, excepté un seul, sont en conspiration réelle ou présumée, et regardés comme les ennemis de la nation, si universellement qu'il est douteux qu'ils puissent être sauvés par l'avénement de Monsieur, mais qu'il est certain qu'ils ne peuvent l'être que par là.

« Pour peu que cet avénement tarde, il ne paraîtra plus qu'une intrigue; tandis que lié à l'événement où Monsieur a eu le courage de placer, dans un discours populaire, le roi à la tête de la révolution, il aurait l'incalculable avantage d'être l'adhésion du roi; et, en réchauffant toutes ses ressources dans l'opinion, les seules sur lesquelles il puisse compter, de lui préparer les moyens de renouveler sans secousse et sans difficulté son conseil, qui n'est aujourd'hui que le plus embarrassant de ses bagages, et la première maladie de l'état. »

On le voit, Mirabeau, dans ses notes secrètes, ne fait aucune concession aux regrets et aux désirs des hommes qu'il veut dominer : il déteste l'anarchie; mais il est convaincu qu'on ne rétablira l'ordre qu'en maintenant tout ce que la révolution a produit de juste et d'utile. Mirabeau parle à Monsieur comme il s'expliquerait avec ses collègues les plus intimes; on sent en lui la fermeté et l'assurance de l'homme qui a foi dans sa supériorité.

Monsieur lut avec un intérêt très-vif le projet qui lui était présenté; mais

Digitized by Google

il craignit de rencontrer des obstacles insurmontables, s'il voulait à l'instant le réaliser complétement. Ce prince était mal dans l'esprit de la reine, et Louis XVI n'était point disposé à se donner un régent. Monsieur, avec plus d'esprit, d'instruction et de connaissance des hommes que n'en avait son frère, se croyait en état de mieux diriger les affaires publiques; et plus d'une fois il avait songé que, s'il entrait au conseil, il rendrait des services : mais, lorsqu'il lui était arrivé d'offrir quelques avis, on ne l'avait point encouragé; et il s'était gardé d'insister, parce qu'il y avait dans son caractère une extrême prudence. Cependant il désira, dans l'intérêt général et dans le sien, tirer parti des dispositions de Mirabeau. Sans communiquer au roi et à la reine ni le mémoire ni l'idée principale de l'auteur, il leur dit que Mirabeau persistait dans des vues qu'on rendrait facilement utiles à la monarchie, et leur expliqua comment au moyen d'un intermédiaire, ils pourraient tantôt le faire parler, tantôt l'obliger au silence. On ne saurait avoir des détails sur des conversations qui furent parfaitement secrètes; mais il en résulta l'acte qu'on va lire :

« 1° Le roi donne à M. de Mirabeau la promesse d'une ambassade; cette promesse sera annoncée par Monsieur lui-même à M. de Mirabeau; 2° le roi fera sur-le-champ, en attendant l'effet de cette promesse, un traitement particulier à M. de Mirabeau, de 50,000 liv. par mois, lequel durera au moins quatre mois.

« M. de Mirabeau s'engage à aider le roi de ses lumières, de ses forces et de son éloquence, dans ce que Monsieur jugera utile au bien de l'état et à l'intérêt du roi, deux choses que les bons citoyens regardent sans contredit comme inséparables; et dans le cas où M. de Mirabeau ne serait pas convaincu de la solidité des raisons qui pourraient lui être données, il s'abstiendra de parler sur ce sujet.

Approuvé. LOUIS.

Le comte DE MIRABEAU. »

J'ai longtemps, je l'avoue, dit M. Droz, mis en doute l'authenticité de cette pièce. Les motifs, pour la rejeter, sont certainement très-spécieux. Comment Mirabeau qui se définissait lui-même *un homme dont on a tout dit excepté qu'il fût un sot,* aurait-il consenti à s'interdire la tribune, chaque fois que la cour l'eût exigé? Quelque peu scrupuleux qu'on le suppose à tenir ses engagements dès qu'il avait intérêt à les rompre, a-t-il pu faire une promesse qu'il aurait été obligé de violer dans peu de jours ou même le lendemain, sous peine de perdre tout crédit dans l'assemblée et de s'humilier par un honteux silence? Ces idées me préoccupaient encore lorsque les *Mémoires de Mirabeau,* écrits par son fils adoptif, furent publiés; et l'auteur, en général si bien

Digitized by Google

instruit, nie l'authenticité du mémoire et du traité en question (t. 7, p. 283 et 284). Mais des raisonnements, des autorités ne sauraient prévaloir contre un fait; et c'est avec raison que j'ai continué mes recherches.

M. le docteur Descuret a dissipé mes doutes; il m'a communiqué le brouillon du mémoire écrit et corrigé de la main de Mirabeau. J'ai acquis également la certitude que le traité fut écrit et fait double par Monsieur lui-même. Le possesseur du brouillon précieux dont je viens de parler, avait aussi un des doubles du traité; une copie exacte lui reste, et il explique comment l'original a été perdu. Enfin, l'autre double doit se trouver dans les papiers laissés par le duc de Blacas. Un homme très-digne de foi m'a dit l'avoir lu à Rome, où le duc de Blacas le lui montra ainsi que d'autres pièces intéressantes.

L'auteur ajoute, au reste, que cette convention resta sans résultats aucuns.

Le comte de Mercy, ambassadeur d'Autriche, voyait avec une inquiétude toujours croissante, les dangers qui menaçaient le trône chancelant sur lequel étaient assis l'allié et la sœur de son maître. Observateur plus impartial et plus judicieux que d'autres amis de la monarchie, il s'alarmait non-seulement de la violence des factions populaires, mais encore de la maladresse qui présidait au choix des moyens employés pour détourner les périls, moyens dont il jugeait les uns insignifiants et les autres funestes. Ses relations avec le comte de Lamarck l'avaient instruit des dispositions de Mirabeau; et plus les dangers augmentaient, plus il se livrait à l'idée que ce tribun pouvait seul sauver la couronne. Au commencement du mois de mars (1790), dans un entretien particulier avec la reine, le comte de Mercy exposa ses craintes, et l'espérance que lui inspirerait une ressource sur laquelle, disait-il, on devait d'autant moins hésiter qu'elle procurerait peut-être de grands avantages, et qu'elle n'aurait jamais d'inconvénient réel, puisque avant de suivre les avis d'un homme qu'on écouterait avec défiance, on les examinerait avec maturité. Marie-Antoinette estimait le comte de Mercy, elle voyait en lui un ambassadeur de famille, dont le zèle était éprouvé. Il paraît que les objections de la reine furent légères, et que Louis XVI informé par elle de cet entretien répondit, avec une sorte d'indifférence, qu'il ne comptait point sur l'homme dont on lui parlait, mais qu'il voulait bien le consulter, si cela paraissait utile. L'ambassadeur d'Autriche n'était pas en position de traiter directement avec Mirabeau; il se hâta d'écrire au comte de Lamarck pour le presser de revenir du Brabant, et bientôt il put lui expliquer de vive voix quels intérêts il remettait dans ses mains.

Mirabeau, dont la fierté tant de fois blessée avait si longtemps souffert, renferma sa joie. Loin de montrer l'empressement auquel pouvait s'attendre son ami, il parla de l'extrême difficulté de faire sortir la France d'une situa-

Digitized by Google

tion qui empirait chaque jour, et le portait souvent à douter qu'il fût possible encore de remédier au désordre; il parla de son mépris pour les insensés de tous les partis, et de son dégoût pour les affaires publiques. La preuve qu'il se fit solliciter existe; il reçut des ouvertures vers le 15 mars, et son consentement signé porte la date du 10 mai. C'est à tort, cependant, qu'on l'accuserait de n'avoir consulté que l'orgueil dans ces retardements. La prudence et l'intérêt public lui faisaient une loi de chercher à s'assurer des garanties contre la faiblesse du malheureux monarque : prendre des engagements sans réciprocité aurait été une faute très-grave. Mirabeau, vivement pressé par Lamarck, répéta de nouveau et de la manière la plus formelle, qu'il ne croyait possible de relever le trône qu'avec l'appui d'une constitution libre; que si le roi voulait ou l'ancien régime ou le pouvoir absolu, loin de servir ces desseins, funestes à la royauté autant qu'à la France, il les combattrait avec l'énergie dont il avait donné des preuves. Louis XVI, prié de faire connaître ses intentions, répondit par écrit au comte de Lamarck que son amour pour ses peuples était connu, qu'il voulait l'autorité nécessaire à un roi pour assurer la tranquillité et le bonheur de l'état; mais qu'il n'avait jamais désiré qu'un pouvoir limité par les lois. S'entendre sur ce point n'était pas tout encore. L'homme d'état qui se dévouerait pour dompter les factions, aurait à surmonter des obstacles nombreux, immenses, alors même que le roi et la reine se laisseraient diriger par lui; que serait-ce s'ils multipliaient eux-mêmes les obstacles, s'ils hésitaient à suivre ses conseils, s'ils venaient à contrarier ses vues? Mirabeau invoquait donc la plus entière confiance, et demandait que les ministres, ou du moins plusieurs d'entre eux, fussent instruits qu'elle lui était pleinement accordée. On voit comment il espérait réparer tous ses échecs, prendre secrètement la haute influence dans le gouvernement et devenir ministre par le fait. Un pareil projet était loin des idées de Louis XVI et de Marie-Antoinette : ils voulaient seulement que Mirabeau leur adressât des renseignements, des avis, et qu'il usât de son influence à l'assemblée et au-dehors pour défendre l'autorité royale. Lamarck fit de fréquentes visites à la reine; je ne sais jusqu'à quel point il osa s'expliquer sur les prétentions de son ami, mais il ne put le flatter que ses vœux seraient réalisés sans retard. Souvent Mirabeau s'irrita de ce qu'on n'avait pas le bon sens et le courage de se confier à lui; quelquefois il faisait un retour douloureux sur lui-même; il dit un jour avec âme : *Oh! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la France!* Enfin, il reconnut qu'il perdrait de grands avantages, qu'il compromettrait l'avenir, s'il refusait les conseils demandés; il espéra qu'un premier pas le conduirait à d'autres, et que le temps viendrait en aide à son génie dominateur : il écrivit au roi la lettre suivante :

Digitized by Google

« Profondément touché des angoisses du roi qui a le moins mérité ses malheurs personnels, persuadé que s'il est dans sa situation un prince à la parole de qui on puisse se fier, ce prince est Louis XVI, je suis cependant tellement armé par les hommes et par les circonstances contre l'attendrissement qui naît du spectacle des vicissitudes humaines, que je répugnerais invinciblement à jouer un rôle dans ce moment de partialité et de confusion, si je n'étais convaincu que le rétablissement de l'autorité légitime du roi est le premier besoin de la France et l'unique moyen de salut.

« Mais, je vois si clairement que nous sommes dans l'anarchie, et que nous nous y enfonçons tous les jours davantage, je suis si indigné de l'idée que je n'aurais contribué qu'à une vaste démolition, et la crainte de voir un autre chef à l'état que le roi m'est si insupportable, que je me sens impérieusement rappelé aux affaires, dans un moment où, voué en quelque sorte au silence du mépris, je croyais n'aspirer qu'à la retraite.

« Dans cette occurrence, il est aisé de croire que les dispositions actuelles d'un roi bon et malheureux, à qui ses conseillers et jusqu'à ses infortunes ne cessent de rappeler qu'il a à se plaindre de moi, et qui cependant a la courageuse et noble idée de s'y confier, sont un attrait auquel je n'essaierai pas de résister. Voici donc la profession de foi que le roi a désirée... »

Il s'engage à servir de toute son influence les vrais intérêts de la monarchie; il déclare qu'il croit une contre-révolution aussi dangereuse et criminelle, qu'il juge chimérique l'espoir ou le projet d'un gouvernement, sans un chef revêtu du pouvoir nécessaire à l'exécution de la loi. Il donnera son opinion écrite sur les événements, sur les moyens de les diriger, de les prévenir ou d'y remédier. Il regarde comme l'affaire capitale de mettre à sa place dans la constitution, le pouvoir exécutif, dont la plénitude doit être, sans restriction et sans partage, dans la main du roi. Deux mois lui sont nécessaires pour réunir ses moyens de succès; il aura dans chaque département une correspondance influente, et il en fera connaître les résultats. Sa marche sera insensible, mais chaque jour il fera un pas. « Un empirique promet une guérison soudaine, et tue; un vrai médecin observe, agit surtout par le régime, dose, mesure, et guérit quelquefois.

« Je suis aussi profondément éloigné d'une contre-révolution que des excès auxquels la révolution, remise aux mains de gens malhabiles et pervers, a conduit les peuples. Il ne faudra jamais juger ma conduite partiellement, ni sur un fait, ni sur un discours. Ce n'est pas que je refuse d'en expliquer aucun; mais on ne peut juger que sur l'ensemble.

« Je promets au roi loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont peut-être on est loin d'avoir une idée; je lui promets tout enfin, hors le succès

Digitized by Google

qui ne dépend jamais d'un seul, et qu'une présomption très-téméraire et très-coupable pourrait seule garantir dans la terrible maladie qui mine l'état et menace son chef. Ce serait un homme bien étrange que celui qui serait indifférent ou infidèle à la gloire de sauver l'un et l'autre, et je ne suis pas cet homme-là. »

Lorsque, vers la fin de mai, la famille royale alla passer quelque temps à Saint-Cloud, Mirabeau obtint de la reine une entrevue qui eut lieu dans un des jardins particuliers du château. Marie-Antoinette fut surprise, charmée des manières et du langage de cet homme qu'elle se représentait comme un monstre, et qu'elle avait eu si souvent le droit d'accuser. Au moment de terminer l'entretien : « Madame, lui dit-il, lorsque votre auguste mère admettait un de ses sujets à l'honneur de sa présence, jamais elle ne le congédiait sans lui donner sa main à baiser. » La reine présenta la sienne avec la grâce qui lui était naturelle; Mirabeau s'inclina, puis, relevant la tête, il dit avec un accent plein d'âme et de fierté : *Madame, la monarchie est sauvée.*

Quarante-trois notes envoyées par Mirabeau au roi et à la reine ont été conservées par le comte de Lamarck. Les notes étaient le plus souvent conservées par la reine, dont Mirabeau cherchait à obtenir la confiance, à réveiller l'espoir, à exciter le courage : « Le moment, dit-il, pourrait venir où il faudrait voir ce que peuvent à cheval une femme et un enfant; ce sont pour la reine de familières traditions de famille. » Mais, il faut employer tous les moyens pour prévenir ces dangereuses extrémités; il faut agir sur les esprits dans la capitale et surtout dans les départements, plus faciles à ramener aux idées monarchiques; il faut préparer des élections nouvelles, et toujours avoir en vue la révision de la constitution. C'est sur cette révision qu'il compte pour assurer le sort de la France.

Souvent il supplie la reine de faire cesser l'indécision de Louis XVI, de le convaincre qu'il faut une nouvelle manière de gouverner, que le roi ne peut rien, s'il n'éveille la sympathie publique. Les royalistes constitutionnels sont les seuls qu'il doive écouter et croire, compter et employer.

Plusieurs notes annoncent le projet de faire recouvrer à Louis XVI au moins une partie de sa liberté. Mirabeau désire que le roi annonce sans éclat, comme la chose la plus simple, un voyage à Fontainebleau, et qu'il s'y rende avec une escorte formée seulement de gardes nationaux. Il dissuade la reine de rappeler les gardes du corps; « et l'avertit souvent de s'observer dans ses discours et ses démarches, qui font soupçonner des arrière-pensées auxquelles il ne croit pas. »

Fréquemment il parle avec chaleur contre les émigrés; il les peint comme de faux et dangereux partisans du roi, ennemis de son autorité et de l'in-

Digitized by Google

fluence de la reine. « Le temps n'est plus, Dieu merci, où ils auraient pu essayer de faire cloîtrer le roi, de faire répudier ou exiler la reine, pour les punir d'avoir déserté la monarchie absolue; mais le roi et la reine ne pourraient plus régner que pour le compte de l'émigration, tant qu'elle leur permettrait de régner. » Il veut que le roi fasse cause commune avec la nation; il supplie la reine de le décider « à se prononcer de cœur et de bouche, de volonté et de fait, contre l'émigration, et à diriger en ce sens non-seulement toutes ses manifestations publiques, qu'il ne saurait trop multiplier, mais encore ses correspondances secrètes, s'il en a. »

Dans plusieurs lettres, Mirabeau s'élève contre les députés factieux; il accuse Duport, Pétion, Barnave, etc. Tous ces gens-là, dit-il, *poussent à la république*. La Fayette est souvent traité fort mal.

Quelquefois Mirabeau parle avec amertume de l'assemblée; il la défend aussi, et pense que les deux partis extrêmes sont injustes envers elle.

Souvent il accuse la liberté de la presse, il s'élève contre l'influence des clubs, contre l'insubordination de l'armée; il fait des tableaux effrayants de l'anarchie, et déclare qu'on n'a pas un moment à perdre pour refouler ce torrent. Ses idées, la manière dont il les exprime, prouvent qu'il veut entraîner la confiance de la reine et du roi, en leur montrant qu'il ne se dissimule point le péril et qu'il est prêt à l'affronter; mais qu'on doit se livrer à celui qui peut tout sauver en relevant l'autorité royale sur les bases d'une constitution libre.

Voici les derniers projets de Mirabeau. Vers la fin de sa présidence (février 1791), il écrivit sur le bureau ce billet qu'il fit remettre, pendant la séance, à Malouet : « Je suis plus de votre avis que vous ne le pensez; et quelle que soit votre opinion sur mon compte, la mienne n'a jamais varié sur vous. Il est temps que les gens sensés se rapprochent et s'entendent. Auriez-vous de la répugnance à vous trouver avec moi chez un de vos amis, M. de Montmorin? indiquez-moi le jour, pourvu que ce soit après une séance du soir. » Malouet répondit sur une carte : « Très-volontiers; jeudi, à dix heures du soir. » Il donna connaissance du billet à Virieu et à Clermont-Tonnerre : l'un, révolté de l'immoralité de Mirabeau, repoussait toute communication avec lui; l'autre, moins sévère, conçut des espérances.

Le soir même, Malouet se hâta d'aller demander à Montmorin l'explication du billet qui lui avait été adressé. Ce député qu'un parti accusait de servile complaisance pour les ministres, avait presque entièrement cessé de les voir. « C'est votre faute, lui dit Montmorin, si vous êtes si tard et si mal instruit. Il y a, dans votre modération, une inflexibilité qui vous éloigne de nous; puis, ajouta-t-il en souriant, on vous néglige, parce qu'on est certain de vous trouver

Digitized by Google

toutes les fois qu'il y aura du bien à faire. » Malouet reçut la confidence des relations de Mirabeau avec le roi et la reine. La violence de cet orateur, dans une discussion récente sur le clergé, lui fut expliquée par le hardi projet de compromettre l'assemblée. Enfin un plan tracé par Mirabeau, lui fut confié pour achever de le mettre au courant et de le préparer à la conférence du lendemain. Louis XVI avait chargé Montmorin de consulter sur ce point Malouet et l'abbé de Montesquiou.

Les espérances de Malouet étaient mêlées de beaucoup d'inquiétudes; mais son intégrité, ses principes, éloignaient de lui le découragement; il le jugeait contraire à ses devoirs. Le plan qu'il avait entre les mains excita son intérêt au plus haut degré. Mirabeau, dans cet écrit, attaquait les différents partis, et ne se montrait indulgent que pour le plus modéré, qu'il accusait seulement de maladresse. On doit se souvenir que déjà ce jugement est énoncé dans le précédent mémoire, dont celui-ci paraît être une rédaction nouvelle, avec des additions très-importantes.

Les moyens que l'auteur de cet écrit juge nécessaires pour rétablir l'ordre, sont : la dissolution de l'assemblée, dissolution qui sera provoquée par les départements; la nomination de nouveaux députés, désignés parmi les hommes sages; la révision de la constitution.

Les principaux résultats de cette révision doivent être : la division du corps législatif en deux chambres;

Le veto absolu, le droit d'ajourner et de dissoudre les états, attribués à l'autorité royale;

Les administrations de département, les municipalités, les gardes nationales, placées sous l'autorité immédiate du roi, exerçant souverainement, et dans toute sa plénitude, le pouvoir exécutif, avec des ministres responsables;

Les projets de loi proposés indifféremment par le gouvernement ou par l'assemblée nationale;

L'admission exclusive des propriétaires aux assemblées nationales, sans indemnité;

La suppression des priviléges onéreux et celle des ordres arbitraires, irrévocablement confirmées;

Le tiers des biens du clergé employé aux besoins de l'état.

Voici le mode d'exécution indiqué. Des commissaires iront sur tous les points du royaume pour régler la circonscription des départements, des districts et des cantons. Ces commissaires, choisis par un comité prudent et sûr, seront autant d'agents du projet de réforme; ils rallieront les gens de bien, ils détermineront le mouvement pour demander que l'assemblée soit renouvelée, et ils prépareront le choix de nouveaux députés.

Digitized by Google

On aurait une liste de tous les hommes éclairés et sages, capables de servir la chose publique. On établirait, dans chaque département, une commission secrète quant au mandat et au salaire, composée d'hommes en état de publier une suite d'écrits relatifs à la situation des affaires politiques, aux fautes de l'assemblée, aux moyens de les réparer.

On changerait à tout prix, graduellement, le ton de deux ou trois des journaux violents les plus accrédités.

Ces manœuvres seraient précédées d'un acte de vigueur, dont se chargeait Mirabeau : il déroulerait à la tribune le tableau de la situation du royaume, et proposerait une enquête sur les désordres à réparer. Il demanderait le prompt classement et l'exécution des décrets non sujets à révision ; c'est par là qu'il voulait arriver à une révision générale. Il ferait un appel à tous les amis de la liberté, en leur montrant comme point de ralliement la lettre et l'esprit des cahiers des communes. Enfin, après avoir signalé comme factieux quiconque excite à la désobéissance aux lois, il tonnerait contre les clubs, et demanderait que leur suppression fût prononcée par l'assemblée nationale.

Douze députés, choisis dans la majorité et dans la minorité, seraient d'avance chargés de communiquer ces propositions à leurs amis, en ajoutant que le roi y adhérait, qu'elles seraient soutenues par des orateurs influents, et qu'on devait espérer la majorité des suffrages. Dans tous les cas, le renouvellement de l'assemblée devait être demandé par les départements ; Mirabeau insistait sur ce qu'on ne pouvait attendre aucun bien de cette assemblée, alors même qu'il y obtiendrait momentanément la majorité, ce qu'il jugeait possible et même certain.

Voici comment Malouet parle de cette conférence : « Elle dura depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin. Mirabeau était harassé ; il avait déjà le germe de la maladie dont il est mort, ses yeux enflammés et couverts de sang sortaient de leurs orbites : il était horrible ; mais il n'eut jamais plus d'énergie, plus d'éloquence. Il n'est plus temps, me dit-il, de calculer les inconvénients ; si vous en trouvez à ce que je propose, faites mieux, mais faites, car nous ne pouvons vivre longtemps ; en attendant, nous périrons de consomption ou de mort violente. Plus vous insistez sur le mal qui existe, plus vous prouvez que la réparation est urgente. M'en contestez-vous les moyens? Nommez celui qui, avec la même volonté que moi, est dans une meilleure position pour agir. Toute la partie saine du peuple, et même une portion de la canaille, sont à moi. Qu'on me soupçonne, qu'on m'accuse d'être vendu à la cour, peu m'importe. Personne ne croira que j'ai vendu la liberté de mon pays, que je lui prépare des fers. Je leur dirai, oui, je leur dirai : Vous m'avez vu dans vos rangs luttant contre la tyrannie, et c'est elle que je combats

Digitized by Google

encore; mais l'autorité légale, la monarchie constitutionnelle, l'autorité tutélaire du monarque, je me suis toujours réservé le droit et l'obligation de les défendre.

« Prenez bien garde, ajouta-t-il, que je suis le seul, dans cette horde patriotique, qui puisse parler ainsi sans faire volte-face. Je n'ai jamais adopté leur roman, ni leur métaphysique, ni leurs crimes inutiles.

« Sa voix tonnante comme à la tribune, ses gestes animés, l'abondance et la justesse de ses idées, m'électrisèrent aussi. Je secouai toutes mes préventions, tous mes doutes; et me voilà partageant son émotion, louant ses projets, son courage, exaltant ses moyens de succès; mais ma péroraison le mit en colère. Vous réparerez mieux que personne, lui dis-je, le mal que vous avez fait. Non, me répondit-il en relevant la tête, je n'ai point fait le mal volontairement, j'ai subi le joug des circonstances malgré moi; le grand mal qui a été fait est l'œuvre de tous, sauf les crimes qui appartiennent à quelques-uns. Vous, modérés, qui ne l'avez pas été pour m'apprécier; vous, tous les ministres, qui n'avez pas fait un pas qui ne soit une faute; et vous, sotte assemblée, qui ne savez ni ce que vous dites, ni ce que vous faites, voilà les auteurs du mal. Si vous voulez savoir ensuite quels sont ceux auxquels j'impute le plus de sottises, de fausses mesures, de mauvaises actions, ce sont messieurs....

« Cette conversation se serait prolongée jusqu'au jour, si nous ne l'avions vu, épuisé de fatigue, couvert de sueur, ayant une fièvre assez forte, et ne pouvant plus parler.

« Nous fîmes cependant, avant de nous quitter, le recensement de nos forces. Je pouvais répondre de cinquante députés qui votaient avec moi; il en comptait le double bien à lui dans le parti populaire. Le roi devait parler aux chefs de la noblesse et du clergé, et leur demander non d'appuyer sa motion, ils l'auraient fait échouer, mais de voter pour; et dans ce qu'on appelait le centre de l'assemblée, il y avait toujours un nombre considérable de députés prêts à adopter un décret sensé, pourvu qu'il fût proposé par un membre influent de la majorité. Ainsi, nous nous séparâmes avec quelque espoir de succès. »

Dans cette conférence, Mirabeau ne révéla pas tous ses secrets; peu de jours auparavant, il avait fait une démarche hasardeuse, déterminée par les circonstances plus que par sa volonté. Lamarck, toujours favorablement accueilli du roi, admis par la reine à de fréquents entretiens, jugea, sur quelque smots échappés, sur quelques espérances mal déguisées, qu'il existait un projet de fuite pour lequel on comptait sur Bouillé. Il ne laissa point apercevoir qu'une parole indiscrète l'eût frappé, mais il ressentit une terreur profonde : il voyait une fatale imprudence près de compromettre le trône, la France et la gloire

Digitized by Google

de son ami; il lui confia ses alarmes. Le péril était grand; Mirabeau n'en fut point déconcerté. D'après les résolutions qu'il prit avec Lamarck, celui-ci, dans une visite au roi et à la reine, leur parla du dévoûment et des talents du marquis de Bouillé; il leur dit que Mirabeau, tout occupé du bien de leur service, pensait qu'avant de tenter l'exécution de ses desseins, il importait de s'assurer l'appui du seul général qui conservât de l'influence sur l'armée, et dont le concours pourrait devenir nécessaire; il demanda au roi l'autorisation de se rendre à Metz et de communiquer à Bouillé le plan de Mirabeau. Louis XVI approuva sans hésitation cette idée, et remit à Lamarck un billet de sa main pour lui servir de lettre de créance.

Bouillé fut secrètement prévenu de la visite qu'il allait recevoir; le roi lui écrivit, et s'exprimait en ces termes sur Mirabeau et sur d'autres personnes: « Quoique ces gens-là ne soient pas estimables, et que j'aie payé le premier très-chèrement, cependant je crois qu'ils peuvent me rendre service. Dans le projet de Mirabeau, vous trouverez peut-être des choses utiles; écoutez-le, et faites-moi part de vos observations. »

Lamarck arriva promptement à Metz (6 février). Bouillé fut d'abord défiant et d'une extrême réserve; mais, à mesure que le plan de Mirabeau se déroulait sous ses yeux, il en reconnaissait les avantages; il le comparait, à part lui, au projet de Breteuil, et le jugeait d'une exécution bien moins périlleuse pour Louis XVI et pour la France. Aux moyens de salut précédemment exposés, Mirabeau ajoutait une disposition très-propre à lui attirer la confiance du général, mais qu'on ne connaît guère que par cette phrase de Bouillé: « Il devait me remettre le roi et la famille royale à Compiègne ou à Fontainebleau, où je les aurais environnés des meilleures troupes. » Le général promit son plus ferme concours au plan qui lui était communiqué; il écrivit au roi pour le prier de l'adopter, d'en laisser suivre l'exécution, et de s'attacher de plus en plus Mirabeau, en le comblant de toutes les faveurs qu'il pourrait désirer.

Une satisfaction profonde dut pénétrer l'âme de Mirabeau, lorsqu'il apprit que Bouillé seconderait ses desseins. Il se crut assuré non-seulement que le roi ne partirait point, mais encore que toute indécision de sa part et de celle de la reine allait cesser, grâce à l'ascendant que Bouillé devait avoir sur eux. Mirabeau se crut enfin parvenu à les dominer; le sort de la France lui parut irrévocablement livré à son génie.

Tous les hommes qui avaient ou qui voulaient avoir une grande influence, formaient des projets de salut public, à cette époque d'alarmante incertitude et de cruel malaise. La veille du départ de Lamarck pour Metz, Mirabeau eut avec La Fayette, chez Emmery, un entretien qu'il avait demandé. Instruit que La Fayette, de concert avec quelques députés, s'occupait d'un plan pour ré-

Digitized by Google

tablir l'ordre, il voulait connaître ses vues et chercher à l'entraîner vers les siennes. La défiance entre eux était profonde; on s'observa plus qu'on ne se pénétra, dans une conférence de trois heures. Mirabeau voulait aussi, par des questions adroites, obtenir des éclaircissements sur les relations de La Fayette avec Bouillé. Ces relations avaient peu d'importance, elles se réduisaient à l'échange de quelques lettres. Chacun des deux généraux aurait été fort aise que l'autre se fît son aide-de-camp; ils s'argumentaient, se prêchaient sans se convertir; et l'on peut ajouter, sans se flatter d'y réussir. Cela est vrai surtout de Bouillé, car La Fayette avait une telle confiance dans ses principes, qu'il portait très-loin l'espérance de les faire adopter.

Tandis que des intérêts sacrés auraient dû absorber Mirabeau tout entier, il éprouvait encore une soif d'argent qui l'avilissait devant ceux qu'il voulait dominer; tandis que sa santé défaillante lui donnait des avertissements sérieux, il cédait encore à l'attrait de funestes plaisirs; et toutefois cet homme, inconcevable mélange d'indignes faiblesses et de nobles sentiments, s'élevait jusqu'à la vertu du repentir, quand il parlait des torts de sa jeunesse. Dans les derniers mois de sa vie, il eut plusieurs entretiens avec des députés modérés dont il recherchait l'approbation et l'appui. La défiance qu'il lisait dans leurs yeux, qu'il entendait jusque dans leurs paroles polies, lui causait une douleur poignante. Jamais il n'a plus souvent répété des mots tels que ceux-ci : *Je paie bien cher les fautes de ma jeunesse!..... Pauvre France, on te les fait payer aussi!* A l'époque de sa présidence, il eut, avec un des Crillon, une conversation dont j'ai ouï souvent parler, et dont je ne rapporterai que ce que je sais exactement; il la commença par ces mots : *Vous ne m'aimez pas... je dis plus, vous ne m'estimez pas.* Il attribua toutes les difficultés qu'il rencontrait en voulant faire le bien, à l'idée que donnait de lui sa jeunesse orageuse : *Je pourrais*, dit-il, *expliquer mes désordres, mais je ne veux jamais les excuser.* En effet, il ne se défendit que par de nobles regrets, et termina ainsi : « Cependant, regardez bien autour de vous, il n'y a que moi, moi seul qui puisse abattre l'anarchie qui va dévorer, vous, vos amis, le trône, la France; il faut qu'on m'écoute, qu'on me suive, ou nous périssons tous. » Ses souffrances et les obstacles qu'il voyait à ses desseins, le jetaient, par accès, dans une mélancolie profonde. Un jour à Auteuil, seul avec Cabanis, il était assailli de tristes pressentiments sur l'avenir de la France, sur la mémoire qu'il laisserait après lui. Son ami voulut changer le cours de ses idées, et lui parla avec chaleur de ses talents, de ses triomphes; il ne l'entendait point, absorbé qu'il était par ses pensées, et tout-à-coup il dit avec un accent indéfinissable : « Oh! si j'eusse apporté dans la révolution une réputation semblable à celle de Malesherbes!... Quelles destinées j'assurais à mon pays! quelle gloire j'attachais à mon nom! »

Digitized by Google

Environné d'obstacles, Mirabeau pensait que du moins Louis XVI et la reine ne lui en opposeraient plus, et se livreraient avec confiance à ses lumières, à son courage; il s'abusait. Bouillé reçut, vers le 15 mars, une lettre du roi qui lui mandait de faire ses préparatifs pour le voyage de la famille royale, dont le départ aurait lieu à la fin d'avril ou, au plus tard, dans les premiers jours de mai.

Les forces défaillantes de Mirabeau ne lui permettaient pas de donner à l'exécution de son projet l'impulsion qui aurait été nécessaire. Jusqu'à son dernier moment, il fut orateur; mais, pour surmonter la souffrance et recouvrer toute son activité, il avait besoin d'être électrisé par l'aspect de la tribune. Dans les dernières semaines de son existence, il ne prépara le succès de ses grands desseins que par la guerre toujours plus franche et plus vive qu'il fit aux factieux.

Tous les grands principes d'ordre et de liberté occupaient Mirabeau, lorsque ses forces l'abandonnèrent. Il éprouva, dans la première quinzaine de mars, deux atteintes de coliques d'entrailles, dont la seconde fut alarmante. Sa convalescence eût exigé des soins; cependant il lut à l'assemblée un long travail sur les mines, et il prit une part très-active à la discussion d'un projet de loi sur la régence. Ces excès furent compliqués par d'autres qui, dans la nuit du 26 mars, réveillèrent ses douleurs. Le lendemain était le jour marqué pour terminer la discussion sur les mines, et la loi qu'on allait rendre intéressait la fortune de Lamarck. Mirabeau était plein de dévoûment à l'amitié; il n'écouta ni conseils ni prières; il voulut assister à la séance : cinq fois il y prit la parole; sa cause triompha, mais il sortit frappé à mort.

La nouvelle que la vie de Mirabeau était en danger, répandit dans Paris la tristesse et l'agitation qu'excite l'approche d'une calamité publique. Pendant le cours de sa maladie, la rue de la Chaussée-d'Antin où il demeurait, fut continuellement remplie par une foule de personnes de tous les états. Cette foule ne parlait qu'à voix basse; et le peuple barricada la rue pour que les voitures ne vinssent pas troubler le malade. Les bulletins du médecin étaient déposés plusieurs fois par jour chez le portier; et, dans l'impossibilité de les copier assez rapidement, on fut obligé de les faire imprimer. Des hommes qui n'avaient point partagé les opinions du grand orateur se rencontraient à sa porte avec ses enthousiastes : il avait donné tant de gages de son amour pour la liberté, et il venait de se prononcer si fortement contre l'anarchie, que chacun espérait en lui. Le roi envoyait tous les jours s'informer de l'état de Mirabeau. Le club des jacobins chargea une députation, à la tête de laquelle était Barnave, d'aller lui porter ses vœux. Il ne put la recevoir; mais il lui fit exprimer sa gratitude.

Digitized by Google

Mirabeau donna toute sa confiance à Cabanis. L'amitié avait sur lui un tel empire que son grand motif pour refuser de voir d'autres médecins, était le désir que son ami eût tout l'honneur de sa guérison; il le disait d'une manière touchante. Cabanis fut obligé de recourir aux plus vives instances, pour le déterminer à recevoir quelques moments le docteur Petit.

Pendant les premiers jours, Mirabeau conserva des espérances et fut docile aux volontés de l'ami qui lui prescrivait un repos absolu; il suspendait même l'action de sa pensée pour ne pas troubler l'effet des remèdes : il avait tant de motifs pour désirer de vivre! Un moment on le crut sauvé; mais les douleurs revinrent; elles s'apaisèrent encore, et se renouvelèrent plus violentes. Un médicament dont Cabanis et Petit attendaient d'heureux effets n'en eut aucun; alors Mirabeau jugea que l'art devenait impuissant pour le sauver. « Tu es un grand médecin, dit-il à Cabanis; mais il est un plus grand médecin que toi : l'auteur du vent qui renverse tout, de l'eau qui pénètre et féconde tout, du feu qui vivifie ou décompose tout. »

Dès que ses espérances s'éteignirent, il ne voulut plus supporter la contrainte à laquelle il s'était soumis d'abord; il voulut être entouré de ses amis, dont les plus chers étaient, avec Cabanis, Lamarck et Frochot; il demanda sa sœur, madame du Saillant, et les enfants de cette sœur qu'il avait toujours chérie. Talleyrand, avec qui il s'était brouillé, après une liaison très-intime, se présenta pour le voir. Cette démarche, la réconciliation qu'elle produisit aussitôt, lui furent douces. L'assemblée nationale s'occupait d'un projet de loi sur les successions; il remit son opinion écrite à Talleyrand, en le priant de la lire à l'assemblée. Il fit son testament. « Je ne sais, dit-il à Frochot, ni ce que je dois, ni ce que j'ai; cependant je voudrais faire quelques legs : il y en a qui me sont ordonnés par ma conscience, et d'autres qui seraient chers à mon cœur. » Frochot ayant répété ces paroles devant Lamarck : « Prévenez-le, dit aussitôt celui-ci, que si sa fortune ne suffit pas à ses legs, j'adopte les personnes que son amitié voudra bien me recommander. Il faut, ajouta ce noble ami, qu'il ait encore un bon moment! » Mirabeau accepta avec le même abandon qu'il eût mis, dans une autre situation, à faire une offre semblable.

En matière de religion, la philosophie de Mirabeau était un triste mélange de scepticisme et d'incrédulité; cependant il crut devoir aux convenances de passer trois quarts d'heure seul avec un ecclésiastique.

Peu de temps avant les scènes de deuil dont nous retraçons les principaux traits, Lamarck et Mirabeau, causant ensemble, avaient parlé des *belles morts*. L'orateur en avait cité avec enthousiasme plusieurs dont l'antiquité nous a laissé le souvenir. Lamarck avait mis bien au-dessus de ces morts quelque peu théâtrales, celle du soldat obscur, qui, mutilé sur un champ de ba-

Digitized by Google

taille, est jeté dans un hôpital où l'on manque de tout pour le secourir, et qui, loin de son pays, de sa famille, de ses amis, expire sans se plaindre. Il ne songeait plus à cette conversation lorsque, trop certain de la fin prochaine de l'homme qu'il chérissait, il remplit un devoir en lui parlant de la nécessité de détruire ses papiers secrets, ses lettres au roi et à la reine. Mirabeau éprouva un saisissement : « Que me demandez-vous? dit-il; vous voulez donc que je meure tout entier? Quelques succès de tribune ont à peine effacé le souvenir de mes désordres; mais c'est là, dans ce portefeuille, qu'est ma justification, ma gloire; c'est là qu'on aurait appris à connaître mes vues, mes plans, mon âme, mon génie, tout ce qui m'aurait montré aux yeux de mes concitoyens tel que je suis, tout ce qui m'aurait grandi dans l'avenir; et vous en exigez le sacrifice! » Lamarck savait combien il était accessible aux sentiments généreux, et lui représenta que plus un pareil sacrifice était pénible, plus ce sacrifice était digne de lui. « Voulez-vous, dit-il, tromper la confiance d'un roi qui avait mis en vous son espoir de salut? Ne serez-vous pas touché du sort de la reine, de cette princesse dont vous honorez le caractère, et dont une imprudence pourrait si cruellement aggraver les malheurs? — Vous le voulez, répondit Mirabeau, soyez satisfait; emportez, détruisez ces papiers. » Lamarck, après avoir pris le portefeuille, allait sortir; Mirabeau le rappela et lui dit : « Eh bien! monsieur le connaisseur en belles morts, êtes-vous content? »

Lorsqu'il vit approcher sa fin, Mirabeau ressentit le genre d'exaltation que devait lui donner son génie. Tout ce qu'il y avait de poétique dans cette forte imagination, vivait encore en lui, et colorait ses pensées. La veille de sa mort, il entendit un coup de canon : « Sont-ce déjà, dit-il, les funérailles d'Achille qui commencent? » Après une nuit alarmante, dès que le jour parut : « Mon ami, dit-il à Cabanis, je mourrai aujourd'hui. Quand on en est là, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs, et de s'environner de musique, afin d'entrer agréablement dans le sommeil dont on ne se réveille plus. » Il voulait se lever, et dit à son valet de chambre de tout préparer pour sa toilette. Ses forces ne répondant pas à son courage, il fit approcher son lit d'une fenêtre, regarda quelques moments son jardin, et parut jouir de l'éclat du soleil. Ce fut d'une voix affectueuse et calme qu'il pria ses trois amis de ne plus le quitter. La chose publique fut le principal sujet de son dernier entretien. Ses regards, portés vers l'avenir, étaient tristes: et le résumé de ses pensées fut fait par lui-même en ces mots : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie des factieux. »

Les douleurs devinrent atroces; Mirabeau perdit la parole, et traça sur un

Digitized by Google

papier ce seul mot *dormir*. Ses amis parurent ne pas le comprendre, il écrivit : « Croyez-vous donc que la mort ou l'effet qui m'en rapprochera, puisse produire un sentiment dangereux? » Voyant que sa demande n'était pas écoutée, il fit un effort, et écrivit encore ces lignes : « Tant qu'on a pu croire que l'opium fixerait l'humeur, on a bien fait de ne pas le donner; mais maintenant qu'il n'y a plus de ressource que dans un phénomène inconnu, pourquoi ne pas tenter ce phénomène; et peut-on laisser mourir son ami sur la roue, pendant plusieurs jours peut-être? » Les douleurs continuaient avec une extrême violence; bientôt il eut un mouvement convulsif, tourna ses regards vers le ciel, et rendit le dernier soupir (2 avril) : il n'avait pas encore quarante-deux ans.

Digitized by Google

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE,

Depuis son origine jusqu'au XVIIe siècle;

PAR A. BARON.—BRUXELLES, 1841 [1].

Le livre de M. Baron est publié depuis quelques mois. Déjà la plupart des organes de la presse quotidienne s'en sont occupés, et l'ont accueilli avec une juste faveur.

Arrivant un peu tard après eux pour nous livrer à un examen détaillé de cet ouvrage, dans lequel la plume élégante et pure du spirituel professeur de l'université de Bruxelles a résumé ses longues études littéraires, nous nous attacherons à faire ressortir le mérite des recherches savantes auxquelles l'auteur s'est livré, et nous profiterons des matériaux qu'il a classés à la fin de chacun de ses volumes, pour esquisser les progrès si intéressants de la langue française comme langue littéraire.

Pour ne pas remonter trop haut dans le dédale des origines, voyons ce qu'était la langue vulgaire en France, en 842, il y a juste dix siècles. Le serment de Louis le Germanique en faveur de son frère Charles le Chauve, est un document très-curieux de ce temps; en voici le texte :

[1] Deux volumes in-8o. — 1re partie.

Digitized by Google

« Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salva-
« ment, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si sal-
« varai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si
« cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altre si
« fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prendrai, qui meon vol
« cist meon fradre Karl in damno sit. »

M. Baron traduit ainsi littéralement, cette pièce doublement historique :

Pour (de) Dieu l'amour et pour (du) chretien peuple et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, ainsi sauverai-je celui-ci mon frère Charles, et en aide et en chaque chose, si comme on par droit son frère sauver doit, afin que il à moi autant en fasse. Et de Lothaire nul accommodement jamais (ne) prendrai qui, à ma volonté, à celui-ci mon frère Charles en dommage soit.

Ce français-là n'est que du latin corrompu; on y en retrouve même des lambeaux presque complets, comme les mots : *in damno sit,* qui terminent le serment. Aussi en laissait-on l'usage au peuple, et la religion, la politique (excepté dans quelques circonstances, comme celle-ci, où l'on voulait donner plus d'autorité à un serment, en admettant les masses à le comprendre), la diplomatie, la justice, la littérature monacale enfin, employaient exclusivement l'idiôme, grandement abâtardi, il est vrai, de ces Romains si fameux dont Charlemagne avait essayé de ressusciter l'empire. On remarque sans peine qu'il n'y a aucun mot d'origine germanique dans le serment que nous avons cité. C'est qu'il appartient, sans doute, à la langue romane méridionale de la Gaule, qui se distinguait déjà de la langue romane septentrionale, par cette différence essentielle. On sait que la Loire formait leur limite, comme elle avait longtemps servi de barrière à l'invasion des Francs. La situation géographique de la Gaule méridionale, sa profonde nationalité romaine, le régime comparativement plus doux sous lequel elle avait vécu, au temps des Visigoths et des Bourguignons, moins hostiles que les autres Barbares à la civilisation ancienne, enfin son éloignement du centre de l'empire franc, toutes ces causes réunies avaient préservé sa langue de l'intrusion de l'idiôme germanique. On comprend pour-

Digitized by Google

quoi, au contraire, le latin s'était dénaturé de si bonne heure au nord de la Loire. La langue d'oc était au moins pure de tout mélange, tandis que celle d'oui n'était qu'un patois qui charriait les débris de tous les dialectes des grossiers conquérants. Cependant ce fut le patois qui triompha : ce qui prouve bien que les langues elles-mêmes, comme les littératures, sont faites du sang et de la chair des nations. C'était, en effet, au Nord que se constituait la nation française. C'est donc le roman septentrional qui grandit, tandis que son rival, plus riche, plus brillant, arrivé le premier au terme de sa perfection, finit par tomber dans un oubli d'où la grâce et l'imagination des poëtes provençaux et languedociens auraient dû le sauver. M. de Chateaubriand, dans son *Analyse raisonnée de l'histoire de France*, fixe l'époque de l'invasion de la langue romane du Nord, dans les provinces méridionales, à la fameuse croisade contre les Albigeois, en 1206. « Simon de Montfort, dit le célèbre écrivain, introduisit avec ses Français, la langue picarde ou le *françois-wallon*, dans les villes de Languedoc. La belle langue romane se perdit et ne subsista plus qu'altérée dans le patois des campagnes.» M. Augustin Thierry dit, à ce sujet, dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre* : « Leur langue (celle des Français méridionaux), la seconde langue romaine, presque aussi polie que la première, a fait place dans leur propre bouche, à un langage étranger, dont l'accentuation leur répugne, tandis que leur idiôme national, celui de leur liberté et de leur gloire, celui de la belle poésie dans le moyen âge, est devenu le patois des journaliers et des servantes. Mais aujourd'hui, les regrets causés par ces changements seraient inutiles ; il y a des ruines que le temps a faites, et qu'il ne relevera jamais. »

M. Baron attribue la victoire de la langue d'oui, dans sa lutte avec la langue d'oc, à la clarté qui la distingue, à son exigence rigoureuse sur la propriété des termes, et à son opulente synonymie. Nous croyons que la cause principale, est dans le développement national plus rapide, de la partie du royaume où on parlait la première. Là où était la vie du peuple français, là devait se former la langue; et si elle possède ce caractère d'exactitude et de clarté qu'on remarque en elle, c'est qu'il distinguait les populations d'en deçà de la Loire de celles d'au-delà, où l'imagination domine plus

Digitized by Google

que le raisonnement. Au douzième siècle, le roman wallon et le roman provençal, quoique distincts, ne différaient pas si fort qu'ils ne fussent également compris et parlé par les nobles et les lettrés; il semble même que celui-ci, qui était l'idiôme chéri des princes et des poëtes, qui se chantait dans les châteaux des conquérants de l'Angleterre et dans les camps de la Palestine, exerçait l'influence de sa perfection sur l'autre. Voici quelques couplets d'un chant guerrier en roman provençal; nous donnerons plus loin des exemples du roman wallon, que l'on parlait dans le même temps. L'auteur des couplets est ce Bertrand de Born, qui fut si fatal à la famille de Henri II d'Angleterre :

Be m' platz lo dous temps de pascor
Que fai foillas e flors venir;
E platz me quant aug la baudor
Dels auzels que fan retentir
Lor cant per lo boscatge;
E platz mi quan vei sobre'ls pratz
Tendas e pavaillos fermats,
E ai gran allegratge,
Quan vei per campaigna rengats
Cavaliers e cavals armats.

E platz mi quan li corredor
Fan las gens e l'aver fugir;
E platz mi quan vei apres lor
Gran ren d'armats ensems rugir;
E platz m'on mon coratge,
Quan vei forts castels asejats
E barres rotz et esfondrats;
E vei l'ost el rivatge
Tot entorn claus de bons fossats,
Amlisses et am pals serrats.

Bien me plait le doux temps de Pâques
Qui fait feuilles et fleurs venir;
Et il me plait quand j'entends la joie
Des oiseaux qui font retentir
Leur chant par le bocage;
Et il me plait quand je vois sur les prés
Tentes et pavillons plantés;
Et j'ai grande allégresse,
Quand je vois rangés dans la campagne
Cavaliers et chevaux armés.

Et il me plait quand les courriers
Font fuir les gens et leur avoir (leurs troupeaux);
Et il me plait quand je vois après eux
Grande foule d'hommes armés rugir ensemble;
Et il plait à mon courage,
Quand je vois châteaux forts assiégés,
Et faubourgs détruits et éfondrés;
Et que je vois l'armée sur le bord
Tout à l'entour clos de bons fossés
Garnis de palissades et de pieux.

Comparons ce fragment avec un charmant fabliau en roman wallon de la même époque; malgré sa longueur, il mérite d'être placé ici.

DU PRUDOMME QUI RESCOLT SON COMPÈRE DE NOYER.

Il avint à un peschor
Qui en la mer aloit un jor,
En un batel tendi sa roi.
Garda, si vit tres devant soi
Un home moult pres de noyer.
Cil fut moult prons et moult legier,
Sor ses piés salt, un croc a pris,

D'UN PRUD'HOMME QUI RECUEILLIT SON COMPÈRE (PRÈS DE SE) NOYER.

Version littérale.

Il avint à un pêcheur
Qui allait un jour en mer
De jeter ses filets de son bateau.
Il regarda, et vit justement devant lui
Un homme tout près de se noyer.
Il fut fort prompt et fort léger,
Il saute sur ses jambes, prend un croc,

Digitized by Google

Lieve, si fiert celui el vis,
Que parmi l'cuil li a fichié :
El batel l'a à soi saichié,
Arriere s'en vait sans plus attendre
Totes ses rois laissa a tendre,
A son ostel l'en fit porter,
Moult bien servir et honorer,
Tant que il fust tos repasses.
A lonctens s'est cil pourpenses
Que il avoit son oill perdu,
Et mal li estoit avenu,
Cist vilains m'a mon ueil crevé,
Et je ne l'ai de rien grevé,
Je m'en irai clamer de lui
Pour faire lui mal et enui.
Torné, si se claime au Major,
Et cil lor mest terme à un jor.
Endui atendirent le jor,
Tant que il vinrent à la cort.
Cil qui son hueil avoit perdu
Conta avant, que raison fu.
Seignor, fait-il, je sui plaintis
De cest preudome, qui tiers dis
Me feri d'un croq par ostrage,
L'ueil me creva, s'en ai domage.
Droit m'en faites, plus ne demant;
Ne sait ge que constat avant.
Cil lor respont sans plus atendre :
Seignor, ce ne puis-je deffendre,
Que lui aie crevé l'ueil;
Mais en aprés, montrer vous vueil
Coment se fu, se ge ai tort.
C'ist hom fu en péril de mort
En la mer où devoit noier,
Je li aidai; nel quier noier,
D'un croc le feri qui ert mien;
Mais tot ce fis ge por son bien.
Illuques lui sauvai la vie;
Avant ne sai que je vos die.
Droit me faites por l'amor Dé.
Cil s'esturent tuit esgaré
Ensamble pour jugier le droit.
Quant un sot qu'à la cort avoit
Lor a dit : qu'ales vos doutant?
Cil preudons qui conta avant,
Soit arrieres en la mer mis,
Là où cil le feri el vis;
Que se il s'en puet eschaper,
Cil li doit son œil amender;
C'est drois jugement, ce me samble.
Lors s'escrierent trestuit ensamble:
Moult as bien dit, ja n'i ert deffait.
Cil jugement lors fu retrait.
Quant cil l'oi que il seroit
En la mer mis où il estoit,
Où il soffert le froit et l'onde,
Il n'i entrast por tot le monde.
Le preudome a quité clamé,
Et si fu de plusors blasmé.

Le soulève, mais il frappe l'autre au visage.
(Si malheureusement, qu'il lui fiche le croc dans
Il le tire à soi dans son bateau, l'essuye, [l'œil
Se retire sans plus attendre,
Laisse tous ses filets sans les tendre,
Fait porter le (blessé) dans sa maison,
L'y fait servir et soigner si bien
Qu'il fut bientôt rétabli.
Quelque temps après, celui-ci réfléchit
Qu'il avait perdu son œil,
Et que mal lui était avenu.
« Ce vilain m'a crevé mon œil,
Et je ne lui ai fait aucun dommage;
J'irai me plaindre de lui,
Pour lui causer mal et ennui. »
Il s'en va, et se plaint au Maire,
Et celui-ci leur donne terme à un jour.
Tous deux attendirent ce jour,
Et puis se rendirent à la cour.
Celui qui avait perdu son œil
Parla le premier comme de raison.
« Seigneur, dit-il, je suis plaignant
Contre ce prud'homme qui, il y a trois jours,
Me frappa d'un croc outrageusement,
(Et) me creva l'œil, si bien que j'en ai dommage.
Faites-m'en justice, je ne demande rien de plus,
Je ne sais vous en dire DAVANTAGE. »
L'autre lui répond, sans plus attendre :
« Seigneur, je ne puis me défendre
De lui avoir crevé l'œil;
Mais après, je veux vous montrer
Comment cela arriva, et si j'ai tort.
Cet homme fut en péril de mort
Dans la mer où il devait se noyer,
Je l'aidai; je ne cherche pas à nier
Que je le frappai d'un croc qui était mien;
Mais je le fis rapidement pour son bien.
Là (ILLUC) je lui sauvai la vie,
Je ne sais que vous dire davantage.
Faites-moi droit, pour l'amour de Dieu. »
Ceux-ci (les juges) restèrent tout embarrassés
Pour juger (qui avait) droit;
Quand un fou qui était à la cour
Leur dit : « Qu'avez-vous à hésiter?
Que le prud'homme qui a parlé le premier
Soit rejeté dans la mer,
A l'endroit où celui-ci le frappa au visage.
Que s'il en peut échapper,
Celui-ci doit le payer pour son œil.
C'est bien jugé, ce me semble. »
Alors ils s'écrièrent tous ensemble :
« Tu as fort bien dit, et il n'y sera rien changé. »
Ce jugement fut alors prononcé.
Quand l'autre entendit qu'il serait
Rejeté dans la mer où il était,
Où il avait souffert le froid et l'humidité,
Il n'y aurait voulu rentrer pour rien au monde
Il proclama le prud'homme absous
Et fut blâmé de plusieurs.

Digitized by Google

La différence des deux dialectes n'est pas encore bien sensible; seulement le dialecte méridional est plus poétique, plus chantant; l'autre a déjà la sécheresse et cette multiplicité de syllabes antimusicales, qu'on lui reproche de nos jours. A partir de ce douzième siècle, ils cesseront de se toucher.

Passons à la prose, et lisons maintenant ce fragment de sermon prononcé par saint Bernard, le jour de l'Épiphanie :

Hui vinrent li troi roi querre lo soloil de justise que neiz estoit, de cui il est escrit : *Cy ke vos uns bers vient, et Orianz en ses nonz.* Il ensevirent hui lo conduit de la novele estoile, et si adorèrent le nouvel enfant de la Virgine. Ne prenons nos assi granz solaiz ci, sy cum en celei parol del apostle, dont nos là davant avons parleit? Cil apelet Deu, et cist lo dient assi, mais par oyvre et ne mies par voix. — Ke faites vos, signor roi, ke faites vos? Aoreiz vos dons un alaitant enfant en une vil maison, et enveloppeit en vilz draz? Est dons oist enfes Deus? Deus est en soh saiinct temple, et en ciel, en ses sieges, et vos en un vil estaule lo quareiz, et en les cors d'une femme? — Ke faites vos, ke vos or li offrez assi? Est-il dons roi? ou est li royale sale, et li sieges royals, ou sont li cours et li royale frequence? — Est dons sale li estaules, siege li maingevre, corz li frequence de Joseph et de Marie? Coment sunt devenuit si sots si saiges hom ki un petit enfant aorent, ki despetaules est et por son aige et por la poverteit des siens?

Aujourd'hui vinrent les trois rois chercher le soleil de justice qui était né, de qui il est écrit : *Voici que vous vient un roi, et Orient est son nom.* Ils suivirent aujourd'hui la conduite de la nouvelle étoile, et ils adorèrent le nouvel enfant de la Vierge. Ne prenons-nous pas aussi grande confiance ici, comme en cette parole de l'apôtre dont nous avons parlé ci-devant? Celui-là l'appelait Dieu, et ceux-ci le disent également, mais par les œuvres et non point par la voix. — Que faites-vous, seigneurs rois, que faites-vous? Adorez-vous donc un enfant allaité en une vile maison, et enveloppé dans de vils draps? Cet enfant est-il donc Dieu? Dieu est dans son saint temple, et dans le ciel, sur son siège, et vous le cherchez dans une vile étable, et dans le corps d'une femme? — Que faites-vous, que vous lui offrez ainsi de l'or? Est-il donc roi? Où est la salle royale, et le siège royal? où sont la cour et l'entourage royal? Est-ce donc une salle l'étable, un trône la mangeoire, une cour la présence de Joseph et de Marie? Comment sont devenus si sots les hommes si sages qui adorent un petit enfant, qui est méprisable et par son âge et par la pauvreté des siens?

Du reste, rien n'était moins fixé que le roman wallon de cette époque. Saint Bernard, Bourguignon d'origine, parlait un idiôme différent de celui qui était en usage à Paris, comme on pourra s'en convaincre par l'extrait suivant, que nous empruntons aux *Leçons de Littérature* de Tissot; il fait partie d'une explication du *Pater* d'Amaury de Sully, évêque de Paris, de 1160 à 1195.

Digitized by Google

En trestotes les paroles et les orisons qui furent onques establies ne dites en terre, si est li plus sainte et li plus haute la Patre nostre. Quar ceste nomcément establit Deus meismes, et commanda à dire à ses Apostres; et par ses Apostres le commanda à dire à tos ceux qui en lui croient. Por ce est-elle plus dite et plus doit être en sainte église que nule autre orisons; mais ce saciés, por voir, que tels poés vos estre que plus demandés vos mal que bien à vostre ues quant vos dites la Patre nostre; et porce que vos sociés que vos dites et que vos demandés à Deus quant vos dites la Patre nostre, si vos dirons et démosterrons en romans ce que la latre a en soi, et ce que cle nos ensegne, etc.

De toutes les paroles et les prières qui ont été récitées et dites sur la terre, la plus sainte et la plus haute est le *Pater noster;* car Dieu lui-même l'établit spécialement, et il commanda à ses Apôtres de la dire, et par eux il enjoignit la même chose à tous ceux qui croient en lui. Aussi le *Pater* est-il et doit-il être récité en sainte Église plus qu'aucune autre prière; mais apprenez, en vérité, que vous pouvez être tels qu'il arrive que vous demandiez plus de mal que de bien, sans le savoir, quand vous dites le *Pater noster*. Donc, pour que vous sachiez ce que vous dites et ce que vous demandez à Dieu quand vous récitez le *Pater noster*, nous vous dirons ici et démontrerons en langue romane ce que la lettre a en elle-même et ce qu'elle nous enseigne, etc.

On voit combien la langue du douzième siècle est incomplète et incertaine, dans le nord de la France. Qui croirait que, quatre siècles après, ce dialecte, si confus, si timide, dépouillé de sa grossièreté native, enfantera des chefs-d'œuvre qui lui transmettront l'empire intellectuel si longtemps possédé sans partage par les deux langues mortes de l'antiquité? Le treizième siècle ne semblait guère lui promettre de si hautes destinées; pourtant c'est un de ceux où la nationalité française, déjà si fortement dessinée dans le grand drame chrétien des croisades, se développe avec le plus d'énergie. C'est le siècle de Philippe-Auguste et de Louis IX. Les lettres furent singulièrement cultivées sous le règne de ce dernier prince; c'est de 1240 à 1280 que fut composé le fameux roman de la *Rose,* qui n'est plus remarquable aujourd'hui que comme un monument naïf et bizarre de la science encyclopédique des poëtes au moyen-âge. Leurs vers sont déjà beaucoup plus intelligibles pour nous autres modernes. L'extrait suivant, qui appartient aux derniers chants dus à la plume de Jean de Meung, le continuateur de Guillaume de Lorris, permettra au lecteur d'en juger par lui-même.

Jadis au temps des premiers pères,
Et de nos primeraines mères,
Furent amours loyaux et fines;
Sans convoitises ne rapines;

Digitized by Google

Et le siècle moult précieux
N'étoit pas si délicieux
Ni de robes, ni de viandes :
Mais cueilloyent es bois les glandes,
Pour pain, pour chairs et pour poissons ;
Et cherchoyent par les buissons
Boutons, et meures, et prunelles,
Framboises, fraises et cernelles (noix, cerneaux),
Fèves et pois, et tels chosettes,
Comme fruits, racines, herbettes ;
Des chênes le miel découroit,
Et l'eau simple chacun buvoit.
Terre d'elle-même apportoit
Ce dont chacun se confortoit,
Et faisoyent robes de laines,
Sans teindre en herbes ni en graines ;
Es chênes creux se reponnoient (se couchaient)
Quand les tempêtes redonbloient.

Le règne de Louis IX fut également illustré par un poëte gracieux, dont le nom a surnagé dans l'oubli où est retombée toute la littérature de cette époque reculée ; nous voulons parler de Thibaut, comte de Champagne, qui vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. Antérieur à Jean de Meung, il parle une langue peut-être plus obscure, mais elle est éclairée par un reflet de la brillante imagination des troubadours, que, suivant la judicieuse remarque de M. Baron, il semble avoir pris pour modèle. Quoi de plus frais et de plus léger que le premier couplet de la chanson suivante, citée par notre auteur ?

J'alloie l'autre ier errant,
Sans compaignon,
Sor mon palefroi, pensant
A faire une chançon,
Quant je oi, ne sai comment,
Lès un buisson,
La vois dou plus bel enfant,
C'onques veist nus hom,
Et n'estoit pas enfés si
N'eust quinze ans et demi ;
Onques nule rien ne vi
De si gente façon.

J'allais l'autre jour (l'altroieri) errant
Sans compagnon,
Sur mon palefroi, pensant
A faire une chanson ;
Quand j'entendis, je ne sais comment,
Près d'un buisson,
La voix de la plus belle enfant
Que jamais aucun homme ait vu,
Encore n'était-elle pas si enfant
Qu'elle n'eût quinze ans et demi ;
Je n'ai jamais rien vu
De si gentille façon.

Mais c'est dans la prose que s'élaborait surtout la langue future de Montaigne, d'Amyot et de Pascal. La poésie était regardée

Digitized by Google

comme le seul idiôme littéraire : on dédaignait la prose, et c'est elle qui couvait le grand siècle. Aussi n'y avait-il que les chroniqueurs qui se servissent de celle-ci pour raconter ce qu'ils avaient vu. Ils écrivaient au courant de leurs souvenirs, sans être gênés par la prétention de bien écrire, et c'est chez eux que leur siècle se peint, à leur insu, avec le plus de naïveté : « La prose, dit M. Baron, se plia successivement à toutes ces impressions. Son premier besoin fut d'être intelligible à tous, elle adopta sans répugnance les habitudes de la société qui devait la lire ; elle semblait avoir du premier abord la conscience de cette vérité formulée depuis par Voltaire : ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Aussi la prose des premiers temps, quoique moins littéraire, et peut-être parce qu'elle ne songe pas à être littéraire, est d'une lecture plus facile que la poésie contemporaine. On en pourra juger par ce morceau, tiré au hasard des mémoires de Joinville :

En sa compaignie (du roi Louis IX), ay-je bien esté par l'espace de vingt-deux ans ; mais oncques en ma vie pour quelque courroux qu'il eust ne lui ouy jurer ne blasphemer Dieu, ne sa digne mère, ne aucun saint ne sainte. Et quant il vouloit assurer aucune chose, il disoit : « Vraiement, il est ainsi ; » ou : « Vraiement, il n'en va pas ainsi. » Et bien apparut que pour nulle rien il n'eust voulu regnier ne jurer Dieu ; quant le souldan et les admiraulx d'Egypte lui voulurent faire regnier Dieu pour la foy bailler, au cas qu'il ne tenoit l'appointement de paix qu'ils vouloient faire. Car le saint roy, quant il fut ainsi rapporté que les Turcs vouloient qu'il fist tel serement, jamais ne le voulut faire, ains plus tost eust aimé mourir, comme est dit devant. Jamais ne lui ouy nommer ne appeler le diable, si n'avoit esté en aucun livre, là où il le falloit nommer par exemple. Et est une très honteuse chose au royaume de France de celui cas, et aux princes de le souffrir ne oyr nommer, car vous verrez que l'un ne dira pas trois motz à l'autre par mal, qu'il ne die : « Va de par le diable, » ou en autre langaige. Le saint roy me demanda une fois si je lavoys les pieds aux povres le jour de jeudy absolu en caresme, et je lui repondy que non, et qu'il ne me sembloit mye estre chose honnête ; adonc le bon roy me dist : « Ha ! sire de Joinville, vous ne devez pas avoir ne desdaing et despit, ce que Dieu a fait pour nostre exemple, qui les lava à ses apoustres, lui qui estoit leur maistre et seigneur, et croy que bien à tort feriez ce que le roy d'Angleterre, qui à présent est, fait, car à celui jour du jeudy saint il lave les pieds aux mesaux, et puis les baise. »

C'est dans les chroniqueurs encore qu'il faut chercher les pro-

Digitized by Google

grès de la langue française, pendant le XIVe siècle. Cette époque commence mal pour la France ; c'est le temps de ses plus grands désastres. Elle ne respire qu'un moment, grâce à la sagesse de Charles V. Jusqu'à la délivrance miraculeuse du territoire sous Charles VII, arrivée dans le siècle suivant, l'Angleterre la soumet aux plus cruelles humiliations, et peu s'en faut qu'après tant de batailles perdues, elle ne passe sous le joug de maîtres étrangers. C'est aussi le temps de la grande prospérité des communes flamandes. Le royaume de France est pressé entre la Guienne au sud, et la Flandre communale au nord, arrivée à un si haut degré de richesse et de puissance, que les républiques italiennes en offrent seules le parallèle, et alliée à l'Angleterre, en dépit de ses comtes, sous l'inspiration éclairée d'Artevelde. Aux défaites fameuses de Crécy, d'Azincourt et de Poitiers, vient se joindre celle de Courtray, où périt la fleur de la noblesse. Tout le mouvement de la civilisation française se concentre dans le nord ; les chroniqueurs naissent en foule aux limites mêmes de la Flandre ; mais il est probable que si la monarchie de Philippe Auguste et de Louis IX avait pu être anéantie, si la Flandre avait pu se constituer politiquement et réunir le faisceau toujours rompu de ses rebellions communales, le siége des progrès littéraires se serait déplacé, et c'est la langue française et non la sienne qui serait descendue aujourd'hui à l'état de patois. Froissart, né à Valenciennes seize ans après la mort de Joinville, est beaucoup plus intelligible que lui, non point seulement parce que dans l'intervalle qui sépare leurs écrits les mots se sont rapprochés de nous, mais parce que la forme du langage a fait des progrès singuliers dans cette recherche de la précision et de la clarté, qui en est le caractère le plus saillant. Nous citerons ici, par exemple, la relation de la mort du premier des Artevelde, relation si simple et si vivante que, lorsqu'on y ajoute la connaissance des lieux, il semble qu'on assiste à cette catastrophe terrible :

Quand le conseil de Gand fut retourné arrière, en l'absence d'Artevelle, ils firent assembler au marché grands et petits ; et là démontra le plus sage d'eux, tous par avis, sur quel état le parlement avoit été à l'Ecluse, et quelle chose le roi d'Angleterre requerroit, par l'aide et information d'Artevelle, dont commencèrent toutes gens à murmurer sur lui ; et ne leur vint mie bien à plaisir cette requête ; et dirent que, s'il plaisoit à Dieu, ils ne seroient jà sous ni

Digitized by Google

trouvés en telle déloyauté que de vouloir déshériter leur naturel seigneur, pour hériter un étranger; et se partirent tous du marché, ainsi comme tous mal contens et en grande haine sur d'Artevelle. Or, regardez comme les choses aviennent : car, si il fut là aussi bien premièrement venu comme il alla à Bruges et à Ypres remontrer et prêcher la querelle du roi d'Angleterre, il leur eût tant dit d'une chose et d'autres, qu'ils se fussent tous accordés à son opinion, ainsi que ceux des dessus dittes villes étoient; mais il s'affioit tant en sa puissance et prospérité et grandeur, que il y pensoit bien à retourner assez à temps. Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à heure de midi. Ceux de la ville qui bien savoient sa revenue, étoient assemblés sur la rue par où il devoit chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commencèrent à murmurer et à bouter trois têtes en un chaperon, et dirent : « Voici celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté; ce ne fait mie à souffrir. » Encore, avant tout ce, on avoit semé paroles parmi la ville que le grand trésor de Flandre, que Jaquemart d'Artevelle avoit assemblé, par l'espace de neuf ans et plus qu'il avoit eu le gouvernement de Flandre (car des rentes du comté il n'allouoit nulles, mais les mettoit et avoit mises toudie arrière en dépôt, et tenoit son état et avoit tenu le terme dessus dit, sur l'amende des forfaitures de Flandre tant seulement), que ce grand trésor, où il avoit deniers sans nombre, il avoit envoyé secrètement en Angleterre. Ce fut une chose qui moult engrigny et enflamma ceux de Gand.

Ainsi Jacques d'Artevelle chevauchoit par la rue, il se apperçut tantôt qu'il y avoit aucune chose de nouveau contre lui; car ceux qui se souloient incliner et ôter leurs chaperons contre lui, lui tournoient l'épaule et rentroient en leurs maisons. Si se commença à douter; et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barrer portes et huis et fenêtres. A peine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où il demeuroit fut toute couverte, devant et derrière, de gens, espécialement de menues gens de métier.

Là fut son hôtel environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir que ceux de dedans se défendirent moult longuement et en attérèrent et blessèrent plusieurs; mais finalement ils ne purent durer; car ils étoient assaillis si roide que presque les trois parts de la ville étoient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelle vit l'effort, et comment il étoit oppressé, il vint à une fenêtre sur la rue, et se commença à humilier et dire, par trop beau langage et à nu chef : « Bonnes gens, que vous faut? qui vous meut? pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? en quelle manière vous puis-je avoir courroucés? dites-le-moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté. » Donc reprirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avoient : « Nous voulons avoir

Digitized by Google

compte du grand trésor de Flandre que vous avez dévoyé sans titre de raison.» Donc répondit d'Artevelle moult doucement : « Certes, seigneurs, au trésor de Flandre ne pris oncques deniers. Or vous retraiez bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin; et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte que par raison il vous devra suffire.» Donc, répondirent-ils d'une voix : « Nenni, nenni, nous le voulons tantôt avoir, vous ne nous échapperez mie ainsi : nous savons de vérité que vous l'avez vidé de pièça et envoyé en Angleterre, sans notre sçu, pour laquelle cause il vous faut mourir.» Quand Artevelle ouït ce mot, il joignit ses mains et commença à pleurer moult tendrement et dit : « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait; et me jurâtes jadis que contre tous hommes vous me défendriez et garderiez; et maintenant vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis qu'un seul homme contre vous tous, et point de défense. Avisez pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considérez les grâces et les grandes courtoisies que jadis vous ai faites; vous me voulez rendre petit guerdon des grands biens que au tems passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise étoit payée en ce pays? je vous la recouvrai. En après, je vous ai gouvernés en si grande paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines, avoir et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point.» Adonc commencèrent eux à crier tous à une voix : « Descendez et ne nous sermonez plus de si haut; car nous voulons avoir compte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre de compte; ce qu'il n'appartient mie à nul officier qu'il recoive les biens d'un seigneur et d'un pays sans rendre compte.» Quand Artevelle vit que point ne se refrederoient ni refrèneroient, il reclut la fenêtre et s'avisa qu'il videroit par derrière, et s'en iroit en une église qui joignoit près de son hôtel; mais son hôtel étoit déjà rompu et effronté par derrière, et y avoit plus de quatre cents personnes, qui tous tiroient à l'avoir. Finalement il fut pris entre eux, et là occis sans merci, et lui donna le coup de la mort un sellier qui s'appeloit Thomas Denis. Ainsi finit Artevelle, qui en son temps fut si grand maître en Flandre : pauvres gens l'amontèrent premièrement, et méchantes gens le tuèrent en la parfin.

Le sort de tous les peuples de l'Occident se décida dans le XVe siècle; il fallait être prêt pour soutenir le choc de la Réforme, qui déjà préparait ses tempêtes, et saluer l'avénement de la civilisation nouvelle. Malheur aux peuples qui ont laissé passer le moyen-âge sans avoir constitué leur nationalité; malheur à ceux qui y ont usé déjà toute leur énergie; malheur aux communes de Flandre

Digitized by Google

et aux républiques d'Italie. La Flandre perdit un temps précieux. Incomparablement plus riche que la Suisse, n'ayant point comme l'Espagne à déraciner de chaque pied de son sol l'habitude d'une ancienne conquête, pouvant, au moyen de ses métiers, lever des armées qui faisaient trembler la chevalerie, nation du Nord inquiète, laborieuse, tout près de trouver la liberté et l'industrie modernes, comment a-t-elle laissé se former, avec ses propres richesses, un état purement politique qui devait l'absorber, ce vaste duché de Bourgogne, essai d'empire précurseur de l'empire de Charles-Quint? Cette faute, hélas, elle l'a expiée pendant trois siècles et demi!

Le grand prosateur du xve siècle, c'est Philippe de Commines. Voici le jugement que M. Baron porte sur lui :.

« Peintre de ce prince (Louis XI), Commines est à la hauteur de son modèle. On a pu le comparer à Tacite, non point sans doute pour le style, si éminemment pittoresque et parfois abrupte à force de travail, de l'historien romain; la langue du xve siècle ne pouvait atteindre ces hauteurs; ni pour l'enchaînement et la disposition savante qui distinguent les grands annalistes de l'antiquité; ni en un mot pour le côté artistique et littéraire de l'histoire; mais bien pour la rectitude de jugement et la sagacité d'appréciation, pour l'expérience, qui rattache les effets aux causes et fait prévoir les conséquences dans un avenir même fort éloigné. Voyez comme il pressent les destinées de l'Angleterre et de Venise; admirez cette profondeur qui devine le caractère et les intentions secrètes, et peint un homme ou un peuple en quelques traits. Sa langue, quelquefois nue jusqu'à la sécheresse, n'est pas encore faite assurément, mais elle est plus claire, plus précise, plus métaphysique et pourtant plus intelligible, que celle de Froissart. »

La citation suivante permettra d'apprécier la manière de Commines et la perfection relative où était arrivée la langue, vers la fin du xve siècle. L'historien raconte les derniers moments de Louis XI; il parle de la tyrannie qu'exerçait sur lui son médecin Coicter; il a fait remarquer l'espèce de châtiment infligé par ce despote de nouvelle espèce à un roi qui avait fait trembler tant *de gens de bien et de grands hommes;* et il ajoute :

Il est vrai que le roi notre maître avoit fait de rigoureuses prisons, comme

Digitized by Google

cages de fer, et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et par le dedans, avec de terribles serrures, de quelque huit pieds de large, et de la hauteur d'un homme, et un pied plus. Le premier qui les dévisa fut l'évesque de Verdun qui en la première qui fut faite fut mis incontinent, et a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, et moi aussi qui en ay tasté sous le roi de présent, l'espace de huit mois. Autrefois avoit fait faire à des Allemands des fers très pesants et terribles, pour mettre aux pieds, et y estoit un anneau, pour mettre au pied, fort mal aisé à ouvrir, comme à un carcan, la chaîne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'étoit de raison; et les appeloit-on les fillettes du roi...

Or, ceci n'est pas notre matière principale, mais il faut revenir qu'à dire ainsi comme de son temps furent trouvés en mauvaises et diverses prisons, tout ainsi, avant mourir, il se trouva en semblables et plus grandes prisons, et aussi plus grande peur il eut que ceux qu'il avoit tenus; laquelle chose je tiens à très grande grâce pour lui, et pour partie de son purgatoire, et je le dis ainsi pour montrer qu'il n'est nul homme, de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret ou en public, et par espécial ceux qui font souffrir les autres. Ledit seigneur, vers la fin de ses jours, fit clore, tout à l'entour de sa maison Duplessis-lez-Tours, de gros barreaux de fer, en forme de grosses grilles, et aux quatre coins de sa maison, quatre moineaux de fer, bons, grands et épais. Lesdites grilles étoient contre le mur, du côté de la place, de l'autre part du fossé, car il étoit à fond de cave, et y fit mettre plusieurs broches de fer, maçonnées dedans le mur, qui avoient chacune trois ou quatre pointes, et les fit mettre fort près l'un de l'autre, et davantage ordonna dix arbalettriers à chacun des moineaux dedans lesdits fossés, pour tirer à ceux qui en approcheroient avant que la porte fût ouverte, et vouloit qu'ils couchassent auxdits fossés et se retirassent auxdits moineaux de fer. Il entendoit bien que cette fortification ne suffisoit pas contre grand nombre de gens, ni contre une armée : mais de cela il n'avoit point peur; seulement craignoit-il que quelque seigneur, ou plusieurs, ne fissent une entreprise de prendre la place de nuit, demi par amour et demi par force, avec quelque peu d'intelligence, et que ceux-là prissent l'autorité, et le fissent vivre comme homme sans sens, et indigne de gouverner.

La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fût huit heures du matin, ni ne baissoit-on le pont jusques à ladite heure, et lors y entroient les officiers : et les capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires; et puis ordonnoient leur guet d'archers tant à la porte que parmi la cour, comme en une place frontière étroitement gardée, et n'y entroit nul que par le guichet, et que ce ne fût su du roi, excepté quelque maître d'hôtel, et gens de cette sorte,

Digitized by Google

qui n'alloient point devers lui. Est-il donc possible de tenir un roi, pour le garder plus honnêtement, et en étroite prison que lui-même se tenoit! les cages où il avoit tenu les autres, avoient quelque huit pieds le carré, et lui qui étoit si grand roi, avoit une petite cour de château à se promener; encore n'y venoit-il guères, mais se tenoit en la galerie sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe sans passer par ladite cour. Voudroit-on dire que le roi ne souffrît pas aussi bien que les autres, qui aussi s'enfermoit, et se faisoit garder, qui étoit aussi en peur de ses enfants, et de tous ses prochains parents, et qui changeoit et muoit de jour ses serviteurs qu'il avoit nourris, et qui ne tenoient biens ni honneurs que de lui, tellement qu'en nul d'eux ne s'osoit fier, et s'enchaînoit ainsi de si étranges chaînes et clôtures? il est vrai que le lieu étoit plus grand que d'une prison commune, aussi étoit-il plus grand que prisonniers communs.

On pourroit dire que d'autres ont été plus soupçonneux que lui : mais ce n'a pas été de notre tems, ni par aventure homme si sage que lui, ni qui eût de si bons sujets, et avoient ceux-là été cruels et tyrans, mais celui-ci n'avoit fait mal à nul, qui ne lui eût fait quelque offense. Je n'ai point dit ce que dessus pour seulement parler des suspicions de notre roi, mais pour dire que la patience qu'il a portée en ses passions, semblables à celles qu'il a fait porter aux autres, je la répute à punition, que Notre Seigneur lui a donnée en ce monde, pour en avoir moins en l'autre, tant ès choses dont j'ai parlé, comme en ses maladies, bien grandes et douloureuses pour lui, et qu'il craignoit beaucoup avant qu'elles lui advinssent; et aussi afin que ceux qui viendront après lui soient un peu plus piteux au peuple, et moins aspres à punir qu'il n'avoit été : combien que je ne veux pas lui donner charge, ni dire avoir vu meilleur prince. Il est vrai qu'il pressoit ses sujets, toutes fois il n'eût point souffert qu'un autre l'eût fait, ne privé, ny étrange.

Après tant de peur, et de suspicions et douleurs, Notre Seigneur fit miracle sur lui, et le guérit, tant de l'âme que du corps, ce que toujours a accoutumé, en faisant ses miracles : car il l'ôta de ce misérable monde en grande santé de sens et d'entendement, et bonne mémoire, ayant reçu tous les sacrements, sans souffrir douleur que l'on connût, mais toujours parlant jusques à une paternostre avant sa mort. Ordonna de sa sépulture, et nomma ceux qu'il vouloit qu'ils l'accompagnassent par chemin, et disoit qu'il n'espéroit à mourir qu'au samedi, et que Notre Dame lui procureroit cette grâce, en qui toujours avoit eu fiance et grande dévotion et prière; et tout ainsi lui en advint; car il décéda le samedi pénultième jour d'août 1483, à 8 heures du soir, audit lieu Duplessis, où il avoit pris la maladie le lundi de devant. Notre Seigneur ait son âme, et la veuille avoir reçue en son royaume de paradis!

Digitized by Google

Voyez quelle leçon philosophique et chrétienne à la fois, Commines puise dans la comparaison du château de Plessis, transformé en prison, avec les cages inventées par le despotisme cruel du terrible monarque; quelle énergie il y a dans la peinture de ce purgatoire commencé sur la terre, et combien ce vœu, tout empreint d'un doute ironique, achève bien le tableau. « Notre Seigneur ait son âme, et la veuille avoir reçue en son royaume de paradis! »

La poésie française, au quinzième siècle, ne suit que de loin le développement littéraire de la prose; c'est encore le temps des longs poëmes, à la manière du roman de la *Rose*. Dans ce genre, excellait un écrivain de Bavay, Jean Lemaire, dont Marot a dit :

. . . . Jean Lemaire le Belgeois,
Qui eut l'esprit d'Homère le Grégeois.

La postérité n'a pas confirmé ce jugement.

Le théâtre touche, à la même époque, de trop près à l'institution religieuse, pour avoir un avenir littéraire. Cependant il produit l'*Avocat Patelin*, farce qui s'élève à la hauteur de la comédie. C'est dans la poésie lyrique que la langue marche d'un pas presque aussi égal que dans la prose. Le nombre des poëtes est grand au quinzième siècle. Le duc Charles d'Orléans, père de Louis XII, est le plus grâcieux de tous les *écrivains-gentilshommes*. Voici un charmant rondeau de sa composition, qui mérite d'être recueilli :

Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas! donnez-m'en le loisir.
Je devise avecque plaisir
Combien que ma bouche se taise.
Quand mercncolie (mélancolie) mauvaise
Me vient maintes fois assaillir,
Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas! donnez-m'en le loisir.

Clotilde de Surville est sa contemporaine; mais M. Baron ne croit pas que les vers qu'on a publiés, au commencement du dix-neuvième siècle, sous son nom, aient pu être écrits par elle; les raisons qu'il donne à l'appui de cette opinion, partagée par d'autres érudits, nous semblent concluantes. Mais le plus grand

Digitized by Google

poëte de ce temps-là, le premier désormais en date dans la succession des génies originaux que la France, éveillée à la vie intellectuelle, va voir successivement éclore, c'est Villon. Citons, pour fixer l'esprit du lecteur sur sa manière et sur la langue poétique telle qu'elle est arrivée jusqu'à lui, la célèbre *Ballade des Dames du temps jadis :*

I

Dites-moi où n'en quel pays
Est Flora, la belle Romaine,
Archepiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine?
Echo, parlant quand bruit on mène
Dessus rivière et sus étang,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan (de l'an passé)?

II

Où est la très sage Héloïs,
Pour qui fut eunuque, et puis moine
Pierre Esbailart à S. Denis?
Pour son amour eut cet essoyne (punition).
Semblablement où est la reine
Qui commanda que Buridan
Fût jeté en un sac en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan?

III

La reine blanche comme un lys,
Qui chantoit à voix de sirène,
Berthe au grand pied, Bietris, Allys,
Harembouge qui tint le Maine,
Et Jeanne la bonne Lorraine
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen?
Où sont-ils, vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan?

IV

Prince, n'enquerez de semaine
Où elles sont, ne de cet an,
Que ce refrain ne vous remaine,
Mais où sont les neiges d'antan?

Nous ne pénétrerons pas dans le seizième siècle : cette époque,

Digitized by Google

historiquement et littérairement, est assez connue ; elle a laissé des ouvrages classiques qui se lisent tous les jours, et qui nous ont familiarisés avec sa langue énergique, lumineuse et toute nourrie encore d'archaïsmes. Montaigne, Amyot, Rabelais, ont donné des modèles de style qu'il ne faut point se lasser d'étudier, pour rendre un peu de race à la langue abâtardie que la presse et la tribune pourraient bien nous faire, si l'on n'y prenait pas garde. Cependant nous ne sommes pas de ceux qui déplorent amèrement que la critique châtouilleuse du dix-septième siècle, et son amour extrême pour la noblesse des langues antiques, lui aient fait répudier une foule de mots tout empreints du caractère et de la vie du moyen âge, et nous ne pensons pas que la langue, en passant par des écrivains tels que Racine et Boileau, ait subi des pertes irréparables. C'était là la tendance de toute la nation, et les esprits indépendants, Corneille, Lafontaine et Molière, suivaient la même pente. Une langue qui prétend à devenir universelle, n'achète tant de gloire que par le sacrifice de ses qualités exclusivement nationales. C'est ce qu'a fait, sans hésiter, la littérature française, au dix-septième siècle. On eût dit qu'elle pressentait le rôle politique et social qu'elle aurait à jouer bientôt dans le monde. Aussi, ce qu'elle cherche, ce ne sont pas les images et les expressions profondément individuelles, c'est, comme on l'a fait remarquer tant de fois, la précision et la clarté. Il lui faut du jour partout, et, pour satisfaire cette nécessité suprême, elle immole sans pitié tous ces mots gaulois et tous ces vieux tours de phrase, reliefs assurément pittoresques, mais qui font ombre en faisant saillie. La langue a perdu en énergie et en richesse sans doute ; mais la langue ne peut imposer ses lois à un peuple ; la langue est une esclave et ne doit qu'obéir. Il fallait que l'idiôme parlé par la nation française fût approprié à l'usage qu'elle en allait faire ; c'était une arme dont on voulait se servir ; que l'acier fût de bonne trempe, la ciselure importait peu. S'il est regrettable que la transformation de la langue française soit aussi complète au dix-septième siècle, il doit l'être également que dans les temps reculés, lorsqu'elle comprenait deux dialectes, celui du Nord et celui du Midi, elle n'ait pas opéré une fusion entre eux, et qu'elle ait laissé périr celui qui lui aurait conservé la brillante richesse des idiômes méridionaux. Mais à quoi bon déplorer ce qui était peut-être

Digitized by Google

inévitable? Les langues n'ont pas de destin absolu; elles obéissent à celui des nations. Elles leur doivent la vie; elles se transforment, elles s'altèrent, elles meurent avec elles. Faire le procès à la langue française, c'est le faire à la France elle-même; c'est elle et non la littérature qui est complice de toute cette exagération de politesse, qui en a impitoyablement retranché l'énergie gauloise des auteurs du seizième siècle. Mais il reste à considérer si la langue n'y a pas gagné en définitive. Elle aspirait à l'empire de l'intelligence, et si elle l'a possédé, plus qu'aucune autre langue moderne, c'est au prix de ces retranchements, sur lesquels de nos jours, surtout depuis que le moyen âge est en honneur, on ne cesse de s'apitoyer. On ne peut pas être personnel et universel à la fois. Pour parler à tous les peuples un langage qu'ils puissent comprendre, il faut le dépouiller de ce qui serait trop contraire à leur nature. La langue anglaise et la langue allemande, si puissantes et si riches, ne deviendront pas des langues universelles (c'est-à-dire des voies de communication intellectuelle, ouvertes à tous les esprits supérieurs), parce qu'elles sont trop pénétrées de leur vieille sève de nationalité. La France n'a pas payé trop cher le beau privilége dont elle jouit encore. Et pour compléter notre pensée, nous dirons que si la tentative de régénérer la langue dans ses sources primitives devait réussir, ce serait un signe que la France serait prête à déposer la couronne que tant de grands génies ont placée sur sa tête, et qu'elle aurait accompli aussi bien dans la carrière de la pensée que dans celle des armes, le rôle qu'elle s'était tracé au milieu de la famille européenne.

FIN DU TOME SIXIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SIXIÈME.

Politique, Administration.

Pages.

Enseignement moyen. — Concours général, année scolaire 1840 à 1841. — Améliorations à introduire dans l'enseignement moyen. 36

Des anciens juges militaires en Belgique. 160

Politique intérieure. — Sur la situation. 235

Preussen, seine verfassung, seine verwaltung, seine verhältniss zu Deutschland. — La Prusse, sa constitution, son administration, ses rapports avec l'Allemagne, par Bülow-Cummerow (en allemand). Berlin, 1841. 245

Politique intérieure. — Quelques erreurs de l'opinion catholique. 312

Histoire.

Une visite à Lobbes (Hainaut). 5

Le divorce du roi Lothaire II et de la reine Theutberge. — Mœurs belges au IXe siècle. — Développement de la puissance politique des papes 94

Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II. 141

History of England from the peace of Utrecht to the peace of Aix-la-Chapelle,

Digitized by Google

Pages.

by lord Mahon.— Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à celui d'Aix-la-Chapelle (1713-1748), par lord Mahon (en anglais). 182

La Pologne illustrée, par Léonard Chodzko. 223

Révolutions des peuples du Nord, par Chopin. 290

Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française, par J. Droz. — Mirabeau, ses projets, ses relations avec la cour et les ministres ; sa mort. 366

Littérature, Sciences, Beaux-Arts.

Le Faust de Goëthe, traduction complète de Henri Bluge. — Les deux Faust. 58

Essais poétiques, par quelques élèves de l'université de Gand. 79

Histoire de la formation de la langue française, par J. Ampère. 131

Littérature française. — Alfred de Musset. 197

Études sur André Vésale, par Ad. Burggraeve, professeur à l'université de Gand. 270

De la musique d'église depuis saint Grégoire. 329

Études sur l'Allemagne, renfermant une étude sur la peinture allemande, par Alfred Michiels. 354

Histoire abrégée de la littérature française depuis son origine jusqu'au XVIIe siècle, par A. Baron, professeur à l'université de Bruxelles. 388

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

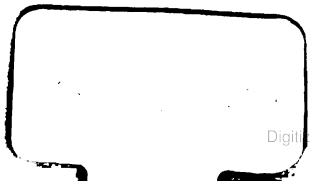
Digitized by Google

Digitized by Google